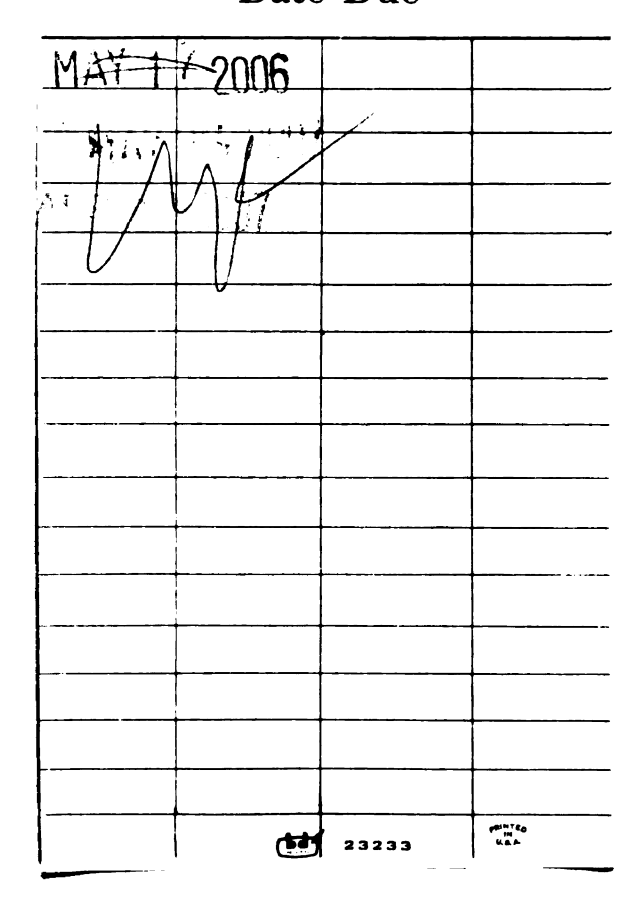

Google



Date Due



ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

3'(

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

XXXIIIe Année — 1913

PARIS
Ancienne Librairie Thorin et Fils
FONTEMOING & CIE, EDITEURS
4, rue Le Goff, 4

ROME
SPITHÖVER, Place d'Espagne.

Roma, 1913 - Tip. Cuggiani

LA VIE
DE LA
BIENHEUREUSE HÉLÈNE DE HONGRIE

Composant au début du XVe siècle un supplément à la légende de sainte Catherine de Sienne par Raymond de Capoue [1], un dominicain, le père Tommaso Caffarini, dans le long traité qu'il consacre à l'étude et à la justification des stigmates de la sainte, en vient à parler des personnages qui, antérieurement à celle-ci, eurent le rare privilège de porter sur leur corps la reproduction des plaies du Sauveur durant sa passion; il nomme d'abord saint François d'Assise, le plus illustre des stigmatisés, puis le bienheureux Gautier de Strasbourg de l'ordre des Frères Prêcheurs et la bienheureuse Hélène de Hongrie, dominicaine [2]. Ces deux derniers personnages sont aujourd'hui à peu près inconnus, le bréviaire dominicain les ignore et aucun récit de leur vie n'a été publié. Désireux d'être renseigné sur ceux que l'on mit autrefois au même rang que saint François, nous avons cherché des documents les concernant; et si nous ne sommes arrivés à aucun résultat en ce qui concerne le bienheureux Gautier, nous avons eu la bonne fortune de découvrir trois rédactions de la vie de la bienheureuse Hélène de Hongrie. Ce sont ces trois rédactions que nous voudrions étudier ici.

La première, que nous appelerons la rédaction S, nous a été conservée dans le manuscrit T, I, 1 de la bibliothèque communale de Sienne [3]. C'est celle que nous éditons.

[1] Bibliothèque Communale de Sienne. Manuscrit T, I, 2.
[2] *Loc. cit.*, f° 69.
[3] On en trouvera plus loin la description.

La seconde, que nous désignerons par la lettre D, est contenue dans un manuscrit des archives de l'ordre des Frères Prêcheurs à Rome, le *Liber Q Q*[1].

Enfin la troisième, la rédaction T, est insérée par Ambrogio Taegio dans son *Chronicon Ordinis generale, Pars III, De Insignis ordinis praedicatorum*, conservé en manuscrit dans les archives de l'ordre des Frères Prêcheurs à Rome[2].

Quels sont les rapports de ces trois rédactions entre elles et quelle est la plus ancienne des trois? Telle est la première question qui se pose.

On remarque entre la rédaction S et la rédaction D un certain nombre de ressemblances et de divergences: d'abord, notons-le tout de suite, elles sont à peu près identiques quant au fond, aucun des éléments qui compose l'une ne manque dans l'autre, et il suffit de mettre en regard un quelconque des paragraphes dans chacune de ces deux rédactions pour s'apercevoir rapidement que D est un remaniement de S. Prenons par exemple un de ceux où le remaniement est le plus complet, le paragraphe 19.

Rédaction S.	*Rédaction D.*
Ipsa etiam orante auditus est cantus in aere angelicus et magnae suavitatis; frequentissime etiam audiverunt sanctos loquentes sibi	Angelicus cantus, ipsa orante, in aere auditus est frequentissime ita ut omnem suavitatem melodiae humanae superaret. Sancti

[1] Recueil factice de documents réunis sous le titre *Monumenta Annalium Ordinis praedicatorum*, ce sont des copies du XVIII[e] siècle envoyées pour la plupart de Bologne au Père Brémond, maître général de l'ordre par le frère Paolo Serafino Tacconi, comme on peut le voir par la lettre de ce personnage dont l'original daté de San Domenico de Bologne le 29 mars 1752 figure en tête du manuscrit.

[2] Nous avons pu étudier ce manuscrit ainsi que le précédent aux archives de l'Ordre grâce à la bienveillance du R. P. Coulon, archiviste des Frères Prêcheurs, auquel nous tenons à adresser ici l'expression de notre bien sincère gratitude. La vie de la bienheureuse Hélène de Hongrie occupe les folia 145 v° à 148 v° du tome II.

et colloquentes cum ea de vita sua. Et portata fuit carta de vita ipsius quam nullo modo voluit praesentare et rogabat sanctos: « Domine non fiat nec faciatis publicari aliquid de vita mea praecipue de occulta poenitentia ». Litteras missas de caelo viderunt in manu sua quas nullo modo potuerunt auferre de manu sua. Et cum non nosset scientiam litterarum nisi utcumque horas de beata Virgine frequentissime legebat psalterium et aliam noticiam litterarum non habuit.

quamplures missi sunt ad eam de caelo cum quibus colloquebatur ut viderunt et audierunt aliquae ex sororibus. Loquebantur enim de vita sua et poenitentia et quomodo omnia facta virtuosa scribuntur in libro Dei. Nam de vita ipsius portata fuit ei carta quam nullo modo praesentare voluit et ostendere. Unde ad Dominum ita preces emittebat: Domine non fiat nec faciatis publicari aliquid de vita mea praecipue de occulta poenitentia ». Litteras sibi de caelo delatas viderunt sorores monasterii et cum in extasi posita vellent eas ab ea eripere nunquam potuerunt. Cum nullam haberet antea peritiam litterarum, beata Helena a Deo edocta fuit ut officium beatae Virginis et psalterium per optime legeret.

On saisit le procédé du rédacteur de D, il consiste à éclaircir toutes les difficultés que présente le latin étrangement barbare de S. Dans la dernière partie du texte, dans le récit des miracles faits sur le tombeau de la bienheureuse, il adopte un autre système qui consiste à supprimer tous les noms propres et à abréger considérablement le texte de S. Voici par exemple comment il opère sur le paragraphe 32 :

Rédaction S.

Item quaedam mulier de villa Gnelemer uxor cujusdam nomine Pauli Giute violenter

Rédaction D.

Mulier quaedam curvata monstruose ad se-

incurvata quae tam dorsi quam coxae vincturas dividendo horridum aspiciendo monstrum ostendebat ad sepulcrum ipsius adducta trium dierum indutias ut in claustro moraretur et suffragium beatae Helenae imploraret a priorissa impetravit quae infra paucos dies inopinatam et plenariam cum gratiarum anima recepit sanitatem.

pulcrum beatae Helenae curata est.

D fait d'ailleurs subir quelques petites modifications à S, ainsi il donne à la sainte l'épithète de *beata* là où S la qualifie seulement de *domina* [1]. Ailleurs il complète le texte de S: ainsi lors du récit de la prédiction touchant l'invasion des Tartares [2], S ne disait pas que la prédiction se fut réalisée, mais mentionnait seulement que la religieuse à qui elle avait été faite vivait encore; D qui écrit après cette invasion, cela est évident, corrige S en ces termes: « *Et ita evenit ut dixerat* ».

Enfin D rétablit l'ordre logique là où il lui semble vraiment trop négligé par S; il s'est bien rendu compte que le paragraphe 35 qui est une clausule finale ne semble pas à sa place, c'est pourquoi il l'a tout simplement supprimé et reporté à la fin de son texte sous la forme suivante:

« *Haec autem pauca scripta sunt ut cognoscatur quanti meriti* » *apud Dominum sit beata Helena. Multa alia miracula fecit tam* » *in vita quam in morte et multa gessit quantum ad poenitentias* » *occultas et quantum ad revelationes et collocutiones factas cum* » *angelis et sanctis quae non scribuntur quia non pervenerunt* » *ad nos* » [3].

Nous estimons donc pouvoir, sans grandes chances d'erreur, avancer que la rédaction D est une mise en beau style de la ré-

[1] § 10.
[2] § 12.
[3] *Liber QQ*, f° 5.

daction S. Nous en avons d'ailleurs une preuve dans les lignes suivantes qui précédent la rédaction D:

De beata Helena Ungarica.

Anno Domini... beata Helena sanctimonialis ordinis praedicatorum in monasterio sanctae Catherinae de Vesprimio vitae sanctimonia et miraculis fulgens migravit ad Dominum. De ejus autem vita et de miraculis patratis ejus precibus tam in vita quam in morte aliqua vidi et legi Venetiis quae scripta fuerunt per sorores ejusdem monasterii quae cum ipsa conversatae fuerunt. Unde ita scribunt [1].

Or, comme on le verra plus loin, la rédaction S a une origine venitienne. Il nous semble donc à peu près certain qu'elle a servi de source à la rédaction D.

Le rédacteur de T a usé vis-à-vis de D des mêmes procédés que celui de D vis-à-vis de S. Mais il a eu moins à faire quant à la forme; à dire vrai son travail s'est borné à classer logiquement les éléments de D et par conséquent de S. Il a divisé la vie en 17 chapitres de la manière suivante.

Le petit prologue de D devient dans T:

Beata soror Helena de Ungaria monasterii sanctae Catharinae de Vesprimio, sorore in Ungaria provincia claruit, cujus vitam mirandis virtutibus et stupendis prodigiis claram sorores praefati monasterii quae cum ipsa multo tempore conversatae fuerant fideliter scripto mandaverunt in hunc modum [2].

Puis on a les chapitres suivants:

I. *De sacris stigmatibus quae in manibus et pedibus et latere habuit.*

§ 1, 2, 3, 4, 16, et dernière phrase du § 24.

[1] *Liber QQ,* f° 9.
[2] Taegio, *op. cit.,* f° 145 v°.



II. *De lilio quod miraculose in ejus pectore exortum fuit.*

§ 24.

III. *De raptu ipsius in extasi et corpore dominico quod in ore et manibus ipsius visum est.*

§ 5 jusque *In nocte Assumptionis.*

IV. *De crucibus quae ad eam miraculose venerunt.*

§ 5 depuis *In nocte Assumptionis,* § 14.

V. *De clerico cui purgatorium usque in finem saeculi precibus impetravit.*

§ 15.

VI. *De lumina caelesti viso quatuor sanctis sibi apparentibus et cruce sibi caelitus data.*

§ 23.

VII. *De luminaribus sibi oranti divinitus missis.*

§ 6, 7, 8, 9, 10, 11.

VIII. *De eo quod corpus Domini nonnullis sororibus sub diversis speciebus ostendit.*

§ 18.

IX. *De cantu angelico qui ea orante audiebatur et de sanctis sibi apparentibus et litteris sibi de caelo missis.*

§ 19.

X. *De quibusdam miraculis per eam adhuc viventem divina virtute perpetratis.*

§ 21, 17.

XI. *De eo quod beata Helena spiritu prophetiae claruit.*

§ 13, 12.

XII. *De ejus felici transitu ad caelestem patriam.*

§ 25.

XIII. *De quibusdam miraculis post ejus mortem ipsius meritis divinitus perpetratis.*

§ 26, 27, 28.

XIV. *De mirandis in aperitione tumuli ipsius divinitus ostensis.*

§ 29, 30.

XV. *De clerico gratiam regis amissam meritis beatae Helenae recuperante.*

§ 31.

XVI. *De nonnullis aliis miraculis ad invocationem sanctae virginis perpetratis.*

§ 32, 33, 37, 34, 36.

XVI. *Conclusio totius vitae.*

§ 35 sous la forme que lui a donnée D.

Comme on le voit T se borne à classer D sans rien y changer. Nous pourrons donc négliger de nous arrêter plus longtemps sur ces deux rédactions toutes deux derivées de S pour nous attarder davantage à l'étude de cette dernière.

Comment nous est parvenue la rédaction S? Elle est contenue dans le manuscrit T, I, 1 de la bibliothèque communale de Sienne, qu'il n'est peut-être pas inutile de décrire: c'est un codex en parchemin de 125 feuillets dont 4 non numérotés, de 303^{mm} sur 217^{mm}, écrit d'une seule main du XVe siècle, sur deux colonnes à raison de 36 lignes à la colonne pleine.

Sur le verso du premier folio de garde se trouvent deux écus accolés: celui de droite de gueules à la fasce bretessée d'or, aux trois épis d'or 2 et 1, celui de gauche d'or à la bande de sinople, aux deux écureuils de sinople 1 et 1. Et en dessous est écrit: *Agnese Cosatti Spanocchi P. S. D.*

Au recto du deuxième folio de garde est inscrit le titre suivant: *Questo volume contiene la leggenda di S. Caterina da Siena composta in latino del B. Raimondo da Capua suo confessore e generale XXIII de' Predicatori, e dal medesimo Raimondo fu mandato al convento di San Domenico di Siena insieme coll'altre opere della santa. Come ascrisse il B. Tommaso Caffarini nel processo*

pro la canonizazione della santa a car. 17 che si conserva legalizato dentro la custodia della sagra testa, dove dice che fin dell'anno 1396 i detti volumi si trovavano in questo convento.

Da questa leggenda anno tolte tutte le notizie di S. Caterina gli altri scrittori della sua vita come il B. Tommaso Caffarini, il B. Massimino da Salerno, S. Antonino, Pietro Esquilino, il Surio, il Manerbio, il Ribadaneira, il Borghesi, il Caterino, i Bollandi et altri etc.

Fu trasportato questo manoscritto dall' antico archivio nella Sagrestia fra le reliquie della santa l'anno 1705.

Ces titres ont été écrits au XVIII[e] siècle lorsque le volume ainsi qu'un certain nombre d'autres furent reliés par les soins pieux de quelques grandes dames siennoises à la requête de l'érudit Girolamo Gigli [1]. De sa splendeur passée le manuscrit T, I, 1 a conservé sa couverture de velours rouge et ses deux fermoirs d'argent.

La légende de sainte Catherine de Sienne occupe les *folia* 1 à 118, l'exécution en est très soignée et il y a f° 1 v°, 8 v°, 36 v° et 94 v° de fort belles lettres ornées. A la deuxième colonne du folio 118 commence le texte qui nous intéresse. La première lettre N est magnifiquement ornée, elle est inscrite dans un carré d'or et peinte en bleu, vert et rose. Dans la panse de l'N sur fond rose une sainte dominicaine nimbée d'or est représentée; de ses deux mains stigmatisées sortent deux lys blancs sur tige verte et de sa poitrine sort également un lys. C'est la bienheureuse Hélène de Hongrie. Le manuscrit a été exécuté au début du XV[e] siècle par deux lucquois, Aldobrandino et Nicolò de' Guidiccioni à la requête de Tommaso Caffarini pour être déposé dans la bibliothèque de San Domenico de Sienne [2].

[1] *Notizie di San Domenico,* t. II, f° 339 v°. Bibliothèque communale de Sienne, ms. B, VII, 9.

[2] *Supplementum legendae prolixae beatae Catharinae de Senis* (Bibliothèque communale de Sienne, ms. T, I, 2), f° 184: « Item circa principium supradicti concilii sollicitavi quod longe prius fuerat ad mei instantiam ordinatum per quemdam Nicolaum de Guidiccionibus de Luca, hujus vir-

Comment celui-ci s'était-il procuré le texte de la légende de la bienheureuse Hélène de Hongrie? Il répond longuement à cette question dans le *Supplementum.* Il ne connaissait la bienheureuse Hélène que par l'intermédiaire de la bienheureuse Marguerite de Hongrie qui passait pour avoir été son élève et dont les stigmates étaient plus connus, même en Italie, puisque ses portraits se trouvaient jusque dans les couvents dominicains des Abbruzzes et de la Campanie [1]. Désirant se documenter il écrivit au prieur provincial de Hongrie, frère Grégoire; celui-ci répondit en lui envoyant à Venise la légende de la bienheureuse Hélène, une partie de celle de la bienheureuse Marguerite, et la promesse de chercher autre chose [2]. C'est ce texte envoyé de Hongrie qu'ont copié les deux lucquois et que nous a conservé le manuscrit T, I, 1.

De quoi se compose ce texte? Il comprend un récit des miracles faits par la sainte de son vivant auquel fait suite un récit des miracles faits par elle depuis sa mort. La première partie comprend les paragraphes 1 à 25, la seconde les paragraphes 26 à 37. Je

ginis devotum praecipuum verum quod tam per ipsum quam per quemdam Aldibrandum ejusdem germanum, quaedam volumina ad virginem pertinentia numero XIIII et ultra ponerentur in libraria conventus Senarum ordinis praedicatorum ».

[1] *Supplementum,* f° 78.

[2] *Supplementum,* f° 78: « Salutem in Jesu omnium Salvatore! Reverende pater, jam plures litteras vestras recepi super legenda sanctae Margaritae et ejus magistrae quae vocatur soror Helena. Etiam petebatis quae ipsarum habuisset stigmata? Super hoc mitto vobis legendam et vitam ejusdem sororis Helenae sanctae in qua habetur quando et qualiter habuerit realiter et certitudinaliter stigmata. Mitto vobis etiam aliquam partem legendae sanctae Margaritae et etiam in medio et in fine illius partis tota legenda terminabitur eodem modo cum miraculis usque ad finem. Si autem totam vultis habere pro certo continet in toto usque ad mediam bibliam. Alias autem legendas provinciae nostrae non potui scribi facere sed laborabo quia in brevi transmittam in scriptis. Valete in Domino feliciter. Datum Budae dominica tertia Adventus, millesimo quadringentesimo nono. Frater Gregorius provincialis Ungariae ordinis praedicatorum ».

suis porté à croire que ces deux parties sont indépendants ou plutôt que la seconde a été ajoutée après coup. En effet:

1° La correction de la langue est beaucoup plus grande dans la seconde partie que dans la première et cela est particulièrement sensible dans les remaniements D et T, ceux-ci en effet récrivent entièrement la première partie, au lieu qu'ils se bornent à copier la seconde — quand ils ne la résument pas.

2° Dans la première partie, écrite si l'on en croit les auteurs peu après la mort de la sainte par ses compagnes du couvent de sainte Catherine de Veszprem [1], la sainte n'est jamais désigné que par l'épithète de *domina* comme il convient à un personnage mort depuis peu et dont l'Eglise n'a pas encore reconnu le culte; dans la seconde partie au contraire l'épithète de bienheureuse, *beata*, est toujours accolé au nom de la sainte.

3° Dans la première partie, au paragraphe 12 il est question d'une prophétie de la sainte touchant l'invasion des Tartares, il est d'ailleurs assez difficile de savoir si cette prédiction s'est réalisée ou non; si elle l'est c'est depuis peu: cela nous place en 1241, date de la grande invasion mongole en Hongrie [2], ou aux environs de cette date; d'autre part, dans la seconde partie, au paragraphe 31, il est question d'un clerc du roi Etienne, or le seul souverain ayant porté ce nom en Hongrie depuis le début du XIIIe siècle, époque de la fondation du couvent de Veszprem [3], est Etienne IV qui regna de 1270 à 1272. Il n'est pas indiqué comme vivant mais plutôt semble-t-il comme un roi du temps passé, ceci nous met donc un peu après 1272, ce qui est difficilement conciliable avec ce que nous apprend le § 12.

[1] Veszprem, chef-lieu de comitat de la province de Hongrie, non loin du Platten See, siège d'un évêché.

[2] Lavisse et Rambaud, *Histoire Générale*, Paris, 1893, 8°, t. II, p. 574.

[3] Le couvent de sainte Catherine de Veszprem fut fondé entre 1221 et 1231. Cf. Mortier, *Histoire des maîtres généraux de l'Ordre des frères prêcheurs*, Paris, 1903, 8°, t. I, p. 295.

Il nous semble donc que l'on peut avancer avec quelque vraisemblance que les paragraphes 26 à 37 ont été composés postérieurement et ajoutés à la première partie de la légende ; peut-être même peut-on aller plus loin et faire encore une division dans la seconde partie. Le paragraphe 35 est évidemment une clausule finale et les paragraphes 36 et 37 ne s'expliquent que s'ils relatent des événements arrivés après la composition de cette seconde partie et dont le récit aura été ajouté après coup comme d'ailleurs la seconde partie l'avait été à la première.

Sur la date et le lieu de rédaction de la légende il y a peu à ajouter, l'allusion aux Tartares nous permet de situer la rédaction de la première partie aux environs de 1241, la mention d'Etienne IV nous donne pour la seconde partie un *terminus a quo* qui est la date de 1272. Il n'y a pas de raisons pour ne pas croire ce qui nous est dit au début de la légende, à savoir que celle-ci est l'œuvre des religieuses de sainte Catherine de Veszprem. La forme et le fond du texte justifient cette assertion.

Que nous apprend ce texte ? Peu de choses, et même on pourrait dire une seule chose, c'est que vraisemblablement la sainte a vécu antérieurement à l'invasion tartare de 1241. Dans ces conditions a-t-elle pu être la maitresse de Marguerite de Hongrie, fille du roi Bela IV qui regna de 1235 à 1270 ? Cela n'est pas impossible si la sainte est entrée au couvent au sortir du berceau, mais il est plus vraisemblable que cela n'eut pas lieu [1]. D'autre part dans la

[1] La *Vita* de frère Garin, *AA. SS.*, Jan., t. III, p. 516, la fait entrer au couvent à trois ans et six mois; en admettant que cela soit exact (et comment frère Garin qui écrivait près d'un siècle plus tard l'aurait-il su ?), il faudrait pour se servir de ce renseignement savoir en quelle année est née la bienheureuse Marguerite. L'invasion des Tartares menaçait quand elle naquit, nous dit-on, et c'est pour cela que ses parents la vouèrent à Dieu si les Tartares se retiraient. Ce qui arriva selon la légende mais ce qui n'arriva pas selon l'histoire, car le roi Bela IV vaincu par les envahisseurs sur les bords du Sajo en 1241 dut abandonner son royaume où il ne rentra que beaucoup plus tard. Le manque d'informa-

vie la plus ancienne de la bienheureuse Marguerite, celle composée en 1340 par le dominicain frère Garin [1], la bienheureuse Hélène n'est pas nommée, son nom n'apparait que dans la légende composée vers 1490 par Pierre Razan. Frère Garin parle seulement de la maîtresse de la bienheureuse Marguerite sans la nommer, l'eût il fait si cette maitresse avait été la bienheureuse Hélène, et d'autre part si on avait confié à celle-ci la fille du roi les religieuses de Veszprem eussent elles omis un détail qui mettait ainsi en relief la réputation de la sainte. Nous croyons plus sage de ne pas trancher la question et de dire que dans l'absence de renseignements il est impossible de savoir si la bienheureuse Hélène de Hongrie a été ou non la maitresse de la bienheureuse Marguerite encore que personnellement cela nous semble bien invraisemblable.

Une dernière question se pose; pourquoi l'oubli est-il tombé si rapidement sur la bienheureuse Hélène de Hongrie? Il est impossible de le savoir, c'est un des problèmes les plus obscurs qui se posent aux hagiographes que de comprendre pourquoi tel saint réussit et tel autre échoue. Succès de la légende, habileté des possesseurs du corps saint, tels sont les facteurs que nous pouvons saisir, mais ceux qui déterminent véritablement la gloire d'un saint, ceux-là nous en sommes encore à les chercher. Quoiqu'il en soit ce n'est pas sans une certaine mélancolie que l'on voit de gracieuses figures comme celles de la bienheureuse Hélène paraitre un instant dans le firmament hagiographique pour y briller d'un court et vif éclat et tomber ensuite dans l'obscurité la plus profonde, dans l'ombre d'une bibliothèque.

Rome, Avril 1913.

R. Fawtier.

tions de frère Garin sur ces faits importants nous porte à nous méfier de ce qu'il nous dit avec une telle précision sur des événements aussi minimes que l'âge de la bienheureuse Marguerite à son entrée au couvent.

[1] *Acta Sanctorum,* Januarii, t. III, pp. 516-525 (3e éd.).



Incipit legenda beatae Helenae de Ungaria monialis ordinis praedicatorum [1].

1. — Nos sorores sanctae Katherinae de Vesprimio referimus ea quae vidimus oculis nostris de domina Helena sorore nostra, quae cum ea simus conversatae multis annis. Habuit cicatrices in ambabus manibus et pedibus et pectore.

2. — Prima cicatrix fuit facta in nocte sancti Francisci in manu dextra, ipsa repugnante et dicente ad Dominum : « Domine non fiat istud, Domine non fiat istud ». Vocem ejus audivimus sed cui loquebatur non videbamus.

3. — Altera cicatrix facta est in die Apostolorum Petri et Pauli, in meridie. In cicatrice manus dextrae crevit filum aureum et crines et filum aureum cum tortura extendebatur in longum.

4. — Item vidimus crescere lilium cum floribus pulcherrimis et filo aureo frequenter quae non viderentur ab aliis effodiebat de manu qui flores diu collecti diu fuerunt apud nos post mortem suam.

5. — Item frequentissime rapiebatur et erat in extasi ad magnam horam. In eadem extasi vidimus corpus Domini in manu ejus et in ore. Et dum quadam die quaedam de nobis infirmata diu peteret dari sibi dictum corpus Domini et semel negaret, secundo dedit ei et statim recepit sanitatem quae usque hodie permansit in sanitate. Unde corpus Domini ad eam venit Deus scit ; hoc tantum scimus quod vidimus in manu ejus et in ore elevatione corporis dominici in missa. Dicebat tamen sorori cuidam quod illud corpus Domini veniebat de caelo. In nocte Assumptionis gloriosae Virginis, ipsa orante, in profunda nocte una etiam sorore vigilante, aliis dormientibus, subito sonus quidam et tinnitus auditus est et ipsa facta

[1] Les paragraphes se trouvent indiqués dans le manuscrits, nous les avons numérotés pour la commodité de la discussion qui précède.



est in extasi, et ecce quaedam crux aerea subito visa est in manu ejus dextra quae prius steterat in altari et dum vigilans soror alias sorores excitasse venerunt ad illam et viderunt crucem in manu ejus quam cum vellent de manu ejus auferre nulla ratione potuerunt. Sequenti mane fratres praedicatores qui ibi tunc erant non poterant auferre de manu ejus donec post meridiem ipsa orante recederet crux de manu ejus et in altari collocaretur. Dum haec agerentur magno conatu laborat removere de manu sua ne videretur ita quia etiam manum suam amputare voluerunt cum securi quia semper laborabat occultare signa etiam a suis sororibus. Dum quadam die post vesperas in capella oraret alia secum orante sorore, quaedam crux lignea quae adhuc est apud nos descendit de altari et venit ad eam et stetit coram ea in gradu, postea ad magnam horam reposita est in altari.

6. — Item dum quadam nocte sorores in tenebris canerent *Salve regina*, post completorium, propter defectum candelarum, ipsaque ad completorium venire non potuerat propter occupationes operis in quo frequenter se occupabat tam in serviciis quam in aliis operibus videlicet in preparatione coquinae et in incisione lignorum et aliorum similium, veniens ad *Salve regina* in tenebris, procidit orans ante altare in capella. Et ecce subito duae lucernae in altari accensae sunt igne divino, omnibus videntibus et mirantibus et gratias Deo agentibus.

7. — Haec miracula frequenter visa sunt. In die sancto Penthecostes, in meridie, dormientibus sororibus dum vellet venire ad capellam aliae duae secutae sunt eam volentes scire quid ageret. Quae cum capellam intrasset et se orationi dedisset ante altare quinque luminaria accensa sunt, tria extinxerunt duae per totum diem Penthecostes in nocte sequenti et die sequenti usque ad missam arserunt in quibus hoc miraculum accidit quia candelae ardentes non consumabantur. Haec ab omnibus ibi fidelibus concurrentibus visa sunt ubi tunc magnam hominum devotionem habebatur propter

miraculum et signi novitatem ita quia etiam cum processionibus multi venirent ad hoc spectaculum. Hoc miraculum fieri debuit in missa in die Penthecostes quod ipsa sciens et praesciens noluit venire ad missam nam praecedenti nocte rogabat: « Domine non fiat hoc, non fiat hoc ».

8. — Similiter factum est in meridie in festo sancti Marci.

9. — In nocte sanctae Katherinae, in prima nocte primo omni hoc miraculum visum est ita quia tantum lumen refulsit in capella quod multi viderunt in civitate lumen mirabile et hinc omni lucerna incensa est.

10. — Dum quaedam simplex soror primo de hiis miraculis dubitaret dixit ei domina Helena: « Veni mecum hac nocte in capellam et esto mecum per noctem ». Et dum in profunda nocte oraret, illuscescente die sancti Iohannis Evangelistae quae est tertio die Nativitatis Domini, subito lumen refulsit in capella et vidit in manu ejus duas lucernas accensas lumine divino et ante eam stantes duos viros in veste mirabili, unum in albis et alium in rubea cappa. Haec videns nimio timore perterrita est quae prius de ejus miraculis haesitabat.

11. — Iterum incensa est alia candela igne divino in die sancti Stephani regis quae dum interrogaretur quidnam hoc esset et quid significaretur incensio lucernae tali die dixit: « Orate ardentius ut Dominus donet filium regi ».

12. — Hoc miraculum frequenter visum fuit videlicet incensio candelarum. Dum timor Tartarorum cunctos invaderet dixit ei quaedam soror: « Quid faciemus, domina Helena, de Tartaris? ». Respondit: « Ego non videbo adventum eorum sed tu videbis ». Quae usque hodie perseverat.

13. — Spiritum etiam prophetiae creditur habuisse quia multa praedixit quae postea completa sunt. Dum quaedam soror inungeretur et jam de vita ejus desperassent et ipsa oraret pro moriente dixit ceteris sororibus: « Nolite timere non morietur hac vice sed

faceret poenitentiam suam quia si modo moriretur gravius puniretur vel potius damnaretur ». Quae postea resanata pluribus annis supervixit.

14. — Dum in festo sanctae Katherinae missarum sollemnia agerentur, in elevatione corporis dominici, imago beatae Virginis cum filio quae in altari stare consueverat venit ad fenestram quae erat in medio capellae et subito visa est eadem imago juxta eam quae imago postea visa est in manu ejus. Alia etiam vice dicta imago visa est in fenestra.

15. — Dum quidam clericus nomine Heyern graviter infirmaretur et mater ejusdem clerici ad eam venisset pro petenda oratione, post factam orationem nocte, sequenti die dixit: « Non potui obtinere salutem clerico quia magnum scelus fecerat in constupratione cujusdam virginis, sed obtinui sibi poenam purgatorii usque ad finem saeculi ». Qui clericus in eadem infirmitate, sicut praedixerat, cito mortuus est.

16. — Item dum quidam scolaris nomine Brictius diu langueret gravi infirmitate qui loqui non poterat prae vocis raucitudine, acceptum sanguinem de cicatrice posuerunt in aquam et dederunt infirmo bibere, qui in brevi optatam recepit sanitatem per merita Helenae famulae Dei.

17. — Item dum quaedam nobilis juvencula in gravi infirmitate amisso sensu ad eam duceretur, per ejus merita reddita est sanitati ita ut usque ad suam mortem in bono et optimo sensu permaneret. Et haec fuit uxor Rolandi palatini.

18. — In quadam pixide corpus Domini ostendit quatuor sororibus in mirabili forma. Quaedam ex eis vidit conversum in carnem rubeam et gloriosam; illud idem altera vidit ac si esset puerulus; aliae dominae viderunt similiter rubeum aliquantulum; et dicebat cuidam ex eis: « Hoc est corpus Domini quod consecratur per manum sacerdotis et delatum fuit ab angelis in caelis et nunc ab

eisdem reportatum est mihi ». Omnes reliquiae de altari veniebant ad eam scisso viatico etiam cum ipso viatico.

19. — Ipsa etiam orante auditus est cantus in aere angelicus et magnae suavitatis, frequentissime etiam audiverunt sanctos loquentes sibi et colloquentes cum ea de vita sua. Et portata fuit carta de vita ipsius quam nullo modo voluit presentare et rogabat sanctos: « Domine non fiat nec faciatis publicari aliquid de vita mea, praecipue de occulta poenitentia ». Litteras missas de caelo viderunt in manu sua quas nullo modo potuerunt auferre de manu sua. Et cum non nosset scientiam litterarum nisi ut cumque horas de beata Virgine frequentissime legebat psalterium et aliam noticiam litterarum non habuit.

20. — Item dum quadam vice in profunda nocte hiemis jacebat orans cum quibusdam sororibus apparuerunt sancti apud illam quos aliae non viderunt sed vocem audiverunt. Tunc dicebat illa de dolore quem habuit per cicatrices et portata fuit sibi nunc carta quam dicebant dari cuidam sorori, quod ipsa nullo modo concessit quam cum vellent duae sorores recipere de manu sua nullo modo potuerunt et tunc lumen magnum refulsit in domo et mirabilis odor remansit post discessum angelorum sanctorum qui cum ea loquebantur.

21. — Item cum quaedam ex sororibus quae tunc temporis habebat curam ovium monasterii afficeretur tristicia de morte cujusdam haedi quasi ex negligentia sua mortui, dicta Helena ipsam blande consolatam ipsum haedum qui per noctis spatium mortuus jacuerat suo tactu statim reddidit vivum et incolumem.

22. — Item in relatione cujusdam sororis antiquae et devotae compertum est quod cum quadam vice ad signandas plantulas vel semina dicta Helena virgas aridas fixisse inter ea sicut consuetudinis ejus erat occupari circa opera laboriosa, subito dictae virgae aridae folia viridia cum admiratione sororis quae huic jucundo in-

terfuit miraculo protulerunt, quod postquam advertit dicta Helena causa humilitatis conservandae adcurrens radicitus extrahebat.

23. — Item dum quadam vice in nocte Epiphaniae Domini post completorium solito more orationi morosius lumine materiali in capella deficiente sicut ex relatione sororis, quae tunc in ecclesia sola cum ea remanserat, didicimus, subito tectum capellae sicut eidem sorori videbatur apertum est et fugans tenebras ipsa capella lumine caelesti resplendunt, descendentesque quatuor viri splendidissimi ad ipsam orantem, oculos praedictae sororis immensitate lucis reverberabant, nec videre potuit quid ibi circa illam ageretur nisi quod, recedente lumine et tenebris redeuntibus, vocata ex nomine per dominam Helenam intellexit crucem ei in manum delatam cum qua etiam fere usque ad matutinas laborando vix tandem ut removeri possit obtinuit.

24. — Item in nocte purificationis beatae Virginis veniens dicta Helena circa secundam vigiliam noctis excitavit duas ex sororibus quibus secreta sua familiarius committere consueverat, eisdem comitantibus, intravit ecclesiam ubi cum prolixius orationi instaret, subito facta in extasi, toto corpore quasi exanimis corruit, ad quam occurrentes dictae sorores audiverunt ipsam quasi beatae Virgini conquerentem et postulante ab eadem ne signum quod sequenti die futurum erat super eam fieret conventu praesente. Quod vix precibus obtinuit ne autem omnino non fieret obtinere non potuit. Unde crastino die in pectore ejus circa orificium stomachi lilium mirifici candoris fuit exortum, sed ab eadem quantum profundius potuit fuit radicitus evulsum. Non enim aliqua signa circa se facta volebat publicare. Hoc autem lilium non solum cunctae sorores sed etiam seculares et ipse rex postea die servatum in argumentum veritatis videre meruerunt. Hoc etiam obmittendum non puto quod ordinante divina providentia quae occulto consilio omnia disponit in numero pondere et mensura omnis cicatricis corporis sui de quibus supra satis dictum est ante mortem ejus sunt clausae et sanatae.

25. — Imminente autem transitu ejus felicis animae nocte praecedente sororibus ad eam congregatis subito apertis oculis spiritualibus vidit Jesum consolatorem suum ad eam venisse ut eum cui jugiter inhaeserat praesentem agnosceret quem postmodum recedentem cum lacrymis querulis audientibus sororibus prosequebatur. Post mortem quoque ejus divina non defuerunt miracula.

26. — Nam quidam nomine Blasius, civis Vesprimiensis officio motu omnium membrorum destitutus a dicta beata Helena praemonitus ut ad sepulcrum ejus oraret usum membrorum recepit.

27. — Item Thomas sacerdos, vir religiosus, ejusdem monasterii sanctae Katherinae procurator et capellanus, in pedibus et manibus ac lingua paralysi percussus, ad sepulcrum ejusdem viginis orans curatus est.

28. — Item quaedam juvencula habens ma... (*lacune du manuscrit*) arrepta a daemonio cum ad ejus sepulcrum fuisset adducta, liberata est.

29. — Cum autem crebrescentibus miraculis praedictas sorores devotione accensae cum suis capellanis voluissent statum corporis ejus explorare deliberaverunt sepulcrum ejus aperire maxime suadente quadam sorore sanctae vitae et dicente quod terra corpus ejus sanctitatem ipsius venerans non tangeret.

30. — Cum igitur apertus fuisset loculus tanta subito odoris fragrantia et diversitas cunctos ibi existentes perfudit ut ex ipsa mirifici odoris suavitate tanquam liliorum, rosarum, thuris et aliorum aromatorum ejus sincerissimam integritatem caritatis ardorem, orationis infatigabilem instantiam, et si testes deessent signa praedicarent qui quidem odor non solum ipsum claustrum sed etiam totam vicinam monasterii cum admiratione omni suavissime replevit. Probatum est etiam experimento, quod dicta soror praedixerat quia inventa est terra ex omni parte se supra sanctum corpus virginis ad mensuram cubiti virilis manus elevasse. Cumque sacerdos qui praesens huic negotio interfuit ex fervore devotionis per parvum

foramine quod primo fuit apertum manum misisset in sepulcrum ut tactu illius sanctissimi corporis suae devotioni satisfacere potuisset casu duos digitos in lateris cicatrices profundius immersit quos extrahens in eis stellam olei odoris suavissimi abundantius perfluente omnibus circumstantibus praesentavit. In cujus etiam corpore hoc apparuit miraculum, quod cum quaedam sorores aliquas ibi portiunculas evellendo ex devotione rapere conarentur et ipsa particula vix a corpore divisa et locus avulsionis sanguine recenti rubere videbatur cum tamen ab obitu ejusdem circiter XVII anni fuissent elapsi.

31. — Item quidam clericus nobilis, amissa gratia domini sui regis scilicet Stefani ab eodem damnatus exilio, cum se videret humano destitutum auxilio, ad patrocinium beatae Helenae confugiens ad sepulcrum ejus orando cum fideli devotione se et suum negotium eidem in spe obtinendi commisit. Nocte igitur subsecuta cum se dictus clericus sopori dedisset visa est ei astare beata Helena qui sibi gratiam domini sui reddituram in proximo promisit. Cumque in haec verba expergefactus, de visione consolatus, miraretur, et facto die sociis suis referret visionem, mox ut verba finivit nuncium regisse ad ipsum cum familiaritate invitantem cum gaudio recepit, gratias agens Deo et beatae Helenae quae suum negotium tam celeriter et efficaciter voluit promovere.

32. — Item quaedam mulier de villa Gnemeler, uxor cujusdam Pauli Giute, violentia incurvata quae tam dorsi quam coxae vincturas dividendo horridum aspiciendo monstrum ostendebat, ad sepulcrum ipsius adducta, trium dierum indutias ut in claustro monasterii et suffragium beatae Helenae imploraret a priorissa impetravit, quae infra paucos dies in opinatam et plenariam cum gratiarum actione recepit sanitatem.

33. — Item quaedam mulier vidua relicta Wendeg in tantum contractata quod de loco suo per se non posset moveri, sumpta fiducia et accensa devotione cum alias ut dictum est alienis manibus mo-

veretur ad sepulcrum sanctae virginis se traxit reptando, ubi plena sanitate recepta in domum suam cum gaudio remeavit.

34. — Item puer quidam nepos Andreae de Wigman, filius comitis Nicolai, per varias et graves infirmitates ad sepeliendum potius quam ad recuperandam sanitatem a parentibus ad ecclesiam sanctae Katherinae transmissus, infra decem dies per merita beatae Helenae speratam et integram recepit sanitatem.

35. — Haec autem pauca virtutum ejus insignia aliis pluribus per negligentiam oblivioni traditis in testimonium ejusdem sanctae virginis fideli relatione ad notitiam omnium fidelium pariter et aedificationem transmisimus.

36. — Item filia ejusdem comitis Nicolai adulta a daemonibus vexata pluribus diebus adducta est ad sepulcrum beatae Helenae virginis ubi cum esset amisso sensu et intellectu aliquibus diebus ita ut in faciem fratris spueret et clamaret ac se et alios discerpet et parentes per faciem, per merita beatae Helenae integerrimam recepit sanitatem et sicut eadem puella referente, et parentibus ejus nobis praesentibus didicimus, daemones ab ea in modum muscarum volitantium exierunt in similitudine earumdem muscarum in nocte Epiphaniae in eam intraverant.

37. — Item anno praeterito ante ascensionem Domini dum quidam adolescens contractus usu membrorum privatus non valens ambulare sed sicut serpens et se trahens manibus miserabiliter ad sepulcrum beatae Helenae pervenisset et prout poterat orasset, extentis pedibus et membris omnibus, subito resurgens, per merita beatae Helenae optatam recipiens curam, omnino sanus et currens nobis praesentibus restitutus est. De hujus infirmitate et contractione et sanitate quam recepit tota civitas Vesprimiensis reddit testimonium, qui etiam adhuc est in Vesprimio pelliparius. Deo gratias. Amen.

Explicit legenda beatae Helenae.



SERGE III ET JEAN XI

Les vies des papes, dans le *Liber pontificalis*, vont sans interruption de saint Pierre à Hadrien II; plus précisément, elles s'arrêtent à l'année 870. Depuis lors, jusqu'à la fin du XI[e] siècle, personne ne continua cette histoire. Tout ce qu'on trouve [1], ce sont de maigres catalogues, généralement restreints à des indications chronologiques, rarement complétés par de petits récits. Ceux-ci, quand il s'en rencontre, sont toujours de touche locale et authentique, partant fort précieux. La teneur des catalogues varie beaucoup, suivant les manuscrits; il est très difficile d'établir entre ces textes si divers un classement bien sûr. Dans mon édition du *Liber pontificalis*, je m'étais décidé, en désespoir de cause, à choisir l'un d'entre eux, celui qui servit au biographe anaclétiste Pandolfe, et à l'éditer seul, d'après un manuscrit daté de 1142, en lui adjoignant les plus notables variantes des autres. Je ne me dissimulais nullement ce qu'un tel procédé pouvait avoir de peu satisfaisant et j'espérais toujours que le dossier de cette affaire s'accroîtrait de quelques pièces propres à y jeter un peu plus de lumière.

En fait, la découverte, due au P. March, d'un nouveau texte du *Liber pontificalis* de Pandolfe, que nous ne connaissions que par le remaniement de Pierre-Guillaume, éclaire un peu plus le point d'arrivée de toute cette série de catalogues. D'autre part, M. Holder-Egger a publié, dans le *Neues Archiv* [2], un catalogue

[1] Sauf le fragment de vie d'Etienne V, qui ne comprend que la première année (885-886) de ce pontificat.

[2] T. XXVI, 1901, p. 548-555.

pontifical de la fin du XI[e] siècle, provenant du Mont-Cassin [1], qui m'était resté inconnu. Mais surtout, et antérieurement à ces découvertes, les recherches de M. I. Giorgi [2] sur les manuscrits du *Liber pontificalis* provenant de Farfa avaient ouvert la voie à de nouveaux classements.

M. Giorgi, qui a beaucoup travaillé sur les écritures de Farfa et possède à fond la paléographie tant de ce monastère que de la région voisine, estime que le manuscrit *Vaticanus* 3764, un des plus importants et le plus étendu de tous les exemplaires connus du *Liber pontificalis*, a été exécuté à Farfa. Jusqu'ici on le qualifiait de *codex Cavensis*, car c'est sûrement de la Cava dei Tirreni [3], où il était au XV[e] siècle qu'il a passé au Vatican. Le fait qu'il serait venu de Farfa à la Cava a son importance pour notre sujet, car ce manuscrit contient un catalogue pontifical, de Lando (913) à Grégoire VII [4].

[1] D'après les mss. *Mazarinaeus* 364 et *Berolinensis* 296. C'est sûrement de lui que dépend Léon d'Ostie (*L. P.*, t. II, p. XVII).

[2] *Archivio Rom. di st. patria*, t. XX, 1897, p. 247 et suiv.

[3] On ne sait quand et comment il y serait venu. M. Giorgi trouve une trace de relations spéciales entre Farfa et La Cava dans ce fait qu'un abbé de Farfa, mécontent de certains moines, les menaça de les envoyer *in Cavae exilium*. Mais est-il bien sûr qu'il s'agit ici de l'abbaye salernitaine et non pas plutôt de quelque localité de même nom, comme Cave, près de Palestrina?

[4] Deux autres mss. du *L. P.*, le *Vaticanus* 3761 et celui dont il reste des fragments dans les mss. *Vaticani* 296 et 766 ainsi que dans le *Palatinus* 1811, sont aussi attribués à Farfa par M. Giorgi, toujours d'après l'écriture, mais avec un peu de doute. De fait, ce serait beaucoup d'exemplaires du *L. P.* pour un seul monastère. Dans le deuxième des mss. (celui des fragments), on rencontre le nom de saint Laurent, écrit en majuscules un peu décorées. M. Giorgi, songeant au Laurent, premier fondateur de Farfa, voit là un indice de provenance. Mais le saint Laurent pour lequel on fait des frais d'écriture ornée est, dans le texte, le célèbre martyr romain, non le fondateur, assez obscur, de l'église à laquelle succéda le monastère de Farfa. Si ce détail prouve quelque chose pour la provenance du manuscrit, il conduirait plutôt à Tivoli, qui avait pour patron s. Laurent de Rome; ou à quelque autre église placée sous son vocable.

Un autre manuscrit, le *Casanatensis* 2010 (ancien n° B. v. 17), du XI[e] siècle, est indubitablement de Farfa, car il contient (f. 8-87) diverses compilations transcrites de la main même de Grégoire de Catino. La dernière est un abrégé du *Liber pontificalis* depuis Pélage II jusqu'à Pascal I. Après cette première partie, vient, d'une main antérieure à celle de Grégoire, un catalogue pontifical commençant à s. Pierre et se terminant, de première main, à Grégoire VII, dont les années, mois et jours sont indiqués. Une seconde main a continué jusqu'à Pascal II, pour lequel, cependant, il n'y a aucun chiffre, signe que cette seconde main est du temps de ce pape (1099-1118). Suivent d'autres écritures, elles aussi d'une main antérieure à Grégoire de Catino, et vraisemblablement de celle-là même qui transcrivit le catalogue jusqu'à Grégoire VII.

J'avais signalé ce manuscrit [1] sans y attacher beaucoup d'importance et sans noter que Grégoire de Catino paraît bien s'en être inspiré pour sa Chronique, ce qui m'aurait permis de le rapporter à Farfa. Je suis heureux que M. Giorgi y ait vu plus clair que moi. Toutefois je ne saurais accepter le système qu'il propose sur le rôle de ce manuscrit dans la tradition paléographique du catalogue pontifical, entre Jean VIII et Grégoire VII. Comme je vois que ce système est adopté par d'autres [2] et qu'on en tire des conséquences historiques, j'ai le devoir de dire pourquoi je ne puis m'y rallier.

* * *

Quand, vers 870, se fut interrompu l'usage ancien d'écrire les vies des papes, on ne renonça pas pour cela à conserver par écrit les éléments les plus indispensables de la chronologie pontificale. Si l'on ne continua plus la série des vies, au moins continua-t-on le catalogue où était consignée la succession des pontifes avec la

[1] *L. P.*, t., I, p CCIV; t. II, p. XVII.

[2] P. Fedele, *Archiv. Rom. di st. patria,* t. XXXIII, 1910, p. 227 et suiv.

durée de chacun d'eux. Des textes de ce genre, prolongés jusqu'à Anastase III († 913)[1] et Jean X (914-928), se rencontrent dans les manuscrits. Flodoard en a connu un[2] qui allait un peu plus loin, jusqu'à Etienne VII († 931). Plus tard les documents de ce genre vont en se multipliant. Comme il était naturel, les possesseurs de ces catalogues ne se privaient pas d'y ajouter çà et là quelques notes sur les faits venus à leur connaissance; c'est déjà le cas pour la Chronique du Mont-Cassin, arrêtée au temps de Jean X (914-928). D'autres s'attachaient à donner systématiquement des indications d'ordre déterminé. L'archevêque de Cantorbéry Sigeric rapporta de Rome, en 990, un fragment de catalogue[3] pontifical commençant à Jean X, où, pour chaque pape, est marquée la situation ecclésiastique qu'il occupait avant son élection. Ce n'est pas le seul document par lequel nous soient parvenus des renseignements de cette nature. D'autres enfin, les yeux fixés sur le début des anciennes notices du livre pontifical, marquaient régulièrement, à la suite du nom du pape, sa nationalité et le nom de son père. Toutes ces indications, malaisées à retenir et à classer chronologiquement sans le secours de l'écriture, ont dû être déposées dans les catalogues par des contemporains. Puis les diverses rédactions ont été combinées entre elles; de là des textes composites: à vrai dire, ceux qui sont venus jusqu'à nous paraissent être tous dans ce cas, suivant une proportion plus ou moins grande.

Etablir un classement entre ces diverses rédactions est chose très difficile. Je vais pourtant m'y essayer, en traçant au moins quelques lignes de démarcation. Et tout d'abord je présenterai les catalogues où la patrie et le père du pape sont marqués régulièrement.

[1] *Parisinus* 5143; *Chronicon Cassinense* (*L. P.*, t. I, p. CXCVI; t. II, p. XIII).

[2] *L. P.*, t. II, p. XI.

[3] *Ibid.*, p. XV.

1° Le catalogue du *Casanatensis* ci-dessus indiqué [1]. L'ordonnance réduite au type *N*, *natione N*, *ex patre N*, *sedit ann ... m ... d ...* y est observée depuis saint Pierre, d'après un manuscrit du livre pontifical. Dans ce manuscrit Anicet précédait Pie, Pontien venait après Antéros. Mais on n'y trouvait pas la leçon *Lucius natione Tuscus, de civitate Luca, ex patre Lucino* [2], caractéristique des manuscrits E. Il n'a donc pas été dressé d'après le manuscrit *Vaticanus* 3764, lequel pourrait aussi avoir été exécuté à Farfa. Pour la partie postérieure au livre pontifical, je relève une leçon, *Formosus, natione Portuense*, inexacte, car Formose était de Rome et non de Porto; cette leçon semble bien dériver, par correction, d'une leçon *episcopus Portuensis*, laquelle se rencontre en certains manuscrits d'un autre type.

2° Le *Vaticanus* 3764, célèbre exemplaire du *Liber pontificalis*. Avant le texte de celui-ci, il contient, entre autres pièces, un catalogue pontifical qui commence à Lando (913) [3] et se termine, comme celui du *Casanatensis*, à Grégoire VII. La rédaction est, par rapport à celle de ce dernier, notablement abrégée; mais c'est la même au fond. Je ne crois pas que les manuscrits dérivent l'un de l'autre, car le *Vaticanus* contient, surtout vers la fin, diverses choses qui ne figurent pas dans le *Casanatensis* [4].

[1] Publié intégralement par M. I. Giorgi, *Archivio Romano di st. patria*, t. XX, 1897, p. 295 et suiv.

[2] Au lieu de *Lucius, natione Romanus, ex patre Purphirio.*

[3] Ce début est assez extraordinaire. Peut-être convient-il de rappeler ici qu'un manuscrit très postérieur, mais très apparenté au *Vaticanus*, le *Parisinus* 5143, présente, après la vie d'Hadrien II, un catalogue (*L. P.*, t. I, p. CXCVI) avec noms et chiffres, depuis Jean VIII jusqu'à Anastase III. Celui-ci étant le prédécesseur immédiat de Lando, les deux catalogues se rejoignent exactement. Toutefois ils ne sont pas du même type.

[4] Jean XVI: *Johannes natione Grecus sedit annos X;* Silvestre II: *ex patre Agilberto:* Serge IV: *qui vocatur Os porci;* Jean XIX: *frater Alberici maioris;* Benoît IX: *ex patre Alberico;* Grégoire VI: *qui vocatur Gratianus;* Clément II: *qui vocatur Suigerius;* Damase II: *qui vocatur Poppo;* Léon IX: *qui vocatus est Brunus;* Victor II: *qui vocatur Gebear-*

3° Le *Liber pontificalis* de Pandolfe. Ce recueil, constitué à Rome sous Pascal II, puis prolongé jusqu'à Honorius II († 1130) inclusivement, nous est connu par deux remaniements qu'en firent peu après deux moines languedociens, Pierre-Guillaume, de Saint-Gilles, et un autre, dont nous ne connaissons pas le nom, de l'abbaye de Psalmodi [1]. Pour la partie qui nous occupe, le texte de Pandolfe est sensiblement le même que celui du *Casanatensis.* Il y a cependant quelques différences: Pandolfe a en propre les notes suivantes:

1. à Etienne V: *A morte sancti Gregorii papae usque ad hunc Stephanum sunt anni CCLXIIII menses II.*

2. à Etienne VI: *Huius tempore ecclesia Lateranensis ab altari usque ad portas cecidit.*

3. à Serge III: *a) Hic ecclesiam Lateranensem a solo reedificavit* (Psalm.).

b) Hic basilicam sancti Iohannis quae appellatur Constantinia, quae temporibus domni Stephani papae ceciderat, a solo reedificavit et diversis donis et ornamentis ditavit, sicut ex utraque parte parietum litteris exaratum usque hodie legi potest ante columpnas aereas quae sunt coram altari (P. Guill.).

Le texte de Psalmodi paraît être ici une réduction de l'autre.

4. à Jean XII: *Hic fuit tempore primi Ottonis regis et imperatoris primi Germanorum.*

4° Le catalogue inséré dans la Chronique de Saint-Vincent du Vulturne [2]. Ce catalogue commence à saint Pierre et finit à Hono-

dus... et cessavit episcopatum dies VIII; Etienne IX: *qui vocatur Fredericus... et cessavit episcopatum dies XI;* Nicolas II: *qui vocatur Girardus;* Alexandre II: *qui vocatur Anselmus;* Grégoire VII: *qui vocatur Ildebrandus.* Noter aussi, dans la partie antérieure, Benoît V placé avant Léon VIII; les mots *ideo dictum est iste XIIII,* joints à la note sur Jean XIII; l'intercalation *Johannes menses IIII* après Jean XIV; la leçon *Sardonum* pour *Saxonum,* à Grégoire V.

[1] Je dois cette indication au P. March, avec la communication du texte de son manuscrit pour la partie relative à la discussion présente, soit de Jean VIII jusqu'à Grégoire VII.

[2] Muratori, *Script.,* I², p. 336 et suiv.

rius II (1124-30). C'est, jusqu'à Grégoire II au moins, un abrégé très succinct du *Liber pontificalis.* Au delà des limites de celui-ci, on a fait usage d'un texte analogue à celui des trois manuscrits précédents, mais on l'a complété par des dates de l'incarnation et de l'indiction, ainsi que par quelques notes historiques, relatives surtout au monastère du Vulturne et par quelques indications de sépulture [1]. Comme les catalogues précédents il marque régulièrement la nationalité, mais il omet le père. Celui-ci n'est indiqué qu'une seule fois, pour Jean XI, et avec la formule *Iste fuit filius Sergii papae.* On trouve aussi à Christophe la note *Iste eiectus est de papatu et monachus factus est.*

5° Ces deux notes figurent aussi dans un catalogue du Mont-Cassin, publié par M. Holder-Egger [2] et par le P. Bruno Albers [3]. Ce catalogue, jusqu'à Léon VIII inclusivement, ne contient, sauf ces deux notes, que les chiffres de durée. La présence des deux notes ne suffirait pas à le rapprocher des textes précédents, si, en ce qui regarde les chiffres, il ne se rattachait nettement à la rédaction A. Ces chiffres sont donnés jusqu'à Alexandre II inclusivement, ce qui suppose une rédaction du temps de Grégoire VII.

6° Dans ces cinq textes le catalogue est prolongé au moins jusqu'à Grégoire VII. Il y en a sûrement eu de plus anciens. Tel est celui qui est entré dans le catalogue d'Augsbourg [4]. Le dernier pape inscrit sur ce catalogue est Anastase IV (1153-54); mais de ce pape et de ses cinq prédécesseurs, on ne donne que les noms; le

[1] Les mots *sepultus ad s. Petrum* se rencontrent à propos de Hadrien II, Jean VIII, Marin, Etienne V, Formose, Boniface VI, Etienne VI, Jean IX, Benoît IV, Etienne VIII, Benoît VI. On trouve aussi, pour Gélase II, l'indication du monastère de Saint-Pierre de Cluny.

[2] *Neues Archiv,* t. XXVI, 1901, p. 553, d'après deux mss., l'un de Paris (*Mazarine* 364), l'autre de Berlin (*Lat.,* in-4°, n. 296).

[3] *Römische Quartalschrift,* t. XV, 1901, p. 105, d'après l'*Urbinas* 585.

[4] *Hannoveranus* I, 9, ms. qui provient des SS. Udalric et Afra, d'Augsbourg. Il fut écrit sous Alexandre III, entre 1165 et 1167. Publié par Eccard, *Corpus historicum medii aevi,* t. II, p. 1638.

dernier dont on marque la durée est Calixte II (1119-24); on la marque, mais seule, depuis Victor II (1055-57). Au dessus, il y a régulièrement, outre la durée, de petites notes, mais qui, jusqu'à un certain point, en remontant, n'ont rien à voir avec notre catalogue. Le dernier pape pour lequel on trouve une coïncidence entre notre catalogue et celui d'Augsbourg, c'est Jean XIV (983-4), peut-être Jean XV (985-96). Au dessus, l'identité est parfaite, ou tout au moins la dépendance manifeste.

Ce catalogue se rattache à un abrégé du *Liber pontificalis*, depuis saint Pierre. Un feuillet du manuscrit ayant disparu entre Agathon et Eugène II, il n'est pas possible de savoir où finissaient les emprunts au *Liber pontificalis*, où commençait le simple catalogue. Les premiers allaient au moins jusqu'à Agathon, le second partait au moins d'Eugène II, à partir duquel, jusqu'à Jean XV, on trouve toujours ce type de rédaction : *N*, *natione N*, *ex patre N*, *sedit* etc., et, de temps à autre les mêmes notes que dans le *Casanatensis* [1].

Bien que le catalogue d'Augsbourg ait été exécuté matériellement au XII[e] siècle, les observations que nous venons de faire sur sa rédaction et ses sources établissent, à n'en pas douter, qu'il dépend d'un catalogue romain tout à fait semblable [2] à celui du *Farfensis* et des autres manuscrits ci-dessus décrits, mais n'atteignant même pas la fin du X[e] siècle. Ceci seul suffirait à prouver qu'on ne saurait faire dériver du *Farfensis* tous les textes de ce catalogue. Et c'est ce qui va devenir encore plus clair quand nous aurons fait entrer en ligne de compte les catalogues du deuxième type B.

[1] D'un texte semblable à celui de l'*Augiensis* dérive l'*Historia Romanorum pontificum* publiée par Pez, *Thesaurus Anecdotorum*, t. I^3, p. 327 et suiv., d'après un manuscrit de l'abbaye de Zwettl en Autriche. Ici la série des papes se prolonge jusqu'à Célestin III et à l'année 1191.

[2] Noter cependant à Etienne VI les indications *episcopo Campaniae* et *qui postea monachus factus est* qui proviennent d'un manuscrit de l'autre type, et l'usage fait, dans la notice de Jean XIII, du passage *Mortuo vero*, de même provenance.

Ceux-ci se bornent généralement à marquer la durée du pontificat. Ici une question se pose. Ce laconisme est-il l'indice d'une première rédaction, dont le texte A ne serait qu'un développement? Ou bien, au contraire, le texte B ne serait-il qu'un abrégé du texte A? *A priori* les deux hypothèses sont également admissibles. En effet, au temps que nous considérons, il y avait en circulation non seulement des *Libri pontificales* complets ou peu abrégés, où chaque pape avait sa notice commençant par la formule *N*, *natione N*, etc., mais aussi des catalogues réduits aux indications chronologiques. Autant que le texte à continuer put influer, par sa rédaction, sur la continuation dont il était l'objet, il y avait autant de chance pour que la continuation prît une forme ou l'autre.

Les notes spéciales à cette catégorie de manuscrits sont, dans l'ordre chronologique:

1. à Formose: *episcopus Portuensis* (Paris 5140 [1], Hermann), Sur la leçon *natione Portuensis* de la rédaction A, v. ci-dessus, p. 29.

2. à Etienne VI: *episcopus Campaniae* (P. 5140, Hermann, Est., Vat. 1340, *Aug.*).

3. à Etienne VI: *qui postmodum monachus factus est* (P. 5140, Est., Vat. 1340, Amiat., *Aug.*).

4. à Romanus: *presbyter tituli s. Petri ad vincula* (Laur., Est., Vat. 1340).

5. à Léon V: *presbyter forensis,* dans le texte (Laur., P. 5140, Hermann, Est., Vat. 1340). La rédaction A donne, en dehors du texte: *Iste forensis fuit.*

6. à Christophe: *presbyter cardinalis tituli Damasi* (Laur. Hermann, Est., Vat. 1340).

[1] Les manuscrits indiqués sont ceux qui vont être énumérés comme appartenant à la catégorie B, sauf le *Aug.*, qui a déjà figuré parmi les mss. A.

7. à Serge III: *natione Romanus, ex patre Benedicto* (Laur., Vat. 1340), comme A, par extraordinaire, ces indications étant régulièrement absentes des catalogues B.

8. à Lando: *et cessavit episcopatus dies XXXVI* (Laur., Vat. 1340, Vat. 629).

Telles sont les variantes pour la partie du catalogue qui va de Formose à Agapit II. Mais la classification qui s'en déduit est suggérée aussi par une autre différence, celle-ci beaucoup plus considérable, qui se présente à la fin de la notice relativement étendue, du pape Jean XII, successeur d'Agapit. Dans les manuscrits de la classe A le récit s'arrête au moment où l'empereur Otton, après avoir réinstallé Léon VIII, reprend le chemin de ses états, *in partibus Galliae secessit.* Les manuscrits de la classe B continuent par un assez long récit [1] de l'élection de Jean XIII après la mort de Léon VIII. Ce morceau fait corps avec ce qui précède, c'est-à dire avec la longue note sur la déposition de Jean XII et les troubles qui suivirent. Il peut être daté avec précision, car, d'une part, il est postérieur à l'installation de Jean XIII (1er octobre 965), et, d'autre part, son auteur n'a pas eu connaissance de l'émeute devant laquelle, en décembre suivant, le nouveau pape fut contraint de se retirer. Il est donc de l'un des trois derniers mois de l'année 965.

Les catalogues A n'ont pas la moindre trace de ce passage, qui commence par les mots *Mortuo vero* et finit par *est pontifex consecratus;* il figure, au contraire, soit au complet, soit en partie, dans la plupart des catalogues [2] du type B, et n'y font défaut que quand leur texte est très abrégé.

Voici ces catalogues:

1° Le *Laurentianus* LXV, 35, du XIe siècle, provenant du Mont-Cassin [3]. Comme le manuscrit est mutilé au commencement, le

[1] Il est donné plus loin, p. 37; cf. *L. P.*, t. II, p. 247.
[2] *Laur.*, *Est.*, *Amiat.*, *Aug.*
[3] *L. P.*, t. II, p. XIV.

catalogue n'y commence qu'au n° CXII, *Romanus*. Il se termine, sans mutilation cette fois, à la fin de la note *Mortuo vero*, où est relaté l'avènement de Jean XIII. Ainsi le point d'arrêt est précisément à l'année 965. Il n'y a pas la moindre raison de supposer que le texte de ce manuscrit dérive d'un autre où le catalogue allait plus loin.

2° La Chronique d'Hermann de Reichenau (*Hermannus Contractus*) [1], qui, rédigée d'abord en 1048, fut continuée jusqu'à la mort de l'auteur, en 1054. Un catalogue des papes y est inséré, un catalogue du type B, mais seulement jusqu'à Jean XV (985-96). Au delà ce qu'Hermann dit des papes provient de sources étrangères au catalogue. Cette fois, non seulement les limites de l'emploi du catalogue, mais la date de l'ouvrage où il a été inséré s'opposent à ce qu'on le fasse descendre du *Farfensis*. Et ici il faut noter que tant le catalogue d'Hermann que celui d'Augsbourg proviennent d'un pays — le même, la Rhétie — situé au nord des Alpes. A la fin du X[e] siècle le catalogue romain, en des rédactions diverses, jouissait déjà de cette circulation lointaine.

3° Le *Parisinus* 5140 est, à en juger par l'écriture et par les limites du catalogue pontifical, du commencement du XI[e] siècle, plus précisément du temps de Silvestre II (999-1003). Il est fort succinct, pas assez cependant pour qu'on n'y relève pas quelques traits caractéristiques de notre type B.

4° Très succinct aussi est le *Vaticanus* 1340 [2]. Il s'arrête, de première main, à Anastase IV (1153-54); mais avant ce point de la série on reconnait d'autres arrêts, à Célestin II (1143-44) et à Victor III (1087).

5° L'*Amiatinus* 3 a aussi un arrêt à Victor III, mais d'abord il s'est terminé à Alexandre II († 1073), après lequel la durée du pontificat n'est plus marquée [3].

[1] *M. G. Scr.*, t. V, p. 108 et suiv.

[2] *Lib. pont.*, t. I, p. CCV; texte du catalogue dans Vignoli, t. I, cat. IV.

[3] *L. P.*, t. II, p. XVII. Texte du catalogue dans Bandini, *Biblioth. Leopoldin.*, t. I, p. 642.

6° L'*Estensis* H. 4. 6 (anciennement VI. F. 5). Ce manuscrit provient de la Pomposa [1]. Le catalogue s'y arrête à la neuvième année de Grégoire VII, laquelle prit fin le 29 juin 1082. Sa rédaction est, en général, conforme au type B; pourtant en deux endroits, à Formose et à Romain, il marque la nationalité du pape, conformément au type A [2]; il la marque encore une troisième fois. à Marin II, pour lequel même les manuscrits A n'ont aucune indication de ce genre. Il le dit originaire de Sinigaglia (*Gallosenensis*) [3]. Outre ce qu'il doit aux sources déjà mentionnées, il représente des sources spéciales; cela est évident, par exemple pour Benoît VI: il est seul à dire que ce pape était originaire *de regione VIII sub Capitolio* et à marquer certains autres détails. Il a, pour Grégoire V et Jean XVI, une rédaction spéciale. En somme nous avons affaire ici à un texte tout-à-fait composite [4].

Ainsi il y a eu deux rédactions, qui ont circulé parallèlement, non sans influer parfois l'une sur l'autre. Quelle est la plus ancienne? L'une des deux est elle vraiment originale? Questions difficiles à résoudre. On peut cependant émettre quelques vues sur la provenance et l'autorité du document.

Il est assez naturel de croire que ce catalogue, quelle qu'ait été sa rédaction originelle, fut constitué à Rome, où, depuis les premiers siècles de l'Eglise, la succession pontificale n'avait pas cessé d'être consignée en des écrits tenus à jour.

Le morceau sur Jean XII, qui fait corps avec le catalogue, est romain d'origine: cela saute aux yeux, me semble-t-il. Toutefois,

[1] Une photographie des pages contenant le catalogue pontifical a été gracieusement mise à ma disposition par le bibliothécaire de l'Estense, M. G. Fumagalli.

[2] *Romanus, nacione Galerae*... Pour Formose, il donne les deux leçons: *Formosus nacione Portuensis et eiusdem aecclesiae episcopus, ex patre Leone.*

[3] C'est peut-être une cacographie de *Gallisanus* (de Gallese).

[4] Le texte de l'*Estensis* est donné en appendice.

comme on a cru pouvoir en attribuer la rédaction aux moines de Farfa [1], je dois relever l'expression *in* (ou *ab*) *hac civitate Romana*, trois fois employée à propos des troubles qui assaillirent le pape impérial Léon VIII. Celui qui s'exprime ainsi est évidemment domicilié à Rome même, et non point dans un monastère relativement éloigné. Du reste, pas plus dans ce morceau que dans tout le reste du catalogue, il n'y a la plus légère allusion à Farfa, à ses moines et à ses revendications. Tout est de pensée romaine et de main romaine.

A l'égard de ce récit, les auteurs de catalogues ont eu des attitudes assez diverses. Certains le négligent absolument ou à peu près; d'autres en extraient quelques bribes. Ceux du type A, quand'ils l'ont au complet [2], ne vont pas, comme je l'ai dit plus haut, au delà du rétablissement de Léon VIII et au départ d'Otton pour les pays transalpins... *in partibus Galliae secessit.* Ceux du type B continuent en relatant la mort de Léon VIII, l'élection et la consécration de son successeur Jean XIII:

Mortuo [3] vero domno Leone, omnes Romani a minimo usque ad maximum, una concordia et uno consensu atque spontanea voluntate, elegerunt sibi domnum Iohannem, reverentissimum et pium episcopum sanctae Narniensis ecclesiae, bene doctum et honorifice eruditum de divinis et canonicis libris. Nam a cunabulis ad clericatus ordinem in Lateranensi palatio est ductus, et hostiarius, psalmista, lector, exorcista, acolitus, subdiaconus, diaconus, in eadem Romana ecclesia per distinctos ordines est ordinatus, et ita, Deo volente, legitime et canonice est pontifex consecratus.

[1] Giorgi, *l. c.*, p. 284 et suiv.

[2] Le *Cavensis* ne s'en sert pas pour Jean XII, mais seulement pour Léon VIII.

[3] Texte du *Laurentianus*. Voir ci-dessous, p. 60, celui de l'*Estensis*. Le ms. *Amiatinus* dérive d'un texte de ce genre. L'ensemble du morceau y est très abrégé; il se termine par les mots: *Quo* (Léon VIII) *defuncto, Romani omnes elegerunt Iohannem reverentissimum et pium episcopum.* Ceci seul suffirait à m'empêcher d'accepter le jugement de M. Giorgi (p. 286): « è evidentemente un compendio del *Farfense* ».



De ces deux formes, la plus étendue, celle qui comprend l'élection de Jean XIII, m'a toujours semblé la primitive. « Tout le morceau, ai-je dit [1], est de la même main, de quelqu'un qui écrivait après l'installation de Jean XIII (1er octobre 965), sans avoir le moindre veut de l'émeute qui éclata en décembre suivant et qui fut le début d'une série d'événements encore plus tragiques que ceux des années précédentes. L'auteur avait distribué son récit suivant l'ordre des faits, sans se préoccuper de répartir son texte en notices distinctes pour chacun des papes Jean XII, Léon VIII, Benoit V et Jean XIII. Plus tard, lorsque le catalogue fut continué et que l'on se préoccupa d'y agencer le petit récit de 965, le passage final sur l'avènement de Jean XIII parut interrompre l'ordonnance des notices; on le supprima, sans prendre la peine de le transporter un peu plus loin, en tête de la notice de Jean XIII lui-même [2]. Le *Laurentianus*, où le catalogue ne se prolonge pas au delà de ce morceau, nous le présente ainsi sous sa forme primitive ».

M. Giorgi est d'un avis contraire [3]. Il lui semble que le développement *Mortuo vero* a été ajouté après coup et que le récit primitif se terminait à *in partibus Galliae secessit*. Son argument est que le passage *Mortuo vero* est d'un latin beaucoup moins irrégulier, beaucoup moins influencé par les formes vulgaires que ne l'est la langue du récit qui précède et de ceux qui suivent. Il y a en effet quelque différence de style entre ce passage et les récits relatifs aux émeutes contre Léon VIII et Jean XIII et à leur répression. Mais c'est que le sujet est très différent. Dans ces derniers récits il s'agit de mouvements populaires, de combats, de sièges, de supplices: le narrateur s'inspire de la façon familière dont on parlait autour de lui. Mais que l'on prenne, dans le morceau considéré, le récit de l'élection de Léon VIII, c'est-à dire un récit de

1 *L. P.*, t. II, p. XIV.
2 Seul, le rédacteur du catalogue d'Augsbourg a eu cette idée.
3 *Archivio Rom. di st. patria*, t. XX, p. 286, note.

choses ecclésiastiques, parallèle à celui de l'élection de Jean XIII; on verra que, pour Léon VIII, non seulement il y a relativement peu d'incorrections, mais que le style est tout-à-fait semblable à celui du *Mortuo vero*... On trouve même des expressions identiques, empruntées évidemment au formulaire des protocoles d'élection.

Tunc *omnes Romani, uno consensu et una* voluntate, clerici atque laici, rogaverunt imperatorem ut sanctae matri Ecclesiae dignum pontificem et *pium* rectorem tribueret. Facta itaque postulatione atque petitione, universus populus talem a domno imperatore acceperunt responsum: « Eligite qui dignus sit, et ego libentissime eum vobis concedam ». Statimque a cunctis tam clericis quam laicis electus et expetitus est *domnus* Leo, vir venerabilis, protoscrinius summae sedis apostolicae, ex patre Iohanne..., vir strenuus et omni honestate praeclarus, et *consecraverunt* eum Romanum *pontificem*...

Ainsi la différence de style n'existe nullement. Il n'y a donc pas la moindre raison de détacher du morceau la finale sur l'élection de Jean XIII.

Il est bien possible que toute cette narration ait existé d'abord à part, sans rattachement aux catalogues, comme il en fut plus tard des fragments historiques connus sous le nom d'Annales romaines. Dans ces conditions, l'histoire de ce document serait à distinguer de celle des catalogues: le fragment Jean XII-Jean XIII n'aurait pas été rédigé comme suite à ceux-ci. Quoiqu'il en soit de ce détail, il est évident, jusqu'à preuve du contraire, preuve qui n'a pas été produite, que le catalogue antécédent et le fragment en question ont été rédigés à Rome, le fragment en 965, le catalogue successivement, à partir de la mort d'Hadrien II.

Après Jean XII le catalogue se continue dans les mêmes formes et avec les mêmes diversités. Certains exemplaires marquent la

patrie du pape et le plus souvent aussi son père [1]; d'autres omettent ces détails. En quelques endroits, assez rares, on trouve encore des notes contemporaines: d'abord à Jean XIII: le récit de l'expulsion et du retour de ce pape semble comme une continuation de l'histoire de Jean XII; puis à Benoit VI et Jean XIV, tous les deux victimes de l'intrus Boniface VII; enfin à Jean XV, où l'on rappelle que le clergé ne l'aimait pas, parce qu'il donnait tout à ses parents. Cette constatation n'a pas le même intérêt que les tragédies rappelées dans les notes précédentes; elle traduit évidemment des haines cléricales, romaines au sens strict du mot, et non point des préoccupations de moines. Avec Jean XV on arrive à l'année 996. Pourvu de ces notes, le catalogue romain, dans ses deux formes principales, trouva le chemin de l'Allemagne. Hermann de Reichenau, dans sa chronique écrite vers 1050, le suit jusqu'à Jean XV, mais pas au delà. Il en est de même du catalogue d'Augsbourg, qui même n'a pas la note relative à Jean XV [2].

Le catalogue d'Augsbourg appartenait, je l'ai dit, à la catégorie A. Il marque régulièrement la patrie et le père du pape, dans les mêmes termes que les manuscrits de Farfa, de la Cava et de Pandolfe. Toutefois, en trois endroits il présente aussi les caractéristiques spéciales de l'autre rédaction. A Etienne VI: « ex patre Iohanne presbytero *episcopo Campaniae... qui postea monachus factus est* ». A Jean XIII, il combine avec le texte attesté par les trois manuscrits ci-dessus indiqués le morceau *Mortuo vero* qui ne se rencontre dans aucun des trois [3].

[1] Le père est omis pour Benoît V, Jean XIV, Silvestre II, Jean XVII, Jean XVIII, Serge IV, Clément II, Damase II, Léon IX, Victor II, Nicolas II. Les manuscrits *Aug.* et *Est.* ont ici certaines leçons spéciales dérivées d'autres traditions.

[2] L'*Amiatinus* n'en dépend que pour Jean XIII, le *Vat.* 1340 que pour Jean XIV; mais ils sont tellement abrégés qu'on ne peut rien conclure de leur silence.

[3] Après Léon V il note: *Post quem, ut in quibusdam inveni;* puis vient Christophe. Ce *quibusdam* est singulier, car tous les catalogues s'accordent à faire succéder Christophe à Léon et même à dire de lui: *eiectus est et monachus factus.*

Ainsi les deux types de rédaction étaient non seulement représentés, mais déjà combinés en des textes où la série des papes ne dépassait pas le Xe siècle.

De tous ces rapprochements et de toutes ces discussions, il résulte, je crois :

1° que le catalogue pontifical a été constitué régulièrement depuis Jean VIII, sous deux formes différentes, l'une comportant des indications sur le lieu de naissance et le père de chaque pape, l'autre se bornant, sauf quelques notes isolées, aux chiffres d'années, mois et jours ;

2° que ces deux rédactions ont de bonne heure, dès le Xe siècle, influé l'une sur l'autre ;

3° qu'elles sont l'une et l'autre de main romaine, et non seulement elles, mais leurs continuations jusqu'à Grégoire VII, y compris les notes, plus ou moins étendues, qui s'y rencontrent depuis Jean XII ;

4° qu'aucun trait, si faible qu'il soit, n'autorise à croire que ces textes ont été rédigés à Farfa ;

5° que si deux manuscrits où ce catalogue figure peuvent être rapportés à Farfa, l'un avec certitude, l'autre avec probabilité, d'abord ils ne dérivent pas l'un de l'autre et supposent un ancêtre commun ; ensuite, il y en a d'autres, tant d'une forme que de l'autre, qui, sûrement, ne proviennent pas d'eux.

Dans ces conditions, il convient, je crois, de faire abstraction de Farfa, et de reconnaître le caractère romain, exclusivement romain, de toute cette tradition.



Il est temps maintenant d'en venir au sujet indiqué dans le titre de ce mémoire. Ce sujet est un de ceux qui ont été abordés et, on doit le dire, renouvelés par M. Fedele, dans ses remarquables études sur l'histoire de Rome au Xe siècle. On sait

qu'alors les conditions de la papauté furent orageuses et lamentables. On sait également que cette période est assez mal connue, à cause de la rareté des documents et de la passion violente dont quelques-uns d'entre eux sont inspirés. Liutprand de Crémone a raconté sur les Romains de ce temps-là diverses choses qui ont fort scandalisé le cardinal Baronius et bien d'autres historiens de l'Eglise. On a reconnu à la longue qu'il n'y a pas lieu de croire Liutprand sur parole, et que, sur un fond de vérité, il a brodé plus d'une historiette. Mais il ne ment pas toujours; si ce qu'il raconte de la liaison du pape Jean X avec Théodora résiste mal à la discussion critique, s'il lui est arrivé quelquefois de prendre un pape pour un autre [1], il a cependant enregistré plus d'un fait vrai, encore que scandaleux. C'est ainsi qu'il rapporte l'abominable jugement de Formose mort [2]. C'est ainsi qu'il parle peu avantageusement des mœurs de Marozie, personne que nous savons d'ailleurs avoir été médiocrement recommandable. Inutile de prolonger l'énumération. De ce qu'un détail désagréable n'a d'autre document que les récits de Liutprand, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il soit faux. Chaque cas doit être apprécié à part.

Après l'histoire des amours adultères de Théodora avec le pape Jean X et de la promotion scandaleuse de celui-ci, il n'en est pas de plus lamentable que celle des rapports de Marozie avec le pape Serge III. Liutprand en parle à deux reprises [3]. Est-ce à tort?

J'ai eu deux fois l'obligation d'étudier cette question assez répugnante : d'abord pour le commentaire du *Liber pontificalis*, puis pour mon livre *Les premiers temps de l'état pontifical*. En ce

[1] *Antapod.*, I, 29, 30; v. la note suivante.

[2] Il met l'événement au compte de Serge III au lieu d'Etienne VI, erreur assez légère, car ces deux personnages étaient du même bord, et contemporains.

[3] *Antapod.*, II, 48: Marotia ex papa Sergio... Iohannem (XI)... nefario genuit adulterio. III, 43: Marotiae filium, Iohannem nomine, quem ex Sergio papa meretrix ipsa genuerat, papam constituunt.

qui regarde Jean X et Théodora, j'avais écarté les historiettes de Liutprand ; pour Marozie et Serge III je n'avais pas cru possible d'en faire autant. C'est que, dans ce second cas, Liutprand n'est pas le seul témoin à charge; il y a aussi le catalogue pontifical, où se lit, à propos de Jean XI: *Iohannes, natione Romanus, ex patre Sergio papa, sedit*, etc. M. Fedele, qui a repris après moi toutes ces questions et les a éclairées de son érudition sûre et sage, a cru pouvoir se montrer plus indulgent pour Serge III et l'innocenter de ces rapports coupables. Voici comment il y est parvenu.

Comme moi, il se défie de Liutprand, crédule et mauvaise langue; comme moi, il reconnait que le témoignage du catalogue est d'un poids considérable, si vraiment nous y entendons une voix différente de celle de l'évêque de Crémone. Mais en est-il ainsi? M. Fedele croit pouvoir établir que ce catalogue dérive, pour le point en question, de l'*Antapodosis* de Liutprand et qu'ainsi il n'y a pas deux témoignages, mais un seul, et fort suspect. Voyons ses raisons.

Acceptant les idées de M. Giorgi, M. Fedele considère tous les catalogues comme dérivés du manuscrit de Farfa (*Casanatensis* 2010). D'autre part, les moines de Farfa sont connus pour leur hostilité au saint-siège; ils ont dû être portés à recueillir des calomnies sur les papes; troisièmement, il est avéré que, si les œuvres de Liutprand ont été peu répandues en Italie, on les avait à Farfa, car Grégoire de Catino s'en servit pour sa Chronique, compilée dans les premières années du XII[e] siècle. L'auteur du catalogue pontifical contenu dans le *Casanatensis* 2010 l'aura lu, lui aussi, et en aura tiré ce qu'il dit des origines paternelles de Jean XI. De là le *ex patre Sergio papa* des catalogues pontificaux.

Je crois avoir résumé fidèlement le raisonnement de M. Fedele. Je vais maintenant l'étudier dans ses détails.

Sa base est un fait de tradition paléographique. Tous les catalogues pontificaux italiens dérivent directement ou indirectement du

catalogue contenu dans le *Casanatensis* 2010 [1], manuscrit exécuté à Farfa vers 1085. Or cela, je crois, et j'ai dit plus haut pourquoi, est inadmissible. Les manuscrits allemands et le *Laurentianus*, sans parler du reste de la tradition paléographique, prouvent que diverses rédactions de ces catalogues, et notamment celle où les pères des papes sont indiqués régulièrement, sont antérieures, non seulement au *Casanatensis*, mais au XI[e] siècle, et qu'elles n'ont rien à voir avec Farfa.

Cette seule considération suffirait à mettre en question le système proposé. Du moment où il est démontré que les catalogues ne se ramènent pas tous au *Casanatensis* 2010, il est impossible de réduire l'assertion *ex patre Sergio papa* au seul témoignage de Liutprand; cette assertion reprend toute sa valeur. Loin d'être affaiblie par la suspicion qui s'applique légitimement à certains récits de l'évêque de Crémone, elle lui apporte une confirmation sérieuse. Ma tâche serait donc terminée. Toutefois je veux être plus rigoureux et, écartant un instant du débat les catalogues qui ne contiennent pas l'énonciation de la paternité de Jean XI, restreindre ma discussion à ceux qui l'expriment. Ces textes sont: 1° le catalogue d'Augsbourg, qui nous représente une rédaction du X[e] siècle; 2° le *Farfensis* (*Casan.* 2010); 3° le *Cavensis;* 4° le catalogue employé par Pandolfe. Outre ces quatre textes où la paternité est régulièrement indiquée et par la formule *ex patre N*, deux autres manuscrits, celui du *Chronicon Vulturnense* et celui de Mont-Cassin (Holder-Egger), qui omettent les paternités, notent celle-ci en marge: *Iste fuit filius Sergii papae.* Cette disposition singulière indique une parenté entre les deux derniers textes, et, de fait, une telle parenté est concevable, étant donnée la proximité et les rapports étroits des deux monastères du Vulturne et du Mont-Cassin. Or le catalogue du Mont-Cassin s'arrête à Alexandre II (incl.), tandis

[1] *Archivio Rom.*, t. XXXIII, 1910, p. 227.

que le *Farfensis* pousse jusqu'à Grégoire VII (incl.). Il ne peut donc pas en dépendre. On doit en dire autant du *Cavensis* et du texte de Pandolfe: ils contiennent l'un et l'autre des choses qui ne figurent pas dans le *Farfensis*. A plus forte raison en est-il de même du texte employé pour l'*Augustanus*, texte qui n'allait pas au delà du Xe siècle. Il est donc impossible de ramener toute cette tradition au manuscrit de Farfa. Celui-ci, comme les autres manuscrits de ce groupe, dépend d'une tradition antérieure; que cette tradition se soit formée à Farfa ou qu'elle y ait reçu une expression spéciale, c'est ce qui doit être établi, non par des arguments paléographiques, puisque, dans l'espèce, ils ne mènent à rien, mais par son contenu même. Or j'ai montré plus haut que rien dans ce catalogue et spécialement dans sa première partie, jusqu'à 965, n'indique le moins du monde une origine farfésienne; que tous les traits et toutes les vraisemblances sont en faveur d'une provenance romaine, exclusivement romaine.

En vain parle-t-on de l'animosité des moines de Farfa contre la famille d'Albéric. De cette animosité il n'y a pas la moindre trace dans les écrits de Hugues de Farfa, au commencement du XIe siècle, et de Grégoire de Catino, au siècle suivant. Le premier parle très avantageusement d'Albéric, à propos de la réforme introduite dans le monastère par le prince des Romains. Il mentionne aussi les papes Jean XII et Jean XIII, sans la moindre note défavorable [1]. Moins succinct, le récit de Grégoire de Catino rappelle les événements relatifs au couronnement d'Otton I et au renversement de Jean XII. Ici [2], il s'inspire manifestement des récits du catalogue pontifical. En d'autres endroits il suit l'*Antapodosis* de Liutprand, mais il a soin d'en éliminer les détails romanesques ou

[1] *Chronicon Farfense*, éd. Balzani, p. 39 et suiv.
[2] *L. c.*, p. 334.

choquants[1], notamment en ce qui concerne les rapports de Théodora avec le pape Jean X et le tempérament moral de Marozie. S'il mentionne Serge comme père de Jean XI[2], c'est sans observation malveillante. Ici, il ne dépend pas seulement de Liutprand; il a sous les yeux un catalogue pontifical où il trouve la confirmation de ce que rapportait l'évêque de Crémone. C'est en effet d'après ce catalogue qu'il a corrigé Liutprand en un point important. Liutprand donnait Jean XI comme le successeur de Jean X: Grégoire, s'inspirant du catalogue, remplace ici Jean X par Etienne VII.

Du reste, on ne voit pas très bien pourquoi les moines de Farfa auraient été tentés d'insister sur ces lamentables histoires. N'avaient-ils donc rien à se reprocher à eux-mêmes? Au temps où Marozie donnait de mauvais exemples à Rome, les abbés de Farfa pillaient à qui mieux mieux les biens du monastère, s'entre-empoisonnaient, résistaient à la réforme par des assassinats; leur progéniture se multipliait aux dépens de la morale publique, de l'honneur et des biens du monastère. Quant aux moines, ils suivaient l'exemple de leurs chefs. Ce n'est pas avec de telles poutres dans leurs propres yeux que les écrivains de la célèbre abbaye pouvaient être tentés de signaler des pailles dans ceux d'autrui.

Mais l'esprit de parti? L'hostilité traditionnelle du monastère impérial contre les représentants de l'église romaine? — Je sais que les moines, largement propriétaires en bien des contrées où le saint-siège l'était aussi, se plaignaient souvent des agents romains. Ceci est dans la nature des choses, et les documents ne manquent

[1] Comparer p. 241 avec Liutprand, *Antap.*, II, 47-48. Détails omis (je les mets en italique): Theodora, *scortum impudens*... duas habuit natas, Marotiam atque Theodoram, *sibi non solum aequales, verum etiam Veneris exercitio promptiores.* Harum Marotia... *nefario genuit adulterio,* et toute l'histoire, si peu édifiante, de la translation de Jean du siège de Ravenne à celui de Rome.

[2] Huius (Theodorae) filia, nomine Marotia, ex papa Sergio genuit filium nomine Iohannem, qui post Stephanum septimum Romanus pontifex efficitur.

pas sur ces rapports de mauvais voisinage. Mais que, au X[e] siècle et même au XI[e] avant l'intervention de Henri III dans les affaires pontificales, les moines de Farfa aient eu une attitude politiquement hostile au saint-siège, je ne le vois pas. Depuis la fin du XI[e] siècle ils se mêlèrent à la grande querelle et soutinrent les antipapes impériaux contre les papes légitimes [1]. Mais auparavant? mais au temps des Ottons? Je ne vois rien de semblable. D'ailleurs quoi? Ils soutinrent Guibert contre Grégoire VII et ses successeurs. Mais Guibert, devenu Clément III, se considérait bel et bien comme l'héritier des papes antérieurs. La réputation de Serge III ne lui était ni plus ni moins chère qu'à Grégoire VII ou à Urbain II. Pas plus que ceux-ci il n'aurait pu voir avec plaisir que l'on diffamât sans raison ses prédécesseurs du X[e] siècle.

On insiste en disant qu'après Jean XI il y a, dans le catalogue, trois papes dont le père n'est pas marqué; par suite il y aurait lieu de penser que celui de Jean XI n'y figurait pas primitivement et qu'il a été ajouté après coup. A cela je répondrai que le père de Jean XI figure réellement dans les manuscrits où on peut l'attendre, et que, si sa présence est en contraste avec le texte relatif aux trois papes qui suivent, elle est en parfait accord avec le texte relatif aux nombreux papes qui précèdent. Donc, rien à conclure.

Le silence en ce qui regarde ces trois papes, peut venir de ce que le rédacteur du catalogue ne connaissait pas leurs pères [2]. C'étaient des personnages d'assez faible relief. Mais Jean XI était le fils de Marozie, la sénatrice, la patricienne, la maîtresse de Rome. Qui pouvait ignorer sa généalogie? J'avoue que le silence, en un tel cas, me paraitrait presque aussi compromettant que la parole.

[1] Et encore! Leurs catalogues pontificaux contiennent-ils le nom de Clément III et des continuateurs de son schisme? Je n'y vois que ceux de Grégoire VII et de ses légitimes successeurs.

[2] J'ai relevé ci-dessus (p. 40, n. 1) une douzaine de cas, postérieurs à Jean XII, où le père du pape est semblablement omis.

Supposons que Jean XI eût pu passer pour le fils de l'un des maris de Marozie; comme ce furent de grands personnages, il aurait été indiqué ici. Ne nommer personne, alors que l'usage et la formule requéraient que l'on nommât quelqu'un, c'était laisser entendre qu'une paternité légitime ne pouvait être affirmée. Marozie épousa en dernières noces le roi Hugues, avant lui le marquis de Toscane Guy; ni l'un ni l'autre n'ont pu, vu l'âge de Jean XI, passer pour avoir été son père. Albéric de Spolète les avait précédés dans l'amour de la sénatrice. Faut-il le considérer, lui, comme un mari légitime? Cela ne fait pas de doute pour M. Fedele. Mais ma perversité est si grande que j'éprouve ici quelque hésitation.

Ecoutons d'abord Benoit de Saint-André, auteur contemporain. Suivant lui, le marquis de Spolète fut l'amant de Marozie, mais pas plus. Voici comment il présente la généalogie d'Albéric II: *Accepit* (Albéric I) *una de nobilibus Romani, cuius nomine superest, Theophilacti filia non quasi uxor sed in consuetudinem malignam. Genuit ex ea filium, ab amore patris Albericus nomen imposuit* [1]. Cependant, comme un peu plus bas [2], le même auteur donne Jean XII comme né d'Albéric II et d'une concubine, ce qui est faux, il y a lieu de se défier. Mais, d'autre part, pourquoi les enfants de Marozie et d'Albéric sont-ils, dans tous les documents, qualifiés d'enfants de Marozie, sans référence à leur père? En 933, Romain Lécapène, empereur de Constantinople, écrit [3] au pape Jean XI à propos d'un projet de mariage entre un de ses fils à lui, Romain, et une fille de Marozie. Pas la moindre mention du père de cette fiancée. Quelques années plus tard, Flodoard [4] qualifie Jean XI, en trois de ses ouvrages, de fils de la Patricia, de Marozie, et de frère du Patrice, c'est-à-dire d'Albéric II. Il nomme la mère, il nomme

[1] *M. G. Scr.*, t. III, p. 714.
[2] *Ibid.*, p. 717.
[3] Pitra, *Analecta novissima*, t. I, p. 475.
[4] Annales, a. 933; *Christi Triumphi*, XII, 7; *Hist. Rom.*, IV, 24.

le frère; pourquoi le père est-il passé sous silence? Un document de 945 [1] énumère trois fils de Marozie, *Marozze quondam Romanorum senatricis filii:* Albéric II, Serge, évêque de Nepi, Constantin; toujours pas mention du père.

Ce silence, rapproché de l'assertion du moine Benoît, a quelque chose d'inquiétant. Il est vrai que, suivant une ingénieuse explication de M. Fedele, Liutprand, oui Liutprand lui-même, aurait délivré un certificat de mariage à Albéric de Spolète, et cela précisément dans le texte où il parle des relations de Serge III avec Marozie: *Marotia ex papa Sergio... Iohannem qui post Iohannis Ravennatis obitum Romanae ecclesiae obtinuit dignitatem nefario genuit adulterio; ex Alberico autem marchione Albericum, qui nostro post tempore eiusdem Romanae urbis principatum sibi usurpavit.* M. Fedele conclut rigoureusement: l'adultère suppose un mari; si Marozie, d'après Liutprand, a commis un adultère avec le pape Serge, c'est qu'elle était mariée à un autre. Pour être mari trompé, il faut d'abord être mari: Albéric, ayant droit à l'adjectif, a droit aussi au substantif.

Ce raisonnement serait inattaquable si d'abord il n'y avait un pape dans l'affaire, un pape, c'est-à-dire un évêque, uni par un mariage mystique à l'église confiée à ses soins, et, dans l'espèce, à l'Eglise universelle. Les amours d'un tel personnage sont, au premier chef, des amours adultères; elles représentent une trahison sacrilège des droits de la sainte épouse. De plus, le terme *adulterium* a très souvent, dans la littérature ecclésiastique, le sens général de faute charnelle [2]. C'est ainsi que, dans le catalogue pontifical, il est dit de Jean XII: *Iste totam vitam... in adulterio et vanitate duxit.* Liutprand lui-même, rappelant les « adultères » reprochés à Jean XII, nomme comme ses complices, la veuve de

[1] Mittarelli, *Ann. Camaldulenses*, t. I, app., p. 40.
[2] Ducange le définit: *Stuprum seu quaevis fornicatio.* Voir les exemples allégués par lui.

Rainier; puis l'ancienne concubine de son père, Stephana; puis Anne, veuve aussi; enfin la nièce de celle-ci, toutes personnes non engagées dans les liens du mariage au temps considéré [1].

Ainsi, le terme d'adultère, employé par Liutprand à propos des rapports de Serge et de Marozie, ne prouve nullement que celle-ci fût mariée au temps où Jean XII fut conçu. Nous restons en présence de ces données: silence étonnant sur le père des autres enfants de Marozie; assertion nette du chroniqueur Benoit sur sa situation de concubine d'Albéric.

Il est bon de se rappeler les dates de cette histoire. Marozie, qui se remaria en 932, ne peut guère être née avant 892, 890 au plus tôt. Le pape Serge, sous-diacre sous Marin (882-4), devait avoir environ quarante ans quand il commença, en 904, son pontificat effectif; il mourut en 911.

Quant à Albéric, le chroniqueur Benoit ne parle de sa liaison avec Marozie qu'après avoir raconté la bataille du Garigliano (916). Si l'on s'en tient à cette chronologie, comme Albéric et Serge III auraient été successifs et non simultanés, la question d'adultère ne se pose même pas.

Mais est il donc possible que de tels scandales se soient produits dans le milieu romain le plus élevé ? Que le pape Serge, que la fille du fier et puissant Théophylacte, que le marquis Albéric, ce guerrier valeureux, se soient conduits ainsi, qu'ils aient à ce point bravé l'opinion des honnêtes gens, dont, assurément, la race n'était pas éteinte ? Non, ce n'est pas possible; mais bien d'autres choses impossibles se virent alors. On m'excusera d'en rappeler quelques-unes. Parmi les Romains qui vivaient aux abords de l'année 910, plusieurs se souvenaient de ce qu'on avait vu sous le pape Ha-

[1] De adulterio dixerunt (*les témoins, au concile de 963*) quod oculis non viderent sed certissime scirent viduam Rainerii et Stephanam patris sui concubinam et Annam viduam cum nepte sua abusum esse, etc. (*Hist. Ottonis*, c. 10).

drien II (868) : la femme et la fille du pontife, qui avait été marié dans sa jeunesse, enlevées brutalement, puis assassinées. Et ces forfaits étaient l'œuvre d'une grande famille romaine, commise par l'empereur Louis II à la tutelle de la papauté temporelle, comme l'étaient, pour leur propre compte, les Théophylacte. Le pape Jean VIII était mort assassiné (882). La basilique de Saint Pierre avait été le théâtre d'une agression, dont la victime, le supériste Grégoire, un des plus hauts dignitaires de la cour pontificale, avait été traîné sur les dalles, laissant partout des traces sanglantes. Sous Hadrien III (885) on avait vu promener dans les rues de Rome une grande dame toute nue, avec des gens par derrière, qui la fouettaient, d'ordre du pape. On avait vu Etienne VI faire déterrer et produire en jugement le cadavre de son prédécesseur Formose. Ce cadavre, après l'abominable et sacrilège audience, avait été jeté au Tibre. On avait vu, tout récemment, le pape Léon V arrêté, d'ordre d'un de ses prêtres qui lui contestait la papauté, et jeté au château Saint-Ange ; puis l'auteur de ce crime, Christophe, avait subi le même traitement au retour de Serge III. Enfin celui-ci, gêné par ses deux prisonniers, les avait fait passer dans l'autre monde. On avait vu jeter en prison ou chasser de Rome, pour cause de fidélité à la mémoire et aux ordinations de Formose, une partie du clergé romain ; des navires étaient venus de Naples s'amarrer au port de Rome, prêts à embarquer tout ce qui ne ferait pas soumission ; et l'on savait qu'à Naples ils devaient être livrés aux Sarrasins, ou jetés au fond des puits, avec des bêtes venimeuses [1].

Voilà ce qu'avaient vu, ce que voyaient, les contemporains. Ils savaient aussi qu'Albéric, le maître de Spolète et de Camerino, devait cette situation à un assassinat sacrilège ; qu'il avait tué son prédécesseur Guy, dont il etait le compère spirituel.

[1] Auxilius, *In def.*, c. 1.

En somme le monde romain d'alors, ecclésiastique ou laïque, ne devait pas s'effaroucher facilement. En ces tristes temps, un scandale de plus ou de moins n'était pas une affaire. Ah! s'il s'agissait des contemporains de saint Grégoire le Grand! Mais il ne s'agit que des contemporains d'Etienne VI et de Serge III, dont beaucoup le furent aussi de Jean XII et virent alors des choses encore plus fortes. Je ne crois pas que la main ait tremblé au clerc qui inscrivit au catalogue le nom de Jean XI: *Iohannes, natione Romanus, ex patre Sergio papa.* Un pape bâtard! Mais le roi de Germanie Arnulf l'était bien; cela n'avait pas empêché de le sacrer empereur; son fils Zwentibold, bâtard lui-aussi, avait reçu l'onction sainte comme roi de Lorraine.

Quant aux copistes subséquents, ils durent cesser bientôt d'y voir malice. Le *Liber pontificalis* et les catalogues par lesquels il se continuait, étaient remplis d'indications analogues: Félix III, *ex patre Felice presbitero de titulo Fasciolae;* Agapit, *ex patre Gordiano presbitero;* Silvère, *ex patre Hormisda episcopo Romano;* Deusdedit, *ex patre Stephano subdiacono;* Théodore, *ex patre Theodoro episcopo:* Hadrien II, *ex patre Talaro episcopo;* Marin, *ex patre Palumbo presbitero;* Boniface VI, *ex patre Adriano episcopo;* Etienne VI, *ex patre Iohanne presbitero.* Je sais bien que ces paternités, comme aussi celles, du même genre, que l'on relèverait sur les épitaphes pontificales, sont régulières; les unions d'où elles proviennent étant des mariages légitimes, contractés avant que le sujet ne fût entré dans les ordres, tandis qu'il ne peut en être de même pour Jean XI. Mais si, dans ce dernier cas, la paternité nous paraît irrégulière, c'est grâce à des rapprochements de textes et à des calculs critiques qui n'étaient point à la portée des copistes de la fin du X[e] siècle et des siècles suivants. Ils auront enregistré la paternité de Serge tout comme celle d'Hormisdas, sans seulement penser qu'elle fût en conflit avec la règle du célibat ecclésiastique. C'est au premier moment seulement, quand il y avait encore de la tra-

dition orale, que la chose a pu leur paraitre extraordinaire. Mais alors on voyait bien d'autres choses extraordinaires; ils ne virent, eux, aucun inconvénient à enregistrer ce détail.

Evidemment ils n'enregistraient que le bruit public, accrédité. Or on sait qu'il y a loin, en ce genre de choses, de ce que croit ou raconte le public à ce qui s'est réellement passé. Si Marozie pouvait être interrogée, ses souvenirs, à les supposer précis, seraient peut-être en conflit avec le bruit dont Liutprand et le catalogue se sont fait les échos. Tout ce qu'on peut dire c'est que nous avons ici l'opinion courante dans le clergé romain, au temps où ce catalogue a été prolongé jusqu'à Jean XI.

Un argument considérable à la décharge de Serge III se tirerait, suivant M. Fedele [1], du silence de ses adversaires les formosiens, dont nous avons de nombreux écrits. Mais d'abord ces adversaires, Auxilius, Vulgarius, l'auteur de l'*Invectiva in Romam*, s'il est différent des deux autres, ne traitent qu'une seule question, celle de la validité des ordinations de Formose. C'est à cet unique point de vue qu'ils envisagent les faits ecclésiastiques de l'histoire de Rome, depuis le pape Nicolas. S'ils parlent du concile cadavérique, c'est parce que cette horrible histoire se rattachait étroitement à leur sujet. Quant aux autres scènes lamentables, dont quelques-unes ont été rappelées ci-dessus, ils les connaissaient, car certaines d'entre-elles sont consignées dans la Chronique du Mont-Cassin [2], un monastère avec lequel ils étaient sûrement en rapport. Ils n'en ont pas parlé parce qu'ils n'avaient aucune raison d'en parler et qu'ils n'étaient point gens à relater sans nécessité des histoires défavorables au saint-siège. Leur sujet, leur argumentation, exigeait qu'ils se limitassent aux actes publics, officiels. Ils s'y limitèrent. Que le pape Serge se conduisit bien ou mal dans sa vie privée, cela ne faisait évidemment rien aux ordinations de Formose. Ce qui seul impor-

[1] *L. c.*, p. 234.
[2] *L. P.*, t. II, p. XIII.



tait, c'est son attitude extérieure, officielle, si contraire à la validité de ces ordinations.

Ainsi leur discussion doit se maintenir et se maintient en effet sur le terrain du droit canonique. Toutefois il n'est pas impossible d'y relever certaines allusions voilées, non sans doute au fait spécial de Marozie, mais en général à la mauvaise réputation du pape Serge. Auxilius, je dois le dire d'abord, n'est pas du tout convaincu que Serge soit un pape légitime; il pense que la chose serait à étudier dans un concile [1]. Les adversaires auxquels il répond, les apologistes de Serge, sont naturellement sûrs de sa légitimité; or, de la légitime possession de la « dignité apostolique », ils déduisent non pas encore l'impeccabilité du pape, mais la certitude où il est de ne pas manquer le paradis, quand même il gouvernerait mal et se conduirait mal, *etiam si secus quam oportet apostolatum sibi creditum amministrat et aliter quam decet in domo Dei conversetur* [2]. Auxilius, on le pense bien, ne goûte guère cette manière de voir et lui consacre une solide réfutation. Nous, nous avons le droit de trouver inquiétants et maladroits ces défenseurs qui éprouvent le besoin de déclarer que les sanctions, sinon les lois, de la morale, ne sont pas faites pour leur client. Si celui-ci avait été un modèle de vertu, ils ne se seraient pas montrés si précautionneux. A leurs allusions involontaires le parti adversaire fait écho, toujours, pourtant, en termes convenables. L'Eglise, dit Auxilius, est comme la lune avec ses phases; elle a des hauts et des bas; tantôt elle brille de l'éclat que jettent sur elles la doctrine et les vertus des pontifes, tantôt elle est offusquée pour un temps par leur mauvaise conduite: *nunc beatorum pontificum doctrina et salutiferis actibus clara refulget, nunc per reprobam vitam carnalium sacerdotum moresque sinistros velut interlunium ad tempus obscurari videtur* [3].

[1] *In def.*, II, 6.
[2] *Ibid.*, II, 3.
[3] *Ibid.*, II, 5.

Etant donnés le sens et les conditions de la controverse, on ne peut guère douter que ce discours ne s'applique à Serge III; ce n'est pas la seule pointe qui lui soit discrètement lancée par les défenseurs de Formose.

Mais encore une fois, on ne peut tirer de là qu'une chose, c'est que Serge III ne passait pas pour un modèle de vertu. Rien de tout cela n'éclaire le fait spécial de ses rapports avec Marozie.

Des faits de ce genre ne s'ébruitent pas immédiatement; pour eux la publicité commence obscurément, par des rumeurs d'antichambre, plus ou moins vagues. Ces rumeurs se colportent d'une oreille à l'autre; un certain temps est nécessaire pour qu'elles prennent de la consistance dans le public et s'imposent aux chroniqueurs.

Or les adversaires formosiens de Serge III ont presque tous écrit sous son pontificat, quelques-uns, très probablement, avant les faits sur lesquels on constate leur silence; en tout cas avant que ces faits aient pu atteindre la notoriété. La dernière de leurs compositions, l'*Invectiva in Romam*, publiée sous Jean X (914-928), ne peut être postérieure à l'année 915, car son auteur ne compte que trente ans depuis la mort de Jean VIII, arrivée en 882. Or, en 915, il ne pouvait guère être question, en dehors du gynécée de Théophylacte, de l'enfant à qui il était destiné de devenir, en 931, le pape Jean XI.

Je conclus donc que le silence des controversistes formosiens ne prouve absolument rien, dans la question présente, en faveur de Serge III. Je conclus ultérieurement qu'il est impossible d'écarter le témoignage des catalogues sur sa parenté trop directe avec son successeur Jean XI.

L. Duchesne.



APPENDICE

—

Catalogue de la Pomposa.

Le manuscrit H. 4, 6 (autrefois VI. F. 5) de la bibliothèque d'Este à Modène, venu là du célèbre monastère de la Pomposa, contient un *Liber pontificalis* interrompu dans la vie d'Hadrien I, et, à la suite, un catalogue pontifical prolongé jusqu'à la neuvième année de Grégoire VII (1082). Pour le *Liber pontificalis*, le texte de ce manuscrit peut être négligé et, de fait, ni Mommsen ni moi nous n'en avons tenu compte [1]. Le catalogue a plus de valeur. Dans le tome I de mon édition, j'avais promis de le publier; puis, je ne sais pourquoi, je n'ai pas tenu cette promesse. Je saisis l'occasion de le faire.

Il a été expliqué plus haut que ce catalogue présente un texte composite, où l'on distingue des éléments provenant des deux principaux types des catalogues du Xe siècle, et, de plus, des apports venus d'ailleurs. Arrêtée en 1082, du vivant de Grégoire VII, cette compilation ne saurait dépendre du manuscrit de Farfa, qui n'a été exécuté qu'après la mort de ce pape.

On y remarquera un certain nombre de synchronismes entre les papes et les empereurs. Toutes ces notes ne sont pas de première main. C'est le cas seulement pour les dernières, depuis Léon IX, inclusivement; quant aux autres, elles ont été ajoutées après coup, soit en marge, soit dans les blancs laissés par les alinéas. Ces dernières, je les ai mises entre crochets.

De seconde main aussi sont les passages ajoutés à l'article de Jean XIII et à celui de Benoit VI. Pour Jean XIII, on avait d'a-

[1] Duchesne, t. I, p. CXCIX; Mommsen, p. XCVII.

bord transcrit une sorte de résumé de la notice courante; puis, ce résumé paraissant insuffisant, on reproduisit en marge le texte intégral. Pour Benoît VI, le copiste avait d'abord écrit: *Benedictus diaconus de regione VIII sub Capitolio, ex patre Ildeprando monacho, ingressus est mense ianuario d. XVIIII, sedit ann. I m. VI d. Iste strangulatus est.* En ceci il suivait une tradition spéciale; les autres catalogues ne lui ont fourni ni *diaconus*, ni *de regione VIII sub Capitolio*, ni *monacho*, ni *ingressus est mense ian. d. XVIIII*. En revanche ils présentaient d'autres détails. Par la suite on ne crut pas devoir les négliger: ils furent repris en marge.

Les chiffres qui précèdent les noms des papes sont leurs n^os^ d'ordre dans la série des papes homonymes.

III. Leo, nacione Romanus, ex patre Azupio, sedit ann. XX m. X d. XVI.

IIII. Stephanus, nacione Romanus, ex patre Marino, sedit m. VI.

I. Pascalis, nacione Romanus, ex patre Bonoso, sedit ann. VII d. XVII.

I. Eugenius, nacione Romanus, sedit ann. IIII^or^.

I. Valentinus sedit dies quadraginta.

IIII. Gregorius, ex patre Iohanne, sedit ann. XVI.

II. Sergius, nacione Romanus, sedit ann. III.

IIII. Leo, nacione Romanus, ex patre Dualdo, sedit ann. VIII.

III. Benedictus, nacione Romanus, ex patre Petro, sedit ann. II m. VI d. VI.

I. Nicolaus, nacione Romanus, ex patre Theodoro, sedit ann. VIII d. VIIII.

II. Adrianus, nacione Romanus, ex patre Talaro episcopo, sedit ann. V.

I. Martinus [1], nacione Romanus, sedit ann. I m. III.

[1] Marin et Jean VIII sont intervertis.

VIII. Iohannes sedit ann. X d. II.

III. Adrianus, nacione Romanus, ex patre Benedicto, sedit ann. I m. IIII d. XIIII.

V. Stephanus, nacione Romanus, ex patre Adriano de Via Lata, sedit ann. VI.

I. Formosus, nacione Portuensis et eiusdem aecclesiae episcopus, ex patre Leone, sedit ann. IIII m. VII d. X.

VI. Bonifacius, nacione Romanus, sedit d. XV.

VI. Stephanus episcopus Campaniae sedit an. I m. III; qui postmodum monachus fuit.

Romanus, nacione Galerae, presbiter tituli sancti Petri ex vincula, sedit m. IIII.

II. Theodorus sedit d. XXVIIII.

VIIII. Iohannes sedit ann. II.

IIII. Benedictus sedit ann. III m. V.

IIII. Leo presbiter forensis sedit d. LVII.

V. Christoforus presbiter cardinalis tituli Damasi, sedit m. IIII; eiectus est et monachus factus est.

III. Sergius, nacione Romanus, ex patre Benedicto, sedit ann. VII m. III d. XVI.

III. Anastasius sedit ann. II m. II.

I. Lando sedit m. V et cessavit episcopatus d. XXXVI.

X. Iohannes sedit ann. XIIII m. II d. III.

V. Leo sedit m. VII.

VII. Stephanus sedit ann. II m. I d. XII.

XI. Iohannes sedit ann. IIII.

VI. Leo sedit ann. II m. VI d. X.

VIII. Stephanus sedit ann. III m. III d. XV.

Marinus Gallosenensis nacione sedit ann. III m. VI d. XIIII.

II. Agapitus sedit ann. X m. VII dies X.

XII. Iohannes de regione Via Lata; pater eius Albericus princeps Romanorum, sedit ann. VIIII m. IIII. Iste denique infelix,

quod sibi peius, totam vitam suam in adulterio et vanitate duxit. Cuius temporibus Otto imperator Romam veniens honorifice ab eo susceptus est. Cum quo ipse imperator multum decertans, sed ab errore et nequitia sua numquam potuit eum removere. Consilio namque ipse imperator cum suis fidelibus inito, Romam veniens quatenus idem protervus et sceleratus pontifex cum suis episcopis et archiepiscopis recordaret ut a tanta nequicia talique scelere resipisceret. Sed ipse iniquus statim ut de suo adventu audivit, Campaniam fugiens, ibique se in silvis et in montibus more bestiae latuit.

Tunc omnes Romani una voluntate et consensu rogaverunt eum clerici et laici ut sanctae matris ecclesiae dignum pontificem et pium rectorem tribueret. Facta itaque postulatio atque petitio universi populi, talem ab imperatore receperunt responsum : « Eligite qualis dignus sit et ego libentissime eum vobis concedo ». Statimque a cunctis tam clericis quam laicis electus est et expetitus domnus Leo vir venerabilis, protoscriniarius sanctae sedis apostolicae.

Iste Leo VIII, ex patre Iohanne protoscriniario, natione Romanus, de regione que vocatur Clivus Argentarii, vir strenuus et omni bonitate praeclarus; et consecraverunt eum Romanum pontificem per mensem decemb. in patriarchio Lateranensi. Hic fecit ordinationes in eodem mense, presbiteros VII diaconos II. Sedit ann. I m. III. Ipso denique vivente iniquum consilium a Romanis expertum est ut domnum Leonem foras eicerent et sceleratum illum qui in Campaniae partibus latitabat reducerent. Quod et factum est. Unde maxima fames et ingens persecutio in hac civitate devenit. Sed quia Dei opitulante clementia domnus Leo sanus et illesus ab civitate exivit et illuc ubi domnus imperator cum suo exercitu in partibus Spoleti erat advenit. Qui honorifice ab imperatore susceptus est. Statimque armat milites, munit custodias et contra Romanos insidias praeparabat. Qui veniens in Reatinam civitatem, Romani nuncii ante suam praesentiam venerunt, qui et mortem sceleratissimi

Iohannis nunciaverunt et de electione et consecratione Benedicti diaconi rogaverunt, sed nichil ab eo optinere potuerunt, talemque ab eo responsum acceperunt : « Quando dimisero ensem meum, tunc dimittam ut Leonem papam in cathedra sancti Petri non restituam ». Nuncii vero reversi ad suos sine consensu et voluntate domni imperatoris Benedictum idem diaconum IIII pontificem elegerunt. Quod audiens domnus imperator magis in furore et ira accensus ita exarsit ut undique circumvallaret civitatem Romanam; per diversas civitates opida atque castella coepit depredare, incendere atque vastare et funditus dissipare. In tantam itaque penuriam et captivitatem eam adduxit ut modius furfuris venundaretur XXX denariis. Quo angustati et afflicti Romani et tam pessimum malum ferre non valentes, innocentem Benedictum imperatori tradiderunt et domnum Leonem in Romanam et apostolicam sedem susceperunt, spondentes ei et domno imperatori super corpus beati Petri iterum sacramenta, et dimisit eis quanta et qualia ab eis perpessus est mala. Et ita domnus imperator ab hac civitate Romana in partes Galliae secessit.

Mortuo vero domno Leone omnes Romani a minimo usque ad maximum, una concordia et uno consensu atque spontanea voluntate elegerunt domnum Iohannem reverentissimum et pium episcopum sanctae Ravennatis aecclesiae, bene doctum et honorifice eruditum de divinis et canonicis libris. Nam a cunabulis in clericali ordine in Lateranensi palacio edoctus, hostiarius, lector, exorcista, acolitus, subdiaconus et diaconus in eadem Romana aecclesia per distinctos ordines est ordinatus, et ita Deo volente legitime et canonice pontifex est consecratus. [Hic fuit electus II anno regis Ottonis indictione VI].

V. Benedictus, nacione Romanus, ex patre Iohanne, sedit m. II et d. II et deprehensus est ab Ottone imperatore.

XIII. Iohannes episcopus Narniensis, nacione Romanus, ex patre Iohanne episcopo, sedit ab introitu suo per m. II et d. XVI. Mense

decembri [1] deprehensus est a Rofredo et Petro prefecto cum omni populo Romano et mandaverunt illum in exilium in Campaniam et mansit in ipso exilio per m. X et d. XXXVIII; et postea, post obitum Rofredi reversus est Romam et sedit ann. VI m. VI et d. V.

VI. Benedictus diaconus, de regione VIII sub Capitolio, ex patre Ildeprando monacho, ingressus est mense ianuario d. XVIIII [2], sedit ann. I m. VI d. Iste strangulatus est.

I. Domnus Suri.

V. Bonifacius, nacione Romanus, ex patre Ferucio, sedit m. I d. XII. [Hic fuit electus V anno regis Ottonis indictione prima].

VII. Benedictus, nacione Romanus, ex patre David, sedit ann. VIIII.

XIIII. Iohannes Papiensis sedit m. VIII. Quem iste superior Bonifacius Ferucii filius reversus a Constantinopolim ubi fugerat comprehendit ac deposuit et in custodia in castellum sancti Angeli

[1] *En marge:* Hic comprehensus est a Rofredo Campaniae comite cum Petro prefecto et adiutorio vulgi populi qui vocantur decartiones: reclu-serunt eum in castellum sancti Angeli. Et exinde illum extrahentes man-daverunt Campaniam in exilium et mansit in exilium m. X et d. XXVIII. Opitulante autem misericordia Dei interfectus est Rofredus comes a quodam Iohanne Cencii filius, et reversus est Iohannes papa in suum honorem. At ubi deveniens Romam Otto imperator et audivit quanta fecerunt Ro-mani predicto Iohanni papae, comprehendit Romanorum consules et ultra montes direxit in exilium; de vulgi populo qui vocantur decartiones XI suspendit in patibulum. Petrus autem prefectus per quem haec omnia mala perpetrata sunt in potestate pape dedit. Qui predictus Iohannes papa fecit ei abscidere barbam et capillos capitis eius suspendit in caballum Constantini ad exemplum omnium, ut videntes deinceps metuerent talia facere. Expoliatus autem miserunt eum super asinum ex adverso, capite eius ad caudam asini, manusque suas sub caudam asini: posuerunt utrem in capite eius pennatum; similiter et in coxis eius II utres et tintinna-bulum ad collum asini. Et sic per totam Romam flagellatus et ludibrio abitus missusque in carcere, per multa tempora maceratus est. Et postea imperatori dederunt et ultra montes direxerunt. De Rofredo vero comite et Stephano vesterario, quia mortui erant, iussit imperator effodere sepul-chra eorum et ossa eorum foris Roma proici.

[2] *En marge:* Iste comprehensus est a quodam Cintio Theodorae filius et in castellum sancti Angeli retrusus, ibique strangulatus est propter Bonifacium diaconem quem miserunt vivente eo papam.

misit, et ibi eum custodire fecit, ibique infirmitatem et famis inopiam per IIII menses acriter sustinuit ac mortuus est et, ut fertur, occisus est. Qui ipse Bonifacius post mortem eius sedit ann. XI. Qui repentina morte interiit. Et in tanto odio eum habuerunt sui ut post mortem eius cederent illum et lanceis vulnerarent atque per pedes traherent nudato corpore usque in campum et ante caballum Constantini proiecerunt atque dimiserunt. Ubi venientes clerici et videntes eum tam turpiter cum dedecore iacentem cesum et lanceatum collegerunt et sepelierunt.

XV. Iohannes, nacione Romanus, ex patre Leone presbitero, de regione Albas Gallinas, sedit ann. X m. IIII. Iste exosos habuit clericos; propterea et clerici eum odio habuerunt, et merito, quia que habere et acquirere poterat parentibus suis dabat. [Hic videtur electus anno V regis Ottonis, indictione VIIII].

V. Gregorius, natione Saxonum, ex patre Ottone, sedit ann. II m. V. Et foras eiecerunt et Iohannem grecum elegerunt. Sed voluntate Dei Romam rediit atque cum magno honore susceptus est. Et apprehendere fecit illum sceleratum invasorem et fecit oculos ei eruere et nasum cum lingua abscidere et in asello sedere faciens, per totam Romam fecit eum circumduci cum utre in capite.

XVI. Iohannes, natione Grecus, sedit menses X et eiectus est foras ad malum honorem.

II. Silvester, nacione Aquitanicus, sedit ann. IIII m. I d. VIII. [Hic fuit electus ann. IIII° regis Ottonis, indictione XII].

XVII. Iohannes qui Cico vocatur, ex patre Iohanne, de regione Biberatica, sedit m. V et d. XXV.

XVIII. Iohannes qui Fasano vocatur, natione Romanus, de regione secus portae Metrovii.

IIII. Sergius, nacione Romanus, sedit ann. III. Sub huius tempore fuit fames valida, adeo quod modius de grano vendebatur C denariis. [Hic fuit electus VI anno Heinrici maioris, indictione VIII].

VIII. Benedictus, nacione Tusculanus, ex patre Gregorio, sedit ann. XI m. XI d. XV.

XVIIII. Iohannes germanus predicti Benedicti, nacione Tusculanus, sedit ann. VIIII m. VIIII. [Secundus annus sedis istius fuit primus regni Conradi, indictione VIII].

VIIII. Benedictus, nepos eorum, filius Alberici, sedit ann. VIIII m. IIII d. XX et eiectus est a pontificatu et constitutus est in sede apostolica Iohannes Sabinensis episcopus cui posuerunt nomen Silvester, qui iniuste tenuit cathedram pontificalem diebus XLVIIII. Et eiectus inde recuperatus est predictus Benedictus et tenuit pontificatum m. I et d. XXI. Et ille cum dedit Iohanni archicanonico sancti Iohannis ad portam Latinam, suo patrino in die kal. maias, cui posuerunt nomen Gregorius. Qui etiam pontificatum tenuit ann. I et m. VIII minus dies XI, et per imperatorem legaliter perdidit illum et ductus extitit in Cisalpinis partibus.

Clemens benignus, natione Saxonum, sedit m. VIIII dies XVI.

Benedictus itaque prenominatus iterum in pontificatus reversus et tenuit eum m. VIIII d. VIIII, id est a festivitate sanctorum IIII Coronatorum usque in festivitatem sancti Alexis.

Damasus, natione Noricus, qui alio vocabulo Baiuuiarius dicitur, sedit d. XXIII.

Leo magnus, natione Teutonicus, sedit ann. V m. II d. VI. Hic fuit electus anno secundo Heinrici secundi, indictione II, anno ab Incarnatione Domini MXLVIII.

Victor, nacione Noricus, sedit ann. II m. III d. XXVII. Hic fuit electus anno VIIII Heinrici secundi, indictione VIII, anno Domini MLV.

Stephanus, nacione Lotharingus, ex patre Gozolone, sedit m. VII d. XXVIIII.

Benedictus Velletrenensis episcopus, natione Romanus, ex patre Widone, sedit m. VIIII. Hic fuit electus post mortem Heinrici secundi, indictione XII, anno Domini MLVIII.

Quo expulso successit Nicholaus nacione Allobros quod alio vocabulo Burgundia dicitur, sedit ann. II m. VI dies I.

Alexander, nacione Mediolanensis, de patre Arderico, sedit ann. XI m. VII d. XXII.

Gregorius, nacione . sedit annos VIIII. Hic fuit electus anno XVIII Heinrici tertii, indictione X, anno Domini MLXXII [1].

[1] Ici s'arrête la première main. D'autres ont prolongé le catalogue jusqu'à Paul II: je néglige ces continuations. — Il est bien entendu que le texte publié ici est celui du manuscrit, à l'état brut, sans aucune tentative de correction.

ΑΝΤΙΝΟΟΣ ΘΕΟΣ

(Pl. I-II)

Si la facilité des anciens à diviniser les hommes est toujours pour les modernes sujet d'étonnement, il n'est pas de cas qui doive plus choquer que celui d'Antinoos. Les écrivains profanes et les ecclésiastiques ont beau attester le culte et les honneurs que le monde romain ne cessa longtemps de lui rendre, notre esprit répugne trop à cette pratique pour y vouloir reconnaître de la sincérité. Que l'adoration de ce page de naissance obscure, de douteuse réputation ait pu être autre chose que le geste imposé par un maître fantasque, voilà à coup sûr qui passe notre entendement. Il ne faut pas croire cependant que la volonté d'Hadrien de rendre à sa mémoire un culte officiel ait rencontré, au moins dans le monde oriental, quelque répugnance. Le temps n'était plus sans doute où Philippe de Crotone fut héroïsé pour sa beauté, et, si le Bithynien semble avoir eu à ce titre droit à une distinction pareille, d'autres raisons inclinaient les esprits à reconnaître sa fraîche divinité. Le culte impérial, qui succédait en ces régions au culte des diadoques, avait pénétré le monde trop profondément pour ne point jeter un reflet sur qui tenait de si près au maître suprême. Quand le favori eut disparu dans une aventure tragique et mystérieuse son apothéose parut aussi naturelle que celle d'un membre de la famille impériale. La vertu divine de César le faisait passer au rang des Immortels et cette accession à un monde supérieur était attestée par le mystère

même de sa fin [1]. D'ailleurs l'empire avait trop intérêt à ce qu'il fût dieu pour ne point le croire : reposant désormais dans une jeunesse et une beauté inaltérable, il ne pouvait oublier ceux qu'il laissait sur terre, et, par le culte qu'on lui rendait, l'empereur et le monde s'assuraient en lui un puissant intercesseur auprès des dieux.

C'est l'idée qu'expriment les hiéroglyphes de l'obélisque Barberini [2] : aussi bien les reliefs que le texte insistent sur la nouvelle vie qui s'ouvre à Antinoos et sur l'accueil que lui font les dieux égyptiens, désormais ses pairs. Il adresse une prière au dieu Harmakhis en faveur d'Hadrien, de Sabine et de l'empire, dont il célèbre la force et dont son intercession doit assurer la prospérité. Il mentionne l'Egypte en cette prière : « Le père des Dieux [le Nil], féconde les champs,... en son temps Nout, l'eau, envahit des deux pays ». L'Egypte ne pouvait à coup sûr que s'attacher à une dynastie qui lui assurait un protecteur si puissant, aussi l'apothéose et les honneurs décrétés par Hadrien (qui ne furent jamais ratifiés par le Sénat) n'apparaissent pas comme la fantaisie d'un esprit superbe et déréglé, d'un nouveau Caligula, mais comme un acte de délicate politique.

Ce même caractère officiel, dynastique, du dieu Antinoos, que manifeste l'obélisque du Pincio, trouve une expression concrète dans le monument que nous publions aux pl. I et II.

Rome, musée des Thermes, salle XVI, n° 341 ; Paribeni, *Guida...*, n° 456. Hauteur totale 0m,25 ; hauteur du visage (du menton aux cheveux) 0m,17 ; écartement des yeux (à l'angle extérieur) 0m,093 ;

[1] La mort dans le Nil était un signe de divinité, et par elle Antinoos devenait tout naturellement Osiris ; c'est ce que montre W. Weber, *Drei Untersuch. zur Egypt.-gr. Religion*, 1911.

[2] Une traduction complète en a été donnée pour la première fois par Birch dans Parker, *Twelve obelisks*, reproduite par Dietrichson, *Antinoos*, 1884, p. 321 sqq. avec des corrections de Lieblein. Erman, *Röm. Mitth.*, XI, 1896, p. 113-121, donne une traduction indépendante et Marucchi, *Bull. Com.*, 1897, p. 208-215, quelques phrases ; en gros les interprétations concordent.

largeur de la pupille $0^m,034$; profondeur, du nez au derrière de la couronne, $0^m,24$. Ont souffert: quelques boucles de la chevelure et le nez. Marbre blanc à gros crystal mat; traces de couleur rouge sur les cheveux à droite. Cette tête de grandeur naturelle, dont l'extrême obligeance de M. Paribeni me permet de donner ici deux photographies, a été trouvée à Ostie dans des conditions qui ne se laissent pas préciser. Au musée des Thermes elle forme sans doute un inégal pendant à la charmante figure d'Antinoos de la Villa Hadriana que le crayon de Gusman a si bien rendue [1], mais, parmi les innombrables reproductions du favori, elle se distingue par un aspect juvénil et moins sombre; elle ne manque non plus ni de vie ni de sentiment et contraste avec le froideur académique des figures les plus célèbres, telles que le buste colossal du Louvre ou le relief Albani. Pourtant, ce qui frappe dès l'abord dans cette tête, et qui en justifie la publication, c'est l'ornement qui la couronne : un bandeau fait d'un double bourrelet, enserrant le crâne, porte par devant deux plaquettes légèrement bombées qu'il faut se représenter être de métal; elles paraissent enfilées sur le bandeau à l'aide d'un coulant. L'attention se porte de suite sur les reliefs qui en ornent la surface: ce sont deux bustes virils, l'un drapé d'un pan de manteau jeté sur l'épaule, l'autre togé. Les figures sont indéniablement des portraits, et, bien qu'il n'en reste guère que des silhouettes, il ne nous paraît pas impossible de les identifier: la première, à droite, est celle d'un homme dans la force de l'âge, barbu, à la face large, aux cheveux frisés; on songe de suite à Hadrien, mais la poitrine large et nue nous avertit que ce doit être Hadrien divinisé, représenté peut-être en Zeus. La seconde figure, de trois-quarts, glabre, fatiguée, au nez busqué, à la bouche tirée, reproduit les traits caractéristiques de Nerva; les monnaies et les bustes de cet empereur permettent d'en apprécier la fidélité [2].

[1] *La Villa Hadriana*, p. 280.
[2] Bernoulli, *Röm. Iconogr.*, II, 2, pl. XXII; Münztafel, II, 17-19.

Voilà une constatation qui de prime-abord ne laisse pas que d'étonner: l'usage de diadèmes ornés de pareils bustes, en relief ou en ronde-bosse, n'est sans doute pas rare; on connait le buste d'Archigalle du musée du Capitole, où figurent des médaillons de la Grande-Mère [1]; l'emploi de pareils emblèmes caractérise les diadèmes sacerdotaux et se rencontre surtout dans le culte de divinités orientales et égyptiennes [2]. Sur ces couronnes de prêtres des figures d'hommes divinisés apparaissent assez souvent; les textes nous apprennent que les prêtres d'Alexandre portaient son effigie sur le bandeau sacerdotal, et en effet il ne manque pas de bustes de bronze du conquérant qui aient pu remplir cet office [3]. La tête célèbre du Vatican où l'on a voulu reconnaître un prince hellénistique porte sur le front un médaillon orné d'un profil que M. Amelung croit être de Dionysos; pourtant, à bien l'examiner, les cheveux en paraissent courts, de sorte que le caractère divin de cette effigie n'est rien moins qu'assuré [4]. Enfin pour les empereurs même cet usage est certifié: Domitien faisait cadeau aux sénateurs de diadèmes ornés de son effigie et les fouilles d'Ephèse ont livré des exemples de couronnes sacerdotales ornées de bustes de la famille des Sévère [5].

Dans tous ces différents cas les effigies portées sur le front sont l'insigne de la dépendance, tout honorable d'ailleurs, de ceux qui les portent à l'égard d'un dieu ou d'un maître. Est-ce ainsi qu'il faut interpréter celles qui ornent la tête d'Antinoos des Thermes? Cela parait improbable: il faudrait qu'Antinoos y fût représenté de son vivant et l'on conçoit combien de pareilles représentations

[1] *Dict. des Antiquités*, f. 3482; cf. le prêtre de Bellone, f. 4059.

[2] Médaillon à étoile, Schreiber, *Kom-esch-Schukafa*, p. 262, pl. XVL.

[3] Schreiber, *Bildniss Al. d. Gr.*, p. 150 sqq., f. 13-15. Perdrizet, *Bronzes grecs de la coll. Fouquet*, p. 34, pl. XVI; cf. *Rev. Arch.*, 1911, p. 290 sqq.

[4] Amelung, *Die Sk. des Vat. M.*, II, p. 479 sqq. Cf. B. Gräf, *Jahrb. d. Inst.*, 1902, p. 72 sqq.; l'appréciation curieuse de Hekler, *Gr. und r. Portraits*, pl. 124*b*, p. XXIV.

[5] *Wiener Jaresh.*, II, f. 131-136, pl. VIII.

doivent être rares; de toutes les figures d'Antinoos une seule, le relief de l'arc de Constantin où il chevauche à la suite de l'empereur, le représente en son humanité [1]. D'ailleurs, dans ce cas, la présence de l'effigie d'Hadrien se comprendrait sans doute bien, mais celle de Nerva resterait inexplicable; trop de temps sépare la mort de cet empereur de l'arrivée à la cour du Bythinien pour que celui-ci ait pu porter ses insignes.

Pour aider à résoudre ce problème, il faudrait d'abord chercher quelle peut être l'origine de cette tête. Ostie a déjà fourni une figure d'Antinoos, la statue fleurie du Latran, mais on n'y relève aucun vestige de son culte: on peut supposer que la tête des Thermes appartenait à un particulier, et n'était pas indigène; en effet il est douteux qu'elle ait surmonté une statue, où les figures des médaillons auraient été difficiles à distinguer, il est plus probable qu'elle appartenait à un de ces bustes plus mobiles qui furent très répandus [2]. Elle peut encore être un de ces marbres errants que l'on trouve dans tous les ports, où les hasards de la navigation ont pu les amener [2]. En tout cas la matière dont elle est faite indique plutôt une origine étrangère; ce n'est pas le marbre de Luni que les ateliers italiens travaillent à cette époque. Comme preuve de la provenance orientale de cette figure on peut citer la forme même du double bandeau, saillant et arrondi, qu'elle porte. On le retrouve particulièrement en Egypte à cette époque; c'est une couronne tout analogue, à cela près que les bourrelets en sont égaux, que porte un prêtre du grand tombeau antonin de la nécropole de

[1] Il serait vain de résumer la controverse sur ces reliefs; je me range à l'avis de Mlle Bieber, *Röm. Mitth.*, 1911, p. 214 sqq.; les reliefs sont de l'époque d'Hadrien, Antinoos n'y paraît qu'une seule fois.

[2] Bien caractéristiques sont lès petits bustes de $0^{m},20$ à Turin et au Louvre (Dietrichson, *Antinoos*, n° 73 et 93). Cf. Walters, *Cat. of. br.*, n° 845, 846.

[2] C'est ainsi que fut trouvé dans le port de Syracuse un lot de têtes de marbre, dont un portrait de Platon, qui sont certainement d'origine étrangère et qui furent peut-être amenées comme lest.

Kom-ech-Chukafa, près d'Alexandrie, ainsi qu'une tête contemporaine de la collection égyptienne du Musée d'Athènes où elle est surmontée d'un buste drapé et mutilé, en ronde-bosse [1]. La même forme se retrouve à Ephèse; en Grèce propre on ne connaît guère que le bourrelet simple [2].

En Egypte nous connaissons un exemple qui illustre bien le rapport du culte d'Antinoos à celui de Nerva, c'est précisément Antinoé; dans cette métropole, placée sous la protection suprême d'Antinoos, les différentes tribus sont dédiées aux différentes divinités du culte impérial et les dèmes tirent leur nom des attributs de cette divinité. C'est ainsi qu'auprès de Pauline-Philadelphe, de Trajan le Conquérant (démotique Νικηφόριος, Κτήσιος) paraît Nerva, honoré des titres les plus saints, comme fondateur de la dynastie (Γενεάρχειος, Προπατόριος), présidant à l'autel de la famille impériale et de la cité (Ἑστιεύς), instaurateur de la paix universelle (Εἰρηνιεύς) [3]. De pareils attributs montrent l'importance du culte de Nerva parmi les cultes impériaux et le sens qu'on y attachait. Hadrien aimait peut-être mieux se réclamer du pacifique Nerva que du belliqueux Trajan; par cet hommage rendu au fondateur de la dynastie on entrait dans ses vues et l'on était certain de lui plaire.

C'est pour ces mêmes raisons que l'effigie de Nerva paraît à côté de celle d'Hadrien sur le bandeau de l'Antinoos des Thermes; par ce double insigne est rendu plus sensible aux yeux le lien qui unit la divinité nouvelle aux cultes les plus respectés de l'empire, celui du génie de l'empereur régnant et de la mémoire du fondateur de la dynastie. D'ailleurs dans ce culte officiel Antinoos devait être rarement isolé; il tenait de trop près aux Σεβαστοί pour n'être pas associé à leurs temples et leurs cérémonies. La tête des Thermes,

[1] Phot. Inst. all., n° 974.

[2] Athènes, Musée National, 437; Arndt-Bruckmann, *Porträts*, pl. 395-6.

[3] Kenyon, *Archiv für Papyrusf.*, II, 70 sqq.; W. Weber, *Untersuchung z. L. des K. Hadrian*, p. 251.

qui offre comme un ingénieux raccourci des images le plus vénérées, était bien faite pour orner les lieux de réunion ou de culte des nombreuses cités orientales qui, comme Antinoé, vouaient à Antinoos une dévotion particulière; elle trouvait mieux encore sa place devant l'autel d'une maison privée.

Cette figure ne fait encore qu'illustrer un fait bien connu, l'instauration par la volonté impériale d'un culte officiel d'Antinoos; ce qui est plus difficile à croire et semble impossible à prouver, c'est que ce culte ait répondu, dans quelques parties de l'empire, à une croyance réelle à sa divinité, à une foi ingénue en sa puissance surnaturelle. Tous les témoignages que l'on pourrait accumuler, statues, inscriptions, prêtrises, éponymies, n'y feront rien; c'est à des monuments plus modestes qu'il faut s'adresser. Il en est une catégorie, officielle encore par son origine, mais populaire par son usage, qui a dû être bien répandue à un moment, les monnaies frappées à son effigie. Dietrichson pouvait citer 33 villes de Grèce, d'Egypte et d'Asie-Mineure qui frappèrent monnaie à son nom, et cette liste est incomplète. La variété des types est considérable parmi ces monnaies et parmi elles quelques médaillons sont remarquables, soit par leur beauté, soit par leur utilisation particulière.

Réunissant pour une « Numismatique d'Antinoos » un grand nombre d'empreintes, j'ai été frappé de la forte proportion de pièces trouées, ce qui pour des bronzes est assez remarquable. Je mentionnerai aussi un médaillon de Tarse publié naguère :

Cabinet des médailles; médaillon, n° 600. 37^{mm}. ΗΡΩϹ ΑΝΤΙΝΟΟϹ. Buste d'Antinoos non drapé à droite. ℞. ΑΔΡΙΑΝΗ ΤΑΡϹΟΥΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩϹΝΕΟΚΟΡΟΥ; en exergue ΚΥΔΝΟϹ. Un homme couché à gauche, accoudé, tenant un roseau et une gerbe de fruits. La pièce est sertie dans deux cercles concentriques, légèrement bombés vers le droit; diamètre total 75^{mm}. Mionnet, *Description des Méd.*, III, p. 625, n° 425, note; Mowat, *Rivista Italiana di Numism.*, 1911, p. 165 sqq., pl. IV, n° 4.

Le droit de cette pièce, contrairement à l'indication de Mowat, ne porte pas d'étoile ; elle diffère par là, ainsi que par le caractère de la figure, des autres médaillons de Tarse au type d'Antinoos (Cab. des Méd., n° 599 et Wadd., 4630) dont elle reproduit le revers. Il y a actuellement quatre soudures modernes, une entre la pièce et le premier cercle, deux entre les cercles, une à une fente du cercle extérieur ; mais la pièce pouvait être maintenue par compression, de sorte que ces soudures ne prouvent rien contre l'antiquité de l'assemblage. On ne distingue aucun trou et le rebord extérieur, orné d'une légère saillie, n'est pas fait pour être encastré.

Tel qu'il est, le droit présente exactemente l'aspect de ces pièces sectionnées et enchâssées dans des couvercles de miroir, comme l'ont été souvent les grands bronzes de Néron et des Antonins [1]. Mowat donne quelques exemples de médaillons impériaux ou sénatoriaux entiers enchâssés de la sorte, mais la théorie qu'il en donne, à savoir qu'ils auraient pu servir d'enseignes militaires, a peu de vraissemblance, surtout pour le cas qui nous occupe [2]. Il semble provisoirement que cette pièce ait été sertie par une imitation exagérée des médaillons « à flan excédent » dont l'époque antonine fournit de si beaux exemplaires [3]. A tout le moins cette pièce prouve la popularité des monnaies d'Antinoos. Celle-ci est confirmée par un moyen bronze de la confédération arcadienne, mentionné dans le catalogue de la coll. Martinetti.

ΒΕΤΟΥΡΙΟϹ. Buste d'Antinoos à droite. Pièce uniface, adaptée comme ornement par trois trous. *Coll. Martinetti et Nervegna*, n° 2058, pl. XXIV.

[1] Cf. Froehner, *Ann. de la Soc. de Numismatique*, 1889, p. 315 sqq. Blanchet, *Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1895, p. 334 ; Babelon-Blanchet, *Bronzes du Cab. des Méd.*, n° 1360 sqq. ; *Am. Journal of Arch.*, 1902, p. 453.

[2] Cf. Gnecchi, *Medaglioni Romani*, pl. 146,6 ; 147,3.

[3] Cf. Gnecchi, *Riv. Italiana di Numis.*, 1907, p. 27-31.

Parmi les pièces unifaces, Gnecchi nous a enseigné qu'il faut distinguer les épreuves de frappe dont le dos est entièrement brut des droits au revers poli, orné d'un rebord, qui ont pu servir de



Fig. 1.

modèles pour les graveurs ou de simples portraits [1]. Le catalogue de vente n'indique malheureusement pas dans quelle catégorie il faut ranger ce bronze, et l'on peut même supposer qu'il s'agit d'une pièce sectionnée ; mais l'existence de trous nous certifie qu'elle

[1] Gnecchi, *Ibid.*, p. 32 sqq.

a servi d'applique. Par contre une monnaie uniface, à Copenhague, au revers poli et convexe, rentre dans la seconde catégorie. C'est une pièce du *même type* qui a fourni l'empreinte pour trois plaquettes en terre-cuite signalées dans le guide du Musée d'Aquileia [1] et dont la généreuse obligeance de M. le professeur E. Maionica, directeur du Musée, me permet de donner le calque reproduit ci-joint (fig. 1). Elles proviennent d'une collection particulière, formée pour la plus grande partie d'objets trouvés dans la région d'Aquileia. Elles sortent du même moule et sont faites d'une terre rouge analogue à la « terra sigillata » d'Arezzo ; elles ont la forme d'une feuille ou d'une palette percée d'un trou en haut, longue de 11^{cm}, ornée de grènetis et de festons en creux et d'une empreinte par surmoulage d'un moyen bronze de Bythinion: Buste drapé d'Antinoos à droite ; Η ΠΑΤΡΙϹ ΑΝΤΙΝΟΟΝ ΘΕΟΝ.

Ni pour la forme ni pour la décoration ces terres-cuites ne sont communes ; on connait sans doute l'usage de reproduire des monnaies sur des disques de terre-cuite de même diamètre, et le Louvre possède un certain nombre de ces empreintes provenant d'Asie-Mineure [2] ; mais l'on ne peut guère comparer les plaquettes d'Aquileia qu'à d'autres, en forme de boucliers triangulaires ou allongés, trouvées en Cyrénaïque, en Egypte, en Grèce et dans la Russie méridionale. Un type en particulier, provenant de l'Afrique du Nord, a la forme d'un « écu de chevalier » et porte en relief une tête de Gorgone avec ou sans ailes et à la partie supérieure un rang de perles alternant avec des filets, qui n'est pas sans analogie avec la décoration des plaquettes d'Aquileia ; deux petits trous dans le haut servaient à suspendre ou à fixer l'objet. Dans la

[1] *Führer durch d. k. k. Staatsmuseum in Aquileia*, p. 77.

[2] Cf. les empreintes de monnaies au fond de vases en « terra sigillata », Th. Reinach, *L'Histoire par les monnaies*, p. 92, pl. III; Pagenstecher, *Jahrb. d. Inst., Ergänzungsh.*, VIII, p. 15-17, 178. Cf. pour l'usage de ces monnaies de t.-c., Svoronos, *Journ. Int. d'Arch. Numism.*, 1905, p. 323.

décoration des terres-cuites de ce genre le Gorgoneion domine; on trouve pourtant d'autres types, tête d'Hélios, tête de chien, tête juvénile avec une étoile dans le champ, scène de chasse, tête dans un foudre. Ces objets proviennent toujours de nécropoles et on en peut préciser le rôle: ils servaient à orner des sarcophages de bois sur lesquels on les clouait. Les figures qu'ils portent ne sont pas sans rapport avec leurs fonctions; la tête de Méduse a un sens éminemment prophylactique et parait souvent à ce titre sur des couvercles de sarcophages, par exemple à Delphes. La forme des tablettes d'Aquileia, leur ornement et leur parfait état de conservation nous font supposer qu'elles étaient employées à une destination analogue [1].

La beauté exceptionelle du type de ces monnaies en explique assez la fortune, il n'en est pas de même des grossières imitations en plomb qui furent coulées en Egypte. Jacobsthal a publié un moule en calcaire du Musée copte de Berlin portant le creux de deux médaillons [2]; l'un, de 40^{mm} de diamètre, représente un cavalier imberbe, nu, à la tête et au ventre disproportionné, chevauchant à droite et portant le caducée et la couronne. Jacobsthal y reconnait justement une imitation du revers de monnaies d'Alexandrie au type d'Antinoos [3]. L'autre médaillon, plus petit (33^{mm}), reproduisait son buste drapé à droite, orné du diadème à l'uraeus ou au lotus; un canal pour la coulée du plomb aboutit aux deux empreintes. Alexandrie a mis officiellement en circulation des jetons en plomb au type d'Antinoos [4]; mais la naïve contrefaçon que révèle le moule de Berlin

[1] Cf. Wolters, *Jahrb. des Inst.*, 1899, p. 119 sqq.; Vollmöller, *Ath. Mitth.*, 1901, p. 360, pl. XV; *Br. M. Cat. of Terracottas*, p. 287; *Musées ottomans, Cat. des fig. grecques*, n° 3089-3090; Flinders Petrie, *Naucratis*, II, p. 25; Watzinger, *Gr. Holzsarcoph.*, p. 60.

[2] *Aegypt. Zeitschrift*, 1905, p. 76 sqq.

[3] Cf. *BMC., Alexandria*, 925; Dattari, *Monete Al.*, 2086-88.

[4] Dattari, n° 2092-93; il semble qu'il y ait aussi eu des frappes sur plomb avec des coins de monnaies ordinaires (Fenardent, *M. égypt.*, 1535).

montre que la demande en était grande, alors que peut-être la frappe officielle était close depuis longtemps. C'est un autre sentiment, certes, que l'admiration esthétique ou le respect de la volonté impériale, qui attachait le petit peuple de l'Egypte à l'image du jeune cavalier, c'était la foi; c'est qu'il reconnaissait en lui confusément l'Osiris mort jeune et le savant Thoth des Egyptiens et l'Hermès chthonien ou le héros cavalier des Grecs. Il savait que c'était un Dieu puissant sur les morts et bienfaisant; aussi aimait-il à porter son image; peu lui importait qu'elle fût belle et de valeur, pourvu qu'elle portât tous ses attributs, le cheval des morts, le caducée et le lotus du diadème [1]; c'est ainsi qu'elle avait sa vertu. Peut-être ces médailles étaient-elles un souvenir des mystères d'Antinoos, et rappellaient-elles à l'initié son pèlerinage au lieu sacré où il disparut; peut-être même leur attribuait-on un pouvoir mystérieux qui leur permit, comme au dieu même qu'elles représentaient, de faire des miracles et de guérir des maladies [2]. Jusqu'à quel point des croyances de ce genre peuvent expliquer le nombre et la diversité des monnaies d'Antinoos, est une question qui n'a point été envisagée. Je me bornerai ici à relever que ces monnaies ne portent pas l'effigie de l'empereur; il est douteux qu'elles aient servi au commerce courant [3]. Beaucoup d'entre elles commémorent des jeux ou des fêtes institués en l'honneur d'Antinoos (d'où les légendes: Βετούριος τοῖς Ἀρκάσι, Ὀστίλιος Μαρκέλλος ἀνέθηκε τοῖς Ἀχαίοις, Ἰουλ. Σατορνεῖνος Ἀγκυρανοῖς); la plupart représentent quelqu'un des divers aspects de la nouvelle divinité et les quelques exemples que nous venons de réunir prouvent la prédilection avec laquelle on les a reproduites, employées comme décoration et peut-être comme talisman. Cette faveur d'ailleurs ne fut point passagère puisque Bithynion orne encore

[1] Pour le sens funéraire du lotus, cf. Weicker, *der Seelenvogel*, p. 16.

[2] Cf. l'obélisque du Pincio, *Röm. Mitth.*, 1896, p. 118; Origène, *c. Celse*, III, ch. 36-37. Cf. à Alexandrie de Troade le proconsul Nerullinus transformé en héros guérisseur, Lobeck, *Agleoph.*, p. 1171.

[3] Cf. F. Lenormant, *Mélanges de Numism.*, III, p. 42.

ses monnaies de la figure d'Antinoos sous Commode et sous Caracalla [1].

Un autre symptôme de la dévotion sincère des Egyptiens envers Antinoos, c'est leur engouement à porter son nom ou un nom qui le rappelle. Comme de juste, il se fait sentir surtout dans la région voisine du lieu de sa disparition, où son culte est le plus vivace, dans le nome d'Antinoé et d'Hermopolis. Ici l'empressement à se mettre sous sa protection est si grand, les noms d'Antinoos, Philantinoos, sont si fréquents, qu'il faut distinguer les personnes par des surnoms :

Antinoé : *Cat. of Gr. Papyri,* III, 1164, année 212 ; 1157, passim ; vers 197-198. *Oxyrhynchos Pap.,* VI, n° 909, année 225. Hermopolis : *Corp. Pap. Herm.* (Wessely, *Studien,* V), 127, passim. *Papiri Fiorentini,* I, 40, l. 17 ; 71, l. 24, 545, 675 ; IVe siècle.

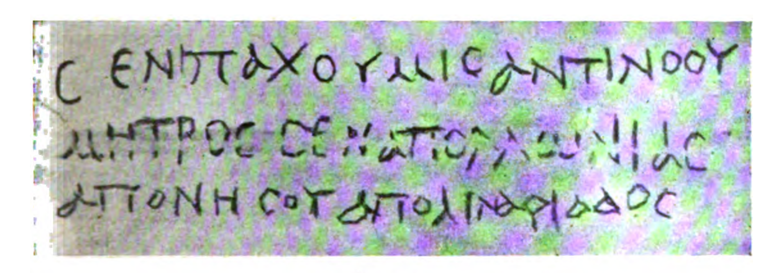


Fig. 2.

Les attributs égyptiens ou helléniques du dieu se reflètent dans les noms, 'Αμμωναντίνοος, 'Ερμαντίνοος, des fidèles. Mais cette onomastique particulière ne se limite pas à ces régions, elle se retrouve en basse Egypte, dans Alexandrie et le nome Arsinoïte : *Cat. des Inscr. du M. d'Alexandrie,* 171, l. 1. *Papyrus de Genève,* I, n° 63, col. I, l. 25.

[1] Waddington-Babelon-Reinach, *Monnaies d'Asie-Mineure,* I, p. 271, 25 ; p. 274, 43.

Sans parler des nombreux cas d'origine entièrement indéterminée [1], il faut signaler la rencontre du nom d'Antinoos sur des « Tablai » de momies; un exemplaire à l'Antiquarium de Munich n'a été encore que signalé dans le Guide de cette collection [2]; je dois à M. Dyroff d'en avoir pu prendre copie (fig. 2).

Tablette de bois, un trou, longueur: 13^{cm}; lettres incisées et repassées à l'encre; provenance, Louqsor. Σενπάχουμις Ἀντινόου μητρὸς Σεναπολλωνίας ἀπὸ νήσου Ἀπολιναριάδος. On ne peut que faire des conjectures sur l'emplacement de cette île d'Apolinarias, mentionnée encore dans 2 plaquettes de provenance inconnue: Berlin; Krebs, *Aegypt. Zeitschrift*, 1894, p. 36 sqq., n° 93 et n° 36: Ἀπολλώνιος Εὐσέβους μητ(ρὸς) Τάμιτος ἐτελεύτησεν ὑπὸ σκορπιόν(ος) ἐν τῇ νήσω Ἀπολλιναριάδος [3].

C'est aussi, à n'en pas douter, le nom d'Antinoos qu'il faut reconnaitre sur une étiquette de momie de l'ancienne collection

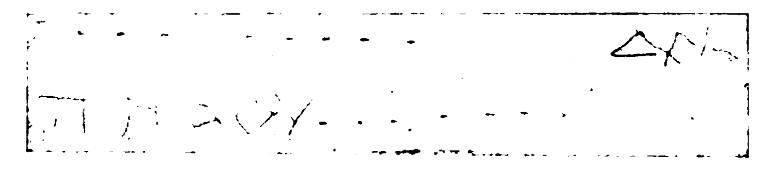


Fig. 3.

Forrer, où Spiegelberg lisait le nom indigène Ἀνπνόου, par ailleurs inconnu; le T et l'I sont simplement ligaturés. Spiegelberg, *Aegypt. Namen*..., 167, pl. XXXII; cf. fig. 3.

L'intérêt de ces tablettes est de montrer ce nom introduit dans les familles mêmes où l'onomastique indigène est restée prépon-

[1] *Cat. des inscr. d'Alexandrie,* 166, l. 1 et 4; *Berl. Gr. Ur.*, III, 812 et 896: *Gr. Papyrusurk. kl. Formats* (Wessely, *Studien*, VIII), 1280.

[2] *Führer durch d. k. Antiquarium,* 1901, p. 92, n° 905.

[3] Pour d'autres épitaphes de gens morts de la piqûre du scorpion, cf. *R. Et. anc.*, 1911, p. 234 (Perdrizet).

dérante. D'autre part cette prédilection dont il jouit, si elle ne s'est pas bornée à une province de l'Egypte, n'a pas été non plus un engouement passager; certains des exemples précédemment cités sont postérieurs de cent ans à la mort du favori, d'autres datent du cours du IVe siècle [1].

En résumé les divers indices que nous avons réunis témoignent que l'influence exercée par le culte d'Antinoos n'a pas été, du moins en Egypte, superficielle, que la croyance en sa divinité avait pénétré le peuple assez profondément. On attribuait à cette divinité bienfaisante la prosperité de la terre et le repos des morts.

Que les Alexandrins, gens malicieux et, à leurs moments, sceptiques, aient été quelque peu rebelles à accepter le nouveau dieu, il n'en faudrait pas trop s'étonner. C'est du moins ce qu'on a voulu tirer d'une lettre d'Hadrien rapportée par Vopiscus [2]. L'empereur s'y plaint de l'esprit frondeur et ingrat du peuple d'Alexandrie, il rappelle ses flatteries pendant son séjour en Egypte. « Denique ut primum inde decessi, et in filium meum Verum multa dixerunt et de Antonio [Antonino] quae dixerint comperisse te credo ». Depuis longtemps on a proposé de substituer *Antinoo* à *Antonio;* c'est le texte que Dietrichson accepte et qu'il considère comme une allusion aux rapports que l'on supposait exister entre l'empereur et le favori. Mais, vu l'inconvenance qu'il y a à faire s'exprimer Hadrien sur ce point, je ne sais si l'on ne pourrait donner une autre interprétation à ce passage. Remarquons qu'on n'y parle point de bruits *contre* Antinoos, mais *à son sujet (de);* la malveillance en visait plutôt l'empereur lui-même; ces bruits ne sont peut-être pas autres que ceux dont Dion [3] se fait l'écho et d'après lesquels

[1] Cf. l'inscription funéraire de Salonique, *B. C. H,* 1880, p. 108, n° 14, postérieure à Hadrien.

[2] *Vita Saturnini,* 7, 6; cf. Dietrichson, *Antinoos,* p. 46 sqq.

[3] L. 69, ch. 11.

Antinoos serait mort non par accident, mais sacrifié par les prêtres pour satisfaire aux pratiques superstitieuses de l'empereur. Cette dernière version se ressent assez des légendes que le peuple aime à tisser autour des grands drames pour qu'on en reconnaisse la source dans les « on-dit » alexandrins.

GUSTAVE BLUM.

UN MANUSCRIT INÉDIT
DE L'ÉVANGILE DU PSEUDO-MATHIEU

Dans la littérature que le monde chrétien a de bonne heure vue s'épanouir autour de la personne et de la vie du Christ, les récits relatifs à la naissance et à l'enfance de Marie et de Jésus occupent une place à part [1]; l'imagination populaire s'y donna carrière et en multiplia les épisodes avec une libre fantaisie; et ce sont sans doute, selon les mots de Renan, « de plates et puériles amplifications, ayant le plus souvent les canoniques pour base et n'y ajoutant jamais rien qui ait du prix » [2], mais on aurait tort de les trop dédaigner puisque elles fournirent aux hérésies gnostiques ou manichéennes un arsenal d'arguments et qu'une grande part des thèmes de l'iconographie chrétienne en dérivent plus ou moins directement.

On a dès longtemps réuni les débris de cette littérature qui nous sont parvenus [3]: le *Protévangile de Jacques* et l'*Évangile de Thomas* sont les plus vénérables représentants de la tradition orien-

[1] Voir, sur l'ensemble de cette question, le manuel de Hennecke, *Handbuch der neutestamentlichen Apokryphen*, Tübingen, 1904, particulièrement p. 96 sqq. (A. Meyer), et le récent livre de Walter Bauer, *Das Leben Jesu im Zeitalter der neutestamentlichen Apokryphen*, Tübingen, 1909.

[2] E. Renan, *Vie de Jesus*, 16e éd., p. LXXXVIII.

[3] Voir la bibliographie dans Hennecke; la dernière édition d'ensemble est celle de Tischendorf: *Evangelia apocrypha*... collegit atque recensuit Constantinus de Tischendorf, ed. altera, Lipsiae, 1876. Le texte de Tischendorf a été reproduit et accompagné d'une traduction française dans l'édition donnée par M. Charles Michel (*Evangiles apocryphes*: I, *Protévangile de Jacques, Pseudo-Mathieu, Evangile de Thomas*..., Paris, Picard, 1911; Coll. Hemmer-Lejay, vol. 13).

tale; l'*Évangile du Pseudo-Mathieu* est au contraire la plus considérable des adaptations occidentales. Car ces récits furent lus de bonne heure en Occident; les hérétiques les invoquaient et il fallut pour les combattre répandre des écrits analogues: c'est ce qu'on fit vers la fin du V[e] siècle [1] sans doute en s'abritant derrière le grand nom de Jérôme: placer sous le patronage d'un homme célèbre une fort médiocre production littéraire était alors chose courante: le *Liber Pontificalis* en fournit un illustre exemple, et qui n'est pas isolé.

On connaissait par Jérôme l'existence d'un texte hébreu de Mathieu; on savait que, malgré ses répugnances, le même Jérôme avait, à la prière de Chromatius d'Aquilée et d'Héliodore d'Altinum, traduit le *Livre de Tobie:* il ne fallut pas beaucoup de frais d'imagination pour supposer qu'à la demande de ses amis, il avait aussi traduit ce premier évangile de Mathieu en le débarrassant des maximes hérétiques que la malice des Manichéens y avait glissées. Et ainsi, précédée d'une correspondance apocryphe où ce pieux dessein était clairement exposé, l'œuvre du Pseudo-Mathieu fut mise en circulation avec cette illustre recommandation: la naissance et la jeunesse de Marie, la naissance et l'enfance de Jésus y étaient narrées avec des détails fort circonstanciés pour la plus grande gloire de la Vierge et du Christ.

Le succès fut considérable si l'on en juge par le nombre des manuscrits qui nous sont parvenus; des rédactions fort différentes eurent cours, on combina les récits du Pseudo-Mathieu avec d'autres recueils d'anecdotes édifiantes; bref, tout un travail fort complexe s'accomplit qu'on n'a pas encore tenté d'éclaircir; on voudrait dans les pages qui suivent, et à propos d'un manuscrit inédit, présenter quelques remarques à ce sujet [2].

[1] Cf. Lipsius, *ap. Dict. of christ. Biogr.*, II, 702.

[2] Tel est du moins le *schéma* traditionnel que l'on donne au sujet du Pseudo-Mathieu: si l'on adopte les conclusions de notre étude, on verra qu'il y a peut-être lieu de lui faire subir de très importantes modifications.

* * *

Pour éditer l'Évangile du Pseudo-Mathieu, Tischendorf a eu recours à cinq manuscrits: 1° le *Vaticanus* 4578 (A), XIVe siècle [1], 2° le *Laurentianus Leopold. Gaddianus* CCVIII (B), XIVe siècle [2], 3° le *Parisiensis* 5559 A (C), XIVe siècle, 4° le *Parisiensis* 1652 (D), XVe siècle, 5° un manuscrit qui, dans la seconde édition, est désigné sans plus d'explications par la lettre E [3]. A ces cinq manuscrits correspondent trois rédactions fort différentes que l'on peut appeler, d'après les textes qui les représentent, rédaction A, rédaction B [4], rédaction D. Il sera surtout question ici de la deuxième.

Est-ce assez, à vrai dire, de parler seulement de rédactions différentes? Si, dans la première partie, A et B sont voisins, il n'en va plus de même dans la seconde: les chapitres ne se correspondent plus, leur contenu n'est pas identique, leur groupement est tout autre. B est donné comme l'œuvre de l'évangéliste Jean, traduite de l'hébreu par Jérôme; il n'est plus question de Mathieu: aussi bien, la correspondance apocryphe donnée comme préface dans A est-elle omise.

Sans doute cette rédaction aurait davantage retenu l'attention si l'on avait pu l'étudier aisément; mais Tischendorf, pour en rapprocher chaque passage, dans la mesure du possible, d'un passage de A, a dû la morceler à l'excès; c'est même dans l'appareil critique

[1] A. Poncelet, *Catalogus Cod. hagiographicorum latinorum Bibl. Vaticanae*, p. 119-120.

[2] Cf. Bandini, *Bibl. Leopoldina Laurentiana*, II, col. 203-204.

[3] Pour les deux lettres qui servent de préface et le premier chapitre, Tischendorf a utilisé aussi un *Monacensis;* il néglige d'en citer la cote comme il omet de donner celles du *Vaticanus* et du *Laurentianus.*

[4] A la rédaction B se rattache le *Vat. lat.* 5257 de 1506 (A. Poncelet, *Catal. Cod. hagiogr. latin. Bibl. Vaticanae*, p. 129); cependant le dernier chapitre y est conforme au texte du manuscrit de Naples.

de son *Évangile de Thomas* qu'il faut aller chercher le texte de divers chapitres, et ses indications sont parfois trop insuffisantes pour permettre au lecteur de reconstituer sans peine l'ordre réel. Que l'on ajoute à cela la valeur médiocre du *Laurentianus* et l'on s'expliquera que la découverte d'un nouveau manuscrit de cette rédaction nous ait engagés à en reprendre l'examen.

* * *

Dans le catalogue, trop sommaire malgré son apparente rigueur scientifique, qu'il a dressé des manuscrits de la bibliothèque napolitaine des *Gerolomini* [1], Mandarini a brièvement décrit sous le numéro XXV [2] un volume de *Miscellanea varia* coté pil. XI, VI. C'est un recueil artificiel de 114 feuillets non numérotés (187×130 mm.), dans lesquels on reconnait sans peine des fragments de plusieurs manuscrits.

Les dix premiers feuillets, écrits vers la fin du XIIIe siècle, forment un groupe à part, détachés qu'ils sont d'un traité théologique que nous n'avons pu réussir à identifier. Les folia 11 à 42 ont une autre origine: d'une fine écriture du XIIIe siècle, on lit d'abord: *Incipit quadrans secundum liconiensem episcopum:* le traité ainsi annoncé est transcrit sur deux colonnes; l'*explicit* de ce *tractatus quadrantis* est au bas du fol. 15'. Suit (fol. 16) un traité de physique et d'astronomie, écrit d'une autre main vers la même époque, sur deux colonnes; on y trouve dix-neuf tables pour le calcul des lunaison de 1280 à 1290 et pour celui des épactes; on a profité de feuillets libres pour transcrire (fol. 36) quelques

[1] *I Codici manoscritti della Biblioteca Oratoriana di Napoli* illustrati da Enrico Mandarini, Napoli-Roma, 1897, in-fol. Quoique les Bollandistes aient eu connaissance de cet ouvrage lorsqu'ils ont rédigé le catalogue des manuscrits hagiographiques latins de Naples (*Analecta Bollandiana*, 1911), ils n'ont point signalé notre manuscrit.

[2] Page 49.

extraits des Pères relatifs à l'*excusatio peccati*, et (fol. 37) des remarques et recommandations *de nouo sacerdote:* au feuillet 38, on copia en 1431 une table pascale.

Ce groupe finit avec le fol. 42'. Du cahier suivant il ne reste que les trois derniers feuillets, palimpsestes [1]; on y trouve d'abord (fol. 43-44') des recettes en italien à l'usage des décorateurs, peintres, etc. [2]; puis (fol. 44' et 45) des maximes *de morte*. Le texte qui nous intéresse et sur lequel nous allons revenir, remplit les feuillets 46 à 53 et les premières lignes du fol. 53'. A la suite, et sans aucune interruption, ont été copiés des extraits d'auteurs ecclésiastiques relatifs à des questions de théologie morale.

Avec le fol. 58 commence un autre groupe, de même époque, mais d'une autre main. On a transcrit d'abord la première partie du traité du célèbre théologien augustin, Gilles de Rome [3], *De praedestinatione, praescientia, paradiso et inferno;* l'*explicit*, au bas du fol. 63, est ainsi conçu: *Expliciunt quaestiones de praedestinatione edite a Frate Egidio Romano, ordinis fratrum heremitarum Sancti Augustini.* Puis vient le *Tractatus de Articulis fidei*, du même auteur (fol. 63-64') [4]. Suivent un traité anonyme de théologie morale à l'usage des confesseurs, *Modus audiendi confessionem* (fol. 65-72) et des *Dicta ad commendationem doctoris eximii Au-*

[1] Au bas du fol. 43, la mention *Frat. Congr. Orat.*, due à une main du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle, paraît indiquer que ce feuillet était jadis le premier d'un manuscrit de la même bibliothèque.

[2] Elles débutent ainsi: *A far una finestra di carta che paia di uetro, piglia carta di capretto macerata.* L'écriture, du XIV-XV[e] siècle, est très difficile à déchiffrer.

[3] Voir sur Gilles de Rome l'article de l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 421-566 et, particulièrement, sur le traité *De Praedestinatione*, les pp. 507-509. Je soupçonne que c'est d'après notre manuscrit qu'ont été édités dans le recueil publié à Naples en 1525 par Ant. De Frizis le *De Praedestinatione*, divisé pareillement en deux ouvrages distincts, et le *De Articulis fidei*.

[4] Cf. *Hist. littéraire, loc. cit.*, p. 499-500.

gustini (fol. 73-88). Le manuscrit se termine (fol. 88' sqq.) par la seconde partie de l'œuvre de Gilles de Rome, déjà signalée : *Tractatus de inferno, purgatorio et paradiso.*

* * *

Dans ce recueil de contenu fort varié, notre description a permis de s'en rendre compte, l'Évangile du Pseudo-Mathieu occupe huit feuillets [1] d'une écriture du XIV[e] siéle, extraordinairement serrée et où les abréviations abondent. Il n'y a ni *incipit*, ni *explicit*, mais seulement, dans le haut du fol. 46, une rubrique contemporaine du texte même : *De Infantia Saluatoris*, titre parfaitement impropre d'ailleurs puisque la première partie est consacrée à la naissance et à la jeunesse de Marie. On ne trouve pas trace d'une division en chapitres, encore moins en paragraphes ; le copiste est allé quelquefois à la ligne, mais tout à fait au hasard ; au début d'un assez grand nombre de phrases, il a tracé une majuscule à l'encre rouge.

Comme dans B, la correspondance apocryphe que l'on rencontre dans d'autres rédactions manque au début de N ; il parait bien cependant, on en trouvera plus loin la preuve [2], qu'elle a été connue de l'auteur. Et le récit commence brusquement : *Erat uir in Ierusalem, cui nomen Ioachim, de tribu Iuda* [3] ; rien au reste dans ce premier chapitre ne révèle une dépendance quelconque de N par rapport à B ; au contraire, le texte que nous publions est beaucoup plus voisin de C D E ; il n'en dérive pas cependant et nombre de variantes originales révèlent l'emploi d'une autre source [4].

[1] Encore n'y a-t-il que quelques lignes au fol. 53'. Dans les pages qui suivent, la lettre N nous servira à désigner le manuscrit de Naples.

[2] Cf. *infra*, pp. 97-98.

[3] N omet *in diebus illis.*

[4] Voir en particulier I, 2 et 3; la citation de *Ps.* 110[10] (*Initium sapientiae...*) peut d'ailleurs représenter une interpolation tardive.

Il en va de même dans le second chapitre: alors que B y présente une leçon qui lui est propre, N se rapproche de E sans se confondre avec lui; en III au contraire, c'est avec C D que notre texte offre le plus d'affinités; cependant, à la fin du deuxième paragraphe, il suit littéralement E et, dans le cours de ce même paragraphe, le rédacteur de N [1] a rappelé une prophétie que les autres versions ne mentionnent pas [2]; dans la suite il se rattache de nouveau à CD.

On pourrait multiplier ces remarques: il nous suffira de dire que C, D et surtout E sont les manuscrits qui ont le plus de rapports avec N; il est cependant impossible de supposer l'existence d'un lien direct entre N et E: non seulement N abandonne parfois la recension E pour en suivre une autre [3], mais encore en maints passages les divergences sont telles qu'il ne faut pas hésiter à reconnaître au rédacteur de N la connaissance d'une source spéciale: ainsi en est-il pour le chapitre IV, pour la première partie du chapitre VI [4] dont la fin est au contraire omise ainsi que tout le chapitre suivant [5]; ainsi en est-il encore pour la fin du chapitre IX (Tischendorf: chap. X).

Un exemple précis permettra de vérifier ce que nous avançons: on sait que le Pseudo-Mathieu s'étend avec complaisance sur la fuite en Égypte; il raconte avec force détails les aventures de la

[1] Il est à peine besoin de dire que, par l'expression « le rédacteur de N » nous n'entendons pas donner à N une valeur d'archétype, mais désigner simplement l'auteur de la version que N nous a conservée.

[2] *Et omnes sancti exultabuntur in nativitate eius ut adimpleatur quod dictum est a domino per prophetam dicentem : Sanctum est templum tuum, mirabile in aequitate* (*Ps.* 64[5-6]).

[3] Dans le chapitre XVI (Tisch., XVII), par exemple, la finale est celle de E; dans le suivant, au contraire, N suit C de très près.

[4] VI, 1-4, dans notre édition.

[5] Par suite le chapitre VII dans le manuscrit de Naples correspond au chapitre VIII de Tischendorf, le chapitre VIII au chapitre IX et ainsi de suite.

Sainte Famille au désert et les miracles qui les accompagnent: les lions et les bêtes féroces, charmés par le nouvel Orphée, lui font escorte. Voici comment s'expriment à ce sujet nos différents textes (chap. XIX, 2; Tischendorf, p. 86-87):

A, C, D[1]	B	E	N (fol. 50')
Ambulabant autem leones cum eis simul, et cum bobus et asinis et sumariis qui eis necessaria portabant, et nullum laedebant quamuis simul manerent: sed erant mansueti inter oves et arietes, quos secum de Iudaea adduxerant et secum habebant. Inter lupos ambulabant, et nihil formidabant et nullus ab alio laedebatur.	Ambulabant autem leones simul cum eis et cum somariis lupi erant et pecora.	Ambulabant ergo simul leones et cum bobus et asinis et sumariis qui eis portabant necessaria; et simul, ubi mansio facta est, ad pabulum accedebant. Erant etiam mansueti arietes qui simul de Iudaea exierant et sequebantur, qui et ipsi inter leones ambulabant sine formidine. Non timebat ullus ullum et nullus ab ullo laedebatur in aliquo.	**Ambulabant autem cum equis et asinis octo leones, et boues, et saginaria quae eis portabant necessaria et a nullo laedebantur. Et simul ubi mansio fuisset facta, simul omnia manebant. Erant autem mansueti boues cum arietibus qui simul de Iudaea exierant et <quos> secum habebant, inter lupos ambulantes et nullus ab ullo laedebatur.**

Mettons à part B qui n'est qu'un pâle abrégé des autres récits; le sens des trois rédactions A, E, N est le même; les lignes générales du développement sont les mêmes, et l'on ne peut cependant dire qu'une rédaction dérive de l'autre; la première phrase de N est plus proche de A que de E; et de même la dernière; mais, entre les deux, s'intercale le: *et simul ubi mansio fuisset facta...* qui a plus de rapports avec le: *et simul, ubi mansio facta est...*, de E qu'avec le bref: *quamuis simul manerent* de A. De toutes manières, il n'y a pas de relation directe entre ces textes; il faut bien plutôt y chercher des dérivations d'un même archétype que nous ne connaissons pas et que l'on ne pourra reconstituer que lorsque

[1] Nous omettons les variantes de détail: on les trouvera dans Tischendorf.

aura été menée à bonne fin une enquête complète sur la tradition manuscrite de l'Évangile du Pseudo-Mathieu.

La version de Naples permet d'ailleurs de corriger en quelques points le texte établi par Tischendorf; ainsi dans l'épisode, assez surprenant pour nos délicatesses modernes, où Salomé, l'une des sages-femmes amenées par Joseph à la caverne dans laquelle Marie vient de mettre au monde Jésus, s'avise de s'assurer de la virginité de l'accouchée: la main de la téméraire est brusquement desséchée et l'incrédule s'écrie [1] : *Et ecce misera facta sum propter incredulitatem meam, quia ausa fui temptare uirginitatem tuam.* Notre texte donne au contraire, et le sens est beaucoup plus satisfaisant: *Ecce facta sum arida*... De même à qui comparera le début du quinzième (ou quatorzième) chapitre dans N et dans les versions reçues, la leçon de N paraîtra peut-être préférable:

N (fol. 49')	Ed. Tischendorf, p. 80-81
Postremo uero in Bethleem ingressus est. In octaua die, secundum legem Moysi, circumcisus est puer et positum est eius nomen Ihesus, quod uocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur. Et ibi, impleto die purgationis Mariae, ipsi duxerunt infantem in templum Domini et optulerunt pro eo par turturum et (*ms:* aut) duos pullos columbarum.	Sexta autem die ingressi sunt Bethleem (Bethleem ingressus est: C D) ubi impleuerunt septimam diem. Octavo uero die, circumcidentes puerum, uocatum est nomen eius Iesus, quod uocatum est ab angelo antequam in utero conciperetur. Postquam autem impleti sunt dies purgationis Mariae, secundum legem Moysi, tunc duxit Ioseph infantem ad templum domini. Cumque accepisset infans perithomen, obtulerunt pro eo par turturum et duos pullos columbarum.

Ailleurs le nouveau manuscrit ne fait que rendre plus difficile le choix entre les diverses leçons: suivant A et B, c'est après deux

[1] Chap. XIII, 4, *in fine* (Tischendorf, p. 78).

ans écoulés que les Mages viennent adorer l'enfant [1]; C affirme au contraire que ce fut *transactis... duobus diebus;* pour D, ce fut le treizième jour; N reste dans l'imprécision: *transactis paucis diebus.* La raison de cette prudence n'est-elle pas que le rédacteur de N, ayant connaissance des traditions différentes, n'a pas voulu prendre parti?

Il serait donc vain de vouloir rattacher à l'un des manuscrits étudiés par Tischendorf le manuscrit de Naples; il est cependant certain qu'il a avec eux, surtout avec C et E, de très grandes affinités. Ce que l'on ne saurait contester non plus, c'est qu'il n'introduit dans le récit aucun développement qui lui soit particulier. Tel n'est pas, au contraire, le cas de B: à quatre reprises [2] la leçon qu'il donne se distingue bien nettement de toutes les autres, et, *dans aucun de ces cas, le texte de N ne présente une analogie quelconque avec celui de B.* Il semblerait donc à prime abord légitime de réunir dans un même groupe A, C, D, E, N et d'en distinguer soigneusement B. Or tout change à partir du deuxième paragraphe du chapitre XXII (XXI dans N).

*
* *

Le Pseudo-Mathieu vient de raconter les aventures de la Sainte Famille dans le désert et les manifestations de la puissance surnaturelle de Jésus: il a peint l'enfant divin apprivoisant par sa seule présence une multitude de serpents (chap. XVIII) et charmant les bêtes fauves (chap. XIX), il a dit le palmier inclinant jusqu'à terre, sur l'ordre de Jésus, ses branches chargées de fruits afin d'offrir à la Vierge altérée ses dattes rafraichissantes et la source

[1] Chap. XVI (Tischendorf, p. 82). C'est aussi le sens de E si, dans la formule *transacto autem anno* que donne ce manuscrit, *secundo* a été omis.

[2] Chap. II, VII-VIII, XV *in fine*, XVII, 2.

jaillissant des racines de l'arbre pour désaltérer bêtes et gens (chap. XX). Par un miracle plus déconcertant encore, comme Joseph souffrait de la chaleur et de la longueur de la route et alors que la petite caravane était encore à trente jours de marche de l'Égypte, la parole de Jésus suffit pour mettre un terme aux communes pérégrinations. Les voyageurs parviennent ainsi à une ville que A C D appellent *Sotinen*, E *Sihenen* et B *Sotrina*. C'est aussi sous le nom de *Sotrina* que notre manuscrit la désigne et brusquement, à partir de cet endroit, il suit la rédaction B.

Or celle-ci ne ressemble guère à la tradition A C E : dans cette dernière, qu'a éditée Tischendorf, le séjour en Egypte est un simple épisode sur lequel on n'insiste pas : la destruction des idoles du temple, suivie de la conversion du duc Aphrodisius et des habitants de Sotinen est le seul fait que l'auteur ait connu ou, ce qui revient au même pour nous, qui lui ait paru digne d'être noté. Peu de temps après [1], l'ange du Seigneur apparaît à Joseph et l'invite à retourner en Judée : c'est là que se produisent les miracles sur lesquels le rédacteur s'étend alors avec complaisance : que Jésus foudroie et ressuscite un enfant qui le bravait (XXVI, XXIX), que sa parole anime les passereaux qu'il a façonnés avec le limon des fossés (XXVII), qu'il confonde la science de ses maîtres (XXX, XXXI, XXXVIII, XXXIX), qu'il charme les bêtes féroces (XXXV, XXXVI), qu'il aide miraculeusement Joseph dans ses travaux de charpentier (XXXVII), c'est dans les pays où se déroulent les scènes des Évangiles canoniques, c'est à Bethléem ou à Capharnaum, en Galilée ou « au delà du Jourdain », que le conteur a situé ses récits, et ces miracles en effet n'ont de sens que dans le cadre israélite. Il n'en va pas de même pour le rédacteur de B N.

[1] Chap. XXV : *non post multum tempus*. La rédaction E se termine après le chap. XXIV.



Le séjour en Égypte acquiert dans son récit une importance spéciale : toute une série d'épisodes nous sont narrés qui ont Sotrina pour théâtre : Jésus est représenté d'abord, injustement accusé de la mort d'un enfant [1] ; après avoir obtenu du mort même la proclamation de son innocence, il consent enfin, s'étant fait longuement prier et sur les instances de Marie, à rendre la vie à la victime (XXII) ; l'écroulement des idoles et la conversion d'Aphrodisius ne viennent qu'ensuite (XXIII-XXIV).

Un jour que Jésus jouait avec des enfants sur le bord de la mer, comme le fils du grand prêtre s'était permis de détruire des ouvrages de terre qu'il avait élevés, il est maudit et tombe mort ; ce n'est qu'à la prière pressante de la Vierge plus convaincante que toute l'éloquence de Joseph, que Jésus consent à ressusciter le coupable (XXV).

On nous le montre aussi se promenant avec Marie sur le rivage ; il ramasse sur la grève le cadavre desséché d'un poisson et le jette dans une marmite (*pelvis*) ; sur son ordre, le poisson se ranime et recommence à nager (XXVI).

Ici se place un court épisode dont on voit mal la valeur : le même jour Jésus arracha dans un champ quelques épis, fit cuire les grains et les mangea ; et le champ fut béni et il donna à son propriétaire chaque année autant de *modii* qu'il avait au Christ donné de grains (XXVII).

A ce moment seulement intervient l'ange du Seigneur qui invite Joseph et Marie à rentrer avec leur fils dans la terre d'Israël. Le rédacteur ne nous dit point combien de temps ils étaient demeurés en Egypte : nous savons seulement que Jésus a trois ans [2] lorsque se produit le miracle des idoles. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur la durée du séjour à Nazareth ; l'on nous avertit simplement que le retour à Bethléem a lieu quand Jésus a huit

[1] Appelé *Zeno* par B et *Ceno* par N.
[2] XXIII, 1 : *Factum est autem, cum Ihesus trium esset annorum...*

ans et c'est ici qu'il place le récit des prouesses scolaires par lesquelles l'enfant dieu manifeste aux divers maîtres qui entreprennent de l'instruire sa merveilleuse puissance (XXIX-XXXI).

Son pouvoir de guérisseur est illustré dans les chapitres suivants (XXXII-XXXIV); il donne la vie à des passereaux de limon (XXXV); du grain qu'il a semé lèvent de merveilleuses moissons (XXXVI); il vient en aide à son père, le charpentier (XXXVII).

Lorsque se produisent les derniers miracles, Jésus a quinze ans [1]; là s'arrête le récit. Un bref résumé — sans doute interpolé — rappelle alors les grands événements de son ministère : il marchait sur les eaux, il multipliait les pains; l'on nous donne enfin sur sa famille quelques notions fort embrouillés et l'Évangile s'achève par des renseignements sur l'auteur: nous les examinerons plus loin.

Entre cette rédaction et la rédaction A, on voit sans peine les différences: différences dans la répartition et le groupement des récits, différences dans le choix même de ceux-ci. Tandis que A et C s'étendent presque uniquement sur les années qui suivent le retour en Palestine, l'attention de B N est tournée, pour une très large part, sur le séjour en Égypte. Non pas d'ailleurs que l'auteur inconnu en ait inventé les épisodes: le récit relatif au poisson se lit, un peu modifié, dans la version latine de l'Évangile de Thomas [2]; dans une courte indication de ce même évangile [3] est contenue la matière du chapitre XXVII; les deux miracles y sont censés se passer en Égypte; par contre, si la résurrection de Ceno a son analogue dans un récit de Thomas, récit plus court, il est vrai et où Marie n'intervient pas [4], elle est rangée alors parmi les prodiges dont la Palestine a été le théâtre; c'est aussi en Palestine, au bord du Jourdain, que la rédaction A place l'histoire des ouvrages de boue renversés

[1] XXXVI: *Cum autem esset Ihesus annorum XV...*
[2] I, 4 (Tischendorf [2], p. 164-165).
[3] I, 2.
[4] VII (Tischendorf, p. 173).

par un enfant insolent [1]. Quant à la destruction des idoles, à la conversion des habitants de Sotrina, A les raconte complaisamment [2]; l'*Evangelium infantiae arabicum* s'étend lui-aussi sur cet épisode mais en le présentant d'une manière toute différente.

Il n'y a pas plus d'originalité dans les chapitres suivants: les mêmes récits se retrouvent en effet dans un ordre un peu différent dans l'Evangile de Thomas où notre rédacteur est allé les prendre comme l'a fait aussi celui de A et de C. Quant aux derniers paragraphes, ce sont un pâle reflet d'épisodes célèbres des Évangiles canoniques: ici, il y a de notables divergences entre B et N, et presque tout le chapitre XLI manque dans B.

Ce dernier détail nous permettrait déjà de penser que, du point de vue de la tradition manuscrite, N est indépendant de B: la comparaison des deux textes dans le détail confirme cette impression, et l'on est en droit d'affirmer que si, à diverses reprises, la leçon B doit être préférée à la leçon N, celle-ci dans son ensemble est supérieure à celle-là [3]. Sans doute, elle présente parfois des lacunes et des lignes entières du texte ont disparu qu'on peut du reste presque toujours restituer à coup sûr à l'aide de B, mais cela n'enlève rien à la valeur de ce qu'elle nous fournit.

Les *manuscrits* sont donc indépendants l'un de l'autre dans cette seconde partie; nous savons déjà que, dans la première, les *rédactions* le sont aussi puisque nous avons vu, à diverses reprises, B offrir des développements originaux dont il n'y a pas trace dans N. Dira-t-on que l'auteur de N a *choisi* B pour rédiger la seconde partie, alors que, dans la première, il a eu recours à toutes les versions *sauf précisément à B?* Ce serait parfaitement invraisemblable et les raisons de ce choix n'apparaissent nulle part; il est bien plus

[1] XXVI (Tischendorf, p. 93-94).
[2] XXIII-XXIV (Tischendorf, p. 91-92).
[3] J'attire l'attention sur les passages suivants: XXII, 2; XXII, 3; XXIII, 2; XXIV, 3; XXV, 2 *in fine*, 7; XXVI, 1; XXX, 1; XXXIII, 1; XXXVI; XL, 1, etc.

probable que N a entièrement ignoré B et que B et N ont copié les chapitres XXI-XLI sur une source commune. C'est une hypothèse qu'il s'agit maintenant de vérifier.

* * *

Il n'a point été question, dans les pages qui précèdent, de la rédaction D du Pseudo-Mathieu : or celle-ci n'est pas, dans la seconde partie, sans une certaine analogie avec B N [1] ; la ressemblance ne porte au reste que sur le fond, et non pas sur la forme : le groupe des récits palestiniens y est assurément fort développé, mais l'auteur a intercalé parmi les récits égyptiens le miracle du poisson, et un autre récit : *de risu Iesu propter passeres sibi inuicem insidiantes* qui, dans la version latine de l'Évangile de Thomas [2], appartient aussi au groupe égyptien. Ce fait permet quelques conclusions.

On a déjà attiré l'attention [3] sur les épisodes égyptiens des apocryphes et l'on a prouvé l'existence d'un fonds commun aux récits donnés par la version latine de l'Évangile de Thomas, par l'Évangile arabe de l'Enfance et par les diverses rédactions du Pseudo-Mathieu [4] ; d'autre part, on a vu plus haut que les principaux épisodes de la rédaction B se retrouvaient ailleurs sous une autre forme [5]. En outre, comme dans les autres récits égyptiens, le

[1] Cf. Tischendorf, p. XXVI-XXVII.

[2] Chap. II (Tischendorf, p. 165-166).

[3] Cf. L. Conrady, *Die Flucht nach Aegypten und die Rückkehr von dort in den apocryphen Kindheitsgeschichten Jesu* (*Theolog. Studien u. Kritiken*, 1904, pag. 176-220).

[4] Je n'examine pas la question de savoir si, comme le croit Conrady, cette source commune était une partie aujourd'hui perdue du Protévangile de Jacques.

[5] On objectera que l'histoire de Ceno n'est pas donnée par Thomas comme se passant en Egypte : mais, dans Thomas, elle a perdu presque tout caractère ; notre texte au contraire, s'il met en évidence la puissance de Jésus, manifeste aussi l'influence bienfaisante de la Vierge, qui joue un rôle dans la résurrection ; or Conrady a justement relevé que, dans les récits égyptiens, on attribue à la Vierge la puissance de

rédacteur fixe à environ trois ans la durée du séjour dans le pays du Nil [1].

S'il a existé un fonds commun, il n'est point très invraisemblable de penser qu'on en a eu connaissance en Occident, qu'on en a amplifié et embelli les données. La vie de Jésus en Egypte formait un tout que l'on pouvait fort bien détacher des récits relatifs à la nativité. Pour développer ceux-ci, on était gêné par la présence dans les Évangiles canoniques d'une tradition déjà précise; il y avait moins d'entraves pour qui voulait décrire l'enfance du Christ, et l'on pouvait, utilisant les récits égyptiens, détailler les miracles accomplis par le Sauveur en Égypte et en Palestine en insistant davantage sur les uns ou sur les autres; la source commune à B et à N aurait été un de ces recueils de récits; les rédacteurs l'auraient soudé à un autre groupe d'anecdotes, celui que nous donnent les vingt-uns premiers chapitres du Pseudo-Mathieu, groupe

guérir: Marie n'apparaît-elle pas dans notre texte sous des traits analogues? Je n'ose conclure, mais il ne me paraît nullement impossible que l'anecdote ait été, à l'origine, située en Egypte. — Il reste le miracle raconté par N au chap. XXV et par A au chap. XXVI. A-t-il appartenu primitivement au groupe égyptien ou au groupe palestinien? On peut hésiter: j'inclinerais cependant à le ranger dans le premier: dans N, le héros, qui est aussi la victime, de l'aventure est désigné comme un fils du prêtre de Sotrina; dans A, où la scène est située en Galilée, il est dit *filius diaboli*, indication vague mais qui paraît prouver que la source donnait une filiation; la scène étant, par le rédacteur de A, placée en Galilée, il ne pouvait être question du fils du prêtre; on parla donc de « fils du diable » d'après l'apostrophe même de Jésus au cours du récit: *fili Satanae*.

[1] Du moins la mention *cum Ihesus trium esset annorum* (XXIII, 1) paraît bien dénoter qu'il trouvait dans sa source une indication de ce genre. Sur la durée du séjour, cf. *Ev. infant. arab.*, XXVI (*exacto triennio rediit ex Egypto*); l'Evangile de Thomas ne donne pas de date précise, mais il résulte du chap. V que le retour eut lieu avant que Jésus n'eût atteint l'âge de cinq ans. La tradition représentée par la rédaction A de Pseudo-Mathieu s'accorde avec ces données; cf. chap. XXVI: ... *post regressionem Iesu de Aegypto, ... iam inchoante quarto aetatis anno.*

qui a pu, lui aussi, exister à part [1] et cela expliquerait les différences notables qu'il y a dans cette partie entre A et B.

Nous avons peut-être dans le dernier chapitre la preuve matérielle que le rédacteur de N a combiné deux écrits différents. L'on nous y renseigne d'une manière fort confuse sur l'auteur et sur les vicissitudes qu'a subies son ouvrage: il aurait été écrit par l'évangéliste Jean: le manichéen Leucius y aurait fait des additions, et Jérôme, à la prière de Chromatius et d'Héliodore, aurait traduit en latin le livre grec, supprimant toutes les affirmations contraires à l'orthodoxie. Au lieu de cela, B nous dit simplement que l'évangile est dû à Jean et que Jérôme l'a traduit de l'hébreu [2].

Il n'est pas très malaisé de découvrir où le rédacteur de N est allé chercher son inspiration: dans la correspondance apocryphe qui sert de préface aux versions A et E, il est aussi dit que l'évangile a été interpolé par Leucius; non seulement l'idée est la même, mais les expressions sont parfois identiques; A dit seulement Mathieu, là où N dit Jean. Voici d'ailleurs quelques rapprochements caractéristiques:

N	A, E (Tischendorf, p. 52-53)
XLI, 1: fecit hunc libellum hebraicis ⟨litteris⟩ obsignatum, quod a uiris religiosis habebatur.	*Fecit hunc libellum hebraicis litteris obsignatum,* quem usque adeo non edidit ut hodie manu ipsius liber scriptus hebraicis litteris *a uiris religiosissimis habeatur.*

[1] En voici peut-être un indice: le manuscrit E du Pseudo-Mathieu se termine à la sortie d'Égypte et ce n'est pas un accident, puisque on lit, après les mots *Iesu Christo* (les derniers du chapitre XXIV): *cui est honor et gloria una cum patre et spiritu sancto in secula seculorum, amen. Finit de ortu beate Marie perpetue uirginis uel infancia saluatoris nostri.* La question ne pourra du reste être résolue que lorsque l'on possédera une véritable édition critique du Pseudo-Mathieu.

[2] *Sanctus apostolus et euangelista Iohannes manu sua scripsit hunc libellum hebraicis litteris consignatum, quem Ieronimus doctor ille perspicuus de hebraico in latinum deduxit.*

XLI, 2: Sed quia Leucius ⟨Manichaei⟩ discipulus qui et apostolorum gesta ⟨falso⟩ sermone scripserat, quaedam ...	... Sic factum est ut a *Manichaei discipulo,* nomine *Leucio, qui etiam apostolorum gesta falso sermone conscripsit* ...
XLI, 3: ... hereticorum astutiis obuiatur et eorum fallaciae excluduntur.	in quo opere ... impiis *hereticis obuiamus.* p. 52 (lettre des évêques): ad hereticorum *astutiam excludendam.*

On est en droit de conclure que notre rédacteur n'a pas ignoré ces lettres. Est-ce alors beaucoup s'avancer que de supposer qu'il a combiné deux ordres différents de données? La source d'après laquelle il rédigeait la première partie lui faisait connaître Jérôme et Leucius, celle sur laquelle il copia la seconde lui parlait de Jean et de Jérôme: la tentation était grande de combiner les deux renseignements: de là son récit. Au contraire le rédacteur de B, qui disposait de la même source pour la seconde partie, en avait une un peu différente pour la première; la lettre de Jérôme n'y était pas donnée, et c'est assez pour expliquer que B et N, après avoir présenté si longtemps de si grandes ressemblances, s'écartent l'un de l'autre dans cet ultime chapitre.

J'achèverai par une hypothèse: cette source commune à B et à N, et que nous ne possédons plus isolément, narrait les miracles accomplis par Jésus, de l'arrivée en Égypte à sa quinzième année: c'était proprement un récit *de infantia Saluatoris* et tel est le titre que porte notre évangile dans le manuscrit de Naples ainsi que dans plusieurs autres, titre fort impropre dans l'état actuel du texte, mais fort convenable s'il ne concerne que la seconde partie. Or, dans la liste d'écrits condannés que renferme le décret pseudo-gélasien, je trouve cités côte à côte un *Liber de infantia Saluatoris* et un *Liber de natiuitate Saluatoris et de Maria uel obstetrice*[1]. On a

[1] V, 4; éd. Dobschütz, p. 51.

supposé [1] qu'il fallait voir dans le premier de ces livres l'évangile du Pseudo-Mathieu, et dans le second sans doute une autre rédaction du même texte. N'est-il pas possible de concevoir une autre explication : le *Liber de natiuitate*... correspondrait aux vingt-et-un premiers chapitres du Pseudo-Mathieu, — car l'on comprend fort bien que l'on ait considéré la fuite en Égypte comme se rattachant aux récits relatifs à la naissance. Quant au *Liber de infantia*..., ce serait la source où B et N ont puisé.

Hypothèse, dira-t-on, et ce n'est en effet qu'une hypothèse : il faudra une enquête complète pour la contrôler. Il nous suffit de l'avoir esquissée ici ; aussi bien, si elle était vérifiée, serions-nous en possession d'un renseignement de grande importance puisque nous pourrions affirmer qu'au début du VIe siècle, je ne veux pas ici préciser davantage, l'Évangile du Pseudo-Mathieu, tel que Tischendorf l'a publié, ne s'était pas encore assez répandu pour faire oublier les récits de proportions moins vastes qui l'avaient précédé. Il appartiendra à l'érudit qui écrira sur les évangiles apocryphes en Occident l'étude dont nous sommes encore privés, de dire la valeur de notre supposition : on n'a pas prétendu ici aboutir à autre chose qu'à une prudente interrogation.

Rome, avril 1913.

René Massigli.

[1] Dobschütz, *Das Decretum Gelasianum*, p. 296-297.



Il nous a paru sans objet de publier intégralement le texte du manuscrit de Naples qui vient d'être étudié. Tant que n'aura pas été entreprise une édition vraiment critique de l'Évangile du Pseudo-Mathieu, on ne pourra dire en effet quel compte il convient de tenir des variantes de détail que nous offrent les vingt-et-un premiers chapitres : nous en avons donné dans les pages qui précèdent quelques extraits ; nous en donnons d'autres ici, les plus caractéristiques, ceux qui permettent d'affirmer l'indépendance de notre texte par rapport aux manuscrits déjà connus. Au contraire, il y avait un réel intérêt à éditer intégralement la seconde partie, intérêt pratique puisque, dans l'édition de Tischendorf, ses divers chapitres sont dispersés, intérêt théorique aussi puisque notre publication, si l'on y joint les variantes de B, rend possible une édition provisoire de cette rédaction du « Cycle de l'Enfance ».

Nous avons fidèlement reproduit l'orthographe du manuscrit de Naples ; la seule correction que nous nous soyons permise a été le rétablissement de la diphtongue ae *là où le texte porte* e ; *nous sommes aussi responsables de la ponctuation et de la division en chapitres : de l'une et de l'autre il n'y a pas trace dans l'original. Lorsque, enfin, nous avons cru devoir corriger N à l'aide de B, nous en avons prévenu le lecteur.*

De Infantia Salvatoris.

Fol. 46.

1 [I] Erat uir in Ierusalem, cui nomen Ioachim, de tribu Iuda.
Erat hic pastor ouium suarum, timens Deum in simplicitate sua,
cui criatura (*sic*) nulla erat alia nisi ut gregibus suarum ouium
adhiberet curam ; de quarum etiam fructu, quem colligebat, ita
diuidere studebat ut ex hoc duplicia de seruis offerret cum timore
2 Domini et praecipue in eius doctrina laborantibus. Qui deo enim

seruiebat de omnibus rebus suis tam in agnis quam in lacte et
lanis quatuor partes faciebat: partem unam dabat uiduis et orpha-
nis, aliam partem tribuebat pauperibus et peregrinis, tertiam uero
partem deum colentibus praebebat, quartam partem uero in domum
3 erogabat et familiam suam. Hoc autem faciente multiplicabat deus
greges ipsius, ut non esset ei similis in populo Israel. Istud opus
equidem inchoauit a quinto decimo, semper in dei timore proficiens,
ut adimpleretur quod dictum est per prophetam: Initium sapien-
tiae, timor domini; intellectus bonus omnibus facientibus eum:
4 laudatio eius manet in saeculum saeculi. Cum autem esset anno-
rum XX, accepit uxorem nomine Anna, filia<m> Ysacar, ex
tribu Iuda, ex genere Dauid; cum qua dum moratus fuisset per
annos XX, ex ea filiam uel filium non suscepit.

. . . .

Fol. 46'.

[III]...

2 Et cum haec dixisset, respondit ei iuuenis ille dicens: Angelus dei
sum ego qui loquor tecum, qui apparui hodie uxori tuae flenti et
oranti, et consolatus sum eam, quam scias ex semine tuo filiam
concepturam, et illa templum dei erit, et spiritus sanctus requie-
scet in ea, et omnes sancti exultabunt in natiuitate eius, ut ad-
impleatur quod dictum est a domino per prophetam dicentem: Sanc-
tum est templum tuum, mirabile in equitate. Et erit beatitudo eius
super omnes feminas sanctas, ita ut nullus dicat quod talis mulier
fuerit ante eam; sed post eam non erit ei similis inter mulieres.
Et idcirco reuertere ad coniugem tuam. Nam excitabit deus semen
tuum ex te, et faciet eam deus matrem benedictionis aeternae...

. . . .

Fol. 47.

1 [IV] Post haec autem, expletis mensibus nouem, peperit Anna filiam
speciosissimam et pulcram nimis corpore et corde, animo plenam

dei gratia et uirtute. Quae impleta est spiritu sancto et uocatur nomen eius Maria, quod et ab angelo fuerat nunciatum, priusquam
2 in utero conciperetur. Cum autem, tertio anno euoluto, Anna et Ioachim eam lactassent, similiter uir et uxor ducentes infantulam suam Mariam ad templum domini, et offerentes pro ea domino hostias copiosas, et traducentes filiam suam Mariam in contubernium uirginum speciosarum quae die noctuque in dei laudibus persiste-
3 bant. Cumque posita esset in templo, quintum decimum gradum [1] cursu celeri ita conscendens ut penitus post tergum non respiceret: nam, ut solitum est aetati infantili, parentum suorum affectum inquirere nollet; in quo facto omnes in stupore uertebantur, ita ut pontifices ipsi in hoc amplius mirarentur.

. . . .

1 [VI] Erat autem Maria in ammiratione omnium; nam cum esset annorum trium, ita sincere et mature ac perfecte loquebatur et in dei laudibus studebat, quod iam adulta et per omnia data
2 fuisset. Et ita resplendebat facies eius sicut sol, et uix quis posset in eius uultum intendere (*fol. 17 v°*) nec eidem in aliquo resistere aut eam in lanificio suo quod operabatur nullo redarguere. Et profecto cuncta quae mulieres antiquae nullo modo poterant facere aut implere, ista, cum esset in annis infantiae posita, pro uelle suo
3 et consilio explebat. Hanc autem ipsa sibi regulam instituit ut a mane usque in horam nonam testrino operi se manciparet. Iterum ab hora nona orationibus intempte uacabat. Ipsa uero taliter agente, cotidie angelus domini uisibiliter apparebat, et ea quae ipsi necessaria erant ministrabat, et de manu eius escam semper accipiebat.
4 Et sic amplius et perfectius in sapientia, aetate et timore domini cum ceteris coaequenis suis et maioribus proficiebat.

[1] Le ms. porte *annum*.

1 [VII]. Factum est autem ut XIIII^{mus} annus ei aetatis accederet. Haec si qua Pharisei dicerent [1] iam pro consuetudine femina morari < non > possit. Et inventum est tale consilium ut mitteretur praeco per totas tribus Israel...

. . . .

Fol. 48'.

[IX] . . . .

2 Ioseph autem dixit eis: Ut quid seducitis me ut credam uobis quod angelus dei impregnasset eam? Posset enim filius finxisse se angelum dei, ut deciperet eam. Et haec dicens, flebat ac dicebat: Quod faciam? quid agam? qua fronte ad templum domini iturus sum? qua facie uisurus sum? prodo? an taceo? Si prodo, timeo ne lapidetur; sed, si taceo, ero patronus adulterii. Sed nolo ut populus me malum fiat: dimittam eam e [2] coniugio. Et haec dicens, cogitabat se occultare et dimittere eam.

. . . .

Fol. 51.

[XXI]...

2 Et gaudentes [1] in quamdam ciuitatem [2] quae Sotrina dicitur ingressi sunt uespertina diei hora. Sed quia eis [3] nullus notus erat in cuius hospitium declinarent, in domo cuiusdam uiduae [4] hospitati sunt.

[1] Texte inintelligible; on peut rétablir d'après C: *Haec esset occasio qua...*

[2] Ms.: *in*.

XXI, 2. — [1] B: et gaudentes et exultantes devenerunt in finibus Hermopolis — [2] B *add.:* Egypti. — [3] B: in ea. — [4] B: Iudaei.

1 [XXII] Et cum in eadem domo solarium esset et puerorum multi-
tudo [1] uenissent ad Ihesum ad solarium istud [2] ubi erat, quidam
de infantulis illis impulit [3] unum de pueris de solario; qui cadens
2 in [4] terra mortuus est. Et cum parentes mortui undique cucurris-
sent [5], pueros interrogantes quis [6] eum precipitauerat de solario, unus
post alium affirmabant quod [7] Ihesus precipitauerat ipsum: hoc [8]
dicebant quia ignotus erat [9] et aduena; sed [10] ut manifestaretur per
3 ipsum potentia uirtutis eius hoc factum est [11]. Tunc parentes mortui
clamabant contra Ioseph et beatam Mariam [12], dicentes: Filius uester
filium nostrum impulit de solario, et mortuus est [13]. Non poteritis
euadere [14] quod non [15] interficiamus uos. Ihesus autem <nihil>
dicebat et inter eos <non> respondebat [16].

4 Uenerunt autem ad Ihesum Maria et Ioseph et dixerunt ei: Mi-
sericordia, domine, misericordia [1]: in terra enim sumus extranea et
5 isti clamant contra nos. Tunc puer [2] Ihesus descendit de solario et
uocauit nomen pueri, Ceno, qui iacebat mortuus super terram [3].
Qui respondit ei [4]: Domine. Dixitque illi Ihesus: utrum ego te pre-
cipitauerim de solario coram omnibus dic modo [5], ut [6] in conspectu
6 omnium ueritas declaretur. At ille dixit: Non me precipitasti, do-
mine, tu [7]. Tunc parentes pueri [8] rogantes Ihesum dicebant: Dic
ergo ei [9] ut ostendat eum nobis [10] qui de solario impulit ipsum [11].
Dixit [12] Ihesus: Hoc nullatenus faciam quod dicitis; sufficiat uobis [13]
quod non est inuenta in me iniquitas.

XXII, 1-3. — [1] B: multitudo puerorum. — [2] B: illud. — [3] B:... de infantulis illis impulit. — [4] B: ad. — [5] B *om.* undique. — [6] B: qui. — [7] B: affirmabant quia. — [8] B: hoc autem. — [9] B *add.* eis. — [10] sed, *om.* B. — [11] B: ut manifestaretur potentia uirtutis eius. Et hoc factum est. — [12] B: et contra beatam uirginem. — [13] B: filium meum interfecit, et mortuus est. — [14] B: non potestis manus nostras euadere. — [15] B: quin. — [16] B: Iesus autem tacebat et non eis respondebat; nihil, non, *om.* N.

4-6. — [1] B: Miserere, miserere, domine. — [2] puer, *om.* B. — [3] et, Ceno, mortuus, *om.* B. — [4] B: Et dixit: Zeno. Qui respondit: Domine. — [5] B: utrum praecipitauerim te de solario, dic modo coram omnibus. — [6] ut, *om.* B. — [7] B: tu, domine. — [8] B: mortui. — [9] ei, *om.* B. — [10] B: ostendat nobis ipsum. — [11] B: eum impulit. — [12] B: dixitque. — [13] B: satis sit uobis.

7 Tunc cepit ipsum rogare beata uirgo Maria [1] ut mortuum pue-
rum, pro eo quod uenerat ad uidendum ipsum [2], suscitaret [3]. Et [4]
dixit Ihesus matri suae: Quaecumque [5] uolueris [6], ego semper faciam.
Tunc Ihesus [7] dixit: Ceno, surge; noli [8] mori sed uiue. Qui statim
8 supra [9] pedes suos erexit se. Illi autem de ciuitate ista [10] quae So-
trina [11] dicitur, laudauerunt deum [12] dicentes: Uere puer iste [13] salua-
9 tor mundi est. Et beatam Mariam et Ioseph ac alios qui cum eis
uenerant, cum maxima diligentia honorabant [14] et cotidie uisita-
bant [15]. Et steterunt in eodem loco [16] per unum annum.

1 [XXIII] Factum est autem, cum Ihesus trium esset [1] annorum, si-
mul [2] cum matre sua beata [3] Maria capitolium et templum ydolo-
rum [4] ingressus est. Et, cum [5] ingressus fuisset templum istud [6],
2 uniuersa ydola prostrata sunt in terra [7] ac confracta. Tunc adim-
pletum est quod per Ysaiam prophetam dictum est [8]: Ecce, dominus
ueniet super nubem leuem et ingredietur Egiptum et mouebuntur
a facie eius omnia manufacta Egiptiorum.

1 [XXIV] Et nunctiatum est Affrodisio [1], comiti ciuitatis illius, quod
omnia ydola prostrata essent in facies suas et confracta iacerent.
Quo audito, cum comitiuo ciuitatis illius militum et nobilium ad

---

7-9. — [1] Maria, *om.* B. — [2] B: eum. — [3] B: resuscitaret. — [4] Et, *om.* B. — [5] B: quodcumque. — [6] mater, *add.* B. — [7] Ihesus, *om.* B. — [8] et noli, B. — [9] B: se super pedes suos erexit. — [10] ista, *om.* B. — [11] Sotrina, B; Serotina, N. — [12] B: dominum. — [13] B: hic puer uere est... — [14] et beatam..., B; N: et beata uirgo et Ioseph et aliis (*sic*) qui... — [15] et cotidie uisitabant, *om.* B. — [16] B: in eadem ciuitate.

XXIII. — [1] B: esset trium. — [2] *sic* B; N: similiter. — [3] beata, *om.* B. — [4] B: capitolium in templo ydolorum Egipti. — [5] B: dum. — [6] B: illud. — [7] B: in terram, ita ut omnia conuulsa iacerent penitus et confracta; et sic se nihil esse euidenter docuerunt. — [8] B: quod dictum est per prophetam.

XXIV, 1-3. – [1] Affrodosio, A; Afrodisio, C; Fradosio, B; Effrodisio, N; B: Tunc Fradosio duci ciuitatis illius cum nuntiatum fuisset, cum uni-

templum uenit, putans quod de eo [2] uindictam facerent ad cuius
2 ingressum super terram [3] corruerant. Sed cum omnia ydola prostrata in facies uidisset [4], accessit ad beatam Mariam uirginem [5] quae in sinu suo portabat Christum infantem [6], et adorans eum, ad omnes milites qui cum eo erant [7] et amicos suos [8] dixit: Nisi hic deus esset, non resuscitasset puerum Cenonem [9] qui cecidit de solario; dii isti coram eo in facies suas minime cecidissent et, nisi conuertantur ad istum deum, in conspectu prostrati, deum et dominum
3 protestantur [10]. <Nos ergo deos nostros quod uidemus facere nisi cautius fecerimus>[11], omnes poterimus periculum indignationis ipsius <incurrere> [12] et ad interitum tendere [13]; sicut contigit Pharaoni, Egiptiorum regi, qui [14] propter incredulitatem suam persequebatur filios Israel et cum uniuerso exercitu suo demersus est in mari rubro; et filiis Israel aquae erant aptae quasi pro muro a dextris et a sinistris [15].

4 Tunc omnis populus ciuitatis illius [1] adorauerunt Ihesum Christum, dicentes: Benedicemus deum [2] coeli qui magnum prophetam dedit nobis <ex Israel> [3].

1 [XXV] Sed [1] cum quadam die puer Ihesus extra muros ciuitatis ipsius Sotrinae [2], matre intus dimissa [3], cum infantibus ipsis [4] ciui-

---

uerso exercitu suo uenit ad templum. — [2] B: quia dii deo... — [3] super terram, *om.* B. — [4] B: ille autem, ingressus templum, ut uidit omnia ydola in facies suas prostrata iacere. — [5] uirginem, *om.* B. — [6] B: in sinu suo dominum portabat. — [7] B: ad uniuersum exercitum suum. — [8] B: ad omnes amicos suos. — [9] B: Zenonem puerum. — [10] et nisi... protestantur, N; *la leçon de B est très préférable:* neque in eius conspectu prostrati iacerent: unde eum dominum suum taciti protestantur. — [11] nos ergo... fecerimus, B; *om.* N. — [12] incurrere, B; *om.* N. — [13] B: uniuersi in interitum deuenire. — [14] B: qui tantis uirtutibus non credens cum omni exercitu suo in mare demersus est. — [15] et filiis... a sinistris, *om.* B.

4. — [1] B: eiusdem ciuitatis. — [2] benedicamus, B; benedicimus, N. — [3] ex Israel, B; *restitui.*

XXV, 1-2. — [1] B: et. — [2] ipsius Sotrinae, *om.* B. — [3] matre intus dimissa, *om.* B. — [4] ipsis, *om.* B. — [5] B: ripa. — [6] B: confluebant riuuli. —

tatis (*fol. 51 v°*) illius exierit in ripam [5] maris super arenam, in
littore ubi aquarum riuuli confluebant [6], XII lacus faciens, ad eius
2 imperium de torrente aquae ducebantur; tamen lacus utique de uno
lacu currebant ad alium, et omnes lacus implebantur; nec lacus
propter hoc rumpebantur [7], quamuis usque ad summum pleni fuissent,
et [8] cursus aquarum semper intraret in ipsis [9].
3 Quidam puer, filius sacerdotis templi in quo ydola confracta
fuerant, accessit animo immundo [1] et, nimio furore, aditus qui mi-
nistrabant aquas in lacus quos fecerat Ihesus, pedibus suis euertit.
4 Dixit ei puer Ihesus [2]: O fili mortis [3], fili Satanae, semen iniqui-
tatis; pessimae uere erunt radices tuae [4] sine humore, et [5] rami
5 tui non ferentes fructum, et fructus tuus sine humore [6]. Et mox [7],
uidentibus cunctis [8], puer arefactus [9] est totus et mortuus [10].
6 Et accesserunt ad beatam Mariam et Ioseph parentes pueri
mortui et [1] dixerunt eis: Unde natus est iste infans? [2] Manifestat,
et uerum est [3] quod dicit, et [4] frequenter, antequam dicat [5], adim-
pletur. Maledixit filium nostrum et [6] mortuus est. Unde tollite [7] eum
a nobis: non enim poterit [8] hic habitare nobiscum; aut certe docete
eum benedicere et non maledicere.
7 Accedens autem Ioseph ad Ihesum, monebat eum dicens: Ut
quid, fili mi, talia facis? [1] Iam multi sunt per te contra nos [2] et
8 eorum molestiam [3] sustinemus. Respondit Ihesus [4] et dixit ei [5]:

---

[7] tamen... rumpebantur, *om.* B. — [8] et, *om.* B. — [9] semper intraret in ipsis, *om.* B.

3-5. — [1] B: inuido; *om.* animo. — [2] puer Ihesus, *om.* B. — [3] fili mortis, *om.* B. — [4] radices tuae erunt, B. — [5] et, *om.* B. — [6] et... sine humore, *om.* B. — [7] et mox, *om.* B. — [8] ceteris, B. — [9] B: arefactus; N: arrectus. — [10] et mortuus, *om.* B.

6. — [1] et, *om.* B. — [2] B: unde est iste puer uester natus? — [3] B: manifestauit uerum esse... — [4] et, *om.* B. — [5] B: dicit. — [6] et, *om.* B. — [7] B: tolle. — [8] B: potestis.

7-13. — [1] B: Ut quid, fili, mirabilia facis? — [2] B: contra nos propter te. — [3] B: molestias. — [4] B: respondit ei... — [5] et... ei, *om.* B. — [6] pueri,

Nullus filius sapiens nisi quem erudierit pater eius, et talis filius
9 non nocet nisi male agentibus. Tunc congregati sunt omnes parentes
pueri [6] mortui et accusabant Ihesum. Ioseph perterritus est nimis,
timens clamorem et seditionem [7] parentum pueri [8] mortui; dixit
10 sanctae Mariae secreto [9]: Mone [10] tu illum et [11] dic ei [12] quia nobis
excitauit odium populi. Tunc mater eius rogabat eum dicens: Do-
11 mine, quid fecit iste puer [13], ut moreretur [14]? At iste [15] dixit ei:
Dignus erat mortis [16], quia dissipauerat [17] opera quae [18] fueram
operatus. Tunc [19] rogabat eum mater sua [20], dicens: Noli, domine
12 mi, quod omnes insurgunt contra nos [21]. Tunc Ihesus, nolens tri-
stari matrem suam [22], pede suo <dextro percussit terga mortui> [23]
et dixit ad eum: Fili iniquitatis, surge [24]: non enim dignus es ut
13 intres [25] in requiem populi [26] mei. Tunc <surrexit qui mortuus>
fuerat [27] et <abiit> [28] in domum suam cum parentibus suis. Et ad
imperium Jhesus aquae ducebantur in lacus [29].

1 [XXVI] Et deambulabat [1] Ihesus per ripam maris et rogabat
ipsa mater sua, beata Maria, ut ad ciuitatem reuertatur [2]. Et in-
uenit super ripam maris piscem mortuum et aridum [3], et [4] acci-
piens [5] eum [6] in peluim, praecepit ut palpitaret: qui statim in aqua
2 coepit fortiter [7] huc et illuc discurrere. Uidentes autem uicini ut
<id factum fuisset [8], nuntiauerunt> uiduae in cuius domo fuerant

---

om. B. — [7] B: clamorem seditionis. — [8] pueri, *om.* B. — [9] B: secreto sermone. — [10] B: uoca. — [11] et, *om.* B. — [12] B: illi. — [13] B: iste puer fecit. — [14] B: moriatur. — [15] B: ille. — [16] B: morte. — [17] B: dissipauit. — [18] B: quae ego. — [19] B: rogabat ergo eum (tunc, *om.*). — [20] sua, *om.* B. — [21] B: insurgunt in nos omnes. — [22] B: matrem suam contristari. — [23] pede... mortui, B; N *illisible.* — [24] B: exurge, fili iniquitatis. — [25] B: intrare. — [26] B: patris. — [27] B: qui erat mortuus surrexit; surrexit qui mortuus, *restitui* — [28] abiit, B; *om.* N. — [29] B: Iesus uero ad imperium suum per aquaeductum aquas ducebat in lacus.

XXVI, 1-2. — [1] B: deambulante Iesu. — [2] et rogabat... reuertatur, *om.* B. — [3] B: piscem maris mortuum ac aridum uidit. — [4] et, *om.* B. — [5] B: accepit. — [6] B: ipsum. — [7] fortiter, *om.* B. — [8] ut... fuisset, *om.* B;

hospitati. Illa uero, ut audiuit, existumans [9] quod magi essent, cum festinatione eiecit eos de domo [10].

1 [XXVII] Et in ista die [1], exiens puer [2] Ihesus de ciuitate illa, perrexit in agrum et tulit de spicis frumenti in manu sua et [3], ad ciuitatem illam reuersus [4], posuit eas super ignem et [5], triturans eas, coepit [6] edere. Et dedit [7] talem gratiam illi agro ut, singulis
2 annis, in fructum... et modios [8] grani domino reddat quot grana de ipso sumpserat. Et factum est ita [9].

1 [XXVIII] Post hoc, angelus domini accessit ad Ioseph et Mariam, matrem Ihesus, et dixit ad eos: Accipite puerum et [1] reuertimini
2 in terram Israel. Defuncti sunt enim qui quaerebant animam pueri. Surrexerunt autem et uenerunt Nazareth, ubi Ioseph bona paterna possidebat [2].
3 Et, cum factus esset Ihesus annorum VIII [3] et [4] facta esset [5] tranquillitas per mortem Herodis [6] de omnibus (*fol. 52 r°*) illis qui quaerebant animam pueri, reuersi sunt in ciuitatem Bethleem et morabantur ibi [7].

1 [XXIX] Tunc accesserunt ad Mariam et Ioseph [1] < principes sacerdotum > [2] et rogauerunt eos ut puerum Ihesum blandimentis suis
2 ad magistrum [3] < eis darent > [4] ad adiscendum. Beata uirgo Ma-

---

D: uidentes autem uicini quod factum fuerat; id... nuntiauerunt, *restitui;* nuntiauerunt, B. — [9] B: existimauit. — [10] B: de domo sua.

XXVII. — [1] B: in illa quidem die. — [2] puer, *om.* B. — [3] et, *om.* B. — [4] B: reuersus ad ciuitatem illam. — [5] et, *om.* B. — [6] B: et coepit. — [7] B: dedit autem. — [8] B: singulis annis, cum fuerit seminatus, tot modios... — [9] B: factumque est.

XXVIII. — [1] et, *om.* B. — [2] B: habebat et possidebat. — [3] B: septem. — [4] et, *om.* B. — [5] B: est. — [6] B: in regno Herodis. — [7] B: reuersi in Bethleem, morabantur ibi.

XXIX, 1-3. — [1] B: ad Ioseph principes sacerdotum et ad Mariam. — [2] principes sacerdotum, *om.* N. — [3] ad magistrum, *om.* B. — [4] eis darent,

ria [5] et Ioseph insolentias principum et sacerdotum minas [6] refre-
nare uolentes [7], duxerunt Ihesum [8] ad scolas, scientes eum nil pro-
ficere et adiscere [9] ab homine, qui a solo domino [10] perfectam [11]
3 coeli et terrae scientiam optinebat. Cum autem introisset [12] scolas,
magister coepit impromptuose [13] docere eum, dicendo: Dic Aleph.
Ihesus uero [14] dixit ei: Dic mihi quid sit Beth, et ego [15] dicam [16]
quid sit Aleph. Et [17] ob hoc iratus magister percussit puerum Ihesum,
et mors [18] percussit magistrum qui confestim mortuus est.

4 Et hoc facto [1], reuersus est Ihesus ad matrem suam in domo
sua [2]. Tunc Ioseph dixit ad beatam uirginem [3]: Uere scias quia [4]
anima mea ualde [5] tristis est per istum puerum [6]. Fieri [7] potest ut
5 aliquis [8], malitia ductus, percutiat eum et moriatur. Respondit beata
Maria et dixit ei [9]: Uir dei, noli timere nec credas [10] quod hoc fieri
posset [11], quoniam [12] qui eum inter homines misit [13], custodiet a ma-
lignantibus animam eius [14] et conseruabit [15] a malo ut perficiat [16]
opus suum.

1 [XXX] Magister autem quidam, Zachias [1], cum audisset Ihesum [2]
talia uerba loquentem, coepit sine mora [3] loqui cum [4] Ioseph [5]: Tu
uis quod filius tuus crescat, non intelligens mandata legis? Cur

---

B; *om.* N. — [5] B: tunc beata Maria. — [6] B: insolentias sacerdotum et minas principum. — [7] B: nolentes. — [8] Ihesum, *om.* B. — [9] B: quod nihil proficeret et nihil addiscere posset. — [10] B: sed a solo deo. — [11] perfectam, *om.* B. — [12] B: intrasset Ihesus; scolas, *om.* — [13] impromptuose, N; B: per uisionem... — [14] B: autem. — [15] et ego, *om.* B. — [16] B: dicam tibi. — [17] et, *om.* B. — [18] B: mox; et, *om.*

4-5. — [1] B: hoc autem facto. — [2] B: domum suam. — [3] B: Mariam. — [4] B: quod. — [5] ualde, *om.* B. — [6] B: propter puerum istum. — [7] fieri enim, *add.* B. — [8] B: aliquando aliquis percutiat in malitia puerum istum. — [9] B: Maria autem respondens dixit. — [10] B: noli credere quod; timere nec, *om.* — [11] B: possit. — [12] B: imo secure crede quod... — [13] B: misit inter homines nasci. — [14] B: ipse eum ab omnibus malignitatibus custodiet. — [15] B: in suo nomine conseruabit. — [16] B: perficiatur.

XXX, 1-4. — [1] B: *om.* quidam; Zachameus nomine. — [2] B: eum. — [3] B: timore. — [4] B: contra. — [5] B *add.* dicens. — [6] B: non doces et non facis. —

ipsum, dum puer est, doceri non facis [6], ut caritatem habeat et [7]
inter filios Israel iudaica erudiatur doctrina? Cui Ioseph dixit: Et [8]
2 quis est qui illum infantem [9] tenere et docere possit? Respondit
Zachias [10] et dixit Ioseph [11]: Tu tradas eum [12], quia ego [13] cum sco-
3 laribus meis ipsum diligenter [14] docebo. Audiens autem Ihesus quae
dixerat Zachias, dixit ad eum: Tu qui me uis in doctrina < le-
gis > [15] instruere, scientia humana erudiere [16]. Ego autem leges
scio [17]; tu quando natus es ignoras. Ego autem solus scio quando
nati estis omnes et quanto tempore uita uestra erit super terram.
4 Tunc omnes qui audierant uerba haec [18], stupefacti [19], clamauerunt,
dicentes: O mire magnum et admirabile [20] sacramentum, quod nun-
quam a prophetis uel a sacerdotibus aut ab [21] aliquo philosopho
dictum est.

5 Tunc pharisei dicebant: nos numquam audiuimus talia uerba in
tali infantia [1]. Et [2] dixit Ihesus ad eos: Qui Aleph non nouit, quo-
modo Tau intelligere potest? Et [3] coepit dicere Zachiae: Ego certe [4]
6 docere possum quae a te ipso dicuntur. Tunc coepit Zachias uoce
magna dicere [5]: Non debet iste super terram uiuere [6] nec cum ho-
minibus [7] conuersari. Ego enim puto quod ante cathaclismum fue-
rit [8]. Quae enim mulier [9] illum genuit, aut quis uenter ipsum por-
tauit, uel quae ubera eum [10] lactauerunt? Cum ego putassem ipsum
habere discipulum, inueni eum magistrum. Quid dicam? Aut ma-
7 gister est aut deus [11], uel certe [12] angelus domini loquitur in eo. Tunc

---

[7] et, *om.* B. — [8] et, *om.* B. — [9] B: infantem istum. — [10] B: Zacheus. — [11] Ioseph, *om.* B. — [12] mihi, *add.* B. — [13] ego, *om.* B. — [14] B: diligenter ipsum. — [15] legis, B; *om.* N. — [16] scientia... erudiere, *om.* B. — [17] B: ego ante leges sum. — [18] uerba haec, *om.* B. — [19] B *add.:* sunt et... — [20] B: mirum magnum miraculum, admirabile. — [21] ab, *om.* B.

5-8. — [1] B *add.* loqui. — [2] et, *om.* B. — [3] et, *om.* B. — [4] B: te. — [5] B: dicere Zacheus uoce magna. — [6] B: non debet superuenire iste puer. — [7] B: omnibus. — [8] B: credo quia ante cataclismum. — [9] B: mater. — [10] B: ipsum. [11] B: aut magnus est ut deus. — [12] B: aut; certe, *om.* — [13] eis, *add.* B. —

Ihesus dixit [13]: Quia me uidetis [14] infantem et quia dixi uobis [15]: Scio quando nati estis [16]; miramini [17], non intelligentes uocem [18]. Ad haec [19] ampliora uobis dicam [20], ut magis miremini: Amen, amen, amen; dico uobis [21]: omnes minores [22] me estis [23], et conuerso [24], cum exaltatus fuero a terra, generis uestri cessare faciam [25] men-
8 tionem. Iudaei [26] qui astabant et audiebant sermones [27] eius, mirati sunt et dicebant [28] tales sermones numquam audiuisse [29] quales locutus est iste puer.

1 [XXXI] Post igitur [1] paucos dies uenit alius doctor et [2] amicus Ioseph et dixit ad eum : Ioseph, amice bonae memoriae [3], uideo [4] filium tuum statura cres-(*fol. 52 v°*)-centem et [5] inter homines per dei gratiam proficere; trade [6] eum mihi quia [7] ego cum multa suauitate docebo ipsum [8] gentilicas [9] litteras et [10] hebraicas [11], et [12] postea gramaticam, et post [13] alias facultates quibus poterit honorifice [14]
2 a maioribus Israel honorari. Et [15] dixit ad eum Ioseph : Si praeuales eum ad disciplinandum accipere [16], fiet [18] cum gaudio.

3 Et cum accepisset eum doctor et ad domum doctoris cum exultatione uenissent [1], inuenit Ihesus librum unum iacentem [2], et cum accepisset eum, aperuit os suum et loquebatur de spiritu sancto et de lege docebat omnes [3]. Omnes quidem qui ibidem stabant [4] libenter eum audiebant et deprecabantur eum ut amplius [5] doceret eos.

---

[14] B: uidetis me. — [15] B: qui dixi; uobis, *om.* — [16] nati esti, B; natus est, N. — [17] B: omnes miramini. — [18] B: uocem meam. — [19] B: adhuc. — [20] B: dico uobis. — [21] amen..., uobis, *om.* B. — [22] minores, B; maiores, N. — [23] B: estis me. — [24] *Sic* N; B: ego, cum exaltatus... — [25] B: faciam cessare. — [26] B *add.* autem. — [27] B: sermonem. — [28] B: dicebant. — [29] B: audiuimus.

XXXI, 1-2. — [1] B: igitur post. — [2] et, *om.* B. — [3] B: amice karissime. — [4] uideo, *om.* B. — [5] et, *om.* B. — [6] B: tradas. — [7] B: quoniam. — [8] B: eum. — [9] B: gentilitatis. — [10] et, *om.* B. — [11] B: hebraeas. — [12] et, *om.* B. — [13] post, *om.* B. — [14] honorifice, *om.* B. — [15] et, *om.* B. — [16] B: accipe. — [17] B: fiat.

3-6. — [1] uenissent B; uenisset N. — [2] iacentem N; in terra B. — [3] B: uniuersos. — [4] B: qui astabant. — [5] B: ulterius. — [6] et, *om.* B. — [7] B: sedebat

4 Et [6] magister ille iuxta eum sedebat et diligenter eum audiebat
cum timore et magna constantia [7], quia cum non esset X annorum,
5 de ore ipsius uoces subtilissimae [8] exibant. Et cucurrens magister
iste ad [9] Ioseph, dixit ei: Scias, frater, quia [10] infans tuus <quem> [11]
ad disciplinandum suscepi, < sapientia > [12] et multa gratia reple-
tus est [13]. Ecce, tolle eum cum gaudio quia [14] gratia quam habet
6 a domino deo data est ei. Cum autem audisset Ihesus magistrum
istum loquentem talia [15], respondit et dixit ei: Uere [16] dixisti, quia
omnis potestas mihi data [17] est a patre [18] qui misit me. Sed per [19]
uerbum quod de me locutus es, iste [20] magister qui me percussit re-
surgere [21] habet, quia [22] mortuus est. Et subito surrexit qui fuerat
mortuus et uenit ad domum suam.

1 [XXXII] Cum autem factus esset Ihesus [1] annorum XII, puer qui-
dam, in uico ubi habitabat Ihesus [2] cum parentibus suis, scinde-
bat ligna. Et cum [3] scinderet ea, omnes digitos sui pedis dexteri
2 detruncauit. Et cum turma [4] uicinorum cucurrisset ad eum, uenit
Ihesus et iunxit digitos in pede illius [5] et [6] subito qui laesus fuerat
sanus ita [7] factus est, quod nec signum aliquod in pede potuisset
3 uideri [8]. Et dixit illi Ihesus: Surge et scinde ligna et [9] memorare
mei. Cum autem uidisset turba signa quae [10] fecerat, adorauerunt
eum et dixerunt [11]: Uere [12] credimus quod [13] hic est Christus.

---

cum timore magno quia... — [8] B: subtilissimi sermones. — [9] B: currens autem magister ad... — [10] B: quod. — [11] quem B, *om.* N. — [12] sapientia B, *om.* N. — [13] B: est repletus. — [14] B: tolle eum in domum tuam quod... [15] B: magistrum illa loquentem, *om.* talia. — [16] B: uerum. — [17] B: data est mihi. — [18] B *add.* meo. — [19] per, *om.* B. — [20] B: ille. — [21] B: surgere. — [22] B: qui.

XXXII. — [1] B: cum autem esset Iesus. — [2] Ihesus, *om.* B. — [3] B: dum. — [4] B: turba. — [5] B: et digitos, *om.;* unxit in pede illius. — [6] et, *om.* B. — [7] ita, *om.* B. — [8] B: in pede apparuisset. — [9] et, *om.* B. — [10] B: signum quod. — [11] et, *om.* B; dicentes. — [12] B: uero. — [13] B: quia.

1 [XXXIII] Et [1] cum beata Maria misisset puellam suam cum ydria
aurire aquam et [2] multitudo mulierum ad fontem coadunata fuisset,
propter pressuram earum fracta est ydria quam dicta [3] puella por-
2 tauerat. Tunc perrexit < Ihesus > [4] ad fontem et [5] impleuit pal-
3 lium suum aqua et tulit matri suae. Deinde, colligens fragmenta
ydriae et simul [6] iungens, uerbo suo solidauit ita quod scissurae si-
4 gnum in ea [7] minime uideretur. Tunc beata Maria obsculata est
filium suum [8] Ihesum, dicens: Benedictus sit deus qui nobis talem
filium dedit.

1 [XXXIV] Post haec, quadam die [1], cum Iacobus Alphaey intrasset
ortum et colligeret olera [2] ad faciendum pulmentum, exiuit uipera
de foramine et momordit dexteram manum suam [3]. Qui [5] nimio do-
lore et amaritudine clamare coepit: Heu, heu, heu, uipera me per-
2 cussit. Ihesus uero, ex aduerso stans, cucurrit ad Iacobum, fratrem
suum, et tenens manum suam, sufflauit in ea. Et continuo sanus factus
3 est, non sentiens ullum dolorem, et serpens mortuus est. Et cum
parentes et uicini cucurrissent ad ortum, inuenerunt serpentem mor-
tuum, in parte aliqua [7] non laesum nec percussum [8], et Iacobum
bene [9] sanatum.

1 [XXXV] Post haec abierunt Maria et Ioseph [1] cum Ihesu in ci-
uitate Nazareth [2]. Et [3] factum est quod [4] sumpsisset Ihesus lutum
(*fol. 53 r°*) de lacu et [5] fecit ex eo XII passeres et [6], uidentibus

---

XXXIII. — [1] et, *om.* B. — [2] aurire aquam et, *om.* B. — [3] B: dominica. — [4] Ihesus, B; *om.* N. — [5] et, *om.* B. — [6] B: insimul. — [7] B: in ea signum. — [8] filium suum, *om.* B.

XXXIV. — [1] B: post haec autem cum quadam die. — [2] B: olera ad... colligeret. — [3] eius, B; suum, N. — [4] B: qui prae nimio. — [5] B: momordit. — [6] et, *om.* B. — [7] aliqua B; antea N. — [8] nec percussum, *om.* B. — [9] B: uero.

XXXV. — [1] Ioseph, *om.* B. — [2] Nazareth; *add.* B: erat ibi cum parentibus suis. — [3] et, *om.* B. — [4] B: cum. — [5] et, *om.* B. — [6] et, *om.* B.

omnibus qui astabant, percussit manum ad manum et [7] passeribus illis dixit: Uiuite et uolate. Statim [8] ad imperium eius coeperunt
2 uolare atque [9] clamare. Erat autem sabbatum quando hoc [10] fecit Ihesus. Tunc Iudaei, repleti stupore, dixerunt ad Ioseph: Nonne [11] uides quid <facit> [12] puer tuus in sabbato quo nullum facere
3 nobis [13]? Et [14] alii admirabantur, dicentes: Magnus est iste puer [15] et uirtus maxima [16] est in eo. Et abierunt quidam Iudaei ad principes sacerdotum et [17] phariseorum et nunctiauerunt eis quia [18] Ihesus, filius Ioseph, sabbato in conspectu populi signa magna et uirtutem fecit. Et [19] diuulgatum est hoc uerbum XII tribus Israel.

1 [XXXVI] Cum autem [1] esset Ihesus annorum XV, tulit quadam die [2] parum [3] trictici [4] de horreo [5] matris suae et seminauit illud in agro [6]; et [7] aliud supra [8] petram cecidit et natum aruit [9] quia [10] humorem non habuit; et aliud cecidit [11] in terram bonam, quod natum est, et recollegit ex eo [12] centum choros [13] trictici mensuratos.
2 Et [14] uocauit pauperes ac debiles, uiduas et orphanos [15], et eis tricticum erogauit. Sed Ioseph ad imperium eius [16] de ipso frumento [17] tulit modicum pro benedictione in domo sua.

1 [XXXVII] Post haec quidam architector et [1] lignifaber, dum faceret aratrum <pro> [2] iugo boum, uenit quidam et [3] dixit ei:

— [7] et, *om.* B. — [8] B: et. — [9] B: et. — [10] B: haec. — [11] B: dixerunt: Ioseph, nonne... — [12] facit B; *om.* N. — [13] *Sic* N; B: quo non licet facere aliquid. — [14] et, *om.* B. — [15] B: magnus puer est iste. — [16] B: magna uirtus. — [17] et, *om.* B. — [18] B: quod. — [19] et, *om.* B.

XXXVI. — [1] autem, *om.* B. — [2] B: quadam die tulit. — [3] parum, *om.* B. — [4] B: triticum. — [5] horreo, B; orto, N. — [6] illud in agro, *om.* B. — [7] et, *om.* B. — [8] B: super. — [9] et natum aruit, *om.* B. — [10] B: quod. — [11] et, cecidit, *om.* B. — [12] B: ex eo collegit. — [13] corbes.... mensuratas, B. — [14] et, *om.* B. — [15] orphanas, B. — [16] B: ipsius. — [17] de ipso frumento, *om.* B.

XXXVII. — [1] et, *om.* B. — [2] pro, B; *om.* N. — [3] et, *om.* B. — [4] Fac... dixit ei, B; *om.* N. — [5] lignum, *om.* B. — [6] B: alia. — [7] B: cum autem.

<Fac mihi speciosum grabatum. Cum omnia ligna grabati operatus fuisset, contigit quod quoddam lignum fuit breue unam spannam. Tunc ille lignifaber coepit contristari. Cumque uidisset eum Iesus, consolatus eum dixit ei>[4]: Noli contristari, sed apprehende lignum[5] ex una parte et ego ex altera[6] extendam illud ad me.
2 Et cum[7] extendisset illud ad longitudinem[8] alterius ligni, dixit ad eum: Ecce modo construe grabatum sicut uis. Architector autem[9] ille et omnes parentes qui erant in domo[10], cum uidissent quod fecerat, signum admirantes[11] dixerunt: Hic est uere[12] Messias quem expectabant[13] filii Israel.

[XXXVIII] Et cum Ihesus super solario[1] coram aliis infantibus[2] ubique pluries[3] ascenderet et sederet, multique simili modo facere attendebant[4], praecipitabantur et eorum crura et bracchia frangebantur[5]; sed Ihesus dominus omnes sanabat[6].

1 [XXXIX] Et multotiens[1] se mittebat in mare, ambulans super aquas. Et[2] cum praecedebat nauigia, expectabat[3] ea, super facies[4] aquarum stans et[5] ascendebat in ea ad nautas[6], atque docebat eos de regno dei.

2 Ubicumque pauperes audiebant esse Christum, ibant et sequebantur eum[7]. Ipse de uno pane mille homines satiabat[8].

3 Haec et alia multa miracula fecit quae non sunt scripta in libro isto.

— [8] ad longitudinem, B; a longitudine, N. — [9] autem, *om.* B. — [10] B: omnes qui cum eo erant in domo. — [11] B: uidissent signum quod fecerat, admirantes... — [12] B: uero hic est. — [13] B: expectant.

XXXVIII. — [1] N: radio solis; B: radios solus. — [2] B: cum aliis infantulis super... — [3] B: plures. — [4] B: coeperunt. — [5] B: crura frangebantur et brachia. — [6] B: dominus Ihesus omnes sanabat.

XXXIX. — [1] B: multoties Iesus mittebat se... — [2] et, *om.* B. — [3] B: et expectabat. — [4] B: faciem. — [5] et, *om.* B. — [6] B: nauitas. — [7] B: ubicunque audiebant, pauperes sanabat. — [8] *Cette phrase résume le paragraphe suivant de Tischendorf (XXXV [b]). Il n'y a pas trace dans N de XXXX [c d e]; par contre le passage*: haec et alia... *manque dans B.*

1 [XL] Cum [1] Ioseph, senectute decrepitus, mortuus et sepultus
cum parentibus suis fuisset, beata Maria morabatur [2] cum nepotibus
2 suis, cum filiis scilicet [3] sororum suarum [4]. Quoniam Anna, mater
eius, decora [5] ualde, mortuo Ioachim nupsit Cleophae <de quo
habuit> [6] filiam secundam, et [7] uocauit eam Mariam; quam dedit
Alphaeo in uxorem; de qua <ortus est Iacobus Alphaei et Phi-
lippus frater eius. Mortuo secundo marito Anna nupta fuit tertio
marito nomine Salomone, de quo habuit tertiam filiam: uocauit eam
similiter Mariam quam dedit Zebedaeo in uxorem, de qua> [8] nati
sunt [9] Iacobus Zebedaei et Iohannes euangelista.

3 Hi quidem Ihesum Christum ante oculos [1] habebant, tamquam
lumen, et obseruabant ipsum atque timebant; et ipse [2] benedicebat
et consolabat [3] eos, et claritas <dei> [4] resplendebat super eos [5]
4 semper [6]; et nemo ipsorum audebat sedere ad mensam, nisi prius
benediceret eam [7], et nullus incipiebat tangere panem in mensa
donec Ihesus eum coepisset frangere [8], et si forte absens fuisset [9],
expectabant eum donec ueniret. Ipse enim bene sciebat et [10] uenie-
bat ad refectionem eorum.

1 [XLI] Haec uidit domus Israel [1], quae [2] sanctus apostolus et
euangelista Iohannes manu sua conscripsit [3], et fecit [4] hunc libellum
hebraicis <litteris> [5] obsignatum, quem [6] a uiris religiosis habe-

---

XL, 1-2. — [1] B: et cum. — [2] morabatur, *om.* B. — [3] B: siue cum filiis... — [4] B *add.*: Quoniam Anna et Emerina sorores fuerunt. De Emerina nata fuit Elisabet, mater Iohannis baptistae. Anna, beatae Mariae mater... — [5] B *add.*: cum esset (decora)... — [6] de quo habuit B; *om.* N. — [7] et, *om.* B. — [8] ortus est... de qua, B; *om.* N. — [9] B: natus est.

3-4. — [1] B: ante suos oculos. — [2] ipse, *om.* B. — [3] B: sanctificabat. — [4] dei, B; *om.* N. — [5] B: illos. — [6] semper, *om.* B. — [7] Iesus, *add.* B. — [8] B: donec Iesus benediceret eum et frangeret. — [9] B: esset. — [10] bene... et, *om.* B.

XLI. — [1] B: haec autem uidit domus sua. — [2] quae, *om.* B. — [3] B: scripsit. — [4] et fecit, *om.* B. — [5] litteris, B; *om.* N. — [6] B: consignatum quem Ieronimus doctor ille perspicuus de hebraico in latinum deduxit;

2 batur. Sed quia Leucius Manichaei [7] discipulus, qui et apostolorum gesta falso [8] sermone scripserat, (*fol. 53 v°*) quaedam in hoc Christi opere addiderat superflua, Ieronimus, doctor ille prospicuus, ad preces episcoporum Cromacii et Eliodori, hoc opus de graeco sermone in latino deduxit et omnia nostrae fidei contraria resecauit.

3 Hoc igitur opere Christi ortus simul et natiuitas sanctae Mariae uirginis atque Saluatoris nostri infantia declaratur et hereticorum astutiis obuiatur; et eorum fallaciae excluduntur atque amor Christi fidelium mentibus augmentatur, et crescat per tuae, Ihesu Christe, natiuitatis gratiam, beata et gloriosa Maria intercedente sanctissima matre tua: ad resurrectionis gloriam peruenire mereamur, ubi te, aeti, facie ad faciem uideamus, dominum nostrum qui cum deo patre et spiritu sancto uiuit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

---

quod, N; *caetera om. B.* — [7] Manichaei, *restitui; ms:* beati Mathei. — [8] falso, *restitui; ms:* sancto. Cf. *ep. Chromatii et Eliodori ad Ieronimum* (Tisch., p. 53): ... sic factum est ut a Manichaei discipulo nomine Leucio, qui etiam apostolorum gesta falso sermone conscripserat... Le texte du *Vat. lat.* 5257 est ici identique au texte de N.

SUR LE TEXTE GREC DES *CANONS* D'EUSÈBE

Il ne reste des *Canons* d'Eusèbe, outre une traduction arménienne et la traduction latine de S. Jérôme, que des fragments, plus ou moins retouchés, que citent les Chroniques byzantines. M. Alfred Schöne en a publié les principaux en regard du texte latin et d'une version latine du texte arménien [1]; mais il n'a pas cherché à déterminer les rapports de ces diverses recensions: c'est ce qu'on voudrait faire ici pour l'un de ces fragments, la notice sur la chute des *χριστοὶ ἡγούμενοι* et l'avènement d'Hérode le Grand.

Ce texte apparaît:

1°) dans *Georges le Syncelle* sous ce titre: ***Εὐσεβίου τοῦ Παμφίλου περὶ Ἀντιγόνου καὶ τέλους τῆς Ἰουδαίων βασιλείας, προρρήσεώς τε τοῦ προφήτου Δανιὴλ περὶ τῶν ο' ἑβδομάδων, καὶ Ἡρώδου ἀλλοφύλου.***

2°) dans le *Chronicon Paschale.*

3°) dans *Georges le Moine*, sous deux formes un peu différentes selon que l'on considère l'une ou l'autre des deux traditions manuscrites qu'a distinguées M. K. de Boor: celle du *Coisl. 305* de Paris qui représenterait une première édition de l'ouvrage, et celle de tous les autres manuscrits qui dériveraient d'une seconde rédaction [2].

4°) enfin dans *Georges Cédrène*, deux fois, p. 319 et p. 323 de l'édition I. Bekker. Mais, p. 319, Cédrène a pour source G. le Moine; il suffit pour s'en assurer, de comparer la série des développements: p. 318[1], *ἐντεῦθεν τοίνυν ἄρχεται* ... p. 318[20], *πολεμεῖν*, = *G. le Moine* pp. 294[15] ... 295[12] de l'édition K. de Boor.

[1] Eusebi *Chronicorum canonum* quae supersunt, ed. Alfred Schöne, Berolini, 1866, t. II.

[2] Cfr. Georgii Monachi *Chronicon*, ed. Carolus de Boor, Lipsiae, 1904. p. LXIX.

p. 318[20], **ὅτι δὲ τὸν μετὰ τὴν κυρίου παρουσίαν** ... p. 319[3], **προρρήσεως τέλος**, = *G.* p. 296[6] ... 296[17].

p. 319[3] **διὸ καὶ Δανιὴλ προφητεύει λέγων** ... p. 319[22] **παραδεδομένη διαθήκη** = *G.* p. 301[10] **ὁπόσα καὶ ὁ Δανιὴλ θεσπίζει λέγων** ... p. 302[11], **παραδεδομένη διαθήκη**.

Ici *G.* continue, p. 302[11], **καὶ ταῦτα μὲν Εὐσέβιος. ὅδε Θεοδώρητος αὖθις ἔφη** etc. Mais Cédrène supprime la mention des deux auteurs, et conclut le paragraphe par la citation de Daniel 9[27] qu'il emprunte à l'extrait de Théodoret:

G. le Moine, p. 302[11]	*G. Cédrène*, p. 319[22]
... παραδεδομένη διαθήκη. καὶ ταῦτα μὲν Εὐσέβιος. ὁ δὲ Θεοδώρητος αὖθις ἔφη· καὶ (Dan. 9[27]) δυναμώσει διαθήκην. φησίν, πολλοῖς ἑβδομὰς μία. καὶ ἐν τῷ ἥμισυ τῆς ἑβδομάδος ἀρθήσεται θυσία καὶ σπονδή. καὶ ἐπὶ τὸ ἱερὸν βδέλυγμα ἐρημώσεως. συντέλεια δοθήσεται ἐπὶ τὴν ἐρήμωσιν.	... παραδεδομένη διαθήκη. καὶ αὖθις· καὶ δυναμώσει διαθήκην πολλοῖς ἑβδομὰς μία. καὶ ἐν τῷ ἡμίσει τῆς ἑβδομάδος ἀρθήσεται θυσία καὶ σπονδή. καὶ ἐπὶ τὸ ἱερὸν βδέλυγμα ἐρημώσεως. συντέλεια δοθήσεται ἐπὶ τὴν ἐρήμωσιν Ἰερουσαλήμ.

Ici Cédrène renvoie la suite au règne de Titus: p. 320[4], **καὶ τὰ λοιπὰ εὑρήσεις ἐν τῇ βασιλείᾳ Τίτου.** Et en effet le développement de Théodoret réapparaît p. 397[23], **ὁ δὴ Θεοδώρητος αὖθίς φησιν εἰς τὸν Δανιήλ· ἀρθήσεται θυσία καὶ σπονδὴ ἐν τῷ ἡμίσει τῆς ἑβδομάδος** etc. [1].

Si donc le texte de Cédrène p. 319[3] est emprunté à G. le Moine, il ne doit être utilisé ici que comme témoin de G. le Moine. Et seule la seconde citation de Cédrène, p. 323, doit entrer directement en compte.

[1] Il avait d'ailleurs utilisé déjà le développement de Théodoret dans l'intervalle, pp. 334 et 343.

Il reste donc à examiner six récensions du texte d'Eusèbe:

1° *H* version latine de Jérôme, d'après A. Schöne, Eusebi *Chron.* t. II, Berlin, 1866, p. 139. Le texte de Jérôme a passé dans S. Prosper, *Epitoma chronicon*,
Hp ed. Th. Mommsen, dans *Chronica minora*, vol. I, p. 405 (*M. G. H.*, Auct. antiquiss., t. IX).

2° *A* version arménienne, d'après la traduction latine publiée par A. Schöne, *l. c.*, p. 138, et la traduction allemande de J. Karst, *Eusebius Werke*, 5ter Bd, *die Chronik aus dem armenischen übersetzt*, p. 209 (*die Griech. Christl. Schriftst. der ersten drei Jahrhunderte*, Leipzig, 1911).

3° *C* *Chronicon paschale*, ed. L. Dindorf, Bonn, 1832, t. I, p. 358 (*Corp. Script. Hist. Byz.*).

4° *Γ* Georges le Moine, *Chronicon*, cod. *Par. coisl. 305*, d'après l'apparat critique de l'édition C. de Boor, Leipzig, 1904, p. 301.
G texte établi par C. de Boor, *ibid.*
Gm texte de l'édition E. Muralt, Georgii Monachi dicti Hamartoli *Chronicon*, Petropoli, 1859, p. 221.
Gk G. le Moine cité par Cédrène, p. 319[3].

5° *K* Georges Cédrène, *Σύνοψις ἱστοριῶν*, ed. I. Bekker, Bonn, 1838, t. I, p. 323 (*Corp. Script. Hist. Byz.*).

6° *S* Georges le Syncelle, *Ἐκλογὴ χρονογραφίας*, ed. G. Dindorf, Bonn, 1829, t. I, p. 585 (même collection) [1].

Il est utile de présenter ces six textes en un tableau synoptique [2]:

[1] Un de ces sigles suivi d'une lettre entre parenthèses renvoie au manuscrit désigné par cette lettre dans l'édition qu'il représente lui-même: *Hp* (*V*), par exemple, se lit Vat. reg. 2077, *Chron.* de Prosper. — Je citerai en outre les *Eclogae propheticae* d'après l'édition Th. Gaisford, Oxford 1842, et la *Démonstration évangélique*, d'après l'éd. G. Dindorf, Leipzig 1867.

[2] Les corrections sont expliquées plus loin, *Corrections de textes*, p. 163, sqq.

H	*Γ*	*C*
(*Jérôme*, dans Schöne, t. II, p. 139).	(*G. le Moine*, Par. Coisl. 305; de Boor, p. 301).	(*Chronicon Paschale*, t. I, p. 358).
Antigonus contra Iudaeos		
dimicans tandem		
occiditur, a quo usque		
in praesens tempus		
Hierusolymarum regnum		
destructum est.		
siquidem Herodes		
post eum a Roma-		
nis constitutus est prin-		
ceps, alienigena et nihil		
omnino pertinens ad Iu-		
daeam.		
. . . .	ἐκλειπόντων οὖν τῶν	τῶν παρὰ Ἰουδαίοις
	παρὰ Ἰουδαίοις ἀρχιε-	ἀρχιερέων καὶ βασιλέων
Herodes	ρέων, Ἡρώδης	ἐκλειπόντων, Ἡρώδης
	ἀλλόφυλος τυγχάνων	ἀλλόφυλος
	βασιλεύς, ὡς εἴρηται,	βασιλεύει
Antipatri Asca-		Ἀντιπάτρου τοῦ Ἀσκα-
lonitae et matris Cy-		λωνίτου παῖς καὶ μητρὸς
pridis arabicae filius		Κύπριδος ἀραβίσσης
a Romanis		ἀπὸ Ῥωμαίων τὴν
Iudaeorum susci-	τῶν Ἰουδαίων	τῶν Ἰουδαίων ἐγχει-
pit principatum.	καθίσταται.	ρισθεὶς βασιλείαν.
cuius tempore,	καθ' ὅν, τῆς	καθ' ὅν, τῆς
Xp̄ī natiuitate	Χριστοῦ γεννήσεως	τοῦ Χριστοῦ γενέσεως
uicina, regnum et sacer-	πλησιαζούσης ἢ ἐκ	πλησιαζούσης, ἢ ἐκ
dotium Iudae*orum*, quod	προγόνων τῆς ἀρχιερω-	προγόνων διαδοχῆ⟨ς⟩

K

(*G. Cédrène*, t. I, p. 323).

S

(*Georges le Syncelle*, t. I, p. 585).

Ἀντίγονος, τῇ Ἰουδαίων βασιλείᾳ ἐπαναστὰς καὶ πολλὰ διαμαχησάμενος, ἀναιρεῖται. καὶ ἐνταῦθα καταλήγει τὸ τῶν Ἰουδαίων βασιλεῖον. Ἡρώδης δὲ αὐτῶν μετὰ ταῦτα ἡγεῖται, οὐδὲν αὐτῷ προσήκουσαν τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν, παρὰ Ῥωμαίων ὑποδεξάμενος.

A

(*Arménien* dans Schöne, t. II, p. 138).

Antigonus, Iudaeorum regnum inuadens multaque bella mouens, occiditur. hic finem facit etiam regnum Iudaeorum.

H	*Γ*	*C*
(*Jérôme*, dans Schöne, t. II, p. 139).	(*G. le Moine*, Par. Coisl. 305; de Boor, p. 301).	(*Chronicon Paschale*, t. I p. 358).
prius per successiones	*σύνης κατελύθη διαδοχή,*	*[καὶ] ἀρχιερωσύνη τε κα*
mi*n*orum tenebatur,		*βασιλεία τῶν Ἰουδαίων*
destructum est, comple-		*κατελύθη, συμπλη-*
ta profetia quae ita per		*ρουμένης τῆς παρὰ*
Moysen		*Μωϋσεῖ*
Gen. 49 10 loquitur: non defi-		*προφητείας· οὐκ ἐκ*
ciet princeps ex Iu-		*λείψει ἄρχων ἐξ Ἰού*
da neque dux		*δα οὐδ' ἡγούμενο*
de femoribus eius,		*ἐκ τῶν μηρῶν αὐτοῦ*
donec ueniat cui		*ἕως οὗ ἔλθῃ ᾧ*
repositum est. et ip-		*ἀπόκειται. καὶ αὐ*
se erit expecta-		*τὸς ἔσται προσδο*
tio gentium. in hoc loco		*κία ἐθνῶν. ἐνταῦθα δ*
etiam Xp̄c	*καὶ ὁ προφητευόμενος*	*καὶ ὁ προφητευόμενο*
quem Danielis scriptura	*παρὰ τῷ Δανιὴλ*	*παρὰ τῷ Δανιὴλ χριστὸ*
praefatur accipit finem.	*ἡγούμενος λαμβάνει τέ-*	*ἡγούμενος τέλος λαμβά*
nam usque ad Herodem	*λος. μέχρι γὰρ Ἡρώδου*	*νει· μέχρι γὰρ Ἡρώδο*
christi,	*χρηστοὶ ἡγούμενοι,*	*χριστοὶ ἡγούμενοι. ο*
id est sacerdotes. erant	*ἤτοι ἀρχιερεῖς, ἦσαν οἱ*	*δὲ ἦσαν ἀρχιερεῖς ο*
reges	*προεστηκότες τοῦ*	*προέστησαν τοῦ*
Iudaeorum,	*Ἰουδαίων ἔθνους,*	*ἰ⟨ου⟩δ⟨α⟩ίου ἔθνους,*
qui imperare coeperunt a	*ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆς*	*ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆ*
LXV olympiade et ab in-	*κατὰ Δαρεῖον*	*κατὰ Δαρεῖον τὸν Ὑσ*
stauratione templi sub	*ἀνανεώ-*	*τάσπου τελείας ἀνανεώ*
Dario,	*σεως τοῦ ἱεροῦ,*	*σεως τοῦ ἱεροῦ, ἥτις γέ*
		γονε κατὰ τὸ δεύτερο

K	S	A
(*G. Cédrène*, t. I, p. 323).	(*Georges le Syncelle*, t. I, p. 585).	(*Arménien* dans Schöne, t. II, p. 138).
	ἐνταῦθα δὲ καὶ ὁ προφητευόμενος παρὰ τῷ Δανιὴλ χριστὸς ἡγούμενος τέλος λαμβάνει·	Hic et unctus dux de quo Daniel prophetat finem capit.
μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι ἦσαν οἱ ἀρχιερεῖς τῶν Ἰουδαίων,	μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι· οὗτοι δὲ ἦσαν οἱ ἀρχιερεῖς οἵτινες προεστήκεσαν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους,	usque ad Herodem uncti duces summi sacerdotes erant, qui praefuerunt genti Iudaeorum,
ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆς κατὰ Δαρεῖον ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ	ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆς κατὰ Δαρεῖον ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ κατὰ τὴν	incipientes ab instauratione templi sub Dario

H	*Γ*	*C*
(*Jérôme*, dans Schöne, t. II. p. 139).	(*G le Moine*, Par. Coisl. 305; de Boor, p. 301).	(*Chronicon Paschale*, t. I, p. 358).
		ἔτος ⟨ξγʹ ὀλυμπιάδος.
usque ad Hyrcanum et CLXXXV olympiadem,	λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν	λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν ἐπὶ τῆς⟩ ργπʹ ὀλυμπιάδος.
annis CCCCLXXXIII in medio transactis.	ἐπὶ ἔτει υπγʹ	τὰ δὲ μεταξὺ γίνεται ἔτη υπγʹ, ἅτινά ἐστιν ἑβδομάδες ἐτῶν ξθʹ, ὁπόσας καὶ ἡ τοῦ Δανιὴλ θεσπίζει προφητεία, (*desinit*)
quos Daniel quoque significat dicens: (Dan. 9,25) et scies et intelleges ab initio sermonis respondendi et aedificandi Hierusalem usque ad Xp̄i principatum ebdomadae VII et ebdomadae LXII. quae LXVIIII ebdomadae faciunt annos CCCCLXXXIII in quibus christi, id est sacerdotes per unctionem consecra-	ὁπόσα καὶ ὁ Δανιὴλ θεσπίζει λέγων· καὶ γνώσῃ καὶ συνήσῃ ἀπὸ ἐξόδου λόγων τοῦ ἀποκριθῆναι καὶ τοῦ οἰκοδομῆσαι Ἱερουσαλὴμ ἕως χριστοῦ ἡγουμένου ἑβδομάδες ζʹ καὶ ἑβδομάδες ξβʹ. αἱ γὰρ ξβʹ ἑβδομάδες συμπληροῦσιν ἔτη υπγʹ, ὅσα τὰ τῆς ἀρχῆς ὑπάρχει τῶν χριστῶν ἡγουμένων,	

K	*S*	*A*	
(*G. Cédrène*, t. I, p. 323).	(*Georges le Syncelle*, t. I, p. 585).	(*Arménien* dans Schöne, t. II, p. 138).	
	ἑξηκόστην καὶ πέμπτην	circa LXV	
	ὀλυμπιάδα,	olympiadem,	
λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκα-	λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκα-	cessantesque sub Hyr-	
νὸν	νὸν ἐπὶ τῆς ρπϛ' ὀλυμ-	cano, CLXXXVI olym-	
τὸν ἀρχιερέα, ὃς	πιάδος.	piade.	
διὰ τὸ ὑποτάξαι Ὑρκα-			
νοὺς οὕτως ὠνομάσθη.			
ἔτη υπγ'	τὰ δὲ μεταξὺ τούτων	qui uero in medio agun-	
τὰ μεταξὺ τούτων,	ἔτη γενέσθαι	tur anni istorum sunt	
	υπγ',	anni CCCCLXXXIII,	
ὁπόσα	ὁπόσα	quemadmodum Daniel in	
καὶ ἡ τοῦ Δανιὴλ προφη-	καὶ ἡ τοῦ Δανιὴλ προφη-	prophetia iam factus	
τεία θεσπίζει λέγουσα	τεία θεσπίζει λέγουσα·	praecursor ait:	
καὶ γνώσῃ καὶ συν-	καὶ γνώσῃ καὶ συν-	et agnosces et in-	Dan. 9 25
ήσεις ἀπὸ ἐξόδου	ήσεις ἀπὸ ἐξόδου	telliges ab egressu	
λόγων τοῦ ἀποκρι-	λόγον τοῦ ἀποκρι-	sermonis respon-	
θῆναι καὶ τοῦ οἰκο-	θῆναι καὶ τοῦ οἰκο-	sum dare et aedi-	
δομῆσαι τὴν Ἱερου-	δομῆσαι Ἱερου-	ficare Ieru-	
σαλὴμ ἕως χριστοῦ	σαλὴμ ἕως χριστοῦ	salem usque ad unc-	
ἡγουμένου ἑβδο-	ἡγουμένου ἑβδο-	tum ducem hebdo-	
μάδες ζ' καὶ ἑβδο-	μάδες ζ' καὶ ἑβδο-	mades VII et hebdo-	
μάδες ξβ'.	μάδες ξβ'.	mades LXII.	
αὗται δὲ αἱ ξθ'	αὗται δὲ αἱ θ' καὶ ξ'	hae LXIX	
ἑβδομάδες συμπλη-	ἑβδομάδες συμπλη-	hebdomades absol-	
ροῦσι χρόνους ἐτῶν	ροῦσι χρόνον ἐτῶν	uunt tempora annorum	
υπγ'. ὁπόσα ἔτη	υπγ', ὁπόσα ἔτη	CCCCLXXXIII, quot	
τυγχάνει τῆς ἀρχῆς	τυγχάνει τὰ τῆς ἀρχῆς	sunt anni principatus	
τῶν χριστῶν ἡγουμένων,	τῶν χριστῶν ἡγουμένων,	unctorum ducum,	

H	*Γ*	*C*
(*Jérôme*, dans Schöne, t. II, p. 139).	(*G. le Moine*, Par. Coisl. 305; de Boor, p. 301).	(*Chronicon Paschale*, t. I, p. 358).
ti regnauerunt usque ad	*ὧν τελευταίου Ὑρ-*	
Hyrcanum. quo extremo	*κανοῦ ὑπὸ Πάρθων αἰχ-*	
omnium a Parthis capto,	*μαλωτισθέντος,*	
Herodes	*Ἡρώδης*	
Antipatri filius nihil		
ad se pertinentem		
Iudaeam		
ab Augusto et	*ὑπ' Αὐγούστου*	
senatu accepit,	*παραλαμβάνει*	
filiique eius post eum	*τὴν βασιλείαν, μεθ' ὃν*	
regnauerunt usque ad	*οἱ τούτου παῖδες μέχρι*	
nouissimam Hierosoly-	*τῆς ὑστάτης Ἱεροσολύ-*	
marum captiuitatem, ne-	*μων πολιορκίας· οὐκ-*	
quaquam ex successione	*έτι γὰρ ἐκ διαδοχῆς τοῦ*	
sacerdotalis generis	*ἀρχιερατικοῦ γένους τῶν*	
	Ἰουδαίων καὶ Ἀσαμω-	
	ναίων ἤτοι Μακκαβαίων	
pontificibus constitutis	*ὥς φησιν Ἰώσηπος, ἱε-*	
neque perpetuitate ui-	*ρῶντο τῷ θεῷ, οὐδ' αὖ*	
tae secundum legem Moy-	*πάλιν οἱ διὰ βίου κατὰ*	
si seruientibus Deo.	*τὸν Μωσέως νόμον ἐπί-*	
ignobiles uero quidam,	*σημοι, ἀλλ' ἄσημοί τινες*	
et alio tempore alii et	*ἄλλοτε ἄλλος, καὶ οἱ μὲν*	
nonnulli unius anni	*ἐνιαύσιοι, οἱ δὲ ἐπ'*	
siue modico amplius	*ὀλίγῳ παρὰ τῶν*	
a Romanis imperatori-	*Ῥωμαίων*	

K	*S*	*A*
(*G. Cédrène*, t. I, p. 323).	(*Georges le Syncelle*, t. I, p. 585).	(*Arménien*, dans Schöne, t. II, p. 138).
ὧν τελευταῖον τοῦ Ὑρ-	ὧν τελευταίου Ὑρ-	quorum ultimus erat Hir-
κανοῦ ὑπὸ Πάρθων αἰχ-	κανοῦ ὑπὸ Πάρθων αἰχ-	canus qui a Parthis cap-
μαλωτισθέντος,	μαλώτου ληφθέντος,	tiuus abductus est.
Ἡρώδης ὁ	Ἡρώδης ὁ	Herodes
Ἀντιπάτρου τὴν βασι-	Ἀντιπάτρου μηδὲν προσ-	Antipatri cui non
λείαν τῶν Ἰουδαίων μη-	ήκουσαν αὐτῷ τὴν τῶν	conueniebat regnum
δὲν προσήκουσαν αὐτῷ	Ἰουδαίων βασιλείαν	Iudaeorum
ὑπὸ Αὐγούστου καὶ τῆς	ὑπὸ Αὐγούστου καὶ τῆς	ab Augusto et
συγκλήτου Ῥωμαίων	συγκλήτου Ῥωμαίων	senatu Romanorum
παραλαμβάνει, κἄπειτα	παραλαμβάνει, κἄπειτα	accipit, et post hunc
οἱ τούτου παῖδες μέχρι	οἱ τούτου παῖδες μέχρι	filii eiusdem usque ad
τῆς ὑστάτης Ἱεροσολύ-	τῆς ὑστάτης Ἱεροσολύ-	nouissimam Hierosoly-
μων πολιορκίας.	μων πολιορκίας, οὐκ-	mitanorum obsidionem,
	έτι οἱ ἐκ διαδοχῆς τοῦ	atque deinceps non am-
		plius successor a succes-
	ἱερατικοῦ γένους	sore e sacerdotali genere
	ἱε-	constituebantur sacer-
	ρῶντο τῷ θεῷ, οὐδὲ	dotes deinceps per totam
	διὰ βίου κατὰ	uitam secundum legem
	τὸν Μωϋσέως νόμον,	mosaïcam,
	ἄσημοι δέ τινες	sed ignobiles quidam,
	ἄλλοτε ἄλλοι, καὶ οἱ μὲν	alii identidem, nonnulli
	ἐνιαύσιοι, οἱ δὲ ἔτι	annui, nonnulli etiam
	ὀλίγῳ πλέον παρὰ τῶν	pauci a
	Ῥωμαϊκῶν ἡγεμόνων	Romanis militiae ducibus

K	*Γ*	*C*
(*Jérôme*, dans Schöne, t. II, p. 139).	(*G. le Moine*, Par. Coisl. 305; de Boor, p. 301).	(*Chronicon Paschale*, t p. 358).
bus sacerdotium emebant.	τὴν ἱερωσύνην ὠνούμενοι.	
quae omnia Daniel pro-	διὸ καὶ Δανιὴλ	

K	*S*	*A*	
(G. Cédrène, t. I. p. 323).	(*Georges le Syncelle*, t. I, p. 585).	(*Arménien* dans Schöne, t. II, p. 138).	
	τὴν ἀρχιερωσύνην	summum pontificatum	
	ἐξωνοῦντο.	emebant.	
οὗτος δὲ ἦν Ἡρώδης ὁ	Ἡρώδης	Herodes	
Ἀντιπάτρου τοῦ ἀσκα-	Ἀντιπάτρου τοῦ ἀσκα-	Antipatri asca-	
λωνίτου παῖς καὶ	λωνίτου παῖς καὶ	lonitae filius et	
μητρὸς Κύπριδος ἀρα-	μητρὸς Κύπριδος ἀρα-	matris Cipriae ara-	
βίσσης.	βίσσης οὐδὲν αὐτῷ	bicae cui non	
	προσήκουσαν τὴν	conueniebat	
	Ἰουδαίων βασιλείαν	regnum Iudaeorum	
	ὑπὸ Ῥωμαίων ἐγχει-	a Romanis accipiebat	
	ρίζεται.	principatum.	
καθ' ὃν καιρὸν τῆς	καθ' ὃν τῆς	sub quo cum	
Χριστοῦ γεννήσεως	τοῦ Χριστοῦ γενέσεως	perueniret Christi aduen-	
πλησιαζούσης, ἡ ἐκ	πλησιαζούσης, ἡ ἐκ	tus, quod iuxta	
προγόνων διαδοχῆ⟨ς⟩	προγόνων διαδοχῆ⟨ς⟩	paternam successionem	
ἀρχιερωσύνη τε καὶ	ἀρχιερωσύνη τε καὶ	summum sacerdotium et	
ἀρχὴ τῶν Ἰουδαίων	ἀρχὴ τῶν Ἰουδαίων	imperium apud Iudaeos	
κατελύθη, συμπλη-	κατελύθη, συμπλη-	erat, ex-	
ρουμένης τῆς	ρουμένης τῆς παρὰ	stinctum est, completa	
	Μωϋσῇ λεγούσης	mosaïca prophetia	
προφητείας Ἰακώβ.	προφητείας· οὐκ ἐκ-	quae dicit: non defi-	Gen. 49 10
	λείψει ἄρχων ἐκ Ἰού-	ciet princeps ex Iu-	
	δα καὶ ἡγούμενος	da neque dux de fe-	
	ἐκ τῶν μηρῶν αὐ-	moribus eius, donec	
	τοῦ, ἕως ἂν ἔλθῃ (ᾧ)	ueniat cui statio	
	ἀπόκειται, καὶ αὐτὸς	manet; et hic est ex-	
	προσδοκία ἐθνῶν.	pectatio gentium.	
ἑξῆς δὲ ὁ Δανιὴλ	ἑξῆς δὲ ὁ Δανιὴλ	Daniel quoque sequenti-	

H

(*Jérôme*, dans Schöne, t. II, p. 139).

feta uaticinatur dicens:
Dan. 9[26] et post ebdomadas VII et LXII interibit chrisma et iudicium non erit in eo. et templum et sanctum corrumpet populus duce ueniente, et caedentur in cataclysmo belli.
Dan. 9[27] et in consequentibus: et super templum, inquit, abominatio desolationum et usque ad consummationem temporis consummatio dabitur super desolationem.

Γ

(*G. le Moine*, Par. Coisl. 305; de Boor, p. 301).

προφητεύει λέγων· καὶ μετὰ τὰς ζ' καὶ ξβ' ἑβδομάδας ἐξολοθρευθήσεται χρίσμα καὶ κρῖμα οὐκ ἔσται, καὶ τὰ ἑξῆς.

C

(*Chronicon Paschale*, t. I, p. 358).

K	*S*	*A*	
(*G. Cédrène*, t. I, p. 323).	(*Georges le Syncelle*, t. I, p. 585).	(*Arménien* dans Schöne, t. II, p. 138).	
προφητεύει λέγων·	προφητεύων λέγει·	bus eadem uaticinans	
καὶ μετὰ τὰς	καὶ μετὰ τὰς ζ' καὶ	dicit: post	Dan. 9[26]
ξβ' ἑβδομάδας	ξβ' ἑβδομάδας	LXII hebdomadas	
ἐξολοθρευθήσεται	ἐξολοθρευθήσεται	auferetur	
χρίσμα καὶ	χρίσμα καὶ	unctio et	
κρῖμα	κρῖμα	iura	
οὐκ ἔσται ἐν αὐτῷ.	οὐκ ἔσται ἐν αὐτῷ.	non erunt in eo.	
καὶ τὸ ἱερὸν καὶ	καὶ τὸ ἱερὸν καὶ	et templum et	
τὸ ἅγιον διαφθερεῖ	τὸ ἅγιον διαφθερεῖ	sanctum corrumpet	
λαὸς ἡγουμένου ἐρ-	λαὸς ἡγουμένου ἐρ-	populus in princi-	
χομένου, καὶ κοπή-	χομένου, καὶ κοπή-	pio ducis, et exci-	
σονται ἐν κατα-	σονται ἐν κατά-	dentur per dilu-	
κλυσμῷ πολέμου.	κλυσμῷ πολέμου.	uium belli.	
καὶ ἑξῆς φησί· καὶ	καὶ ἑξῆς φησί· καὶ	atque adhuc prosequens	Dan. 9[27]
ἐπὶ τὸ ἱερὸν	ἐπὶ (τὸ ἱερὸν	dicit: et in templo	
βδέλυγμα τῆς ἐρη-	βδέλυγμα τῶν) ἐρη-	abominatio euer-	
μώσεως, καὶ ἕως	μώσεων, καὶ ἕως	sionis, et usque ad	
συντελείας καιροῦ	συντελείας καιροῦ	consummationem	
συντέλεια δοθήσε-	συντέλεια δοθήσε-	temporum finis	
ται περὶ τὴν ἐρή-	ται ἐπὶ τὴν ἐρή-	dabitur uccisioni.	
μωσιν.	μωσιν.		

I.

Il est aisé de voir, au premier examen, que ces six textes se partagent en trois groupes:

d'un côté *A S*

de l'autre *HΓC*

entre les deux *K*

1°. Il faut d'abord relever entre *A* et *H* une variante d'ordre considérable; cette variante porte sur le passage suivant:

H (p. 122[16])	*A* (p. 131[3])
Herodes Antipatri ascalonitae et matris Cypridis arabicae filius a Romanis Iudaeorum suscipit principatum. cuius tempore, Xpi natiuitate uicina, regnum et sacerdotium Iudae*orum*, quod prius per successiones ma*i*orum tenebatur, destructum est, completa profetia quae ita per Moysen loquitur: non deficiet princeps ex Iuda, neque dux de femoribus eius, donec ueniat cui repositum est. et ipse erit expectatio gentium.	Herodes Antipatri ascalonitae filius et matris Cypriae arabicae, cui non conueniebat regnum, Iudaeorum a Romanis accipiebat principatum. sub quo cum perueniret Christi aduentus, quod iuxta paternam successionem summum sacerdotium et imperium apud Iudaeos erat, exstinctum est, completa mosaica prophetia quae dicit: non deficiet princeps ex Iuda, neque dux de femoribus eius, donec ueniat cuius statio manet. et hic est expectatio gentium.

Ce passage est en tête du fragment dans *H*, immédiatement [1]

[1] *Immédiatement* n'est pas exact si l'on prend tel quel le texte de Jérôme. Après avoir fait mention de l'avènement d'Hérode, il rapporte

après la mention de la mort d'Antigone et de l'avènement d'Hérode. Dans *A* au contraire, il est à la fin, entre l'exposé du nouveau régime du sacerdoce et la citation de Dan. 9^{26-27}, qui, dans *A* comme dans *H*, clôt le développement.

2°. Cette variante d'ordre se retrouve dans les textes grecs, et permet par conséquent de rattacher les uns à *A*, et les autres à *H*.

a) *S* suit exactement le même ordre que *A*; une seule différence notable entre les deux: avec *H* et contre *A*, *S* fait mention, dès le début du paragraphe, de l'avènement d'Hérode:

H (p. 122^8)	*S* (p. 123^8)	*A* (p. 123^8)
siquidem Herodes post eum a Romanis constitutus est princeps, alienigena et nihil omnino pertinens ad Iudaeam.	Ἡρώδης δὲ αὐτῶν μετὰ ταῦτα ἡγεῖται, οὐδὲν αὐτῷ προσήκουσαν τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν παρὰ Ῥωμαίων ὑποδεξάμενος.	*om.*

b) Pour ce qui est des autres textes, la question est plus délicate, parce qu'ils sont plus ou moins tronqués et remaniés. Il est clair cependant que *C* se rattache à *H*, puisqu'il donne la même place à la notice sur Hérode; et il en est de même de *Γ*. *Γ* en effet se rattache à *C* par son début:

---

quelques évènements de l'histoire profane: *Furnii pater et filius clari oratores habentur. quorum filius consularis ante patrem moritur. Sallustius diem obiit quadriennio ante actiacum bellum. M. Vauius poëta, quem Virgilius in bucolicis notat, in Cappadocia moritur.* Mais il est évident que ces trois notes sont interpolées dans la notice juive.

Γ (p. 122[14])	*C* (p. 122[14])
ἐκλειπόντων οὖν τῶν παρὰ ουδαίοις ἀρχιερέων …	*τῶν παρὰ Ἰουδαίοις ἀρχιερέων καὶ βασιλέων ἐκλειπόντων …*

De plus la notice sur Hérode y est donnée, d'ailleurs fort abrégée, à la même place; enfin **Γ** introduit la citation de Dan. 9[27] de la même façon que *H*:

H (p. 136[1])	**Γ** (p. 136[1])
… sacerdotium emebant. quae omnia Daniel profeta uaticinatur dicens: e t p o s t…	… *τὴν ἱερωσύνην ὠνούμενοι. διὸ καὶ Δανιὴλ προφητεύει λέγων· κ α ὶ μ ε τ ὰ …*

*H***Γ***C* représentent donc une même tradition.

c) Reste *K*. Il commence à *μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι*; et il semble, par son début, très voisin de **Γ**, puisqu'il a, comparé à *S*, les mêmes lacunes:

Γ (p. 124[25])	*K* (p. 124[25])	*S* (p. 124[25])
ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ,	*ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ,*	*ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ κατὰ τὴν ἑξηκόστην καὶ πέμπτην ὀλυμπιάδα.*
λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν.	*λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν.*	*λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν ἐπὶ τῆς ρπς' ὀλυμπιάδος.*

Mais ces lacunes ne sont point caractéristiques, et ne prouvent pas que l'un des deux textes dépende de l'autre; car elles

portent sur des dates qu'il était aisé de supprimer, sans nuire à l'économie de la phrase. Encore si les deux textes étaient sur d'autres points étroitement apparentés; mais ils offrent au contraire d'assez notables différences:

a)

Γ (p. 124[18])	*K* (p. 125[18])
... *ἡγούμενοι, ἤτοι ἀρχιερεῖς, ἦσαν οἱ προεστηκότες τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους.*	... *ἡγούμενοι ἦσαν οἱ ἀρχιερεῖς τῶν Ἰουδαίων.*

b) dans *K* une glose qui ne se retrouve ni dans **Γ** ni dans aucune autre recension: *τὸν ἀρχιερέα, ὃς διὰ τὸ ὑποτάξαι Ὑρκανοὺς οὕτως ὠνομάσθη* [1] (p. 127[5]).

c) la fin du fragment dans *K* est beaucoup plus proche de *S* que de **Γ**. Ex.:

Γ (p. 126[8])	*K* (p. 127[8])	*S* (p. 127[8])
ἐπὶ ἔτει υπγ'	*ἔτη υπγ' τὰ μεταξὺ τούτων,*	*τὰ δὲ μεταξὺ τούτων ἔτη γένεσθαι υπγ',*
ὁπόσα καὶ ὁ Δανιὴλ θεσπίζει λέγων.	*ὁπόσα καὶ ἡ τοῦ Δανιὴν προφητεία θεσπίζει λέγουσα.*	*ὁπόσα καὶ ἡ τοῦ Δανιὴλ προφητεία θεσπίζει λέγουσα.*

[1] L'auteur rapporte ici à Hyrcan II ce qu'il a lu dans les *Canons* au sujet de Jean Hyrcan. Schöne, p. 131, *H*: *Iohannes dux Iudaeorum et pontifex aduersum Hyrcanos bellum gerens Hyrcani nomen accepit.* — p. 130, *A*: *Iohannes Iudaeorum dux et summus pontifex contra Hyrcanam exercitum mouit, et ab Hyrcana nomen sortitus est.* — Ibid., *S*: Ἰωάννης ὁ τῶν Ἰουδαίων στρατηγὸς Ὑρκανοὺς νικήσας Ὑρκανὸς ὠνομάσθη. — *C*: Ἰωάνθης ἱερεὺς ὁμοῦ καὶ στρατηγὸς κατὰ Ὑρκανῶν στρατηγήσας Ὑρκανὸς μετωνομάσθη.

d) Et surtout, après avoir omis, contre *S* d'ailleurs aussi bien que contre ***Γ***. (p. 129[13]) le passage ***οὐκέτι οἱ ἐκ διαδοχῆς... τὴν ἀρχιερωσύνην ἐξωνοῦντο*** (***Γ τὴν ἱερωσύνην ὠνούμενοι***), *K* donne, en l'abrégeant, mais à la même place que *SA* la notice sur Hérode. Il doit donc être rattaché à ***SA***. Ainsi les trois groupes se réduisent à deux.

II.

Les textes ainsi apparentés: *HΓC* — ***KSA***, il ne sera pas inutile de les comparer de plus près, pour reconstituer les recensions grecques d'où dérivent les versions arménienne et latine.

1° L'original de *A*, (je l'appellerai ***α***) était presque identique à *S*; *presque* seulement, car on peut relever entre *α* et ***S*** quelques différences:

a) omission, déjà notée, de la phrase ***Ἡρώδης δὲ αὐτῶν μετὰ ταῦτα ἡγεῖται, οὐδὲν αὐτῷ προσήκουσαν τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν παρὰ Ῥωμαίων ὑποδεξάμενος***, qui a son équivalent dans *H*.

b) désaccord entre

A (p. 125[17])	*S* (p. 125[17])
usque ad Herodem uncti duces summi sacerdotes erant qui praefuerunt genti Iudaeorum.	***μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι. οὗτοι δὲ ἦσαν οἱ ἀρχιερεῖς οἵτινες προεστήκεσαν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους.***

A peut représenter, soit un texte voisin de *S*:

α: *μέχρι* [*γὰρ*] ***Ἡρώδου*** *χριστοὶ ἡγούμενοι* [*οὗτοι δὲ*] ***ἦσαν οἱ ἀρχιερεῖς οἳ προεστήκεσαν*** [1] ***τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους***; et ce texte serait très voisin de

[1] Il se pourrait aussi qu'*α* lût *προέστησαν* comme *C*, ***οἱ δὲ ἦσαν ἀρχιερεῖς οἳ προέστησαν τοῦ ἰδίου*** (à corriger en *Ἰ⟨ου⟩δ⟨α⟩ίου*) ***ἔθνους***.

K: **μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι ἦσαν οἱ ἀρχιερεῖς τῶν Ἰουδαίων.**

soit un texte voisin de *Γ*:

α': **μέχρι [γὰρ] Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι [ἤτοι] ἀρχιερεῖς ἦσαν οἱ προεστηκότες τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους.**

c) Désaccord entre:

A (p. 127[8])	*S* (p. 127[8])
qui uero in medio aguntur anni istorum sunt anni CCCCLXXXIII	**τὰ δὲ μεταξὺ τούτων ἔτη γένεσθαι υπγ'**

A est plus proche de leçons de *CK*:

C: **τὰ δὲ μεταξὺ γίνεται ἔτη υπγ'.**

K: **ἔτη υπγ' τὰ μεταξὺ τούτων.**

α: **τὰ δὲ μεταξὺ τούτων γίνεται ἔτη υπγ'.**

d) le *iam factus praecursor*, Karst, *als frühzeitiger Vorläufer* fait difficulté; peut-être n'y faut-il voir qu'une interprétation du grec, soit *KS*: **ἡ τοῦ Δανιὴλ προφητεία θεσπίζει λέγουσα**, soit *Γ*: **ὁ Δανιὴλ θεσπίζει λέγων.**

e) Désaccord entre:

A (p. 127[24])	*S* (p. 127[24])
absoluunt tempora annorum CCCCLXXXIII	**συμπληροῦσι χρόνον ἐτῶν υπγ'**

A suppose *α* identique à *K*: **συμπληροῦσι χρόνους ἐτῶν υπγ'.**

f) Désaccord entre:

A (p. 129[2])	*S* (p. 129[2])
captiuus abductus est	**αἰχμαλώτου ληφθέντος.**

Il semble que *α* ait plutôt lu comme les *Eclogae propheticae* p. 157^{28}: ***αἰχμαλώτου ἀχθέντος***.

g) Désaccord entre:

A (p. 129^{10})	*S* (p. 129^{10})
et post hunc filii eiusdem.	***κἄπειτα οἱ τούτου παῖδες.***

A suppose *α* identique à ***ΠΓ***: ***μεθ' ὃν οἱ τούτου παῖδες.***

h) *A sed ignobiles quidam* suppose plutôt ***Γ***: ***ἀλλ' ἄσημοί τινες*** que *S*: ***ἄσημοι δέ τινες***; la suite de la traduction latine, ne semble pas répondre exactement à *S*, mais la traduction allemande ne laisse aucun doute:

A (p. 129^{24})	*A* (Karst)	*S* (p. 129^{24})
alii identidem, nonnulli annui, non nulli etiam pauci.	einmal diese, einmal jene, die einen als Einjährige, die andern auch auf ein wenig länger.	***ἄλλοτε ἄλλοι, καὶ οἱ μὲν ἐνιαύσιοι, οἱ δὲ ἔτι ὀλίγῳ πλέον.***

Cependant *α* n'avait peut-être pas ***καὶ*** devant ***οἱ μὲν***, ce qui lui serait particulier, et la leçon de ***Γ***: ***οἱ δὲ ἐπ' ὀλίγῳ*** [***πλέον***], donne à penser qu'il n'y a pas lieu de corriger *A*, comme l'a fait M. Karst, p. 255 de son édition: ein wenig ⟨*länger*⟩.

i) Désaccord, mais seulement apparent, entre:

A (p. 131^{14})	*KS* (p. 131^{14}, texte de l'éd.)
(illud) quod iuxta paternam successionem summum sacerdotium et imperium	***ἡ ἐκ τῶν προγόνων διαδοχὴ ἀρχιερωσύνη τε καὶ ἀρχὴ***

car la leçon de *A* prouve clairement qu'il faut écrire, dans *KS*, non pas *διαδοχὴ*, mais *διαδοχῆς* et comprendre *ἐκ τῶν προγόνων διαδοχῆς* comme une qualificatif de *ἡ ἀρχιερωσύνη τε καὶ ἀρχή*.

j) De même:

A (p. 131[25])	*S* (p. 131[25], texte de l'éd.)
cui statio manet	*ὃ ἀπόκει ται.*

Il faut corriger *S* d'après *HCA*: *ᾧ ἀπόκειται* [1].

k) *α* a enfin quelques leçons qui lui sont particulières dans la citation de Daniel qui termine le paragraphe:

α: *μετὰ τὰς ξβ' ἑβδομάδας* contre *HΓKS*: *καὶ μετὰ τὰς ζ' καὶ ξβ' ἑβδομάδας*.
α: *καὶ ἐκκοπήσονται* contre *HKS*: *καὶ κοπήσονται*.
α: *ἐν τῷ ἱερῷ* contre *HKS corrigé*: *ἐπὶ τὸ ἱερὸν*,
α: *βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως* comme *K*, contre *HS corrigé*: *βδέλυγμα τῶν ἐρημώσεων*,
α: *καὶ ἕως συντελείας καιρῶν* contre *HKS*: *καὶ ἕως συντελείας καιροῦ* [2].

Ces observations se résument en quelques mots:

1° *α* est essentiellement identique à *S*.

2° il a cependant quelques caractères qui lui sont, ou qui semblent lui être particuliers (notes *a*, *d*, *f*, *i*, *k*).

3° sur quelques points il est moins proche de *S* que de *CK* (*c*), de *K* (*e*), de *Γ* (*h* et peut-être *b*), de *HΓ* (*g*).

[1] Pour *C*. l'édition de Mathieu Rader lit ὃ, et celle de Paris, ὅς.

[2] *A unctio et iura* supposerait dans *α*: *χρίσμα καὶ κρίματα*; mais Karst lit au singulier *die Salbung und ein Recht*.

4° sur un point il permet de corriger *KS* (*i*), et sur un autre *S* (*j*).

2°) La rétroversion de *H* est beaucoup plus délicate à mener à bien que celle de *A*, car Jérôme ne s'astreint pas à calquer servilement son texte.

A) On peut cependant s'assurer que la recension qu'il suivait était apparentée de très près à celle qui a été conservée tant dans le *Chronicon paschale* que dans *Georges le Moine*.

H (p. 122[16])	*C* (p. 122[16])
Herodes Antipatri ascalonitae et matris Cypridis arabicae filius a Romanis Iudaeorum suscipit principatum.	**Ἡρώδης ἀλλόφυλος βασιλεύει, Ἀντιπάτρου [1] τοῦ ἀσκαλωνίτου παῖς καὶ μητρὸς Κύπριδος ἀραβίσσης ἀπὸ Ῥωμαίων τὴν τῶν Ἰουδαίων ἐγχειρισθεὶς βασιλείαν.**

H omet il est vrai *ἀλλόφυλος* comme *S*, et écrit *suscipit*, qui, plutôt qu'au **ἐγχειρισθεὶς** de *C*, correspond au *ἐγχειρίζεται* de *S*; mais le **ἀλλόφυλος** se retrouve un peu plus haut dans le *alienigena*, et le *ἐγχειρισθεὶς* doit être dans *C* une correction rendue nécessaire par l'introduction de *βασιλεύει*; la source commune de *HC* aurait donc lu comme *S*: *ἐγχειρίζεται*.

[1] Le texte de *Γ* est résumé: *Ἡρώδης ἀλλόφυλος τυγχάνων βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων καθίσταται.*

b)

H (p. 122^{28})	*C* (p. 122^{28})
regnum et sacerdotium Iudaeae quod prius per successiones maiorum [1] tenebatur destructum est.	ἡ ἐκ προγόνων διαδοχὴ⟨ς⟩ [καὶ] ἀρχιερωσύνη τε καὶ βασιλεία τῶν Ἰουδαίων κατελύθη.

regnum répond plutôt à *βασιλεία*, leçon du seul *C*, qu'à ἀρχὴ, leçon de *KS*; *Iudaeae* ne traduit pas exactement τῶν Ἰουδαίων; mais le *Bodl. auct.* T. II, 26 [2], de *H*, et le *Vat reg.* 2077 (*V*), de *Hp* tous deux, du VIe siècle, donnent *Iudaeorum*.

c) *H et ipse* erit [3] *expectatio gentium* traduit *C*: καὶ αὐτὸς ἔσται προσδοκία ἐθνῶν et non *SA*: καὶ αὐτὸς προσδοκία ἐθνων.

Jusqu'ici *H* s'était montré très voisin de *C*; il va désormais se rapprocher davantage de *Γ*.

d)

H (p. 124^{18})	*Γ* (p. 124^{18})
christi, id est sacerdotes, erant reges Iudaeorum.	χρηστοὶ ἡγούμενοι, ἤτοι ἀρχιερεῖς, ἦσαν οἱ προεστηκότες τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους.

e)

H (p. 126^{11})	*Γ* (p. 126^{11})
quos Daniel quoque significat dicens.	ὁπόσα καὶ ὁ Δανιὴλ θεσπίζει λέγων [4].

[1] Texte corrigé Tous les mss. tant de Jérôme que de Prosper lisent *minorum* . Cfr. p. 163.

[2] Cfr. J. K. Fotheringham, *The Bodleian manuscript of Jerome's version of the* Chronicle *of Eusebius reproduced in collotype*, Oxford. 1905. f.° 105*v*.

[3] Mommsen a imprimé *est* dan son édition de *Hp*; mais le groupe de mss. *A* donne *erit*.

[4] *Gk*: προφητεύει λέγων.

contre *C*: ὁπόσας καὶ ἡ Δανιὴλ θεσπίζει προφητεία.
et *KS*: ὁπόσα καὶ ἡ τοῦ Δανιὴλ προφητεία θεσπίζει λέγουσα.

f)

H (p. 126[24])	*Γ* (p. 126[24])
faciunt annos CCCCLXXXIII [1]	συμπληροῦσιν ἔτη υπγ'

contre *KSA* συμπληροῦσι χρόνους (*S* χρόνον) ἐτῶν υπγ'.

g)

a Parthis capto	ὑπὸ Πάρθων αἰχμαλωτισθέντος

ce qui est aussi la leçon de *K*, contre *S*: αἰχμαλώτου ληφθέντος, et *α*: αἰχμαλώτου ἀχθέντος.

h)

filiique *post eum* regnauerunt	μεθ' ὃν οἱ τούτου παῖδες

avec *A* contre *KS*: κἄπειτα οἱ τούτου παῖδες.

i)

sacerdotium emebant	τὴν ἱερωσύνην ὠνούμενοι

SA: τὴν ἀρχιερωσύνην ἐξωνοῦντο; il est possible que Jérôme ait lu: τὴν ἱερωσύνην ἐξωνοῦντο.

j)

quae omnia Daniel profeta uaticinatur dicens	διὸ καὶ Δανιὴλ προφητεύει λέγων

contre *KSA*: προφητεύων λέγει.

Γ ne donne qu'en partie le texte de Daniel: ... καὶ κρῖμα οὐκ ἔσται καὶ τὰ ἑξῆς. Comme *C* ne le donne pas non plus, on ne peut confronter *H* pour ce passage avec les textes grecs de même tradition. Au reste, le texte latin lui même n'en semble pas très sûrement établi:

[1] Au lieu de CCCCLXXXIII, *Hp* lit CCCCLXXXIIII, sauf dans le groupe des mss. *A* qui donne CCCCLXXXII; plus haut, (p. 126[8]) tous les mss. de *Hp* donnent CCCCLXXXIIII.

k)

H (p. 132[16])	*S* (corrigé) (p. 133[16])
abominatio desolationum	βδέλυγμα τῶν ἐρημώσεων

Mais le cod. *Amandinus* (Valentinianensis 455. Q. 5* 7.) du VII[e] siècle lit *abominatio desolationis*, comme *K*: βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως.

l)

H (p. 132[17])	*KS* (p. 133[17])
usque ad consummationem temporis	ἕως συντελείας καιροῦ

Mais l'*Amandinus* déjà cité, et un autre manuscrit, de même famille il est vrai, *Leidensis lat. Voss. C.* 110, du IX[e] ou X[e] siècle lisent: *consummatio temporum*, comme *α*: συντελείας καιρῶν.

B) Pour avoir en commun avec *ΓC* des leçons caractéristiques qui attestent sa parenté plus étroite avec ces deux textes, *H* ne s'en accorde pas moins quelquefois contre *ΓC* avec les manuscrits de l'autre groupe:

m)

H (p. 122[8])	*S* (p. 123[8])
siquidem Herodes post eum a Romanis constitutus est princeps, alienigena et nihil omnino pertinens ad Iudaeam.	Ἡρώδης δὲ αὐτῶν μετὰ ταῦτα ἡγεῖται, οὐδὲν αὐτῷ προσήκουσαν τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν παρὰ Ῥωμαίων ὑποδεξάμενος.

Cette phrase n'est que dans *S* et *H*; elle pouvait être cependant aussi dans la source de *C*, où l'on retrouve un peu plus bas dans ἀλλόφυλος le *alienigena* de *H*.

n)

H (p. 122[25])	*S* (p. 123[25])
cuius tempore	καθ' ὃν καιρὸν

contre *ΓCSα*: καθ' ὃν [καιρόν].

o)

H (p. 124[3])	*Sα* (p. 131[18])
completa profetia quae ita per Moysen *loquitur.*	***συμπληρουμένης τῆς παρὰ Μωϋσῇ λεγούσης προφητείας.***

contre *C*: ***συμπληρουμένης τῆς παρὰ Μωϋσεῖ προφητείας***

p)

H (p. 126[15])	*Sα* (p. 127[15])
ab initio sermonis	***ἀπὸ ἐξόδου λόγου***

contre ***ΓK***: ***ἀπὸ ἐξόδου λόγων*** (les manuscrits récents de *G* ont ***λόγου***).

q)

H (p. 126[23])	*KSα* (p. 127[23])
quae LXVIIII ebdomadae	***αὗται δὲ αἱ ξθ' ἑβδομάδες***

contre ***Γ***: *αἱ γὰρ ξβ' ἑβδομάδες.*

r)

H (p. 128[4])	*Sα* (p. 129[4])
Herodes Antipatri filius nihil ad se pertinentem Iudaeam ab Augusto et senatu accepit.	***Ἡρώδης ὁ Ἀντιπάτρου μηδὲν προσήκουσαν αὐτῷ τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν ὑπὸ Αὐγούστου καὶ τῆς συγκλήτου Ῥωμαίων παραλαμβάνει.***

contre ***Γ***: ***Ἡρώδης ὑπ' Αὐγούστου παραλαμβάνει τὴν βασιλείαν.***

Il est vrai que *Hp*(*V*) (VI[e] siècle) omet *Antipatri filius.* Mais le *nihil ad se pertinentem Iudaeam* suffit à rattacher *H* au groupe *KSα*. Il faut noter aussi que *accepit* ne répond pas exactement à ***παραλαμβάνει***, mais *H*(*AP*) et *Hp*(*V*) lisent *accipit.*

C) Enfin *H* a quelques particularités qui ne se retrouvent pas ailleurs:

Il rend l'expression *χριστοὶ ἡγούμενοι* par *christi* [1]:

> *in hoc loco etiam Xpc quem* ... (p. 124[13]).
> *nam usque ad Herodem christi, id est* ... (p. 124[13]).
> ... *in quibus christi, id est* (p. 126[26]).

enfin au lieu de *τῆς ρπϛʹ ὀλυμπιάδος* que donnent *Sa* il lit *CLXXXV olympiadem.* Toutefois *H*(*F*), et tous les mss. de *Hp* lisent CLXXXVI.

De cet examen il ressort que *H*, quoique plus voisin de *ΓC*, a cependant, comme *K*, des rapports assez étroits avec le groupe *SA*.

C'est donc en définitive sur la variante d'ordre bien plutôt que sur les variantes de mots que se fonde la répartition des témoins: *HΓC* — *KSA*. Et peut-être serait-il légitime d'établir un texte unique d'après l'ensemble des manuscrits; il semble pourtant plus prudent de distinguer deux recensions.

Pour simplifier le tableau synoptique et rendre plus facile la comparaison des deux textes, on a cru bon d'isoler et de publier à part le passage sur lequel porte la variante d'ordre.

[1] Cette traduction n'est peut être pas sans rapport avec une théorie émise par Eusèbe dans les *Ecl. proph.* Il y déclare que Dan. 9[25] *ἕως χριστοῦ ἡγουμένου* doit s'entendre: *tant que durera le règne des oints, ἐν ᾧ χριστός τις καὶ ἀρχιερεὺς κατὰ διαδοχὴν ἡγούμενος τῶν τοῦ λαοῦ προστήσεται πραγμάτων.* Si l'on admettait cette manière de voir, il fallait mettre le terme de 69 semaines à la mort d'Alexandre Jannée (cfr. plus loin, p. 158). Et dès lors, Hyrcan II, dernier grand-prêtre héréditaire et légitime, pouvait être appelé *χριστὸς*, mais non pas *χριστὸς ἡγούμενος*; et si l'on voulait enfin compter jusqu'à lui les 69 semaines, il fallait donc ne plus considérer dans la série des grands-prêtres que le caractère sacerdotal, ce qui excluait le titre de *ἡγούμενοι*. Cfr. *Dém. év.* p. 536[10]: *οὐ μόνος δὲ ἄρα ὁ Ὑρκανὸς χριστὸς ὢν καὶ τῶν πάλαι ἀρχιερέων ὕστατος ἐξεκόπη* .....

1°. *Notice sur Hérode et prophétie de Jacob.*

HΓC

Ἡρώδης Ἀντιπάτρου τοῦ ἀσκαλονίτου παῖς καὶ μητρὸς Κύπριδος ἀραβίσσης ἀπὸ Ῥωμαίων τὴν τῶν Ἰουδαίων ἐγχειρίζεται βασιλείαν.

καθ' ὃν καιρὸν τῆς τοῦ Χριστοῦ γενέσεως πλησιαζούσης, ἡ ἐκ προγόνων διαδοχῆς ἀρχιερωσύνη τε καὶ βασιλεία τῶν Ἰουδαίων κατελύθη, συμπληρουμένης τῆς παρὰ Μωϋσῇ λεγούσης προφητείας·

KSA

Ἡρώδης Ἀντιπάτρου τοῦ ἀσκαλωνίτου παῖς καὶ μητρὸς Κύπριδος ἀραβίσσης οὐδὲν αὐτῷ προσήκουσαν τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν ὑπὸ Ῥωμαίων ἐγχειρίζεται. καθ' ὃν τῆς τοῦ Χριστοῦ γενέσεως πλησιαζούσης, ἡ ἐκ προγόνων διαδοχῆς ἀρχιερωσύνη τε καὶ ἀρχὴ τῶν Ἰουδαίων κατελύθη, συμπλερουμένης τῆς παρὰ Μωϋσῇ λεγούσης προφητείας·

HΓC 1 *incipit* de *Γ*: ἐκλειπόντων οὖν τῶν παρὰ Ἰουδαίοις ἀρχιερέων, Ἡρώδης; de *C*: τῶν παρὰ Ἰουδαίοις ἀρχιερέων καὶ βασιλέων ἐκλειπόντων Ἡρώδης. — Ἡρώδης] + ἀλλόφυλος βασιλεύει *C*. — Ἀντιπάτρου ... 5 βασιλείαν] ἀλλόφυλος τυγχάνων βασιλεὺς, ὡς εἴρηται, τῶν Ἰουδαίων καθίσταται *Γ* — 4 ἐγχειρίζεται] ἐγχειρισθείς *C* — 6 καθ' ὃν καιρὸν] cuius tempore *H*; καθ' ὃν καιρὸν *K*; καθ' ὃν [καιρὸν] *ΓC* — 7 γενέσεως] γεννήσεως *Γ* — 8 προγόνων] minorum *H* — 8-9 διαδοχῆς] διαδοχὴ + καὶ *C*. — 8 ἡ ἐκ ... κατελύθη] ἡ ἐκ προγόνων τῆς ἀρχιερωσύνης κατελύθη διαδοχή *Γ*, et la fin manque — 11 λεγούσης] *om* *C*.

KSA 1 Ἡρώδης] οὗτος δὲ ἦν Ἡρώδης ὁ *K*. — 3 οὐδὲν ... 6 καθ' ὃν] *om*. *K* — 6 καθ' ὃν] + καιρὸν *K* — 7 τοῦ] *om*. *K* — γενέσεως] γεννήσεως *K* — 9 διαδοχῆς] διαδοχὴ *KS* — 12 παρὰ Μωϋσῇ] προφητείας Ἰακώβ. *K*, et la fin manque.

HC	*KSA*
οὐκ ἐκλείψει ἄρχων ἐξ Ἰούδα οὐδ' ἡγούμενος ἐκ τῶν μήρων αὐτοῦ ἕως οὗ ἔλθῃ ᾧ ἀπόκειται καὶ αὐτὸς ἔσται προσδοκία ἐθνῶν.	οὐκ ἐκλείψει ἄρχων ἐξ Ἰούδα καὶ ἡγούμενος ἐκ τῶν μήρων αὐτοῦ ἕως ἂν ἔλθῃ ᾧ ἀπόκειται καὶ αὐτὸς προσδοκία ἐθνῶν. (Gen. 49[10])

2°. *Notice sur la fin des* χριστοὶ ἡγούμενοι.

H	*SA*
Ἀντίγονος τοῖς Ἰουδαίοις διαμαχησάμενος ἀναιρεῖται. καὶ ἐνταῦθα καταλήγει τὸ τῶν Ἰουδαίων βασιλεῖον. Ἡρώδης δὲ μετὰ τοῦτον ἀλλόφυλος ⟨ἡγεῖται⟩ οὐδὲν αὐτῷ προσήκουσαν τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν παρὰ Ῥωμαίων ὑποδεξάμενος.	Ἀντίγονος τῇ Ἰουδαίων βασιλείᾳ ἐπαναστὰς καὶ πολλὰ διαμαχησάμενος ἀναιρεῖται. καὶ ἐνταῦθα καταλήγει τὸ τῶν Ἰουδαίων βασιλεῖον. Ἡρώδης δὲ αὐτῶν μετὰ ταῦτα ἡγεῖται, οὐδὲν αὐτῷ προσήκουσαν τὴν Ἰουδαίων βασιλείαν παρὰ Ῥωμαίων ὑποδεξάμενος.

HΓC 5 ἔσται] est *Hp*; erit *Hp* (*A*) — 7 Ἀντίγονος . . . 15 ὑποδεξάμενος] dans *H* seulement. — 12 ἐνταῦθα] + usque ad praesens tempus *H* — 13 οὐδὲν . . . βασιλείαν] nihil omnino pertinens ad Iudaeam *H*

KSA 5 ᾧ] ὃ *S* — 9 Ἀντίγονος . . . p. 150, 5 λαμβάνει] *om. K* — 11 Ἡρώδης δὲ . . . 15 ὑποδεξάμενος] *om. A*.

HΓC	*KSA*
(Notice sur Hérode et prophétie de Jacob).	
ἐνταῦθα δὲ καὶ ὁ προφητευόμενος παρὰ τῷ Δανιὴλ χριστὸς ἡγούμενος τέλος λαμβάνει. μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι, ἤτοι ἀρχιερεῖς, ἦσαν οἱ προεστηκότες τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους, ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆς κατὰ Δαρεῖον ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ κατὰ τὴν ἑξηκόστην καὶ πέμπτην ὀλυμπιάδα, λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν ἐπὶ τῆς ρπς' ὀλυμπιάδος.	*ἐνταῦθα δὲ καὶ ὁ προφητευόμενος παρὰ τῷ Δανιὴλ χριστὸς ἡγούμενος τέλος λαμβάνει. μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι ἦσαν οἱ ἀρχιερεῖς, οἵτινες προεστήκεσαν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους, ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆς κατὰ Δαρεῖον ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ κατὰ τὴν ἑξηκόστην καὶ πέμπτην ὀλυμπιάδα, λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν ἐπὶ τῆς ρπς' ὀλυμπιάδος.*

HΓC 3 ἐνταῦθα δὲ] *om.* Γ — 4 χριστὸς] *om.* Γ — 5 ἡγούμενος] *om.* H — τέλος λαμβάνει] λαμβάνει τέλος Γ — 6 μέχρι γὰρ ... 9 ἔθνους] χριστοὶ γὰρ ἡγούμενοι, ἤτοι ἀρχιερεῖς, ἦσαν μέχρις Ἡρώδου *G.* — 7 ἤτοι] οἱ δὲ *C* — ἀρχιερεῖς ἦσαν] ἦσαν ἀρχιερεῖς *C* — 8 οἱ προεστηκότες] οἳ προέστησαν *C*; reges *H* — 8-9 τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους] Iudaeorum *H.* — 9 Ἰουδαίων] ἰδίου *C* (à corriger en Ἰουδαίου) — 10 Δαρεῖον] + τὸν Ὑστάσπου τελείας *C* — 11 κατὰ ... 12 ὀλυμπιάδα] *om.* Γ — κατὰ ... 14 ρπς'] ἥτις γέγονε τὸ δεύτερον ἔτος ρπγ' *C*, mais le texte est altéré; cfr. p. 165. — 13 λήξαντες] *om.* *H* — 14 ρπς'] CLXXXV *H*, (mais *H* (*F*) CLXXXVI, qui est aussi la leçon de *Hp*).

KSA *K incipit* 6 μέχρι γὰρ Ἡρώδου — 7 ἡγούμενοι] + οὗτοι δὲ *S* — 7-8 οἵτινες ... 9 ἔθνους] τῶν Ἰουδαίων *K* — 11 κατὰ ... 12 ὀλυμπιάδα] *om.* *K* — 14 ἐπὶ τῆς ρπς' ὀλυμπιάδος] τὸν ἀρχιερέα, ὃς διὰ τὸ ὑποτάξαι Ὑρκανοὺς οὕτως ὠνομάσθη *K*

HΓC	*KSA*	
τὰ δὲ μεταξὺ γίνεται	*τὰ δὲ μεταξὺ τούτων γίνεται*	
ἔτη υπγ'. ὁπόσα καὶ ὁ Δανιὴλ	*ἔτη υπγ', ὁπόσα καὶ ἡ τοῦ Δα-*	
θεσπίζει λέ-	*νιὴλ προφητεία θεσπίζει λέ-*	
γων· καὶ γνώσῃ καὶ συ-	*γουσα· καὶ γνώσῃ καὶ συ-*	Dan. 9[25]
νήσῃ ἀπὸ ἐξόδου λόγου	*νήσεις ἀπὸ ἐξόδου λόγου*	
(-ων) [1] *τοῦ ἀποκριθῆναι*	*(-ων)* [1] *τοῦ ἀποκριθῆναι*	
καὶ τοῦ οἰκοδομῆσαι Ἱε-	*καὶ τοῦ οἰκοδομῆσαι Ἱε-*	
ρουσαλὴμ ἕως χριστοῦ	*ρουσαλὴμ ἕως χριστοῦ*	
ἡγουμένου ἑβδομάδες	*ἡγουμένου ἑβδομάδες*	
ζ' καὶ ἑβδομάδες ξβ'.	*ζ' καὶ ἑβδομάδες ξβ'.*	

HΓC 1 *τὰ δὲ ... ἔτη*] *ἐπὶ ἔτει Γ*, *ἔτεσι G* — 2 *υπγ'*] + *ἅτινά ἐστιν ἑβδομάδες ἐτῶν ξθ' C* — *ὁπόσα*] *ὁπόσας C*, *ὡς Gm*, *διὸ Gk* — *ὁ Δανιὴλ*] om. *ὁ Gk* — *ὁ Δανιὴλ ... 3-4 λέγων*] *ἡ Δανιὴλ θεσπίζει προφητεία C* et *desinit*. — 3 *θεσπίζει*] *προφητεύει Gk* — 4-5 *συνήσῃ*] *συνήσει G (AV)*, *συνέσῃ G (M)*, *συνήσεις Gm Gk* — 5 *λόγου H*, *λόγων Γ*; *G (B)* a *λόγον*, les mss. récents *λόγου*] — 7 *οἰκοδομῆσαι*] + *τὴν Gm* — 9-10 *ἑβδομάδες* 2 fois, *ἑβδομάδας*, 2 fois *Gk* — 10 *ξβ'*] + *τοσοῦτον γὰρ αἱ ο' ἑβδομάδες ποιοῦσι χρόνον, ἡμέρας ἑκάστης εἰς ἐνιαυτὸν λαμβανομένης· καὶ ἐπιστρέψει καὶ οἰκοδομηθήσεται πλατεία καὶ περίτειχος καὶ ἐκκενωθήσονται οἱ καιροί.*] *Gm*, glose empruntée à Théodoret, cfr. *P. G.*, t. 81, col. 1469, l. 42.

KSA 1 *τὰ δὲ μεταξὺ τούτων γίνεται ἔτη υπγ'*] *ἔτη υπγ' τὰ μεταξὺ τούτων K* — *γίνεται ἔτη*] *ἔτη γενέσθαι S* — 2 *ὁπόσα καὶ*] quemadmodum *A* (p-ê. *καθὼς α*) — 2-3 *ἡ τοῦ Δανιὴλ προφητεία θεσπίζει*] Daniel in prophetia iam factus praecursor *A* — 4 *γνώσῃ*] *γνώσει S (B)* — *συνήσεις*] *συνήσει S (AB)* — 5 *λόγου SA*, *λόγων K* — 7 *οἰκοδομῆσαι*] + *τὴν K*

---

[1] On ne saurait choisir entre les deux leçons: l'une et l'autre est dans les deux groupes. La même hésitation se retrouve ailleurs: la Massore lit le singulier דבר, mais la Septante lit le pluriel *προστάγματα*.

HΓ

αἱ γὰρ ξθ′ ἑβδομάδες συμπληροῦσιν ἔτη υπγ′, ὅσα τὰ τῆς ἀρχῆς ὑπάρχει τῶν χριστῶν ἡγουμένων. ὧν τελευταίου Ὑρκανοῦ ὑπὸ Πάρθων αἰχμαλωτισθέντος, Ἡρώδης ὁ Ἀντιπάτρου μήδεν προσήκουσαν αὐτῷ τὴν τῶν Ἰουδαίων βασιλείαν ὑπὸ Αὐγούστου καὶ τῆς συγκλήτου Ῥωμαίων παραλαμβάνει. μεθ' ὃν οἱ τούτου παῖδες μέχρι τῆς

KSA

αὗται δὲ αἱ ξθ′ ἑβδομάδες συμπληροῦσι χρόνους ἐτῶν υπγ′, ὁπόσα ἔτη τυγχάνει τὰ τῆς ἀρχῆς τῶν χριστῶν ἡγουμένων. ὧν τελευταίου Ὑρκανοῦ ὑπὸ Πάρθων αἰχμαλώτου ληφθέντος, Ἡρώδης ὁ Ἀντιπάτρου μήδεν προσήκουσαν αὐτῷ τὴν τῶν Ἰουδαίων βασιλείαν ὑπὸ Αὐγούστου καὶ τῆς συγκλήτου Ῥωμαίων παραλαμβάνει. κἄπειτα οἱ τούτου παῖδες μέχρι τῆς

HΓ 1 *γὰρ ... ἑβδομάδες*] *om. Gk* — *αἱ γὰρ*] quae *H* — *ξθ′*] *ξβ′ Γ* 3 *ὅσα ... 4 ἡγουμένων*] in quibus christi, id est sacerdotes per unctionem consecrati, regnauerunt. *H* — 3 *ὅσα τὰ*] *τὰ om. G* (*BFR*) — 5 *ὧν τελευταίου Ὑρκανοῦ*] usque ad Hyrcanum, quo extremo omnium *H* — 7 *ὁ Ἀντιπάτρου ... βασιλείαν*] *om. Γ* — *Ἀντιπάτρου*] + filius *H* — 8-9 *τὴν τῶν Ἰουδαίων βασιλείαν*] Iudaeam *H* — 9 *ὑπὸ*] *ἀπὸ G* (*AC*) *Gm Gk* — 10 *καὶ τῆς συγκλήτου Ῥωμαίων*] *om. Γ* — *Ῥωμαίων*] *om. H* — 11 *παραλαμβάνει*] accepit *H*, *mais* accipit *H* (*AP*) *Hp* (*V*) — 12 *παῖδες*] + regnauerunt *H*.

KSA 1 *ξθ′*] *ἐννέα καὶ ἑξήκοντα* — 2 *χρόνους*] *χρόνον S* — 3 *τὰ*] *om. K* — 5 *τελευταίου*] *τελευταῖον K* — 6 *αἰχμαλώτου ληφθέντος*] *αἰχμαλωτισθέντος K*; *αἰχμαλώτου ἀχθέντος α*; cf. *Ecl. proph.* p. 157 : *ὑπὸ Πάρθων αἰχμαλώτου ἀχθέντος* — 7-8 *μήδεν προσήκουσαν αὐτῷ τὴν τῶν Ἰουδαίων βασιλείαν*], *τὴν βασιλείαν τῶν Ἰουδαίων μήδεν προσήκουσαν αὐτῷ K*.

HΓ	*KSA*
ὑστάτης Ἱεροσολύμων πολιορκίας. οὐκέτι ἐκ διαδοχῆς τοῦ ἱερατικοῦ γένους ἱερῶντο τῷ θεῷ, οὐδὲ διὰ βίου κατὰ τὸν Μωσέως νόμον. ἀλλ' ἄσημοί τινες ἄλλοτε ἄλλοι. καὶ οἱ μὲν ἐνιαύσιοι, οἱ δὲ ἐπ' ὀλίγῳ πλέον παρὰ τῶν Ῥωμαϊκῶν ἡγεμόνων τὴν ἱερωσύνην ὠνούμενοι.	ὑστάτης Ἱεροσολύμων πολιορκίας. οὐκέτι οἱ ἐκ διαδοχῆς τοῦ ἱερατικοῦ γένους ἱερῶντο τῷ θεῷ, οὐδὲ διὰ βίου κατὰ τὸν Μωϋσέως νόμον, ἄσημοι δέ τινες ἄλλοτε ἄλλοι, καὶ οἱ μὲν ἐνιαύσιοι, οἱ δὲ ἔτι ὀλίγῳ πλέον παρὰ τῶν Ῥωμαϊκῶν ἡγεμόνων τὴν ἀρχιερωσύνην ἐξωνοῦντο. (Notice sur Hérode et prophétie de Jacob)
διὸ καὶ Δανιὴλ προφητεύει λέγων·	ἑξῆς δὲ ὁ Δανιὴλ προφητεύων λέγει·
καὶ μετὰ τὰς ζ' καὶ ξβ' ἑβδομάδας ἐξολοθρευθήσεται χρίσμα καὶ κρῖμα οὐκ ἔσται ἐν αὐτῷ. καὶ	καὶ μετὰ τὰς ζ' καὶ ξβ' ἑβδομάδας ἐξολοθρευθήσεται χρίσμα καὶ κρῖμα οὐκ ἔσται ἐν αὐτῷ. καὶ Dan. 9[26]

HΓ 3 ἱερατικοῦ] ἀρχιερατικοῦ *Γ*, mais ἱερατικοῦ *G* (*B*). — γένους] + τῶν Ἰουδαίων καὶ Ἀσαμωναίων, ἤτοι Μακκαβαίων, ὥς φησιν Ἰώσηπος *Γ* — ἱερῶντο] ἱερῶνται *Gm Gk* — ἱερῶντο τῷ θεῷ] constitutis *H* — 4 οὐδὲ] + αὖ πάλιν οἱ *Γ* — οὐδὲ ... νόμον] *om. Gk* — βίου ... οἱ μὲν] *om. Gm* — 5 νόμον] + ἐπίσημοι *Γ*; + seruientibus deo *H* — 6 ἄλλοτε ... οἱ μὲν] *om. Gk* — ἄλλοι] ἄλλος *Γ* — 7 οἱ δὲ ἐπ'] sine *H* — ἐπ' ὀλίγῳ] ἐπὶ λόγῳ *Gk* — πλέον] *om. Γ Gk* — 8 τῶν Ῥωμαϊκῶν ἡγεμόνων] τῶν Ῥωμαίων *Γ* — 9 ἱερωσύνην] ἀρχιερωσύνην *G* (*FL*) — ὠνούμενοι] emebant *H* — 12 διὸ καὶ] quae omnia *H* + etiam *H* (*Bodl. auct.* T. II, 26) *Hp*; + et *Hp* (*V*) — Δανιὴλ + profeta *H* — προφητεύει] + ita *H* (*id.*) — 15 ἑβδομάδας] ἡμέρας 17 ἔσται] + καὶ τὰ ἑξῆς et *desinit Γ*

KSA 2 οὐκέτι ... 9 ἐξωνοῦντο] *om. K* — 7 πλέον] *om. A* — 12 Δανιὴλ] + eadem *A* — προφητεύων λέγει] προφητεύει λέγων *K* — 14 καὶ] *om. A* — ζ' καὶ] *om. KA*

H	*KSA*
τὸ ἱερὸν καὶ τὸ ἅγιον διαφθερεῖ λαὸς ἡγουμένου ἐρχομένου καὶ κοπήσονται ἐν κατακλυσμῷ πολέμου. καὶ ἑξῆς· καὶ ἐπὶ τὸ ἱερόν, φησι, βδέλυγμα τῶν (-ῆς) ἐρημώσεων (-ς), καὶ ἕως συντελείας καιροῦ (-ῶν) συντέλεια δοθήσεται ἐπὶ τὴν ἐρήμωσιν.	τὸ ἱερὸν καὶ τὸ ἅγιον διαφθερεῖ λαὸς ἡγουμένου ἐρχομένου καὶ κοπήσονται ἐν κατακλυσμῷ πολέμου. καὶ ἑξῆς φησί· καὶ ἐπὶ τὸ ἱερὸν βδέλυγμα τῶν (-ῆς) ἐρημώσεων (-ς), καὶ ἕως συντελείας καιροῦ (-ῶν) συντέλεια δοθήσεται ἐπὶ τὴν ἐρήμωσιν.

Dan. 9^{27}

H 7 τῶν ἐρημώσεων] desolationis *H* (*A*) — 8 καιροῦ] temporum *H* (*AP*).

KSA 6 ἐπὶ τὸ ἱερὸν] ἐν τῷ ἱερῷ *A* — ἐπὶ τὸ ἱερὸν βδέλυγμα τῶν ἐρημώσεων] ἐπὶ τῶν ἱερῶν βδελυγμάτων ἐρημώσεων *S* — 7 τῶν ἐρημώσεων] τῆς ἐρημώσεως *KA* — 8 καιροῦ] καιρῶν *A* — 10 ἐπὶ] περὶ *K*.

Ces deux recensions sont fort voisines, et il est sans doute superflu de chercher laquelle est le plus près de l'original. Il n'y a de l'une à l'autre qu'une différence considérable, la variante d'ordre, et l'on ne voit pas de raison d' insérer le passage **Ἡρώδης Ἀντιπάτρου ... προσδοκία ἐθνῶν** à une place plutôt qu'à l'autre. Pour ma part, j'inclinerais à penser que ce passage est une addition marginale de l'archétype commun, qui aura été intercalée, ici dans l'archétype de *HΓC*, là dans l'archétype de *KSA*. Quoi qu'il en soit, l'identité d'ordre dans *HΓC* prouve que le déplacement — s'il y a eu déplacement — n'est pas imputable à Jérôme.

III.

Le classement qu'on a établi ici, *HΓC — KSA*, ne prétend pas s'appliquer à l'ensemble du texte des *Canons* d'Eusèbe, mais au seul passage sur lequel il est fondé. On trouverait sans doute ailleurs des raisons de ne pas laisser sur le même plan la recension citée par le Syncelle et la version arménienne. Et dans ce passage même, ou du moins dans son contexte, on devine des remaniements qui détruisent l'homogénéité du groupe *HΓC*.

1° *G. le Moine*, après la citation de Daniel: **καὶ μετὰ τὰς ζ' καὶ ξβ' ἑβδομάδας** ....., poursuit ainsi. p. 302⁵: **διελεῖς δὲ τὰς ο' ἑβδομάδας οὕτως· τὰς μὲν ζ' μετὰ τὴν ἐπάνοδον τῆς αἰχμαλωσίας ἕως τῆς οἰκοδομῆς τοῦ ναοῦ, τὰς δὲ ξβ' συναπτομένας ταῖς ζ' εἰς τὸν χρόνον, ὃν κατέσχον οἱ χριστοὶ ἡγούμενοι. τὴν δὲ μίαν ἑβδομάδα** etc. **καὶ ταῦτα μὲν Εὐσέβιος.**

Or cette division en 7 + 62 ne correspond pas au système chronologique suivi par Eusèbe dans ce qui précède. Suivant ce système [1] en effet, l'on additionne les deux nombres pour ne plus compter qu'une seule période, de 69 semaines, qui commence, non pas au retour de la captivité sous Cyrus: **μετὰ τὴν ἐπάνοδον τῆς αἰχμαλωσίας**, mais à l'achèvement du temple durant la sixième année de Darius — c'est à dire au moment même où, dans la division 7 + 62, finit la dernière des 7 semaines et commence la première des 62, **ἕως τῆς οἰκοδομῆς τοῦ ναοῦ, τὰς δὲ**

[1] Ce système est résumé par Jérôme dans son *Commentaire sur Daniel* (*P. L.* t. 25, col. 546ᴰ) d'après le passage des *Canons* qui fait l'objet de cette étude: *quem locum in Chronico eiusdem Eusebii, quem ante annos plurimos in latinam linguam uertimus, diligens lector plenius edissertum poterit inuenire* (ibid. 547ᴮ). Il se retrouve sous une forme un peu différente dans la *Dém. év.*, p. 532²⁶: ici le point de départ n'est plus la 6ᵉ année (65ᵉ ol.), mais la 2ᵉ année de Darius (66ᵉ ol.). Cfr. aussi *Canons* (Schöne, p. 98).

ξβ' συναπτομένας ταῖς ζ' — et se termine au meurtre de Hyrcan II et à l'avènement d'Hérode. *quando christus, hoc est Hircanus ... ab Herode iugulatus est, et cessauit iuxta legem Dei pontificum successio* (*P. L.* t. 25, col. 546[D]). De là certaines corrections au texte de Daniel selon Théodotion (il l'appelle selon les Septante) que suit d'ordinaire Eusèbe:

a) au lieu de *μετὰ τὰς ἑβδομάδας τὰς ξβ'*, conformément à la Massore ואחרי השבעים ששים ושנים, il lit *καὶ μετὰ τὰς ⟨ζ' καὶ⟩ ξβ' ἑβδομάδας*, conformément à Aquila et Symmaque;

b) au lieu de *ἐξολοθρευθήσεται χρῖσμα*, il lit *ἐξολοθρευθήσεται χριστὸς* d'accord avec Aquila, *ἐξολοθρευθήσεται ἠλειμμένος*, avec Symmaque *ἐκκοπήσεται χριστός*, et avec la Massore יכרת משיח, et reconnaît dans Hyrcan l'oint ainsi mis à mort;

c) enfin au lieu de *σὺν τῷ ἡγουμένῳ τῷ ἐρχομένῳ*, qui suppose en hébreu עם, il lit comme Aquila *λαὸς ἡγουμένου ἐρχομένου*, d'accord avec la Massore עם נגיד הבא. On voit donc que l'explication *διελεῖς τὰς ο' ἑβδομάδας* ne correspond pas au texte auquel elle fait suite.

2° Le *Chronicon paschale* transcrit le passage p. 358[13]: *τῶν παρὰ Ἰουδαίοις ἀρχιερέων* etc., à la suite d'un catalogue des grands-prêtres depuis le retour de la captivité (p. 356[15]) qui a passé, dans un autre contexte, chez *G. le Moine* (p. 436[9]) et dans *G. Cédrène* (I, p. 340[20]) [1]. Il y a lieu de confronter la fin de ce catalogue avec une partie de notre passage des *Canons*.

---

[1] Ce catalogue est donné une seconde fois avec quelques variantes dans le *Chr pasch.*, p. 390[1].

Chron. pasch, p. 358⁴	*Canons* (texte *HΓC*)
Ἰανναῖος ὁ καὶ Ἀλέξανδρος, βασιλεὺς ἅμα καὶ ἀρχιερεὺς ἔτη λ'. μέχρι τούτου οἱ ἀπὸ Κύρου χριστοὶ ἡγούμενοι,	*μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι, ἤτοι ἀρχιερεῖς, ἦσαν οἱ προεστηκότες τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους, ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆς κατὰ Δαρεῖον ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ κατὰ τὴν ἑξηκόστην καὶ πέμπτην ὀλυμπιάδα, λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν ἐπὶ τῆς ρπς' ὀλυμπιάδος.*
διαρκέσαντες ἔτεσιν υπγ',	*τὰ δὲ μεταξὺ γίνεται ἔτη υπγ',*
αἵ εἰσιν ἑβδομάδες ἐτῶν ξθ', αἱ καὶ παρὰ τῷ Δανιὴλ τοῦτον εἰρημέναι τὸν τρόπον·	*ὁπόσα καὶ ὁ Δανιὴλ θεσπίζει λέγων·*
Dan.9,25 *καὶ γνώσει καὶ συνήσεις ἀπὸ ἐξόδου λόγων τοῦ ἀποκριθῆναι καὶ ἀνοικοδομῆσαι Ἱερουσαλήμ. [καὶ ἐπιστρέψει καὶ*	*καὶ γνώσῃ καὶ συνήσῃ ἀπὸ ἐξόδου λόγου (-ων) τοῦ ἀποκριθῆναι καὶ τοῦ οἰκοδομῆσαι Ἱερουσαλὴμ .*

G. le M.] de Boor, p. 436¹⁶; Muralt, p. 327¹¹; G. Cédrène, I, p 342⁵.

1 *Ἰανναῖος*] *G*(*B*) *ιαννέος*, *G*(*CNV*) *ιανναίας*, *G*(*F*) *ιαννέας*, *Gk ιαννέας* — 2 *ἔτη λ'*] om. *GGk* — 3 *τούτου*] *Gm τούτο*, ce qui, comme l'indique l'accentuation, doit être une faute d'impression pour *τούτου* — 13 *ἔτεσιν*] *ἔτη GGk* — 14 *αἵ*] *ἃ GGk* — 15 *αἱ καὶ παρὰ τῷ Δανιὴλ τοῦτον εἰρημέναι τὸν τρόπον*] *καθὼς ἔφη Δανιὴλ G*, *καθὼς ἔφη καὶ Δανιὴλ τὸ Gk*. — 17 *γνώσει*] *γνώσῃ GGk* — *συνήσεις*] *σονήσεις Gm* — 18 *λόγων*] *λόγου G*, *λόγων Gm Gk* — 19-20 *ἀνοικοδομῆσαι*] *του οἰκοδομῆσαι GGk* — 21 *καὶ ἐπιστρέψει* ... p. 158 3, *οἱ καιροί*] om. *GGk* avec raison.

οἰκοδομηθήσεθαι πλατεία καὶ τεῖχος καὶ ἐκκενωθήσονται οἱ καιροὶ] ἕως χριστοῦ ἡγουμένου ἑβδομάδες ζ' καὶ ἑβδομάδες ξβ'.	ἕως χριστοῦ ἡγουμένου ἑβδομάδες ζ' καὶ ἑβδομάδες ξβ'.

Tous les éléments de ce texte se retrouvent dans les *Canons*: il y est fait mention en effet, après le règne d'Aristobule, qui fut le premier prêtre-roi, de celui de Jannée, appelé aussi Alexandre.

H (Schöne, p. 133)	*A* (Schöne, p. 132)
Post quem Iannaeus qui et Alexander a. XXVII.	Iannaeus qui et Alexander a. XXVII.

Quant à la suite **μέχρι τούτου** etc., on ne peut nier sa parenté avec le fragment que j'ai transcrit en regard: à vrai dire, c'est, dans les deux colonnes, le même texte, mais appliqué à deux systèmes chronologiques différents:

Selon le premier, le règne des **χριστοὶ ἡγούμενοι** s'étend du retour de Zorobabel sous Cyrus à l'avènement d'Alexandra, qui, laissant à son fils Hyrcan la prêtrise, garda pour elle la royauté [1]. Cette séparation des pouvoirs [2] marque la fin des **χριστοὶ ἡγούμενοι** et le terme des 69 semaines, qui se répartissent ainsi: du retour de Zorobabel à la fin de la restauration du temple la

[1] *Ecl. proph.*, p. 157[16]: ***διαλαβοῦσα γοῦν ἡ προδεδηλωμένη*** (Alexandra) ***τὴν ἀρχὴν, τὴν μὲν ἀρχιερωσύνην Ὑρκανῷ τῷ παιδὶ δίδωσιν, αὐτὴ δὲ τὴν βασιλείαν ἔτη θ' κατασχοῦσα, τελευτᾷ.***

[2] Cfr. la note de la page 147.

9e année Darius [1], 7 semaines d'années, soit 49 ans ; de la 9e année de Darius à la mort d'Alexandre Jannée 62 semaines d'années, soit 434 ans : ainsi le premier des *χριστοὶ ἡγούμενοι* est Jésus de Josédec, et le dernier, Alexandre Jannée [2].

Selon le second, il s'étend de la 6e année de Darius, où fut achevée la reconstruction du temple (65e olympiade), à l'avènement d'Hérode sous Auguste (186e olympiade), sur une durée de 483 ans, ou, ce qui revient au même, de 69 semaines d'années. Le premier des *χριστοὶ ἡγούμενοι* est, cette fois encore, Jésus de Josédec [3]; mais le dernier est Hyrcan II.

Au premier système correspond dans le tableau le texte de gauche, au second, le texte de droite [4] : tout contradictoires qu'ils sont, le *Chronicon paschale* les donne à quelques lignes de distance (p. 358[6] et p. 359[1]) sans se soucier de la contradiction.

Ainsi, contradiction entre le texte des *Canons* et ce qui

[1] En réalité Eusèbe comptait 46 ans pour la reconstruction du temple, comme il est dit dans Io. 2[20] : *μ´ καὶ ἓξ ἔτεσιν ᾠκοδομήθη ὁ ναὸς οὗτος*, soit : Cyrus 31 ans + Cambyse 9 ans + 6 ans du règne de Darius. Le temple était donc achevé la 6e année de Darius, après 46 années depuis l'ordre donné par Cyrus, la 1ère année de son règne, *ἀπὸ ἐξόδου λόγου τοῦ ἀποκριθῆναι καὶ τοῦ οἰκοδομῆσαι Ἱερουσαλήμ* (Dan. 9[25]). Mais 46 ans ne font pas 7 semaines d'années : il fallait trouver 3 ans de plus. Eusèbe déclare donc, en se réclamant de Josèphe, que la reconstruction terminée, les aménagements durèrent encore trois ans, ce qui reporte le terme final à la 9e année de Darius. *Dém. év.*, p. 529[17] : *ὅ γε μὴν ἐξ Ἑβραίων Ἰώσηπος καὶ ἄλλον τριετῆ χρόνον εἰς τὴν τῶν ἔξωθεν τῶν ἀμφὶ τὸν ναὸν κατασκευασμάτων συμπλήρωσιν ἔφησεν*. Cfr. *Ecl. proph.*, p. 155[7] : *κατὰ δὲ τὸν Ἰώσηπον ο´* (à corriger en *θ´*) *καὶ μ´ ἔτη ἀκριβῶς τὰ ἀπὸ Κύρου ἐπὶ τὸ Δαρείου ἔνατον ἔτος συνάγεται, ἐν ᾧ τέλος ἐπιθεῖναι τῇ τοῦ ναοῦ οἰκοδομῇ* ...

[2] *Dém. év.*, p. 527[22].

[3] *Dém. év.*, p. 529[24]; cfr. *Canons*, Schöne, p. 98-99. Le texte cité de Clément d'Alexandrie est *Str.* I, XXI, 127[2] (ed. Stählin, t. II, p. 79[13]).

[4] C'est pourquoi, un peu plus haut, (cfr. p. 122) G. le Moine omet la prophétie de Jacob et toute mention du pouvoir civil, *ἀρχὴ* ou *βασιλεία*, que donnent les textes parallèles, et lit : *ἐκλειπόντων οὖν τῶν παρὰ Ἰουδαίοις ἀρχιερέων*, et plus loin : *ἡ ἐκ προγόνων τῆς ἀρχιερωσύνης κατελύθη διαδοχή*. Hyrcan II est prêtre ; il n'est pas roi. Cfr. p. 147, note.

le précède dans le *Chronicon paschale*; contradiction entre le texte des *Canons* et ce qui le suit dans *G. le Moine.* Mais accord entre le paragraphe initial dans le *Chronicon paschale* et le paragraphe final dans *G. le Moine*; car l'un et l'autre se rapporte au même système, qui compte les χριστοὶ ἡγούμενοι du règne de Cyrus à l'avènement d'Alexandra.

Ce système est précisément celui qui soutient Eusèbe dans les *Eclogae propheticae*: p. 156[11] : ... οἱ χριστοὶ ἡγούμενοι, οὗτοι δ' ἂν εἶεν οἱ ἀρχιερεῖς ἀρξάμενοι ἀπὸ Κύρου, τῶν τοῦ ἔθνους προέστησαν πραγμάτων. — p. 156[28]: μεθ' ὃν (Aristobule) τὴν ἀρχιερωσύνην ὁμοῦ καὶ τὴν βασιλείαν παραλαβὼν Ἀλέξανδρος ἐπὶ διαδόχῳ γυναικὶ τελευτᾷ· ἐν ᾧ τῶν ἐν τῷ Δανιὴλ συμπερασθεισῶν ἑβδομάδων, οἱ ἐξ ἱερέων ἄρχοντες χριστοὶ προσαγορευόμενοι διαλείπουσιν. Et l'on y retrouve jusqu'aux expressions mêmes par lesquelles il explique chez *G. le Moine* la succession des semaines:

Ecl. proph. p. 161[23]	*G. le Moine* p. 302[5]
οὐ γὰρ ὡς ἐπὶ τῶν ζʹ καὶ ξβʹ ἑβδομάδων καὶ ἐπὶ τῆς μιᾶς πεποίηκεν· ἐπ' ἐκείνων μὲν γὰρ διελὼν τοῦ παντὸς χρόνου τὸν ἀριθμὸν εἴς τε τὰς ζʹ καὶ ἑξῆς τὰς ξβʹ ἑβδομάδας συνημμένην πεποίηται τὴν διαίρεσιν, ταῖς ζʹ τὰς ξβʹ συνάψας, καὶ μηδένα χρόνον μηδὲ πρᾶξιν μεταξὺ καταλιπὼν ...	διελεῖς δὲ τὰς οʹ ἑβδομάδας οὕτως· τὰς μὲν ζʹ μετὰ τὴν ἐπάνοδον τῆς αἰχμαλωσίας ἕως τῆς οἰκοδομῆς τοῦ ναοῦ, τὰς δὲ ξβʹ συναπτομένας ταῖς ζʹ εἰς τὸν χρόνον ὃν κατέσχεν οἱ χριστοὶ ἡγούμενοι.
p. 163[12] ... ἑβδομὰς μία. αὕτη δ' ἂν εἴη ἡ τοῦ σωτηρίου κηρύγματος, δι' οὗ τῆς καινῆς τὴν παράδοσιν διαθήκης ...	τὴν δὲ μίαν ἑβδομάδα, καθ' ἣν ὁ κύριος ἐκήρυξε τὴν καινὴν διαθήκην.

Ecl. proph. p 161[23]	*G. le Moine* p. 302[5]
ταύτης δὲ τῆς ἑβδομάδος ἐν τῷ ἡμίσει, δι' ἣν πέπονθεν ὑπὸ Ἰουδαίων ἐπιβουλὴν, ... ἤρθη ἐξ αὐτῶν θυσία καὶ σπονδή.	ἧς ἑβδομάδος ἐν τῷ ἥμισυ ἦλθεν ἐπὶ τὸ σωτήριον πάθος, καὶ ἤρθη ἐκ μέσου ἡ διὰ Μωσέως παραδεδομένη διαθήκη.

Or il semble bien que déjà dans les *Eclogae propheticae* Eusèbe cherchait à réduire les deux systèmes en un seul [1]. Et voici, j'imagine, — car il ne s'en explique pas clairement — comment il y arrivait: qu'on fît aboutir les 69 semaines à la mort d'Alexandre Jannée ou à celle d'Hyrcan II, il restait dans les deux cas un assez long intervalle entre la fin de la 69[e] semaine et le commencement de la 70[e] [1]. Eusèbe pouvait donc compter les 7 + 62 semaines de Cyrus à la mort de Jannée, dernier des χριστοὶ ἡγούμενοι au sens strict où il l'entendait de prêtres-rois, et placer *après* la fin de la 62[e] semaine (69[e], si l'on tient compte des 7 premières) les évènements dont il voyait l'annonce au verset 9[26]: καὶ μετὰ τὰς ἑβδομάδας τὰς ξβ' ἐξολοθρευθήσεται χρίσμα καὶ κρῖμα οὐκ ἔστιν ἐν αὐτῷ. καὶ τὴν πό-

[1] Cfr. *Ecl. proph.*, p. 159[1] une phrase incompréhensible et certainement altérée, que M. J. Routh rétablit ainsi: τίνα μὲν οὖν τρόπον ἡ τῶν προρρηθεισῶν ἑβδομάδων τῶν τε προτέρων [ν]ζ' καὶ τῶν ἐπὶ ταύταις ξβ' προφητεία, — ἐν αἷς ⟨τὴν ἀρχιερωσύνην⟩ κατὰ τὴν τοῦ γένους διαδοχὴν προσήκει διαλαμβάνειν. καὶ τῆ⟨ς⟩ μέχρι τῶν Ἡρώδου χρόνων ἱστορία⟨ς⟩ δηλούση⟨ς⟩ τοὺς κατὰ διαδοχὴν ἀρχιερεῖς διὰ πάσης ⟨τῆς αὐτῶν ζωῆς, ὅτε⟩ χριστός τις καὶ ἀρχιερεὺς ἡγεῖτο τοῦ λαοῦ, ὡς διὰ τουτὶ εἰρῆσθαι τῷ χρισμῷ τὸ ἕως χριστοῦ ἡγουμένου — πέρας εἴληφεν εἰς τοὺς κατὰ Ἡρώδην χρόνους, ὡς δύναμις ἡμῖν, δεδήλωται.

[1] Les deux systèmes soutenus par Eusèbe ont en effet cette même particularité que la dernière semaine dont parle Daniel y est séparée des 69 autres par un intervalle plus ou moins long:

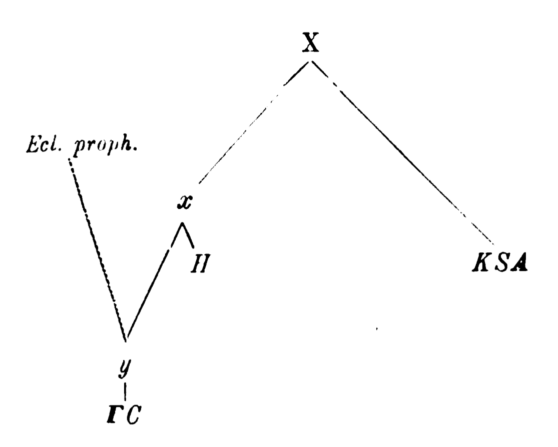
a) $(7 + 62) +$ intervalle $+ (\frac{1}{2} + \frac{1}{2})$

b) $69 +$ intervalle $+ (\frac{1}{2} + \frac{1}{2})$

En effet les 69 semaines finissent suivant le 1[er] système à la mort d'Alexandre Jannée, et suivant le 2[e] à la mort d'Hyrcan II; mais suivant l'un et l'autre la dernière semaine commence au baptême de Jésus, à son milieu à sa mort, et sa fin trois ans et demi après sa résurrection.

λιν καὶ τὸ ἅγιον διαφθερεῖ σὺν τῷ ἡγουμένῳ τῷ ἐρχομένῳ. Ces évènements sont le meurtre d'Hyrcan, l'avènement d'Hérode, et l'installation d'un sacerdoce illégitime. Et comme ils sont mis en relation par la prophétie elle même avec la 69e semaine, on pouvait dire, d'une certaine façon, que les 69 semaines aboutissaient à l'avènement d'Hérode, ou même au règne d'Hérode, et par conséquent à la naissance de Jésus.

Si maintenant l'on considère que le texte des *Canons*, qui représente le système *Darius-Hyrcan*, est précédé dans le *Chronicon paschale*, et suivi dans *G. le Moine* de considérations qui se rapportent au système *Cyrus-Jannée*, l'on peut supposer qu'ici le *Chronicon paschale* et *G. le Moine* dépendent de la même source: cette source dépendait elle-même d'un exemplaire des *Canons* analogue à celui qu'avait connu Jérôme; mais la chronologie des *Canons* y était combinée, comme je viens de l'indiquer, avec celle des *Eclogae propheticae*. Si cette hypothèse était fondée, on pourrait représenter le rapport des six textes *HΓC — KSA* par le stemma suivant:



Rome, 7 mai 1913.

LOUIS CANET.

CORRECTIONS DE TEXTES

I. Eusebi *Chronicorum canonum liber*, éd. Schöne, p. 139, l. 36. La version de Jérôme donne: *sacerdotium* Iudaeae, *quod prius per successiones* minorum *tenebatur*, *destructum est.*

1°. *Iudaeae.* Les textes parallèles. *Chronicon Paschale*, t. I, p. 358[18]; *G. Cédrène*, t. I, p. 324[16]; *G. le Syncelle*, t. I, p. 586[13]: *Version Arménienne des Canons* (Schöne, p. 138) lisent **τῶν Ἰουδαίων**. Or les deux plus anciens mss. *Bodl. auct.* T. II, 26 de Jérôme, f. 105v, et *Vat. Reg.* 2077, Chronique de Prosper, citant textuellement Jérôme, f. 85r, tous deux du VIe siècle, donnent *Iudaeorum*. C'est donc la bonne leçon; il faut la rétablir.

2°. *Minorum*, leçon inadmissible. Les textes parallèles (*id. ibid.*, auxquels il faut ajouter *G. le Moine*, éd. de Boor, p. 301[6]) lisent *προγόνων*, d'où la correction *maiorum*. Louis Havet (*Manuel de Critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris, 1911) ne relève pas la confusion *in* = *ai*; mais il relève (§ 613) *a* = moitié d'*m*, (§ 651) *m* = *ai*, (§ 631) *m* = *ni*, qui sont analogues. Néanmoins l'on ne peut, dans le cas présent, tirer argument de ces exemples, parce qu'ils sont empruntés à des écritures postérieures à l'onciale. Or la faute est ici plus ancienne: elle se trouve dans les deux manuscrits onciaux [1]; et cette écriture ne prête pas à une telle confusion. — Il faut donc,

[1] Il n'est pas absolument certain que le *Vat. Reg.* 2077 lise *minorum*; un pli usé du parchemin a presque détruit le mot. Il semble bien cependant que l'*N* se laisse encore reconnaître.

ou qu'elle remonte à un texte en cursive, — mais si l'on imagine aisément *ai* = *n*, on conçoit plus difficilement *ai* = *ni*, — ou qu'elle soit due à une erreur initiale, soit du secrétaire, soit de l'auteur. La chose n'a rien d'impossible, puisque l'ouvrage a été dicté, Jérôme lui-même le dit [1], et fort rapidement.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas douteux qu'il faille — au moins en droit — rétablir ainsi la phrase:
sacerdotium Iudaeorum, *quod prius per successiones* maiorum *tenebatur, destructum est.*

II. *Chronicon paschale*, t. I, p. 358[17]. Il s'agit du même texte. L'édition porte:
ἡ ἐκ προγόνων διαδοχὴ καὶ ἀρχιερωσύνη τε καὶ βασιλεία τῶν Ἰουδαίων κατελύθη.

a) Le *Vat. gr.* 1941, seul ms. ancien, omet *ἡ*, et à tort, car l'article est nécessaire; il omet aussi *καὶ* devant *ἀρχιερωσύνη*, et cette fois avec raison, car la conjonction est de trop; enfin il accentue le mot qui précède, *διαδοχῆ*.

b) Cette accentuation explique l'introduction du *καὶ*. L'archétype, écrit en onciale, portait: **ΗΕΚΠΡΟΓΟΝΩΝΔΙΑΔΟΧΗΣΑΡΧΙΕΡΩΣΥΝΗΤΕΚΑΙΒΑΣΙΛΕΙΑ.**

Le dernier jambage de l'**Η** et le **C** lunaire ont été lus ensemble **Κ**; peut-être, le trait horizontal de l'**Η** étant effacé, a-t-on lu **ΔΙΑΔΟΧΙΚ**; en tous cas l'on a interprété **Κ** comme **Κ/** = **ΚΑΙ**; de là une leçon qui est, si je comprends bien, celle du *Monacensis*. Pour le sens elle équivaut à celle du *Vaticanus*; elle suppose trois termes coordonnés: *la succession héréditaire, la grand-prêtrise, et la royauté.*

[1] Cfr. A. Schöne, *Die Weltchronik des Eusebius in ihres Bearbeitung durch Hieronymus*. Berlin, 1900. p. 156 sqq.

c) Il faut restituer le *σ*, lire:

ἡ ἐκ προγόνων διαδοχῆ⟨ς⟩ ἀρχιερωσύνη τε καὶ βασιλεία,

et comprendre, en subordonnant le premier terme aux deux autres: *la puissance sacerdotale et royale par succession héréditaire*. Cette correction est à la fois exigée par le contexte, et justifiée par deux textes parallèles. Jérôme (*corrigé*): *regnum et sacerdotium Iudaeorum*, quod per successiones maiorum (*mss.* minorum) tenebatur, *destructum est*. et la version arménienne (Schöne, p. 138): quod iuxta paternam successionem *summum sacerdotium et imperium apud Iudaeos erat, destructum est*.

d) L'accord des deux recensions, celle de Jérôme et du *Chronicon paschale* d'une part, et celle de l'arménien d'autre part prouve que la correction doit être faite aussi dans deux autres témoins du même texte: on lira donc dans *G. Cédrène* (t. I, p. 324[16]) et dans *G. le Syncelle* (t. I, p. 386[18]):

ἡ ἐκ τῶν προγόνων διαδοχῆ⟨ς⟩ ἀρχιερωσύνη τε καὶ ἀρχὴ τῶν Ἰουδαίων κατελύθη [1].

III. *Chronicon paschale* t. I, p. 359[1]: *μέχρι γὰρ Ἡρώδου χριστοὶ ἡγούμενοι. οἱ δὲ ἦσαν ἀρχιερεῖς, οἳ προέστησαν τοῦ ἰδίου ἔθνους, ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆς κατὰ Δαρεῖον τὸν Ὑστάσπου τελείας ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ, ἥτις γέγονε κατὰ τὸ δεύτερον ἔτος ρπγ' ὀλυμπιάδος. τὰ δὲ μεταξὺ γίνεται ἔτη υπγ', ἅτινά ἐστιν ἑβδομάδες ἐτῶν ξθ', ὁπόσας καὶ ἡ τοῦ Δανιὴλ θεσπίζει προφητεία.*

1°. l. 2: *ἰδίου* est une erreur évidente; les textes parallèles (Jérôme, *reges Iudaeorum*; G. le Moine (*cod. Par. Coisl.*, *305*), *οἱ προεστηκότες τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους*; G. Cédrène, *οἱ ἀρχιερεῖς*

[1] *G. le Moine*, de Boor, p. 301[6], abrège ainsi la phrase: *ἡ ἐκ προγόνων τῆς ἀρχιερωσύνης κατελύθη διαδοχή*. Cfr. p. 159, n. 4.

τῶν Ἰουδαίων; G. le Syncelle, **οἵτινες προεστήκεσαν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους**; texte arménien des *Canons* d'Eusèbe, *qui praefuerunt genti Iudaeorum*) prouvent qu'il faut rétablir **ἰουδαίου**.

2°. **ἀρξάμενοι μὲν ἀπὸ τῆς κατὰ Δαρεῖον τὸν Ὑστάσπου τελείας ἀνανεώσεως τοῦ ἱεροῦ, ἥτις γέγονε κατὰ τὸ δεύτερον ἔτος ρπγ' ὀλυμπιάδος. τὰ δὲ μεταξὺ γίνεται ἔτη υπγ'.**

Ce texte est inacceptable:

a) il n'y a pas correspondance entre les deux membres de phrase que semblent opposer le **μὲν** et le **δὲ**;

b) le **μεταξὺ** suppose deux évènements: or il n'est question que d'un seul, la reconstruction du temple, qui se serait achevée la seconde année de la 183e olympiade;

c) cette date invraisemblable dénonce une lacune.

Il faut d'abord rétablir la date de la reconstruction du temple. p. 272[8], le *Chr. Pasch.* dit que les travaux commencèrent la 3e année de Darius, pendant la 62e olympiade, et furent achevés en 6 ans, c'est-à-dire pendant la 63e olympiade (ibid., l. 18), la 8e année de Darius, si l'on compte pour une des 6 années celle où commencèrent les travaux. Or (p. 356[15]) le catalogue des grands-prêtres est donné de la 8e année de Darius, 2e année de la 63e olympiade, **ἀπὸ ὀγδόου ἔτους [καὶ αὐτοῦ] Δαρείου τοῦ Ὑστάσπου, καὶ δευτέρου ἔτους ξγ' ὀλυμπιάδος** [1]; et cette 8e année marque évidemment pour l'auteur la dédicace du nouveau temple et le rétablissement du culte. Il faut donc lire: **ἥτις γέγονε κατὰ τὸ δεύτερον ἔτος ⟨ξγ' ὀλυμπιάδος⟩.**

Quant au terme qui manque, il est donné par les textes parallèles: **λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανόν**. Reste à fixer la date de

[1] Le texte, tel que le donne l'édition, ne se comprend pas; l'édition de Paris supprimait **καὶ** devant **δευτέρου**; je pense qu'il faut le conserver, et supprimer **καὶ αὐτοῦ** devant **Δαρείου**.

l'évènement; comme le *Chr. pasch.* lui-même, p. 362[8], place le meurtre d'Hyrcan parmi les évènements de la 186e olympiade, on serait tenté de corriger ρπγ' en ρπϛ' comme dans les textes parallèles. Mais le texte donne le nombre des années écoulées entre la reconstruction du temple et la mort d'Hyrcan, 483 ans, et l'on a vu qu'il plaçait le premier évènement, non pas dans la 65e olympiade, comme *HSA* (*ΓK* ne donnent pas la date), mais la seconde année de la 63e. Or si l'on compte à partir de ce point 483 ans, l'on aboutit à la 4e année de la 483e olympiade. Il faut donc conserver ici la date ρπγ' que donnent les manuscrits. Le texte restitué serait celui-ci:

... *ἥτις γέγονε κατὰ τὸ δεύτερον ἔτος ⟨ξγ' ὀλυμπιάδος, λήξαντες δὲ ἐπὶ Ὑρκανὸν ἐπὶ⟩ τῆς ρπγ' ὀλυμπιάδος.* Tel quel, il explique l'origine de la faute: le regard du copiste, après s'être posé sur la première date ξ]γ' *ὀλυμπιάδος*, a cru la reconnaître dans la seconde ρπ]γ' *ὀλυμπιάδος*. Et cette explication de la faute par la répétition du γ' dans les deux nombres, garantit la légitimité des deux leçons ξγ' et ρπγ', quoiqu'elles soient contredites par les textes parallèles.

IV. *Georges Cédrène*, t. I, p. 319[13] *οἱ μὲν ἐνιαύσιοι, οἱ δὲ ἐπὶ λόγῳ.* Texte incompréhensible. Mais *G. le Moine*, à qui ce passage est emprunté, (cfr. plus haut, p. 119) permet de le corriger avec certitude: il faut lire *ἐπ' ὀλίγῳ*. Toutefois il n'est pas assuré que cette leçon, qui est aussi dans l'Arménien (Schöne, p. 138) ne soit pas elle-même une altération de celle, que donnent les textes parallèles, *le Syncelle*, I, p. 586[12], et *Jérôme* (Schöne, p. 139) *ἔτι ὀλίγῳ ⟨πλέον⟩*.

V. *Georges le Syncelle*, t. I, p. 587[5], citation de Daniel 9[27]. *καὶ ἐπὶ τῶν ἱερῶν βδελυγμάτων ἐρημώσεων.* La faute est évidente, et la correction aisée:

καὶ ἐπὶ τὸ ἱερὸν βδέλυγμα τῶν ἐρημώσεων. Peut être le modèle portait-il comme l'*Alexandrinus* et quelques autres manuscrits bibliques: *ἐπὶ τὸν ἱερὸν.* — *τῶν ἱερῶν* serait alors une mauvaise correction du copiste.

L. C.



TÊTE D'ANTINOOS AU MUSÉE DES THERMES

DANESI - ROMA



TÊTE D'ANTINOOS – FACE ET DÉTAIL

DANESI - ROMA

LES VOIES ROMAINES DE L'ÉTRURIE MÉRIDIONALE

(Pl. III)

J'appelle Étrurie méridionale le pays borné au nord par le massif de la Tolfa et les monts Ciminiens, compris entre la mer Tyrrhénienne à l'ouest et le Tibre à l'est et au sud. J'en excepte le territoire falisque, dont les eaux sont drainées par un affluent du Tibre, la *Treja*.

Ce pays est d'origine volcanique. Au centre se place le soulèvement des *monts Sabatins*, où le pic de *Rocca Romana* dresse sa pyramide bien reconnaissable à 602 mètres. Le grand *lac de Bracciano* doit vraisemblablement son origine à un effondrement. Mais plus à l'est le *lac de Martignano* et les anciens lacs desséchés de *Baccano* et de *Stracciacappe* sont des cratères.

A l'ouest, les *monts de la Tolfa* forment un massif plus important, atteignant 615 mètres. Leurs contreforts descendent jusqu'à la mer, et se raccordent au nord-est avec les *monts Ciminiens*, les plus considérables, qui dépassent 1000 mètres. Au milieu de ceux-ci, le *lac de Vico* occupe le fond d'un cratère gigantesque.

Du massif de la Tolfa se détache vers le sud-est un prolongement parallèle à la côte, les *monts de Cerveteri*. Ceux-ci s'abaissent à quelque distance de la mer. La côte basse, bordée de marais et de dunes de sable, a été constituée par les alluvions du Tibre, que les courants entraînent vers le nord.

3

La vallée du Tibre présente des formations sablonneuses ou marneuses. Dans les soulèvements, surtout dans celui de la Tolfa, les étages supérieurs sont composés de calcaire ou de trachyte. On rencontre même des bandes de calcaire dans certaines dépressions. Enfin des monts Ciminiens descendent plusieurs coulées de lave. Au voisinage des cratères apparaissent des formations basaltiques. Mais la roche dominante est le tuf. Il constitue le sol dans les parties basses, et partout le sous-sol. Souvent il n'est recouvert que d'une couche de terre lourde. Il est compact, gris et tendre, quelquefois rouge ou noirâtre.

Les petits affluents de la rive droite du Tibre, l'*Arrone*, émissaire du lac de Bracciano, et les torrents qui finissent à la plage tyrrhénienne creusent dans le tuf de longues vallées sinueuses, étroites et encaissées, au fond desquelles les eaux se trainent sur des couches de limon : le nom de *fossi* qu'on donne à ces cours d'eau caractérise bien leur aspect. Entre les divers *fossi* ondulent des croupes couvertes de prairies et de quelques taillis : ces croupes font bien plutôt des séries de mamelons que des plaines véritables.

Lorsqu'on regarde de Rome cette partie de la campagne, l'œil rencontre à l'horizon une première barrière, constituée par les monts de Cerveteri et les monts Sabatins. En avant de celle-ci s'élevaient dans l'antiquité, sentinelles avancées de la civilisation étrusque sur les frontières latines, les deux grandes cités de *Veii* et de *Caere*. Sur le bord du lac de Bracciano (*lacus Sabatinus*) se plaçait *Sabate*, au milieu des montagnes qui gardent encore aujourd'hui son nom. Entre celles-ci et les monts Ciminiens s'étendait une seconde dépression dont la partie orientale formait le territoire falisque, tandis qu'au sud du lac de Vico *Sutrium* commandait l'entrée des défilés qui mènent dans l'Étrurie centrale, *claustra Etruriae*. Les monts Ciminiens, couverts de forêts (moins vastes qu'autrefois), et les ramifications orientales de la Tolfa constituent une seconde barrière bien plus sérieuse que la première. Longtemps après la prise de

Veii, les Romains hésitaient à la franchir, et le consul qui s'y risqua le premier faillit être arrêté par un ordre du Sénat [1]. Au-delà, l'on était au cœur de l'Étrurie; bien que Veii fût déjà une cité étrusque, le pays étrusque par excellence était celui de *Ferentum*, *Surrina*, *Tuscana*, *Blera*, *Tarquinii*, au pied de la colline où les délégués des cités confédérées s'assemblaient tous les ans au temple de Voltumna [2].

Les voies construites par les Romains avaient pour but de relier Rome à ce pays. Une fois qu'elles l'avaient atteint, elles suivaient des itinéraires assez faciles à reconnaitre: la *via Aurelia* le long de la côte, la *via Cassia* et ses embranchements desservant l'intérieur, la *via Clodia* comblant un vide entre les deux premières. Il n'en est pas de même au sud des monts Ciminiens: ici le réseau était un peu embrouillé, tant à cause du relief du pays que pour des raisons d'ordre historique. Éclaircir ces difficultés, ce n'est pas seulement faire de la topographie, étude intéressante par elle-même; c'est aussi expliquer pourquoi tel ou tel itinéraire a été choisi, et reconstituer le plan de pénétration des Romains en Étrurie [3].

***

L'Itinéraire d'Antonin donne les indications suivantes:

A) *Via Aurelia*

A *Roma* per Tusciam et Alpes maritimas *Arelatum*

usque	mpm DCCXCVI sic
Loria	mpm XII
Ad Turres	mpm X

[1] Liv., IX, 36.

[2] Je suis l'opinion de Dennis (*Cities and cemeteries of Etruria*, II, 32-35) qui place Fanum Voltumnae à Montefiascone.

[3] La carte jointe au présent travail a été dressée d'après les cartes de l'Istituto geografico militare. J'en ai éliminé tout ce qui n'est pas nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre. Par contre je me suis

	Pyrgos	mpm XII
	Castro nouo	mpm VIII
	Centum Cellis	mpm VIII
	Martha	mpm X
	Forum Aurelii	mpm XIIII (var. XIII, XXIII).
	. . . .	. . . . . .
B)	Aliter a *Roma Cosa*	mpm LXI sic
	Careias	mpm XV
	Aquis Apollinaribus	mpm XVIII
	Tarquinios	mpm XII
	Cosa	mpm XV.

Item a *Roma* per *Portum*

Centum Cellis	mpm LXVIIII sic
in *Portum*	mpm XVIIII
Fregenas	mpm VIIII
Alsio	mpm VIIII
Ad Turres	mpm IIII
Pyrgos	mpm XII
Castro nouo	mpm VIII
Centum Cellis	mpm VIII.

C) *Via Clodia*

Item a *Luca Romam* per *Clodiam*

. . . . . .	. . . .
Foro Cassi	mpm XXVIII
Sutrio	mpm XI

permis de représenter certains endroits où les détails sont minutieux (comme les environs de *Monterosi*, de *S. Giuliano* et de *S.ta Marinella*) à une échelle un peu plus grande que celle de la carte, pour éviter d'avoir à dresser des cartons séparés. Je demande donc qu'on y cherche plutôt des explications que des mesures exactes.

Baccanas	mpm XII
Roma	mpm XXI.
Item a *Roma Foro Clodi*	mpm XXXII.

La Table de Peutinger distingue :

1° La *Via Aurelia*, allant de Rome à *Lorio* (XII m.), *Bebiana* (pas de chiffre), *Alsium* (VI m.), *Pyrgos* (X m.), *Punicum* (VI m.), *Aquas Apollinaris* (pas de chiffre), *Castro nouo* (VIIII m.), *Centum Cellis* (IIII m.). — Après *Centum Cellis*, le tracé est interrompu : on trouve l'indication *Mindo fl.*, et au-dessous une vignette, à partir de laquelle le trait recommence : *Grauisca* (pas de chiffre), *co.* (pas de chiffre), *Tabellaria* (V m.), *Marta fl.* (II m.), *Foro Aureli* (III m.).

Entre *Alsium* et *Bebiana* se détache au sud un embranchement qui rejoint le *Portus* (VIIII m.).

De *Bebiana* se détache au nord un embranchement vers *Turres* (pas de chiffre), *Aquas Apollinaris* (VIII m.), *Tarquinis* (XII m.).

2° La *Via Clodia*, qui se détache de la *Via Flaminia* peu après le pont du Tibre (*ad pontem Iulii*, III m. de Rome), passe à une première station dont le nom est omis (III m.), à *ad sextum* (pas de chiffre), *Careias* (VIIII m.), *Vacanas* (VIIII m.), *ad nouas* (VIII m.), *Sabate* (pas de chiffre), *Foro Clodo co.* (pas de chiffre), *Blera* (XVI m.). *Blera* est reliée par une route transversale à *Tarquinis* (pas de chiffre).

De *Vacanas* se détache à l'est un embranchement vers *Sutrio* (XII m.), *Vico Matrini* (XVI m.), *Foro Cassi* (IIII m.).

A la station *ad sextum* se détache à l'est un embranchement vers *Veios* (VI m.), *Vacanas* (VIIII m.), *Nepe* (VIIII m.), *Faleros* (V m.), *Castello Amerino* (XII m.).

Ces brèves indications ne sont pas toujours claires ni aisément conciliables. Pour résoudre les difficultés qu'elles soulèvent ou laissent subsister, il n'y a qu'un moyen : l'étude des vestiges subsistant sur le terrain. Ceux-ci disparaissent de jour en jour. En 1836,

sir William Gell et Nibby ont noté tous ceux qu'ils avaient relevés dans une carte qui est un précieux document archéologique. En 1859, E. Desjardins a relevé avec soin toutes les traces de voies romaines qu'il a rencontrées autour du lac de Bracciano [1]. En 1885, M. Pasqui a décrit les voies du territoire tarquinien [2]. En 1907 enfin, M. Ashby, dans une exploration fructueuse, a découvert une voie au sud du lac de Bracciano [3]. Ces travaux, auxquels il faut ajouter plusieurs observations de Dennis [4] et les notices du regretté Tomassetti [5], n'ont pas seulement rendu l'inestimable service de décrire des ruines dont une bonne partie sont aujourd'hui détruites. En fixant avec précision certains tracés, ils ont indiqué les recherches à poursuivre, les hypothèses à contrôler; et leurs auteurs ont droit à la reconnaissance de ceux qui ont travaillé après eux, guidés par eux [6].

I.

Via Aurelia.

La première station indiquée à partir de Rome sur la via Aurelia est *Lorium*. La Table et l'Itinéraire s'accordent à donner comme distance XII milles: Lorium se trouvait donc vers *Castel di Guido* [7].

3 milles et demi avant *Lorium*, un embranchement, qui n'est porté ni sur la Table ni sur l'Itinéraire, se dirigeait vers l'embou-

[1] *Lettre à M. Henzen,* dans *Ann. dell'Ist.,* 1859, 34-60.

[2] *Notizie degli Scavi,* 1885, 513-524.

[3] *Ancient remains near the Via Clodia,* dans *Mittheil. des k. d. arch. Inst. in Rom,* 1907, 311-332.

[4] *Cities and cemeteries of Etruria,* t. I.

[5] *La campagna romana,* t. II, 463-547: via Aurelia; t. III (posthume), 1-197: via Cassia et via Clodia.

[6] Je dois remercier particulièrement M. Ashby, dont les encouragements et les conseils m'ont été précieux au début de ces recherches.

[7] Cf. Tomassetti, II, 492-494.

chure de l'Arrone, où s'élevait *Fregenae,* dont il sera question plus loin. Cet embranchement a été relevé par Nibby. Une route moderne le recouvrait en partie jusqu'à ces dernières années: elle est abandonnée depuis que *Maccarese* est reliée à *Ponte Galera* par une route parallèle à la voie ferrée.

Après *Lorium,* la Table indique *Bebiana* et *Alsium,* stations que l'Itinéraire ne connaît pas. Pour mieux dire, l'Itinéraire ignore *Bebiana,* et ne connait *Alsium* que comme station sur la voie côtière qui part du *Portus* et rejoint la via Aurelia à *ad Turres.* Sur la Table au contraire, cette jonction s'opère un peu avant *Alsium,* et *Turres* est une station sur l'embranchement des *Aquae Apollinares* qui se détache à *Bebiana* — embranchement que l'Itinéraire ignore. Le désaccord est complet.

Alsium était le port de Caere, et passait pour avoir été fondé par les Pélasges [1]; les topographes se sont accordés jusqu'ici à le placer à *Palo,* qui est en effet à X milles environ du château de *Santa Severa,* où subsistent d'importants restes de l'enceinte pélasgique de Pyrgi. Si Bebiana se place VI milles avant, il faut en chercher l'emplacement 2 kilomètres avant le relai de *Palidoro,* dans un site où il ne reste pas la moindre ruine. Au nord de la route s'étend un terrain très accidenté et broussailleux, coupé de fondrières et s'élevant progressivement. Aucune trace de voie romaine; aucune vraisemblance que les Romains aient jamais choisi pour construire l'embranchement de droite de la via Aurelia un point de départ aussi mal commode. Ici, c'est évidemment la Table qui a tort.

Au contraire, un peu plus de 2 kilomètres après Palidoro, la via Aurelia moderne franchit le *fosso Cupino* sur un pont reposant sur des fondations en gros blocs de travertin; le cours d'eau

[1] Dion. Hal., I, 20.

lui-même coule sur un dallage de travertin [1]. Environ 400 mètres avant d'arriver à ce pont, on aperçoit dans le champ au sud des ruines qui peuvent être les fondements d'une tour. Immédiatement avant le pont, on trouve au sud un morceau de mur romain et une base de construction quadrilatérale, au nord les restes de divers pans de mur en blocage avec revêtement en réticulé, au bord même du *fosso*. Au-delà du pont, l'on rencontre tout de suite au sud

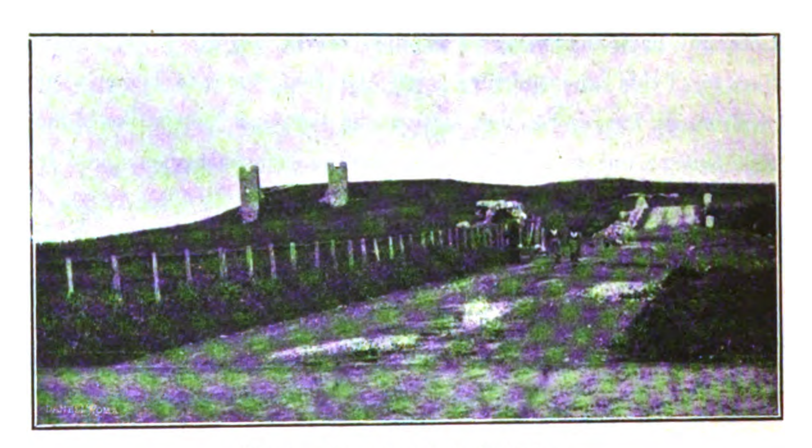


Fig. 1. — Pont et ruines de Statua.

les arcades et le premier étage d'un tombeau romain circulaire en blocage, avec restes d'un revêtement en travertin (fig. 1). Aussitôt après, la via Aurelia tourne à l'ouest vers un petit cimetière planté de cyprès, tandis que se détache vers le nord-ouest la route de *Ceri*, laquelle au bout d'une centaine de mètres s'engage dans une magnifique pinède appartenant au prince Torlonia. Entre ces deux routes, un mamelon supporte les ruines du château médiéval de *Statua*, dont il subsiste deux tours crénelées. Il y a quelque apparence que ce château repose sur des substructions romaines remaniées; en tous cas au pied du mamelon on voit encore émerger dans

[1] Cf. Tomassetti, II, 508-511, fig. 115 (pont sur le *fosso Cupino*) et 116 (*castello di Statua*).

l'herbe la partie supérieure de trois chambres voûtées en maçonnerie, de bonne construction.

Cet ensemble de ruines est à moins de 5 kilomètres de Palo: il est donc impossible de l'appeler Bebiana. Par contre il est à 14 kilomètres de l'emplacement déterminé pour Lorium, ce qui correspond à peu près exactement à la distance de X milles qu'indique l'Itinéraire entre *Lorium* et *Turres*. D'autre part il y a 19 kilomètres en ligne droite du castello di Statua à *Santa Severa:* ce n'est pas sensiblement plus que les XII milles indiqués par l'Itinéraire entre *Turres* et *Pyrgi*. Les ruines romaines de Statua représentent donc les restes de la station de *Turres;* on vient de voir qu'une partie de ces restes peut être considérée comme des fondations de tours.

Puisque l'embranchement nord de la via Aurelia ne peut partir de *Bebiana*, il reste qu'il se détache à *Turres*, et que la Table porte par erreur comme relai sur l'embranchement la station où celui-ci commence. S'il en est ainsi, la route des *Aquae Apollinares* se confondrait, au moins dans son origine, avec la route actuelle de Ceri. Or précisément, dans le fossé de droite de cette dernière, une trentaine de mètres avant son entrée dans la pinède Torlonia, j'ai remarqué un morceau de pavage antique qu'aucun topographe à ma connaissance n'a signalé, bien qu'il ait 7 mètres de longueur; les grandes dalles polygonales sont si bien conservées et si exactement ajustées qu'elles ne peuvent avoir été remployées: elles occupent sûrement encore leur place primitive. De plus, à son entrée dans la pinède, la route de Ceri est pavée avec des morceaux de dalles romaines; et plus loin encore, jusqu'à 3 kilomètres du pont de Statua, son parcours est jalonné par un certain nombre de pavés romains. C'est donc bien là le tracé de la route antique des Aquae Apollinares; on verra plus loin où elle aboutissait.

J'ai dit qu'il y avait 19 kilomètres, soit à peine plus des XII milles indiqués par l'Itinéraire, de Turres à Pyrgi, mais *en*

ligne droite: or ce tracé en ligne droite ne passe pas par Palo: il quitterait la route actuelle peu après le petit cimetière dont il vient d'être question, passerait par la ferme des *Monteroni*, et, suivant une ondulation de terrain parallèle à la côte, retrouverait la via Aurelia moderne à l'*Osteria nuova.* Si tel était le tracé de la via Aurelia antique, elle ne passait pas à Alsium : c'est bien ce qu'indique l'Itinéraire, mais la Table y contredit, puisqu'elle donne Alsium comme station sur la voie même, X milles avant Pyrgi. De fait il y a bien 15 kilomètres de Palo à Santa Severa par la voie du chemin de fer, 16 par la route, à cause du détour vers l'*Osteria nuova.* Mais Alsium pouvait-il être à Palo? J'ai dit que tous les topographes l'y placent; cependant il n'y subsiste aucune ruine romaine. Nibby [1] explique cette absence de vestiges par les ravages des Lombards, puis des Sarrasins: raison peu convaincante: les barbares détruisaient les villes, ils n'emportaient pas les pierres. D'autre part il existe sur la côte, à 2 kilomètres à l'est, juste au-dessus de l'embouchure du *fosso Cupino*, un ensemble de ruines couvrant environ 500 mètres carrés. La partie qui borde la mer est occupée par les restes d'une immense villa avec cinq portiques, une grande cour et plusieurs jardins [2]. En arrière s'élève un petit mamelon qui porte aujourd'hui un poste de chasse; sur ses flancs on distingue encore des amorces de murs qui au nord-est se prolongent jusqu'à 200 mètres du poste. Nibby [3] et Nissen [4]

[1] *Analisi della carta dei dintorni di Roma*, II, 523.

[2] Ces ruines ont été fouillées en 1866; je résume la description qui en est faite dans le rapport officiel (E. Luigi Tocco, *Bull. dell'Ist.*, 1867, 209-211). Depuis cette époque, l'envahissement de la terre et la construction du mur de clôture de la propriété Odescalchi ont tout bouleversé. Je n'ai pu reconnaître que des morceaux d'un long cryptoportique parallèle à la mer, des débris de chambres à l'intérieur, et le long du *fosso Cupino* un beau mur en réticulé appartenant au portique du sud-est (16 mai 1911).

[3] *Ibid.*

[4] *Italische Landeskunde,* t. II[1], p. 350.

voient dans ces ruines la *uilla Alsiensis* de Pompée [1]. Mais je ne crois pas qu'un Romain de la fin de la République, fût-ce Pompée, se soit jamais fait construire une villa aussi démesurée; d'ailleurs cette villa n'occupe pas la petite acropole que je viens de signaler; il devait exister là une humble cité, devenue presque une simple annexe de cette énorme construction. N'est-ce pas ainsi que se présente la colonie d'Alsium à la fin de l'Empire [2]? Ajoutons enfin que l'embouchure du *fosso Cupino* pouvait être dans l'antiquité moins envasée qu'aujourd'hui, et servir de port. Sur cette côte inhospitalière les anciens utilisaient les estuaires, seuls abris naturels; on sait avec quel soin l'Itinéraire maritime les note quand ils sont capables d'offrir un mouillage [3].

De l'emplacement d'Alsium ainsi déterminé à Turres il y a 3 kilomètres [4]: il faut donc corriger en II milles le chiffre de IIII milles. Mais alors les données de la Table obligent à reporter Bebiana à IIII milles avant Turres, soit 1 kilomètre $^1/_2$ en arrière du *ponte tre Denari* où la route moderne rejoint la ligne du chemin de fer de Civitavecchia. En ce point la via Aurelia longe le domaine de *Torrimpietra*, dont une partie porte le nom de *Barbabianca:* il n'est pas impossible qu'il y ait dans ce nom, comme le suggère Tomassetti [5], un vague souvenir de *Bebiana.* Quoi qu'il en soit, on comprend l'existence d'une station à cet endroit, où la via

[1] Cic., *Pro Mil.*, XX, 54.

[2] Rutilius Namatianus, I, 223-224:

Alsia praelegitur tellus Pyrgique recedunt
nunc uillae grandes oppida parua prius.

[3] *A Regis Arnine. fluuius habet positionem.... a Domitiana Alminia. fluuius habet positionem* (éd. Parthey et Pinder, pp. 243-244). Cet Itinéraire ne mentionne d'ailleurs pas Alsium, qui devait au IVe siècle avoir perdu tout trafic.

[4] 2 kilomètres $^1/_2$ en ligne droite, mais pour éviter un bas-fond marécageux la route devait nécessairement faire un détour par le nord.

[5] II, 504.



Aurelia quittait la région mamelonnée des *macchie* pour descendre dans la plaine côtière.

La voie côtière qui joignait Alsium au Portus devait se détacher au pied de l'acropole, franchir le *fosso Cupino* et se diriger à travers la plaine basse parallèlement à la côte. On sait que depuis l'antiquité le rivage a beaucoup avancé, surtout à l'embouchure

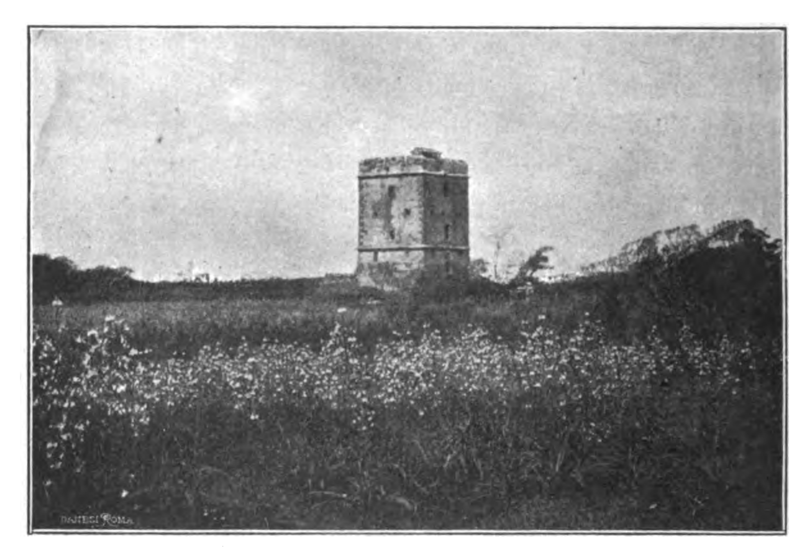


Fig. 2. — Torre di Maccarese.

du Tibre, mais comme les alluvions du fleuve sont entraînées vers le nord, il s'en est déposé presque jusqu'à la *Torre di Palidoro*. A l'embouchure du Fiumicino, la mer a reculé de 4 kilomètres; à celle de l'Arrone, de 500 mètres environ. C'est sur les bords de ce fleuve, émissaire du lac de Bracciano, que s'élevait l'antique *Fregenae*, tombée sous l'empire romain au rang d'une misérable bourgade [1]. L'emplacement en est marqué à peu près par la *torre di Maccarese*, mais s'il y a eu quelques ruines romaines en ce lieu

[1] Silius Italicus, VIII, 575: *obsessae campo squalente Fregenae.*

elles ont aujourd'hui disparu [1]. Aucune trace de pavement dans les marais qui avoisinent la tour, et en font l'un des points les plus fiévreux de la Maremme romaine (fig. 2): l'envasement est plus fatal aux ruines que toutes les destructions barbares. La Table omet Fregenae par une erreur évidente, la distance de VIIII milles étant inférieure des deux cinquièmes à la distance réelle d'Alsium au Portus. Mais les chiffres de l'Itinéraire de leur côté sont exagérés. Du Portus à Fregenae il ne pouvait y avoir au plus que 12 kilomètres, soit VIII milles au lieu de VIIII, et de là à Alsium 10 kilomètres, soit environ VII milles au lieu de VIIII. L'adjonction d'une ou deux hastes au chiffre des distances s'explique aisément par l'inattention d'un graveur.

Pour passer par Alsium, la via Aurelia aurait dû faire un trop long détour. Il faut admettre qu'elle passait, comme il a été supposé plus haut, par les *Monteroni*. Deux ou trois restes de constructions romaines en blocage jalonnent encore ce parcours, qui du reste a été celui de la route jusqu'au XVI[e] siècle. A cette époque la construction du château de Palo lui a fait faire le coude actuel [2]: la route soutint le château, et le château protégea la route. Mais jusque là un tracé trop voisin de la côte aurait exposé les voyageurs aux coups de main des corsaires barbaresques, au lieu qu'en les voyant venir de plus loin on avait le temps de fuir vers l'intérieur. La route ne se rapprochait de la côte que vers Santa Severa, parce que le terrain l'y obligeait et que dans les restes de l'enceinte pélasgique de Pyrgi un château fort s'était établi dès

[1] Tomassetti (II, 503-504) dit qu'on y a trouvé une inscription, actuellement au *palazzo di Maccarese*, 3 kilomètres plus à l'est, et affirme y avoir vu une construction de $1^m \times 1^m,20$ s'élevant à $1^m,20$ au-dessus du sol. Le 21 avril 1911, je n'ai plus rien vu de semblable, ni observé la moindre trace de murs romains dans les sables ou le long de l'Arrone: le gardien de la tour qui y habitait depuis trois ans n'en avait jamais vu.

[2] Encore le tracé direct continua-t-il à être utilisé par la poste jusqu'en 1830 au moins; cf. la carte de Gell et Nibby.

le XI[e] siècle [1]. Les Romains ne connaissaient pas les Barbaresques, mais ils ont connu les pirates d'abord, les invasions barbares ensuite: ils avaient donc dû pour la même raison donner à la via Aurelia le même tracé. On a déjà vu que la distance de Turres à Pyrgi suivant ce tracé est sensiblement celle que donne l'Itinéraire.

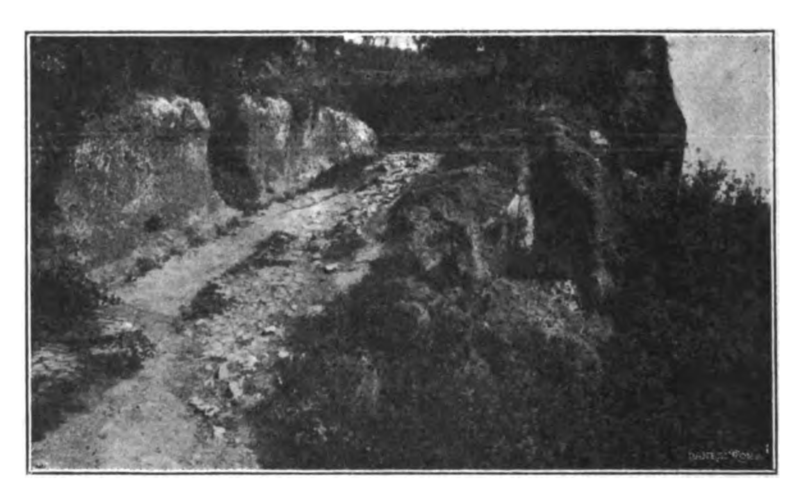


Fig. 3. — Porte sud-est de Caere.

Cependant il est possible que, sans passer par Alsium, la via Aurelia ait eu une station de ce nom. Il ne faut pas oublier qu'Alsium était le port de Caere, bien plutôt que Pyrgi qui était presque deux fois plus éloigné. Caere n'est mentionnée ni sur l'Itinéraire ni sur la Table: aucune des grandes voies ne devait donc y passer. Mais il serait étrange que la ville n'ait pas été directement reliée à son port. Précisément la rampe qui monte à la porte principale dans la falaise sud-est du plateau de Caere (fig. 3) porte encore deux morceaux de pavage romain, l'un de 7, l'autre de 12 mètres de long. Quelques mètres en aval du pont moderne de la route de Cerveteri

[1] Il est mentionné en 1068 comme donné par un comte Gerardus à l'abbaye de Farfa (*Reg. Farf.*, IV, 371; cf. Tomassetti, II, 542).

à Bracciano sur le *fosso di Vaccina*, on distingue dans le lit du cours d'eau deux ou trois gros blocs de travertin qui peuvent être les restes d'un pont. Enfin à l'ouest du *casale S. Paolo* il existait jusqu'à l'année dernière, où il vient d'être détruit pour les besoins de l'agriculture, un morceau de voie romaine appelé par les habitants *strada consolare*. Ces trois jalons permettent de déterminer un *compendium* qui joignait Caere à la via Aurelia, aboutissant près de ce qu'on appelle aujourd'hui *il Muraccio* [1], et continuant de là directement sur Alsium [2]. Ce carrefour devait s'appeler la station d'Alsium, et il se trouve bien à X milles ou 15 kilomètres de Pyrgi. Ainsi s'explique le désaccord apparent entre la Table et l'Itinéraire.

De ce carrefour à Pyrgi, la route moderne suit une ligne droite. Il n'est pas douteux qu'elle recouvre le tracé de la via Aurelia, bien qu'il ne subsiste de celle-ci aucun vestige apparent. Il devait également exister une route de Caere à Pyrgi : on en voit l'amorce à la porte sud-ouest de l'enceinte de Caere ; mais toute autre trace a disparu. On peut conjecturer qu'elle traversait la *tenuta di Zambra*, et que les tombes étrusques qui y ont été fouillées en 1840 se trouvaient en bordure [3].

[1] C'est une ruine de $10^{m},30 \times 4^{m},65$ comprenant trois chambres en blocage parallèles et soudées, voûtées en couloir; elles sont enterrées à moitié; les deux premières sont coupées au milieu par un mur transversal, la troisième qui a toute sa profondeur est fermée à son extrémité nord-est par un mur de très basse époque. Un pavement en *opus spicatum* au-dessus de ces chambres prouve que la construction avait au moins un étage. Cf. plus loin p. 212.

[2] Ce *compendium* a été deviné par Kiepert, mais il a eu tort de le confondre avec l'embranchement des *Aquae Apollinares;* si celui-ci avait passé par Caere, la Table l'aurait indiqué. Au reste Kiepert est obligé de le faire continuer à travers les monts de Cerveteri: or on verra plus loin que la route romaine évitait ces derniers par un léger coude vers l'est.

[3] G. Abeken, *Bull. dell'Ist.*, 1840, 133-134. La carte de Gell et Nibby indique d'ailleurs une route antique qui traverse ce domaine du nord-ouest au sud-est et vient se raccorder à la via Aurelia.

Comme la route moderne, la via Aurelia passait environ 400 mètres au nord-est de l'enceinte de Pyrgi. Mais on voit encore dans la plaine à l'est de Santa Severa, sur un *fosso* aujourd'hui comblé, un pont romain (fig. 4), sur lequel devait passer le *diverticulum* aboutissant à la forteresse. D'après l'orientation de ce pont, l'em-



Fig. 4. — Pont romain à l'est de Santa Severa.

branchement en question devait se détacher de la via Aurelia 1 kilomètre au moins avant la gare de Santa Severa, et arriver au mur sud-est de Pyrgi. On ne s'explique pas cette bifurcation en angle si aigu, si l'on n'admet que le *diverticulum* est simplement l'extrémité de la route pré-romaine de Caere à Pyrgi, route que la via Aurelia a recouverte sur une partie de sa longueur.

Au-delà de Pyrgi, la via Aurelia était resserrée entre la côte et les contreforts du massif de la Tolfa. Son tracé antique ne pouvait donc pas différer beaucoup de la ligne qu'elle suit aujourd'hui. Il

est à remarquer cependant qu'il serrait de plus près la côte, et ne connaissait pas certains retraits et détours que les effondrements du rivage ont fait faire à la route moderne.

Une cinquantaine de mètres avant le *rio Fiume*, cette route passe sur un pont dont les fondements sont encore constitués par des blocs de travertin d'époque romaine. Au kilomètre 67 du chemin de fer, au lieu de faire un coude vers le nord comme la route

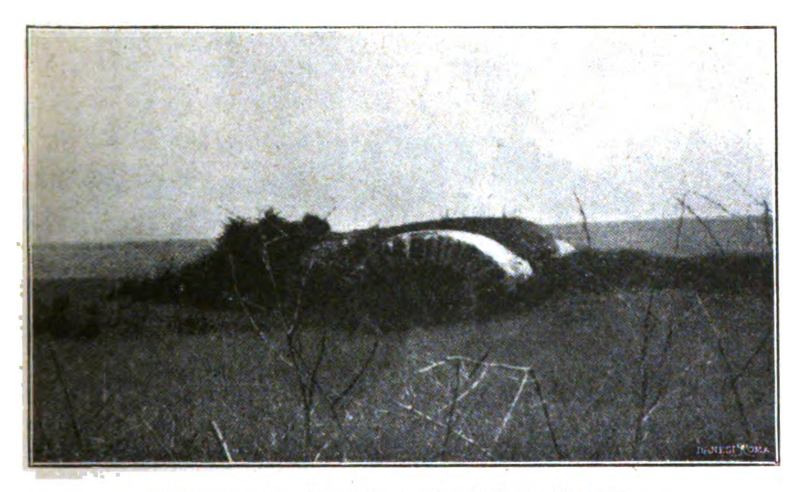


Fig. 5. — Premier pont romain de Santa Marinella.

moderne, la via Aurelia suivait sensiblement la même ligne que la voie ferrée. Peu après le kilomètre 68, on voit un morceau de la voie antique se détacher obliquement du talus du chemin de fer. De nouveau la route moderne se confond avec le tracé antique au passage du *fosso Ponton del Castrato*. Elle s'en détache pour faire un coude vers le nord et franchir le *fosso di Castelsecco* 150 mètres en amont du pont romain de basse époque dont il subsiste une arche.

Au-delà de ce passage, on aperçoit entre la route actuelle et le rivage deux beaux ponts romains en pierre, sur lesquels la via Aurelia, longeant la côte de plus près qu'aujourd'hui, franchissait

successivement le *fosso di Vallemplice* [1] (fig. 5) et le *fosso S.ta Maria Morgana* (fig. 6). Ce deuxième pont n'est pas parallèle au pont moderne, mais dévie un peu vers le sud-ouest. La voie romaine après l'avoir franchi côtoyait une petite marine où se trouvent d'informes restes de constructions en blocage; puis, au lieu de couper à travers le promontoire de *Santa Marinella*, elle l'escaladait au

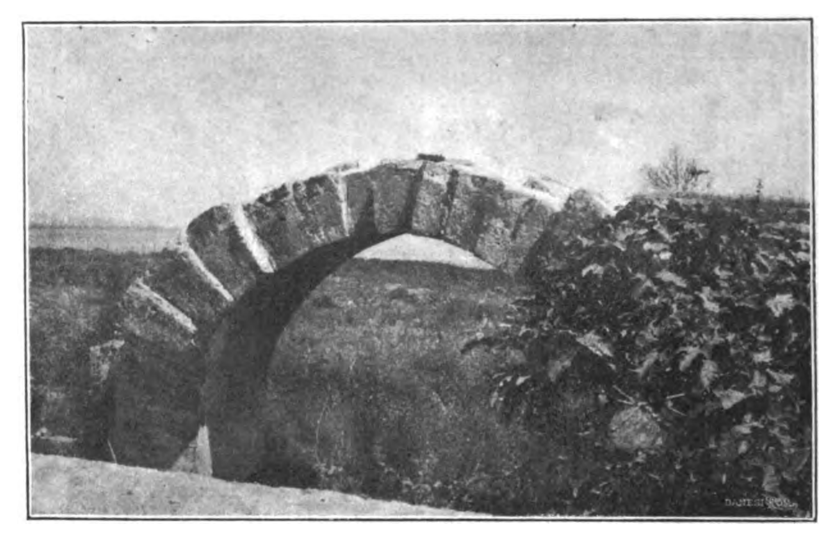


Fig. 6. — Second pont romain de Santa Marinella.

point où s'élève aujourd'hui le château, et suivait le bord de la falaise. Un *diuerticulum* dont on a retrouvé les traces se détachait avant le pont pour monter à une importante villa [2]. Au-dessus de

[1] On notera que ce premier pont romain est aujourd'hui au milieu des terres, le *fosso* coulant à une soixantaine de mètres à l'est. On vient de voir qu'il existe également à l'est de S.ta Severa un pont romain aujourd'hui enterré. Dans le même ordre d'idées on remarquera plus loin que l'emplacement de Castrum nouom semble être aujourd'hui sous les flots. Les dépôts d'alluvions, les déplacements des cours d'eau et les effondrements des rochers ont beaucoup modifié depuis l'antiquité l'aspect du rivage de S.ta Severa à Civitavecchia.

[2] L. Borsari, *Notizie degli Scavi*, 1895, 201; R. Mengarelli, *ibid.*, 1910, 131.

la marine et du village de pêcheurs, les Romains de l'empire avaient construit sur le promontoire plusieurs villas. L'agglomération s'appelait *Punicum*. L'Itinéraire ne la mentionne pas. La Table donne la distance exacte de Pyrgi : VI milles.

Entre Punicum et *Castrum nouom* la Table place les *Aquae Apollinares;* mais elle les place aussi sur l'embranchement de Turres à Tarquinii, et l'Itinéraire les connait sur une route directe de Rome à Tarquinii. Comme elles ne peuvent pas être à la fois sur cette route et sur la côte, il faut bien admettre qu'ici le graveur s'est trompé, faisant chevaucher sur la ligne inférieure une vignette qui n'aurait dû toucher que la ligne supérieure. Pareille confusion n'est pas rare : on en verra un autre exemple à propos de la via Clodia.

De Santa Marinella au *capo Linaro* il y a 3 kilomètres. Après le cap la route tourne vers le nord. Elle laisse à gauche la *torre Chiaruccia* et longe une baie peu profonde largement ouverte à l'ouest. Du sable du rivage émergent deux massifs de blocage. Au nord du *fosso delle Guardiole*, dont le lit est pavé de dalles de travertin retaillées, on voit sortir de l'eau, parallèle à la côte dont il est éloigné d'environ quinze mètres, un mur en réticulé. Au-delà et au nord de cette ruine on distingue par mer calme les fondations sous-marines d'une importante construction, comprenant au moins quatre pièces carrées et une aile se prolongeant vers le large. Là comme à Santa Severa il a dû y avoir effondrement d'une partie rocheuse du rivage. Le centre romain qui existait au bord de cette baie ne pouvait être que *Castrum nouom ;* la colonie qui s'y établit au IIIe siècle fut apparemment installée à l'est de la torre Chiaruccia[1]. *Castrum nouom* serait ainsi à II milles de *Punicum*,

[1] On ne connaît pas la date exacte de sa fondation. Le *Castrum nouom* de Vell. Paterc., I, 15 doit être la colonie du même nom en Picenum. L'existence d'une colonie appelée Castrum nouom sur la côte étrusque est attestée pour la première fois en 191 (Liv., XXXVI, 3).



et non VIIII comme porte la Table, ou bien à VIII milles de Pyrgi, chiffre donné par l'Itinéraire. L'énormité de l'erreur de la Table tient à ce que dans cette partie du dessin le chiffre VIIII est fréquent : on le trouve après *Nepe*, *Vacanas* (deux fois), *Careias*; on trouve VIII après *ad nouas* et *Aquas Apollinares*.

De Castrum nouom à *Centum Cellae* il y a plus des IIII milles de la Table, mais loin des VIII de l'Itinéraire. La distance exacte n'est donnée que par l'Itinéraire maritime : V milles. Le tracé de la via Aurelia était sensiblement celui de la route moderne, sauf qu'au passage du *fosso Malpasso* un dallage de travertin atteste que la voie romaine continuait le long de la côte à travers les carrières actuelles de *la Scogliera*. Sur le *fosso dell'Infernaccio* subsiste encore un pont romain de basse époque, orienté vers le nord-ouest; la via Aurelia, après l'avoir franchi, serrait la côte de près jusqu'au port de *Centum Cellae*, dont les môles courbes et le brise-lames protègent encore aujourd'hui le port de *Civitavecchia* [1].

Au nord de Civitavecchia, le tracé de la via Aurelia sur le territoire tarquinien a été relevé en 1885 par M. Pasqui [2]. Au lieu de longer la base des collines, comme fait la route moderne, elle se tenait plus près de la côte. Après *la Fornace*, elle courait droit à travers la plaine, traversait le *Mignone* (*Mindo fluuius* de la Table) à 1 kilomètre et demi de son embouchure, et arrivait à *Carcarello*. De là se détachait vers le nord-est un embranchement, qui, coupant la voie ferrée au kilomètre 96, montait par l'extrémité de la nécropole étrusque de Tarquinii entre les deux tumuli de la *Doganaccia*, et aboutissait au *Poggio della Sorgente*. Or ce *poggio* touche au plateau de *la Civita*, sur lequel s'élevait la *Tar-*

Comme aucune colonie n'a été fondée en Italie tant qu'Hannibal y est resté, ni même dans les premières années qui ont suivi son départ, il est probable que celle de Castrum nouom est contemporaine de celles d'Alsium (247) et de Fregenae (245).

[1] Rutilius Namatianus, I, 237-248.

[2] Art. cité plus haut, p. 174.

quinia romaine: cet embranchement avait donc pour but de la raccorder à la via Aurelia [1]. Celle-ci, après Carcarello, passait au carrefour qui est devant la fontaine du *casale S. Matteo,* puis obliquait à l'ouest vers les salines de *Porto Clementino* pour éviter un bas-fond, et retournant vers le nord atteignait le *Casaletto delle lance.* De là un *compendium* montait par la *torre di Caciola* à *Tarquinii* étrusque (moderne *Corneto*): il aboutissait à la porte de l'ouest (*Porta Murata*) et n'était pas pavé, mais seulement creusé dans le tuf. La via Aurelia passait ensuite au *Procojo Falzacappa,* franchissait la *Marta* (*Marta fluuius*) sur un pont de travertin 350 mètres à l'ouest de la voie ferrée, en face du *casaletto Querciola,* puis, traversant le *Piano di Spille* et le *fosso del Gesso,* arrivait à *Forum Aurelii.* L'emplacement de cette station n'est marqué par aucune ruine, mais déterminé par la distance de III milles après le pont de la Marta qu'indique la Table. Quant aux chiffres de l'Itinéraire, ils sont faux pour cette partie: XXIII est indéfendable; la variante XIIII (mieux que XIII) est la bonne, mais a été transposée d'une ligne: elle s'applique en réalité à la distance de Centum Cellae au pont de la Marta, et doit être reportée en face de *Martha,* à la place du X.

Pour *Grauiscae,* son emplacement a fait l'objet de longues discussions. On l'a fait varier de l'embouchure du Mignone à celle de la Marta. Dennis croyait l'avoir découvert sur la rive gauche de cette dernière, à 2 milles de la mer [2]; mais M. Pasqui affirme que ce qu'il a pris pour un mur d'enceinte et une arche de *cloaca* n'est autre chose que les ruines du pont de la via Aurelia. Pour mon compte, je suivrais volontiers l'opinion traditionnelle, qui identifie Grauiscae avec *Porto Clementino.* Et voici alors comment l'on

[1] Ceci n'est pas à vrai dire l'opinion de M. Pasqui, qui considère ce tracé comme l'extrémité d'une route dite *via Latina,* joignant Blera à la côte. Je discuterai plus loin cette théorie.

[2] *Bull. dell'Ist.,* 1847, 92-93.

peut interpréter la partie correspondante de la Table, bien qu'elle soit en fort mauvais état. Le graveur avait à tracer: 1° la via Aurelia passant sur le Mignone, à Carcarello, au Casaletto delle lance, et arrivant au pont de la Marta; 2° l'embranchement de Carcarello à la Civita; 3° un embranchement du Casaletto delle lance à Porto Clementino. Il a supprimé le premier embranchement. Par suite il n'avait plus de raison de maintenir la station de Carcarello. Mais au lieu de la supprimer aussi, il l'a reportée sur l'embranchement qui relie *Grauisca* à la via Aurelia. Cet embranchement est ainsi en deux segments au lieu d'un; et comme il fallait bien mettre quelque chose sur le premier segment, le graveur y a placé l'indication *co.*, qui signifie *compendium*[1] et qui aurait dû se trouver à la suite de *Grauisca*. Enfin, sentant tout de même confusément qu'il se fourvoyait, il a interrompu son trait de *Centum Cellis* à *Tabellaria*. Le chiffre de V milles gravé à droite de ce dernier nom indique la distance de *Mindo fl.s*: *Tabellaria*, à V milles du Mignone et II de la Marta, ne peut être que le Casaletto delle lance. Là aboutissait, on vient de le voir, l'embranchement qui raccordait Tarquinii étrusque à la via Aurelia: cet embranchement devait naturellement se prolonger jusqu'à Grauiscae, port de Tarquinii.

En résumé, les stations de la via Aurelia, de Rome à Forum Aurelii, sont les suivantes:

VIII milles et demi (après *Malagrotta*), station anonyme; embranchement de VIII milles vers *Fregenae* (*torre di Maccarese*).

III milles et demi, *Lorium* (*Castel di Guido*).

IIII milles et demi, *Bebiana* (au-dessous de *Torrimpietra*).

[1] Cf. sur la Table la même abréviation pour la route de *Ponte Adriani* à *ad sanctum Petrum*. Ce seul exemple interdirait de développer *co.* en *co*[*lonia*]. Desjardins, qui avait d'abord commis cette erreur, s'en est aperçu, et a le premier trouvé l'explication *co*[*mpendium*].

IIII milles : *ad Turres* (ruines du *castello di Statua*). Au nord, embranchement vers les *Aquae Apollinares*[1]. Au sud, embranchement le long de la côte vers : II milles, *Alsium* (au sud-est de Palo) ; VII milles, *Fregenae* (*torre di Maccarese*) ; VIII milles, le *Portus* (*Porto*).

II milles, sous-station (? *il Muraccio*) ; croisement de la route d'Alsium à *Caere* (*Cerveteri*).

X milles, *Pyrgi* (*Santa Severa*) : la forteresse est reliée à la route par un *diuerticulum* de moins de I mille.

VI milles et demi, *Punicum* (*Santa Marinella*).

II milles, *Castrum nouom* (*torre Chiaruccia*).

V milles, *Centum Cellae* (*Civitavecchia*).

VII milles, *Mindo fluuius* (*Mignone*).

I mille, station anonyme (*Carcarello*) ; embranchement de VII milles et demi vers *Tarquinia* romaine (*la Civita*).

III milles et demi, *Tabellaria* (*Casaletto delle lance*). Au nord-est, embranchement de III milles et demi, non pavé, vers la cité étrusque de *Tarquinii* (*Corneto*). Au sud-ouest, embranchement de $^{3}/_{4}$ de mille vers *Grauiscae* (*Porto Clementino*).

II milles, *Marta fluuius* (pont sur la *Marta*, en face du *casaletto Querciola*).

III milles, *Forum Aurelii* (au nord du *fosso del Gesso*).

Une remarque s'impose : sur ce parcours de plus de 62 milles, la via Aurelia ne passait par aucune ville importante, sauf Centum Cellae, qu'elle ne pouvait éviter, et qui n'a été fondée qu'au IIe siècle ap. J.-C. par Trajan[2]. Elle ne faisait aucun détour pour traverser les vieilles cités de Caere et de Tarquinii ; elle n'obliquait pas de quelques centaines de mètres pour toucher à la forteresse

[1] Cf. plus loin p. 221.
[2] Plin., *Ep.*, VI, 31.

de Pyrgi ou au port de Grauiscae. Elle n'a donc pas été construite pour desservir l'Étrurie méridionale. Dès l'origine, les Romains l'ont conçue comme une voie de pénétration, et dans cette première partie de son tracé ils n'ont suivi qu'un principe: couper au plus court.

II.

Via Clodia.

La route qui sortait de Rome par la *porta Flaminia* (*porta del Popolo*) se dirigeait en ligne droite vers le nord-ouest jusqu'au pont du Tibre. C'était la *uia Flaminia*, que recouvre la route moderne qui porte le même nom. De la porte au pont il y a non pas III, mais II milles. Ce pont est appelé *pons Iulii* par la Table, mais il est connu dans l'histoire sous le nom de *pons Miluius* (*ponte Molle*). Aussitôt après se détache à l'ouest une route qui s'appelle aujourd'hui *via Cassia*. Elle porte ce nom depuis le moyen âge, où elle était aussi surnommée *via Francisca* parce qu'elle était la route des pèlerins de France [1]. Mais à l'époque romaine elle s'appelait *uia Clodia:* c'est sous ce nom que la Table la connaît. La via Cassia s'en détachait plus loin: Nissen [2] a remarqué que dans les inscriptions la Clodia est toujours nommée la première, ce qui prouve qu'elle est la plus ancienne [3].

A son origine, la via Clodia ne présente aucune trace de dallage romain. Apparemment celui-ci s'est enfoncé, ou a été réduit en cailloux pour le pavage de la route moderne, qui suit presque exactement le tracé de la voie antique: on le reconnaît aux restes

[1] Tomassetti, III, 4.
[2] *Rhein. Mus.*, XXII, 567, n. 4; cf. Kiepert, dans les *Formae orbis antiqui, Italiae pars media*, col. 5.
[3] *C. I. L.*, VIII, 7049: *curatori uiarum Clodiae Cassiae et Ciminiae.* — IX, 5833: *cur[atori] uiar[um] Clodiae Anniae Cassiae Ciminae.* — X, 6006: *curat[or] uiar[um] Clodiae Cassiae Ciminae.*

de tombeaux romains qui la bordent. La première station est marquée par le grand sarcophage de P. Vibius Marianus, vulgairement dit « tombeau de Néron », qui se dresse sur le bord occidental de la route [1]. En face, Nibby et Dennis ont reconnu l'origine d'un embranchement qui conduisait à Veii. C'est donc là qu'il faut placer le *ad sextum* de la Table, puisque c'est de *ad sextum* que part la route de Veii. Et de fait ce point est bien à IIII milles de l'origine de la via Clodia, ce qui fait VI de la Porta Flaminia. Mais alors on ne voit plus du tout ce que peut être la première station de la Table, avant *ad sextum*, à III milles de *ad pontem Iulium*. Il n'y a qu'à la supprimer : le graveur a dû l'inventer inconsciemment, par répugnance à écrire *ad sextum* et *uia Clodia* sur le même segment.

De là à *Careiae*, il y a à peine plus de VIIII milles. Au bout des 3 premiers, à *la Giustiniana*, la via Clodia rencontre la *uia Triumphalis (via Trionfale)*. Depuis la Giustiniana jusqu'à *la Storta*, la route moderne est pavée avec des morceaux de dalles antiques ; de même aux abords de *l'Osteria nuova*. C'est à ce dernier point que se trouvait la station de *Careiae*. Desjardins a vu dans la cour de l'Osteria des pavés romains qui n'existent plus. 1500 mètres en aval, sur la rive gauche de l'Arrone, s'élèvent les ruines pittoresques de *Galeria*. Elles sont exclusivement médiévales ; le vieux château des Orsini, défendu sur trois faces par des escarpements formidables, dresse encore dans un fouillis d'arbres des arches et des pans de murs tapissés de lierre. L'antique Careiae devait se trouver plus à l'est : il existe en effet une nécropole étrusque à l'est de *S.ta Maria di Galeria* [2]. Quoi qu'il en soit, la via Clodia ne passait pas à Careiae même : Desjardins remarque que l'accusatif *Careias*, que donnent à la fois la Table et l'Itinéraire, invite à sous-entendre *ad*, « auprès de ».

[1] Inscription : *C. I. L.*, VI, 1636 ; cf. Tomassetti, III, 22.
[2] Tomassetti, III, 43.

Les deux routes qui se détachent de *l'Osteria nuova* vers *Cesano* et vers *Anguillara* ne semblent pas recouvrir des voies romaines. 2 kilomètres et demi après *l'Osteria nuova* se détache vers l'ouest la route de *Tragliatella*, qui est bien une route antique: Nibby l'a reconnue pour telle. La via Clodia remonte vers le nord-ouest. 4 kilomètres et demi plus loin, entre la ferme et la gare de *le Crocicchie*, M. Ashby [1] a découvert une voie romaine qui n'est pas à proprement parler un embranchement de la Clodia, car elle la coupe à angle droit.

Après *le Crocicchie*, la route moderne longe le rebord oriental d'une dépression appelée *Lago Morto*. En ce point on a découvert — et détruit — en 1891, dans les travaux pour l'établissement de la voie ferrée, un tronçon de la via Clodia: ce tronçon, dont le dallage était parfaitement conservé sur une longueur de 200 mètres, courait parallèlement à la route moderne une centaine de mètres à l'est [2]. Jusqu'aux abords de Bracciano, le tracé de la via Clodia n'a donc pas sensiblement varié depuis l'époque romaine.

Aux environs de Bracciano, tout vestige antique disparaît. Les données de la Table sont embarrassantes. Après *Careias*, la première station indiquée est *Vacanas* (distance: VIIII milles). Mais *Vacanas* se trouve aussi sur une voie qui vient de *Veios* et bifurque sur *Sutrio* et *Nepe*, c'est-à dire sur la via Cassia. Il est clair qu'il ne peut être à la fois sur la Cassia et sur la Clodia: on se trouve en présence d'un chevauchement semblable à celui qui a déjà été constaté à propos des *Aquae Apollinares*. Or le nom de *Vacanas* s'est conservé sous la forme moderne *Baccano*, nom d'une dépression sur le parcours de la via Cassia, dont il sera question plus bas. Il n'y a pas lieu d'en tenir compte ici, non plus que du chiffre VIIII gravé à sa droite, simple copie du VIIII qui figure au-dessus sur le tracé de *Vacanas* à *Veios*.

[1] Art. cité plus haut p. 174.
[2] L. Borsari, *Notizie degli Scavi*, 1891, 372.

Viennent ensuite *ad nouas* (à VIII milles de *Careias*), *Sabate* (pas de distance), *Foro Clodo co.* (pas de distance). *Sabate* est évidemment situé sur le *lacus Sabatinus*, c'est-à dire sur le lac de Bracciano. On pourrait être tenté de le placer à Bracciano même ; mais il ne s'y trouve aucune ruine romaine. De plus les bourgs étrusques ou latins ne se juchaient pas si haut au-dessus des lacs. Il paraît au contraire tout indiqué d'identifier Sabate avec *Trevignano*, sur la rive septentrionale du lac. Ce village est bâti sur une colline escarpée, qui plonge dans le lac même et dresse son sommet, couronné de ruines médiévales, à 56 mètres au-dessus des eaux. Desjardins, qui le premier a proposé cette identification, aujourd'hui généralement admise, rappelle que Nibby avait vu, à la sortie occidentale de Trevignano, un fragment de mur en appareil polygonal, semblable à celui des remparts d'Ardée. Desjardins lui-même a observé en ce même point les restes d'un mur en appareil rectangulaire, semblable aux murs de Cortone ou de Pérouse, et dans le village, au-dessus de l'église, un débris de construction en réticulé.

Quant à *Forum Clodii*, il faut qu'il soit situé sur le parcours de la via Clodia, laquelle des bords du lac de Bracciano se dirige vers *Blera* (*Bieda*). Ceci posé, on ne peut guère hésiter sur l'emplacement : le plus favorable est assurément au pied de la colline de *S. Liberato*, à l'entrée de la petite plaine triangulaire qui touche au lac.

Avant d'arriver à cette plaine, environ 500 mètres au nord des *Bagni di Bracciano*, on aperçoit sur la rive même du lac une file de pavés en basalte baignant dans ses eaux. Les uns émergent du sable, les autres sont couverts par quelques centimètres d'eau, mais toute la file se voit nettement sur une longueur d'une vingtaine de mètres. D'autre part, sur les flancs de la colline s'élève la chapelle de *S. Liberato*. C'est une construction curieuse, faite avec les ruines d'une villa des premiers temps de

l'empire, le *Pausilypon* de *Mettia Hedone* [1]. Le milieu de sa façade est orné d'un grand porche, dont le seuil n'est autre chose qu'un morceau de dallage romain. Dans la *macchia* qui domine cette chapelle, j'ai relevé plusieurs traces d'une voie romaine gravissant la colline en ligne droite, entre autres un morceau de 3 mètres de long, large seulement de 1m,30, parfaitement conservé. Le sommet de la colline est occupé par diverses ruines assez délabrées : fûts de colonnes, bases de portiques, pavés de basalte. Nibby y voyait les ruines de la villa Pausilypon. Mais les nombreuses inscriptions qu'on y a découvertes aux noms des empereurs de la *gens Claudia* ont permis à Henzen d'établir qu'il y avait eu là une ville fondée — ou repeuplée — par les Claudii au Ier siècle ap. J.-C. [2]. Henzen appelait cette ville Sabate : c'est Desjardins qui a proposé le premier l'identification avec Forum Clodii. Mais je crois qu'il n'a pu y avoir sur le sommet de la colline de S. Liberato que la *praefectura Claudia* de l'époque impériale. Le *forum* établi lors de la construction de la via Clodia doit en être distingué [3]. Un marché ne se place pas sur une colline quand la plaine s'étend au pied : *Forum Appii* était dans la plaine pontine, au pied des montagnes des Volsques ; *Forum Aurelii*, dont il vient d'être question [4], dans la maremme, au pied des collines tarquiniennes. De même Forum Clodii devait être à l'entrée de la plaine de S. Liberato.

S'il en est ainsi, la station *ad nouas*, à VIIII milles (et non VIII) de *Careias*, se place à peu près vers le *Ponte delle Carrozze*, et se trouvait à III milles et demi de Forum Clodii [5]. La via Clodia

[1] *C. I. L.*, XI, 3316.

[2] *Bull. dell'Ist.*, 1856, 82-85. Inscriptions : *C. I. L.*, XI, 3303-3309.

[3] *C. I. L.*, XI, 3310 : *ordo Foroclodiensium*. — 3310 *a* : *Claudienses ex praefectura Claudia*.

[4] Cf. plus haut p. 189.

[5] Desjardins a observé dans ces parages des ruines romaines, aujourd'hui disparues : il y voit bien une station, mais il l'appelle *Turres*, parce

devait descendre peu à peu sur le flanc de la colline de Bracciano; mais sur ces pentes rapides, au milieu des olivettes et des jardins, il serait vain d'en rechercher aujourd'hui les vestiges. Quoi qu'il en soit, elle ne pouvait passer à Sabate avant Forum Clodii — ni même après. Il faut observer ici une double faute du graveur de la Table: il a confondu avec la via Clodia l'embranchement qui s'en détachait à Forum Clodii vers Sabate (embranchement de VI milles, qui sera étudié plus loin en détail), et il a gravé le sigle *co. (compendium)* après *Foro Clodo* alors qu'il aurait dû le placer à droite de *Sabate*. On a déjà noté une confusion du même genre à propos de Grauiscae sur la via Aurelia.

De l'autre côté de la colline de S. Liberato, sur la pente opposée au lac, les vestiges de voie romaine disparaissent. Ce n'est qu'après avoir franchi la voie ferrée au point dit *i tre Cancelli* que l'on rencontre immédiatement, contre un portail, un pavé romain entier. Ce point était-il relié à *ad nouas* par une route passant à l'ouest de *Pisciarelli* et un peu à l'est du couvent des capucins de Bracciano, comme semble l'indiquer la carte de Gell et Nibby? C'est plausible, mais aucun indice ne permet de l'affirmer aujourd'hui. Cet itinéraire a certainement été celui de la via Clodia au moyen âge; il évitait de descendre au bord du lac pour remonter aussitôt après.

La voie romaine tournait ensuite vers le nord et traversait *Oriolo*: on la retrouve 200 mètres après la gare, contre la route actuelle de *Vejano*. La chaussée, d'abord indistincte, se dessine de mieux en mieux sous une couverture d'herbe et de buissons. Elle longe d'abord à l'ouest la route moderne; un kilomètre après la gare, elle la traverse pour éviter un bas-fond; elle revient la traverser de nouveau 200 mètres avant la bifurcation de la route qui con-

qu'il commet la double erreur de ne pas placer ce point sur la via Aurelia, et de faire passer la via Clodia à l'est du lac de Bracciano. Cf. plus loin p. 216 sqq.

duit à la gare de *Bassano di Sutri*: elle longe encore pendant 150 mètres la route de Vejano, puis disparait dans un bas-fond. La route moderne contourne les pentes boisées du *Poggio Rosano*. Avant de gravir le *Poggiaccio*, elle laisse à l'est une butte qui porte sur son sommet des ruines romaines: une construction rectan-

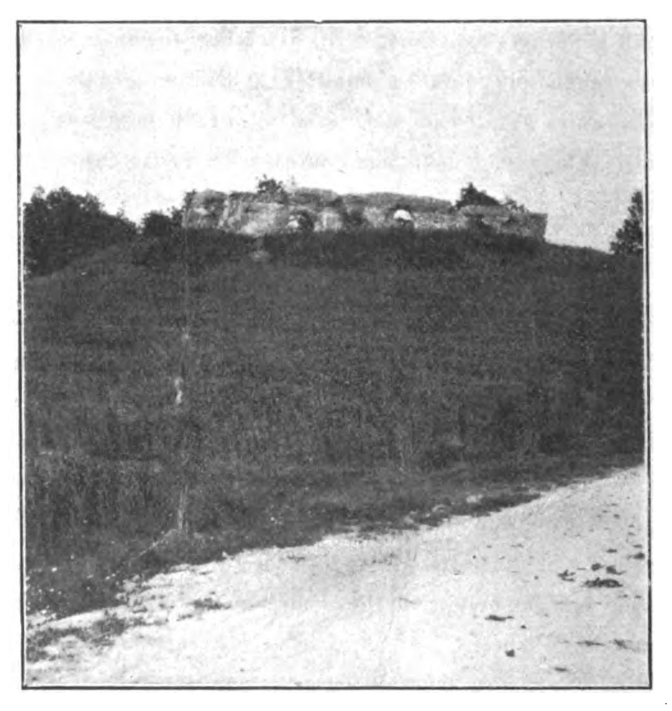


Fig. 7. — Ruine romaine au pied du Poggio Rosano.

gulaire en blocage, divisée en deux dans le sens de la longueur, percée de trois portes voûtées dans le long côté qui regarde la route; trois autres portes semblables s'ouvraient dans la cloison centrale, correspondant aux précédentes (fig. 7). On retrouvera une construction semblable sur la via Cassia; c'était vraisemblablement un relai.

De ce point jusqu'à Vejano je n'ai pu relever aucune trace de la via Clodia [1]. Le terrain calcaire s'éboule facilement: il est peu propice à la conservation des chaussées antiques. Je crois que la via Clodia passait à l'ouest de la route actuelle, à mi-pente de la vallée du Mignone, qu'elle franchissait à peu près là où subsistent les ruines du pont médiéval, 300 mètres en aval du grand pont moderne. Il est vraisemblable aussi qu'elle passait à l'ouest de Vejano. Quoi qu'il en soit, on la retrouve, coupant la route de Vejano à la gare de *Barbarano*, 1 kilomètre après la sortie du village. A cet endroit la route moderne décrit un coude vers l'est pour redescendre dans la vallée du *fosso Gorgogliona* [2]. La voie romaine décrivait un coude inverse, nettement marqué par une profonde entaille dans le tuf, longue de 40 mètres, qui coupe d'une ligne de broussailles les terres labourées. Elle franchissait le fosso sensiblement au même point que la route moderne. Au-delà, on aperçoit encore le long de celle-ci quelques pavés romains. Mais bientôt la voie romaine s'écarte à l'ouest, suit un moment le chemin qui conduit à la ferme de *Caricchione*, et l'abandonne aussitôt pour venir couper la route de Barbarano à la gare 500 mètres à l'ouest de la bifurcation de la route de Vejano.

De ce point jusqu'à Bieda, aucune route moderne ne longe plus la via Clodia. Son tracé est marqué d'abord par une double ligne de châtaigniers, puis par une haie large et fourrée sur la pente qui redescend à la *Fontana Fica*. Je n'ai retrouvé ni pavé ni trace de pont à la traversée du *fosso Serignano;* mais comme ses berges abruptes ne s'abaissent qu'en un point, il fallait bien que la voie

[1] Dans mes recherches entre Vejano, Bieda et Vetralla j'ai été beaucoup aidé par le guide Domenico Ciarlanti, de Vetralla, qui a mis à ma disposition son expérience avec une obligeance dont je ne saurais trop le remercier.

[2] La carte de l'Istituto geografico militare ne donne le nom de *fosso Gorgogliona* qu'à la branche est de l'affluent du Mignone; mais les gens du pays l'appliquent également à la branche ouest, dont il est question ici.



romaine passât au même endroit que le sentier d'aujourd'hui. Elle remontait ensuite les pentes de *Prato meligno;* là un petit massif de tuf, émergeant au milieu du calcaire, porte une large entaille caractéristique. Enfin, franchissant la crête du *Poggio Ferrato*, la via Clodia se trouvait sur la rive nord du *fosso di San Giuliano*. et tournait vers l'ouest. A la région du calcaire succède celle du tuf; les traces se suivent beaucoup mieux et se relèvent plus aisément.

Le plateau de *San Giuliano*, enserré entre deux *fossi* qui se rejoignent en formant un angle aigu, présente sur la face nord des escarpements formidables; au sud la pente est encore très rapide; à l'est, la falaise est coupée à pic. On ignore le nom du bourg étrusque qui s'y était établi; mais il occupait une des plus fortes positions qu'on rencontre dans toute l'Étrurie. A la falaise de l'est fait suite presque immédiatement un plateau étroit et allongé, plus bas d'une vingtaine de mètres, qu'on appelle aujourd'hui *San Simeone*. La via Clodia longeait le rebord sud de ce plateau. A l'extrémité est, où elle l'aborde, j'ai remarqué dans la paroi verticale de tuf deux trous réguliers, rapprochés et assez profonds, qui ne peuvent avoir servi qu'à recevoir l'extrémité d'une barrière: la route en portait donc une, qui devait se fermer pendant la nuit. La via Clodia ne montait pas sur le plateau de San Giuliano. Elle longeait le rebord sud en s'élevant progressivement jusqu'au milieu, d'où une rampe de 30 mètres pénétrait dans la forteresse par son unique porte; puis elle redescendait sur le *fosso* qu'elle traversait 150 mètres avant le confluent, et, par une rampe très profondément creusée dans le tuf, elle remontait sur le *piano di Serignano*. Il ne parait pas qu'il existât de pont sur le *fosso*, mais on ne saurait se prononcer catégoriquement, ce coin ayant été particulièrement bouleversé.

Le *piano di Serignano* était traversé de l'est à l'ouest; toute trace du dallage romain a disparu sous les cultures qui couvrent

aujourd'hui ce plateau. La via Clodia en redescendait par une rampe raide, creusée dans le tuf et taillée en gradins — chose

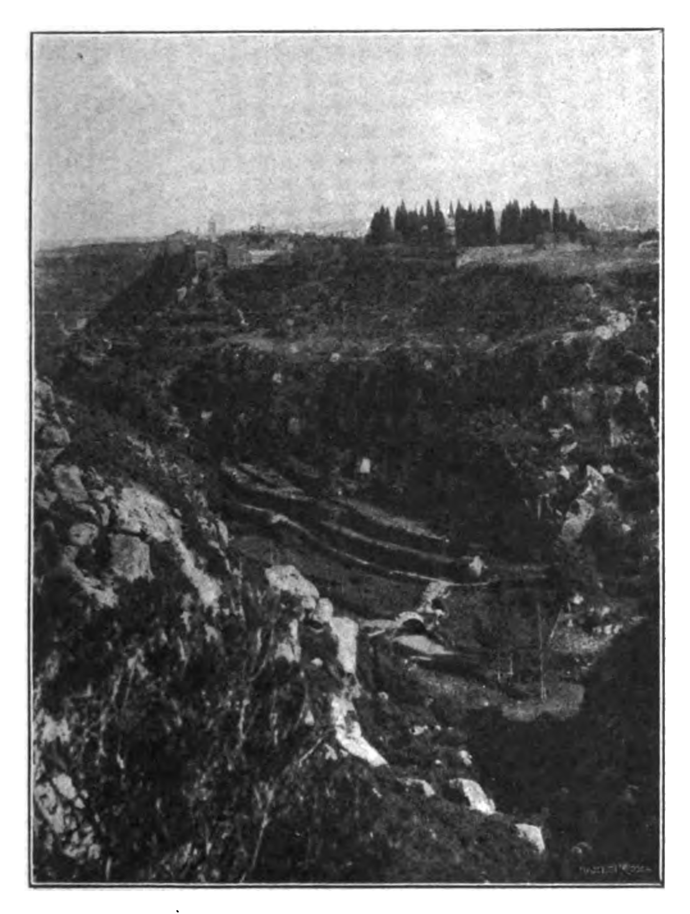


Fig. 8. — Bieda, vue du plateau des Pontoni.
(Au fond de la vallée, le pont de la fig. 10).

singulière pour une voie romaine. Elle retraversait le *fosso Serignano* sur un pont à une arche dont on devine les fondations, juste avant son confluent avec le *fosso Biedano*. De l'autre côté elle remontait par un couloir taillé dans le tuf, qui décrit une S double. Le plateau est bordé d'une *macchia* à travers laquelle on perd les

traces de la voie romaine. On la retrouve au-delà dans les champs des *Pontoni :* elle est encore marquée par une ligne de pavés que

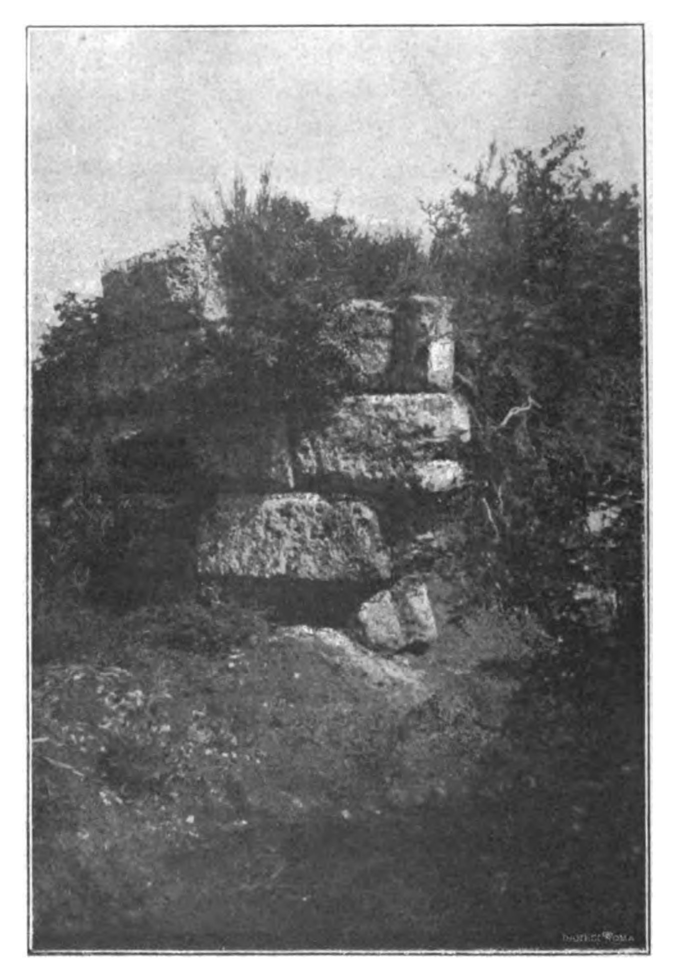


Fig. 9. — Fondations d'un pont romain sur la via Clodia.

les paysans ont épargnée. 2 kilomètres après le *fosso Serignano*, on est en vue de *Bieda*. Un premier plateau porte le cimetière, enceinte carrée plantée de nombreux cyprès ; un second, réuni au précédent par un isthme étroit, le village même (fig. 8).

Entre ces deux plateaux et celui des *Pontoni*, le *fosso Biedano* s'est creusé une vallée profondément encaissée. Du côté sud surtout, les pentes sont à pic. Seule une gorge étroite permet une descente rapide au milieu de blocs éboulés. C'est dans cette gorge que s'engage la via Clodia. Elle y pénètre au sommet par une entaille profonde pratiquée dans le tuf, longue de 25 mètres, élargie

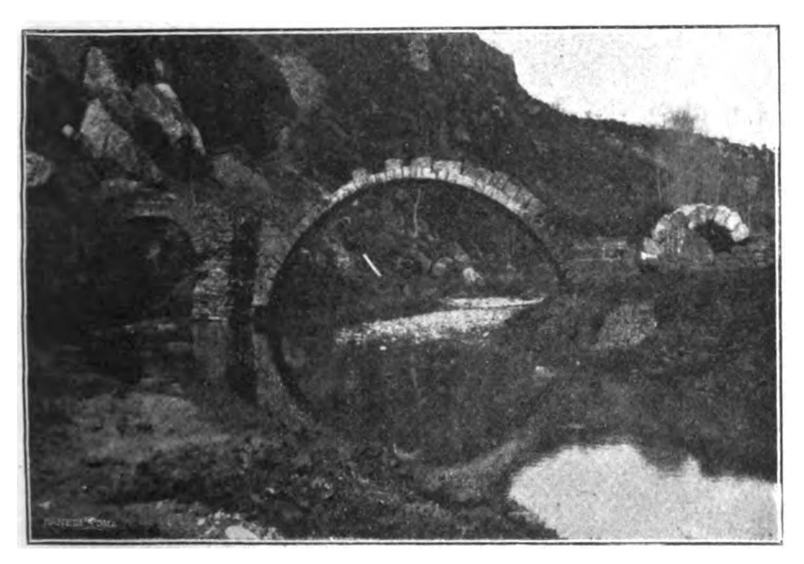


Fig. 10. — Pont romain de Bieda.

en son milieu pour permettre le croisement de deux chars. Puis elle franchit le ruisseau sur un pont dont subsistent les fondations, en beaux blocs carrés de travertin (fig. 9). Elle se trouve alors sur le flanc gauche de la gorge, et il est vraisemblable que pour la descente on avait dû établir d'autres ouvrages d'art, mais les éboulements ont tout écrasé. A la sortie, la via Clodia franchissait le *fosso Biedano* sur un beau pont romain à trois arches : la plus grande, au milieu, est d'une courbe particulièrement hardie. Dans la première pile et après la troisième arche, ce pont porte trace de réparations de basse époque (fig. 10).

De l'autre côté du *fosso*, la voie romaine courait à flanc de coteau sans s'élever bien haut. Au-dessous du cimetière et du village, son tracé n'est plus reconnaissable : les terrasses construites par les paysans l'ont coupé. L'antique *Blera* n'occupait pas l'emplacement actuel de Bieda : elle commençait immédiatement au nord du village moderne, et s'allongeait comme San Giuliano sur un

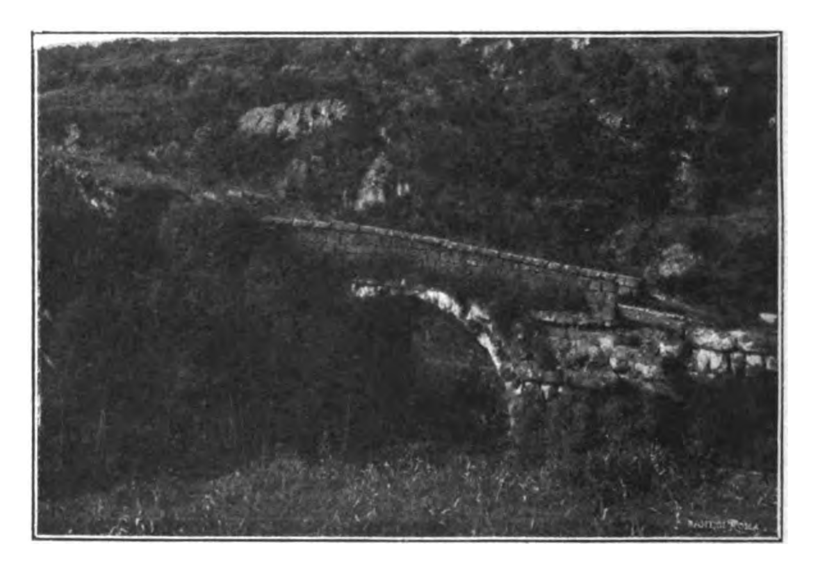


Fig. 11. — Pont étrusque de Bieda.

plateau étroit, qui se termine par un éperon de rocher au-dessus du confluent de deux *fossi*. Mais les pentes n'étaient pas aussi escarpées qu'à San Giuliano. Au-dessous de l'acropole, une deuxième enceinte devait courir à flanc de coteau ; et dans cette enceinte la via Clodia pénétrait. Elle en sortait en franchissant l'affluent du *fosso Biedano* sur un pont surnommé avec raison « pont étrusque ». La dimension des blocs employés dans la voûte, l'architecture caractéristique du mur de soutènement (blocs parallélipipédiques placés alternativement de face et de champ) indiquent que les Étrusques en furent les premiers constructeurs (fig. 11).

200 mètres après ce pont, la via Clodia quittait la rive du *fosso Biedano*, et s'élevait sur les pentes du *Pian Gagliardo;* puis, traversant le *fosso Grignano*, elle continuait sur *Orcle* (*Norchia*) et *Tuscana* (*Toscanella*). De *Blera* à *Forum Clodii*, la distance est plutôt de XVII milles que de XVI; il est d'ailleurs assez difficile de l'évaluer exactement en tenant compte des détours, des descentes et des remontées.

Voici donc, en résumé, quelles étaient les stations de la via Clodia, de Rome à Blera:

II milles, *ad pontem Iulium* ou *Miluium* (*ponte Molle*), sur la via Flaminia. La Clodia se détache immédiatement après.

IIII milles, *ad sextum* (« tombeau de Néron »); embranchement de V milles et demi vers *Veii* (*Isola Farnese*).

III milles, station anonyme (*la Giustiniana*); jonction avec la *uia Triumphalis* (*via Trionfale*).

II milles et demi, autre station anonyme (*la Storta*); bifurcation de la *uia Cassia* (cf. ci-dessous).

IIII milles, *ad Careias* (*l'Osteria nuova*); embranchement de I mille conduisant à *Careiae*.

II milles, embranchement allant à l'ouest dans la direction de *Caere*.

III milles, croisement d'une route allant du sud-ouest au nord-est.

IIII milles, *ad nouas* (*ponte delle Carrozze*); embranchement à l'ouest vers les *Aquae Apollinares*.

III milles et demi, *Forum Clodii* (au bas de la colline de *S. Liberato*); embranchement de VI milles vers *Sabate* (*Trevignano*).

XVII milles, *Blera* (*Bieda*).

La via Clodia diffère profondément de l'Aurelia. Loin d'éviter ou de négliger les villes, elle cherche à les réunir. Seule *Careiae*, au commencement, est laissée au sud. Cette voie descend sur les rives du lac de Bracciano quand le terrain ne l'y oblige pas, pour remonter presque aussitôt. Plus loin, on remarquera la double tra-

versée du *fosso Serignano* et le coude effectué pour desservir San Giuliano, la descente dans la gorge abrupte pour passer à Bieda même. Assurément la via Clodia a été construite pour réunir Rome au lac de Bracciano d'abord, et ensuite aux villes de l'Étrurie centrale. D'autre part il est remarquable que, sur les XVII milles qui séparent *Forum Clodii* de *Blera*, aucune station ne soit mentionnée. On peut en conclure que la fameuse forêt Ciminienne s'étendait jusque là à l'ouest, et que la route romaine devait la traverser avant de pénétrer au cœur du pays étrusque.

III.

Via Cassia.

Environ 700 mètres au nord de *la Storta*, une grande route se détache à droite de la via Clodia et continue vers le nord. Cette route recouvre l'antique *via Cassia:* c'est celle que l'Itinéraire appelle par confusion via Clodia.

La Table ne connait pas la via Cassia, mais indique un embranchement qui de *ad sextum* va à *Veios* (VI milles) et *Vacanas* (VIIII milles). Il existait en effet une route romaine, reconnue par Nibby et Dennis, qui se détachait de la Clodia en face du « tombeau de Néron », traversait la région des *Ospedaletti*, où son tracé est encore jalonné par les ruines de plusieurs tombeaux, passait sous l'*arco di Pino*, et redescendait sur le *fosso dell'Isola* par une courbe en S. Elle le traversait juste avant son confluent avec le *fosso di Formello;* elle rejoignait au pied de la *piazza d'Armi*, dont elle longeait la falaise occidentale, la route qui descendait vers le Tibre par la rive gauche de la *Cremera* (*fosso Valchetta*), et pénétrait dans Veii par la porte du sud. Un peu avant cette porte, Dennis a pu voir un morceau de dallage bien conservé. De *ad sextum* à

Veii il y avait ainsi V milles et demi, au lieu de VI. Cette voie représentait la route la plus directe de Veii à Rome ; mais son tracé décrit, comme l'a bien dit Dennis, une courbe « serpentine »[1] qui n'est pas coutumière aux voies romaines.

Seulement cette voie n'est pas la Cassia : c'est par erreur que la Table indique qu'elle continue sur *Vacanas*. Hormis les deux voies dont il vient d'être question, il n'y en avait que deux qui sortissent de Veii. L'une sortait de la porte du nord, où le pavage romain est encore visible, franchissait le *fosso di Formello* dans lequel Dennis a reconnu des ruines de pont, et, passant à côté de la *Grotta Campana*, se dirigeait au nord à peu près vers *Formello*. L'autre sortait de la porte de l'ouest ; elle était creusée dans le tuf ; Nibby l'a vue en 1833 avec son dallage intact[2]. Elle passait vers le *casale Olgiata* et rejoignait la via Clodia à *S. Isidoro :* ce tracé n'est plus reconnaissable aujourd'hui, mais il est indiqué sur la carte de Gell et Nibby. Aucun embranchement ne s'en détachait vers le nord ; seulement, à 200 ou 300 mètres au nord de l'*Osteria del fosso*, cette voie coupait à angle droit la route venue de *la Storta*. C'est celle-ci qui est la via Cassia, et la distance de VIIII milles de *Vacanas* doit se compter du point où elle se détache de la Clodia.

L'emplacement de *Vacanae* était en effet — le nom moderne en a conservé le souvenir — quelque part au fond de la moderne *valle di Baccano*. C'est un ancien lac desséché, qui occupait le fond d'un cratère, semblable au lac de *Martignano*, et situé à l'est de celui-ci. Comme la route moderne, la voie romaine contournait le bas-fond par l'est : en face du *fontanile di Baccano*, sous les arcades d'un grand bâtiment en pierre sur le bord ouest de la route, apparaissent encore plusieurs pavés romains. L'embranchement vers *Nepe* et *Faleros* (*via Amerina*) ne se détachait pas à Baccano

[1] *Cit. and cemet....*, I, 2.
[2] *Analisi...*, III, 433.

même, comme l'indique la Table. Je n'en parlerai pas parce qu'après avoir traversé le pays falisque il pénétrait non en Étrurie mais en Ombrie.

Ayant franchi le rebord septentrional du cratère de *Baccano*, la via Cassia redescend. 50 mètres avant le *ponte Poggio le Selle*, on aperçoit deux pavés romains dans le fossé à l'ouest de la route. Ce pont même est suivi immédiatement d'une petite cascade artificielle que l'on a aménagée avec des morceaux de pavés romains. Enfin, une cinquantaine de mètres avant le *ponte del Pavone* on peut observer à l'est de la route, devant une cabane en pisé à toit de chaume, une file de huit pavés antiques. Dans la cour de l'*osteria di Sette Vene*, Desjardins a aperçu d'autres pavés; et sur le *fosso* du même nom, Dennis a vu un pont romain à une arche, parfaitement conservé, qui a disparu depuis [1].

De *Sette Vene* à *Monterosi*, pas de vestiges notables. Au sortir de ce dernier bourg, la route nationale se dirige vers Ronciglione; mais la via Cassia obliquait au nord-ouest vers *Sutri*. Néanmoins elle ne descendait pas aussi bas que la route moderne, qui contourne par le nord le petit lac de *Monterosi*. Elle franchissait le *fosso* au même point que le chemin de terre actuel: un pavé entier émerge encore de l'eau sous le pont. Puis elle remontait à travers les vignes. Un peu plus loin, elle passait sans doute au *ponte Panato;* celui-ci est aujourd'hui noyé dans un fouillis de végétation, mais sa partie supérieure semble être une arche romaine en briques, de basse époque, que l'on a utilisée en renouvelant les fondations. Immédiatement après, la via Cassia descendait par une rampe courbe, profondément creusée dans la colline, en sens inverse du chemin moderne, sur le *fontanile S. Martino;* en ce point, on voit encore des restes de pavés romains. Puis elle se dirigeait droit vers *la Ferriera*, à travers un bas-fond où l'on ne saurait retrouver aucun

[1] *Cit. and cemet....*, I, 62.

vestige. A *la Ferriera* aussi, l'on ne voit plus aujourd'hui que le lit du *fosso Petrana*, profondément creusé dans la terre, et auprès les ruines d'un moulin. C'est cependant là que la via Cassia devait franchir le *fosso*, car 50 mètres plus loin on a construit dans le lit même un barrage avec des morceaux de pavés romains.

La via Cassia se confondait ensuite avec la route moderne. 500 mètres avant la bifurcation de la route de *Bassano*, on aperçoit déjà sur le flanc nord de la chaussée deux pavés romains. Aux abords immédiats de *Sutri*, je n'ai observé aucun vestige antique; mais la via Cassia devait comme la route moderne longer la falaise creusée de tombeaux étrusques, passer à l'est de l'amphithéâtre taillé dans le tuf, .et suivre le côté sud de l'étroit plateau qui porte le village. Malgré l'affirmation de Tomassetti [1], je ne crois pas que l'antique *Sutrium* ait occupé trois collines. Du moins, à snpposer que la colonie romaine ait été établie au sud du ravin sur la *colle Salvorelli*, il me parait évident que la ville étrusque ne dépassait pas les limites du bourg moderne: quelques restes de fondements étrusques dans les murs du sud-ouest l'attestent suffisamment. La via Cassia n'entrait donc pas dans Sutrium: seule une rampe pénétrait dans la citadelle par la porte du sud. *Sutrium* se trouvait ainsi à XIII (et non XII) milles de *Vacanae*.

De Sutri, la route moderne se dirige par une vallée encaissée sur *Capranica*. La via Cassia ne suivait pas cette vallée et ne passait pas à Capranica. Elle devait s'engager sur les plateaux qui bordent la vallée au sud-ouest, car à mi-chemin entre Capranica et la gare on voit sortir du talus de la route la chaussée romaine. Malheureusement les cultures ne permettent pas de la suivre.

Plus loin, après le chemin qui relie la route moderne à la gare de *Barbarano*, s'élève un important groupe de ruines, appelé *La Torre* du nom de la principale (fig. 12). C'est un massif de blo-

[1] III, 190.

cage quadrangulaire portant deux étages de loculi, semblable à ceux qu'on trouve en bordure de la via Appia ; il est surmonté d'une tour médiévale en pierres carrées. 15 mètres au nord-ouest s'élève sur des bases romaines un pan de mur médiéval ; ce mur porte à sa face ouest quatre colonnes engagées, montant aux deux tiers de

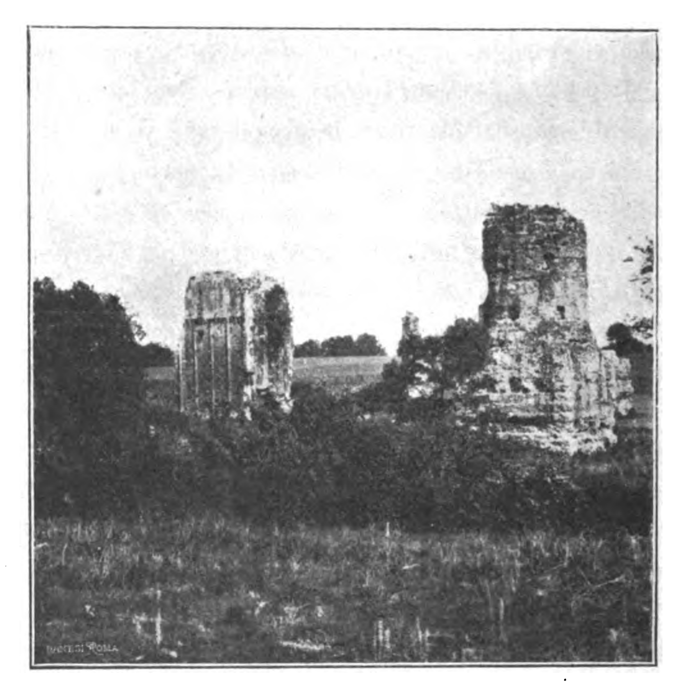


Fig. 12. — La Torre di Barbarano.

sa hauteur, limitées par une corniche, et une saillie plus forte montant jusqu'au haut. C'est apparemment la partie inférieure du mur de droite d'une chapelle orientée sensiblement vers le nord. En arrière de ce pan de mur on voit encore un pilier reposant sur des fondements romains, et deux massifs de blocage émergeant du sol. Entre la tour d'une part et le reste des ruines de l'autre passait la via Cassia : on reconnaît la dépression qu'elle occupait, soulignée par une haie. Son tracé était sensiblement parallèle à celui de la

route moderne, à 200 mètres de distance, c'est-à dire orienté vers l'ouest-nord-ouest.

Ce premier groupe de ruines n'est pas le seul. Environ 300 mètres plus loin, mais au nord et à 16 mètres seulement de la route moderne, se présente une construction quadrangulaire enterrée jusqu'à mi-hauteur. Elle mesure $10^m,50 \times 18$, le côté le plus court étant parallèle à la route ; le long mur de l'est est percé en son milieu d'une porte unique et renforcé par cinq contreforts de $0^m,70$ de côté, montant jusqu'au sommet. Une cloison intérieure, parallèle à ce mur, divise le bâtiment en deux moitiés ; chacune était recouverte par une voûte demi-cylindrique, aujourd'hui effondrée. Cette cloison est percée de cinq portes, larges de $1^m,10$. Ces cinq portes, ainsi que l'unique porte d'entrée, sont voûtées. Le tout est en réticulé grossier. Aucune fenêtre ; peut-être y avait-il un étage. Presque en face de cette construction, mais de l'autre côté et à une cinquantaine de mètres de la route, un petit massif de blocage émerge de la prairie.

Il y avait évidemment là un bourg en bordure de la via Cassia. Sur les deux bords de celle-ci, immédiatement avant l'entrée du bourg, s'élevaient quelques tombeaux ; dans leurs ruines s'installèrent au moyen âge une tour et une chapelle. Le nom romain de ce bourg n'est pas douteux : ce ne peut être que le *Vicus Matrinii* de la Table ; et l'on voit immédiatement qu'il faut corriger en VI le chiffre XVI indiquant le nombre de milles qui séparent ce *uicus* de *Sutrium*. Le nom de *Matrinius* se rencontrant dans des inscriptions de Sutri [1], il est vraisemblable que ce village appartenait à l'un des gros propriétaires de Sutrium.

[1] *C. I. L.*, XI, 3254 : liste des *Pontifices a colonia coniuncta Iulia Sutrina* : col. 1, l. 3, *P. Matrinius Sassula* ; l. 15, *P. Matrinius Sassula* ; col. 2, l. 11, *L. Matrinius Miluos*. On a d'ailleurs trouvé aux *Capannaccie*, non loin des ruines de *la Torre*, une inscription funéraire au nom de *M. Matrinius*, de sa femme *Cosinia* et de leurs trois fils (*C. I. L.*, XI, 3331).

Quant à la construction quadrangulaire au nord de la route, elle appelle la comparaison avec deux constructions semblables que j'ai déjà mentionnées. L'une, sur la via Clodia [1], ressemble de tout point à celle-ci, si ce n'est qu'elle a trois portes d'entrée au lieu d'une seule. L'autre, sur l'Aurelia [2], est de dimensions plus modestes et d'un plan légèrement différent : la cloison du milieu y est fermée, et les trois chambres voûtées d'une part, les deux arrière-chambres de l'autre s'ouvraient forcément par des portes dans les deux murs latéraux aujourd'hui détruits. Mais ce n'est pas le hasard qui a conservé trois constructions de cette espèce, à proximité de trois voies différentes. Si elles n'ont pas été détruites, c'est qu'elles répondaient à certains besoins, même après la ruine des agglomérations voisines. Or de quoi peut servir une construction sur une route, sinon de relai ? En les considérant comme des relais, on s'explique assez aisément le plan des deux premières : une moitié — celle où l'on entre d'abord — fait un long couloir pour la circulation ; l'autre est divisée en chambres, magasins, écuries. Pour le *Muraccio* de la via Aurelia, c'était sans doute un relai de moindre importance ; on avait dû le construire à une époque de sécurité, et l'on n'avait pas hésité à lui donner des ouvertures sur deux faces.

Au-delà des ruines de *Vicus Matrinii*, de nouvelles cultures succèdent aux prairies : on ne retrouve plus trace de la via Cassia. Puis c'est un bois large de 2 kilomètres, débris de la forêt Ciminienne. Le sol est d'un sable grisâtre et mouvant, tout à fait semblable à la *creta* du Contado siennois : tout vestige de la voie romaine s'est effacé depuis plusieurs siècles. Aux abords de *Vetralla*, le tuf recommence, mais ces abords sont trop cultivés pour que des morceaux de pavage romain s'y soient conservés. La seule indica-

[1] Cf. p. 198 et fig. 7.
[2] Cf. p. 183, n. 1.

tion précise est donnée par le nom de la chapelle de *S.ta Maria di Forcassi*, dont le nom rappelle *Forum Cassii*. Cette station était à V milles de *Vicus Matrinii*, et non IIII comme porte la Table: c'est l'Itinéraire qui donne la distance exacte: XI milles de *Sutrium*. La via Cassia ne passait donc pas à Vetralla, où rien n'indique qu'il y ait eu une agglomération à l'époque romaine. Elle devait rejoindre le tracé de la route moderne 1800 mètres avant la gare de Vetralla, et s'en détacher 400 mètres avant pour gagner directement *Forum Cassii* en traversant une demi-douzaine de *fossi* parallèles. A ce point elle entrait dans l'Étrurie centrale, où nous n'avons plus à la suivre.

Ses stations étaient donc, à partir du point où elle se détachait de la Clodia :

II milles, station anonyme, croisement de la route de *Veii*.

VII milles, *Vacanae* (*valle di Baccano*).

XIII milles, *Sutrium* (*Sutri*).

VI milles, *Vicus Matrinii* (*la Torre* et ruines avoisinantes).

V milles, *Forum Cassii* (*S.ta Maria di Forcassi*).

Ces stations sont peu nombreuses: sur les 22 premiers milles il n'y en a qu'une (le premier croisement que j'ai rappelé pour mémoire n'est pas une vraie station). En cela la via Cassia diffère de la Clodia, qui sur 20 milles après la bifurcation a trois stations. Il est visible que la via Cassia a été construite, d'abord pour relier directement Sutrium à Rome, ensuite pour rendre les communications avec l'Étrurie centrale plus faciles que par la Clodia. Autrement comment expliquer que les Romains aient doublé celle-ci par une autre voie qui ne dessert qu'une ville? Mais cette ville était la clef de l'Étrurie [1], et cette voie n'avait pas à franchir des

[1] Liv., VI, 9: *cum ea loca opposita Etruriae et uelut claustra inde portaeque essent.* Aujourd'hui encore cette expression apparaît d'une justesse saisissante. De Sutri, c'est le pays falisque qu'on découvre: derrière Sutri s'ouvre de gorge en gorge la route la plus directe qui conduise à Viterbe.

escarpements et des gorges comme la Clodia entre Forum Clodii et Blera. La via Cassia ressemble donc plutôt à l'Aurelia : comme celle-ci, elle est essentiellement une voie de pénétration.

IV.

Routes entre la via Cassia et la Clodia.

La via Aurelia, la Clodia et la Cassia sont les trois grandes routes qui menaient de Rome en Étrurie. Mais elles étaient reliées par tout un réseau de routes transversales, dont quelques-unes fort importantes, qu'il nous reste à décrire maintenant.

A) La route moderne de Vetralla à Corneto franchit sur un pont, au lieu dit *S. Mariano*, un *fosso* qui coule du sud-est au nord-ouest. Sur la rive droite de celui-ci court une voie romaine à moitié enterrée, dont le pavement est très bien conservé. Immédiatement au-dessous, cette voie traversait le *fosso*, et tournait peu à peu vers le sud-ouest. Elle recoupe la route moderne 1200 mètres après le pont de S. Mariano, passe légèrement au nord du *casale di Grotta Porcina*, et va rejoindre la via Clodia après la traversée du *fosso Grignano*.

De l'autre côté, cette voie s'embranchait évidemment sur la Cassia, mais on n'en peut plus retrouver les traces. Vraisemblablement la bifurcation se trouvait dans le voisinage de la gare de Vetralla.

B) Dennis a relevé les traces d'un embranchement qui joignait Capranica à Oriolo : il en a vu un long morceau bien conservé près du *casale Agliola* [1]. Un sentier marque approximativement le tracé de cet embranchement.

[1] *Cit. and cemet...*, I, 79.

(¹) La route de *Forum Clodii* à *Sabate* suivait la rive nord du lac de Bracciano. On voit encore quelques restes de pavés dans la plaine de *S. Liberato;* ensuite, aucune trace. Cependant Nibby a vu, avant d'arriver à Trevignano, la voie romaine conservée sous quelques centimètres d'eau [1]. J'ai signalé d'autre part qu'au nord des *Bagni di Bracciano* la via Clodia a également été recouverte par le lac. Desjardins a donné l'explication de cette hausse des eaux au-dessus du niveau antique. Quand le pape Paul V fit construire en 1612 l'*Acqua Paola*, il commença par l'alimenter avec les eaux de l'antique *Aqua Traiana*. Mais celles-ci étant devenues insuffisantes, Clément X en 1674 fit amener par un déversoir les eaux du lac de Bracciano; et comme la pente de ce déversoir était trop faible, il fallut relever le niveau du lac en construisant un barrage à l'issue de l'Arrone. C'est ainsi que les voies romaines, qui serraient de près le rivage, se sont trouvées en plusieurs points recouvertes par les eaux.

La Table n'indique aucune voie qui relie *Sabate* à la via Cassia. Néanmoins cette voie existait, quoique le tracé n'en soit plus bien aisé à reconnaître. Elle contournait le petit golfe de *S. Bernardino:* près de la chapelle qui s'élève au fond, Desjardins avait observé des ruines qu'il disait être celles d'un relai; elles ont malheureusement disparu. Après la *Grotta del Pianoro*, sous laquelle on aperçoit des morceaux de marbre dans un mur de clôture, la voie romaine remontait et s'éloignait du lac; mais ici les vestiges manquent. Desjardins a admis qu'elle aboutissait à *Sette Vene* sur la via Cassia. Mais les quelques pavés qu'il a observés dans la cour de cette ferme peuvent fort bien avoir appartenu à la Cassia elle-même. D'autre part sur ce tracé, qui est celui de la route moderne, je n'ai observé qu'un pavé romain, à mi-chemin: encore se trouve-t-il dans un pré, quelques mètres au nord de la route. Peu après, on

[1] *Analisi*..., III, 290.



voit que d'autres pavés ont été remployés dans celle-ci, mais fortement retaillés. Enfin la bifurcation à *Sette Vene* est trop au nord pour la direction de l'embranchement. Or vers 1830 on a détruit un morceau de voie romaine pour refaire le pavement de la via Cassia : ce morceau se détachait de la Cassia à la descente du col de Baccano sur le *Ponte del Parone*, et semblait être l'origine d'une voie qui se dirigeait vers la *tenuta di Polline* [1]. Il est probable que cette voie était la route de Sabate, qui aurait ainsi rejoint la via Cassia à 1 mille environ de la station de Vacanae.

Si cet embranchement de Sabate à Vacanae n'est pas porté sur la Table, il est mentionné implicitement par l'Itinéraire, dans la note : *Item a Roma Foro Clodi, mpm XXXII.* En effet la distance de Rome à Forum Clodii par la via Clodia n'est que de XXVIII milles. Au contraire Vacanae était à XX milles de Rome (et non XXI) ; de Vacanae à Sabate il y a VIII milles, et un peu plus de V de Sabate à Forum Clodii : au total, environ XXXIII milles. C'est donc bien à la route Vacanae-Sabate-Forum Clodii que l'Itinéraire fait allusion.

Environ 2 milles à l'ouest de Trevignano s'ouvre sur la rive septentrionale du lac de Bracciano la gorge de *Vicarello*. Elle renferme de nombreux restes de constructions romaines : il y avait là une agglomération, reliée par un *diuerticulum* à la route de Forum Clodii à Sabate. On y a trouvé quantité de monnaies de toutes les époques, depuis l'*aes rude* jusqu'aux pièces du IIe siècle ap. J.-C., ainsi que plusieurs inscriptions. Six de celles-ci sont des dédicaces à Apollon [2]. Il semble donc évident que cette agglomération s'appelait les *Aquae Apollinares*, d'autant que les bains sulfureux de Vicarello sont encore aujourd'hui très fréquentés. Et cependant cette identification a conduit Desjardins à des conclusions

[1] P. Bondi, *Memorie storiche sulla città Sabazia* etc. (Firenze, 1836), 97.
[2] *C. I. L.*, XI, 3285-3289, 3294.

si manifestement fausses qu'il n'est plus possible aujourd'hui de la maintenir.

Essayons en effet d'interpréter les données de la Table et de l'Itinéraire en admettant que les *Aquae Apollinares* soient les bains de Vicarello. Il faut déterminer: 1° une route allant de Rome à *Careiae* (XV milles), *Aquae Apollinares* (XVIII milles) et *Tarquinii* (XII milles); 2° un embranchement de la via Aurelia allant de *Bebiana* à *Turres* (?), *Aquae Apollinares* (VIII milles) et *Tarquinii* (XII milles). Pour justifier le chiffre XVIII, Desjardins veut faire passer la route de Careiae aux Aquae par Vacanae et Sabate. Double invraisemblance: pourquoi irait-on à Vacanae par Careiae, quand il existe une route directe, la via Cassia? Et pourquoi au lieu d'aller directement de Careiae aux Aquae par Forum Clodii irait-on faire un trajet deux fois plus long en passant par Vacanae? Mais ce n'est pas tout. L'embranchement de la via Aurelia, à ce compte, passe à Forum Clodii avant d'arriver aux Aquae. Or de Forum Clodii la via Clodia continue sur Blera. Mais des Aquae une route gagne Tarquinii. Il faut donc admettre ce bizarre croisement de voies: une route Rome-S. Liberato-Bieda, une autre Rome-Galeria-Vicarello-Corneto, et une troisième Statua-S. Liberato-Vicarello-Corneto! Ainsi, pour aller de Rome ou de la côte à Tarquinii, les Romains auraient faif ce crochet inexplicable par le nord du lac de Bracciano, coupant, puis recoupant la via Clodia! Outre qu'il n'existe aucune trace d'une voie romaine de Vicarello à Corneto, qu'on ne voit même pas bien comment elle eût pu éviter de passer par Bieda, un pareil itinéraire aurait allongé d'une dizaine de milles la route de Tarquinii, et cela tout uniment pour desservir une source thermale. A soutenir cette théorie, on pousse vraiment un peu loin le paradoxe.

Or ces conclusions insoutenables sont inévitables, si l'on admet que les bains de Vicarello représentent les Aquae Apollinares. Il faut donc renoncer à cette identification. M. Bormann a fait juste-

ment remarquer que les six dédicaces à Apollon ne sont pas un argument péremptoire, car la plupart des sources thermales, quel que fût leur nom, étaient dédiées à Apollon [1].

D) La voie découverte par M. Ashby coupe la Clodia à angle droit un peu au nord de *le Crocicchie*. On la voit apparaître dans le talus nord de la tranchée du chemin de fer, 800 mètres au sud-est de la gare des Crocicchie. Peu après, elle reparaît au jour, parfaitement conservée, sur une longueur de 161 pas. Ce morceau s'oriente vers le nord-nord-est. Il était bientôt suivi d'une bifurcation. La voie se dirigeait presque au nord sur *Anguillara*, par *le mura di S. Stefano*. Un embranchement se détachait à droite, orienté vers l'est-nord-est : on en rencontre peu après la bifurcation un morceau court, mais bien conservé. M. Ashby estime que cet embranchement aboutissait à la via Cassia vers *Pisciarello* (*Pisciacavallo* ?). Mais il n'y avait là aucune agglomération ; de plus, une route pareille aurait été sensiblement parallèle à celle qu'a reconnue Nibby, et qui, se détachant de la Clodia à *S. Isidoro*, coupait à angle droit la Cassia et aboutissait à Veii [2]. Je crois que la route des Crocicchie devait passer à peu près à la gare d'Anguillara, gagner ensuite *Cesano*, et rejoindre la Cassia dans sa montée environ 2 milles avant Vacanae.

Anguillara était aussi relié à la via Clodia d'une façon plus directe. Les Romains avaient l'habitude, quand ils construisaient une grande voie, d'y relier les agglomérations voisines par des embranchements qu'ils établissaient en se proposant d'abréger le plus possible le trajet pour les voyageurs venant du côté de Rome. D'après ce principe, c'est à la station *ad Careias* que devait se dé-

[1] *C. I. L.*, XI, p. 496.

[2] Cf. plus haut p. 207. Les traces de cette route ont aujourd'hui complètement disparu entre la via Clodia et la Cassia, mais Nibby les avait relevées ; et d'ailleurs on a vu que la position même de la porte occidentale de Veii obligerait à rétablir cet itinéraire s'il n'était attesté.

tacher de la Clodia l'embranchement vers le sud-est du lac de Bracciano. Effectivement, en 1836 on voyait encore les traces d'une voie romaine qui, partant de *l'Osteria nuova* et longeant l'Arrone, aboutissait au lac environ 1 mille à l'est d'Anguillara [1]. La construction du barrage de l'Arrone a bouleversé ce coin, et les pavés romains ont dû servir de matériaux pour ce travail. De plus le terrain est très meuble, et l'on ne peut guère espérer y retrouver aujourd'hui des traces de voie antique. Néanmoins on peut admettre que si cette voie passait à l'est d'Anguillara, c'était pour se prolonger sur la rive droite du lac. A ce compte elle rejoignait quelque part dans la *tenuta di Polline* la route précédemment décrite de Vacanae à Sabate [2]. La route moderne de *l'Osteria nuova* à Anguillara a utilisé sur un tracé différent les pavés de la voie antique.

V.

Routes entre la via Clodia et l'Aurelia. Les " Aquae Apollinares „ et la route de Rome à Tarquinii.

E) 2 milles à l'ouest de la station *ad Careias*, une route moderne se détache vers le sud-ouest, pour contourner la colline de *S.ta Brigida*, puis continue vers l'ouest jusqu'au *casale di Tragliatella*. Cette route recouvre une voie antique: Nibby l'a déjà signalé.

C'est quelque part aux abords de Tragliatella que divergeait vers le nord-est la voie qui coupe la Clodia aux Crocicchie. Après Tragliatella, la route moderne n'est plus continuée que par un chemin de terre, qui tourne au sud. La voie antique ne tournait pas au sud. Orientée vers l'ouest, elle ne pouvait avoir qu'un objectif:

[1] P. Bondi, *ouvrage cité* (p. 216, n. 1), 74.
[2] Cf. plus haut p. 215.

Caere. Et de fait, après une interruption, Nibby l'a retrouvée près de Caere. Mais sa carte, par suite d'un dessin mal proportionné, prête ici à confusion.

La voie romaine ne pouvait franchir le *fosso del Tavolato* qu'en face du *casaletto Mattei*. Elle ne passait pas à *Ceri*, où il n'y a aucun vestige d'agglomération antérieure au moyen âge. Elle franchissait donc le *fosso della Mola* environ 1 kilomètre et demi au nord de Ceri. Nibby suppose qu'elle passait beaucoup plus au nord, au pied du *monte Cucco*, et descendait dans la vallée du *fosso della Vaccina* par la même rampe qu'utilise la route moderne de Cerveteri à Bracciano. Mais ce crochet vers le nord serait inexplicable. Si au contraire on se rend à la porte principale de la falaise sud-est de Caere [1], qu'on descende dans le ravin par la route antique encore pavée, qu'on traverse le *fosso* au moulin et qu'on suive la route de Bracciano dans la direction du sud pendant 200 mètres, on aperçoit une brèche dans la falaise de tuf qui domine cette route. Cette brèche est masquée aujourd'hui par une végétation touffue; mais une voie antique y passait: le dallage romain est encore très bien conservé. Sur le plateau, les pavés disparaissent. Mais la tombe Torlonia, qui n'est pas loin, vers le nord-ouest, devait se trouver en bordure de cette voie. Et si l'on continue dans la même direction, on rencontre précisément la route venue de Tragliatella, au nord de Ceri. C'est donc bien par cette brèche que la route de Careiae aboutissait à Caere.

La voie indiquée par Nibby existe cependant. Elle sortait de Caere non par la principale porte du sud-est, mais par une autre porte qui s'ouvrait dans la même falaise 1200 mètres plus au nord. Après avoir franchi le *fosso*, elle montait sur le plateau du *monte Abbatone* par une rampe plus douce que la précédente, mais aussi encaissée, qu'emprunte la route moderne. La voie

[1] Cf. p. 182 et fig. 3.

antique suivait sensiblement le même tracé que celle-ci sur une longueur de près de 3 kilomètres, puis rejoignait une autre route dont il va être question.

F) J'ai montré que la station *ad Turres* se plaçait sur la via Aurelia en face du *casale di Statua*, et indiqué qu'on voit dans le fossé nord de la route moderne de Ceri un fragment assez considérable de dallage romain [1]. Ce fragment marque l'origine de l'embranchement porté sur la Table comme joignant la via Aurelia aux *Aquae Apollinares*. L'entrée de la pinède Torlonia est pavée avec des morceaux de dalles antiques. J'ai noté un ou deux pavés sur le bord de la route dans la pinède, autant après en être sorti; puis, à 2 kilomètres environ du pont de Statua, tout vestige romain disparaît.

Nibby n'a pas reconnu l'origine de cet embranchement, mais il a cru le retrouver au-delà du *fosso Sanguinara* et de son affluent le *fosso del Ferraccio*, courant droit vers le nord sur le *monte Abbatone*. Pour éviter les derniers contreforts des monts de Cerveteri sans obliquer trop à l'ouest, où se rencontrent d'autres sommets et de nombreux ravins, la voie romaine devait passer près du *fosso Vaccinella*. De fait, au coude que fait celui-ci, on peut en voir un important morceau. Les pavés romains apparaissent d'abord sous un ponceau de la route moderne de Bracciano, puis descendent à travers la prairie jusqu'au *fosso*: quoique ils aient souffert du temps et du passage des troupeaux, leur ligne est encore nette et continue. La voie romaine franchissait le *fosso* non sur un pont mais sur une chaussée artificielle. De l'autre côté on la voit escalader la colline qui porte le *casale di Val Laterana*, puis s'arrêter brusquement.

Ce morceau, long de près d'un kilomètre, est le seul qui subsiste de la voie antique. Au sud, la campagne est faite de terres

[1] Cf. plus haut p. 177.

meubles, dans lesquelles les pavés romains s'enfoncent et disparaissent : seul le hasard d'un labour profond peut les faire découvrir. Entre *Val Laterana* et la pinède Torlonia, on n'a rien découvert : il faut donc rétablir le tracé antique par conjecture. Or le faire passer, comme Nibby, par le *monte Abbatone,* c'est lui faire faire vers le nord-ouest un détour inexplicable. Pour justifier ce détour, il faudrait trouver des vestiges. Or on n'en trouve aucun sur le chemin de Cerveteri à Statua : ce chemin ne recouvre assurément pas une voie antique. Seulement, près du passage du *fosso Sanguinara,* dans un pont grossier construit sur un maigre ruisseau, on a employé des morceaux de pavés romains ; mais ces morceaux sont si menus qu'ils ont pu être transportés de quelque distance. Au reste il est incontestable que la voie romaine franchissait quelque part le *fosso Sanguinara,* probablement près du *Procojo di Ceri.* Mais je ne crois pas qu'elle franchît le *fosso del Ferraccio.* A partir du *Procojo,* elle devait se diriger droit au nord sur *Val Laterana.* Par conséquent elle coupait à angle droit, 2 kilomètres avant le passage du *fosso Vaccinella,* la route de Caere à Careiae précédemment décrite. Et juste avant ce passage elle était rejointe par la voie de raccordement qui passait au pied du *monte Cucco* et pénétrait dans Caere par une porte spéciale.

Au nord de Val Laterana, la voie romaine ne pouvait que suivre à peu près le même tracé que le chemin moderne, entre le *fosso Vaccinella* et le *fosso Pianciano:* c'est bien ce qu'indique Nibby. Mais Nibby la fait aboutir sur la via Clodia après avoir contourné par l'ouest le couvent des capucins de Bracciano. Or on a vu que la via Clodia ne passait pas à proximité de ce couvent, mais descendait au bord du lac. La voie venant de Turres aboutissait donc non pas à la Clodia même, mais à un de ses embranchements, qu'il reste à décrire.

H) Sur la via Clodia, la station *ad nouas* se trouvait, comme on l'a vu, au *Ponte delle Carrozze.* De là, tandis que la Clodia

elle-même descendait sur la rive du lac, un embranchement montait vers la colline au sommet de laquelle s'élève aujourd'hui le couvent des capucins. Ce couvent est à 2 kilomètres et demi de *ad nouas;* la route moderne recouvre une voie antique, dont quelques pavés sont encore visibles sous un canal d'écoulement transversal au milieu de la montée.

Au-delà du couvent, qu'elle contourne par l'est, la route moderne continue droit sur Oriolo. La voie antique tournait immédiatement à l'ouest. Aux abords immédiats du couvent, toute trace en a disparu. Mais environ 2 kilomètres et demi plus loin, entre le *monte Oliveto* et le *monte Castagno*, il existait encore en 1891 un tronçon parfaitement conservé, à 1 mètre au-dessous du niveau du sol moderne, orienté d'est en ouest, avec des pavés de basalte dont quelques-uns mesuraient $0^m,90 \times 0^m,72$. Les terrassiers qui l'avaient découvert l'ont détruit et ont utilisé les morceaux des pavés pour construire la route qui joint le couvent des capucins à la *Fornace di Bracciano* [1].

En continuant vers l'ouest, on arrive 2 kilomètres plus loin à la corne sud de la *macchia della Manziana.* A quelques mètres en arrière de la lisière se voient les ruines d'une petite construction carrée, de 2 mètres de côté, en blocage grossier, au milieu de la boue. Au-delà, s'infléchissant peu à peu vers le nord-ouest, une ligne de chênes verts tranche par sa hauteur et son feuillage sombre sur la futaie. Elle se développe parallèlement à la lisière ouest de la *macchia,* et à distance variable, mais toujours faible de celle-ci. Or cette ligne est marquée par un léger exhaussement du sol; et si l'on regarde attentivement parmi les herbes et les broussailles, on s'aperçoit que les chênes verts ont poussé au milieu d'une voie romaine. Des pavés antiques, les uns se sont affaissés, les autres enserrés entre les racines ont été soulevés et laissent voir leur

[1] L. Borsari, *Notizie degli Scavi,* 1891, 371.

surface polie légèrement inclinée. La ligne des chênes et des pavés se poursuit jusqu'à un bas-fond où naît le *fosso della Mola*. De l'autre côté la *macchia* s'arrête. La voie romaine traverse une croupe de terre cultivée, où on la voit courir à fleur de sol. Puis, par une brèche dans une muraille de tuf, suivie d'un circuit en S, elle descend vers le *fosso del Ponte del Diavolo*.

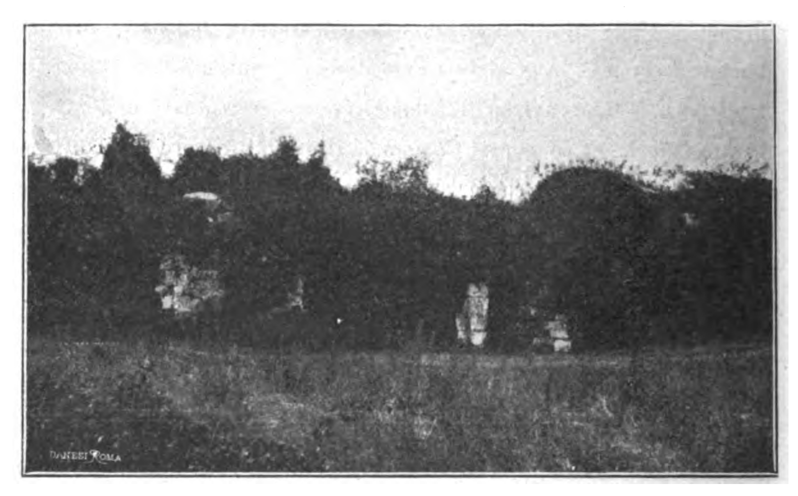


Fig. 13. — Le Ponte del Diavolo.

Elle franchissait ce *fosso* sur un pont d'une construction puissante et originale. Le *fosso* lui-même est étroit, mais il coule dans un ravin assez large, dont le fond est occupé par une bande de terre humide large d'une quarantaine de mètres. Sur toute cette largeur les Romains ont construit une véritable digue, qui maintient la voie à 4 mètres au-dessus du niveau du bas-fond. Cette digue, qui s'appuie de part et d'autre aux premières assises de tuf, est large au sommet de 1^{m},20. Elle est construite en beaux blocs rectangulaires de travertin, percée d'une seule arche voûtée (fig. 13), mais renforcée par des contreforts latéraux, aussi hauts que le corps de la digue et de même architecture (fig. 14). Sur cette digue la

voie passait sans doute entre deux rebords de travertin; ses polygones de basalte, dont plus de la moitié sont encore en place, ont des dimensions énormes: tel d'entre eux occupe toute la largeur du pont. Telle est la construction que l'imagination populaire a affublée du nom de *Ponte del Diavolo*. Enfouie dans la verdure,

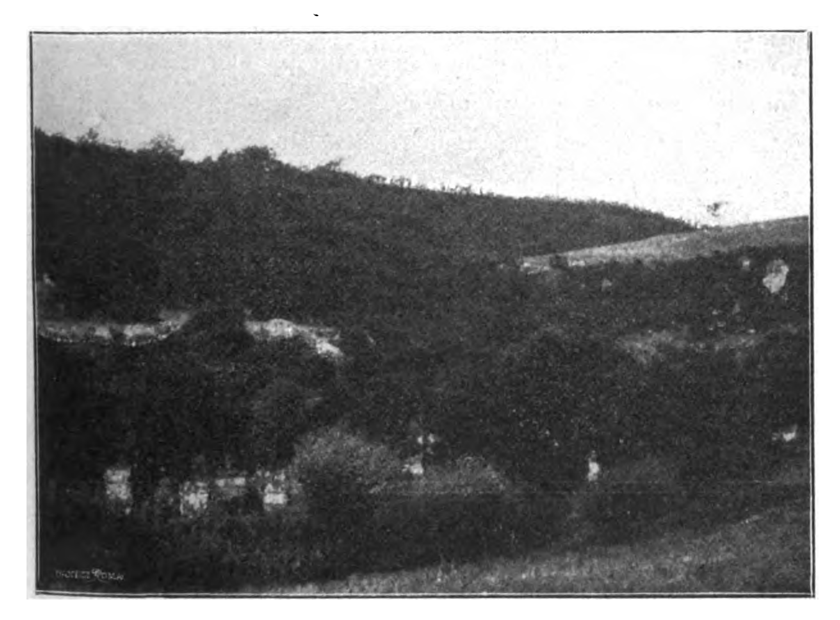


Fig. 14. — Gorge du Ponte del Diavolo.

elle garde, malgré un délabrement superficiel, une apparence imposante; et l'on peut s'étonner qu'une ruine de cette importance soit restée tellement ignorée.

Le Ponte del Diavolo est orienté du sud au nord. Aussitôt après, la voie romaine tourne à l'ouest, remonte le flanc nord du ravin par une rampe en pente douce, et se trouve sur un plateau de tuf. Elle est longée par un chemin de terre d'abord, puis par une haie d'épines. Une herbe maigre pousse entre les pavés, que la terre ne recouvre même pas: leur ligne s'allonge sans interruption sur près de 3 kilomètres (fig. 15). En cinq ou six points l'on

remarque, tantôt sur un flanc, tantôt sur l'autre, des fondements de constructions sur bases carrées : ce sont de longs parallélipipèdes de travertin, de $1^m,60$ à 2 mètres, dont chacun soutenait une face ; il y en a toujours trois ; le quatrième côté est formé par la bordure même de la voie. Ces constructions étaient-elles des abris ? mais elles sont bien rapprochées à ce compte. N'étaient-ce pas plutôt de petits magasins où l'on serrait les fourrages et le blé, que les chars venaient y prendre ?

Après la traversée du *Pian Gugliano*, la voie romaine tourne brusquement au nord-ouest, et, par une brèche étroite, en pente raide, descend sur le *fosso Sette Cannelle*. Sur cette pente les éboulements ont naturellement presque tout emporté. Le ravin est très étroit ; son creusement doit être postérieur à l'époque romaine, car la voie le franchissait non sur un pont, mais sur un simple seuil artificiel, que les eaux ont effondré. On la retrouve sur la pente nord du ravin : elle est aujourd'hui à mi-hauteur, mais dans l'antiquité elle devait courir au fond, immédiatement au bord de l'eau. Cinq ou six tronçons, séparés seulement par quelques mètres de terre, permettent de la suivre sans difficulté jusqu'à son croisement avec la route moderne des *Bagni di Stigliano*, embranchement de 1 kilomètre qui se détache de la route de *Manziana* à *Tolfa*.

Les Bagni di Stigliano sont sur la rive sud du *fosso*. Autour d'une place triangulaire s'élèvent un grand établissement de construction simple, une ferme et des dépendances. La source sulfureuse est derrière l'établissement de bains. Depuis longtemps les topographes ont pensé à identifier ces bains avec les *Aquae Apollinares*. La découverte des inscriptions de Vicarello a fait abandonner cette identification, mais quand on a vu à quelles impossibilités se heurtait la thèse qui plaçait les *Aquae* à Vicarello, on est revenu à l'hypothèse primitive : Kiepert l'a admise. La question me semble tranchée, puisqu'il existe une voie romaine conduisant à Stigliano,

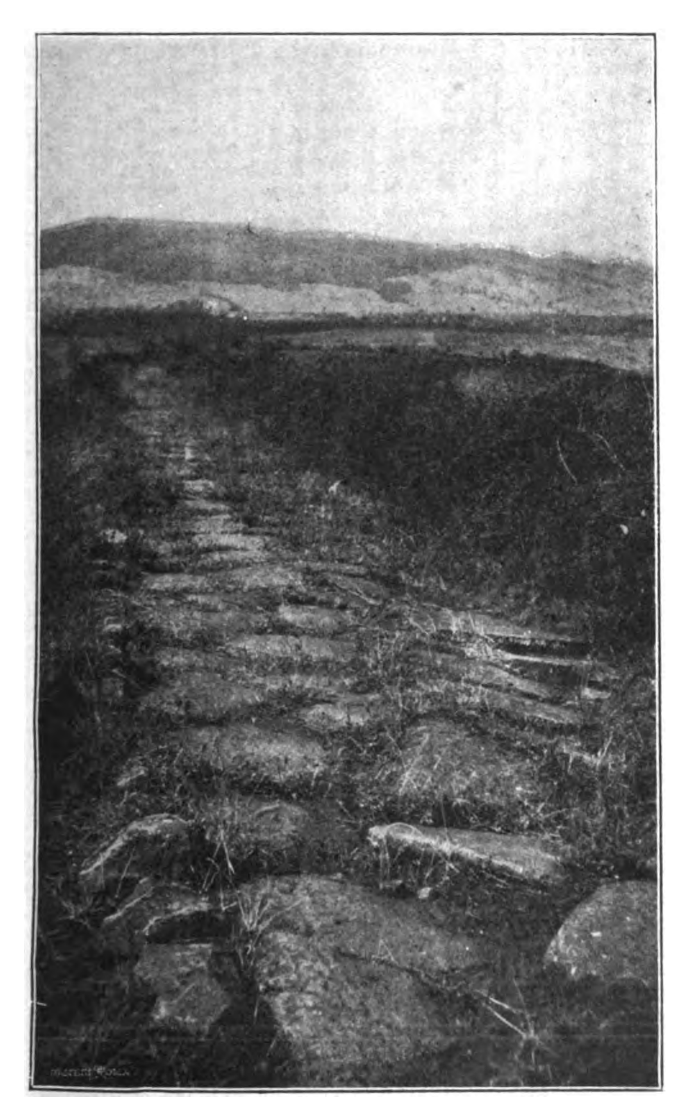


Fig. 15. — Voie romaine sur le Pian Gugliano

conservée aujourd'hui encore sur une longueur de plus de 6 kilomètres. La distance indiquée par l'Itinéraire est exacte : les *Aquae Apollinares* sont à un peu plus de IX milles de *ad nouas*, ce qui fait sensiblement XVIII milles de *ad Careias*. Quant au chiffre VIII de la Table, il indique sans doute la distance des *Aquae* au point où la route de *ad nouas* rencontrait l'embranchement venu de la via Aurelia ; cette bifurcation avait lieu environ 800 mètres à l'ouest du couvent des capucins de Bracciano : il faut donc corriger VIII en VII. De ce point à *ad Turres* sur la via Aurelia il y avait XIII milles : soit au total XX milles de *ad Turres* aux *Aquae Apollinares*. Il n'y a pas de ruines romaines à Stigliano ; mais il n'y en a pas davantage aux *Bagni del Sasso*, qui représentent les *Aquae Caeretanae* de l'antiquité. Les établissements de bains à l'époque romaine ne devaient comporter que des constructions sommaires.

La voie romaine coupe la route qui conduit à la place des Bagni 30 mètres avant son pont sur le *fosso Sette Cannelle*. Au-delà, les vestiges s'arrêtent brusquement. C'est que le tuf cesse, pour faire place au sol calcaire du massif de la Tolfa. Dans ce sol léger, souvent bouleversé depuis l'antiquité, je n'ai pu retrouver un seul pavé romain. Pour gagner Tarquinii, la voie suivait sans doute la vallée du *fosso Lenta*, puis celle du Mignone. Passait-elle à *Tolfa* même ? C'est probable, si l'on admet avec Dennis qu'il y avait là un bourg étrusque. En tous cas M. Pasqui l'a retrouvée aux abords d'*Allumiere :* elle descend par la vallée du *fosso della Meledra*, et franchit le Mignone au lieu dit *passo delle Allumiere*. Là se voyaient encore en 1885 les ruines du *ponte Bernascone*, pont romain en travertin à trois arches ; une pile latérale et la base de celle du milieu subsistaient encore ; un fragment de corniche en brique au sommet de la première indique, suivant M. Pasqui, que le pont a été construit (ou reconstruit) à l'époque de Trajan. Au-delà, la voie romaine traversait *le piane del Mignone* et remon-

tait sur la pente du *monte Riccio*, puis redescendait, franchissait le *fosso Ranchese* et remontait sur la *costa di Casalta* où son tracé est marqué par de profondes entailles. Elle aboutissait à l'extrémité sud-est de la nécropole étrusque de Tarquinii, et la traversait dans toute sa longueur pour aboutir au milieu du mur sud-est de la ville étrusque, à l'une des quatre portes principales. *Tarquinii* se trouvait ainsi non pas à XII, mais à XXII milles des *Aquae Apollinares.* Kiepert remarque que le chiffre XII est celui de la distance de *Tarquinii* aux *Aquae Tauri* (*Bagni di Ferrata,* à l'est de Civitavecchia), ce qui a pu faciliter la confusion.

Par cette route Tarquinii était à 56 milles de Rome, au lieu que l'itinéraire par la via Aurelia en comptait 61. De plus, au lieu que la via Aurelia passe dans la plaine, celle-ci montait bien à Tarquinii. C'est assurément une route très ancienne, car elle correspond au kardo de la ville étrusque et de sa nécropole ; M. Pasqui a d'ailleurs remarqué qu'elle est bordée de plusieurs tombes, et qu'on n'en a jamais trouvé aucune au-dessous. D'autre part, elle ne desservait que des bourgades de peu d'importance. Si les Romains se sont donné la peine de la construire dans les vallées difficiles du massif de la Tolfa, c'était pour se relier directement à la grande cité de l'Étrurie maritime. La voie qui passe aux *Aquae Apollinares* n'est donc pas un embranchement, mais bien une route ancienne. Pour la commodité de l'exposition, je l'appellerai *uia Tarquiniensis*, sans préjuger du nom inconnu qu'elle devait porter.

J) Enfin la Table indique que *Tarquinii* était relié par une route directe à *Blera*. Cette route aussi a été relevée par M. Pasqui. Elle partait non de Blera même, mais de la via Clodia juste au-dessous du pont étrusque [1], traversait (sans doute par un gué) le *fosso Biedano*, et remontait le flanc de la vallée par une rampe en pente rapide. M. Pasqui l'a vue en 1885 presque complètement

[1] Cf. p. 204.

conservée jusqu'aux abords de *Monte Romano ;* aujourd'hui, presque tous les pavés ont été détruits. De Monte Romano la voie suivait une ligne parallèle à la route moderne, un peu plus au nord, passant par *le Cimette*, puis à la lisière de la *macchia della Turchina*, où il existait encore un long tronçon intact en 1865. Au *Poggio della Sorgente* elle rencontrait la route qui, se détachant de la via Aurelia à *Carcarello*, montait à la *Tarquinia* romaine. Elle la coupait et descendait entre la nécropole étrusque et la ville romaine dans le ravin du *fosso San Savino*, où de profondes entailles permettent de retrouver sa trace. Enfin, remontant la pente du ravin, elle entrait dans Tarquinii par la porte nord-est, à l'opposé de la *Porta Murata* (ces deux portes marquaient les deux issues du decumanus de la cité). Je ne sais pourquoi cette route a été surnommée *via Latina*. De Tarquinii à Blera, sa longueur était d'environ XV milles.

VI.

Conclusions historiques.

Sur l'histoire des voies romaines que je viens de décrire, les textes anciens n'apportent rien. On ne sait ni quand ni par qui elles ont été construites. Des inscriptions on peut seulement inférer que la via Clodia est plus ancienne que la Cassia [1]. Dans ces conditions, toute explication historique n'a qu'une valeur d'hypothèse. Néanmoins les recherches topographiques doivent normalement aboutir à des hypothèses de ce genre. Pour l'Étrurie méridionale, en confrontant les idées que suggère l'étude sur le terrain avec les données de l'histoire générale, on peut établir quelques points précis.

[1] Cf. p. 192.

1° *Un certain nombre de ces voies sont des routes étrusques, que les Romains ont utilisées au mieux.*

En Italie, surtout près de Rome, les Romains construisaient des voies pour relier leur capitale aux différentes cités. Une voie romaine doit donc suivre un itinéraire qui mène directement à Rome. Or, si l'on considère l'embranchement qui, II milles après *ad Careias,* va de la via Clodia à Caere, on ne peut s'empêcher de trouver que cette route de Rome à Caere fait un singulier détour vers le nord. Quel besoin les Romains avaient-ils de la faire passer par Careiae? A plus forte raison ne comprend-on pas le tracé de la route de Tragliatella à Anguillara, qui coupe la via Clodia à angle droit. Mais considérons cette route de Caere à *ad Careias,* le tronçon de la Clodia de la *colle S.ta Brigida* à S. Isidoro, enfin la route de S. Isidoro à Veii. Ce sont visiblement trois morceaux d'une même route primitive: la route de Caere à Veii. Et cet itinéraire était bien le seul raisonnable pour la route qui devait relier directement les deux grandes cités étrusques. Du même coup l'on voit nettement à quoi servait l'embranchement qui passe aux Crocicchie. Il reliait Caere d'une part avec les bords du lac de Bracciano, d'autre part avec Vacanae, qui commandait l'entrée du territoire falisque. C'est ce dernier chemin que devaient suivre les commerçants de Caere quand ils allaient vendre leurs poteries et leurs bijoux dans la vallée du Tibre. Enfin les routes qui reliaient Caere à Alsium et à Pyrgi sont également des routes étrusques, car il est bien évident que les Caerites n'ont pas attendu d'être sous la domination romaine pour assurer les communications entre leur ville et ses deux ports. Pour la route de Pyrgi l'on a d'ailleurs une preuve directe: c'est l'orientation du pont antique au sud de la forteresse, qui suppose une route coupant la via Aurelia à angle très aigu [1]. Si Pyrgi avait été relié à la via Aurelia par un

[1] Cf. p. 184.



diverticulum de construction romaine, celui-ci se serait détaché à peu près à la hauteur de la gare de S.[ta] Severa et aurait abouti non pas au mur sud-est, mais au mur nord-est de l'enceinte.

Comme Caere, Tarquinii est au croisement de plusieurs voies de l'époque étrusque. Par l'étude de ces voies et la description des canalisations souterraines, M. Pasqui a démontré que la cité étrusque ne s'élevait pas sur le plateau de *la Civita*, comme l'avait cru Dennis, mais bien sur l'emplacement de Corneto. La première voie pré-romaine est celle qui traverse la nécropole, bordée de nombreux tombeaux [1]. Dès l'époque étrusque elle allait certainement jusqu'au Mignone, peut-être même jusqu'à Tolfa. Une seconde voie étrusque était celle qui de Tabellaria, et même sans doute de Grauiscae, montait à Tarquinii, par la torre di Caciola: M. Pasqui a remarqué qu'elle était simplement creusée dans le tuf, et non pavée: c'était la route qui joignait Tarquinii à son port. Enfin, à l'opposé, la route qui par le *fosso San Savino* aboutit au *Poggio della Sorgente* présente les excavations caractéristiques des routes étrusques. Il est certain qu'avant la conquête romaine elle ne s'arrêtait pas là, mais poussait jusqu'à Blera, qui était aussi une cité étrusque. La route Grauiscae-Tarquinii-Blera fait le pendant de la route Pyrgi-Caere-Veii. M. Pasqui estime que la route de Blera partait en réalité de Carcarello, et que le tronçon de Corneto au *Poggio della Sorgente* n'est qu'un raccord. Il est bien vrai que c'est la route qu'il dit qui est surnommée aujourd'hui *via Latina*, mais ceci ne prouve rien. D'autre part le fait que ce prétendu raccord n'a pas été pavé par les Romains n'a rien qui doive étonner. Les Romains, ayant fondé un nouveau Tarquinii sur le plateau de la Civita, n'avaient besoin que d'entretenir deux routes: celle de Carcarello, qui reliait la ville à la via Aurelia, et la partie de la route de Blera qu'ils utilisaient. Mais avant la fon-

[1] Cf. p. 229.

dation de la ville romaine on ne voit pas à quoi aurait servi une route étrusque de Carcarello au *Poggio della Sorgente*, au lieu qu'on s'explique aisément l'existence d'une route de Tarquinii à Blera.

On a vu que le pont par où cette route arrivait à Blera est de construction étrusque. A l'autre extrémité de la ville, on trouve un pont romain: il semble donc que la route étrusque s'arrêtait à Blera. Cependant le bourg qui occupait le plateau de S. Giuliano devait être relié à Blera. La via Clodia ne suivrait pas entre ces deux points un itinéraire si difficile, avec deux traversées de gorges abruptes, si elle n'avait utilisé un ancien chemin étrusque. D'ailleurs ses rampes profondément creusées en S dans le tuf, et plus encore les escaliers par lesquels elle descendait du *piano di Serignano*, seraient des anomalies tout à fait extraordinaires dans une route de pure construction romaine. Enfin l'hypothèse d'un chemin pré-romain explique pourquoi la via Clodia ne traversait pas S. Giuliano. En réalité ce chemin primitif se terminait là, et ce que j'ai appelé une rampe d'accès n'en était que l'extrémité: c'est le dernier angle avant cette extrémité que les Romains ont choisi pour faire le raccord avec la voie qu'ils avaient construite depuis Forum Clodii. Seulement ce chemin ne sortait pas de Blera par la gorge qu'emprunte la via Clodia. En face de l'acropole étrusque, dans le flanc ouest du ravin de Bieda, s'étage une nécropole: celle-ci est parcourue par un chemin étroit, sorte de profonde rainure, qui, s'élevant progressivement depuis les bords du *fosso*, rejoignait la via Clodia sur le plateau des *Pontoni*. Nul doute que ce chemin soit aussi antique que la nécropole elle-même; et je crois qu'il représente l'origine du chemin de S. Giuliano. Sans doute il est bien étroit. Mais les routes étrusques les plus importantes étaient moins larges que les routes romaines. Or Blera n'était qu'une cité de second ordre, et S. Giuliano un simple bourg: il est tout naturel que le chemin qui conduisait de l'une à l'autre n'ait été qu'un

sentier. Et c'est précisément parce que les Romains n'auraient pu élargir ce sentier sans violer des tombeaux étrusques, qu'ils ont fait descendre hardiment la via Clodia par une petite gorge, et jeté leur pont sur le *fosso Biedano*.

On peut donc admettre que le réseau des voies romaines de l'Étrurie méridionale a recouvert et utilisé deux groupes de routes étrusques :

Une route Pyrgi-Caere-Veii — et sans doute le prolongement de celle-ci jusqu'au Tibre par la vallée de la Cremera date également de l'époque étrusque —, avec embranchement conduisant d'une part au lac de Sabate, de l'autre à Vacanae et au pays falisque, — et une route de Caere à Alsium ;

Une route Grauiscae-Tarquinii-Blera, prolongée par un chemin étroit jusqu'au bourg de S. Giuliano — et une route de Tarquinii au fleuve Mindo, voire aux bourgs étrusques du massif de la Tolfa [1].

2° *Le premier réseau de routes établi par les Romains pour desservir l'Étrurie méridionale est celui de la via Clodia, avec ses embranchements d'une part autour du lac de Sabate, de l'autre vers Tarquinii.*

Les Romains ont toujours cherché à utiliser ce qui existait avant de créer. A l'origine, le seul système de routes étrusques qui les intéressât était celui de Caere et de Veii. Le plus simple était d'y raccorder Rome : c'est ce qu'ils firent en construisant une voie qui partait du Champ de Mars, traversait le Tibre et, se dirigeant le mieux possible à travers les croupes et les ravins de la cam-

[1] Et sans doute aussi une route de Tarquinii à Tuscana par la vallée du fleuve Marta, et de là au lac de Bolsena (*lacus Volsiniensis*) ; cette route faisait pendant à celle de Caere au lac de Sabate : je ne la mentionne qu'incidemment parce qu'elle est hors des limites de cette étude. De même la route de Tarquinii à Cosa par Volci, que les Romains ont laissé subsister à côté de la via Aurelia (cf. les données de l'Itinéraire) ne pouvait être qu'une route étrusque.

pagne, montait à Veii. Cette voie comprenait la via Clodia jusqu'à *ad sextum*, et ensuite la route de l'Arco di Pino, que Nibby et Dennis ont appelée *uia Veientana*. Son tracé « serpentin » atteste l'inexpérience de constructeurs novices. La via Veientana dut être faite peu après la prise de Veii. Si, comme il est vraisemblable, les terres des Véiens furent alors distribuées aux plébéiens, pareille route était d'autant plus nécessaire: car on ne pouvait pas ne pas relier directement à Rome le territoire colonisé.

Quand les Romains avancèrent au-delà de Veii, cette route fut insuffisante. Pour pénétrer plus loin, ils commencèrent la construction de la via Clodia. Celle-ci, tout en ayant un but nouveau, utilisa le plus possible les routes anciennes. Elle emprunta la via Veientana jusqu'à *ad sextum*, puis sur une longueur de près de IV milles la route de Veii à Caere.

Ce but nouveau, c'était le lac de Sabate. Il est possible que Sabate ne fût pas la seule ville étrusque qui s'élevât sur ses rives. En tous cas ces rives, celles du nord surtout, formaient des plaines étroites mais riches; et il ne faut pas oublier que dans l'antiquité la bande de plaines était un peu plus large qu'aujourd'hui [1]. De Careiae, en même temps que la via Clodia contournait le lac par l'ouest, un embranchement remonta l'Arrone et suivit la rive est. Un autre embranchement suivit la rive nord jusqu'à Sabate. En passant il desservait les eaux sulfureuses de Vicarello, qui ont dû être fréquentées depuis des temps anciens, comme l'atteste l'*aes rude* qu'on y a recueilli [2]. Le marché de cette région fut établi à la bifurcation de *Forum Clodii*. En même temps, le territoire était colonisé et de nouvelles tribus se créaient sur la via Clodia:

[1] Cf. p. 215 les raisons de l'élévation du niveau des eaux dans le lac de Bracciano.

[2] Cf. p. 216. S'il est exagéré de conclure, avec Desjardins, de la présence de l'*aes rude* à un établissement antérieur à la fondation de Rome, il reste que ces bains ont chance d'être plus anciens que presque tous ceux qui sont connus.



d'abord la *Galeria* autour de Careiae, puis l'*Arnensis* sur le haut Arrone et la *Sabatina* au nord du lac.

Je ne crois pas que la via Clodia ait été immédiatement prolongée jusqu'à Blera. A l'époque où les nouvelles tribus se sont fondées sur son parcours, les Romains n'avaient pas encore osé traverser la forêt Ciminienne : ils se contentaient de défendre leurs terres contre les incursions des Étrusques. Ce fut alors qu'ils entrèrent en lutte avec les Tarquiniens. Le premier choc se produisit sans doute dans la région comprise entre le lac de Sabate et les *Aquae Apollinares :* c'est du moins ce qu'on peut conclure de Liv., V, 16 : *eo anno Tarquinienses noui hostes exorti.... praedatum in agrum Romanum cohortes expeditas mittunt.... A. Postumius et L. Iulius non iusto dilectu — etenim ab tribunis plebis impediebantur — sed prope uoluntariorum quos adhortando incitauerant coacta manu per agrum Caeretem obliquis tramitibus egressi redeuntes a populationibus grauesque praeda Tarquinienses oppressere.* La date de 397, donnée par Tite-Live, est évidemment inadmissible : les Romains n'ont pu entrer en contact avec les Tarquiniens qu'après la chute de Veii. Mais si le fait a pu être anticipé, il n'est pas de ceux qui s'inventent. D'autre part cette incursion des Tarquiniens ne peut avoir été dirigée contre les salines romaines : quand c'est là leur but, Tite-Live en fait toujours mention ; et d'ailleurs il leur aurait fallu l'alliance de Caere [1]. Or les Caerites au contraire laissent les Romains emprunter des sentiers détournés sur leur territoire. Ces sentiers devaient passer aux environs de Val Laterana, et les tribuns militaires purent ainsi surprendre les Tarquiniens qui, ayant ravagé les bords du lac, se repliaient sur Tolfa. Ainsi dès la première guerre c'est par les Aquae Apollinares que les Tarquiniens marchent vers les Romains : cet itinéraire était d'ailleurs le plus court. Ils n'en auraient eu qu'un autre : celui

[1] Liv., VII, 17 et 19.

qui longeait la côte tyrrhénienne, plus long, et qui obligeait à traverser tout le territoire de Caere.

Après 310, quand commença la conquête de l'Étrurie centrale [1], les légions romaines passèrent par où avaient passé les armées étrusques. Pour relier les nouveaux territoires à Rome, les mêmes routes furent encore utilisées. D'une part la via Clodia fut poussée, à travers des gorges difficiles, jusqu'à S. Giuliano, et de là, en élargissant ou en rectifiant le sentier primitif, jusqu'à Blera. D'autre part la via Tarquiniensis traversa le massif de la Tolfa et descendit sur le fleuve Mindo, se raccordant avec la route de la nécropole de Tarquinii. On ne peut savoir laquelle de ces deux routes fut construite la première. De toute façon elles appartiennent au même système, et sont presque contemporaines.

3° *La via Cassia et la via Aurelia sont postérieures à la Clodia, et des deux c'est l'Aurelia qui est la plus récente.*

On a vu que dans leurs premières parties ces deux voies, qui sont des voies de pénétration, ne desservent pas le pays qu'elles traversent. La via Cassia passe à Sutrium parce qu'elle ne pouvait pas ne pas y passer. Ensuite il faut aller jusqu'à Volsinii pour atteindre une cité importante sur son parcours. Pour la via Aurelia, c'est encore plus net : avant Pise elle ne passe qu'à Cosa.

Les Romains construisaient les voies militaires aussitôt après leurs conquêtes : ainsi la via Appia fut construite en 312 [2], peu après la soumission définitive de la Campanie. On peut donc déterminer à peu près à quelle époque une voie a été construite si l'on sait quand les Romains se sont rendus maîtres des territoires où elle aboutit. Or l'histoire des guerres d'Étrurie, telle que les

[1] Liv., IX, 35-36. Tout ce que la tradition livienne rapporte des guerres contre Tarquinii (VII, 15, 18, 19) doit sans doute être reporté après cette date.

[2] Liv., IX, 29.



historiens anciens la racontent, est pleine de confusions et d'invraisemblances ; cependant une idée d'ensemble s'en dégage : les Romains ont soumis les cités de l'intérieur avant celles de la côte tyrrhénienne. De 310 à 280, les légions sont engagées devant Clusium, Arretium, Cortona, Perusia ; aux Étrusques se joignent les Ombriens et même les Samnites ; les grandes batailles se livrent à Sentinum et auprès du lac Vadimon. La tradition livienne parle bien d'une bataille livrée par le dictateur M. Valerius Maximus devant Rusellae en 302, et d'une expédition de L. Cornelius Scipio contre Volaterrae en 298 [1]. Mais même si l'on admet l'exactitude de ces deux dates, rien ne prouve que les armées romaines aient marché contre ces deux cités de l'Étrurie maritime en suivant la côte. Au contraire c'est en 280 seulement, la première année de la guerre contre Pyrrhus, que le consul T. Coruncanius soumet Volci [2]. D'autre part Caere reste encore l'alliée de Rome ; c'est seulement après la retraite de Pyrrhus, en 273, que les Romains, impliquant les Caerites dans une révolte des Tarquiniens, profitent de l'occasion pour les réduire en vassalité et leur enlever la moitié de leur territoire [3]. Enfin la tradition ne nous apprend rien sur la destruction de Tarquinii et le remplacement de la cité étrusque par une ville romaine bâtie à côté. Il est toutefois bien vraisemblable que ce fait est postérieur à la soumission de Caere en 273 ; peut-être est-il contemporain de la destruction de Volsinii en 265 ; les historiens l'auront négligé pour ne retenir que cette terrible exécution, la plus brutale que Rome ait faite pendant toutes les guerres d'Italie.

[1] Liv., X, 4-5 et 12.
[2] *Acta triumphorum.*
[3] Liv., VII, 19-20, corrigé par Cass. Dio, fr. 33. Cette moitié du territoire caerite confisquée dut être celle qui touchait à la mer, où furent fondées en 247-245 les colonies d'Alsium, de Fregenae (Vell. Paterc., I, 14), et sans doute aussi de Castrum nouom et de Pyrgi : cf. p. 187, n. 1. C'était celle que devait traverser plus tard la via Aurelia.

Donc après la conquête de l'Étrurie, les Romains ont dû construire en premier lieu la via Cassia. Pour l'Étrurie maritime, soumise un peu plus tard, ils se sont contentés d'abord de prolonger la via Tarquiniensis jusqu'à Cosa : pour cela ils n'ont eu d'ailleurs qu'à utiliser la route étrusque de Tarquinii à Volci.

On peut encore conclure que la via Cassia est plus ancienne que l'Aurelia en considérant leurs marchés respectifs. Sur toutes les voies importantes, les censeurs ou les magistrats chargés de la construction faisaient établir un *forum*. Ce *forum* devait se trouver au centre du premier pays non encore desservi par des routes romaines que la voie rencontrait. Ainsi la via Appia, sortant du Latium, pénétrait d'abord dans le pays volsque, qu'aucune voie romaine n'avait encore atteint : *Forum Appii* se plaça à l'entrée de la vallée de Privernum, seule voie naturelle par où l'on pénétrât au cœur du massif des Volsques. La via Popilia, au sortir de la Campanie, déjà desservie par la via Appia, entrait dans un pays nouveau, la Lucanie : *Forum Popilii* s'éleva vers Polla, dans le val di Diano, plaine intérieure située au milieu des montagnes lucaniennes [1]. On a vu plus haut que, la via Clodia se dirigeant d'abord sur le lac de Sabate, auquel n'atteignait pas la via Veientana, *Forum Clodii* fut placé dans une petite plaine contiguë au lac. Or, si l'on considère les positions respectives de *Forum Cassii* et de *Forum Aurelii*, on voit que le premier est situé immédiatement à la sortie des monts Ciminiens : c'est donc le marché de l'Étrurie centrale, et au moment où il fut établi aucune voie romaine n'avait encore atteint la région de Viterbe. Au contraire *Forum Aurelii* doit être reporté au moins à III milles au-delà de la Marta : certains topographes le placent même, en corrigeant le chiffre de la Table, au-delà de l'Arrone. Dans l'une et l'autre hypothèse, il est situé au-delà de Tarquinii, et n'est pas destiné à re-

[1] Cf. l'inscr. *C. I. L.*, I, 550 = V, 8007.

cevoir les produits du territoire tarquinien. C'est le marché de Volci et de Cosa. Donc Tarquinii était déjà desservi par une autre voie romaine. Donc le réseau des routes romaines était moins avancé à la construction de la via Cassia qu'à celle de l'Aurelia : la via Aurelia est la plus récente [1].

4° *La via Clodia seule peut avoir été commencée à la fin du IVe siècle; la via Cassia a été construite dans la seconde moitié du IIIe siècle, et la via Aurelia dans le premier quart du IIe.*

Selon Varron [2], les trois tribus établies sur le parcours de la via Clodia auraient été respectivement créées: la *Galeria* avant 494, la *Sabatina* en 387, l'*Arnensis* en 357. Tite-Live donne pour les deux dernières la date de 387 [3]; enfin tous deux s'accordent à placer également en 387 la création de la tribu *Tromentina*, qui occupait probablement dès son origine l'emplacement de Veii [4]. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'ils font coïncider ces créations avec celle de la tribu *Stellatina:* celle-ci, étant d'origine campanienne [5], ne peut avoir été créée qu'après 343, et même selon toute vraisemblance après la guerre latine. En effet, c'est bien vers cette époque que durent être créées les premières tribus sur la rive droite du Tibre. Aucune n'a pu exister avant la chute de Veii : la date varronienne de 494 est donc fantaisiste. Mais la chute de Veii fut

[1] Il faut enfin remarquer que les embranchements de la via Aurelia négligent les villes étrusques: celui de Turres ne passe pas à Caere; celui de Carcarello monte à la Tarquinia *romaine*.

[2] *L. l.*, V, 56.

[3] VI, 5.

[4] Ce n'est pas aussi évident qu'on le croit d'ordinaire; car les seules inscriptions qui attestent que Veii faisait partie de la tribu Tromentina sont de l'époque d'Auguste, et il se pourrait que cette tribu n'eût été introduite à Veii qu'avec la création du municipe impérial. Mais comme on ne connaît aucun *Tromentum* d'où elle puisse tirer son origine, on peut admettre jusqu'à preuve du contraire que Veii a été son berceau.

[5] Liv., IX, 44: *in campum Stellatem agri Campani.*

presque immédiatement suivie de la catastrophe gauloise ; et dans la période de reconstruction de Rome, le Sénat, loin d'encourager la colonisation au-delà du Tibre, s'appliqua à l'interdire, craignant toujours que le peuple ne fût tenté d'abandonner Rome pour Veii [1]. Au contraire, après la reconstitution de la confédération latino-campanienne, Rome, sentant sa puissance consolidée, songea à refouler les Étrusques vers le nord en colonisant l'ancien domaine de Veii et les bords du lac de Sabate.

Si l'on admet que la via Clodia a été construite en deux fois, le premier tronçon, de Rome à Forum Clodii, doit donc être de très eup postérieur à la via Appia : on peut le dater des dernières années du IVe siècle. Dans les vingt premières années du IIIe, avant la guerre contre Pyrrhus, tandis que les légions combattent dans le nord de l'Étrurie, les Romains achèvent la via Clodia et construisent la via Tarquiniensis. Les cités de Tarquinii, Blera et Tuscana ne sont pas encore sujettes : Rome leur a seulement imposé des traités d'alliance ; aussi ne construit-elle pas de route nouvelle sur leur territoire : elle se borne à raccorder son réseau aux voies de l'Étrurie centrale. En 273 encore, quand elle a soumis Volci, elle ne pense qu'à utiliser le prolongement de la via Tarquiniensis, et fonde à l'extrémité la colonie de Cosa [2].

Cependant les Romains songent déjà à construire des voies plus directes et plus longues. En cette même année 273, ils ont saisi le premier prétexte pour enlever aux Caerites leurs côtes : ils ne peuvent souffrir qu'une portion du littoral tyrrhénien appartienne à un État indépendant, fût-ce à leur allié traditionnel. Peu après, ils achèvent de ruiner Tarquinii, et lui enlèvent également son

[1] Cf. dans Liv., VI, 4 l'épisode de ces derniers réfugiés qui, plus d'un an après le désastre de l'Allia, se refusent encore à quitter Veii, et ne se décident à rentrer à Rome que sur la menace de la peine capitale.

[2] Plin., *N. H.*, III, 51 ; Vell. Paterc., I, 14.

territoire maritime [1]. Le terrain est préparé pour la construction de la via Aurelia. Mais la guerre de Volsinii (265) ramène l'attention des Romains sur l'intérieur de l'Étrurie : c'est là surtout qu'ils sentent le manque d'une voie militaire. Survient la première guerre punique, qui les absorbe trop pour qu'ils puissent s'occuper des voies d'Étrurie. Puis c'est l'invasion gauloise de 225. Mais aussitôt que les Celtes ont été rejetés et la Cisalpine soumise, les Romains se mettent à l'œuvre. Le censeur C. Flaminius construit la via Flaminia de Rome à Ariminum [2] : peu après sans doute un censeur du nom de Cassius construit la via Cassia jusqu'à Faesulae.

Cependant à l'ouest la via Tarquiniensis ne suffisait plus. D'une part elle avait besoin d'être prolongée ; de l'autre elle suivait un itinéraire pénible, tout en détours, montées et descentes. Certes on ne pouvait trouver un chemin plus direct pour aller à Tarquinii ; mais pour atteindre les pays au nord de Cosa les Romains n'éprouvaient plus le besoin de passer par Tarquinii ; ils estimaient au contraire qu'il y aurait grand avantage, même en faisant quelques milles de plus, à suivre une route toute en plaine. Cette route avait été préparée par les annexions de 273. Après la première guerre punique, la colonie maritime de Fregenae avait été reliée par une voie directe au Janicule [3].

Ce fut sur cette voie que s'embrancha la via Aurelia. L'invasion d'Hannibal interrompit tous les travaux. Mais après Zama ils furent repris, et durent être poussés activement, car la voie nouvelle n'allait pas seulement desservir la côte étrusque : elle devait être utilisée immédiatement pour les campagnes contre les Ligures.

[1] Les historiens anciens ne le disent pas, mais il faut bien l'admettre, puisqu'en 181 une colonie romaine sera établie à Grauiscae.

[2] Liv., *periocha libri XX*.

[3] Voie représentée par le tronçon de la via Aurelia du Janicule à Malagrotta, et par l'embranchement de Malagrotta à Maccarese. J'admets qu'elle a été construite après la première guerre punique, parce que la colonie de Fregenae date des dernières années de cette guerre.

La via Aurelia doit avoir été terminée peu après 181, puisque c'est en cette année que furent fondées les colonies de Grauiscae sur son parcours et de Luna à son extrémité provisoire [1]. De Cosa, ou plus exactement de la station de *Succosa,* au pied de la colline de Cosa, un embranchement remonta le fleuve *Alminia* jusqu'à Saturnia [2], dernière station de la via Clodia, où en 181 aussi une colonie avait été établie. Plus tard (fut-ce au IIe siècle ou seulement après la guerre sociale et les campagnes de Sylla ?), une ville romaine s'étant établie en face de Tarquinii, elle fut reliée à la via Aurelia par un embranchement qui coupa l'ancienne via Tarquiniensis, devenue une simple route suburbaine. Quant à l'embranchement de Turres à Forum Clodii, on ne saurait lui assigner de date; remarquons seulement qu'il coupait lui aussi la vieille route de Caere à Veii.

Si l'on peut ainsi reconstituer dans ses grands traits l'histoire des voies romaines de l'Étrurie méridionale [3], bien des détails intéressants restent ignorés. Les hypothèses ne suppléent jamais complètement au manque de textes. On ne peut savoir qui furent les constructeurs de ces voies, et il est parfaitement vain de chercher à deviner leurs noms en parcourant des fastes consulaires dont l'authenticité est douteuse : au reste, même si ces fastes étaient parfaitement établis, ils ne donneraient ni les censeurs ni les préteurs, qui pouvaient aussi bien que les consuls être chargés de la construction des routes. Ces études topographiques servent autant à contrôler la tradition historique qu'à la compléter. Pour l'Étrurie

[1] Vell. Paterc., I, 14.

[2] Cf. *Mélanges d'arch. et d'hist.,* XXX (1900), 380-381.

[3] Il faut bien remarquer que l'on ne retrouve — très approximativement — que la date de la *construction* de chacune de ces voies. Mais elles ont ensuite eu chacune leur histoire : tel pont n'a été construit que deux siècles ou plus après, pour remplacer un gué : tel tronçon a été repavé ou corrigé. Nos observations ne portent que sur les voies romaines telles qu'elles étaient à l'époque où l'on a cessé de les entretenir.

méridionale, la tradition présente, à côté de nombreux détails suspects, des lacunes particulièrement graves. Cette région, évidemment peuplée à l'origine par des Ombriens et des Latins, a été conquise par les Étrusques, puis reconquise et colonisée par les Romains. C'est cette reconquête qu'il serait intéressant de suivre; mais c'est d'elle que les textes anciens parlent le moins. Faute de mieux, on est réduit à tirer des inductions de l'étude des routes. Par bonheur, cette étude nous montre plusieurs systèmes de routes superposés, d'âges différents. Comme les Romains ne détruisaient pas plus une vieille route qu'ils ne supprimaient une vieille institution, ils ont laissé subsister même des vestiges de l'époque étrusque; et ainsi, malgré les injures du temps, l'histoire de leurs efforts successifs reste écrite en lignes de pierre sur le sol conquis.

Marseille, 10 juillet 1913.

D. ANZIANI.

UN RÉCIT INÉDIT
DE LA TROISIÈME GUERRE DE RELIGION
L'AUTEUR: JULES GASSOT

Ce récit de la troisième guerre de religion n'est pas à vrai dire très original, mais il inspire dès l'abord la confiance par la minutie et la précision des détails qu'il fournit. Il a le défaut d'être anonyme et cette absence de renseignements sur la personne de l'auteur et sur ses moyens d'information a jusqu'ici empêché les historiens du XVIe siècle de suivre ce guide excellent. J'ai pu retrouver le nom de cet auteur. On verra que sa situation l'a mis à même de bien savoir ce qui se passait et qu'il mérite d'être crû.

Voici le titre de l'ouvrage: *Discours sommaire de ce qui est succédé en la guerre que le Roy, soubz la conduicte de Monseigneur le duc d'Anjou son frère et lieutenant général, a eue contre ses subjects eslevez, depuis la fin du moys d'aoust 1568 jusques en novembre 1569.*

Cet ouvrage est contenu dans deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale. L'un, le ms. français 25015 est un volume de 180 ff. de papier, numérotés, mesurant $167^{mm} \times 225$. Le *Discours* (incomplet) n'occupe que les folios 6 à 121. Ce manuscrit porte une indication de cote ancienne: Sorbonne 1209. On trouve sur les gardes, au commencement du volume, cinq lignes manuscrites et en regard la signature: Gassot. Ce nom se retrouve à la fin du volume avec un monogramme I et G enlacés et deux vers latins. Quatre autres vers, de la même main, occupent le fol. 181 v°.

Le second manuscrit (français 5783) est un volume de 76 ff. papier, numérotés, plus, au commencement 2 ff. numérotés A et B et à la fin une feuille de parchemin (f. 77), débris d'une ancienne couverture. Ce manuscrit mesure $164^{mm} \times 217$. Le *Discours* occupe les ff. 1 à 71. Au folio 1 on remarque cette ancienne cote : Baluze 754. Les folios du début et la feuille de parchemin (f. 77) portent comme le ms. précédent des signatures de Gassot. De plus les ff. A et B portent des devises et des vers latins et italiens écrits de la même main que les vers signalés dans le ms. fr. 25015. La même main a encore écrit (f. B) le nom de Florimond Robertet et a terminé le *Discours sommaire* par un résumé des articles accordés par le roi aux huguenots (ff. 69 v° à 71). Elle a encore fait dans les deux manuscrits de nombreuses corrections. Aucun des manuscrits ne porte de nom d'auteur.

Il semble que cet ouvrage ait été presque complètement inemployé jusqu'ici. C'est tout au plus si trois savants lui ont consacré de brèves notices.

C'est d'abord le P. Lelong qui, dans sa *Bibliothèque historique*, sous le n° 18082, en cite le titre quelque peu modifié : *Discours sommaire de ce qui s'est passé en la guerre que le roi Charles IX a faite à ses sujets rebelles, ès années 1568 et 1569, sous la conduite du duc d'Anjou son frère.* Il n'y a pas de doute sur l'identité de l'ouvrage, car Lelong ajoûte : « Ce discours étoit conservé dans la bibliothèque de M. Baluze et est aujourd'hui dans celle du Roi ». Je trouve une seconde mention par F. Bourquelot dans sa préface des mémoires de Claude Haton [1]. Après avoir décrit les deux manuscrits, il ajoûte : « La signature Gassot, avec un paraphe, que l'on trouve plusieurs fois répétée dans les deux manuscrits paraît n'être celle ni de l'auteur, ni du copiste, mais celle du propriétaire ».

[1] Coll. des *Documents inédits,* t. I, p. v.

Enfin M. Charles Molinier s'est servi du fr. 5783 pour sa notice sur le siège de Saint-Jean-d'Angély dans *Les grandes scènes historiques du XVIe s.* de Tortorel et Perissin [1]: « Il a dû appartenir, dit-il, à l'un des secrétaires d'Etat de la famille Robertet et c'est l'œuvre assez partiale d'un catholique ».

Entre les secrétaires d'Etat de la famille Robertet, nous n'avons pas le choix. Florimond Robertet S.^{gr} de Fresne était mort le 22 oct. 1567. Il ne saurait donc être question que de son cousin Florimond Robertet baron d'Alluye. Mais celui-ci mourut lui-même le 6 juin 1569 [2] et le *Discours sommaire* raconte les événements qui se sont passés jusqu'en août 1570. D'ailleurs, le nom de Florimond Robertet, écrit à la première page du ms. fr. 5783, n'est certainement pas une signature. Il n'a aucun rapport avec les innombrables autographes du secrétaire d'Etat. De plus, on peut se rendre compte que la main qui a tracé ce nom et les devises qui l'entourent est la même que celle qui a écrit un résumé de l'édit d'août 1570.

Ceci établi, une étude du texte et des manuscrits m'a assuré que, contre l'opinion de F. Bourquelot, c'est bien Gassot le propriétaire des manuscrits, qui est en même temps l'auteur de l'ouvrage.

Tout d'abord une comparaison avec des signatures tracées sur des quittances [3] m'a permis d'identifier le possesseur du manuscrit avec Jules Gassot, notaire et secrétaire du roi.

Ce Jules Gassot n'est pas un inconnu. En 1903 M. Léon Marlet a consacré, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, un article à ses *Mémoires*, encore inédits et conservés à la Bibliothèque Nationale [4]. Je compléterai en quelques mots les renseignements donnés par M. Marlet.

[1] Nouv. éd. par A. Franklin. Paris, Fischbacher, 1886, in-folio. — *Siège de Saint-Jean-d'Angély*, p. 1, note.
[2] *Mémoires de Jules Gassot*. Bibl. Nat., fr. 12795, f. 464 v°.
[3] Bibl. Nat. Pièces originales 1289.
[4] Ms. fr. 12795, ff. 459 à 545.

Gassot dit lui.même qu'il avait douze ans en 1559 [1]. Il était donc né vers 1547, en Italie. Il était fils naturel de Jacques Gassot, S.gr du Deffend, commissaire ordinaire des guerres, et d'une dame italienne [2]. Jacques Gassot avait été envoyé en Italie par Henri II pour s'occuper des fortifications de Ferrare.

Jeune encore Jules Gassot entra en qualité de secrétaire au service de Florimond Robertet d'Alluye [3]. Après la mort de celui-ci, en juin 1569, Gassot remplit les mêmes fonctions auprès de Nicolas ed Neuville, S.gr de Villeroy, autre secrétaire d'Etat qui, au mois de novembre de la même année, l'emmena en Autriche dans une ambassade dont il était chargé. Il s'agissait « de faire entendre à l'empereur les raisonnables conditions ausquelles le roy se mectoit pour avoir la paix » et aussi de négocier le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche [4]. Tous deux revinrent en France au mois de juin suivant. Gassot y trouva un office de conseiller secrétaire du roi que Guillaume de Marillac avait résigné en sa faveur par acte du 6 février 1570 [5].

[1] Dans l'article, excellent d'ailleurs, qu'il a consacré à Gassot, M. Marlet écrit (p. 346, note 1): « Le récit courant commence à 1555, peut-être cette date est-elle celle de sa naissance. On ne voit pas bien pourquoi il aurait autrement choisi cette date de début, bien qu'elle soit à peu près celle de la trève de Vaucelles qui est le premier événement historique qu'il raconte. En tout cas on le voit à douze ans (f. 461 v°) composer des vers latins sur la mort de la reine d'Espagne (morte en octobre 1568)... »

Ce n'est pas en 1568 que Gassot avait douze ans et composait ces vers, mais bien en 1559, date du mariage d'Elisabeth de France avec Philippe II. Le texte de Gassot est mal construit. Après avoir parlé du mariage, il fait sur la mort de la reine une digression, puis revient: « Dès ce temps là, je fis quelques vers latins ». Il suffit de lire ces vers pour voir qu'il n'y est pas question de la mort de la reine, mais de la paix que son mariage apporte aux deux pays.

[2] Catherinot, *Tombeau généalogique*, s. l. n. d., in-4°, p. 35. — Bibl. Nat., Dossiers bleus, p. 306.

[3] *Mémoires de Gassot*. Bibl. Nat., fr. 12795, f. 464 v°.

[4] Ibidem, f. 482 v°, 483.

[5] Tessereau, *Histoire chronologique de la grande chancellerie de France*, 1676, in-fol., p. 150.

En même temps qu'il exerçait sa charge, Gassot continua de vivre dans l'intimité de Nicolas de Villeroy, remplissant auprès de lui le rôle de secrétaire et d'homme de confiance, recevant les visiteurs en son absence [1] et parfois chargé de quelqu'une de ces missions à l'étranger pour lesquelles on avait besoin d'hommes sûrs. Sa qualité de demi italien et la connaissance qu'il avait de la langue du pays le firent à plusieurs reprises envoyer en Italie pour les affaires du roi. On le trouve à Rome à la fin de 1580, apportant au Cardinal Alexandre Farnèse une lettre de Henri III [2]. Il y revint le 26 juin 1583 et les lettres de l'ambassadeur Paul de Foix renseignent sur les affaires dont il était chargé. Henri III, toujours à court d'argent, avait demandé au Nonce l'autorisation « de pouvoir donner des pensions sur les abbayes vacantes à personnes layes qui auroient bien mérité de l'église et de la couronne » [3]. Le Nonce y avait, paraît-il, consenti, mais sans doute avec des restrictions, et il n'était pas sûr que le Pape voulût confirmer cette concession. Le roi, semble-t-il pensa que le meilleur moyen d'obtenir l'assentiment du Pape était de regarder le don comme irrévocable, l'affaire comme parfaitement claire et il chargea Jules Gassot de porter au Souverain Pontife ses remerciements. Grégoire XIII ne voulut rien entendre. Il consentait que des pensions sur les abbayes vacantes fussent données à des ecclésiastiques, mais non pas à des laïques. Gassot n'en put rien tirer de plus.

[1] Lettre du Nonce au Card. d'Este. Paris, 5 août 1585. Arch. Vatican., Francia, t. CCXXXXV, f. 10.

[2] Lettre de Henri III au Card. Farnèse, Fontainebleau, 11 sept. 1580. Archives d'Etat de Naples, Carte Farnesiane, fascio 185, fascicolo 4, f. 32. — On trouve dans la même liasse deux lettres datées de Blois, 21 avril 1581, l'une de Catherine de Médicis, f. 43, l'autre de Henri III, f. 44, adressées au Card. Farnèse et où il est fait mention du retour de Gassot.

[3] Lettre de Paul de Foix au roi, Rome, 15 août 1583. Bibl. Nat., fr. 16044, f. 317. — Lettre de Giovanni Moro au Doge de Venise, Paris, 10 mars 1583. Bibl. Nat., italien 1733, f. 2.

Sur un second point, il eut plus de succès. Le roi, protecteur des Jésuites, desirait pourtant que tous les dignitaires de l'ordre en France fussent français. Le Pape y consentit volontiers, mais ce furent Paul de Foix et le Cardinal d'Este qui engagèrent respectueusement Henri III à n'être pas trop absolu et lui remontrèrent que certains Jésuites étrangers étaient plus dévoués que beaucoup de français aux intérêts de la France [1].

Enfin, et ceci montre que, par l'entremise de Villeroy, Gassot était assez avancé dans la confiance du roi, la mission comportait une troisième partie qui intéressait Henri III plus directement : il s'agissait de faire confirmer les statuts de la confrérie de pénitents récemment fondée, statuts que le roi avait tenu à rédiger lui-même [2].

Gassot revint par Venise porteur d'une lettre par laquelle le roi de France, protestant de son amitié pour la Sérénissime république, lui offrait ses offices auprès du Pape pour terminer une contestation pendante entre le Saint Siège et Venise au sujet de certains droits du patriarche d'Aquilée [3]. Gassot fut reçu au conseil et fort bien accueilli par le Doge Nicolò da Ponte [4]. Puis il regagna Paris et Paul de Foix lui rendit ce témoignage qu'il s'était parfaitement bien acquitté de sa mission [5].

On lui en donna d'autres. L'année suivante (1584) il retourna à Rome vers la fin d'août pour faire confirmer des privilèges ac-

[1] Lettre de Paul de Foix au roi, Rome, 15 août 1583. Bibl. Nat., fr. 16044, f. 323.

[2] Lettre de Giovanni Moro au Doge de Venise, Paris, 13 mai 1583. Bibl. Nat., italien 1733, f. 83.

[3] Lettre de Giovanni Moro au Doge de Venise, Paris, 29 avril 1583. Bibl. Nat., italien 1733, f. 75. — Cf. aussi *Lettres du Cardinal d'Ossat.* Amsterdam, 1714, t. I, p. 5 et suiv.

[4] Relation de l'ambassade de Hurault de Maisse, ambassadeur de France auprès de la République de Venise (1582-86). Bibl. Nat., italien 314, ff. 20 et 21.

[5] Lettre de Paul de Foix au roi, Rome, 30 sept. 1583. Bibl. Nat., fr. 16044, f. 348.

cordés par le roi à la chapelle du Bois-de-Vincennes [1]. Le Pape ne fit pas de difficultés et Gassot rentra en France porteur de trois beaux chapelets que Grégoire XIII envoyait au roi, à la reine et à la reine mère [2].

Gassot avait le projet de revenir encore par Venise. L'ambassadeur Giovanni Moro écrivait au Doge le 3 août 1584 qu'il ne croyait pas que Gassot eut d'affaires à y traiter [3]. Il devait y porter seulement les compliments du roi de France. Il parait que Gassot renonça à cette partie de son voyage. On n'en trouve pas de trace dans la relation de l'ambassade de Hurault de Maisse [4] et la lettre de Henri III accréditant Jules Gassot auprès de la République de Venise n'a pas été remise à destination. Elle a été publiée par Riffé d'après l'original conservé dans la famille Gassot [5].

Jules Gassot était donc l'ambassadeur habituel de Henri III chaque fois qu'il était question des dévotions auxquelles le roi, alors dans toute son étrange ferveur, attachait plus d'importance qu'aux affaires de son état. Il était encore question d'envoyer Gassot à Rome en novembre 1585, toujours pour s'occuper des confréries de pénitents [6] et il est fort probable qu'il y fit d'autres voyages dont je n'ai pas retrouvé de traces.

Jules Gassot avait épousé en 1578 Renée de la Vau, fille d'un conseiller au Parlement de Paris [7]. Il vivait le plus souvent à Paris,

[1] Lettre de Giovanni Moro au Doge, Paris, 3 août 1584. Bibl. Nat., italien 1733, f. 438.

[2] Lettre du Card. de Côme au Nonce de France, Rome, 1er janvier 1585. Arch. Vatican., Francia, t. XVI, f. 438.

[3] Bibl. Nat., italien 1733, f. 455.

[4] Bibl. Nat., italien, 314.

[5] Fontainebleau, 30 juillet 1584. Riffé, Essais généalogiques, *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre,* 1869, t. III, p. 197.

[6] Lettre de l'Evêque de Bergame, Nonce en France, au Card. Rusticucci, Paris, 25 novembre 1585. Arch. Vatican., Francia, t. XVIII, f. 127 v°-128.

[7] Cf. Riffé, op. cit.

consacrant aux lettres ce qu'il avait de loisirs, poète à ses heures et lié d'amitié avec les meilleurs poètes de son temps. Ronsard lui dédia un sonnet et Remi Belleau sa traduction des odes d'Anacréon.

Le 2 août 1606, Jules Gassot résigna sa charge à condition de survivance en faveur de son fils Jacques Gassot [1]. Il faut croire que le fils mourut avant son père, car le 29 avril 1623, Jules Gassot résigna de nouveau sa charge en faveur de Jean Guyet [2]. C'est aussi à cette date de 1623 (5 mars) que se termine la dernière note de ses mémoires. Il mourut probablement vers cette époque.

Je signalerai encore qu'il existe à la Bibliothèque Nationale un certain nombre de manuscrits qui lui ont appartenu, par exemple les mss. fr. 3942 et 5286 (recueils d'actes de chancellerie); fr. 14021 (recueil de pièces concernant les privilèges des secrétaires du roi) et fr. 1663 qui est un recueil de poésies. Enfin le ms. fr. 3347 contient quatre lettres de Gassot au Marquis de Villars, datées de Paris, 31 oct. 1572 (f. 67); Paris, 4 nov. 1572 (f. 53); Fontainebleau, 2 avril 1573 (f. 56); s. l., 9 mai 1573 (f. 52). Ces manuscrits fourniront des renseignements intéressants pour des comparaisons d'écritures.

Voilà tout ce que j'ai pu savoir de l'auteur du *Discours sommaire*. Avant même de rien connaitre de lui la lecture de l'œuvre m'avait donné cette conviction: d'abord que l'auteur ne pouvait être qu'un employé de chancellerie attaché à Robertet d'Alluye; ensuite qu'il s'était servi des documents, lettres, mémoires, etc. qu'il avait pu consulter à la chancellerie, ce qui donne une grande valeur à ce qu'il dit et surtout à sa chronologie établie sur des pièces officielles.

Il est à peu près certain que Gassot a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte à la fin de son récit. Je vais essayer de le

[1] Tessereau, *Hist. chronol. de la grande Chancellerie*, p. 264.
[2] Ibid., p. 325.

démontrer par une rapide indication des sources auxquelles il a puisé.

Que l'auteur ait été employé de chancellerie, cela ne fait pas de doute un seul instant. Il nous tient au courant beaucoup moins des événements que des lettres que le roi reçoit ou fait écrire, et de leur contenu. Tout le temps, on trouve des mentions comme celles-ci : « Le Roy... feit faire incontinent plusieurs bonnes et amples depesches à tous les lieutenans généraux et gouverneurs de ses provinces... et feit faire un estat et departement général de toute sa gensdarmerie... » (fr. 5783, f. 1). — Mention d'une dépêche envoyée d'Etampes à Martigues par la reine et le duc d'Anjou. Résumé de ce qui a été décidé au conseil, f. 2. — La reine mère rentre à Paris et, sur son rapport, le roi fait envoyer des dépêches à Montpensier et autres ; le paragraphe suivant est écrit d'après une lettre du duc d'Anjou au roi, f. 3. — Mention de lettres à Montpensier, Joyeuse, etc., f. 4. — Montpensier écrit à Monseigneur, f. 5. — Réponse du duc d'Anjou à Montpensier. Lettre à Monluc. — Le roi à Chanteloup reçoit des lettres de Montpensier [1], f. 6. — « Suivant ce que sa dicte Majesté en avait mandé à mon dict seigneur et qu'il avoit esté faict plusieurs despesches en tous ces endroictz là pour amener les dictes forces... », f. 11. — Réponse du roi au duc d'Aumale et au duc d'Albe, f. 12. — Le résumé d'instructions au S.gr d'Alluye chargé par le roi d'une mission auprès du duc d'Anjou se termine ainsi : « ...ainsi que le S.gr d'Alluye lui saurait dire plus particullièrement » ce qui est une formule évidemment calquée sur le texte même des instructions. Cela continue à chaque page. Il est inutile de donner de plus nombreux exemples.

[1] Détails très précis. L'auteur avait sans doute accompagné le roi à Chanteloup. En effet Robertet y était. Lettre datée du 1er nov. Bibl. Nat., fr. 3225, f. 53.

Avec de la patience et du temps, on retrouverait, dans les recueils de la Bibliothèque Nationale les originaux ou les minutes de la plupart des lettres que mentionne Gassot. Je ne veux citer ici que trois des sources les plus importantes du *Discours sommaire* que j'ai pu reconnaitre. Le récit des combats de Pamprou et de Jazeneuil est une copie presque mot pour mot d'un compte-rendu officiel dont un exemplaire, *Discours des nouvelles de l'armée du roy pour envoyer à Monseigneur de Nemoux*, se trouve à la Bibl. Nat., ms. fr. 3210, f. 97.

Le récit de la bataille de Jarnac est aussi une copie d'un compte-rendu officiel fait par Neuville de Villeroy [1] et dont un exemplaire signé existe, Bibl. Nat., fr. 6607, f. 59-62.

Enfin le récit du combat de la Roche-Abeille a pour source un autre récit de Villeroy qu'on peut voir imprimé, d'après un exemplaire adressé à l'ambassadeur en Espagne, Fourquevaux, dans: Douais, *Lettres de Charles IX à M. de Fourquevaux*, 1897, in-8°, p. 214 et suiv.

L'influence de Robertet est aussi facile à prouver. Tout d'abord, dès la première page, nous voyons que le roi était à la Roquette (maison de Robertet) lorsqu'on lui apprit les soulèvements qui donnèrent le signal de la troisième guerre civile. Il faut rapprocher de ce passage celui-ci des mémoires de Gassot [2]: « Il me souvient que nous désirions qu'il survînt occasion de faire quelque ordonnance où nous peussions mectre: « donné à la Roquette » pour l'illustration d'icelle ».

Encore au f. 1 (fr. 5783 toujours), on lit que le duc d'Anjou partit de Paris le 2 octobre 1569. Or le témoignage irrécusable du registre de la trésorerie du duc d'Anjou (Arch. Nat., KK, 249, f. 75) nous apprend que ce départ n'eut lieu que le 4 octobre. J'ai trouvé la raison de cette erreur, une des rares qui aient échappé

[1] Ce récit a aussi servi de source aux mémoires de Castelnau.

[2] Bibl. Nat. fr., 12795, f. 480 v°.

à Gassot. Il a été trompé par sa source officielle, une lettre de Charles IX au duc de Nemours, datée du 1[er] octobre [1] : « Mon frère d'Anjou partyra *demayn* » et cette lettre est justement écrite de la main de Robertet d'Alluye.

Au folio 7, Gassot cite parmi les morts du combat de Mensignac le jeune la Chastre S.[gr] de Sillac, capitaine de la garde du duc d'Alençon « un jeune gentilhomme très bien institué et apprins aux lettres et aux armes et en tout honneste et vertueux exercice et de fort grande espérance ». Or ce jeune la Chastre était neveu de Robertet qui annonce sa mort au duc de Nemours presque dans les mêmes termes [2]. Faut-il mentionner encore (f. 12 et 13) l'importance spéciale donnée à la mission d'Alluye dépêché par le roi et la reine au camp du duc d'Anjou ; à un second voyage d'Alluye au camp après la victoire de Jarnac (f. 42), enfin à sa mort le 6 juin 1569 ?

A ce moment, l'influence change. Déjà le récit de Jarnac a pour source une œuvre de Villeroy. Le récit de la Roche-Abeille aussi, nous l'avons vu. Mais, à partir du mois de septembre, la narration de Gassot va prendre un plus grand intérêt. Jusqu'ici, elle a été très précise, mais très sèche et sans originalité. Son seul mérite a été de donner un résumé très exact des événements. Maintenant, elle va prendre une valeur originale.

Malgré l'impersonnalité du récit, il paraît certain que Gassot a suivi l'armée du duc d'Anjou et pris part aux événements qu'il raconte, au moins après le siège de Chatellerault. Les détails sont plus précis, plus pittoresques ; les mentions de chancellerie disparaissent en grande partie.

La présence de Gassot à l'armée n'a rien qui étonne. Il y suivait Villeroy dont le séjour au camp est attesté d'abord par une

[1] Bibl. Nat., fr. 3225, f. 1.
[2] Chanteloup, 1[er] nov. 1568. Bibl. Nat., fr. 3225, f. 53.

lettre à la reine datée du camp de Chinon 27 sept. [1], ensuite par le récit officiel de la bataille de Moncontour qu'il rédigea à Airvault le lendemain du combat et qui a été imprimé sous ce titre : *Discours de la bataille du lundy troisième jour d'octobre 1569, en laquelle il a pleu à Dieu donner très mémorable victoire au Roy très chrestien, par la bonne et vertueuse conduicte de Monseigneur le duc d'Anjou.* Paris, Jean Dallier, s. d., in-8°.

Or, chose curieuse, Gassot qui avait pris comme modèles de ses narrations de Jarnac et de la Roche-Abeille les récits de Villeroy ne s'est pas servi cette fois de sa nouvelle œuvre. C'est une raison de croire qu'il avait à y substituer des impressions personnelles. D'ailleurs il ne suit aucun récit connu.

La façon dont Gassot raconte l'arrivée du roi et de la reine au siège de Saint-Jean-d'Angély montre mieux encore son rôle de spectateur. Il donne la date du 24 octobre, tandis que les autres récits donnent celle du 26 que j'ai reconnue fausse. Enfin nous sommes sûrs que Gassot a assisté au siège de Saint-Jean-d'Angély, car il dit dans ses mémoires qu'il partit de Tonné-Boutonne (fin novembre ou commencement décembre) accompagnant Villeroy dans son ambassade près de l'empereur [2].

Ce voyage, du reste, nous explique pourquoi Gassot dans le titre de son ouvrage fixe comme limites « depuis la fin du moys d'aoust 1568, jusques en novembre 1569 ». Il arrête son récit à la date de son départ. C'est une des principales raisons qui portent à croire que Gassot a rédigé son récit au fur et à mesure des événements. Partant pour l'Autriche à un moment où il pouvait penser la guerre terminée, il a cru que son œuvre l'était aussi. A son retour, la guerre durait encore. Il a donc rajoûté quelques mentions brèves, et le texte de l'édit d'août 1570 qui termine le

[1] Bibl. Nat., 500 Colbert 24, f. 296.
[2] Bibl. Nat., fr. 12795, ff. 482-483.

ms. fr. 5783. Il a négligé de modifier son titre qui se trouve ainsi inexact.

Il y a d'autres raisons de croire à cette rédaction contemporaine des faits: par exemple une anomalie de plan dans la construction du récit.

Après avoir raconté dans l'ordre chronologique les événements arrivés à la fin de 1568, tant à l'armée du duc d'Anjou qu'à la cour ou en Flandre, Gassot interrompt sa narration par ce paragraphe: « Et d'autant que l'on fut adverty que du costé de l'Italie et de certains autres endroictz, on faisoit semer et courir partout que lors de la retraicte et saillie du prince d'Oranges hors de Flandres et de sa venue et passage en France, il n'avoit tenu que au Roy que le duc d'Alve ne fust entré en ce royaulme, avec toutes les forces du roy catholicque son maitre, pour, se joignant à celles de sa Majesté très chrestienne y avoir combattu et deffaict le dict prince d'Oranges, et que sur tels advis et discours, en exaltant les faictz et offres du dit duc d'Alve, l'on essayoit tacitement et par artifices... déprimer l'honneur et reputation d'autruy, affin de faire veoir bien cler en cest affaire et pour pouvoir desinganner ceulx qui seroient pour s'arrester sur telz advis, il ne sera que très à propos de desduire fidellement et au vray comme toutes choses se passèrent »[1]. Et Gassot après cela reprend de haut le détail de toutes les affaires de Flandre. Il semble bien vraisemblable que ce procédé de composition n'est pas volontaire, mais commandé par les circonstances. La première partie déjà rédigée, arrivent ces nouvelles d'Italie et Gassot ajoûte à son plan une réfutation qu'il n'a pas prévue.

Enfin, le nom de Florimond Robertet inscrit par Gassot en tête de son ouvrage, sorte de dédicace à la mémoire du secrétaire d'Etat, prouve que le discours sommaire fut rédigé peu après sa mort.

[1] Bibl. Nat., fr. 5783, f. 24.

Il faut encore, avant de terminer, dire un mot de l'état des manuscrits. Tous deux, nous l'avons vu, ont appartenu à Gassot et portent sa signature. Une étude des écritures et une comparaison avec d'autres manuscrits de même provenance m'ont prouvé que le ms. fr. 25015 (il est incomplet et s'arrête après Jarnac) est un manuscrit autographe de Gassot. Le ms. fr. 5783 est une copie par un secrétaire, mais le titre, les corrections et les folios 69 et suiv., enfin les devises, les vers latins et italiens inscrits sur les pages libres, sont de la main de Gassot.

On distingue dans ces textes, écrits de la main de Gassot, deux écritures tout à fait différentes. L'une est une écriture de chancellerie, dérivant de l'écriture française du XVe siècle, très régulière. Nous pourrons l'appeler l'écriture A. A ce type appartiennent le texte du ms. fr. 25015, le titre du ms. fr. 5783 et de nombreuses corrections de ce manuscrit.

L'autre écriture (type B) est une écriture personnelle, cursive, de type italien, irrégulière et généralement hâtive. Un de ses signes caractéristiques consiste en de grandes courbes terminant la partie inférieure de certaines lettres. De cette écriture sont bon nombre des corrections du fr. 25015, au f. 181 v°, quelques vers latins et, dans le fr. 5783, les devises et vers latins et italiens et le nom de Robertet qui occupent les pages blanches, de nombreuses corrections, enfin les ff. 69 v° à 71.

Or, nous avons des preuves que chacune de ces deux écritures est bien celle de Jules Gassot.

Ecriture A. Dans le ms. fr. 5286, qui a appartenu à Gassot, on trouve au f. 194 cette mention (type d'écriture A): « collationné à l'original par moi notaire et secrétaire du roi et de ses finances. Gassot. ». C'est un indiscutable autographe.

Ecriture B. Nous avons des documents absolument certains, ce sont les lettres de Gassot au Marquis de Villars contenues dans le

ms. fr. 3347 (ff. 52, 53, 56 et 67). Les lettres sont entièrement écrites de l'écriture B, plus haute et plus grosse à cause des dimensions de la feuille et plus soignée. La signature est un peu différente de celles que nous avons déjà vues. Mais on la retrouve dans le ms. fr. 5286 (f. 91 v°).

Enfin, si nous n'avions pas ces témoignages décisifs, nous pourrions arriver au même résultat. En effet, nous remarquons que dans tous les manuscrits provenant de Gassot, les deux types A et B coexistent (mss. fr. 1663, 3942, 5286, 14021 : cf. feuillet 3, non folioté, et ff. 120 v°, 121). On les trouve encore dans les mémoires de Gassot, à près de cinquante ans de distance, mais l'âge les a rendus indécis et tremblants.

Nous avons même des exemples où nous voyons le type A se déformer insensiblement jusqu'à devenir le type B. On en trouve de nombreux exemples dans le ms. fr. 5286 (par ex. f. 4), recueil de copies d'actes de Henri III. Gassot a, de sa main, rajoûté des titres. Tantôt c'est l'écriture soignée, tantôt l'écriture hâtive, enchevêtrées. Mais le meilleur exemple est la fin du manuscrit original du *Discours sommaire* (fr. 25015). Au f. 120 v° on a encore le type A très régulier. Puis, à mesure qu'il approche de la fin, Gassot a hâte d'en finir. Son écriture s'altère et le f. 121 v° est devenu à peu près identique au type B.

Lorsque Jules Gassot devenu vieux rédigea ses *Mémoires*, après avoir brièvement rapporté l'origine des troubles de 1568, il écrivit : « ...l'armée s'acheminant ainsy vint en Poictou où se firent plusieurs exploicts et prinses tant de part que d'aultre, que je ne m'amuseray point a les deduire pour ne les sçavoir pas bien représenter ». Sans doute le *Discours sommaire* aurait pu fournir tous les éléments d'un nouveau récit. Mais l'auteur n'attachait plus guère d'importance à cette œuvre de jeunesse, déjà vieille de tant d'années. Il lui aurait fallu un travail considérable pour rassembler ses

souvenirs, pour tirer un récit clair et un peu vivant de cet ouvrage confus qui n'est guère qu'un amas de notes. Le goût et le courage lui manquèrent. Le *Discours sommaire* resta ce qu'il était, un récit peu composé, sans prétentions littéraires, mais utile parce que, à chaque ligne, sous les phrases de l'auteur, affleurent les documents précieux et sûrs qui en ont fourni la matière.

PIERRE DE CENIVAL.

FOUILLES EXÉCUTÉES PAR M. BOUSSOIS À LA VILLA D'HADRIEN

(Pl. IV)

Après une série d'études de détail faites sur la Villa de Tibur par MM. Daumet, Girault, Esquia, Blondel et Sortais, M. Boussois, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, en entreprit une restauration générale comme envoi de 3ème et 4ème année. Au cours de ce travail, il rencontra un certain nombre de problèmes dont la solution ne pouvait s'obtenir que par des fouilles. Par l'intermédiaire de M. Pellati, il reçut du Gouvernement Italien l'autorisation de faire quelques sondages.

Les découvertes portent sur sept points: la partie Est des Grands Thermes [1], le Palais dominant la Vallée de Tempé, le Vestibule, le Nympheum du Nord, le Pœcile, le Stade, et l'endroit désigné sous le nom de Mont Religieux (?).

1.° Grands Thermes. — Dans la partie Est des Grands Thermes, s'étend un espace rectangulaire découvert, que l'on prenait généralement pour une piscine. Boussois a cherché cette piscine, d'abord à l'extrémité Est de l'espace découvert, puis dans la partie voisine des Grands Thermes. D'un côté comme de l'autre, les fouilles ont donné un résultat négatif: car à l'extrémité Est, M. Marchetti, ingénieur du Gouvernement Italien, a retrouvé un pavement en mosaïque, ce qui exclut l'idée d'une piscine; et dans la partie Ouest, les fouilles de Boussois ont mis à jour un pavement de briquettes impropre lui-aussi à une piscine; mais elles ont amené la décou-

[1] Les désignations sont empruntées au plan général de Contini et Winnefeld.

verte de deux bases de travertin trouvées à $4^{m},25$ du mur de terrasse actuel, et prouvent l'existence d'un portique fermant les Grands Thermes à l'Est.

Cet espace *découvert* était, sans aucun doute, destiné aux jeux et aux exercices du corps: *sphaeristerium* comme dans les Thermes d'Agrippa, de Néron, de Titus et de Trajan [1], plutôt que palestre ou gymnase, à ce que semblent indiquer les dimensions restreintes, et la simplicité de cette construction.

2.° PALAIS DOMINANT LA VALLÉE DE TEMPÉ. — Au Nord-Ouest du Nympheum du Palais, s'étend un espace rectangulaire, bordé à l'Est par des chambres et à l'Ouest par des salles d'apparat. On n'avait jamais sû si ces salles étaient reliées entre elles par des bâtiments.

Les fouilles de Boussois ont montré qu'il y avait symétrie entre la partie Nord-Ouest et la partie Sud-Est des bâtiments entourant cet espace rectangulaire. De plus les fouilles ont mis à jour deux retours d'angle symétriques, l'un au Nord-Ouest, l'autre au Sud-Ouest. Cet ensemble de découvertes suffit à prouver l'existence d'une cour intérieure, située au centre du Palais.

3.° VESTIBULE. — Au Sud-Ouest du Vestibule, on avait retrouvé une base de mur rond de $0^{m},60$ d'épaisseur et de $1^{m},60$ de rayon. Winnefeld prenait ce mur pour un banc circulaire ou une fontaine, et y avait attaché peu d'importance, supposant même qu'il n'était pas en place. Quant à Piranèse, il en avait profité pour en faire la tête d'un double portique.

Boussois a fouillé dans la partie symétrique du Vestibule et retrouvé une base de mur de mêmes dimensions et à la même distance du mur d'enceinte. Il était inutile de fouiller aux deux autres angles, car les cotes permettent de conclure à l'existence de bases analogues.

[1] *Daremberg et Saglio,* pila.

Ces quatre angles déterminent un portique intérieur, dont les lignes sont parallèles au mur du Vestibule. Ce parallélisme s'étend jusqu'à la niche: en effet les deux bases de mur rond, qui se trouvent du côté de la niche, sont *décrochées* à leur extrémité, ce qui indique la proximité d'un autre point.

En résumé, le Vestibule avait une forme rectangulaire, prolongée au Sud par une niche (cette niche contenait sans doute une statue d'Hadrien). A l'intérieur du mur d'enceinte, se trouvait un portique dont les directions suivaient celles du mur. Sur l'axe Est-Ouest du bâtiment était placé le *lararium*. A l'Est, un certain nombre de bâtiments, aujourd'hui disparus, étaient vraisemblablement destinés aux services de garde (*januarii* etc...). Les fouilles de Boussois ont donc confirmé l'hypothèse d'un *Vestibulum* et en ont précisé les formes.

4.° Nympheum du Nord. — Piranèse avait deviné l'existence d'un temple rond au milieu d'une forme semi-circulaire. Le temple rond existe: on en a trouvé précédemment les soubassements: de plus, en mesurant la flèche d'une corniche, qui se trouve actuellement dans le théâtre grec, Boussois a reconnu que son diamètre général correspondait au diamètre du temple.

Mais le but de Boussois était surtout de vérifier la forme semi-circulaire où Piranèse le plaçait.

Du côté de l'Ouest, se trouve une terrasse rectangulaire donnant sur la campagne: sur la terrasse prend un portique semi-circulaire, entouré lui-même par un mur. Ce mur est coupé à trois reprises: à l'Ouest par une niche rectangulaire mise à jour; au Sud-Ouest par des niches semi-circulaires prolongées par des niches rectangulaires, et au Nord-Est par des niches analogues [1]. Le mur est interrompu à l'entrée de ces niches et remplacé par une colonnade.

[1] Trouvées par symétrie: Boussois n'a pu fouiller; car l'emplacement est occupé par la loge des Gardiens.

Il faut admirer cette architecture aussi originale que souple; elle contribuait au charme de ce lieu, qui devait être délicieux et frais. Abrité de la chaleur par son exposition, il donnait sur les montagnes, où la vue s'étendait largement; le marbre s'y étalait à profusion et l'eau ruisselait de toute part: lieu de refuge rêvé contre les ardeurs du grand été romain.

5.° Esplanade du Pœcile. — Piranèse avait deviné l'existence d'une grande galerie menant du Pœcile au Vestibule. Winnefeld avait imaginé un simple portique.

Les fouilles de Boussois ont prouvé l'existence d'une galerie, terminée à sa partie Nord par un mur courbe. Treize bases en saillie sur le mur servaient probablement à supporter des statues. Toute la galerie devait faire une communication monumentale entre le Vestibule et le Pœcile, de 6^{m},80 de largeur.

Un problème reste posé: les treize bases du côté Ouest n'ont pas de symétriques à l'Est. Et d'autre part, il a été impossible à Boussois de relever une trace quelconque de porte ou de fenêtre.

6.° Stade. — Dans la partie Nord du Stade, Piranèse indiquait un portique. Cette hypothèse a été vérifiée par les fouilles; Boussois a trouvé deux bases de travertin symétriques, situées dans le prolongement des deux murs de bâtiment qui font saillie sur le Stade.

7.° Mont Religieux. — Dans un espace compris entre le Pœcile, les Petits Thermes et le Stade, se trouve un ensemble de bâtiments en forme de croix, dont les branches sont terminées par de grands hémicycles. Piranèse en avait fait un monument religieux. Les fouilles, exécutées en 1912-13 par M. Marchetti, ingénieur du Gouvernement Italien, ont démontré l'existence de tout un plan dont les caractéristiques générales sont les suivantes.

A la partie attenant au Pœcile, au milieu d'une colonnade (non couverte?) se trouvait une grande fontaine. Au centre du bâtiment, s'étendait une grande salle couverte, entourée d'une colonnade sur

deux de ses côtés (Est et Ouest), et bordée au Sud par un mur où s'enfonçait une niche de 3m,60 de largeur sur 2m de profondeur: la base de la niche est à 1m,50 du sol. A droite, à gauche et en arrière de la salle, trois espaces semi-circulaires non couverts, qui sont des nymphées (dans l'un d'eux on a trouvé une fontaine), étaient séparés de la salle principale par des murs ajourés de fenêtres. Parallèlement au mur d'enceinte semi-circulaire, courait une colonnade. L'ensemble du bâtiment était percé d'un nombre considérable de portes et de fenêtres: le jour y entrait de toute part. Il présente une grande analogie avec le *Triclinium* du Palais de Domitien sur le Palatin: une grande salle entre deux nymphées.

Aussi est-il tout naturel d'y voir un *Triclinium:* encore un lieu de luxe, à la fois clair et majestueux, et dont le marbre, l'eau et la lumière faisaient la splendeur et la gaité.

Les colonnes étaient de style corinthien composite, les chapiteaux avec des volutes formées par des dauphins et les bases d'un joli travail.

C'était, sans doute, dans ce *Triclinium*, voisin du Stade, qu'Hadrien ordonnait des festins en l'honneur des athlètes venus à Tibur pour le distraire.

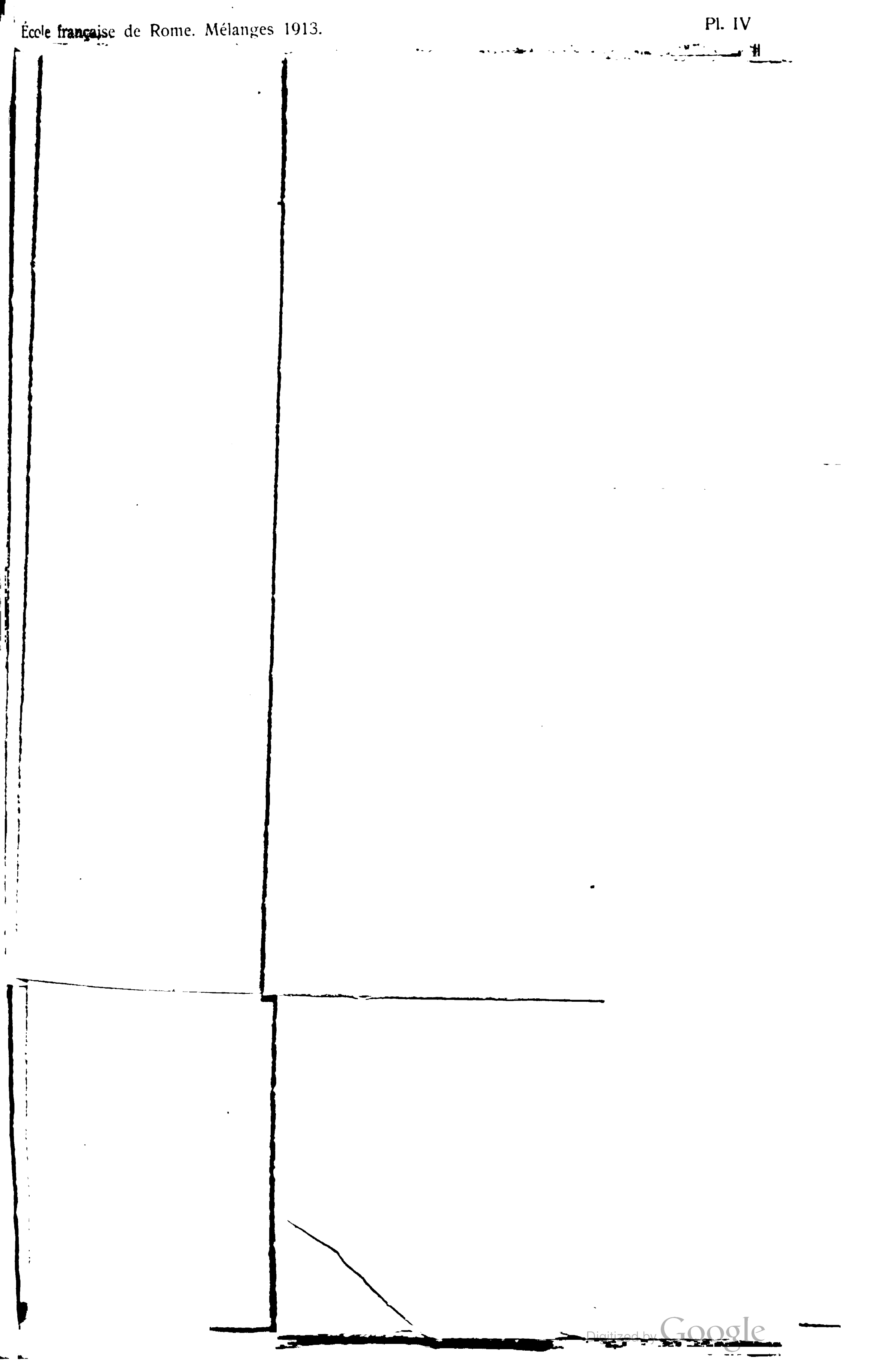
Ces quelques découvertes, si elles ne modifient pas la topographie générale de la Villa de Tibur, précisent l'attribution de certaines de ses parties, et leur disposition architecturale. Bien des problèmes restent encore posés, bien des appellations problématiques. Dans un ouvrage spécial, M. Boussois exposera prochainement les résultats auxquels il est arrivé.

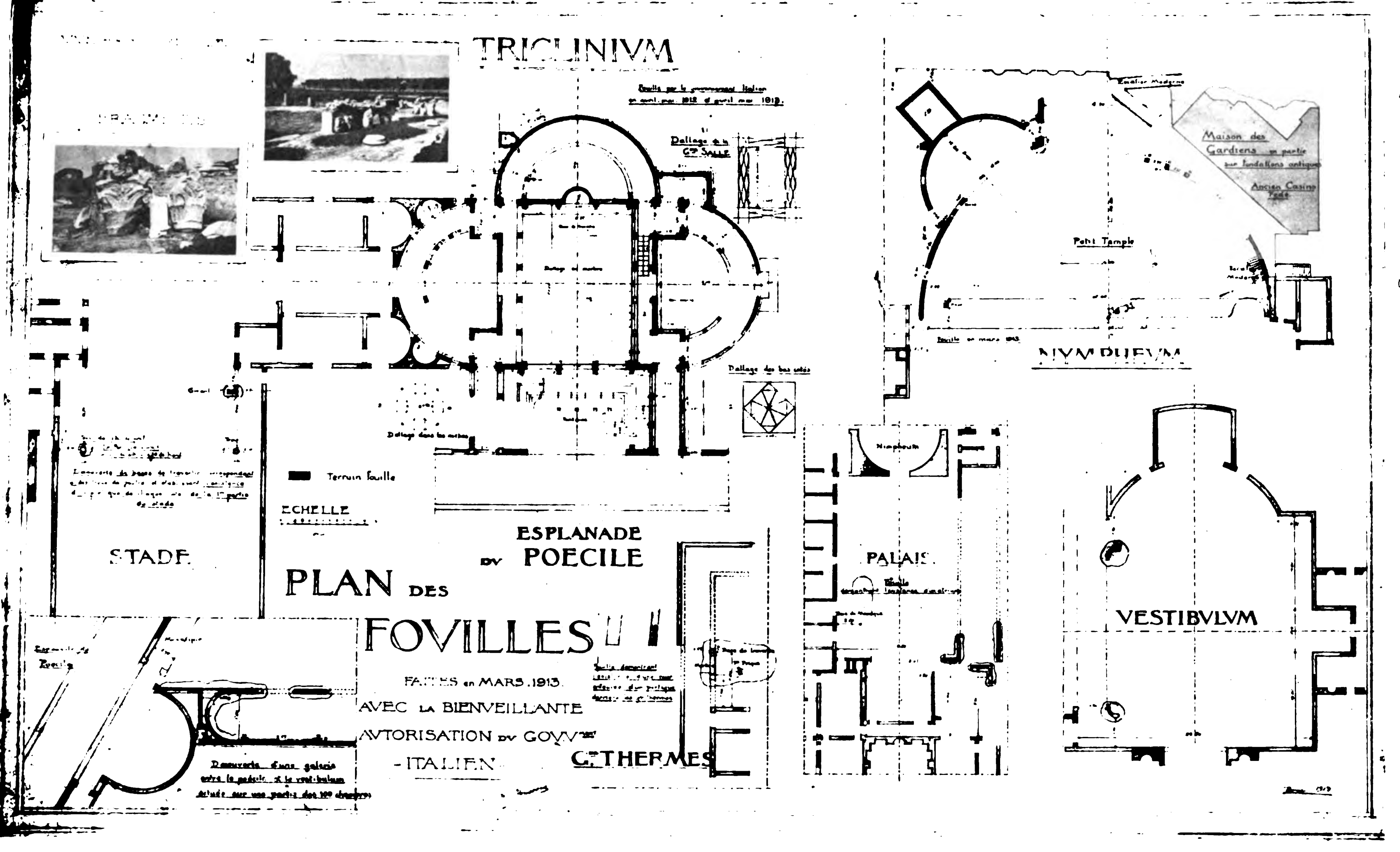
Il nous reste à remercier le Gouvernement Italien, pour les facilités qu'il nous a procurées et la bienveillance qu'il a eue à notre égard.

Rome, juillet 1913.

JEAN MARTIN et BOUSSOIS.






TRICLINIVM
Dallage de la Gde SALLE
Dallage des bas côtés
Maison des Gardiens en partie sur fondations antiques
Ancien Casino Fede
Petit Temple
NYMPHEVM
Terrain fouillé
ECHELLE
STADE
ESPLANADE DV POECILE
PLAN DES FOVILLES
FAITES en MARS 1913
AVEC LA BIENVEILLANTE
AVTORISATION DV GOVVT
ITALIEN
Gdes THERMES
PALAIS
Nimpheum
VESTIBVLVM

LETTRES DE ROME

DE

BARTOLOMEO DE BRACCIANO À VIRGINIO ORSINI

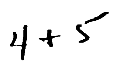
(1489-1494)

Les lettres missives du XVe siècle, conservées en grand nombre, constituent déjà la source la plus abondante des détails de l'histoire [1], et notamment rien n'aide mieux à démêler le fil des intrigues qui caractérisent toute la politique de cette époque, que les correspondances des ambassadeurs. L'Italie, surtout, en conserve en ses archives, puisque jamais peut-être négociations entre le Saint-Siège, le royaume de Sicile, les Seigneuries et les Républiques ne s'y engagèrent plus actives qu'en cette fin de siècle, tout entière occupée de deux grands événements, qui furent connexes: la conjuration des barons napolitains et l'expédition française conduite par Charles VIII.

En prenant parti, Innocent VIII et Alexandre VI firent de Rome le centre de ces négociations. Les « orateurs » de Naples, de Florence, de Milan, de Venise, se rencontrant dans le « Salon du Perroquet », au Vatican, ou dans les antichambres cardinalices, échangeaient, en attendant les audiences, leurs nouvelles, en recueillaient parfois, venues de très loin, de la bouche de quelque ambassadeur de France, d'Ecosse ou de Pologne, et les transmettaient soigneusement à leurs maitres, mêlées aux plus divers échos de la Ville [2].

[1] Voy. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, V, au chapitre *Détails de l'histoire*.

[2] Ainsi le florentin Filippo Valori. Guidantonio Vespucci, Giovanni Lanfredino, dont plusieurs lettres ont été publiées par Thuasne, en appendice à son édition de Burchard, ou utilisées par Gregorovius; le mi-



Leurs lettres sont des documents d'une valeur exceptionnelle pour l'histoire politique, qu'elles concernent presque exclusivement.

Mais, outre ces orateurs officiels, parlant et agissant au nom de chefs d'Etats, d'autres personnages jouaient un rôle analogue, quoique plus effacé, dans la diplomatie. C'étaient les envoyés des grandes communes [1] ou les agents de barons puissants, qui, par leur science militaire autant que par le nombre de leurs vassaux s'imposaient dans le jeu des alliances.

De ces derniers, nul n'était alors plus en vue que Virginio Orsini.

Héritier du sang guelfe le plus pur, on l'avait, au concile de Bâle, salué comme « le dernier soutien de l'Italie affligée ». La guerre qu'il avait menée, en 1463, pour le compte du roi Ferdinand de Naples contre les Angevins, la part qu'il avait prise, sous les ordres d'Alphonse de Calabre, aux luttes qui se déroulèrent en Toscane au lendemain de la conjuration des Pazzi, et d'autres exploits encore lui avaient valu la réputation d'un grand capitaine, dont les partis se disputaient le concours. Princes et rois eux-mêmes n'avaient point dédaigné de s'allier à sa maison : il était, par sa sœur Clarice, beau-frère de Laurent le Magnifique, et Marie d'Aragon, la propre fille du roi de Sicile, fut donnée en mariage à son fils Gian Giordano, le même qui devait, après la ruine de sa famille, en relever la fortune au point que la cour napolitaine maintenait auprès de lui des ambassadeurs ordinaires [2].

Sans être parvenu à ce faite, Virginio, qui, après avoir connu la faveur de Sixte IV, avait dû se retirer dans ses terres à l'avè-

lanais Agostino de Rossi, dont M. Fumi a récemment publié en partie la correspondance (*Archivio della R. Soc. rom. di stor. patr.*, XXXIV, p. 125 et suiv.), etc.

[1] Tel le siennois Lorenzo Lanti, dont M. Tommasini a publié quelques lettres à la suite de son étude sur le Diaire d'Infessura (*Archivio della R. Soc. rom. di stor. patr.*, XI, p. 606 et suiv.).

[2] Litta, V, *Orsini di Roma*, pl. XXVII.

nement d'Innocent VIII [1], attendait dédaigneusement qu'on l'y vint chercher. Cependant, de son château de Bracciano, d'où il commandait « à dix mille, à vingt mille vassaux » [2], il portait ombrage au pape lui-même [3].

Lors de la conjuration des barons, en 1485, le ressentiment qu'il conservait de sa disgrâce, les intrigues des Colonna, favoris du nouveau pontife, rivaux et ennemis séculaires de sa race, l'intérêt aussi, sans doute, le poussèrent pour la troisième fois dans les bras des Aragon, qui le firent grand connétable du royaume.

Longtemps — tant qu'il fut payé de retour — il demeura si fidèle à cette famille qu'il en adopta l'illustre nom [4]; et Charles VIII, dix ans plus tard, trouvait en lui un adversaire irréductible.

En l'attachant à sa cause, le roi de Sicile ne gagnait pas seulement un habile capitaine: il mettait encore à son service une influence considérable, et ceci n'était pas, en la circonstance, le moindre avantage. En effet, depuis que le pape s'était prononcé en faveur des seigneurs rebelles et leur prêtait son appui, depuis que l'excommunication, fulminée contre Ferdinand par Innocent VIII, avait consommé la rupture entre le Saint-Siège et le royaume, la diplo-

[1] Le nouveau pape, à l'instigation du cardinal Julien de la Rovere, lui avait retiré la garde du palais. Quelques années plus tard, le bruit s'étant répandu que le pape était mort, Virginio tenta de s'emparer de la « porta del Popolo ». Mais Innocent VIII revint à la santé, le déclara rebelle et le mit au ban de l'Église.

[2] Nofrio Tornabuoni, orateur florentin, répondait un jour à Bartolomeo de Bracciano qui lui portait des remontrances de Virginio: « Je sais que le seigneur Virginio est grand et peut commander à 10.000, à 20.000 vassaux, tandis que je ne suis qu'un pauvre citoyen » (Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 137).

[3] En décembre 1490, Innocent VIII, sur le point d'aller à Civitavecchia, songeait à se faire accompagner d'une garde nombreuse, tant il se défiait de son puissant vassal (ci-dessous, lettre n° XXI).

[4] Les lettres de Bartolomeo de Bracciano portent, à l'adresse: « Ill. domino meo domino Virginio Ursino de Aragonia... ».

matie napolitaine était en échec. Pour avoir ouvertement embrassé le parti aragonais, Virginio n'avait pas perdu tout crédit à Rome. Le prestige de son nom n'eût-il pas suffi à lui en conserver, qu'il pouvait encore faire valoir les liens qui l'unirent aux Cibo, lorsque Franceschetto, le fils du pontife, eut épousé Madeleine, fille de Clarice et de Laurent de Médicis [1].

Au début, Ferdinand put bien passer outre à l'excommunication et ne point prendre en grand souci l'inimitié du pape. Mais, à mesure que l'expédition française devint plus imminente, la nécessité s'imposa de négocier une paix.

Virginio paraît alors en personnage de premier plan.

A Bracciano, qu'il ne quittait guère, affluèrent de toute l'Italie les nouvelles d'importance. Sa correspondance, conservée aux Archives Orsini [2], recèle mainte lettre des Aragon, des Médicis, des Cibo, des Borgia, des Sforza, des Malatesta. Ses correspondants réguliers signaient toutefois de noms plus obscurs. C'étaient les agents secrets qu'il entretenait en permanence à Naples, à Milan, à Florence [3] et à Rome, gens de petite condition, sans mandat officiel et sans grande initiative, mais curieux, avisés, rapporteurs fidèles et exécuteurs scrupuleux des ordres de leur maître. Les missives de Bartolomeo di Bracciano le représentent tel. D'une sûreté d'information remarquable, d'une plaisante diversité, elles pourront servir en quelque manière à combler de notables la-

[1] En 1487. On verra, par la correspondance de Bartolomeo di Bracciano, quel précieux intermédiaire fut « le seigneur Francesco » entre son père et son oncle Orsini.

[2] Liasses nos bleu 101-102. Ces liasses contiennent près de 2000 lettres.

[3] Antonello Siniballo et Marco di Bracciano à Naples, Francesco di Castello à Milan, Santi de Curcumello à Florence. J'ai du, faute de temps, renoncer cette fois à étudier en détail, au moyen de toutes ces correspondances, la politique de Virginio. J'espère qu'il me sera donné d'y revenir.

cunes dans les *Diaires* de Burchard [1] et d'Infessura, à pénétrer le mystère de quelques intrigues, à tracer aussi plus d'un trait nouveau au tableau de la société de ce dernier quart du XV[e] siècle, cruelle, passionnée, égoïste, où s'accréditait déjà le machiavélique adage que la fin justifie les moyens [2].

A. de Boüard.

[1] On sait que le *Diaire* de Burchard s'interrompt en juin 1490 pour ne reprendre qu'en juin 1491.

[2] Cf. Gregorovius, *Gesch.*, VII, 202-3.

CORRESPONDANCE

I.

1489, 14 mars. — *Zim, entré à Rome la veille, est reçu par le pape et les cardinaux réunis pour le consistoire* [1].

Original sur papier, cacheté à l'empreinte d'un profil de Socrate (intaille du type publié par Furtwangler, *Antike Gemmen,* XLIII, 6). Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 70.

...Heri venardie entro lo fratello del Gran Turco in Roma, quale meno lo fratello del gran mastro de Rode [2], et entro per porta Portese con questo ordine: li annarono scontro tutte le famiglie de' cardinali et quella del papa ancora; venne accompagnato dal s. Francesco [3] da Civitavecchia [4] fine in palazzo con tutta la gente d'arme armata legiera et con li cavalli legieri de questi Colonnesi; et è allogiato in lo palazzo, in camera apostolica, dove allogiò lo duca de Calabria [5]. Poi questo, lo secundo die, cio è hogi sabato, lo papa ha facto concistorio publico in la sala grande, in lo quale concistorio ha receputi li cardinali novelli et dati alloro li cappelli, cio è ad lo castellano [6], ad Aleria [7] et ad lo datario [8];

[1] Cf. *Burchardi diarium,* éd. Thuasne, I, 336-7, et app. 36, p. 547 et suiv.

[2] Le frère de Pierre d'Aubusson.

[3] Francesco Cibo.

[4] Il paraît cependant que Francesco n'alla l'attendre qu'à porta Portese (Gregorovius, *Gesch.,* VII, 291).

[5] Alphonse, fils ainé de Ferrant, avait été envoyé à Rome, en octobre 1484, par son père, afin de disposer favorablement le nouveau pape (*Burchardi diarium,* I, 111).

[6] Lorenzo Cibo. On l'appelait *castellanus* parce qu'il était châtelain du château Saint-Ange. Voy. Infessura, éd. Tommasini, p. 238. C'est en effet de là qu'il se rendit au consistoire (Burchard, I, 339).

[7] Ardicinus de la Porta, évêque d'Aleria.

[8] Antoniotto Pallavicino, évêque d'Orense.

et poi venne lo Turco, accompagnato dal s. Francesco et dal fratello del gran mastro, con qualche octo Turchi, et vennero dal papa et lo interprete del Turco disse che lui veneva de nanti ad Sua Sta non per dare obedientia, ma per amicitia, et baso la mano al papa, ma non se levo mai la beretta a bolta del capo; poi venne da ciasch[un] cardinale et abraccio ciaschuno et baso. Facto questo, senne torno in dereto senza assiderese in loco niuno, accompagnato pure dal s. Francesco.

II.

1489, 30 mars. — *Le comte de Pitigliano* [1] *reste fidèle à la promesse qu'il a faite au pape et à Laurent de Médicis de rendre Monteacuto. Mais, cette place étant aux mains des habitants de Pitigliano* [2], *qui se refusent à l'abandonner, il demande quelque délai. — Un orateur des Spoletains est venu se plaindre au pape que les habitants de Foligno* [3], *secondés par le duc d'Urbin, empiètent sur leur territoire. — Mariano Sarelli est allé avec dix cavaliers installer un officier à Poli* [4].

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 78.

...Al presente, aviso v. s. come ser Philippo, cancellieri del conte de Pitigliano, è venuto in Roma et venne sabato passato, xxviij de marzo, et heri matina, domenica, parlo al papa, conducto dal cardinale Ursino [5], et, da parte del conte, disse a la Sua Sta come lo conte è per observare la fede sua de quanto ha promesso a la Sua Sta et al magnifico Lorenzo, de la restitutione de Monte-

[1] Nicola Orsini, qui avait été, en 1485, capitaine général des troupes florentines contre Innocent VIII et les barons napolitains appuyés par le pape.
[2] Province et « circondario » de Grosseto.
[3] Chef-lieu de « circondario » dans la province de Pérouse.
[4] Province et « circondario » de Rome.
[5] Giambattista Orsini, card. du titre de S. M. in Domnica.

acuto; et, per verificare questa cosa che habia ad essere con effecto, ha mandato uno suo figliolo ad Fiorenza in mano de Lorenzo, et offerisce ad la Sua Sta che se tenga equi in Roma l'altro suo figliolo Altobrandino, per securezza de la sua fede data. Ma, perche Monteacuto è in mano del populo de Pitigliano et tutti sonno unanimi al presente et obstinati ad non rendere dicto castello, et per essere populo grosso de milli et piu homini da pigliare arme et per essere stati et essere molto al conte affectionati vassalli, male volentieri la sua s. sen' ce vorria rompere et desdegnarli in modo che avessi a dubitare de essi; ma con humanita et con exhortatione confortarli et con destreza de non farli contra lui desdegnare, vorria la sua s. operare che Monteacuto lo havessiro ad rendere: et questo, bisogna farlo con tempo, et per questa cascione, lo conte supplica ad Sua Santità non voglia pigliare questa restitutione cossi in prescia, ma darli tempo de qualche mese, che, con lo tempo, lo conte se affida et rende certo che lo farra restituire. Lo papa li ha resposto che sarra con lo ambasciatore fiorentino et con lo senese, et de poi li respondera; et dice che li pareva che 'l conte parlassi bene.

Item, è venuto ad Roma uno da Spoleti [1], ambasciatore de la communità, lo quale dice che, essendo certe dicerie, altre volte, de confini tra Foligni et Spoleti, forono terminate et assettate [2]. A questi di passati, dice che Folignati hanno voluto trapassare quelli confini cossi terminati. Questi de Spoleti, dice che li pignoriarono et tolsero certo bestiame; Folignati poi, dice che hanno curso uno castello de Spoleti et dato nome che loro hanno spalle dal duca de Urbino [3], et che lo duca de Urbino li adjuta. Per questa cascione lo ambasciatore de Spoleti dice essere venuto al papa. Si che, signore, la vostra absentia de terra de Roma fa ad molti dampno [4].

[1] Chef-lieu de « circondario » dans la province de Pérouse.
[2] Cf. Sansi, *Stor... di Spoleto,* IIe partie, Foligno, 1884, p. 91.
[3] Guido Ubaldo.
[4] Les lettres de Bartolomeo de Bracciano ne portent malheureusement aucune indication topographique à l'adresse.

Item, per un'altra mia, ho scripto como, a questi di passati, Mariano Savello con deci cavalli et piu è annato ad Poli. Lo cardinale de Conti [1] dice havere lettere de la moglie de Paolo Conte, in le quale scrive che ce è annato per mettere uno officiale etc.

III.

1489, 20 avril. — *Les Florentins refusent de donner congé à Virginio. L'évêque de Teano est d'avis qu'il faut, sans tarder, en référer au roi de Sicile* [2]. — *Jacopo Conti* [3] *se serait mis au service des Florentins. — Meilleures nouvelles de Domenico de l'Anguillara* [4]. — *Bruits d'un voyage à Florence du comte de Pitigliano. — Battista de Collealto ayant pris de force à Jeronimo di Renzo un « casale » sis aux environs de Marino* [5], *celui-ci s'est plaint au pape : quatre cardinaux furent chargés de l'affaire, et Paolo Orsini* [6] *est d'avis que Virginio permette à Jeronimo d'exercer sur ses terres des représailles contre les vassaux de Battista. — Meurtre à San Sebastiano* [7] *de trois habitants de Roccabotte* [8]. *Un autre du même lieu, arrêté comme voleur, est détenu au Capitole. Paolo Orsini fera pour lui le possible.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse, n° bleu 102 n° 34.

...Ho receputa la lettera de v. s. et lo procuratorio con essa et presentata la lettera al vescovo de Thiano, la quale ha hauta

[1] Giovanni, archevêque de Conza, card. du titre de St. Vital.

[2] Virginio s'était mis à la solde des Florentins en 1485; il allait, cette année même, prendre le commandement des troupes aragonaises.

[3] Partisan des Orsini.

[4] Il fit son testament et mourut cette même année (*Arch. della R. Soc. rom. di stor. patr.*, V, 103-4).

[5] Prov. de Rome, dans les Monts Albains.

[6] De la branche des marquis d'Amatrice (Litta, V, *Orsini*, pl. XXIII).

[7] Paroisse, dans la commune de Bisegna, province d'Aquila.

[8] Commune de Pereto, province d'Aquila.

molto cara per intendere de le cose de v. s. et la resolutione ha presa per la renitentia de questi signori Fiorentini de lo non volere dare licentia; et in questo, secondo che in le altre cose è solita de fare, li pare che v. s. habia pigliata bona providentia: ma desideraria che la s. v. fecessi intendere a la m^{ta} del s. re, si Fiorentini volessiro persistere in obstinatione de non la dare questa licentia, che partito pareria a la m^{ta} de re che la s. v. devessi pigliare, et questo volere fare diligentia de intendere, perche senza denari la s. v. non porra mantenere li soldati; et si forsa v. s. questo havessi inteso et fussi d'accordo con la sua m^{ta}, non serria si non bene; casu che non lo intenda, non se vorria piu tardare ad intenderlo, perche de cqua se dubita et imagina che Fiorentini non vogliano darne la licentia per cascione de farne perdere questa stascione, perche starrando indurati questi doi mesi futuri et non pigliando partito ne resolutione v. s., forsa che poi non serria si desiderata ne recercata. Si che v. s. non essendo resoluta, sarra bono se resolva, accio la obstinatione non ve resulti in dampno.

Item, de cqua ho inteso da lo ambasciatore de re che li ha dicto lo cardinale de Conti che lo s. Jacovo Conti è acconcio con Fiorentini con quindicimilia ducati a tempo de pace et vinti doi milia a tempo de guerra, et che lo arcivescovo de Conti è venuto a Fiorenza per fermare capitoli et pigliare denari; per la qual conducta in Roma se fando molte imaginatione et [a] pronosticatione, et chi dice che è stato conducto per dare licentia al Conti, chi dice che forsa è stato conducto per cascione che vorrando consentire a la licentia che domanda la s. v. Si che omne uno ce fa varia imaginatione de questi che non sanno la verita.

Lo conte Domenico de l'Anguillara al presente se passa meglio, et non è altro innovatione che se senta.

[a] *Ms.:* et *répété.*

Item, se dice che lo conte de Pitigliano annara ad Firenze, per la quale annata si dicono doi cose: dicono che porra essere che sia stato chiamato per repacificarse con li s. Fiorentini, et dicono che porra essere stato chiamato da Lorenzo con darli ad intendere che se repacificaria, et poi li sig. Fiorentini li chiaressiro la licentia per li portamenti de la renitentia de Monteacuto. Si che, s. mio, qui non se fa si non imaginare et annare a la tentoni de queste cose...

Item, ecqua è una differentia tra lo s. Baptista de Collealto [1] et Hieronimo de Renzo d'alteri de uno casale, lo quale è verso Marini; lo quale casale Hieronimo lo ha comperato gia molti anni sono et posseduto et hautene le piarie de evictione quando lo comperò. Mo lo s. Baptista et Antonello Savello [2] lo hanno spogliato de facto, armata manu. Ne he facta grande querela al papa et fa se ne tutta via, in modo che sonno stati deputati quattro cardinali sopra questa cosa; li quali se dice che vogliono che, per quanto porra lo papa, non sia sforzato Hieronymo. Et perche Marcantonio tutto die sollecita per via del s. Paolo et del cardinale Ursino [3], lo s. Paolo me ha dicto che, per essere Hieronimo et Marcantonio quelli amici che sonno a la s. v. et a la casa, li pare debiano essere faoriti in la justitia. Et dice me che senne fa represaglia de tutti vassalli de lo s. Baptista per tutti vicariati et terre de Chiesa, et, per essere Marcantonio quello servitore che è a la s. v., li pareria che la s. v. li concedessi che possessi fare pigliare vassalli del s. Baptista in le terre de la s. v. de lo Imperio, perche lo s. Baptista, li pare vada non a bono cammino con la s. v. et che molto se recoglia con questi suoi nepoti, et ancora perche lo

[1] Les Collealto étaient vassaux des Orsini. Au commencement du siècle suivant, on en trouve sous les ordres de Jean Jourdain, au service du roi de France (Arch. Ors., n° bleu 334, n° 59).

[2] Le même qui sera l'allié des Colonna et tiendra Ostie lors de la venue de Charles VIII.

[3] Giambattista, de la branche des Orsini de Monterotondo.

papa li voleva concedere represaglia in Rivofredo [1], et lo s. Paolo li ha dicto che non la pigli ly, perche non se li commenzi a dare quella potesta a quello loco.

Item, sabato sancto fu [a] amazato apresso a Sancto Sebastiano ad uno precoio (?) tre de Rocca de la votte, uno chiamato Pietro Gagliardo et doi altri fratelli, da quattro de Rocca de la botte, quali sonno apresso ad Antonello Savello, nemici di Pietro Gagliardo. Item, et un altro de Rocca de la votte, quale se trovo, con quelli che forono impiccatti a Tagliacozo [2], a robare a Bracciano [b], fu pigliato lo martedi santo, et sta in Campitoglio, quale se adjutara per via del s. Paolo quanto se porra etc.

IV.

1489, 21 mai. — *Le pape a annoncé aux ambassadeurs qu'il avait fait Nicola Orsini capitaine de l'Eglise, afin d'assurer l'ordre dans ses états. Certains y voient le prélude de sanctions qui seraient prochainement prononcées contre le royaume, et de sa dévolution au Saint-Siège.*

Original sur papier, cacheté comme ci-dessus. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 125.

...Heri matina alle xx del presente, lo papa mando cercando tutti li ambasciatori de Italia, a li quali dice che li disse che la Sua Sta li haveva mandati cercando per farli intendere come havea

[a] *Il faut lire* forono. *Bartolomeo avait d'abord écrit* uno *au lieu de* tre. *Il a ensuite corrigé, omettant de mettre le verbe au pluriel.*
[b] *Ms.*: Baccano; *cf. ci-dessous p.* 322.

[1] Riofreddo, province et « circondario » de Rome, « mandamento » d'Arsoli.
[2] Prov. d'Aquila, « circondario » d'Avezzano.

facto capitanio de la Chiesa lo conte de Pitigliano [1], et havealo facto per cascione de tenere lo stato suo piu quieto et piu subjecto, accio possa gastigare li citadini de le sue terre, quali omne die insurgevano uno con l'altro, et per removere che per costoro non havessi ad venire qualche scandalo in Italia. Questo ho da lo ambasciatore de re, quale sen' ce trovò.

Altri pensa et credono che lo conte sia stato pigliato ad altro fine, cio è che in questo Sancto Pietro et Sancto Paolo, lo papa farria publicare le scommuniche et interdicti del reame, et la revolutione de esso ad la Sede Apostolica; et, dubitando che per questa cascione la m^ta del re non li venga a dosso, per obstare a quella, habia pigliato lo conte de Pitigliano [2].

V.

1489, 6 juin. — *Annonce de la prochaine arrivée de Ferrante de la Cava, envoyé du roi de Sicile à Virginio. — Le comte de Pitigliano ne touchera sa solde que lorsque tous les soldats pourront être payés, c'est-à-dire lorsque des conventions auront été établies entre le pape et la banque des Médicis. Le comte ne prendrait le baton de capitaine qu'à la Saint-Jean.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 54.

Per la via de la bolzetta de re et per la via de la cavalcata de Fiorentini, ho avisato la v. s. como Ferrante de la Cava veneva ad la v. s. da parte de la m^ta de re, secondo l'ordine che lasso Marco [3]; ma prima deve annare ad lo conte de Pitigliano et ad

[1] Burchard (I, 360-1) et Infessura (p. 245) parlent de cette nomination à la date du 29 juin. Cf. la dernière phrase de la lettre suivante, où il est question du 24.

[2] Dans ce sens, Litta, V, *Orsini*, pl. XVII.

[3] Marco di Bracciano, orateur de Virginio Orsini à Naples. Sa correspondance est conservée à l'Archivio.

Lorenzo, et de poi ad la s. v. Io credo che, alla hauta de questa, lui se deva trovare con la s. v.

Item, decqua non ce è nova alcuna de poi questa del conte. La prestanza ancora non è hauta; dice che lo papa ha dicto che non vole dare la imprestanza al conte, finche non la darra a queste altre gente d'arme de Sua S^tà^, perche dice che li seccariano la testa si la dessi al conte et non alloro, si che per questa cascione, dice che lo fa aspectare; et ancora io intendo che non se li dando denari perche lo banco de Medici non è ancora ben resoluto del partito che pigliano dal papa per darli denari, lo quale partito intendo essere questo: che pigliano tutte l'entrate de la Chiesa et suspendono tutti assegnamenti che ce fussiro facti da la Camera Apostolica per altri, et promettono dare al papa octanta milia ducati in denari et quaranta milia im panni. Questo se dice. Conclusa questa cosa, lo conte havera denari et similiter li altri soldati; et dice se che lo conte non pigliara lo bastone fine ad Sancto Johan. Altro non occure...

VI.

1489, 18 octobre. — *Virginio sert d'intermédiaire entre le pape et le roi de Sicile.*

Original sur papier, jadis cacheté. —Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 55.

...Questa matina so stato con lo ambasciatore de re, a lo quale ho referito como v. s. ha ordinato se parli ad N. S. secundo lo[a] parere de sua m^tia^. Item, me ha dicto che con quanto spaccio me che referissi ad v. s., ne scripse allora a la m^tà^ de re; me dice ancora che de quanto se havera da N. S., ne debia essere avisato. Li ho resposto che la s. v. lo ha gia ordinato. Et si pur la S^tà^ de N. S. dicessi non contentarse che questa mustra se faccia, che senne scriva a la m^tà^ de re et diase la lettera a la sua m^tà^, che subito la mandi etc.

[a] *Ms:* lo *répété.*

VII.

1489, 21 décembre. — *Nouvelles d'une démarche faite auprès du pape par le chancelier de Laurent de Médicis au nom de Virginio. — Maladie du cardinal Balue.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 72.

...Pietro da Campagnano me dette una lettera de v. s., che la presentassi ad messer Nicolo, can[celliere de Lo]renzo de Medici, la quale ne li presentai in la cammera del pappagallo, che aspectava ly havere audi[entia d]a N. S., una con s. Johani Antonio. So retornato per la resposta, la quale è stata questa: che allora [and]o ad N. S. et molto ne supplico Sua Sta che fecessi questa gratia a la s. v. de questa tracta. Dice [che 'l][a] papa li disse che per niente vole concedere tracta et che lo replico piu volte: perche questo popo[lo...][a] serria in romore grande... Item, lo cardinale de Balu[1] è stato male de certa sciesa et sta ancora. È parso al vescovo[2] che io sia annato ad visitarlo et offerirli da parte de v. s. etc.

VIII.

1490, 1er janvier. — *Ascanio Sforza s'est plaint que deux de ses chiens, perdus au cours d'une chasse à Cerveteri*[3], *aient été envoyés par Giovan' Giordano Orsini au roi de Sicile.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 46.

Misser Objetto[4], questa matina, me ha parlato in palazzo et dictome che l'altro die, trovandose con monsignor Ascanio rascio-

[a] *Déchirure.*

[1] Le cardinal Jean Balue.
[2] Orso Orsini, évêque de Teano.
[3] Prov. de Rome, « circondario » de Civitavecchia.
[4] Peut-être Objetto (Hibletus) de Fiesque, protonotaire.

nando de piu cose, vennero in rascionamento de cani; et dice che se dolse con lui assai che, essendo a caccià ad Cere, se perdi doi cani et che mando uno messo a posta al s. Virginio, che si li fussero venuti o vero li venissiro a le mano doi cani, che ne li volessi rendere; et che ha saputo, poi, che quelli cani sonno venuti in mano del s. Johan Jordano [1], che li ha mandati ad re. Dice che se è doluto assai che se faccia più stima de doi cani che de lui et non se haveria creso questo; ma quando havessi lui perso uno castello, se haveria creso che lo s. Virginio ne li havessi restituito, et che, ad lui, li cani li te cari como castella, delectandosene como senne delecta, et che non li pare haver facta cosa al s. Virginio che li debia fare robare li cani, essendoli cosi cari. Dice misser Objetto che, sentendo tal parlare, li parso dirmelo et che, in nome suo, ne scriva a la s. v. che voglia scusare questa cosa in qualche modo, perche a lui li rencresce, per essere homo de la casa, che de Ascanio se faccia si poca stima, perche è pure cardinale et gran maiestro, et per si piccola cosa destegnarlo!....

IX.

1490, 7 avril. — *Arrestation de Jérôme d'Estouteville.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 198.

...Per una mia, data alle xxiii hore, ho avisata v. s. como lo s. Gironymo Totavilla [2] è stato preso dal governatore, et che lo s. Fabritio haveva dicto fra doi hore adjutarlo; la quale lettera mandai per Johanni da Cori a posta balestri de v. s. De poi, in questa hora, che sonno hore xxiiij, lo s. Gironymo è stato menato in Castello Sancto Angelo, accompagnato da misser Domenico de

[1] Giovanni Giordano Orsini, fils de Virginio.
[2] Jérôme d'Estouteville, sire de Frascati, fils naturel du cardinal.

Oria [1] et dal governatore con tutta la guardia et corte de Roma che portan l'arme. Item, ho inteso che subito che lo s. Fabritio Colonna senti lo caso, mando battendo ad Frascati [2]; che se habia mandato a dire, non so. Subito che fu lo caso, misser Camillo et Dominico Mateo forono avisati che serria stato bono che avessiro avisato ad Frascati; si lo hanno facto, non so. Mo ho ben inteso che lo s. Fabritio ha facta posare l'arma a tutti suoi sequaci, et non fare altra supra questa cosa.

X.

1490, 1[er] mai. — *Sur les instances de Domenico Doria et de Giovan' Pietro Arrivabene* [3], *Nicola Orsini a parlé au pape en faveur des Colonna. Le cardinal Orsini a cherché à dissuader le pontife de les reprendre à sa solde et croit avoir réussi.*

Original sur papier, cacheté au moyen d'une intaille représentant Pégase (?). — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 294.

...Monsignor r[mo] lo cardinale Ursino, questa matina, me ha dicto che misser Domenico de Oria et misser Johan Pietro sonno stati ad exhortare tanto lo conte de Pitigliano che voglia parlare ad N. S. de questi Colonnesi con recommandarli a la Sua S[tà] che li piaccia de recondurli, che lo conte lo ha facto; et dice che N. S. non se è mutato perho de fantasia, ma pure è stato et pare li stia un poco suspeso, perche misser Domen[ico et misser Johan Pietro dice che hanno dicto a]"l papa che la s. v. ha ricercato lo s. Fabritio de parentato...". Lo papa mo sta sospecto, dubitando che la s. v. non cerchi de removere questoro de la sua devotione et ti-

[a] *Déchirure.*

[1] Domenico Doria, capitaine du Vatican.
[2] Prov. et « circondario » de Rome.
[3] Secrétaire du pape.

rarli a la vostra. Quando lo cardinale dice che senti questa cosa, ne ha parlato con lo papa, dicendoli: « Padre Santo, intendo che havete cose nove? ». Dice che li disse: « Si, ho: lo conte molto me ha pregato me siano recommandati questi s. Colonnesi ». Lo cardinale li respuse dicendoli: « Questa recommandatione vene de casa de la V. Sta, li quali hando facto dire al conte questo; ma sappia la V. Sta che chi ve exhorta a questo amano poco lo honore et lo utile de V. Sta: lo honore, perche è poco honore pigliarli, perche pare le pigliete per paura; lo utile, perche ven' ce curre spesa si li pigliate ». Lo papa disse: « Io intendo che lo s. Virginio dice che ha recercato lo s. Fabritio Colonna de accordo et de parentato ». Lo cardinale li respuse « che questo la S. Sta non creda, perche in casa nostra io non so che ce sia da possere fare parentato altri che mea nepote, et io so che, de quella, non se ha a disponere per casa loro. De accordo, non so stati tali li portamenti del s. Fabritio che lo s. Virginio habia ad fare altro accordo con lui; et poi lo s. Virginio non vorra perdere noi altri de la casa per guadagnare Colonnesi, che sa che non senne po fidare ». Et con questo parlare se parti, immodo che lo papa, crede che starra pure forte a non pigliarli.

Diceme mo lo cardinale che ad lo s. Francesco et ad lo ambasciatore fiorentino et ad lui pareria che la s. v. mandassi misser Santi [1] ad Roma ad removere omne attacco, si niuno cenne è remaso, de la mente del papa in pigliare questi Colonnesi, et per fare intendere ad Sua Sta che li so state dicte buscie, quello li è stato dicto de v. s. de lo accordo et parentato etc.; et che misser Santi venga lo piu presto sia possibile etc.

[1] Santi de Curcumello, orateur de Virginio à Florence. Sa correspondance est conservée à l'Archivio Orsini (liasses n^os^ bleu 101-102).

XI.

1490, 5 mai. — *Sur le conseil de Francesco Cibo et de l'ambassadeur florentin, le cardinal Orsini a communiqué au pape une lettre que lui écrivait Virginio. Le pape, après l'avoir lue, a déclaré au cardinal qu'il n'avait aucunement l'intention de se servir des Colonna, auxquels Ascanio Sforza a notifié la décision pontificale. Il n'y a pas lieu de croire qu'ils se retournent du côté du roi de Sicile, qui ne veut point d'eux et parait être en bonne intelligence avec le pape. — Giordano Malappello cherchant à dépouiller les habitants de Monticelli*[1] *de certains revenus, le cardinal Orsini est d'avis que Virginio l'exhorte à traiter avec plus d'égards les vassaux de Balue.*

Original sur papier, cacheté comme ci-dessus n. I. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 187.

...Heri alle 22 hore, recepei lettere de v. s. da Evangelista Spetiale, la quale tutte consegnai et detti recapito. Portai la sua al cardinale, lo quale, lecta che l'ebbe, me disse che la portassi al s. Francesco et de poi a lo ambasciatore fiorentino, et cossi feci. Lo s. Francesco, subito che l'ebbe lecta, me disse che la lettera li piaceva assai et che lui non era de altro parere; ma che li serria parso che lo cardinale la mustrassi ad N. S. et che, una con la lettera, porgessi a la Sua Sta le bone opere facte et la bona volunta del s. Virginio, con exhortare la Sua Sta ad excludere questi s. Colonnesi, che non li habia ad condure. Item, de poi fui con lo ambasiatore fiorentino et mustroli la medesma lettera. Lecta che la hebbe, disse: « io non era ne so de altro parere che lo s. Virginio havessi altra volunta ». Li dissi como lo s. Francesco la haveva vista et quello che me haveva dicto; me respuse che ad lui ancora pare

[1] Montecelio, province et « circondario » de Rome.



che la mustri ad N. S., secondo che lo s. Francesco li ha mandato a dire.

Questa matina è stato concistorio, et lo cardinale se ha portata la lettera con seco; et dice me che la ha mustrata ad lo papa et che la Sua Sta la ha lessa tutta et che molto li è piaciuta, et che li ha dicto: « Domine de Ursinis, sappi che io ho deliberato non condurli questi s. Colonnesi per niente, et ho [li] in tutto exclusi ». Et dice che lo cardinale Ascanio ha parlato al Colonna et dicto li che lo [papa] [a] li chiarisce che non li vole per niente condure, et similiter dice che lo prefato Ascanio ha dicto al cardinale Savello [1]: « ... [a] questo è piu exclusione che io non diceva al papa che fecessi ». Io respusi al c[ardinale] [a] con dirli: « chi sa, mo che si a costoro è chiarita la exclusione, che non se atacchino con la m^{ta} de [re] [a] ». Me dice el cardinale che non se attacarando, perche crede che 'l papa sappia certo che re non li pigliara et perho li ha exclusi, et che crede che ce sia bona intelligentia tra re et lo papa...

Item, lo cardinale de Balu ha mandato a dire al cardinale et a lo arcivescovo [2] et al vescovo che, a questi di passati, lo s. Jordano Malappello ha facto certi insulti et currerie contra li homini de Monticelli per cascione de certa tenuta, de la quale quelli de Monticelli hanno soluto semper havere la spica et lo pascularo; li frutti del terreno [son] stati del s. Jordano et mo lo prefato s. vole per forsa tutto... Mo al cardinale Ursino pareria che la s. v. scrivessi una lettera ad lo s. Jordano exhortandolo che non voglia tenere tal modi con li vassalli de Balu...

[a] *Déchirure.*

[1] Giambattista Savelli, card. du titre de San Vito.
[2] Rinaldo Orsini, archevêque de Florence.

XII.

1490, 19 mai, « hora xx ». — *Le vicaire de Carpineto*[1] *a écrit au cardinal Conti que les habitants de Carpineto ont été défaits par le gouverneur de la Campagne*[2], *qui assiège la place. Antonio Conti et le sire de Supino, qui s'y trouvent enfermés, prient Virginio de les secourir.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 362.

...Hogi in le 20 hore, me ha parlato lo s. Andrea Conte et lo cancelleri de Jacomo Conte et mustratame una lettera del vicario de Carpineto, in la quale scrive al cardinale de Conti che li homini de Carpineto so tornati ad Carpineto rotti da lo governatore de Campagna, et la terra se te per lo governatore et lo s. Antonio Conte è in la rocca insieme con lo s. de Supino assediato da dicto governatore. P[rega][a]no la s. v. li piaccia provedere al bisogno et, parendove mandare qualche vassallo de v. s. ad Montefortino[3] in la rocca, per non incurrere in quello che Supino, ne pregano la v. s.; si per la liberatione de lo assedio che è facto per lo governatore al s. Antonio Conte paressi mandare qualche adjuto overe fare altra provisione, ne pregano la s. v. a la quale se recommandano.

[a] *Déchirure.*

[1] Carpineto Romano, commune de la province de Rome, appartenait aux Conti; cf. Contelori, *Genealogia familiae Comitum*, 1650, p. 25, 29 etc.

[2] Cf. ci-dessous, n° XIV.

[3] Aujourd'hui Artena, « mandamento » de Valmontone, « circondario » de Velletri.

XIII.

1490, 21 mai. — *Le cardinal Savelli a prêté 4000 ducats aux Colonna, au moyen desquels ceux-ci ont recouvré Vallinfreda*[1] *et Rignano*[2]. — *L'évêque de Teano pense qu'il serait bon que Virginio envoyât un condottiere pour mettre ses biens et ceux de ses vassaux à l'abri de toute surprise.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 181.

...Monsignori lo arcivescovo et lo vescovo, questa sera, me hando dicto che lo cavalieri Savello li ha dicto che lo cardinale Savello ha imprestati quattro milia ducati a questi s. Colonnesi sopra lo quarti de Marini, de li quali denari ne hando rescosso Vallinfreda et Runiano. Item, lo vescovo me ha dicto che li pareria che la v. s. havessi ad mandare et tenere qualche bon conduttieri de equa, acciò le cose vestre et de vostri reconmandati fussiro et stessiro piu secure et che non havessi ad incurrere qualche tracto como è stato questo de Supino, che non se possessi adjutare a tempo...

XIV.

1490, 22 mai. — *Détails de la prise de Supino*[3] *par le gouverneur de la Campagne.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 289.

...Questa matina è venuto lo secretario del cardinale de Conti al vescovo et dicto li che heri sera tardo venne in Roma lo vicario

[1] Province et « circondario » de Rome, « mandamento » d'Arsoli.
[2] Province et « circondario » de Rome, « mandamento » de Castelnuovo di Porto.
[3] « Circondario » et « mandamento » de Frosinone.

de Carpineto, lo quale narro el caso de la perdita de Supino essere stata in questo modo: lo governatore de Campagna haveva el tractato de havere Supino per via de uno Berardino Ronchone, parente de madonna Caterena Colonna [1], del quale Ascanio et madonna Caterena molto se fidavano. Dice che la rocca de privito se guardava da li famigli de madonna Caterena et de Ascanio, in la qual lo governatore, una mattina, andò in quella rocca con dire che voleva fare collatione, et fu receputo. Subito entrato se fe patrone et fece gridare: Chiesia, Chiesia! et la terra tutta selli volto gridando: Chiesia! Ascanio et Berardino Roncone, dice che se tirarono in l'altra rocca con alcune brigate; et subito Ascanio aviso del caso ad Antonio Conti, convocando adjuto et favore. Lo s. Antonio andò subito li et trovò la rocca essere molto mal fornita. Infra poco tempo vendero ben 40 de Carpineta in succurso. Lo s. Antonio, per havere trovata la rocca senza vettuaglia, fece pensieri de partirse, perche non ce era vectuaglia per doi di per la brigata et [a] domandaro el salvoconducto al governatore per lo s. Antonio et per Ascanio, et lo governatore, dice che ne li fece per essi et doi famigli.

Ascanio dice che ordino che in lo maschio della rocca ce remanessi Berardino Roncone con tre famigli de dicto Berardino, et de sotto stessiro li homini de Carpineto. Partiti che forono questi s.. dice che Berardino scalo uno garzone con una balestra ad basso, per vedere se posseva tractare in Supino de havere vectuaglia. Lo governatore, como lo intese, disse che era contento che venessiro per vectuaglia et che li ditte la fede de assecurarli. Questo lo ando ad referire, in modo che dicto Berardino ce mando certi homini

[a] *Ms.:* et *répété.*

[1] Sœur du protonotaire Francesco Colonna, femme de Deifobo dell'Anguillara. On conserve à l'Archivio Colonna une transaction touchant la rocca de Supino, passé le 27 avril 1484 entre Francesco et Caterina (Arch. Colonna, Arch. perg. XXXVII, 40).

de Carpineto. Come forono in la terra, lo governatore li fece pigliare et legare tutti et fece armare la brigata et menosse questi legati innanti, et andarono per mustra de battagliare la rocca. Questi de Carpineto che erano remasi in là rocca da basso volevano fare lo devere de defenderse et comenzaro a tirare contra lo governatore, non obstante che vedessiro le suoi legati. Berardino Roncone, che era in lo maschio, comenzo ad gridare: Chiesia, Chiesia! et menaccio ad questi de Carpineto che non traiessiro, et che lui se voleva arrendere perche non se posseva tenere per vectuaglia che non haveva. Questi de Carpineto, vedendose de sopra et de sotto nemici, fecero quello fece Berardino, et cossi fu per se la terra et la rocca, senza cavare sangue ad homo. Dice che lo governatore, como hebbe omne cosa in potere suo, fece sbalisciare et spogliare tutti quelli de Carpineto et mandarli via; morto ne ferito ne presone [a], dice che non ce è nullo, et cosi essere successo el caso. Et dice lo vescovo che uno altro die intervenera questo medesimo ad Poli etc.

Questa matina è annato lo homo del vice cancellieri [1] ad Supino.

XV.

1490, 24 juin. — *Récit des fêtes données par les Florentins de Rome à l'occasion de la Saint Jean.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 231.

...Ho recepute lettere de v. s. al bancho de Spannochi, le quale subito le presentai ad messer Andrea et dissili quello tanto che la v. s. scriveva ad me. Allora me disse che se voleva un poco pensare in questa resposta et che li dessi tempo tutto hogi

[a] *Ms.:* persone.

[1] Ascanio Sforza.

per cascione che se fa questa festa de Sancto Johanni, dove qui tutti cardinali et prelati et cortisciani se coadunano ad vedere. Et lui havea in casa sua lo cardinale de Fois [1], li ambasciatori de Spagna et molti altri prelati, et che era grandemente occupato in provedere de fare honore a questi s. et per questo non posseva pensare allora per possere respondere; ma domatina me respondera.

La festa che questi Fiorentini hanno facta in questo San Johanni ha hauto questo ordine. Hando facta una ornata et bella chiesia [con pan][a]ni et tavole apresso al Monte dell'oro [2] et coperte tutte le strade del Monte... [a] con panni de razzo de la et de cqua et con alcune belle fontane per le strade, et or[din][a]ata una grande girandola in mezo de la piaza de Sancto Celso [3]. Et questa matina lo s. Francesco, lo capitanio de la Chiesa [4], lo ambasciatore fiorentino et tutti mercatanti fiorentini hando accompagnato lo palio processionalmente fine a la chiesa, ad pede, con questo ordine: se parterono da Sancto Celso; veneva innanti una gigantessa bene in ordine, et seguitavala uno gigante; poi venevano doi che per piedi havevano doi lance da homini d'arme, li quali chiamano loro spiritelli, et [andava][a]no per la strada et erano alti ad paro de le finestre de le case; poi veneva uno carro tirato da doi Arpie, sopra lo quale ce era la representazione de San Johanni quando era in lo deserto; de poi veneva un altro carro portato da homini, dove ce era la resurrectione de Christo; poi veneva un altro carro por

[a] *Déchirure.*

[1] Pierre de Foix, cardinal diacre du titre des Ss. Cosme et Damien.

[2] Dans le quartier dont il s'agit et qui sera bien délimité par la suite de cette lettre, on ne voit pas ce que peut désigner cette appellation. Adinolfi (*Roma nell'età di mezzo*) ne fait mention d'aucun lieu de ce nom. Le Janicule était souvent appelé « Mons aureus »; mais il semble difficile d'admettre que les Florentins aient placé leur église de l'autre côté du Tibre.

[3] San Celso e Giuliano, aujourd'hui via Banco di Santo Spirito; cf. Armellini, *Chiese*, p. 184-5.

[4] Nicola Orsini, comte de Pitigliano.

tato da homini, dove ce era lo inferno con Satanasso in cima de una rocca con quattro torrioni et dentro, ce erano li santi padri; de poi questo venevan trombetti assai et pifari di Castello, de nanti ad un altro carro tirato da doi cavalli bianchi con doi moretti bene vesti in fogia, a cavallo, quali guidavano li cavalli, et in lo carro ce era lo pallio de imbroccato d'oro che possevano essere da sei canne; de poi questo veneva ad pede lo s. Francesco, in mezo ad lo ambasciatore fiorentino et ad lo conte de Pitigliano, et poi molti altri s. seguitavano a coppia a coppia; poi seguitavano tutti mercatanti fiorentini a doi a doi con facole stutate in mano, quale presentavano ad la chiesia de San Giovandi; et fecero questo cammino, da Sancto Celso fine a la piazza de Parione, con voltare verso torre Sanguigna et tornare poi verso banchi ad la chiesia. Poi la messa, annarono ad pranzo. Poi pranso, forono facte le representatione che erano in li carri, cio è de san Johanni et de Christo quando spolio lo limbo. Poi questo, fu curso lo palio da Campo de Fiori fine ad lo ponte et non piu, lo quale lo hebbe misser Hieronymo, cammereri del papa. Poi cena, la sera tardo, fu dato foco a la girandola, la quale butto molto foco con grande tempesta et duro uno bono pezzo.

XVI.

1490, 9 août, « hora xviij ». — *Troubles survenus à Rome par suite de la nouvelle, faussement répandue, de la mort du pape* [1].

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 202.

...In questa hora xvij è venuta una nova per tutta Roma come lo papa era morto, et con una furia maiure del mundo, se scom-

[1] Le *Diaire* de Burchard est interrompu à cette date et Infessura ne parle pas de cet incident. Mais la même nouvelle se répandait fréquemment à Rome, suivie des mêmes désordres: ainsi était-il advenu le 21 janvier 1486 (Gregorovius, *Gesch.*, VII, 280). Infessura raconte que le fait se reproduisit peu après, le 27 septembre 1490 (Infessura, éd. cit., p. 260).

moravano le ponticlie et serravano le porte, et pigliava ciaschuno l'arme et saltava in la strada, in modo che in spatio de meza hora tutta Roma è stata sotto sopre. Et la nova non è stata vera; ma la cascione perche se è levata è stata questa: l'altro heri, fuorone certe costione tra li fanti de Castello Sancto Angelo et quelli dello baroncello [1] et pareme ne fussiro feriti certi del baroncello; hogi, in la sopradicta hora, questi del baroncello similiter se so raffrontati et son stati reincalzati questi del barocello fine dentro in torre de Nona. In questo commattere se levo la voce che era morto lo papa; fu sentito in lo canale de ponte da appedi et da accavallo, li quali, subito currendo, senne venevano verso Campo de Fiori, dicendo et gridando che era morto lo papa; et uno che 'l senteva lo diceva al altro, in modo che era una maiure furia del mundo de inserrare de botticlie; et in questo modo se sparse la voce per tutto. Io subito menne annai ad casa del s. Francesco, et trovai lo mastro de casa, el quale me disse non essere niente et lo s. Francesco essere in palazo a piacere con lo papa. Per certificarme meglio, tirai ad casa de lo ambasciatore fiorentino et in la via me scontrai con lo s. Francesco, lo quale me disse che avisassi v. s. che N. S. era sano et fresco, et lo havea lassato lui a piacere allora, et che se miravigliava de tale nove, et per questa cascione lui s'erra partito da palazo per menare uno de li conservatori ad vedere Nostro Signore, accio possessi referire al populo essere vivo et sano. De li ad uno poco de spatio, vedi passare de sotto ad Montejordano misser Nicolo Cafarello, che annava con lo s. Francesco verso palazzo etc. Omne homo se è requetato et tace et fa ciasche uno facti suoi etc.

[1] Pour « barigello », « bargello ».

XVII.

1490, 15 octobre. — *L'état de santé du pape donne de sérieuses inquiétudes.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse nº bleu 102, nº 295.

...De poi la partita de misser Ferrando, el quale debbe portare nova che lo papa, la nocte passata, havea hauta la febre, l'ordine de la quartana, et pigliatali ale 3 hore et termino ale 7, tra callo et fredo et che poco lo gravo, item, sento da altro locho che li duro la febre circa novi hore; pure lo papa sta in lecto et fracco, et dicese universaliter per tutti medici che non lo vedeno et sentono suoi progressi de infirmita, che, secundo le regule de medicina, non po campare de questa infirmita.

Item, questa nocte, dice che lo papa ha hauta gran passione a la gamma et lo medico novo venetiano [1] fu chiamato. Remutolli certe pezze et quietò. Lo arcivescovo di Fiorenza [2], questa sera, dice haverlo visto et parlato in lecto.

Questa matina, nanti magnare, vende lo conte [3] dal car^le^ Ursino: infra uno quarto de hora, venne poi lo s. Francesco et entrò. Stette poco lo conte et poi parti, et lo s. Francesco remase fine ad hora. Che se habiano parlato, non ho possuto intendere...

[1] Marini (*Gli Archiati pontificii*, I, p. 218 et suiv.) ne nomme aucun médecin vénitien d'Innocent VIII.

[2] Raynaldo Orsini.

[3] Sans doute le comte de Pitigliano.

XVIII.

1490, 15 novembre. — *Le pape veut aller à la campagne: son médecin s'efforce de tromper ce désir. — Le cardinal Orsini n'a plus de fièvre.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102. n° 302.

...Lo papa se dice che sta in fantasia pure de annare ad sollazzo; et questi suoi et lo medico, omne die, stanno per removerlo de fantasia et tengolo de die in die finche lo tempo se rompa, accio non possa annare. Quelli hanno ad annare con lo papa de invitati so questi: lo vicecancellieri, lo cardinale de Ulisbona [1], San Pietro in Vincula [2], l'Orsino et Sant'Anestesia [3]. Lo cardinale Ursino gia tre dii non ha hauta febre, et credono li medici non li verra piu.

XIX.

1490, 20 novembre. — *Montedasola ne sera point remis à Angelo de Bracciano, mais à Persio Malvezzo. — Cours de l'argent à Rome.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102. n° 286.

...Luca Savello, questa sera, me ha dicto che avisi v. s. como heri sera lo card. de Benevento [4] et misser Domenico de Oria, a la presentia del s. Francesco, obtendero dal papa che Montedasola non fussi deposto in mano de misser Angelo de Bracciano, perche

[1] Georges Costa.
[2] Julien de la Rovère.
[3] Antoniotto Pallavicini.
[4] Lorenzo Cibo.

era suspecto, ma fussi deposto in mano de misser Persio Malvezzo et con dire assai male de Luca Savello de inobedientia; et lo respondere del s. Francesco non jovo niente, et cosi ha date le piarie infra termine de octo die consegnarlo et de non offendere ne fare offendere al cardinale Savello. Luca dice che partera domane de Roma per removere alcuna monitione che haveva facta in la rocca de Montedasola...

Aviso v. s. che la libra de lo argento de carlino se venne in Roma carlini 94; et la manifactura de argenti lisci, cio piatti tondi et scudelle, se da per sei carlini la libra; la manifactura de l'argento lavorato se da per carlini dodici; ma ce scontano lo calo.

XX.

1490, 19 décembre. — *Venue à Rome du marquis del Finale. — L'ambassadeur du roi de Sicile attend encore d'être reçu par le pape. Le roi lui a fait savoir qu'il doit se comporter selon les avis de Virginio et de l'évêque de Teano.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 288.

...Heri alle xx hore, entro in Roma lo marchese del Phinale [1], lo quale fu accompagnato, in lo intrare, da la famiglia del papa e de cardinali et da la brigata del s. Francesco et de misser Domenico Doria. Lui entro in mezo ad lo s. Francesco et ad lo arcivescovo de Arles [2]. Lo capitano de la guardia li annava innanti con la fantaria et entro per porta Viridaria de San Pietro, et allogia in la casa che fu de misser Antonio da Forli in la selciata.

Item, lo ambasciatore de re ancora non ha hauta audientia dal papa. Hogi, monsignor lo vescovo lo è annato a visitare, et ha

[1] Alphonse del Carretto.
[2] Nicola Cibo.

mustrato havere lettere de la m^{ta} de re de governarse continuo in le occurrentie secundo lo parere de v. s. et consiglio del vescovo de Thiano.

XXI.

1490, 22 décembre. — *L'ambassadeur du roi de Sicile a été aimablement reçu par le pape; mais, au cours de l'audience, aucun sujet particulier ne fut abordé. — Le pape a l'intention de se rendre, après les fêtes, à Civitavecchia, accompagné du comte de Pitigliano et de la garde. Ces projets dénotant quelque défiance à l'égard de Virginio, l'évêque de Teano conseille à celui-ci d'écrire au pontife pour l'assurer de ses bonnes intentions.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 298.

... Lunedie, poi concistorio, lo ambasciatore de re hebbe audientia per mezo del card.^{le} de Napoli [1]. Me dice havere hauta una longa et grata audientia, ma non fu parlato perho de faccenda alcuna, nisi in generalibus, con grate parole, cianciando et ridendo; altro, per questa prima volta, dice non havere facto.

Item, heri martedie, lo card. Orsino, pòi pranso, ando ad Monterotondo [2], forza per intendere quello havea facto lo s. Julio [3] con la s. v. Monsignor lo vescovo desideraria che vostra s. lo avisassi che è venuto ad fare lo s. Julio ad Bracciano et con che senne è retornato a Monterotondo, etc.

Item, intendo da Antonino Phiodo, rascionando con lui, che poi le feste, lo papa andara a Civitavecchia, et che annara con la Sua Sta per guardia lo conte de Pitigliano con alcuni homini d'armi et cavalli legieri et lo capitanio de la guardia con la compagnia

[1] Olivieri Carafa.
[2] Province et « circondario » de Rome.
[3] Giulio Orsini, frère du cardinal.

sua. Io lo adomandai si sapeva numero quanti havessi ad menare lo conte. Me disse de non; ma che credeva che non havessi ad menare troppo. Io li dissi che havea sentito de 500 cavalli. Me respuse che non lo credeva.

Ne ho rascionato de questo con lo vescovo: me dice che crederia forsa fussi bene che la s. v. mandassi ad parlare ad N. S. da farli dire che havete inteso che a la Sua Sta e messa suspitione de la s. v. per lo annare ad Civitavecchia, et che, per questo, la Sua Sta non po dubitare, ma che removerete soldati et farrete et dirrete etc. et che la Sua Sta, per questo, non bisogna faccia spesa de menare tanti soldati con essa...

XXII.

1490, 28 décembre. — *La femme de Giovanni Sforza est morte en couches. On cherche à faire épouser à Giovanni une Colonna. — Le pape est parti pour la Magliana*[1]. — *L'ambassadeur du roi de Sicile est sur le point de terminer ses visites aux cardinaux. — Question de préséance entre ambassadeurs.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 203.

...Monsignor lo vescovo ha inteso che la moglie del s. de Pesaro[2] è morta in parto et che lo prefecto[3] ha conducto quello s.

[1] A 9 kilom. de Rome, sur via Portese (cf. Tomassetti, *Camp. rom.*, dans l'*Arch. della R. Soc. rom. di stor. patr.*, XXII, 478). Innocent VIII, alors qu'il était cardinal, y avait un rendez-vous de chasse (Gregorovius, *Gesch.*, VII, 653-4). Le « casale » qu'il y construisit subsiste en grande partie; cf. la salle 12 du pavillon topographique au château Saint-Ange.

[2] Giovanni Sforza, le futur mari de Lucrèce Borgia. — Gregorovius (*Lucrezia Borgia*, trad. ital., Florence, 1874, p. 48) dit que cette mort survint le 8 août.

[3] Giovanni della Rovere, frère du cardinal Julien.

ad Urbino con far praticha de darli per moglie una de queste de s. Colonnesi. Lo vescovo non sa indivinare chi possa essere.

Item, credo da Francesco Nicolini possate havere inteso che lo papa, questa matina, quando piovea, è annato a la Magliana, et, solo con Sua Sta, misser Gironymo et misser Guglielmo [1], et li famigli et staffieri et parte de la guardia. Non so si tornara stasera.

Item, lo ambasciatore de re, hogi, ha quasi fornita la visita de li cardinali. Restano soli l'Orsino et lo Cammarlengo [2], che domatina li visitarà. Item, me dice Antonino che questo ambasciatore de Scotia seguita la impresa del volere precedere, secondo feceva a tempo de misser Antonio d'Alexandro [3]; ma ancora non s'è venuto al paragone in cappella, perche misser Aloisi [4] non ce è intrato ancora per non havere visitati tutti li cardinali.

XXIII.

1491, 3 janvier. — *Le pape a communiqué aux orateurs que l'ambassadeur du Sultan est venu promettre la paix à tous les chrétiens, de Venise jusqu'à Rhodes, excepté aux Hongrois et à ceux qui guerroient constamment contre les Turcs, si le St. Siège continuait à retenir Djem prisonnier. Le pape a répondu qu'il consulterait les princes chrétiens et donnerait ensuite une réponse. — Règlement de la question de préséance entre ambassadeurs.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 443.

...Hogi, lo concistorio overo congregatione è stato assai longo, et, per quanto me dice lo ambasciatore de re, sopra lo facto de la expeditione de lo ambasciatore del Turcho. Et dice me che lo papa

[1] Guglielmo Cibo, chambellan secret.
[2] Raffaele Riario.
[3] Antonio de Alexandrini, orateur du roi de Sicile.
[4] Loise de Casale, le nouvel orateur du roi de Sicile.

fece chiamare tutti ambasciatori de christiani, dicendoli « como a li di passati [1] questo ambasciatore del Turcho ce fece exponere da parte del Turcho che, si noi retenevamo el fratello del gran Turco como tenemo, che lui prometteva dare pace a tutti christiani, et cossi fecemmo sentire ad voi ambasciatori. Quando havemo voluto venire a li effecti de promissioni de questa pace, questo ambasciatore dice non havere tal commissione lui dal suo s. ma solo havere commissione de promettere pace da Venetia fine ad Rode. De Ungari et altri che fando guerra continuo con lo suo s., non po promettere per non havere tal commissione ». — « Et si questi Rodiani o lo interpete ha referito altramente, hanno dicto de loro fantasia et non de parlare mio »; et dice che mustrava stare assai in lo viso essere scorocciato che fussi stato referito o interpretrato che lui havessi promesso in nome del suo s. pace a tutti cristiani. Et tutto questo parlare, lo ambasciatore del Turco in presentia de tutti li ambasciatori replicò li in lo concistorio. Poi lo papa, dice che disse: « Ambasciatori, porrete significare questo a li s. vostri et principi, et che ad noi ce pare spacciare questo ambasciatore con questa resposta, che consultaremo questa cosa con li principi christiani et, pigliata che haveremo conclusione, ne darremo aviso al Turcho, de la quale resposta ne farremo copie accio le possate mandare ad li vostri principi » et cossi se parterono tutti.

Item, lo ambasciatore me dice ancora che heri monsignor Ascanio et lui et lo ambasciatore de Milano et Fiorentini forono con lo papa sopra lo facto del precedere de lo ambasciatore de Scotia, et che pregarono lo papa volessi terminare questa cosa accio non ce intervenga scandolo. Lo papa gratiosamente, dice che li respuse che darra tale ordine a questa cosa che non ce succedera scandolo, et che lo ambasciatore de re Ferrando, omne volta che verra in cappella, starra al loco suo, senza li sia facto alcuno charco.

[1] Cf. Infessura, éd. cit., p. 262; Gregorovius, *Gesch.*, VII, 293.

XXIV.

1491, 6 janvier. — *Le pape a offert un festin, auquel furent conviés huit cardinaux, pour les noces de sa petite fille et du marquis del Finale*[1].

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 441.

...Hogi jovedie, che è Pasca Epiphania, lo papa fece intimare de uscire in cappella ad messa, et li cardinali tutti annarono in palazzo per menarlo in cappella, et non usci, dicono, per cascione del gran freddo; ma convitò octo cardinali ad pranso a le nozze de la nepote et marchese del Finale, lo quale pranso fu facto in la sala de li papi, dove ce pransarono lo papa, lo sposo et la sposa, San Pietro in Vincula, Genua[2], Racanati[3], Aleria, Benevento, Sant'Anestesia, San Giorgio[4] et lo Ursino, lo s. Francesco, misser Domenico de Oria, lo patre de la sposa et la matre con multe altre donne etc.

XXV.

1491, 25 janvier. — *On ne peut avoir confirmation de la nouvelle de la mort du seigneur de Piombino. — L'archevêque de Sienne est allé voir le pape à la Magliana et en a obtenu ce qu'il voulait. — Le cardinal Balue, Francesco Cibo et les ambassadeurs de Naples et de Florence ont reçu des chevreuils de la part*

[1] Ce mariage de donna Perretta, fille de Theodorina et de Gherardo Usodimare, marchand génois, avec Alfonso del Carretto, marquis di Finale, est bien connu. Il eut lieu le 16 novembre 1488 (cf. Burchard, à la date, et Gregorovius, *Gesch.*, VII, 289). S'agit-il ici d'une sorte d'anniversaire?

[2] J. M. Sforza, archevêque de Gènes.

[3] Hieronymo della Rovere, évêque de Recanati, cardinal du titre de St. Chrysogone.

[4] Raffaele Riario, cardinal du titre de St. Georges.

de Virginio. — Le duc de Calabre est arrivé à Naples. — Le roi de Sicile restera en Pouilles jusqu'à la fin du carnaval. — Le pape a toujours la fièvre.

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102. n° 412.

...Hogi so stato con lo ambasciatore de re et adomandatolo si questa morte del s. da Piombino è certa si o no, me disse lui non haverne certezza niuna, ne sapere chi altri se l'abbia; ma ha bene inteso che ce sonno lettere de mercatanti che dicono de la morte. Io li dissi havere inteso im banchi che era morto, et che, per questo, Siena[1] era annato a la Magliana, et che dice havere obtenuto cio che voleva dal papa. Si questo è morto, me dice che era vero che Siena era annato, ma non dicto affirmative che fussi morto, et che, fine ad ora, manco la sua r.ma s. ne ha nova de morte certa.

Item, ho presentati li caprii ad Balu, ad lo s. Francesco, ad lo ambasciatore de re et a lo ambasciatore fiorentino, secundo v. s. me ha scripto, et presentatili le lettere.

Quando fui questa sera con lo ambasciatore de re, pregando sua mta volessi mandare la lettera ad Marco de Bracciano, in quella hora arrivo la bolzetta de Napoli. Et, legendo la sua mta[2] alcune lettere, me disse che sabato lo duca de Calabria arrivò in Napoli et che lo re è ancora in Puglia et non rasciona de voler tornare fine a l'ultimo de carnevale...

Item, intendo che l'ultimo termene che N. S. ha hauto de febre a la Magliana, è stato magiure de soliti; et una persona che lo ha visto piu volte da poi è tornato, dice che non li pare sia tornato niente migliorato, ma piu presto ne li pare pegio. Dice havere tristo viso, non havere recuperato gusto, non essere alleviato de li

[1] Francesco Piccolomini, archevêque de Sienne.
[2] Sic.

dolori de gamme, star mal contento, accidioso et fastidioso; et domane mercordie, per essere lo suo termene, dice non farra concistorio...

XXVI.

1491, 3 février. — *Un clerc de la chambre a reçu ordre d'écrire à Virginio, qui a manifesté l'intention de fortifier Campagnano* [1], *pour lui rappeler que les constitutions Egidiennes interdisent toute construction de ce genre sur les terres vassales de l'Eglise. — Le pape a passé une mauvaise nuit.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 466.

...Questa matina, quello notario de la Camera Apostolica che l'altra volta me parlo, me chiamò da parte affrontandolo in la strada, et disse me como heri matina, poi lo Canneloro, li doi cardinali de palazzo chiamarono uno chierico de la Camera Apostolica, cio è quello a lo quale l'altra volta commisero fecessi fare lo mandato de la proibitione de la rocca de Campagnano, et disseroli che era de volunta de N. S. che non se fecessi piu ne mandato ne breve al s. Virginio, ma che se li scrivessi una lettera cammerale *vive vocis oraculo* che haveano inteso che la sua s. voleva edificare fortellezze in Campagnano et che la sua s. po sapere che ce sonno le costitutione de Egidio che in terre subjecte a la Chiesia non se possa edificare *sine licentia pontificis* [2]; per questo exhortano et confortano v. s. ad non edificare, che prima la s. v. non la consulti...[a]. In questo tenore dice che serra la lettera, et che quello chierico la commise subito a quello notario, lo quale, crede, fra hogi et domane la spacciara. Subito questo io lo notificai al ve-

[a] *Déchirure.*

[1] Province et « circondario » de Rome.
[2] *Cost. Egid.*, II, 27; éd. Sella, p. 106 et suiv.

scovo et ad misser Sancti; et a lo vescovo è parso che misser Sancti vada a trovare mastro Angelo et che lo faccia sentire ad San Marco [1] et, *si possibile sit*, remova ancora questa lettera.

Item, seendo questa matina in casa del s. Francesco, venne lo medico suo, mastro Gregorio, et disse che venea da palazzo dal papa; lo quale dice havere trovata la Sua S^tà^ tutta dogliosa, et che questa nocte non se è sentito niente bene, che ha strillato si de le gamme et si de la persona tutta dolerse, et che dice che non ha dormito doi hore.

XXVII.

1491, 10 février. — *Le roi de France a écrit au pape pour lui apprendre que le duc de Milan lui a demandé l'investiture de Gênes* [2]. *Conditions de cette investiture* [3]. — *Le pape souffre toujours.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 496.

...Disse me (Balu) et mustromme una copia de lettera de re de Francia, che manda al papa che è stato recercato dal duca de Milano, che si lo vole investire de Genua et remettere le investiture del padre et avo, che non l'anno haute, che vole essere feudatario de sua m^ta^ de quella cità. De poi, me mustro una lettera con certi capitoli che erano venuti de Avignone, quali capitoli erano che lo duca di Milano fussi s. de Genua et che tenessi le fortezze et pigliassisenne l'entrate et mantenessi la justitia; ma che re de Francia havessi ad tenere uno homo suo in Genua, el quale fussi

[1] Marco Barbo, cardinal du titre de St. Marc.
[2] La lettre dont il s'agit ne figure pas dans l'édition des *Lettres de Charles VIII* par MM. Pelicier et de Mandrot.
[3] Sur l'affaire de l'investiture de Gênes, voir Delaborde, *L'Expédition de Charles VIII*, p. 222 et suiv.

sopra le appellationi de la justitia non ministrata, et che possa fare armate quando a la sua m^{ta} piace, et che li inimici de re de Francia siano del duca, et cossi e contra, et che debia pagare el duca de Milano per feudo deci milia ducati l'anno, quali se pachino per la spesa che sua m^{ta} farra per tenere el judice del-l'appellationi in Genua, et che lo duca habia ad removerse de omne passione et odio che havessi con qualche particular citadino genuese; ma debia fare ministrare rascione ad omne uno.

Item, ho che lo papa ha una trista cera, et le gamme dice che lo affligono assai de passione...

XXVIII.

1941, 14 février. — *Annonce du prochain départ du pape pour Cerveteri*[1], *en compagnie de quelques cardinaux. S. S. aimerait y voir Virginio lorsqu'il sera rétabli.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 440.

...Questa matina, lo s. Francesco me ha dicto che Nostro S. annara ad Cervetere in questa quatragesima, de poi lo primo concistorio, et menara con lui lo vicecancelleri, San Pietro in Vincula, l'Orsino et uno cardinale de palazzo: et diceme che laudaria, quando la s. v. se trovi sano, che se conferessi allora fine ad Cervetere et che presentassino a la Sua Sta de li vini de Bracciano et altre cose, secundo ve paressi...

[1] Province de Rome, « circondario » de Civitavecchia.

XXIX.

1491, 19 février. — *Francesco Cibo vient d'être fait comte de l'Anguillara. — Découverte d'un Hercule en marbre, réplique de l'Hercule de bronze du palais des Conservateurs.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 445.

...Heri che fu concistorio, intendo che lo s. Franceschetto fu facto et creato conte del' Anguillara [1] et spacciatane bolla et allegate molte cause de le merito, perche sonno privati quelli che pertengono haverce rascione etc. et foronno spacciate altre cose beneficiale...

Pietro Cheche me ha facto vedere uno Hercule giovene in marmoro, quale è de statura uno palmo piu de me, cio è circa palmi 7 $\frac{\cdot}{\cdot}$, la qual statua l'anno trovata lo figliolo de Andreozza de la Pelosella, che habita sotto la selciata de Monte Jordano [2], che è parente de Pietro Camereri, in una sua vigna, et solo li mancano de la mano manca le dita, salvo lo grosso che ce è, et de la ritta, li mancano doi dita; è in piu pezi impernato et è quasi simele a la statura de quello de brunzo che sta in casa de li conservatori [3]; ma la testa me pare sia piu bella. Dice Pietro che dal banco de Medici, li è stato offerto octanta ducati. Lo valore de simile cose è secundo sonno care a lo homo etc. [4].

[1] Le comté d'Anguillara avait été, sous Paul II, confisqué à Francesco et Deifobo, fils du comte Everso, pour leur manque de foi et leurs iniquités (Gregorovius, *Gesch.*, VII, 223 et suiv.).

[2] L'unique « selciata » qui se trouvait dans la zone de Monte Giordano était la *via recta seu via magistralis Imaginis Pontis* (Indication de M. le comm. Lanciani).

[3] La statue colossale d'Hercule qui fut trouvée, sous Sixte IV, près du *Circus Maximus* et transportée au Capitole à la même époque (Helbig, *Führer*, I, 3e éd., 1912, p. 574, n° 1005).

[4] Je n'ai pu identifier la statue dont Bartolomeo annonce ici la découverte. Fut-elle cédée aux Médicis, qui s'étaient offerts pour l'acquérir,

XXX.

1491, 27 février. — *Marco Barbo, cardinal de St. Marc, est gravement malade. On dit que le partage de ses palais romains est déjà fait.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse nº bleu 102, nº 584.

...In Roma, non sento altro si non questo parlare che se fa de la infirmita de San Marco. Et intendo da Mastro Gregorio, medico del s. Francesco, che lo va ad vedere, che, de poi pigioro in questa quintadecima, non è migliorato altramente si non una poca cosa, et diceme questa matina che ha ancora la doglia al costato et la febre, et per essere vecchio et non uso de havere male, non è senza gran pericolo perche è fastidioso in li remedii.

Item se dice da alcuni de palazzo, che gia so divise le habitationi de San Marco che ha in Roma, si more, in questo modo: lo palazzo de San Marco lo havera Santa Maria in Porticu [1], et quello de Sancta Maria in porticu, havera Benevento [2], et Sancta Anestasia havera Sancto Martinello [3], dove al presente San Marco sta infermo.

et comptait-elle parmi les « tres... statue herculee » qui se trouvaient, en 1495, dans la maison de Pietro (Müntz, *Les collections des Médicis au XVe siècle*, p. 103)?

M. le comm. Lanciani, que j'ai consulté au sujet de ce document, a bien voulu me répondre que la nouvelle de cette trouvaille lui paraît inédite.

[1] J. B. Zeno.

[2] L. Podocataro, archevêque de Bénévent, cardinal du titre de Sainte Agathe.

[3] Sans doute San Martino in Panetella, qui était vulgairement appelé San Martinello à cause de son exiguité (cf. Armellini, *Chiese*, p. 454).

XXXI.

1491, 28 février, « hora xi ». — *Marco Barbo est au plus mal.*

Original sur papier. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 479.

...Questa matina, lo famiglio de quello amico me è venuto a dire che questa nocte San Marco è stato forte male et che lo papa fu heri sera ad visitarlo et stette con lui assai tempo. Questa matina dice che se è communicato. Quello amico crede che non sit amplius spes et che infra hogi et domane camini via etc.

XXXII.

1491, 5 mars. — *Virginio a fait recommander au pape un prisonnier auquel il s'intéresse. Le pape promet qu'il ne lui sera fait aucun mal. — Une mappemonde, que Virginio désirait avoir, ne lui sera sans doute point accordée, ayant été attribuée à la salle où elle se trouve et qui doit porter le nom de « Salle de la mappemonde ».*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 363.

...Subito recepute le lettere de v. s., questa matina, le portai al s. Francesco et a lo ambasciatore fiorentino. Trovai lo s. Francesco in l'orto secreto, che tornava da N. S. et voleva montare ad cavallo et annare ad Cervetere con la moglie. Lesse la lettera. Lecta che l'ebbe, me disse: « Scrivi al s. Virginio che ne ho parlato ad N. S., lo quale ha dicto che non se dubiti de niente, che non selli farra despiacere nisuno, et che, per lui, le cose haverando bono fine »; et simelemente me disse misser Giorgio che non c'è

pericolo nullo. Et monto ad cavallo et ando via ad Cervetere, et misser Giorgio con esso. Et la moglie del s. Francesco[1] è annata in lo carro ornato de rosato et menato con quattro cavalli. Lo ambasciatore fiorentino andò subito da N. S. et, a la retornata, me disse che havea mustrata la lettera ad N. S. et pregato molto la Sua Sta de quanto v. s. scrivea. Dice che li fece questa resposta: « Io voglio che le recommandatione de Virginio jovino: avisarete la sua s. che questo garzone non havera nocumento alcuno et che farremo terminare le cose in modo che sarra bene per loro, et che lo cardinale Ursino menne ha ancora parlato questa matina. Et che de questo la sua s. ne faccia bono core ad quelli fratelli de questo garzone ». Che se volessi fare, non li disse altramente etc. Quello garzone, dice che e stato menato Torre de Nona et datali li una camera; et questo è stato facto perche Francesco ha supplicato se levi de Castello et mettase in Torre de Nona.

Item ho parlato con mastro Angelo, et dice me che crede che non sarra possibile che se possa havere quello mappamundo, perche la bona memoria del cardinale lo dedicò ad quella sala dove sta, et che se havessi ad chiamare la sala del mappamundo. Io vederò parlarne con Balu et de quanto havero, ne darro aviso a la s. v.

XXXIII.

1491, 1er-11 mars[2]. — *L'ambassadeur d'Espagne, qui avait été à Naples pour l'accord entre le pape et le roi de Sicile, est de retour. On ignore le résultat de ses démarches. — Les cardinaux*

[1] Maddalena de' Medici.

[2] De la date, on lit l'année et le mois: mars 1491. Le cardinal de St. Marc étant mort le 11 mars, c'est entre le 1er et le 11 que cette lettre fut écrite.

Ascanio Sforza et Raffaele Riario ont demandé au pontife de donner, au cas où Marco Barbo viendrait à mourir, l'évêché de Palestrina au cardinal de Sienne.

Original sur papier. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 546.

...Sonno...[a] quattro di che retorno l'ambasciatore de Spagna, che ando ad Napoli per lo accordo...; [non][a] ho possuto intendere che se habia portato. So stato de lo ambasciatore de re...[a] Sente niente de questa retornata de costui et con che venga...

Ascanio et San Giorgio forono dal papa per cascione che, si more San Marco, la Sua [S[ta]...][a] del vescovato de Prenestina ad lo cardinale de Siena [1].

XXXIV.

1491, 20 mars. — *Une bagarre s'est produite devant la maison de l'archevêque de Naples. Ses gens se sont battus avec les troupes du gouverneur de Rome, qui menaient en prison un espagnol.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n. 539.

...Hogi è stata facta una poca de zuffa denanti ad casa del cardinale de Napoli, da le gente del governatore et la famiglia de Napoli, et dice se uno de quelli del governatore essere morto et parecchi feriti. La causa, dice essere stata che questi de governatore haveano pigliato uno spagnolo, lo quale litigava, et lo adversario lo accusò che portava uno pugnale et per cascione de l'arme era stato pigliato et menavanolo a la presone. Passando de nanti la casa de Napoli, quello presone grido: Napoli! Napoli! Li famigli

[a] *Déchirure.*

[1] Francesco Piccolomini. — Ce fut le cardinal Balue qui succéda au cardinal de St. Marc à l'évêché de Palestrina.

de stalla uscirono fori, commenzaro ad attaccare in modo che sence mistico quasi tutta la famiglia ad offendere a le genti del governatore...[1].

XXXV.

1491, 11 avril. — *Le comte de Fondi, qu'on disait être mort, va mieux. — Le roi de France est à Nantes. — Vacance des évêchés de Pérouse et d'Urbin. — Etat des négociations entre le pape et le roi de Sicile*[2].

Original sur papier, cacheté comme ci-dessus n° X. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 444.

...Hogi so stato con misser Domenico de Oria, lo quale lo trovai in lo suo giardino con certi Genuesi. Subito che me vede, lasso tutti et chiamomme, adomandandome de la s. v. come stava. Li respusi: bene. Poi me adomando che annava fecendo. Li dissi che era annato per visitar la sua s., et si havessi qualche novo che fussi da avisare la s. v., che serria assai grata. Me disse: « De novo, non ce è altro se non che se è dicto che lo conte de Fondi[3] era morto; poi è venuta nova che non è vero, ma che è stato gravissimo, ma è migliorato »; et lo s. Fabritio, dice che è cavalcato per questa cosa in campagna. Ce è ancora questa nova de Nantes, che è certa, che re de Francia se trova dentro in Nantes. Sonnoce

[1] A cette époque, où le factions troublaient Rome, de semblables désordres se produisaient parfois du fait des gens des cardinaux, dont Gregorovius représente, avec quelque exagération, les palais comme des « camps retranchés » (*Gesch.*, VII, 284).

[2] Les nouvelles données par Bartolomeo offrent sur ce dernier point un intérêt particulier, puisqu'elles ont trait à la célèbre affaire de la conjuration des barons napolitains. Malheureusement le mauvais état de conservation de cette lettre, dont le papier est tout rongé par endroits, ne permet pas de la lire en entier.

[3] Onorato Caetani. Il avait été mis en possession de ce comté, par ordre du roi Ferrand, en 1487 (Arch. Colonna, *Arch. perg.*, XXXVI, 32).

queste vacationi de vescovati: questo de Peruscia; lo adomandano molti et lo conte de Pitigliano è [uno dei com][a] petitori per lo figliolo[1]; ma, credo, lo havera lo secretario[2]; Urbino, crede, lo havera misser Johan Pietro[3]. Et poi disse: « Lassamo stare questo; sa tu niente che lo s. Virginio senta niente de questo accordo de re et lo papa? ». Li dissi che io non sapeva altro si non che da poi che la sua s. me fece fare imbasciata a la s. v. de quello havea dicto San Marco ad N. S. de l'operatione che havevate facto in disponere la m^ta^ del re de questo accordo, et de la exhortatione sua che la s. v. non havessi ad desistere, de la qual cosa so che la s. v. non è desistita ne desiste fare omne bene che po. Diceme poi: « Vencqua, te voglio fare sentire uno secreto, accio lo facci sentire al s. Virginio » . . . . [b]. N. S., dice che per questi Spagnoli ha facto offerire questo: che vole mettere in mano de re de Spagna Benevento, la rocca et la terra, et che li baroni se mettano in Benevento in mano de re de Spagna, dove starrando pure presoni, et parera che siano liberi fore de la mano de sua m^ta^, et facciali fare li processi de li errori che hanno facto de poi la pace, per li quali meritino carcere et morte, et remetterandose poi in mano de la sua m^ta^; ad la qual proposta la m^ta^ del re non ce è voluta venire, et cossi N. S. se è tirato ad reto et licentiati dicti ambasciatori quanto dal canto de Sua Sta. Lo adomandai si questi ambasciatori se partevano in questa septimana; me disse che credeva de non, perche li pare de intendere che non vogliono partire et che vogliono rappiccare pratica. — « Io te ho facto sentire

[a] *Déchirure.*
[b] *Ici plusieurs phrases dont on ne peut lire que des fragments inintelligibles.*

[1] Aldobrandino, alors *scriptor litterarum apostolicarum.*
[2] Jeronymo Bulbano, secrétaire du pape, qui fut, de fait, nommé évêque de Pérouse le 18 avril (Eubel, II, 237).
[3] Giovanni Pietro Arrivabene, qui fut nommé évêque d'Urbin le 18 avril (Eubel, II, 255).

questo, perche la sua s. sappia dove le cose sonno et che facciace su qualche pensieri, et perche la sua s. è de fede integra et la m[ta] de re, so che lo ama et so che, quando lo principe de Salerno se rese et confidosse del s. Virginio, la sua s. lo rese inleso et remiselo in li pedi suoi »...

XXXVI.

1491, 27 avril. — *Orsino Orsini*[1] *persiste dans son dessein de faire le voyage de Terre Sainte.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 424.

...De quanto sia stato facto et concluso in la deputatione che fero lo papa et li cardinali, heri, per quanto se è possuto intendere, la v. s. da misser Santi lo porra sapere.

So stato con madonna Adriana da parte de v. s. et adomandatala de lo s. Ursino, como v. s. ha inteso che è partito de Roma sensa suo consenso, quale sia la cascione et perche, et haveria la v. s. caro de intendere la verita, perche de questa partita ne sente vario parlare, me disse che Ursino, de poi che perdi l'ochio, fece voto de annare in Hierusalem ad lo Sepulcro, et continuo ha hauta questa fantasia et non ne li ha mai possuta removere, et assai ce ha facto con lo vicecancellieri, lo quale lo teme como padre, et con li altri suoi amici et compagni, et mai lo ando possuto levare de dicta fantasia; et mo diceva che lui era giovene et havea la madre che havea cura de facti suoi et cose sue, et che a nullo tempo porria annare meglio che adesso; et perche non li ha mai voluto consentire che vada, lunedie a matina fece octo dii se parti

[1] Peut-être s'agit-il de cet Orsino qui épousa Julie Farnèse. Sa grand-mère, Elena, avait en effet reçu d'Eugène IV, en 1433, le fief de Bassanello, dont il est question dans cette lettre (Litta, V, *Orsini*, pl. XXIII).

et mandomme a dire che li mandassi trecento ducati, che senne annava al Sepulcro, altramente li pigliara imprestito sopra Bassanello [1]. Havendo questa imbasciata, dice che se trovo mal contenta, annosene al vicecancellieri, lo quale dice che li mando dereto, exhortandolo volessi retornare, et non lo potette far commollare. Poi dice che ce ando lo s. Angelo de Farnese, che era suo caro compagno, manco lo potette fare retornare. Veduto questa ferma deliberatione, dice che li mando trecento ducati et mandonce doi homini da bene, che havessiro ad annare in compagnia sua, li quali uno dice che è homo del vicecancellieri, l'altro si è stato con la contessa de la Mirandula, et che sabato o vero domenica proxima passata, debero partire da Bassanello et annare ad trovare misser Catalano ad Bologna...

XXXVII.

1491, 12 mai. — *L'ambassadeur polonais a donné des nouvelles de l'accord intervenu entre Casimir Jagellon et ses fils, touchant les royaumes de Pologne, de Bohême et de Hongrie.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 527.

...Questa matina, per causa de la festa de la messa papale et la benedictione, non ho parlato co nisuno fine ad hora...

Item, questa matina, essendo in Sancto Pietro una con lo vescovo de Nola [2] et con lo vescovo de Ancona [3] et parlando con lo ambasciatore de Polonia, adomandandolo che nova havea de Ungaria, dice essere le cose de Ungaria in questo accordo: cio è che re de Polonia [4] havea accordati li figlioli in questo modo, che re de Boemia [5] restassi re de Ungaria et che tenessi la regina per

[1] Province de Rome, « circondario » de Viterbe.
[2] Orlando Orsini.
[3] Benincasa de Benincasis.
[4] Casimir Jagellon.
[5] Ladislas Jagellon, roi de Bohême depuis 1471, qui venait d'être, l'année précédente (1490), élu roi de Hongrie.

sua legitima sposa, la quale dicono essere...[a] de dicto re de Boemia gravida, et che lo duca Alberto[1] habia ad essere capitaneo loro generale, et handoli dati cinque ducati cio è principati, et re de Boemia ha ceduto al duca [Al]berto che morendo re de Polonia loro padre, lo reame resti al duca Alberto, che è [primo]genito; et cossi è restato quieto et de accordo. Diceva ancora che lo figliolo bastardo de re morto[2] è ancora [accor]dato et ha hauta la parte de la Schiavonia, con alcune [altre] signorie con[tigue], et è restato satisfatto, in modo che se contenta bene in obedientia [de] re; et che stimano poco Maximiliano[3]...

XXXVIII.

1491, 16 mai. — *D'après Balue, le roi de France aurait rappelé ses ambassadeurs à Milan pour marquer son mécontentement aux Milanais. L'orateur du roi de Naples déclare, au contraire, que ces ambassadeurs ont emporté la faveur du duc de Milan, dont le roi de France est pleinement satisfait. — Le marquis de Mantoue a obtenu de Venise l'autorisation d'aller visiter le roi de Naples.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 531.

...Da Monsignor de Balu ho inteso che lo papa se contenta de le piarie per Hieronymo Boccamazi. Poi me disse che lui in-

[a] *Ici un mot disparu.*

[1] Jean-Albert, qui fut, à la mort de Casimir, son père, élu roi de Pologne.

[2] Jean, fils naturel de Mathias Corvin, roi de Hongrie, qui, de ses deux mariages avec la fille de Georges de Podiebrad, roi de Bohême, et avec Beatrix de Naples n'avait pas eu d'enfants.

[3] Il venait, au mois d'août de l'année précédente, de reprendre Vienne, conquise en 1485 par Mathias Corvin, et allait obtenir de Ladislas, quelques mois plus tard, l'expectative de sa succession en Hongrie.

tendeva che li ambasciatori de Francia [1] che erano ad Milano sonno revocati da re de Francia per cascione che re dice non essere molto satisfacto dei Milanesi, et perche dice che non observavano quanto li haveano promesso. Inteso questo, annai da lo ambasciatore de re de Napoli et narrali questo. Me disse: Balu non dice lo vero che siano partiti per quessa cascione; immo so partiti con bona gratia del duca de Milano et so stati assai presentati da quello stato, in modo che re de Francia ne resta assai satisfacto.

Intendo ancora che lo marchese de Mantua [2] è stato ad Venetia et che ha adomandata licentia ad quella s. de possere annare ad visitare la maiesta de re de Napoli, et che quella s. ne li ha data gratiosamente con dire assai bene de re et che lo hanno per bonissimo et perfecto bono amico, et che se mettera in cammino a la fine de magio...

XXXIX.

1491, 14 juin. — *L'ambassadeur napolitain a communiqué à Orso Orsini, évêque de Teano, une lettre annonçant que des Turcs ont débarqué en Sicile, afin que le pape en fût informé.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 437.

...Lo ambasciatore de re ha mandato a mustrare una lettera ad monsignor lo vescovo, dove si contene como li Turchi sonno smontati in Cecilia con sedici galee et quattordici fuste grosse et pigliati homini et abrusciate massarie assai, che lo debia significare al papa et a li cardinali...

[1] Beraud Stuart d'Aubigny et Charles de la Vernade. Cf. Delaborde, *L'expéd. de Charles VIII*, p. 222-3.

[2] François de Gonzague.

XL.

1491, 5 novembre. — *Giovanni Giovio Pontano est arrivé secrètement à Rome pour traiter avec le pape au nom du roi de Sicile*[1]. *Il est logé au Vatican. — Cependant, on semble oublier le règlement de l'affaire d'Ascoli*[2], *dont les envoyés attendent vainement à Rome, et Virginio aurait quelque raison de s'en préoccuper.*

Original sur papier, jadis cacheté. — A l'adresse, l'indication: *Cito, cito.* — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 399.

... Per Lazaro Albanese ho havisata vostra s. de quanto intendeva fine in quella hora. Al presente, aviso v. s. como heri matina misser Jacomo Pontano[3] dette nome de annare ad caccia verso Marini, et ando scontro al Pontano[4], con lo quale, heri sera, ad hore doi de nocte, entro in Roma et sta secreto in palazzo. Et questa matina, monsignor lo vescovo de Thiano è annato in palazo ad signatura et dice havere inteso de bono loco et da cardinale lo Pontano essere in palazzo secreto et essere venuto per questo accordo de re, lo quale se tene che sia per assettato o che sia in quelli termini. Da misser Jacomo Pontano non ho possuto mai intendere niente et continuo me ha dicto non essere vero, secundo per Lazaro avisai quando cello domandava; et dall'altra sera che fui con lui, non lo ho possuto retrovare: heri, per essere annato

[1] Ces négociations aboutirent le 28 janvier suivant. Ferrant promit alors de payer le cens et envoya à Rome le prince de Capoue pour recevoir l'investiture du royaume. Cf. Gregorovius, *Gesch.*, VII, 299-300.

[2] Ascoli Piceno, chef-lieu de province dans les Marches. Au mois d'août 1491, les habitants d'Offida, s'étant soulevés, tentèrent vainement de s'emparer de la « rocca ». Les gens d'Ascoli, leurs voisins, leur prêtèrent main forte. Le pape envoya à Ascoli le cardinal Balue, légat des Marches, qu'ils refusèrent de recevoir. Ils rentrèrent enfin en grâce, moyennant le paiement d'une amende (Infessura, éd. cit., 267-8; Burchard, I, 415).

[3] Ambassadeur de Ferrant à Rome.

[4] Giovanni Giovio, humaniste, secrétaire de Ferrant.

scontra al tio, et hogi, per stare secreto insieme con lo Pontano. Quello se porra intendere, di per di, v. s. sarra avisata.

Heri sera, fui con lo ambasciatore fiorentino et anco questa matina, lo quale me adomando si ce era niente de novo da la s. v. de queste cose asculane. Li dissi che non havea niente. Me disse che questo è uno delegiare, essere gia piu de xv di che li ambasciatori asculani sonno in Roma et siano venuti con non niente ne con niuna potestà de possere fare cosa alcuna; et che se sia scripto dove consistevano le difficultà et non ne revenga resposta alcuna, questo li pareva uno delegiare el papa et chi in questo accordo se intrometteva. Disse me poi: « Porria essere che questo accordo magiure habia suspeso questo menore, et che re habia voluto suspendere questo et fare lo suo; ma credateme che re, poi che havera facto lo suo, ponera tutto lo carcho de queste cose asculane sopra lo s. Virginio et dirra che cio che s'è facto per lui, lo ha facto lo s. Virginio, maxime si de questo accordo de re lo s. Virginio non ne habia sentito, ne la sua m^{ta} con lui non ne habia facto communicare, et che, quando questo sia stato senza saputa de sua s., non so che stomaco se havera la sua m^{ta}, si verso lo s. Virginio como de qualche altro, per lo advenire etc ».

XLI.

1492, 27 février. — *Lettre touchant les revenus de Castel-l'Arcione* [1].

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 592.

...S., mo che simo in su la quatragesima, serria bono vostra s. se resolvessi del facto de l'entrata de la piazza de Castello Arcione

[1] A 16 kilomètres de Rome, sur la via Nomentana (Tomassetti, *Camp. rom.*, dans l'*Arch. della R. Soc. rom. di stor. patr.*, XIV, p. 88).

et de lo bancho che feceva quella tenere ad Bernardo, Dio li habia pace. Si la s. v. havessi volunta far fare lo bancho ad Pietro Lodovico in nome de la s. v., me dice che lui ne darria la mita del guadagno ad quella, ma vorria che la s. v. li facessi havere, per mezo del duca de Calabria, lo pesce del reame, et crede che ce seria, utilita del banco solo, 400 duc. infra tutti et doi...

XLII.

1492, 21 mars. — *Le pape vient d'être souffrant. — L'ambassadeur florentin pense se rendre à Florence aussitôt après l'arrivée à Rome du cardinal Jean de Médicis.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 586.

...Questa sera tardo, so stato con lo ambasciatore fiorentino. Adomandatolo si havessi niente de novo, me dice non havere ne sentire nova nisuna, si non che lo papa, in questi di, ha hauta una poca de passioncella de male de fianchi et de excoriatione; ma per questo non ne è stato mai in lecto ne ne ha rotta quatragesima, et al presente dice che sta bene. Me ha ancora dicto che lui, subito venuto lo cardinale de Medici in Roma, crede annare ad Fiorenza, et che si non parte sabato o domenica, lunedie partera infallanter. Si la s. v. li vole commandare qualche cosa che faccia o che dica ad Lorenzo, che lo farra volentieri.

XLIII.

1492, 24 mars. — *Antonetto Setaro, responsable des désordres de Bénévent, a été emprisonné. — Le prince de Salerne doit venir à Rome avec Giovanni Giorio Pontano, pendant la semaine sainte. — Le cardinal Jean de Médicis sera reçu en première audience le*

25 mars. — Bonnes dispositions du pape à l'égard de Virginio. L'évêque de Teano engage celui-ci à répondre au désir du pontife en se rendant à Rome.

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 557.

...Heri sera, essendo con messer Jacobo Pontano, me disse che havea dato aviso a la s. v. per cavallaro a posta de la retentione de Antonetto Setaro, per suoi demeriti et duplicita, et scopertese al presente per le cose Beneventane, che tutti scandali che in questa cita sonno stati esserne stata lui causa per consigliare una cosa et fare exequire l'altra. Lo adomandai se havea niente de la venuta de questi s. regali, chi ha da venire ad Roma et quando. Me disse che lui ha che lo principe venera et che lo Pontano venera con esso, et crede che in questa septimana sancta se troverando ad Roma.

Questa matina, annando per intendere da li ambasciatori fiorentini quando lo papa vol dare audientia al cardinale de Medici de la prima visitatione, perche loro per cio questa matina erano annati ad palazzo, me dissero che domane, domenica, lo papa li havea dicto che la matina nanti pranso voleva annare a la Minerva a la Nuntiata, et che lo cardinale de Medici annassi tra le xx et xxi hora ad palazzo, che li darria audientia. Poi questo, misser Pietro Alamanni, ambasciatore primo [1] in Roma, me disse che lui era restato uno pezo de poi con lo papa solo et rascionatoli de lo suo partire, che serria lunedie de Roma per Fiorenza; diceme che entrarono in più rascionamenti et che lo papa l'entro in rascionamento de la s. v., como se teneva satisfacta assai de quella, et lui ce conforto assai el papa, recordandoli che, quando in tempo de la guerra de Ascoli [2], la Sua Sta se ne doleva si forte; che pregava Sua Sta non volessi cosi credere a li delatori, perche sapeva che la Sua Sta, quando havera intesa la verità, se laudaria et non biasmaria del s. Vir-

[1] Ambassadeur de Florence à Rome; cf. Burchard, I, 422.
[2] Cf. ci-dessus, p. 318.

ginio. Dice che lo papa li disse: « Noi sempre havemo amato lo s. Virginio, perche simo de una factione, et perche l'è homo da bene: volentieri vorriamo che cognoscessi l'animo nostro, perche quando li possessimo compiacere de qualche cosa, lo facerimo volentieri ». Et laudo poi lo honore che lo s. Virginio ha facto al cardinale de Medici, lo quale dice che lo reputa se faccia ad sua ben[ne], perche tene che 'l cardinale de Medici sia suo; et in questo parlare, li pareva cognoscere che haveria desiderata la venuta de la s. v. ad Roma. Disse me poi lo ambasciatore: « Scrivene al s. Virginio de questo rascionamento, et scrivili che si io ho da fare piu una cosa che un'altra con Lorenzo, che so per servirlo, perche io me partero lunedie de Roma, et la sera starro in Bracciano [a] ». Ho rascionato con monsignor lo vescovo de tutto questo. Me dice che a lui pareria poi che con lo principe la sua s. ha ad venire ad Roma, che, si possessino trovare qualche bono modo de salvatione et securezza de la persona, che li pareria venessino prima a li pedi de Sua S[ta], essendone quella si desiderosa; et, per questa cascione et anco per molte altre de la casa, desiderava essere con la s. v., et con quella rascionare cose che non se ponno scrivere ne per messi mandare a dire, et che, quanto più presto possessi essere con v. s., l'averia più caro.

XLIV.

1492, 10 avril. — *Condoléances du pape pour la mort de Laurent de Médicis. — Suicide de Pierleone de Spolète.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 645.

Hogi lo s. Julio [1] me ha dicto con monsignor lo vescovo de Thiano che N. S. ha facto scrivere uno breve ad mo[n]signor de Arles, lo quale

[a] *Ms.:* Baccano.

[1] Giulio Orsini, frère du cardinal.

accompagnava lo duca de Ferrara [1] ad Roma, che senne torni in dereto et vada ad Fiorenza ad condolerse de la morte de Lorenzo [2] in nome de Sua S[ta] et offerirse. Et lo vescovo de Mellini, domatina, annara per arrivare el duca de Ferrara et supplire in loco de Arles.

Lo arcivescovo de Fiorenza [3] me dice che ha dal cardinale de Medici, de una lettera che li scrive Pietro de manu propria, che poi la morte de Lorenzo essere successo questo caso, che mastro Pietro Leone [4], morto che fu Lorenzo, senne vende ad Fiorenza et adomando licentia ad Piero de annarsene ad Spoleti, et questo, dice che fu heri matina. Piero, dice che non li voleva dare, pregandolo non se volessi partire et accarezandolo; dice che instava de volerla et tirosene per ordinatione de Piero in uno giardino de Martelli [5] per posare et decenare; decenato che hebbe, se tiro camminando per lo giardino et con lui erano suoi famiglii passigiando per lo giardino; trova uno pozo in lo quale sponte [6], senza dire niente, sence butto dentro et esse anegato et morto; lo quale caso pare assai strano.

XLV.

[1493, 30 avril] [7]. — *Les armuriers romains ont reçu défense de livrer des cuirasses à qui que ce soit, sans autorisation. — Le roi de Sicile oblige* l'abbate Roggio *à rester à Rome. — Les Co-*

[1] Hercule, duc de Ferrare, qui entra à Rome le 13 du même mois (Burchard, I, 462).
[2] Laurent était mort l'avant veille.
[3] Rinaldo Orsini.
[4] Pierleone de Spolète, médecin de Laurent de Médicis.
[5] A la villa de Francesco di Roberto Martelli (Fabroni, *Laurentii Medicis vita*, II, 317).
[6] Les témoignages ne concordent pas touchant la mort de Pierleone. Les uns crurent à l'assassinat, d'autres au suicide (cf. *Burchardi Diarium*, éd. Thuasne, I, 461, note 2). Notre lettre confirme cette dernière opinion avec d'autant plus d'autorité que c'est Pierre de Médicis lui-même qui rapporta le fait.
[7] Daté à la réception, par Virginio.

lonna ne se laissent pas gagner par les promesses du pape. Celui-ci serait disposé à traiter avec le roi de Sicile et avec Virginio, moyennant la cession préalable d'Anguillara ou de Cerveteri. — En attendant, les ambassadeurs de Ferrant se font jouer par le Dataire.

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 605.

...Questa matina è facto commandamento a tutti armaroli che non diano coraza ne corazina a niuna persona, senza licentia de misser Alovisi Becchetto [1], sub pena grande; et questa matina, quando misser Aloisi et lo cancelleri del capitanio de la guardia vennero dal conte de Pitigliano per farli intendere tal commandamento haveano facto da parte de N. S., io me trovai ly; et ancora lo conte me replico esserli significato questo per questoro.

So stato con lo abbate Rugio [2], lo quale me dice non havere licentia alcuna de partirse de Roma, et che la ha adomandata ad re per tre volte, et che sua m^{ta} continuo li dice che non vole parta. Lo ho adomandato si ce è niente de novo. Me dice da re non havere altro; de Roma, dice haverse voluto bene chiarire et intendere questa cosa de Prospero [3], et che trovano stare fermo, non obstante che li è promesso de darli la badia de Subiaco [4] in jure patronato de la casa loro, de farlo capitanio de la Chiesia, de far cose altre assai; et che lo prefato Prospero ne 'l cardinale [5] se

[1] Un Aloysius Becchetus était, en 1495, envoyé du duc de Milan à Nepi pour l'affaire de la réconciliation du cardinal Ascanio Sforza avec Alexandre VI (Burchard, éd. Thuasne, II, 244, note 2); il figure, en 1497, dans la liste des « officiales collectorie plumbi » (Ibid., 371) et des « abbreviatores » (Ibid., 378).

[2] L'abbé Roggio était, en 1484, l'un des conclavistes du cardinal Jean d'Aragon (Burchard, I, 28, 68): il est question de lui dans des lettres de l'ambassadeur florentin Valori, du mois de mars 1493 (Ibid., II, 637, 369).

[3] Colonna.

[4] Province et « circondario » de Rome.

[5] Giovanni Colonna, cardinal du titre de S. Maria in Aquiro.

sonno voluti fermare a cosa alcuna [1]. Me ha ancora dicto che parlaro l'altro heri al papa et che lo papa, dice, si lo s. Virginio vole lassare o l'Anguillara o Cervetere [2], che la Sua Sta è contento venire ad omne accordo con la m^{ta} de re et con lo s. Virginio, et questo, lo fa per voler vencere. Diceme poi l'abbate: non so se fussi forsa bono entrare in qualche pratica o pastura, o che se ne da de rascione, o che se li dessi una de queste doi terre. Item, como hara licentia de partire, lo farra sentire a la s. v. et verra volentieri da quella.

Del capitolo de Pier de Medici, lo ho dicto ad Valerio [3], perche questa matina, lo ambasciatore fiorentino me ha vetato expresse che io non lo scriva. Le ho adomandato si senteva niente altro de novo. Me dice che non sente altro, si non che questi oratori regii li pare se lassino ben pascere de parole dal Datario, o che lo vogliano fengere o dare ad intendere; essi non sando che se possa far piu ad sbigliarli et forse, quando se vorrando sbigliare, non porrando etc.

XLVI.

1493, 28 mai. — *Marino Brancaccio et Francesco Gadi vont se rendre auprès de Virginio, à Bracciano. — Le comte de Pitigliano se justifie des griefs que lui a fait exposer Virginio. — Le pape ayant décidé de choisir, pour le campement des troupes, un lieu moins éloigné de Rome que la plaine de Viterbe, le comte de Pitigliano et Aloisi Becchetto* [4] *proposent la plaine de Civita Castellana, ou l'abbaye de Sant'Andrea, près de Rignano. — Les*

[1] On sait que les Colonna, malgré les avances du pape, avaient embrassé le parti des Sforza et favorisaient la venue de Charles VIII.

[2] Achetés, à la mort d'Innocent VIII, à Franceschetto Cibo.

[3] Peut-être Valori (Filippo), ambassadeur de Florence à Rome.

[4] Voir ci-dessus, p. 324, note 1. Il paraît occuper alors un emploi dans l'administration militaire.

troupes de Fracasso di Sanseverino sont encore en Romagne ; celles de Giovanni Sforza de Pesaro approchent.

Original sur papier, cacheté comme ci-dessus n° X. — Arch. Orsini. liasse n° bleu 102, n° 607.

...Subito recepei la lettera de v. s., annai ad trovare M. Marino Brancazo et feceli intendere quanto v. s. me scriveva. Me disse che, de poi la partita de Marco, forono in consulta con li ambasciatori fiorentini et conclusero che esso M. Marino et M. Francesco Gadi retornassiro ad Bracciano ad la s. v. et che non vengono hogi per causa che expectano una resposta de re, quale deveria essere per tutto hogi equi in Roma ; ma o che venga o che non venga, loro hando deliberato venire ad la s. v. ; et dice me che la s. v. non pigli sconcio de venire ad l'Isola [1], perche lui dice che vole stare fine ad doi dii con v. s., si che vostra s. per questo non venga ad l'Isola, perche loro vogliono venire ad omne modo ad Bracciano. So stato de poi con lo ambasciatore fiorentino et messer Francesco Gadi, li quali me dicono questa medesima deliberatione.

Lo conte de Pitigliano torno heri sera. Questa matina so stato con esso et expostoli quanto v. s. me commise, me ha resposto : « Io non so pensare in che sua s. me possa pontare che non faccia queilo deve fare uno bono fratello ; quando io sapessi o che me fussi dicto in che cosa non ho facto ne faccia quello deve fare el bon fratello, salvandoce lo honore suo, io o me tiraria in dereto, o saperia respondere con justificatione che quanto ho facto et faccio, fo da bon fratello, si che, quando lo s. Virginio me lo fecessi intendere, me farria piacere ; ma nulli anni me pare de havere finita la ferma mia [2] accio che con honore me possa spiccare de equa, perche cognosco che, o che lo papa habia a bisogno o che non habia

[1] Isola Farnese, à 11 milles de Rome, sur la via Cassia. Elle devint au XVe s. possession des Orsini (Tomassetti. *Camp. Rom.*, dans *Arch. R. Soc. Rom.*, V, 124).

[2] Il était gonfalonnier de l'Eglise.

a bisogno, io ce serro sempre sospecto et poco prezato. Pure lo honore io non voglio perdere, perche non ho altro stato.

Poi me disse come era stato una cum misser Aloisi Becchetto, per commandamento de N. S., ad provedere dove possessiro allogiare queste gente d'arme per adunarse insieme in loco che fussi piu apresso ad Roma che lo piano de Viterbo, et che hando visto che non trovano loco si non quello a presso Civita Castellana [1], o ad la badia a presso ad Arignano [2], dove stemmo noi con lo s. Virginio, et che hogi refererando questo ad N. S. Lo adomandai se senteva che fussiro de prossimo queste gente d'arme; me disse che Fracasso [3], intende che ancora è in Romagna et queste del s. da Pesaro [4] vengono et che so una bella gente ad ordine; solo dice che hando mancamento un poco de cavalli.

XLVII.

1493, 10 septembre. — *Le roi de France menace de passer outre aux exhortations du pape. — Celui-ci, en dépit des manœuvres des cardinaux Orsini et Conti [5], n'a point révoqué l'investiture de Trevignano [6] qu'il avait donnée à Fabritio Colonna [7].*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 594.

...De novo non c'è altro, si non che se sente che re de Francia menaccia non voler dare obedientia al papa et che, secundo m. Santi

[1] Province de Rome, « circondario » de Viterbe.
[2] Province et « circondario » de Rome, « mandamento » de Castelnuovo di Porto.
[3] Fils de Roberto di Sanseverino.
[4] Giovanni Sforza.
[5] Giovanni, archevêque de Conza.
[6] Province et « circondario » de Rome, sur les bords du lac de Bracciano.
[7] Il paraît, par cette lettre, que le pape investit Fabritio Colonna de Trevignano, de dépit, sans doute, à la suite de l'acquisition de Cerveteri et Anguillara, faite en septembre 1492 par Virginio.

a pieno informara la s. v., con quale so stato con lo ambasciatore insieme, lo ambasciatore de re dice che lo papa li ha dicto che non ha spacciato breve nisuno che revochi lo breve facto al s. Fabritio de Triviglianо, ma che dal cardinale Ursino et dal cardinale de Conti n'è stato assai molestato et che non lo ha voluto fare etc.

XLVIII.

1493, 20 décembre. — *Attitude du pape à l'égard du roi de Sicile. — Celui-ci ayant demandé la pourpre pour le marquis de Gérace, Alexandre VI lui fait répondre qu'on ne peut, d'emblée, en faire un cardinal.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 598.

...Sonno me affrontato questa matina con misser Antonio [1] de' Fiorentini et adomandatolo si ha niente, me ha dicto che heri sera hebbe lettere da Napoli et che lo ambasciatore loro lo avisa de certi altri tracti che N. S. ha usati a la m^{ta} de re, che questi oratori regali non l'anno facti sentire, che crede per vergogna lo habiano taciuto. La m^{ta} de re, dice che se era resoluto de fare cardinale lo marchese de Giraci [2], et aviso lo am[basciatore a]d Urbeto [3] che ne parlassi con Sua Sta, la quale, dice che molto laudò la resolutione de sua m^{ta} in tale persona, laudando dicto marchese, et che era contenta promoverlo in questo Natale. Ad Viterbo [4], in questo ultimo, circa lo partire, lo ambasciatore de re resollicitava el papa a questa promotione; dice che lo papa li respuse molto admirato dicendo: « Como noi devemo fare questo la m^{ta} de re non

[1] Antonio Canisiani, orateur de Florence.
[2] Louis d'Aragon. Il devint évêque d'Aversa et cardinal du titre de S. Maria in Aquiro.
[3] Orvieto, province de Pérouse.
[4] Viterbe, province de Rome.

senne fa conscientia, che habiamo ad far cardinale uno laico; dal dire al fare questo, ce serria grandissimo carico, non essendo prima ne prothonotario ne vescovo; ma la m^{ta} sua faccialo fare prima prothonotario o vescovo et stia in habito qualche mese, et noi simo contenti poi farlo ». Si che veda v. s. et consideri che tracti usa et como ce manegia questo re etc.

XLIX.

1494, 16 février. — *Le pape a montré à l'orateur florentin la copie des brefs qu'il a adressés au roi de France afin de le faire renoncer à l'expédition d'Italie. Il a écrit également à Ludovic le More pour le prier d'intervenir dans le même sens auprès de Charles VIII. — Alexandre VI a fait proposer ce marché au roi de Sicile: qu'il le tiendrait quitte du cens et du droit d'investiture, moyennant un revenu de 12000 ducats avec l'un des sept titres du royaume en faveur du duc de Gandie. — Le pape a présenté aux ambassadeurs de Florence et de Naples Giofré, son plus jeune fils, qui les a ravis par ses manières et son esprit.*

Original sur papier, jadis cacheté. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102. n° 674.

...Questa sera ad hore tre de nocte, è tornato lo ambasciatore misser Aloisi da palazzo, a lo quale subito annai ad parlare per intendere qualche cosa. Me ha dicto havere hauta audientia una con misser Hieronymo Sperandio [1]; et dice lo papa li ha mustrate le copie de li brevi ha mandati ad re de Francia, ad exortarlo et confortallo a removerese de questa impresa do venire in Italia per reame de Napoli, et che questa impresa, la voglia servare ad altri tempi, perche li Turchi sonno al presente per invadere la Italia; et fecendo sua m^{ta} al presente questo, serria uno mettere li Turchi in

[1] Ambassadeur du roi de Sicile.

Italia; si che exhorta sua m^{ta} ad servare questa impresa ad altri tempi, et allora adomandi sue rascione, che Sua Sta è per ministralli justitia. Li quali brevi dice che domane lunedie sua m^{ta} li porra havere hauti; et so stati prima mandati che li cardinali ne habiano saputo niente, et loro, ambasciatori, dice che non lo seppero fine heri [1].

Dice che questa sera lo papa li ha mustrato don Gifre [2] et fattolo venire a la presentia loro, vestito de negro tutto, et cianciato con esso et adomandatolo de piu cose, in modo che, a le resposte li faceva, ne stavan miravigliati, si erano pronte et accorte, in modo che misser Aloisi et misser Gironymo senne sonno tornati innamorati de quello mammolo.

Secundo lo parlare de misser Loysi, lo papa deve havere volunta de stare in pace et godere, et spera che serraia amico de re, quando a questa sua mercatantia se li sappia annare adverso.

So stato con s. Antonio, cancelleri de Fiorentini, lo quale me ha dicto ancora de questi brevi mandati ad re de Francia, et dictome che è stato mandato uno breve al s. Ludovico, tre di de poi che forono mandati quelli de re, dove se avisa che la Sua Sta ha scripto ad re de Francia, secundo le copie incluse porra vedere, et che lo prega et exhorta, per l'amore et intrinsicheze che ha con dicto re, voglia anco lui pregarlo et exhortarlo a differire questa impresa. Dice me ancora dicto s. Antonio che a li di passati, per quanto lui intende, che, quando m. Antonino fu spacciato per Napoli, portò questo partito: che la m^{ta} de re volessi dare al duca de Cannia [3] uno stato de xii^{m} ducati, et darli uno de li sette titoli de reame che vaca, che lo papa remetteria quello devessi havere per la investitura et per lo censo, et che se pagassi como se feceva prima etc.

[1] Il s'agit des lettres publiées par Baluze, *Miscell.*, III, 122. Ces lettres sont sans date dans l'édition de Baluze.

[2] Giofré, le quatrième enfant de Vanozza. Il était né en 1481 ou 1482 (Gregorovius, *Gesch.*, VII, 313 en note).

[3] Jean Borgia, duc de Gandie, fils d'Alexandre VI.

L. [1]

1494, 13 septembre. — *Jacopo Conti offre de passer au parti aragonais* [2], *à condition que son fils soit fait cardinal.*

Original sur papier. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 646.

In questa hora, che sonno 4 de nocte, lo cardinale de Napoli me ha mandato cercando et dicto me che in questa hora lo s. Jacomo Conti li ha mandato uno homo suo fidato et da parte de sua s. li ha dicto che è contento voltarse et far tanto quanto la sua reverendissima s. li dirra, con conditione pero che se habia ad promovere lo figliolo al cardinalato, et lui sia conducto con bona conditione, secondo parera al cardinale de Napoli et ad v. s. Lo cardinale de Napoli me ha dicto che voglia essere domatina con lui da N. S. et pregare la Sua Sta, da parte de v. s., voglia condescendere a questo che lo s. Jacomo adomanda, et cossi me governaro in questa cosa, secondo che lo cardinale me dirra...

LI. [3]

1494, 19 septembre. — *En raison de la prise d'Ostie par les Colonna, Virginio doit venir à Rome sans retard.*

Original sur papier. — Arch. Orsini, liasse n° bleu 102, n° 649.

...Jo venni heri sera da Bracciano et trovai questa nova de Hostia [4], quale v. s. so che ha intesa... V. s., secundo intendemo, deve venire cqua subito per questo caso occurso de Hostia...

[1] Cette lettre, écrite de la main de Bartolomeo, est de Carlo Orsini, fils de Virginio.

[2] On le trouve, l'année suivante, combattant sous les ordres du duc de Calabre contre Charles VIII (Contelori, *Genealogia familiae Comitum*, Rome, 1650, p. 26).

[3] Lettre de Carlo Orsini, écrite de la main de Bartolomeo.

[4] Fabritio Colonna venait de s'emparer, la veille, du château d'Ostie (Burchard, II, 186; cf. Gregorovius, *Gesch.*, VII, 350, etc.).

INDEX

Les chiffres renvoient aux numéros des lettres.
Les noms de personnes sont en petites capitales; les noms de lieux, en italiques.

LA RÉACTION CHALCÉDONIENNE SOUS L'EMPEREUR JUSTIN (518-527)[1]

La mort d'Anastase était un coup subit, mais non pas imprévu : le grand âge du souverain ne permettait pas de croire que sa vie dût se prolonger. Depuis longtemps le parti monophysite, qui tablait avant tout sur les dispositions personnelles du vieil empereur, se préoccupait de sa prochaine disparition. L'impératrice Ariadné, peu favorable à la politique religieuse de son mari, était morte (515) au moment où celui-ci se débarrassait de Vitalien. Les parents d'Anastase étaient assez nombreux et assez en vue ; mais soit qu'ils fussent impopulaires, soit qu'ils inspirassent de la défiance au point de vue religieux, on avait cru devoir chercher ailleurs un héritier et du pouvoir de l'empereur défunt et de ses bonnes dispositions. Un certain Théocrite, attaché[2] à la personne du grand chambellan Amantius, était désigné et préparé. Plusieurs familiers du défunt empereur, les chambellans André, Misaël[3], Ardabure, s'employaient activement à le soutenir.

Cependant le sénat intervint et fit prévaloir son choix. Le préfet du palais *(cura palatii)* Justin fut acclamé empereur[4]. Justin était

[1] V. t. XXXII, p. 305-336.

[2] *Satelles,* dit Marcellin ; « domestique », dit l'*Historia miscellanea,* VIII, 1.

[3] Celui-ci est souvent mentionné dans la correspondance de Sévère; cf. Zacharie, Vie d'Isaïe (éd. Ahrens et Krüger, p. 273) et Jean d'Asie, *De beatis orientalibus,* c. 57.

[4] Les Monophysites racontèrent plus tard que Justin, chargé par Amantius de distribuer de l'argent en faveur de la candidature de Théocrite, s'en était servi pour mener à bien ses propres affaires (*Hist. misc.,* VIII, 1).

d'origine illyrienne, comme son prédécesseur, avec cette différence, cependant, que sa famille était de langue latine. Son village natal, Bederiana, relevait de Scupi (Uskub), capitale de la province de Dardanie. C'était un illettré. Sa femme Euphémie n'avait pas non plus reçu une éducation bien soignée. Mais il avait près de lui un neveu, Justinien, personnage instruit, avisé, laborieux, déjà âgé de trente-cinq ans, capable d'aider son oncle, même de le diriger, en attendant le moment où il lui succéderait.

L'Illyricum latin et spécialement la province de Dardanie, d'où venait la nouvelle famille impériale, s'était montré très zélé pour le concile de Chalcédoine. On y avait favorisé les démonstrations de Vitalien [1]. Les protestations du pape y trouvaient un écho très appréciable. L'élection de Justin, il n'en faut pas douter, fut l'œuvre d'une réaction religieuse. Les gens de Constantinople, sénateurs, populaire, moines, en avaient assez du fanatisme monophysite et des procédés intolérants du dernier règne. Le nouveau s'inaugura par un déblaiement assez dur. L'empereur projeté, Théocrite, avec son principal soutien Amantius et le chambellan André, furent mis à mort; Misaël et Ardabure s'en tirèrent avec une sentence d'exil qui les envoya à Sardique [2].

Vitalien, naturellement, revint à flot; on le renomma maitre des milices; il s'installa à Constantinople. Exaspéré au dernier point contre Sévère, qui l'avait fort maltraité dans ses discours, il ne parlait ni plus ni moins que de lui faire couper la langue. Mais il fallait d'abord le prendre: le comte d'Orient, Irénée, reçut

[1] Le ms. 79 de Berlin (Phillips, 1776) contient, entre autres pièces relatives à ces affaires, un texte du *libellus* d'Hormisdas (ci-dessous, p. 342) où le signataire a recours aux bons offices de Vitalien pour communiquer avec le pape: ...*tibi Hormisdae sancto et venerabili nobis Romae papae optuli per virum gloriosissimum magistrum Vitalianum* (Rose, *Verzeichniss der latein. Handschriften* [de Berlin], t. I, p. 153).

[2] Chronique de Marcellin, a. 519. Misaël, on le voit par Jean d'Asie (*l. c.*), rentra plus tard en grâce et reprit ses fonctions. Il mourut en grande édification.

des ordres à cette fin. Il eut beau faire : Sévère échappa à ses recherches et parvint à passer en Egypte [1], où les abris ne lui firent pas défaut [2].

A Constantinople ses ennemis n'avaient pas perdu un moment pour agir contre son œuvre et contre lui. Anastase était mort un lundi ; le dimanche suivant, 15 juillet, le patriarche Jean se vit entouré à Sainte-Sophie par une foule déchaînée, qui l'adjura de prendre sans retard des mesures de réparation. On le somma d'acclamer le concile de Chalcédoine, la mémoire des évêques Euphemius et Macedonius, avec le nom du pape Léon, et d'envoyer sa synodique à Rome. On lui demanda de condamner Sévère. Ces cris, ces réclamations, se renouvelèrent le lendemain. Ahuri de ces manifestations tumultueuses, le patriarche céda provisoirement aux désirs du populaire, mais remit à un concile les décisions définitives. Le concile s'assembla, en effet, le 20 juillet, en dehors de sa présence, sous la présidence du métropolitain d'Héraclée. Tenant compte des cris proférés dans les assemblées du 15 et du 16 [3], ainsi que d'un mémoire [4] présenté par les monastères de Constantinople, les évêques légalisèrent ce qui avait été fait ou promis les jours précédents, la reconnaissance des quatre conciles, le rétablissement aux diptyques des noms d'Euphemius, de Macedonius et de Léon, enfin la déposition et l'excommunication de Sévère. On demanda à l'empereur Justin de rappeler les personnes exilées pour la foi [5].

[1] Son arrivée en Egypte, le 29 septembre 518, fut plus tard fêtée tous les ans par ses sectateurs.

[2] Sur ceci, v. Evagrius, IV, 4. Pseudo-Léonce, *De sectis*, 5 (*P. L.*, t. LXXXVI, p. 1229), dit qu'il s'établit au monastère d'Ennaton, avec Julien d'Halicarnasse; Liberatus (c. 19) indique une localité appelée *ad Labronem*. Plus tard, son tombeau se voyait à Ennaton, localité située à neuf milles d'Alexandrie, comme son nom l'indique, sur la côte à l'ouest de la ville (Butler, *The Arab conquest of Egypt*, p. 51, note 2).

[3] Procès-verbal en avait été dressé. Mansi, t. VIII, p. 1058.

[4] *Ibid.*, p. 1050.

[5] *Ibid.*, p. 1042.

Les procès-verbaux et documents de ces réunions furent aussitôt expédiés par le patriarche Jean à son collègue de Jérusalem, et à Epiphane, le métropolitain orthodoxe de Tyr. Celui-ci était, après l'évêque d'Antioche, le personnage le plus qualifié du patriarcat. Il envoya, avec les délibérations de son concile (6 septembre), un procès-verbal d'acclamations populaires de même sens et de même vigueur que celles de Constantinople. Le concile de Palestine (6 août) ne se montra pas moins démonstratif. Il en fut de même de celui d'Apamée. Le métropolitain Pierre, récemment installé par Sévère, paraît avoir été peu réservé en ses propos religieux et peu réglé dans sa conduite. A la première alarme il déguerpit; mais son clergé porta plainte devant le gouverneur de la province [1]; une enquête officielle fut faite et consignée en des papiers authentiques. Enfin d'Antioche elle-même, et cela dès avant la fuite de Sévère, partit une pétition rédigée par des clercs et des moines [2].

Mais qu'avait-on besoin de documents et de procédures? Le nouvel empereur était, on le sut bientôt partout, un partisan résolu de l'union non pas contre mais sur la définition de Chalcédoine. Les sympathies pour le concile se réveillèrent; les hésitants, les prudents, tous ceux qui ne s'étaient pas trop compromis, suivirent l'exemple du patriarche de Constantinople et acclamèrent la réaction.

Certes il y eut des résistances: nous les apprécierons bientôt. Mais dans l'ensemble de l'empire, l'Egypte toujours exceptée, on respira plus librement. A Constantinople surtout, soit par une détente des sentiments orthodoxes comprimés depuis si longtemps, soit par réaction contre Anastase et ses moines syriens, on revenait de

[1] Ce gouverneur, Eutychianus, avait, dans les derniers temps de Sévère, montré peu de zèle à observer ses excommunications. Sévère avait dû l'admonester (Ep. I, 44) et rappeler à ce fonctionnaire qu'il ne devait pas s'opposer aux volontés de l'empereur.

[2] Tous ces documents furent lus en 536, dans la V[e] session du concile de Ménas. Ils se sont conservés (Mansi, t. VIII, p. 1066-1127) dans les procès-verbaux de cette assemblée.

bon cœur au concile, et, par suite, à l'idée de renouer les relations avec Rome. Le programme de Vitalien était repris par le nouvel empereur. Dès le 1er août [1], trois semaines après son avènement, Justin écrivait au pape Hormisdas pour le lui notifier. Le mois suivant, un des grands officiers de la cour, le comte Gratus, partait pour l'Italie, avec mission de ramener le pape, ou tout au moins des légats. Il avait des lettres pour le roi Théodoric; au pape il en apportait de l'empereur, du patriarche Jean et du comte Justinien.

Dans sa lettre, le patriarche relatait les démonstrations de Constantinople et les dispositions déjà prises, reconnaissance des quatre conciles, rétablissement aux diptyques du nom de Léon et de celui d'Hormisdas: d'Euphemius et de Macedonius, morts en exil, il n'était pas fait mention. D'Acace non plus le patriarche ne soufflait mot. Justinien, lui, en disait quelque chose, laissant entendre qu'il y aurait à négocier sur ce point.

Le pape organisa aussitôt sa légation. Elle comprenait deux évêques, Germain de Capoue et Jean, de siège inconnu; un prêtre, un diacre et un notaire de Rome; enfin un diacre grec, originaire d'Alexandrie, appelé Dioscore. C'est celui-ci qui était l'homme important. A son expérience de la langue grecque et du monde byzantin il joignait une dextérité remarquable, dont l'église romaine avait déjà eu à se louer sous le pape précédent. Hormisdas avait en lui la confiance la plus absolue. Tout ce monde partit avec le comte Gratus. On débarqua à Avlona, et de là, par Scampa et Lychnidos (Ochrida), on suivit la voie Egnatienne pour atteindre Thessalonique et enfin Constantinople, où l'on parvint le 25 mars.

[1] Sur les négociations qui vont suivre, la Collection Avellana (105-243) nous a conservé un dossier considérable et très précieux. Il n'est pas en ordre dans les manuscrits de la Collection. Thiel le reproduit dans ses *Epp. Roman. pontif.*, en rétablissant l'ordre chronologique; mais son texte doit toujours être vérifié sur l'éd. Günther de l'Avellana (*Corp. Iscript. eccl. lat.*, t. XXXV).

Ni à Constantinople ni à Rome on ne demandait la réunion d'un concile. Le pape Hormisdas, qui, sous Anastase, avait accepté, faute de mieux, l'idée du concile d'Héraclée, était heureux que les choses pussent s'arranger plus simplement. Des signatures individuellement apposées à une formule bien rédigée, c'est tout ce qu'il voulait. Déjà, au cours des négociations esquissées au temps d'Anastase, cette formule avait été préparée [1]. Elle commence par rappeler que selon la promesse du Seigneur « Tu es Pierre, etc. » la religion catholique s'est toujours conservée intacte dans l'église romaine. Le requérant condamne Nestorius, Eutychès et Dioscore, suivant en cela les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, expressément reconnus. A la liste des personnes réprouvées s'ajoutent Timothée Elure, Pierre Monge, Acace, Pierre le Foulon et leurs sectateurs (*sequaces*). On accepte les lettres dogmatiques du pape Léon ; on demande la communion de Rome et l'on promet de ne pas prononcer, en célébrant les saints mystères, les noms de ceux qui ont été séparés de la communion catholique, c'est-à-dire du saint-siège [2].

Sur la route, les légats avaient déjà proposé ce *libellus* à la signature des évêques qu'ils rencontraient ; les uns, comme ceux d'Avlona, de Dyrrachium, de Thessalonique, promettaient de signer, mais ne signaient pas encore, attendant de voir comment les choses se passeraient dans la capitale. D'autres signaient avec enthousiasme, comme ceux de Scampa, de Lychnidos et de Lissos [3].

A Constantinople la cour fit le plus brillant accueil aux représentants du pape. Les plus grands personnages de l'empire, Vitalien, Pompée, Justinien, vinrent à leur rencontre jusqu'au dixième mille.

[1] Thiel, p. 755, 795 ; *Coll. Avellana*, 116 *b*.

[2] Sequestratos a communione Ecclesiae catholicae, id est, non consentientes sedi apostolicae.

[3] Thiel, p. 850, 851, 854-6, 858. Je pense que l'*episcopus Praevalitanus* André, qui écrivit au pape la lettre 215 de la Coll. Avell. (Thiel, n° 63), est un évêque de Lissos, la ville de Prévalitane la plus voisine du Nouvel Epire.

Le lendemain ils furent admis à l'audience de l'empereur, qui les reçut entouré du sénat. Quatre évêques, envoyés par le patriarche, le représentaient à cette première entrevue. L'empereur proposa de discuter avec le patriarche; mais les légats s'en tinrent à leur formule et à leurs instructions, déclarant qu'ils n'étaient pas venus pour discuter, mais pour recueillir des signatures. La décision fut remise au surlendemain. Cette fois le patriarche vint au palais et signa [1]. On fit signer aussi les évêques présents à Constantinople et même les chefs des monastères. Il fallut effacer des diptyques le nom d'Acace, et non seulement celui d'Acace, mais ceux de tous ses successeurs, Flavita, Euphemius, Macedonius, Timothée; il en fut de même pour les empereurs Zénon et Anastase. Les fêtes de Pâques, qui commençaient, montrèrent à la population enthousiasmée, attendrie, les légats romains et le patriarche Jean, réunis dans la fraternité de la communion rétablie.

Un succès plus complet ne se peut imaginer. Il fut obtenu sans troubles extérieurs; pas de sédition, pas d'effusion de sang, pas de tumulte [2]; rien de ce que les pessimistes n'avaient pas manqué de prédire. Il est évident que le gouvernement avait sû tenir l'opposition en respect et qu'il avait pour lui le sentiment de la population, heureuse de voir enfin cette querelle arrangée.

On y avait mis le prix. Accepter le concile et le tome de Léon, c'est ce qu'en général on était disposé à faire; c'est l'attitude pour laquelle on avait été molestés sous Anastase. Abandonner Acace, c'était déjà fort dur, pour le clergé surtout, car le populaire ne s'intéressait pas outre mesure à la mémoire d'un patriarche mort

[1] On lui accorda seulement la faculté d'encadrer le texte de la formule dans quelques phrases de son crû, parfaitement insignifiantes.

[2] Je me sers ici des termes mêmes du rapport envoyé par le légat Dioscore (Thiel, p. 860). Le *Liber pontificalis* parle d'une réunion tenue à Sainte-Sophie, par le clergé, pour déclarer qu'on n'abandonnerait pas Acace sans que sa culpabilité fût prouvée. Cette assemblée doit avoir eu lieu avant le jeudi-saint, peut-être avant l'arrivée des légats.

depuis si longtemps. Mais condamner la mémoire d'Euphème et de Macedonius, de ces deux défenseurs, de ces deux martyrs, de l'orthodoxie, acclamés dès la mort d'Anastase et replacés solennellement dans les diptyques, c'était vraiment cruel. Les légats obtinrent tout ce qu'ils voulurent à Constantinople ; mais au loin les choses ne se passèrent pas aussi paisiblement. Sommés de rayer de leurs diptyques tous les prélats qui étaient restés en rapports avec Acace et ses successeurs, c'est-à-dire, en réalité, tous ceux qui avaient siégé depuis 484, depuis trente-trois ans, les évêques résistèrent en bien des endroits et les populations se soulevèrent pour les appuyer. A Ephèse on alla jusqu'à injurier le concile de Chalcédoine [1]. L'évêque Theosebius fut mandé à Constantinople, mais il mourut avant de partir [2]. A Thessalonique il avait été entendu avec les légats que l'un d'eux viendrait de Constantinople recueillir les soumissions écrites. L'évêque Jean se chargea de cette mission. A la nouvelle de son arrivée, le métropolitain de Thessalonique, Dorothée, et l'un de ses prêtres, Aristide, soulevèrent la population par des discours enflammés et des manifestations inconsidérées. Partant de l'idée qu'une persécution allait être déchaînée contre les fidèles, ils firent baptiser tous les enfants de la ville et distribuèrent la communion à pleines corbeilles, comme s'il allait devenir impossible d'administrer les sacrements. Le légat, descendu chez un ami de l'église romaine, s'y vit assiégé par une émeute. Son hôte fut tué, avec deux serviteurs, et lui-même très maltraité [3]. C'est à grand peine qu'on parvint à le dégager, lui et ceux qui l'accompagnaient.

Le pape Hormisdas, on le pense bien, se montra très irrité. Il voulait qu'on lui envoyât à Rome et l'archevêque de Thessalo-

[1] Thiel, p. 868.

[2] Jean d'Asie, dans Michel le Syrien, IX, 13.

[3] Sur cette affaire, Thiel, epp. 97 (J. 838), 100, 102, 103 (J. 840), 110, 128.

nique et le prêtre Aristide. L'empereur s'y refusa. Il se contenta de les faire venir à Héraclée, où leur affaire fut examinée. Ils se justifièrent tant bien que mal; Dorothée écrivit au pape une lettre où il présentait les faits à sa manière, se vantant d'avoir sauvé le légat au péril de sa propre vie. L'affaire finit par s'arranger; Dorothée, bien contre le gré du pape, conserva son évêché; il eut même Aristide pour successeur [1].

* * *

Outre ces résistances locales, soit à l'acceptation du concile de Chalcédoine, soit à la radiation des évêques du temps de Zénon et d'Anastase, une autre difficulté surgit, celle-là d'ordre purement doctrinal; elle prit même de telles proportions que l'union, à peine rétablie, courut les plus grands risques. Voici de quoi il s'agissait.

Depuis tant d'années que l'on se querellait sur le concile de Chalcédoine, surtout depuis que le patriarche Acace en avait sacrifié, ou peu s'en faut, l'œuvre doctrinale, plusieurs couvents de Constantinople s'étaient portés à sa défense. Le plus important, le plus décidé, était celui des Acémètes, établi dans les faubourgs, mais qui possédait en ville une clientèle considérable. A force de batailler contre la théologie cyrillienne, les Acémètes et leurs amis, tant à Constantinople qu'au dehors, s'étaient familiarisés un peu trop avec celle de Théodore de Mopsueste. L'école d'Antioche avait, grâce à eux, un regain de vie [2]. Cela ne plaisait pas à tout le monde. Les diacrinomènes, hénoticiens ou non, avaient, cela va de soi, cette attitude en horreur. Mais, même parmi les tenants du

[1] Valentin Rose, *Leben des hl. David von Thessalonike*, Berlin, 1887.

[2] C'est de ce milieu que paraissent être sorties les fausses lettres contre Pierre le Foulon et son interpolation du Trisagion (Ballerini. *De antiquis coll.*, p. II, c. XI, 3; Maassen, *Quellen*, t. I, p. 753; O. Günther. *Nachrichten* de Göttingen, ph.-hist., 1894, p. 117).

concile de Chalcédoine, il ne manquait pas de gens qui s'en inquiétaient, surtout ceux qu'affligeait le conflit entre Léon et Cyrille, qui ne désespéraient pas de concilier ces deux autorités et qui même ne voyaient, en dehors de cette conciliation, aucun moyen d'apaiser les discussions presque séculaires de l'Eglise orientale. A ceux-ci, au temps où il séjournait à Constantinople, Sévère avait essayé de montrer qu'ils faisaient fausse route et que jamais ils ne pourraient accorder Cyrille avec le concile de Chalcédoine [1]. Ils ne se tinrent pas pour battus. Dès les premiers jours de la réaction diphysite on les vit rentrer en scène.

Leurs chefs de file étaient alors des moines venus de la province de Scythie, Jean Maxence, Léonce et quelques autres. Ils étaient bien vus de Vitalien; Léonce était même son parent. Quand on parla de s'entendre avec le pape et de reprendre le concile de Chalcédoine, ils déclarèrent avec beaucoup d'insistance que cela ne suffisait pas; que les nouveaux « nestoriens » avaient trouvé moyen de tourner les formules du concile et de s'en servir comme d'un abri pour des doctrines hétérodoxes. Il y avait lieu, puisqu'on était en train de régler ces controverses, d'ajouter au concile une déclaration qui exclurait toute ambiguïté. Il fallait dire que le Christ qui est né, qui a souffert, qui est mort, le Christ historique, comme nous disons, est une des trois personnes divines : *Unus de Trinitate passus est carne*. Cette formule avait été employée par le patriarche Proclus dans une lettre dogmatique. Sans être identique à la formule cyrillienne *Una natura Dei Verbi incarnata*, elle pouvait en suggérer une interprétation opportune, et lui ménager ainsi une conciliation avec le dogme des deux natures.

Les légats d'Hormisdas étaient à peine arrivés à Constantinople qu'ils furent assaillis de protestations en ce sens. On n'imagine pas à quel point ils en furent interloqués. Ils n'avaient, ils ne pou-

[1] Tel était l'objet de son *Philalèthe*, ouvrage qui n'a pas été retrouvé jusqu'ici (Zacharie, Vie de Sévère, *Patr. Or.*, t. II, p. 106).

vaient avoir, aucune instruction pour ce nouveau débat. Dans la formule qu'on les avait chargés de présenter à la signature des évêques, il n'en était nullement question. Ces réclamations imprévues, cette insistance à déclarer insuffisants les décrets de Chalcédoine, leur parurent suspectes au dernier point. Les Acémètes, vieux alliés de Rome, auprès desquels ils se renseignaient volontiers, n'eurent pas de peine à les indisposer contre ces importuns, ces trouble-fête. Ils virent bientôt en eux des hérétiques de la plus dangereuse espèce.

Si ces moines avaient été des moines quelconques, les envoyés romains s'en seraient débarrassés sans peine et sans scrupule; mais c'étaient les moines de Vitalien [1], ses amis, ses protégés: il fallut les écouter et discuter avec eux. On n'aboutit pas [2]. Les légats se tenaient à leurs instructions, déclarant ne rien savoir au delà. Les moines alors prirent le parti de s'adresser au pape en personne; une délégation partit pour Rome [3]. Avisé par ses représentants et

[1] Ils avaient eu maille à partir avec des évêques de leurs contrées (*de sua provincia*, disent les légats [Thiel, p. 872], à tort, car, en Scythie il n'y avait qu'un évêque, celui de Tomi), notamment avec l'évêque de Tomi, Paternus, brouillé aussi avec Vitalien. Mais l'empereur parvint à réconcilier Vitalien et Paternus (Thiel, *l. c.*). Il y eut aussi l'affaire d'un diacre Victor, accusé d'hérésie par les Scythes; elle fut portée devant les légats et le patriarche. Victor déclara accepter les décrets et documents de Chalcédoine. On ne sait comment se termina ce débat (Thiel, p. 894; dans cette édition, § 1 de la lettre, la correction *audirer* est inadmissible). Le Paternus, évêque de Tomi, dont il est question ici, doit sans doute être identifié avec l'évêque Paternus dont le nom figure sur un grand plat d'argent, trouvé à Pultawa: *Ex antiquis renovatum est per Paternum reverentis(simum) epis(copum) nostrum. Amen.* (Revue archéologique, IV[e] série, tome XX [1912], p. 297).

[2] En leur nom et au sien, Jean Maxence écrivit aux légats et leur adressa une profession de foi; v. ces documents dans la *P. G.*, t. LXXXVI, p. 75 et suiv., avec d'autres élucubrations dogmatiques du même personnage.

[3] La lettre de Justinien (Thiel, p. 876) nomme quatre délégués, Jean, Léonce, Achille et Maurice; dans l'intitulé de la lettre aux Africains (v. ci-dessous) les deux derniers sont remplacés par un Pierre et un autre Jean. Ils étaient déjà partis de CP le 29 juin, alors que les légats et Justinien écrivirent au pape à leur sujet (Thiel, p. 869-873, 875).

par le comte Justinien, Hormisdas leur fit un accueil des plus froids. Cependant Vitalien ne tarda pas à intervenir et l'on reçut bientôt à Rome une autre lettre de Justinien [1], demandant qu'après avoir fait droit aux requêtes des moines, on les renvoyât à Constantinople.

Cette nouvelle attitude de Justinien devait être définitive. Elle ne lui était pas inspirée uniquement par le désir de complaire à Vitalien ; après la mort de celui-ci il y persévéra résolument et finit même, mais longtemps après, par y amener l'église romaine.

Pour le moment, Hormisdas crut devoir se maintenir sur la même ligne que ses légats. Ce n'est pas qu'il y eût entre lui et les moines une réelle diversité d'opinion sur le fond du débat, ni même qu'il jugeât répréhensible, en elle-même, la formule proposée par eux. Mais c'était une formule, une formule nouvelle par rapport à celles de Léon et du concile. Il estimait que celles-ci devaient suffire à tous les besoins et qu'en introduire une autre ce serait reconnaitre que les premières étaient incomplètes ou imparfaites. On alléguait, il est vrai, des textes du patriarche Proclus ; mais, outre que ce n'était pas une autorité comparable à celle du concile de Chalcédoine, la formule *Unus de Trinitate* avait été, depuis Proclus, patronnée, en plein concile de Chalcédoine, par les moines rebelles, Dorothée, Carose et autres ; plus tard encore on l'avait fait figurer dans l'Hénotique. Ce n'étaient pas là des recommandations. Ajoutons, pour bien expliquer l'attitude du saint-siège en cette affaire, que les moines ne cessaient d'invoquer Cyrille, et non pas le Cyrille officiel, édulcoré, que l'on avait admis à Chalcédoine, mais le Cyrille des anathématismes. Ceux-ci, et les plus expressifs d'entre eux, étaient allégués à chaque instant par les Scythes. Or tout cela était aussi peu conforme que possible aux habitudes de l'église romaine.

[1] Thiel, p. 885.



Saint Léon, on l'a vu, citait volontiers deux lettres de Cyrille; au besoin même il puisait, dans les ouvrages du célèbre patriarche, certains textes qui s'accordaient avec ses idées à lui. C'était peu. Dans les lettres de ses successeurs, y compris Hormisdas, il y a encore moins: Cyrille n'y est pas nommé du tout, si ce n'est comme ayant présidé le concile d'Ephèse. Mais ce qu'il y a de plus significatif, c'est le silence de Gélase, qui écrivit si abondamment sur ces questions. Gélase a joint à son traité *Des deux natures, contre Eutychès et Nestorius* un recueil de soixante textes d'auteurs ecclésiastiques: il n'y en a pas un seul de Cyrille [1]. En somme on sentait à Rome que Cyrille ne pouvait guère servir à défendre le concile de Chalcédoine, mais on avait bien des raisons pour ne pas entrer en conflit avec sa mémoire; il ne pouvait être question de l'attaquer de front. On espérait, en le laissant dans l'ombre, qu'il y resterait et ne gênerait pas les accords pris après lui et sans lui.

Mais la littérature de Cyrille, si les Latins pouvaient s'en désintéresser, n'était pas de nature à être oubliée des Grecs. Les Monophysites étudiaient avec ardeur les œuvres de leur grand ancêtre; les Diphysites étaient bien obligés de les suivre sur ce terrain. Les uns et les autres pouvaient se retourner vers les Romains et leur dire: « Voyons, oui ou non, Cyrille est-il mort dans » votre communion et dans celle de l'Eglise entière? N'a-t-il pas » été très spécialement votre homme de confiance, votre représen- » tant, au temps de Nestorius et du concile d'Ephèse? Si vous le » trouviez bon alors, pourquoi maintenant voudriez-vous le négliger, » vous dégager de lui par des réticences calculées et des faux- » fuyants? ».

[1] Ce recueil, il est vrai, n'est pas original; il provient de Théodoret, peut-être par l'intermédiaire des Acémètes; mais, si Gélase avait tenu Cyrille pour une autorité, il lui aurait été bien facile d'introduire des compléments. Il n'avait qu'à reproduire tels quels les textes déjà cités par Léon.

Cette situation, présentée aux Romains, devait provoquer chez eux diverses réflexions. Quelques-uns, sans doute, se disaient que le pape Célestin avait été mal inspiré en choisissant comme mandataire un personnage par lequel on avait été engagé au delà de ce que l'on eût souhaité. Mais il n'y avait plus à revenir là-dessus. Dès lors, puisque Cyrille était devenu en Orient une autorité de premier ordre, il n'était peut-être pas très à propos de faire fi de lui et de se laisser mener par les Acémètes de Constantinople. Ceux-ci faisaient étalage d'un grand dévouement au saint-siège [1]; ils avaient rendu des services au temps où il fallait lutter pour défendre le tome de Léon et le concile de Chalcédoine. Mais était-on obligé de les suivre dans leurs querelles particulières et de leur sacrifier Cyrille, si bien vu en pays grec?

Le pape n'avait pas cru devoir déférer aux désirs qui lui étaient exprimés de Constantinople. Il n'acceptait pas la formule des moines scythes; il ne les renvoyait pas chez eux. A toutes les instances il opposait des réponses dilatoires. Les moines voulurent partir sans son congé : il les empêcha. L'hiver entier se passa, puis le printemps; ils furent en tout quatorze mois à Rome, du mois de juin 519 au mois d'août de l'année suivante. Comme ils accusaient d'hérésie le légat Dioscore, Hormisdas voulait qu'ils attendissent à Rome le retour de ses envoyés pour les confronter avec les moines. Ceux-ci, bien entendu, ne restèrent pas inactifs. Leurs idées se répandaient autour d'eux, dans le clergé, parmi les sénateurs [2], un peu partout. Ils avaient trouvé à Rome un de leurs compatriotes, moine comme eux, Denys, surnommé le Petit. Celui-ci prit fait et cause pour eux. C'est sûrement pour les aider qu'il publia une version de la troisième lettre de Cyrille à Nestorius,

[1] C'est toujours ainsi que procèdent ceux qui veulent se servir de lui.

[2] Nous avons encore une lettre adressée par un prêtre Trifolius au sénateur Fauste, où la question est débattue, dans un sens contraire aux moines scythes (Mansi, t. VIII, p. 583).

la lettre aux anathématismes, « restée, dit-il, inconnue aux Latins [1] » et qu'en fait, comme on l'a vu, ils ne citaient jamais. Il traduisit aussi le tome de Proclus aux Arméniens.

Mais les Scythes parvinrent à se procurer un appui bien autrement sérieux. Sous le roi Trasamund le gouvernement vandale était redevenu persécuteur. Un certain nombre d'évêques avaient été déportés en Sardaigne et employés aux travaux forcés. Une grande considération s'attachait, comme il était naturel, à ces confesseurs de la foi. Les moines leur écrivirent, demandant leur avis sur la question en litige. Comme ils ne pouvaient guère espérer qu'elle passionnât ces braves gens, ils eurent l'idée de joindre à leur requête une charge à fond contre Pélage, Celestius, Julien d'Eclane, et surtout contre Fauste de Riez, dont les ouvrages leur paraissaient — avec raison — contraires à la doctrine de saint Augustin sur la prédestination et la grâce.

Cette combinaison a quelque chose d'étrange. En Orient les querelles de Pélage et de saint Augustin avaient passé presque inaperçues. Mais nos moines avaient rencontré à Constantinople, parmi leurs adversaires, un évêque africain, appelé Possessor, lequel, remarquant dans les écrits de Fauste des passages qui lui semblaient exclusifs de la formule *Unus de Trinitate...*, n'avait pas omis de les leur jeter à la tête. Les Scythes furent par là excités à lire les ouvrages de l'évêque de Riez ; ils n'eurent pas de peine à y trouver de quoi inquiéter les disciples de saint Augustin. Ceux d'entre eux qui avaient fait le voyage de Rome entendirent parler des confesseurs de Sardaigne et c'est ainsi que l'idée leur vint de s'adresser à eux. Ils en obtinrent une longue lettre où leur profes-

[1] *Graecis iamdudum bene comperta sed ignorata Latinis hactenus*, dit-il dans sa préface (Migne, *P. L.*, t. LXVII, p. 11). Elle avait pourtant été traduite par Marius Mercator, et c'est même cette traduction que Denys, en ceci peu scrupuleux, donna au public romain comme son œuvre à lui (Maassen, *Quellen*, p. 132).



sion de foi est approuvée, mais où l'accent est mis sur les questions de la grâce et de la prédestination. Chacun, en somme, s'intéressait à son affaire [1].

De ces écritures, non plus que des disputes des moines et de leurs protestations, il ne pouvait résulter grand chose. Cependant les Scythes faisaient assez de tapage pour que le pape Hormisdas, perdant patience, prit le parti de s'en débarrasser. Il les fit expulser par ses « défenseurs ». La chose ne se passa pas sans protestations. Les moines revinrent à Constantinople, racontèrent leurs aventures à Jean Maxence leur chef, et prétendirent que, si on les avait chassés, c'est que les légats étaient sur le point de rentrer à Rome et qu'on voulait épargner à Dioscore une confrontation pénible. Peu après leur départ, le pape écrivit à l'évêque Possessor une lettre où il se plaint beaucoup d'eux. Possessor, apparemment, ne la garda pas par lui. Elle se répandit dans la capitale, si bien que Jean Maxence crut devoir répondre et il le fit avec fort peu de ménagements [2].

Les légats étaient partis de Constantinople vers le 10 juillet 520. Peu de jours avant ou après leur départ il s'était produit un incident propre à diminuer l'importance des moines de Scythie. Vitalien, que la cour trouvait gênant, avait été supprimé par voie d'assassinat. De ce fait, les moines perdaient un patron; mais ils en avaient déjà trouvé un autre en Justinien qui, pour des raisons théologiques et politiques, partageait absolument leurs idées.

Si les légats étaient restés si longtemps dans la capitale, c'était pour surveiller le fonctionnement de l'union; il y avait aussi des difficultés pour le choix du patriarche qui devait être élu à Antioche à la place de Sévère. Enfin Jean de Constantinople venait de mourir. On lui donna pour successeur son syncelle, Epiphane, dont il fallut éprouver les dispositions. Dans leurs conversations

[1] Les deux lettres portent les nos 16 et 17 dans le recueil de s. Fulgence, Migne, *P. L.*, t. LXV, p. 443, 451.

[2] *Ad epistolam Hormisdae responsio*, Migne, *P. G.*, t. LXXXVI, p. 93.

avec le pape, ses envoyés le mirent au courant de l'état des choses dans l'empire d'Orient, de l'acharnement que les moines scythes, soutenus par Vitalien et Justinien, mettaient [1] à réclamer l'acceptation de leur formule et surtout des difficultés que l'on rencontrait quand on voulait exécuter les ordres du pape relativement aux diptyques. Même après le retour des légats, la cour et le patriarche insistèrent encore.

Sur le premier point ils n'obtinrent d'Hormisdas que des explications : tout en étant exactement dans les idées que l'on prétendait exprimer par une formule nouvelle, il refusait de canoniser cette formule, non parce qu'il la jugeait blâmable en soi, mais parce qu'elle était nouvelle, les anciennes, à son estimation, étant suffisantes. Quant à la question des diptyques, il la résolut implicitement dans le sens désiré. Sans rien dire de précis sur les noms à effacer, il déclara s'en rapporter à l'évêque de Constantinople sur les personnes à qui devrait être accordée la communion romaine, pourvu toutefois qu'elles eussent signé la formule d'union [2].

Ainsi, sans se déjuger le moins du monde, le pape Hormisdas aboutissait à un aménagement raisonnable des questions pendantes. Les moines de Scythie l'avaient grandement ennuyé, et il l'avait fait savoir, à eux et aux autres ; mais il n'avait condamné ni leurs personnes, ni leur formule. Ceux à qui elle plaisait pouvaient en user, à condition qu'ils ne la présentassent pas comme une tessère obligatoire d'orthodoxie. En ce qui regarde les diptyques, il devait s'attendre à ce que le patriarche Epiphane se montrât fort large, et il en prenait son parti [3].

[1] C'est eux, je pense, qui avaient provoqué l'envoi à Constantinople d'un mémoire au nom de « clercs, moines et propriétaires » de Jérusalem, d'Antioche et de la Syrie IIe. Ce mémoire fut transmis au pape par l'empereur lui-même (Ep. 129 ; Thiel, p. 944 ; Günther, p. 703).

[2] J. 857-861.

[3] Ici s'arrête le dossier conservé dans la Collection Avellana. La dernière lettre d'Hormisdas (J. 861), dans ce recueil, est du 26 avril 521.

* * *

Les conflits à propos des diptyques et de la formule des moines scythes étaient, en somme, des conflits intérieurs; les gens qu'ils mettaient aux prises étaient tous favorables ou résignés au concile de Chalcédoine. En Orient et dans certaines régions d'Asie-Mineure, on n'en était pas aux questions de détail: c'est sur le fond même des choses que des résistances se manifestaient. Sommés d'accepter le concile avec le tome de Léon, nombre d'évêques s'y refusèrent. La liste en a été dressée par les historiens monophysites [1]. Elle comprend une cinquantaine de noms. Pour la plupart, quarante environ, c'étaient des évêques du ressort patriarcal d'Antioche [2], mais ils étaient loin d'y représenter la majorité, car le patriarcat d'Antioche contenait plus ou moins cent-cinquante évêchés. En dépit de leur zèle, Sévère et Philoxène n'avaient pas eu le temps ou le pouvoir de transformer complètement leur personnel. Quelques réluctants se rencontrèrent en Cappadoce, et surtout en Carie, où Julien d'Halicarnasse paraît avoir fait école.

Un des premiers soucis de la cour et des légats avait été le choix du nouveau patriarche d'Antioche [3]. La succession de Sévère était lourde à recueiller. Il eût fallu, pour le remplacer, un homme de premier ordre. L'empereur songea au légat Dioscore; mais on ne donna pas suite à cette idée, qui était excellente, et l'on choisit dans le clergé de Constantinople un prêtre Paul, antiochénien d'origine. Les Monophysites l'appellent toujours Paul le Juif. L'empe-

[1] Par Jean d'Asie, dont le texte nous est venu dans les Chroniques de Denys de Tell-Mahré et de Michel le Syrien (éd. Chabot, t. II, p. 171).

[2] Je n'en vois aucun des provinces de Tyr, Tarse, Bostra; de celle d'Apamée il n'y a que le métropolitain Pierre. Dans les autres provinces plus de la moitié des évêques conservèrent leurs sièges.

[3] Lettres relatives à cette affaire: Thiel, 64, 65, 75, 76, 105, 145, 146; Avell., 223, 167, 216, 217, 175, 241, 242.

reur garantit ses aptitudes [1] : on l'expédia à Antioche pour y être élu et consacré dans les formes. Il s'occupa aussitôt des affaires de l'orthodoxie et cela avec quelque vigueur. Malheureusement sa valeur morale n'était pas à la hauteur de son zèle orthodoxe. Il donna bientôt de graves sujets de plainte ; les tribunaux étaient au moment d'intervenir, quand il les prévint en donnant sa démission. Ceci se passait au commencement de 521 [2]. On le remplaça par un certain Euphrasius, originaire de Jérusalem.

Philoxène, on le pense bien, avait été exécuté des premiers. On s'assura de sa personne et on l'exila d'abord à Philippopolis en Thrace [3], puis à Gangres, où il mourut peu après, en un âge très avancé. Dans la province d'Euphratésienne dont, depuis 485, il occupait le siège métropolitain, il restait encore des sympathies pour Théodoret et les anciens maitres d'Antioche. A Hiérapolis même, on avait, en 475, massacré les gens que Basilisque avait chargés d'y apporter l'« Encyclique » [4]. A Cyrrhos, dont l'évêque Serge fut exilé des premiers, on s'empressa, après son départ (519), d'organiser une procession en l'honneur de Théodoret : son image fut portée sur un char triomphal. Le nouvel évêque, appelé aussi Serge, approuva cette manifestation. Il célébra lui-même une fête en l'honneur de Diodore, Théodore, Théodoret et de « saint Nestorius, martyr ». On ne pouvait rien imaginer de plus intempestif.

[1] Quem huic honori aptissimum imperatoris testimonio comprobatum est (Thiel, p. 868). Le choix eut lieu en mai 519 ; l'installation le mois suivant, sans doute.

[2] Le pape Hormisdas en fut informé par l'empereur et par le patriarche Epiphane, dont les lettres (Thiel, 145, 146 ; Av., 241, 242) sont datées du 1[er] mai 521.

[3] Il était encore à Philippopoli en 522 (Lettre aux moines de Senoun, dans la *Bibl. Or.* d'Assemani, t. II, p. 18 ; outre cette lettre, on en a une autre de son exil, adressée aux moines de Teleda, près d'Antioche, publiée par I. Guidi, Mémoires de l'Acad. des Lincei, 1886, p. 446). La chambre qu'il occupait à Gangres se trouvait au dessus d'une cuisine, dont la fumée l'affligeait beaucoup (*Hist. misc.*, VIII, 5).

[4] Jean Diacrinomène dans Miller, *Revue archéol.,* t. XXVI, 1873, p. 402.

C'était identifier la cause de Nestorius avec celle du concile de Chalcédoine, donner raison aux dissidents et entraver l'œuvre de conciliation à laquelle le gouvernement consacrait tant d'efforts. Hypatius, commandant militaire en Orient, fut chargé d'une enquête, à la suite de laquelle l'évêque Serge fut destitué [1].

L'évêque d'Edesse, Paul, gouvernait cette église depuis l'année 510. Comme ses prédécesseurs Cyrus et Pierre, c'était un monophysite modéré ; il se serait contenté de l'Hénotique et ne suivait qu'à contre-cœur l'allure plus décidée de Sévère et de Philoxène [2]. Aussi était-il suspect à quelques-uns. Cependant, il ne fut pas des premiers à céder. En 519 il consacra évêques Jacques de Saroug et Jean de Tella, dissidents notoires, et, quand le gouverneur Patricius vint le sommer d'accepter le concile de Chalcédoine, il fit résistance. Il fallut [3] l'arracher du baptistère où il s'était réfugié. On le conduisit à Séleucie. Là il donna quelque espoir de résipiscence, de sorte qu'on le réintégra à Edesse, où il resta encore deux ans et demie [4]. Mais, comme il ne se pressait pas de proclamer le concile, on l'expédia aux Euchaïtes. Asclepius, son successeur, mena rondement la guerre contre les monastères dissidents. A sa mort (525), Paul, qui s'ennuyait aux Euchaïtes, écrivit à l'empereur et au patriarche Euphrasius dans le sens le plus satisfaisant, moyennant quoi il fut autorisé à reprendre son épiscopat intermittent. Ce ne fut, du reste, que pour quelques mois, car il ne tarda pas à mourir.

[1] Ces faits sont mentionnés dans certaines pièces qui figurent au Ve concile œcuménique, session VII (Mansi, t. IX, p. 348, 349, 364, 365).

[2] Philoxène est assez mal traité dans la Chronique dite de Josué le Stylite (c. 30).

[3] Le 4 novembre 519.

[4] C'est à ce moment que Jacques de Saroug, dont il était le métropolitain et qu'il avait dû ordonner lui-même, fut appelé par lui à Edesse. Mais Jacques se défiait de lui au dernier point; il eut la satisfaction de mourir (automne 521) avant de l'avoir rencontré (Michel le Syrien [Jean d'Asie], IX, 15).

Edesse, en somme, était redevenue conformiste; il en fut de même d'Amid, de Tella et autres localités où pourtant le concile de Chalcédoine comptait, surtout parmi les moines, beaucoup d'ennemis acharnés. L'évêque réluctant était expulsé et remplacé par un autre, que l'on soutenait, au besoin, à main armée, contre la résistance des moines et de leur clientèle religieuse.

De cette opposition il était impossible de faire fi. Persuader ces braves gens était une tâche au dessus de toutes les éloquences. Pour eux c'eût été un crime, même d'écouter parler les gens du parti adverse, fussent-ils évêques ou patriarches. Il fallut leur faire la guerre. Les nouveaux titulaires des sièges d'Antioche, d'Edesse, d'Amid, assumèrent cette tâche désagréable. La police les aidait. Elle ne trouva que trop à faire. Jean d'Asie, témoin oculaire, nous a laissé là dessus de tristes histoires [1]. On évinçait des monastères entiers, jetant dehors, quelquefois au cœur de l'hiver, des vieillards, des infirmes; les reclus étaient tirés de leur trous, les stylites descendus de leurs colonnes. C'était un concert de lamentations, de malédictions aussi, car les saintes gens n'avaient point de relâche dans leur fureur contre le concile et ses partisans. La plupart d'entre eux, absolument incultes, n'avaient aucune idée des natures et des hypostases. Combien même avaient lu ou entendu lire le tome de Léon ou le décret de Chalcédoine? Ils maudissaient de confiance. Sur la porte de leurs couvents des anathèmes étaient gravés: maintenant ils les colportaient de solitude en solitude, les répétant aux paysans quand ils traversaient un village, et leur inculquant, par le spectacle de leurs misères plus encore que par leurs discours, la haine de l'église établie et des évêques persécuteurs.

[1] *De beatis orientalibus*, éd. Van Douwen et Land, Amsterdam, 1889, p. 130, 217 et suiv.; cf. Michel le Syrien, t. II, p. 179.



De son exil égyptien, Sévère dirigeait la résistance. La police le traquait; il était souvent obligé de changer de refuge, mais il se maintenait en communication avec les évêques exilés, avec ses fidèles d'Antioche et ses moines dispersés dans tout l'Orient, écrivant sans cesse [1], ranimant les courages, engageant ceux qui avaient fait bonne contenance devant la persécution à ne pas se montrer trop durs aux défaillances des autres. Modéré dans son intransigeance et surtout dans sa théologie, il lui fallait lutter contre Julien d'Halicarnasse, dont les doctrines excessives portaient le trouble dans les esprits, et aussi contre les scrupules des acéphales de vieille marque, qui persistaient à refuser la communion des patriarches d'Alexandrie, successeurs de Pierre Monge, l'hénoticien. Julien et Sévère échangèrent des traités de polémique. Selon Julien. l'humanité du Christ n'avait pas été *naturellement* soumise aux misères de notre condition; si Jésus avait eu faim ou soif, s'il avait souffert en son corps ou en son âme, c'est qu'il l'avait bien voulu et nullement en vertu des conditions de son être humain. Ces idées se rapprochaient de celles d'Eutychès. Sévère n'allait pas jusque là. Dans le débat qui s'engagea entre lui et Julien, sa position est la même que celle des Diphysites et ses arguments sont à peu près identiques aux leurs. Les partisans de Julien — car il se forma des partis sur cette question subtile — appelaient les autres « Adorateurs du Corruptible » [2]; les Sévériens répliquaient en criant au docétisme [3]. D'abord on s'en tint aux écrits théologiques et aux sobriquets; plus tard on passa aux coups de bâton.

Quant aux Acéphales, s'ils se butaient, c'était pour une question de diptyques. Eux aussi détestaient Acace, Pierre Monge, Pierre

[1] C'est alors qu'il publia son livre *Contre le grammairien Jean*, un de ses principaux écrits de controverse (Lebon, *Monophys. sév.*, p. 152).

[2] Corrupticoles, Φθαρτολάτραι. Ils se qualifiaient eux-mêmes d'Incorrupticoles.

[3] Ἀφθαρτοδόκηται.

le Foulon, et tous ceux qui, comme les patriarches d'Alexandrie, continuaient d'honorer leur mémoire. Leur aversion était tout aussi persévérante que celle des papes Gélase, Symmaque et Hormisdas, mais la raison en était tout opposée. Les papes reprochaient aux patrons de l'Hénotique d'avoir abandonné tacitement le concile de Chalcédoine ; les Acéphales leur en voulaient à mort de ne l'avoir pas maudit en termes clairs et énergiques.

En changeant d'évêques, le clergé d'Orient avait changé, sinon d'opinion, au moins d'attitude : on tenait à sa place. Il en résultait [1] que les populations dévouées aux moines et aux prélats monophysites se trouvaient dépourvues de chefs spirituels. Il y avait bien, dans le pays syriaque, une douzaine d'évêques dépossédés ; mais la police avait l'œil sur eux, et, fort sagement à son point de vue, elle leur interdisait toute ordination. L'un d'eux, Jean, ex-évêque de Tella [2], eut plus de courage que les autres. Il vivait retiré dans sa ville natale, la forteresse de Callinique, sur l'Euphrate ; de là, il rayonnait dans les monastères de la Syrie orientale et dans les déserts de l'Euphrate. On lui amena de toute la Syrie du nord et de la Mésopotamie des personnes jugées aptes au ministère pastoral ; autorisé à cet effet par son patriarche Sévère et ses collègues dans l'épiscopat, il en consacra prêtres ou diacres un très grand nombre [3]. Cela dura quelques années ; mais la police intervint. Jean fut arrêté et ses papiers saisis, ce qui permit de reconnaître les membres du nouveau clergé.

[1] Sur ceci, v. Jean d'Asie, *De beatis orientalibus*, c. 24.

[2] Autrement Constantine, à l'est d'Edesse. Sur Jean de Tella, voir sa vie, par Elie, son disciple, document très intéressant, publiée par Brooks, *Corp. Scr. Christ. or.*, 3e série, t. XXV, p. 23.

[3] Jean d'Asie donne ici le chiffre de 170.000, qui est sûrement excessif. Il avait connu l'évêque de Tella ; c'est même par lui qu'il avait été ordonné diacre. Elie, disciple et biographe de Jean, ne parle pas de telles multitudes (*l. c.*, p. 38-39).

Tel était l'état des choses dans le patriarcat d'Antioche. Il fut troublé extérieurement par de graves convulsions de la nature. L'indocile rivière d'Edesse déborda en 525, causant de grands dégâts; Antioche fut détruite le 20 mai 526 par un épouvantable tremblement de terre. C'est alors que disparut, avec bien d'autres monuments, la célèbre église constantinienne. La plupart des habitants périrent, avec eux l'évêque Euphrasius. Quand le calme fut revenu, on lui donna pour successeur un des plus hauts fonctionnaires de l'empire, Ephrem, comte d'Orient, originaire d'Amid, homme capable et énergique, qui s'employa activement à poursuivre l'œuvre d'union.

En Palestine, vu l'état des esprits, il n'y avait pas eu de difficultés. Seul le petit groupe des moines de Maïouma, fidèle à la tradition de Pierre d'Ibérie, refusa d'accepter le nouveau cours. On le transporta en Egypte, où il se joignit au monastère d'Ennaton, dans les environs d'Alexandrie [1].

Quant à l'Egypte elle-même, on n'osa pas y toucher. La population y était tellement soumise à ses chefs spirituels et ceux-ci tellement décidés contre le concile de Chalcédoine, qu'on ne pouvait espérer y produire un revirement. Provisoirement les Egyptiens furent laissés tranquilles. L'Egypte devint même un lieu de refuge où, sans qu'on y mît obstacle, se retiraient les gens qui, en leur pays, auraient été trop dangereux.



Au printemps de l'année 526 [2], le pape Jean, successeur d'Hormisdas, se transporta à Constantinople. C'était la première fois que le pontife de l'ancienne Rome paraissait dans la capitale de l'em-

[1] Jean d'Asie, *De beatis or.*, 25. Sur Ennaton, v. Zacharie, Vie de Sévère, p. 27.

[2] Sur l'année, il ne peut y avoir aucun doute. Le pape Jean mourut en 526, à Ravenne, sans avoir revu Rome depuis son retour de Cons-

pire d'Orient. Il n'y alla pas de son plein gré. Le roi Théodoric qui, sur ses vieux jours, devenait soupçonneux et malveillant, était en train de se brouiller avec l'empereur Justin. Celui-ci, dans son zèle orthodoxe, s'était mis à tracasser les ariens de la capitale. On apprit à Ravenne qu'il y avait eu des conversions forcées, des saisies d'églises. Théodoric se fâcha. Il fit embarquer une députation composée du pape, de l'évêque de Ravenne Ecclesius, de deux autres prélats et de quelques sénateurs du plus haut rang [1]; ils avaient pour mission de réclamer la restitution des églises ariennes et l'annullation des conversions. Sur ce dernier point le pape déclara qu'une telle démarche était contraire à sa conscience.

Ce n'était pas un rôle glorieux que l'on imposait au chef de l'église romaine. Lui que sa dignité avait toujours retenu à Rome et qui ne s'était dérangé pour aucun des grands conciles d'Orient, le caprice d'un roi barbare l'expédiait en toute hâte et sans cérémonie dans la capitale byzantine. Et quelle mission était confiée au maître de l'orthodoxie? Celle de défendre les hérétiques contre les rigueurs de l'empire catholique.

Le pape Jean subit l'humiliation: il y allait de l'intérêt de l'Italie romaine. Du reste l'accueil qu'il reçut en Orient était bien

tantinople. Il mourut avant le roi Théodoric († 30 août 526), le 18 mai, d'après le *L. P.*, peu de jours, *post paucos dies* (Ann. Vales.), après son retour de CP. Supposer que la Pâque célébrée par lui à CP ait été celle de 525, c'est se heurter à ce fait que la correspondance entre Denys le Petit et le primicier Boniface (Migne, *P. L.*, t. LXVII, p. 513; *Neues Archiv*, t. IX, p. 109) suppose le pape à Rome à la fin de 525 ou au commencement de l'année suivante. Si le pape s'est trouvé à CP aux fêtes de Pâques de 525, il n'a pu se trouver à Rome à la fin de cette année. La Chronique de Marcellin indique, il est vrai, l'année 525; mais elle se trompe quelquefois, par exemple quand elle marque à l'année 519 l'avènement de Justin, qui est de 518, ou quand elle fixe à l'année 531 la promulgation du code Justinien.

[1] Sur cette affaire v. la vie de Jean dans le *Liber pontif.* et la chronique connue sous le nom d'Anonyme de Valois (*M. G. Script. ant.*, t. IX, p. 328).

propre à le réconforter. L'empereur vint au devant de lui jusqu'à douze milles [1] de Constantinople, avec une immense multitude. Il se prosterna devant le vicaire de saint Pierre. Pour l'apôtre en personne on n'en eût pas fait davantage [2]. On était à la fin du Carême. Le jour de Pâques, le patriarche Epiphane s'effaça devant le pontife de l'ancienne Rome. Ce fut le pape qui célébra la liturgie solennelle; Sainte-Sophie retentit des prières latines [3]. L'empereur avait été couronné, en 518 par le patriarche Jean [4]; il voulut l'être de nouveau par le pape.

Sur cette pompe, cependant, planait une grande mélancolie. On accorda au pape tout ce qu'il demandait, tout ce qu'il pouvait

[1] La *mansio Rhegium*.

[2] Cui Iustinus imperator venienti ita occurrit ac si beato Petro (*Anonym. Vales.*). Miro honore susceptus est (Chron. Marcell.); cf. le *L. P.*

[3] Le comte Marcellin, latin lui-même, quoique résidant à Constantinople, enregistre le fait dans sa Chronique, avec une joie peu dissimulée: *Dexter dextrum ecclesiae insedit solium, diemque Domini nostri Resurrectionis plena voce Romanis precibus celebravit.* — A cet événement se rattache tout un développement légendaire. On forgea, dans le courant du VII[e] siècle, un écrit soi-disant composé par un évêque de Tyr, Dorothée, personnage imaginaire. Il contient des groupes de petites notices sur les prophètes, apôtres, disciples du Seigneur, enfin des listes épiscopales pour les cinq patriarcats; celles-ci s'arrêtent, dans les manuscrits, à la fin du VI[e] siècle, sauf celle de Constantinople, qui a été prolongée et tenue à jour. Son point de départ n'est pas celui des anciennes listes, lesquelles commencent à Métrophane, contemporain de Licinius; ici on remonte jusqu'à Stachys, soi-disant ordonné par l'apôtre André. Dans le prologue de la compilation on raconte que des discussions sur la préséance s'étant élevées entre le pape Jean et le patriarche Epiphane, celui-ci se réclama de Dorothée pour établir que le siège de CP est de fondation plus ancienne que celui de Rome. Le pape aurait reconnu le fait et accepté le témoignage; mais, se fondant sur ce qu'il était le successeur du chef des apôtres (τοῦ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων), il aurait persisté à réclamer la préséance et l'aurait obtenue. On trouvera ce document dans l'*Oriens christianus* de Lequien, t. I, p. 198 et dans l'édition de Th. Schermann, *Prophetarum vitae*, etc. (coll. Teubner), p. 132 et suiv.

[4] Thiel, p. 863.

demander, y compris la restitution des églises ariennes. Mais on ne pouvait lui accorder ce qu'il ne pouvait demander, la rentrée des convertis dans la secte d'où ils étaient sortis. Il était à prévoir qu'en regagnant l'antre du lion, les délégués italiens auraient à souffrir de sa colère. C'est en effet ce qui arriva. La mission fut mal accueillie au retour et jetée tout entière en prison; le pape Jean y mourut en très peu de jours.

L. DUCHESNE.

L'ASSASSINAT DE BASSVILLE ET L'OPINION ROMAINE EN 1793

L'événement survenu à Rome le 13 janvier 1793 est bien connu [1]; les conditions dans lesquelles il survint le sont moins, et la principale, — la psychologie des Romains à cette date, — n'a pas été encore étudiée avec tout le soin désirable. Déjà, néanmoins, les documents renfermés dans les t. XV et XVI de la *Correspondance du directeur de l'Académie de France à Rome* nous ont fourni des indications assez précises sur les sentiments de ce peuple émotif, tout agité par les histoires ténébreuses de maçonnerie que l'affaire

[1] Voy. les sources citées par F. Masson, *Les diplomates de la Révolution*, Paris, 1882, in-8; la relation de Dorat-Cubières, *La mort de Basseville ou la conspiration de Pie VI dévoilée*, Paris, 1793, in-8; la relation royaliste intitulée: *Relation fidèle des Evénements qui se sont passés à Rome le dimanche 13 janvier 1793 en réponse au Compte-rendu à l'Assemblée Nationale par le sieur Flotte*, s. d., in-8; Silvagni, *La corte e la società romana nei secoli XVIII e XIX*, Florence, 1881, in-12, t. II; L. Vicchi. *Saggio d'un libro intitolato Vincenzo Monti, le lettere e la politica in Italia dal 1750 al 1830*, Faenza, 1879, in-8; Id., *Les Français à Rome pendant la Convention*, Rome, 1892, in-4; G. O. Corazzini, *La morte di Ugo Bassville narrata da un contemporaneo*, dans l'*Archivio storico italiano*, 1898, t. XXII, p. 337-340; Nicastro, *Sulla morte di U. Bassville*, dans *Studi storici*, 1911, t. XX, fasc. I; la *Correspondance du Directeur de l'Académie de France à Rome*, t. XVI. On trouvera quelques indications supplémentaires dans F. Masson, *Le département des affaires étrangères pendant la Révolution*, Paris, 1877, in-8, p. 237 sq.; Rota, *L'Austria in Lombardia*, Bibl. stor. del Risorgimento italiano, Rome, 1911, in-18, p. 222; P. Caron. *Publications du ministère de l'intérieur*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, mai-juin 1910, p. 35; Stryenski, *Mesdames*, Paris, 1911, in-18, p. 256 sqq.; Hautecœur, *Rome et la renaissance de l'antiquité*, Paris, 1912, in-8, p. 233 sqq.; la *Correspondance inédite* de Marie-Caroline à Gallo, éd. par le C.t Weil, t. I, p. 92. Cf. la gravure reproduite dans l'*Histoire socialiste*, t. III, p. 709.

Cagliostro remuait depuis la fin de l'année 1789 [1]; très tôt hostile aux Français [2], il en arriva à leur endroit à un état d'exaspération singulier [3], qui n'exceptait pas même les prêtres ou religieux venus de France, et tous les incidents de la vie politique française, tous ceux de la diplomatie internationale trouvèrent en lui une résonance amplificatrice et déformante [4]. A la fin de 1792, au moment où Hugou de Bassville arrivait à Rome [5], l'état d'esprit des Romains était vraiment redoutable, et il était à prévoir que le gouvernement pontifical, avec ses habitudes de temporisation, serait incapable d'endiguer les violences éventuelles d'une population surexcitée. Au début de janvier 1793, le consul français Digne devant mettre les armes de la République à la porte de sa maison, il en résulta dans la ville une « commotion extraordinaire » [6], et, contre toutes les démarches analogues, — port de cocardes tricolores, habit neuf au suisse de Bassville, — le peuple procéda par voie de représailles, plus ou moins scatologiques, tandis que les intellectuels affichaient des sonnets énergiques contre les odieux Français [7]; le 13 janvier, dans un véritable accès de colère collective, la populace du *Corso* se jetait sur la bande des Républicains, qui, cocarde au chapeau, semblaient narguer Rome tout entière, et Bassville était tué [8]. Cet assassinat n'apaisa pas immédiatement les esprits : le 26 février, Cacault, chargé de mission à Rome, écrivait au ministre des affaires étrangères, de la Toscane où il s'arrêtait : « Je commettrais une imprudence sans utilité d'aller à pré-

[1] Voy. t. XV, nos 9039-49; t. XVI, n° 9157.
[2] Lettres de Bernis à Montmorin, *ibid.*, nos 9091 et 9124.
[3] *Ibid.*, nos 9163-65, 9174, 9176-9, 9191, 9195.
[4] Cf. pour 1792, *ibid.*, nos 9233, 9236-8, 9243, 9248, 9252, 9270, 9277-9, 9282, 9284, 9290, 9294-7, 9300, 9302, 9306, 9308, 9338, 9342.
[5] Sur le séjour de Bassville à Rome, cf. *ibid.*, nos 9314, 9318, 9322, 9335, 9341, 9344-9, 9356, 9360, 9363.
[6] *Ibid.*, n° 9362.
[7] *Ibid.*, n° 9362.
[8] *Ibid.*, à partir du n° 9373.

sent, dans le moment le plus vif d'effervescence absurde de la Cour de Rome et du peuple, me présenter à Rome »[1]. De fait, le 14 janvier, un mouvement s'était dessiné contre les Juifs, dont on proposa de brûler le Ghetto, et contre l'abbé Maury ; le 15, le gouvernement fit passer dans les quartiers les plus tumultueux des missionnaires pour prêcher l'apaisement[2] ; le 11 février encore, une émeute avait lieu contre les Français séjournant à Rome, et dont le peuple réclamait l'expulsion, à l'exception de Bernis et de Mesdames, et l'on dut armer les Suisses, charger les canons à mitraille, faire avancer la cavalerie[3].

C'est à cet état d'esprit que se réfèrent les poésies dont, selon une ancienne habitude[4], les murs de Rome se couvrirent. Quelques-unes avaient été signalées dès le début de janvier[5]. L'assassinat de Bassville détermina tout un mouvement de littérature politique[6], où Vincenzo Monti, avec sa *Bassvilliana*, devait tenir une place importante, disproportionnée avec son mérite et peu propice, semblait-il, aux palinodies de l'avenir[7]. A ce mouvement se rattachent

[1] *Ibid.*, n° 9399.

[2] Masson, *op. cit.*, p. 101-102.

[3] Id., *ibid.*, p. 102-103.

[4] Cf. E. del Cerro, *Roma che ride*, Roma, 1904, in-18; G. Bourgin, *La satire politique à Rome au XIX siècle*, dans la *Grande Revue*, 15 décembre 1905. Cf. E. Rodocanachi, *Tolla la Courtisane*, p. 54.

[5] *Correspondance*, t. XVI, n° 9367. Il s'agit des sonnets « Otto cocarde » et « Re senza trono ». Le premier est publié, d'après Silvagni, par F. Masson, *op. cit.*, p. 253 ; Masson publie également, *loc. cit.*, p. 255, le sonnet « L'Ambasciator spezial ».

[6] P. Hazard, *La révolution française et les lettres italiennes*, Paris, 1910, in-8, p. 22-27. Cf. G. Tambara, *Rime di realisti e giacobini*, Messina, 1894, in-18; G. Leanti, *La satira politica in Sicilia nel '700*, dans *Archivio storico siciliano*, 1913, p. 369-390.

[7] Une traduction française, par F. Martin, parut en 1817, sous le titre de *Le 21 janvier*. Cf. M. Pellet, *Variétés révolutionnaires*, t. III, et R. Angelini, *Il Bassville e Luigi XVI nella « Bassvilliana »*, Ascoli, 1910, in-16. Voir également C. Cantù, *Monti e l'età che fu sua*, Milan, 1879, in-8, et Masson, *op. cit.*, p. 268 sqq.

les sonnets et autres poésies contenues dans les manuscrits 27-28 du fonds Vittorio-Emanuele de la Bibliothèque Nationale de Rome.

Ces manuscrits, propriété, jadis, de Salvatore Galimbati, portent le titre suivant :

« Diversi sonetti sopra la caduta di tutto il regno di Francia nella diabolica setta delli frammasoni (*sic*) e sù di altre occasioni et circostanze accadute in Roma nell'anno 1793, risguardanti gli effetti cagionati dalla medesima, con alcune prudenziali disposizioni per impedire ogni tumulto popolare, e per difesa in tutto lo Stato dà detti Francesi ».

Sur la reliure en parchemin se lit l'indication suivante : « Repub[b]lica Romana, 1793 ».

Le tome II renferme seulement 92 pages manuscrites ; la fin du volume est occupée par diverses pièces imprimées, de format in-18, qui ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire des relations franco-romaines pendant la Révolution et dont voici le titre et l'analyse sommaire.

1. *Difesa di Luigi XVI pronunciata alla sbarra della convenzione nazionale il mercoledì 26 Decembre 1792 dal signor Deseze, uno de suoi difensori. Traduzione dal francese di Michele Mallia.* — Comprend deux parties : la division, puis la discussion des faits, divisée elle-même en deux parties : faits antérieurs et faits postérieurs à l'acceptation de la Constitution. — 39 p. sans indication de lieu, de date, ni d'imprimeur.

2. *Vera ed imparziale relazione dell'assassinio ordinato dalla così detta Convenzion Nazionale di Francia nella Sacra persona di Sua Maestà* (sic) *cristianissima Luigi XVI. di Borbone Re di Francia e di Navarra, il Benefico, con l'epilogo dei fatti più importanti, che lo precedettero, e della morte dalla Maestà Sua incontrata con eroica e cristiana fermezza il dì 21 p. p. Gennajo 1793 in Parigi. Il tutto desunto dai Fogli stessi pubblicati in Francia. Del P. M. D. T.* — In Milano, dallo stampatore Luigi Veladini in Contrada Nuova. Con permissione. — XVI pages.

3. *Testamento di Luigi XVI Re di Francia, pubblicato nella gazetta Nouvelles Politiques Nationales et Etrangères. Stampata in Parigi ai 22. Gennaro 1793.* — 10 p. s. l. n. d. — Contient le texte et la traduction italienne du textament de Louis XVI et un extrait des *Nouvelles*... du 22 janvier sur la mort du roi.

4. *Pro-Memoria per il console di Francia in Roma.* — In Roma. MDCCXCIII. Nella Stamperia della Rev. Cam. Apostolica. — 3 p. — Après avoir rappelé divers faits survenus en France, en particulier à Paris et à Marseille, contre le respect dû à son caractère de Souverain temporel, et à Rome-même (affaire du sculpteur Ratier et de l'architecte Chinard), le Pape déclare qu'il ne peut reconnaître les armes de la République française. — Ce *Pro-memoria* est du 8 janvier (cf. le n° suivant).

5. [Sans titre]. — In Roma. Nella stamperia della Rev. Cam. Apost. 1793. -- 10 p. — Relation, datée du 16 janvier 1793, de la mort de Bassville, suivie du texte et de la traduction en italien de la lettre du consul de France à Naples, Mackau, du 10 janvier 1793.

6. *Notificazione* [du Cardinal Zélada, secrétaire d'état, au nom du pape, du 31 janvier 1793]. — In Roma MDCCXCIII. Nella stamperia della Reverenda Cam. Apostolica. — 3 p. — Notification en six articles :

I. A toute attaque, on sonnera la cloche, mais sur l'ordre d'un officier responsable seulement.

II. Au son de la cloche, tous les habitants prendront les armes, des vivres pour deux jours, et on verra à organiser la défense dans les meilleures conditions possibles.

III. Exemption des ecclésiastiques séculiers et réguliers, des hommes de plus de 60 et de moins de 16 ans, des femmes et des malades — qui fourniront toutefois des armes et des vivres, ou prieront.

IV. Les attroupements doivent se faire sous la surveillance des magistrats locaux, qui veilleront à ce qu'aucun désor-

dre ne s'ensuive, et préviendront les troupes pontificales les plus voisines.

V. Le pape engage tous les fidèles à obéir à ces prescriptions; les fidèles seront payés de leurs vivres à raison d'un paule par jour, et on leur remettra toute peine possible encourue.

VI. Les ministres du culte doivent exhorter sans cesse leurs ouailles « ad una difesa immediatamente diretta alla conservazione della Santa lor Religione, del Sovrano, dello Stato, dell'onore, delle Famiglie, e de' beni ».

7. [Sur la mort de Bassville, imprimé de 29 p. s. l. n. d. contenant :]

I. Une lettre: A Monsieur Sergio Filalete a Napoli A. C., datée de Rome, 12 marzo 1793, et signée F. G. Il est dit, p. 13, que le tumulte populaire survenu à Rome le 11 février, « fù un *mero impeto popolare* eccitato nel momento dalla temerità di un Francese Inserviente nel Convitto de' Sacerdoti di quella Nazione, il quale ebbe il coraggio di dire in pubblico, che *voleva uccidere il Papa* ». C'est en somme une critique de la *Relazione di Napoli* sur l'assassinat de Bassville, et sur les récits des journaux divers.

II. « Relazione, o sia attestato del dottor Giuseppe Flajani, chirurgo ordinario della Santità di Nostro Signore Papa Pio Sesto, e Primario professore di Chirurgia nell'Apostolico Archiospedale di Santo Spirito ». — La mort de Bassville est due au dr. Bressan, son ami, qui ne sut pas réduire la plaie.

8. *Lettera del comandante Dumourier* (sic) *generale in capite dell'armata del nord alla Convenzione Nazionale.* s. l. n. d. — VIII p. — Traduction de la fameuse lettre du 12 mars 1793.

9. *Allocuzione di Pethion* (sic) *nella Convenzione Nazionale di Francia.* s. l. d. n. — 14 p. — Critique faussement attribuée à Pétion de la politique française.

10. *Ragguaglio di ciò, che è avvenuto in Tolone nel giorno dell'apertura del teatro. 1793.* s. l. — 8 p. — A l'occasion de la représentation d'Athalie, manifestations royalistes et cléricales.

11. *Aggiunta al diario ordinario in data de' 27. ottobre Num. 1860.* — « Regio editto contenente varie provvidenze in seguito all'invasione fattasi da' Francesi nel Ducato di Savoja e nel Contado di Nizza, e l'erezione d'un nuovo Monte di S. Giovanni-Battista sul capitale di quattro milioni di lire di Piemonte, coll'invito alli proprietari degli ori, ed argenti di recarli alla Regia Zecca ». — Torino li 10. ottobre 1792. — 8 p.

12. *Lettera di Monsignor Pietro Queredo y Quinsano rescoro di Orense in Spagna nella Gallizia* in risposta a Cesare Scipione di Villanova, vicario generale e decano della Chiesa d'Angers nella Guienna, con altra lettera scritta da un'Ecclesiastico Francese alloggiato dal sudetto Monsig. Vescovo. s. l. n. d. — 8 p.

13. *Editto emanato da S. M. I. di tutte le Russie e diretto al suo Senato il 20. Febrajo 1793.* Traduzione italiana. s. l. n. d. VII p. — Édit sur les rapports de la Russie avec les sujets français, et formule du serment civique russe.

14. *Decreto di S. M. Cattolica passato ai consiglj di Stato, guerra, Castiglia, Indie, Inquisizione, Ordini ed azienda.* s. l. n. d. 7 p. — Édit du 23 mars 1793 interprétant la déclaration de guerre du 7 mars.

15. *Manifesto in nome della Maestà cristianissima di Luigi XVII, rè di Francia e di Navarra, e da parte di tutti i capi delle armate cattoliche e realiste.* s. l. n. d. — 8 p. — Proclamations de Fontenay-le-Conte, 27 mai, et Clisson, 16 juin 1793.

16. *Memoria presentata ai Cantoni Svizzeri da lord Filz* (sic)-*Gerald ministro plenipotenziario di S. M. Britannica.* Sans pagination s. l. n. d. — Note du 30 novembre 1793 pour engager la Suisse à rompre la neutralité. A la suite, *la Preghiera quotidiana di Madama Elisabetta sorella di Luigi XVI, detenuta nelle prigioni della Conciergeria.*

On trouve également au tome Ier des textes historiques intéressants:

P. 97-99. Édit du 16 janvier 1793, intitulé *Editto di non molestare alcuno,* et conseillant le calme au peuple romain.

P. 149-151. Édit du 12 février 1793, rappelant le précédent.

Mais ce qui fait principalement l'intérêt de ces volumes, ce sont les sonnets qui y sont copiés, et où, en italien ou en dialecte romain, s'exprime si naturellement la mentalité du peuple de Rome. Au reste, on y trouve autre chose que des sonnets; il y a, en latin, un pastiche de psaume [1] et de litanies antifrançaises [2], une lettre supposée écrite par un Transtévérin à un *lazzarone* de Naples sur les événements récents de Rome [3], le texte de la fameuse prophétie

[1] « Invito del Papa ai Monarchi e principi d'Europa colle risposte di ciascuno di essi », t. II, p. 13-17.

[2] Pas de titre, t. II, p. 18-20.

[3] « Peloso II. a Fabione I. Capo-Lazzaro.

» Dunque giacchène sti Francesi de merda, giuradina!, non la volevano fini, non la volevano, e hanno ditto ar Papa, che in 24. ore volevano mettre l'Arma della Libertàne, ò intimavano la guerra, ve faccio sapène. che Dimenica ar giorno, quanno me fù riditto, cher er Sor La-Frotta, er Sor Sbavija colla Coccarda, e colla Banniera annavanno pe' Roma in Carozza, me venne tanto la mostarda ar naso, che chiamai li Cammerata, e sparecchiassimo in un momento, e je dassimo na risposta che non se la scordeno più. La Carozza je la mettessimo drento er fazzoletto; la Casa è diventata un Cammino a quattro venti; avemo appicciato er foco dove avemo potuto, non solo dove abitavano sti Frosci, mà ancora dall'Amici loro, che pe' bona sorte hanno preso un fugone, ò sia quella brava tela, e così non ci riproveranno più. E qui v'assicuro che non ce seccheranno più. Er Sor Sbavija, che ce venne incontro colle bocche nere, je ce pisciassimo dentro, e pio l'avemo mannato all'artri carzoni. Er Sor La-Frotta je appoggiassimo quattro conesse; mà er Nostro Papa ce l'ha fatto scappane, e jà dato li piselli pè veni a Napoli, perchè lui non ci aveva artro, che sè giulj. V'avviso tutto questo, Amico caro, perchè venenno a Napoli a curasse, je date bona medicina, e ve li levate datorno Voi artri ancora sti Francesi, che sò nemici di Dio, della Religione, der Sommo Pontefice, e de tutte le Teste coronate. Noi avemo fatto quer poco, che avemo potuto fà, perchè per grazia di Dio ce credemo davero, e su la fede delli Romani non cè da mette catena, e bigna fà mosca, e zitto. Er Santo Padre ce lo difenneremo da noi, che ce preme, e je volemo bene, quanto è vero S. Pietro. Voi artri fate artrettanto, se ve preme la Fede, e er vostro Rè. Io sò che Voi artri ve trovate corata, e che sete boni battezzati, non ve fate dà d'intenne gnente, e sparecchiate ancora Voi; che se caso mai ve bisogna gente, sappiatemelo a dì, che ve man-

de saint Césaire d'Arles concernant la Révolution [1], divers textes se rattachant à la mort de Louis XVI [2], et une prétendue lettre de Bassville [3]. On y lit en outre une douzaine de poésies, en latin et en italien, inspirées du même esprit d'hostilité à l'égard de la politique et des institutions de la France républicaine [4]. Les 198 sonnets que nous publions à la suite ont une autre valeur littéraire que ces pièces, froidement composées; il s'y révèle l'inspiration populaire elle-même, fertile en invectives truculentes, en plaisanteries macabres, en grossièretés scatologiques. Beaucoup se répètent, se copient; mais lorsqu'il n'y a pas lieu de parler proprement de plagiat, c'est que les poètes des sonnets sont amenés, par leur mentalité elle-même, à revenir sur les mêmes sujets, à ressasser les mêmes idées ou sentiments, et ces répétitions-mêmes renforcent l'impression qui se dégage de la lecture de ces feuilles volantes, collectionnées par un lecteur du passé, et où nous trouvons l'écho de l'âme tumultueuse des Romains du 1793 [5].

GEORGES BOURGIN.

nerò cinque ò secent'omini davero come Dio comanna, che non hanno soggezione de nisciuno. In somma facemose capi, che non avemo paura. E speranno de senti, che a gloria di Dio, avete fatto come noi, ve lascio con un caro abbraccio.

» Roma 16. Gennaro 1793. ».

(II, 29-31).

[1] T. II, p. 33-34. Voir à son sujet, J. Harmand, *Le Liber mirabilis*, dans la *Revue des Études historiques*, septembre-octobre 1913, p. 523-549.

[2] « Passio Domini nostri Ludovici XVI », t. II, p. 76-81; « Scritto di Luigi XVI »; Affiche du 20 janvier 1793; récit de l'exécution; inscription, en italien, concernant Louis XVI, t. II, p. 84-88.

[3] Au t. II, page non numérotée.

[4] T. I, p. 73; feuillets de garde du t. II; t. II, p. 2, 22-24, 53-55, 55-60, 61-63, 67, 73-75, 92.

[5] Nous avons au texte quelques légères corrections requises par le sens ou par la prosodie.

1. — Qualità delli Francesi.

I Francesi chi son? vel dirò Io:
Orgogliosa Nazion, gente feroce,
Che adora più trè giglj che la Croce,
Ama e teme il suo Rè, più assai che Dio.
I Francesi chi son? Popolo rio,
Che amico inganna, e partegiano nuoce;
Di Cristiano non hà se non che voce,
Empio con il Fedel, col Turco pio.
I Francesi chi son? un sol momento
Fede non han; nè temon Ciel, nè Fisco,
Fan frode in pace, in guerra tradimento.
I Francesi chi son? dir non ardisco,
Ch'il guardo di ria gente ancor pavento,
Poichè nasce dal Gallo il Basilisco.

2. — Avvertimento a Francia.

Francia infelice! e qual furor insano
A far guerra con Dio ti fece ardita?
Chi a Dio resiste, il sai, resiste invano
Tutta del Mondo insiem' la terra unita.
Conculca quanto puoi la Fede tradita,
Cristo, la Chiesa, il Rege, il Vaticano,
Mà non sperar giammai sottrar la vita
Dall'ultrice di Dio terribil mano.

Mira, Francia, Sionne a ciglio asciutto,
Che il barbaro oprò Deicidio ed empio,
Per cui il Popol fellon fù alfin distrutto.
E tu non tremi (ò stolta!) a un tal' esempio
Presso a subir con ignominia e lutto
Da' Germanici acciar egual lo scempio?

3. — Dichi[a]razione.

Già su la rea Parigi eran cadute
L'ombre di notte dolorosa e oscura,
Quando un grido s'udio, che bianche e mute
Fe' di stupor le fronti e di paura.
« Di Babilonia indarno le ferute
Sanar tentammo con pietosa cura;
Ricusa la superba ogni salute:
Fuggiam', e abbandoniam' l'empie sue mura ».
Tacque, e per l'aria sorse un mormorio
D'ale battute smisurato e vasto;
Allor lo spettro di Calvino uscio;
Trascorse le Cittadi, i Tempj aprio,
Scosse gli Altari, e non trovò contrasto,
Che Parigi è rimasta senza Dio.

4. — Ritratto di Francia.

Rè senza trono. Nobili avviliti.
Milizia senza disciplina alcuna.
Artisti oziosi. Errarj impoveriti.
Vedove sconsolate in veste bruna.
Licèi deserti. Parlatori arditi.
Plebe inquieta, e di pietà digiuna.

Straggi. Vendette. Tradimenti e liti.
Mille legislator. Legge nessuna.
    Religion tremante. Orrendo scempio
De' Ministri di Dio. Arso e disfatto
Da sacrileghe mani Altare e Tempio.
    Più raggione non v'è, fede, nè patto.
Quale sia la Repubblica dell'Empio,
Miratela in Parigi, ecco il ritratto.

5. — Avviso al Popolo Romano.

    Trema, Popol Latin: non per l'armato
Gallico infido suol, che a te ne riede,
Mà paventa il flagel, che ormai si vede
Dell'offeso Signor con te sdegnato.
    Vuoi Roma salva? Di cilizio ornato,
Cinto di sacco, va di Cristo al piede,
Ravviva in te l'agonizante Fede,
Detesta qual Davidde il tuo peccato.
    Allor, allor vedrai quel Gallo altero
Chinar il dorso, indi pagare il fio,
Pria di calcar questo Romano Impero.
    Rispetta, ed oramai credi in quel Pio
Santo Pastor gran successor di Piero.
Poi non temer, che ti difende Iddio.

6. — Epidemia dell'Ex.

    Sia maledetto l'Ex di nostra Età,
Che quando ai Gesuiti s'applicò
Molti progressi fè di quà, e di là,
Che qual peste ogni luogo attossicò.

Ex-Preti, ex-Frati, ex-Monache... Oilà!
Ex-Vescovi. È finita? Signornò.
Ex-Cardinali ancora. Oh che pietà!
Aspettate un tantin', che più dirò.
Ex-Cristiani perfin, perfino ex-Rè.
A dirla in breve finirò così:
Tutti exumani senza legge, e fè.
Oh *Ex* fatale! a chi sei figlio, a chi?
Di tanti guai l'origine qual'è?
Gallica Libertà lo partorì.

7. — Vertenze di Europa.

Sia maledetto l'Ex, sia maledetto,
Che dal dì, che applicossi à Gesuiti,
Fè tai progressi in terra, e più spediti
Di quel che fà la peste; e ci scommetto.
Ex-Preti, ex-Frati, ex-Monache... oh cospetto!
Ex-Vescovi, ex-Ministri... son finiti?
Nò, non ancor. Ex-Cardinali... siam' iti.
Aspettate tantin', non tutto ho detto.
Debbo ancor dire Ex-Rè, dir' excristiani,
Exmariti, exfratelli, expadri, exfigli.
E se non basta ancor dirò exumani.
Oh Ex! oh Ex fatal! tu a chi somigli?
Lo posso io dir: tu sembri (oh eventi strani!)
D'Adam l'error, che appestò Padri, e Figli.

8. — L'Ex voltato in bene.

Se usar Voi dell'Ex oggi volete,
Da' i saggi via toglietelo, e da' i buoni,
E datelo ai Briganti ed ai Bricconi,
E il mondo rifiorir tosto farete.

Non si dica più dunque Exfrate, Exprete,
Mà si dica Exincreduli, Exfelloni,
Exassassini, Exempi, Exframmassoni,
E il tutto è accommodato. Lo vedrete.
Perchè se al vizio l'ex vien' applicato,
Per alta potentissima virtute
Ch'altro far egli può? Ch'expeccato.
Ecco al Diavol di man' l'armi cadute.
Ecco da' i mali libero lo stato.
Fate, fate dell'Ex queste permute.

9. — Prigionia del Re.

Chiudere un Rè in prigion senza perchè,
Toglier la Religion, e la pietà,
E fare tanto un Regno uscir di sè,
Che ne scanni metà l'altra metà:
Di florido che fù or più non è,
Ridurlo al verde, alla mendicità,
Senza pan, senza onor, e senza Fè,
Da fare orrore alla posterità,
Spogliar, uccider dove mette il piè,
Abusar d'ogni sesso e d'ogni età,
Rubare i Regni, assassinare il Rè,
La libertà francese ecco che fà:
Ah tenga, o Roma, il Ciel lungi da tè
Quest'empia detestabil Libertà.

10. — Discordia di Parigi.

Chiamò de' Numi il Padre un giorno a sè
Giove, Pluto, Nettun', e si parlò:
« Miei Figlj regnarete tutti trè »;
Ed un Regno a ciascuno dispensò.

« Voglio, che Giove sia del Cielo il Rè,
Dell'Abisso il Dominio a Pluto dò,
Nettun del Mare il Regno Io dono a tè,
E sopra l'Orbe intero Io regnarò ».
Questo parlare la Discordia udì,
E ribellar si volle, e allora fù
Che andò a Parigi e all'Assemblea s'unì.
Ma Giove fulminolla di lassù;
Dal mar Nettuno affatto la sbandì;
Pluto l'accolse, e la ritien laggiù [1].

11. — Effetti dell'Uguaglianza.

Da quando, che Lucifero lassù
L'Uguaglianza stabilir tentò
Ei Diavolo si fè. Indi perciò
San Michele abbissollo fin la giù.
Or l'empietà il frenetico Monsù
Introdurre qui in terra cerca, e vuò
Per tutto l'Uguaglianza. Diventò
Dunque il Francese un Diavolo, e ancor più.
Mentre qual sia la vera Legge, e Fè,
Lui, se vuol dire il vero, ben lo sà:
E pur tutto si pone sotto il piè.
Se Diavolo egli è dunque: o genti, olà!
Qualunque Franco incontrarete, affè
Ammazzatelo, senza pietà.

[1] A la suite, copie de l'édit du 29 décembre 1792, de J. Rinuccini Gouverneur de Rome et Vice-Camerlingue, interdisant les représentations publiques et privées, conformément au bref de Pie VI du 24 novembre précédent, sous toute peine qu'il siéra, celle de galères comprise, et pièce de poésie à ce sujet, intitulée *Musica nel Teatro dell'Europa*, sans intérêt.

12. — MANIFESTO DEL TURCO.

E chi non sà, che deve ogni Nazione
Riconoscere un primo e supremo Ente,
Aver, qualunque sia, una Religione,
Ed essere da un Capo dipendente?
La Francia pone tutto in distruzione;
La prima essenza non rispetta niente,
Religione non hà, mà ribellione,
Per cui Capo non hà, nè alcun Reggente.
Chi è tale è Fiera. Francia dunque è Fiera;
E le Fiere con noi faranno innesto?
No! mà si sperda una Nazion' sì altera.
Sicchè i Francesi si distrugghin' presto:
Affinchè niun di noi per loro pera.
Quest'è del Turco il dato manifesto.

13. — VATICINIO.

Cadrà Parigi. Eterna man' dall'alto
Con equa lance il suo destin già libra,
E l'empia ingiuria, che del Popol cribra
Che rinnovi d'Encelado l'assalto.
Cribra il furor, che 'l feo di crudo smalto,
Onde ne' figli il pugil ferro vibra,
E la vecchia Lussuria, che lo sfibra
Degna di Gomor vindiceo sfalto.
Cadrà Parigi di quel tronco enorme,
Che di sè già copria la terra, e l'acque,
Dio così scrive su l'avanzo informe.
Tremate, o Voi, cui di Babel già piacque
Calcar superbi l'esecrabil' orme.
Parigi ancor, qui le calcò, e qui giacque.

14. — SITUAZIONE DELLE POTENZE.

Sembra un Orso l'*Impero*, e non s'avvanza
Una Tigre *Moscovia*, e non s'adira.
Qual lupo il *Prussian*, fugge e s'aggira.
Il *Turco* qual Dragon arma la danza.
Da Elefante il *Spagnol* tarda l'istanza.
Cavallo *Napoli* neutral si mira.
L'*Anglico* can' a nuova caccia aspira.
Volpe *Liguria* a custodir sua stanza.
Agnello *Roma*, mà non abbassa il crine.
Bue *Toscana*, e non si muova ancora.
Fugge qual Cervo *Olanda* un tal confine.
Capra *Venezia*, e nel suo ovil dimora.
Sorcio *Piemonte* in mezzo a sue rovine.
Francia gatta e Leon', che i Re divora.

15. — OCCUPAZIONI GENERALI.

Il *Turco* fiero pon sossopra tutto.
La *Moscovia* in poter minaccia tutto.
L'*Imperator* novello tenta tutto.
La *Germania* in furor s'espone a tutto.
La *Russia* accorta è preparata a tutto.
L'*Olanda* spera si, mà paga tutto.
L'*Inghilterra* a dover ridotta ha tutto.
La *Francia* poco a poco mangia tutto.
La *Spagna* infin vuol trionfar di tutto.
Portogallo sconvolto osserva tutto.
Stà in guardia la *Savoja* e abbada a tutto.
Venezia indifferente ascolta tutto.
L'*Italia* in generale pensa a tutto.
Roma a due mani benedice tutto.

E alla fine di tutto,
Se Iddio pietoso non rimedia a tutto,
Il Diavolo da ver porta via tutto.

16. — Tempesta in Cagliari [1].

Ecco la man di Dio Fattore intenta
Le tue colpe a punir, o Gallo reo,
Libero il freno al suo furor allenta,
Che il sangue di Israello udir si feo.
Già gonfio il flutto ovunque morte ostenta,
Come al reo Faraon' fè l'Eritrèo,
Questo Mar salva noi da chi ne tenta,
Quello diè libertate al servo ebreo.
Rotta è la Flotta omai nel mezzo all'onde,
Sibila il vento, il Ciel non hà più lume,
Là s'erge il mar, quà s'apre in vie profonde.
Ah Gallia! Il tuo livore invan disegna
Tutti domar. V'è sopra l'Uom' un Nume
Che con un fossio sol chi sia t'insegna.

17. — Sù l'istesso soggetto.

Soffiò l'Eterno. Rapidi, e frementi
Usciro dalle cupe orride grotte
Confusamente accavallat' i Venti,
E addensaro sul Mar terribil notte.
Muggian, gonfiansi l'onde, e quai torrenti
Piomban dall'alto e rovinate, e rotte,
Spalancano un abisso, che i furenti
Bellici Legni avidamente inghiotte.

[1] 21 Xmbre 1792 (Note du Ms.). — Cf. C.t Esperandieu, *Expédition de Sardaigne et Campagne de Corse (1792-1794)*, Paris, 1912, in-8.

L'inghiotte si, mà trà l'orgoglio emersi
Gridan: nò, non sei Dio, tu sei una fola;
Non ci hà il tuo braccio dissipati, e spersi.
Non sei... Ma il flutto gli serrò la gola,
E nel profondo eternamente immersi
Soffogò la sagrilega parola.

18. — Coraggio ai Romani.

Dal polveroso Avel dell'Urna bruna
Ove giace finor mesta, e penosa
Esce l'ombra di Manlio minacciosa,
Il Popolo Roman fremendo aduna.
Figlj, dà grida, or che la notte imbruna
Scuotete la follia ignominiosa
Dalla nostra Città omai gloriosa,
Lieta di Voi la fama, e la fortuna.
Sù si sperdano li Galli Tiranni,
E dall'ampie ferite il sangue sgorga
In fiumi, e cessin così li nostri affanni.
Torni la vostra Religion Latina
Lieta al trionfo al Vatican risorga
Degl'empj Franchi ognor su la ruina!

19. — Incertezza di Notizie.

Dal Duce Austro-Prussiano il Gallo è vinto:
E retrocede il Duce Austro-Prussiano:
Dumorier[1] vince, e Dumorier respinto:
Passa, e non passa i Pirenèi l'Ispano.

[1] Pour Dumouriez.

Per mille bombe, ch'entro Lilla han spinto,
Giace quella Città già polve al piano:
Lilla tien saldo, e uscita dal recinto
Urta il nemico, e il mette a brano a brano.

L'Anglo è neutrale: e l'Anglo armato viene:
Il Mosco avvanza: e il Mosco non s'accosta.
Stà a Parigi, e non sta: tiene, e non tiene.

Queste le Nuove son, che dà la Posta,
Che afferma, e niega insiem, nè le mantiene;
Che per fare impazzir par venga apposta.

20. — La Religione ai Soldati.

All'armi, ò Figlj, ecco lo scudo, il brando,
Che dovete trattar per mia difesa,
Lungi il timor. Ite alla gran contesa,
Vi esorto amica, e Madre vel comando.

Barbaro, e crudo stuol, che pose in bando
Umanità, Legge, Dover; accesa
Vera face infernal, me vuol prostesa
Al suolo calpestar con piè nefando.

Già già si accosta, e con terribil faccia
E Roma, e il Vaticano, e il prode Pio
D'incenerir sagrilego minaccia.

All'armi, ò Figlj, ecco con Voi son' Io,
Forti pugniam, a Voi segno le traccia
E salva è Roma, il vostro onore, e il mio.

21. — L'Empio Voltair[e].

Ombra fatal, che su la nera antenna
Del cupo Averno al patrio suol tu varchi,
Guarda, e poi di' se alla crudel tua penna
Dovea la Francia i simulacri, e l'archi.

All'orror, che la misera t'accenna,
T'arresti, e fremi, e 'l torvo ciglio inarchi?
E cerchi invan su la real sua Senna
Le Leggi, il Trono, i sudditi, i monarchi.
Combattesti la Fè: la causa è vinta.
Felicità sperasti, il lutto inonda:
Volesti libertà, di ferri è cinta.
Or và la barca Acherontea rimonta
Qui lascia il dissinganno, e all'altra sponda
T'accompagni in eterno, e il pianto, e l'onta.

22. — Su la pretesa morte dell'ex-Card. de Brienne [1].

Seguace di Giuditta vieni quà,
Raccontami l'affare come fù.
Dimmi se nel morir disse Gesù,
Se chiese a Dio de' falli suoi pietà.
Dimmi, arrivato, che sarà di là
Forse che possa rimaner lassù?
O cader fra le braccia a Belzebù,
Che forse attento ad aspettarlo stà?
Dimmi... Ma che vuoi dir, io già lo sò:
Se non mentisce Religion e Fè,
Certo il Diavolo via se lo portò.
Un Ladro traditor del proprio Rè,
Che la porpora sagra profanò,
Non si salva, perbio! Credilo a mè.

[1] Il avait prêté le serment à la Constitution civile du clergé. Arrêté à Sens en 1793, il mourut quelque temps après en prison.

23. — Caratteri de' Framassoni.

Tra i compassi, e le squadre all'aere oscuro
Ancor s'aduna un empio stuol proscritto,
Che in sua malvaggia fedeltà sicuro
Fà guerra al Cielo, ed all'uman diritto.
Or coll'immonda gregge di Epicuro
Sembianza di virtù presta al delitto,
Or bugiardo indovin tenta il futuro
Colle nefande Cabale d'Egitto.
Tremate, ò Regi, di mia voce al suono:
Questa è la Belva, che dagl'antri Stigi
Viene ad urtar con sette corne il Trono.
Cada il velo fatal de' suoi prestigi;
E se pietà vi muove a dar perdono,
Mirate il sangue, che inondò Parigi.

24. — Unione delle Potenze d'Europa.

Stragge, e morte già scrisse, e in preda all'empio
Ceco furor l'abbandonò il destino,
Sorse la stolta con un cor ferino
Contro se stessa, il proprio Rege, e il Tempio
Della più nera crudeltà l'esempio
Con orror s'ammirò, ma già il Divino
Fulmine tuona, ed a piombar vicino
Errare si vedranno e stragge, e morte.
Trema Gallia infelice, ah trema adesso,
Che contro te si muove, anzi s'affretta
Ogni Sovrano, il Mondo, il Nume istesso.
Empia la più crudel' aspra vendetta,
Giacchè volevi tutto il Mondo oppresso,
Dai Monarchi, da Dio, dal Mondo aspetta.

25. — Duchessa di Lamballe[1].

« Addio Regina... Io muojo... Addio per sempre.
Per sempre? Jo gelo: io vengo meno.
Deh! per pietà quel pianto si rattempre.
O qui esanime cado sul terreno.
L'ultima volta almen vieni al mio seno,
E il mio dolor col tuo dolor si tempre,
In braccio a te l'ultima volta almeno
Tutta l'anima mia tutta si stempre ».
Così dicea la misera Lamballe.
E l'ostinato fanatismo intanto
Fisse teneva in Lei le luci gialle.
Ammollito l'avria forse quel pianto:
Mà per farla morir volse le spalle,
Chinò la testa, e si coprì col manto.

26. — Fortezza di Pio PP. VI.

Idra di cento mostruose teste.
Spirante dalle fauce inarridite
Fiamme, sangue, veleno, e morte a queste
Sbarcò dal buco dell'orrenda Tite.
Girò sull'Orbe le pupille infeste,
E sudditi, e corone ecco avvilite,
Come spighe al piombar delle tempeste,
Piegar l'Alme sedotte, e intimorite.
Sol nel comun terror dell'odio insano
Di Pietro il Successor fermo vegg'io
Starsene a fronte colla Croce in mano.

[1] Massacrée aux journées de septembre.

Sbuffa, freme a tal vista il Mostro rio,
Avventa morsi, mà l'avventa invano,
L'Alcide Domator conosce in Pio.

27. — Sull'istesso soggetto.

Quando de' Spirti il temerario orgoglio
Alzò nel Cielo la superba testa;
Corse Michele a discacciar l'infesta
Turba maligna dall'empireo Soglio.
Or or tentando ai piè del Campidoglio
Il Gallo inalberar l'Arma funesta,
Vigile un Pio il reo disegno arresta,
Avvampando il fellon d'ira, e cordoglio.
Freme dall'alto la superna Corte,
E al Gallo traditor, che tanto ardio,
Udissi minacciar pene, e ritorte.
Che dell'opra immortal ben pago Iddio
Incise in oro sull'eteree Porte:
Sono uguali in valor Michele e Pio.

28. — Preghiera a Cristo.

Non più, Signor, non più le Gent' infeste
Oltraggino di Piero il Soglio augusto,
Alza il braccio possente, e piombi 'l giusto
Tuo furor sopra l'esecrande teste.
Mira la Sposa tua, che a brun' si veste,
Poichè da figli scosse il Franco ingiusto
D'ossequiosa Fede il fren' vetusto,
E in seno a Lei pur gli minaccia, e investe.
De' tuoi vendica il sangue, e l'Are, e i Tempi:
Mà nò... d'Abisso trà le fiamme ultrici
Troppo (ahi!) finor me ruinò degli empi.

Di Padre punitor compi gli offici,
A noi di tua pietà sian vivi esempi
Di te tornando, e della Chiesa amici.

29. — Quanti, Tanti.

Quanti in Europa son Chiese, ed Altari,
Quante l'Asia produce gemme e ori,
Quanti Africa contien' uomini mori,
Quanti America vanta frutti rari,
Quanti esistono Pesci in tutti i mari,
Quanti nel vago April nascono fiori,
Quante bugie dir sanno li Sartori,
Quante inventar bestemmie i Bufalari,
Quanti son delle Femmine i ragiri,
Quanti cunió la Spagna pezzi duri,
Quanti son' de' Poeti i deliri,
Quanti all'Inferno stanno spirti impuri,
Quanti gli Amanti gettano sospiri;
Tanti ammazar de' Franchi si procuri.

30. — Ricusa di Pio Papa Sesto per inalzar l'Arme infame[1].

No; disse Pio, l'ostil richiesta indegna
Luogo non hà frà le cristiane mura,
L'Inferno mai non prevarrà, sicura
Sovra base immortal la Fe' qui regna.
L'ode Basville, e nell'udir si sdegna,
Grida, minaccia, e la vendetta giura,
E intento a seminar la rea congiura
Spiega sul crin' di libertà l'Insegna.

[1] Allusion aux origines de l'affaire de Bassville.

All'abborrita vista il Popol freme,
L'empio ferisce. E un suon confuso, e misto
Di furor sode e di letizia insieme.

Oh suon loquace, che confonde il tristo,
Che rassicura al suo Pastor lo speme,
Alla patria l'amor, la fede a Cristo[1].

31. — TRASTEVERINI AI LAZARONI DI NAPOLI.

Er di tredici[2] a Roma ce fù buja,
Non ve redico tutto er parapija,
Ve basti solo, che Monsù Sbavija
Di Cestio stà seporto innella guja.

E Voi Gente de Napoli, e de' Puja,
Che state a fà? La motta non ve pija?
Pijate sù pijate in man la strija
E grattate a sti Frosci ben la cuja.

Non se può più soffri questa Canaja,
A noi ci hà mossa di menà la voja,
Sassi tirò l'Abbate, e la marmaja,

Solo ce resta ar core una gran doja,
Lafrotta c'è scappato pe la maja!
Mannatecelo a Roma in una sfoja.

[1] Aux pages 41 et 42 du manuscrit, sous le titre de *Biglietti nefandi di Maio* sont publiées une lettre de Mackau au consul de France à Rome lui ordonnant de prêter main-forte au citoyen La Flotte (2 janvier 1793), une du même au cardinal secrétaire d'état l'informant de l'arrivée et du rôle du citoyen La Flotte (même date), une enfin de Bassville au cardinal secrétaire d'état l'informant de la résolution des Français (13 janvier 1793).

[2] C'est-à-dire le 13 janvier 1793, date de l'assassinat de Bassville.

32. — Basville e Roma.

B. Il libero Senato a te m'invia.
R. Chiedi, se giusto egli è, facil m'avrai.
B. O guerra, ò libertate egli desia.
R. Dove? quando? Perchè? dillo, sel sai.
B. Sul Tebro or, or, per sua, per gloria mia.
R. Nè rammenti, che fede a Dio giurai?
B. La guerra accetta, ò il giurament' oblia.
R. E ben sia guerra, e libertà non mai.
B. Nè l'ira sua ti reca alto timore?
R. Qui il Ciel si teme, altro timor s'ignora.
B. Mà i suoi campi vedrai colmi d'orrore.
R. Il tuo sangue berranno, e non il mio.
B. Chi ti difende, e in chi tu speri ancora?
R. Non spero in altri, che nella fede, e in Dio.

33. — Prima che Basville morisse.

De sti Frosciacci porchi l'insolenza
Non se deve da noi più sopportàne,
Mò non è tempo più d'avè prudenza.
Non s'intenne altra legge, che menàne.
Perbio! ch'è stata troppa la pacenza,
Co' ste bestiacce, fiji de puttane,
Mà mò, se perderebbe dè coscenza
Se uno se ne lassasse d'ammazzàne.
Barvilla già cià auto la caparra,
Pe' volè stuzzicà Roma, e Pio Sesto,
E se morto non è, de poco sgarra.
Er benvenuto mò è toccato a questo:
Vienga poi tutta Francia a fà dà marra,
Che la stamo aspettà pè daje erresto.

34. — Supplica a S. Pietro.

San Pietro mio, ti ricordi niente
Quando per la paura delle botte
Fuggisti dal Pretorio quietamente
Benchè fosse avvanzata assai la notte?

E sentisti quel Gallo impertinente,
Che colle voci sue benchè interrotte,
Pianger ti fece tanto amaramente,
Che t'inoltrasti fin dentro le grotte.

Adesso è tempo, che ti facci avanti,
E in preda al tuo furor tu ti abbandoni
Contro tutti li Galli empj e furfanti.

Fanne vendetta su di tai bricconi:
Tiragli bene il collo a tutti quanti,
O falli almeno diventar capponi.

35. — Il Rione dell'Armata.

Da Becchi etc. quà giunti di fresco,
Se credevano Roma ribellane,
Mà cianno auto cianno un bon rifresco,
Che tutti quanti deve fà imparane.

Monsù Sbadija un sarto da grottesco
Da la Carozza a tera dovè fane,
E Monsù Frotta cò parlà tedesco
Je riusci dar tumurto de sbignane.

Abbasta: uno ne ito dar Curato.
E si aritorna quello, ch'è fuggito,
Pò stà sicuro pò d'esse ammazzato.

Er core de' Romani è troppo ardito;
Et a quelli, che je lanno stuzzicato,
J'anno fatto magnane er panpentito.

36. — MONTISCIANI.

Ma che davero, Razza Jacobina,
Ce tenete pe' vili, e pe' bussoni?
E che semo de' stoppa? Giuradina!
O ciavete pijato pe' minchioni?
Se credete apportà stragge e rovina,
Noi pure avemo qui schioppi e cannoni,
E se ce fate poi la Pantomina,
Serciate in capo, e carci budelloni.
L'uguajanza, che sempre Voi ci dite,
Stà libertà, che a tutti predicate,
Qui non ce piace un corno. Ce capite?
Per unisse alle vostre budellate,
Bigna tutte trovà gente stordite.
E noi non semo quelli, che cercate.

37. — BASVILLE.

Voló quà un Gallo, e fè chicchirichì,
Che di far pianger Pietro ei si pensò,
Mà se Pietro in Giudea già barcolò,
Qui tenne saldo, e non se ne pentì.
E sì forte tuonò... Voglio così.
Che il Popol di Quirin fuori saltò,
Che addosso al Gallo addosso, ognun gridò,
Che per spavento subito arruchì.
Fuggiva lo sfiatato or giù, or sù,
Mà invan', che un buco al ventre uno gli fà
Mentre ei fioco dicea, nol farò più.
Senza missione a cantar venni quà,
« Son Gallo avventurier, sono un Monsù,
Son... », volea dir, mà al Mondo andò di là.

38. — Basville moribondo.

« Muojo. Vindicator colpo l'Eterno
Vibrò con quella man, che mai non erra.
Chi muor non mente. A Dio mal si fà guerra.
Al cui nome immortal treme l'Inferno.

Muojo: e de' falli il fier rimorso interno
Più del sangue, che sgorga, il cuor mi serra,
E il ver, che il moribondo occhio disserra,
Mi ricorda quel Dio, che presi a scherno ».

Sclamò Basville, e intanto atre tenèbre
Spargendo morte sul pentito ciglio
Chiuse le formidabili palpèbre.

Paventa, ò Gallia, il tuo vicin periglio,
E l'error, pria che giunga il dì funèbre
Piangi sul sasso dell'estinto Figlio.

39. — A Basville ucciso.

Chiudesti al fine al sempiterno obblio
Empio Basville le tue luci indegne,
Alfin pagasti a noi pene condegne
Della superbia tua, del fiero brio.

Contenta pur il nero tuo desio,
Chiama di Francia le crudeli insegne;
Non teme già, nè la lor furia sdegne
Chi per Duce supremo hà il grande Iddio.

Hai già provato tu il Roman coraggio,
Che fè tremar il Mondo tutto unito,
E che da tutti ne riscosse omaggio.

Or questo, che per tanti anni hà sopito,
Già s'è destato a danno d'un malvaggio
Popol, che insegnar vuole un nuovo rito.

40. — Rancore di Basville.

Duolsi Basville, che hà si poca voglia
Di cantare il *Ça ira* nel suol Romano,
E fra noi di trovar gli sembra strano
Tacita, e muta questa, e quella soglia.
A consolar di si gran pena e doglia
Il novello e gentil Repubblicano
Lasci Roma il silenzio ingrato, e vano,
E fra suoni, e fra danze alfin' l'accoglia.
Ma poichè sempre detta, annoja alquanto,
L'aria famosa della rea Marsiglia,
E libertà si deve anco nel canto.
Al Franco Eroe, che di cantar consiglia,
Roma potrebbe replicar con vanto
Il Rondò di Francfort e di Siciglia.

41. — Basville a' Romani.

Muore Basvil, e della morte a vista;
Il Ciel, la Patria in vario aspetto ei mira,
Volge un guardo alla Fede, e poi sospira,
Volge un guardo a Parigi, e si rattrista.
Deluso già nella fatal conquista
Della cieca Nazion si trova in mira,
Immerso in mille colpe, in lor s'aggira,
E la doglia l'opprime immensa e mista.
Volto quindi al Latin Popolo invitto,
« Ecco l'orme, dicèa, del vostro zelo,
Additandogl' il sen. dov'è trafitto.
Deh! seguite a ferir, eccov' il telo,
Sia vostro dono, se al letal tragitto
Fuggo gli affanni e me ne vado al Cielo ».

42. — ISTORIA BELLA DI BASVILLE.

Gentile amico scrivo oggi così
Gran cose, il ver ti dico, ognun lo sà.
Sbaviglia wolea fare ancora qui,
Ciò che in Francia successe in verità.
Mà nel più bello il poverin morì.
Caddero le Coccarde quà e là;
La Flotta mazzolato allor fuggì,
Esso non vole in Roma più crepà.
Maledette Coccarde à due, à trè,
Viva la legge, pera la libertà.
Moran tutti i Ribelli, viva il Rè:
Volea ciò dir. Nol disse in verità.
Muori l'un, fuggi l'altro: sai perchè?
Roma è pietosa, e questo ognun lo sà.

43. — BASVILLE COMPLIMENTATO.

Otto sassate riceve Basville
Frà quelle tempie di giudizio sceme;
Di Romana vendetta furo il seme,
E di giusto furor prime faville.
Anche il Tersite sà mostrarsi Acchille,
E contro i Galli d'ira avvampa, e freme,
Sino i fanciulli di ferir' han speme,
E le donne apparir tante Camille.
Da sue conquiste più superbo, ed ebro
Non è Basville, e già teme i strapazzi
Del Danubio, Tamigi, Reno ed Ebro.
Che se mai la Repubblica de' Pazzi
L'armi nefande porterà sul Tebro,
I fischi al certo avrà dalli Ragazzi.

44. — Scena di Basville.

Venne in Roma Sbaviglia, sai perchè?
Volea piantane in Roma libertà;
Donna era informe, dico verità,
Tutte le superava, a due, a trè,
Ignuda, infame, disonesta affè.
Il popolo di Roma, ognun lo sà,
Sdegnossi in tutto, e fecelo crepà;
« Viva, disse, la Legge, viva il Rè ».
Quel che voleva, non gli riuscì,
Perchè il Romano libertà non vuò.
Così presto la scena allor finì.
Ogni Coccarda ancora si strappò,
Durò la scena, e seguitò fin qui;
Più cose dir vorrei, mà più non sò.

45. — Basville muore penitente.

Al Gallo, che insultar voleva insano
Roma, la qual del Mondo è la Regina,
Janno ammollato janno una pappina,
Che per l'ossa la sente da cristiano.
L'empio fremeva allor: ma giuradina
Il Popol con la face accesa in mano
Gli si fè addosso, e ancor più d'un Romano
Furogl' il ventre, e gli sbusciò la schina.
Il suddito fedel col cor sincero,
Mentre all'odiata Casa è gran baldoria,
« Evviva, grida, il Successor di Piero ».
O Popol di Quirin sarà tua gloria
Domar degli empi l'orgoglioso impero,
Con gloria degna d'immortal memoria.

46. — Morte di Basville.

Provvidenza del Ciel, che si comprende,
A Roma vien con gran furor Basville,
E il Ciel sottrar lo vuol dalle faville,
Che l'attendevan nelle sedi orrende.
Pur giunto in Roma, le Coccarde appende
Di Libertà contro chi già proibille;
Contro un Popol' intier, qual nuovo Achille
Crede poter, che il suo Pastor difende.
Mà già volano i sassi, ed il furore
Ministra l'armi a chi dell'armi è privo,
Nè più Basville sostener può il cuore.
Mà se verso di nero sangue un rivo,
Che l'indusse a morir, non di dolore,
Nè fù di contrizion morendo schivo.

47. — Caronte a Basville.

Sei l'ombra di Basvil, o pur m'inganno?
Per qual ragion tu vieni nell'Averno?
Apportator sarai di qualche inganno,
O forse vieni a ribellar l'Inferno?
Trapassarti non vuò, che or or verranno
Macò [1], la Flot [2] ancor quà giù in eterno;
Se la Flot cagion fù del tuo danno,
Vedrailo in ombra prià che finisca il Verno.
Mà... con chi parlò? oimè! con chi ragiono?
Basville qui? ah! vaneggiai finora,
Io mi credea, che della morte al suono

[1] Pour Mackau.
[2] Pour Flotte.

Il Popolo Romano odiasse ancora;
Mà si pentì; dell'Alma sua fè dono
A quel gran Dio, che ogni Cristiano adora.

48. — Basville muore Cattolico.

Tronca lo stame di Basville, a Pluto
Ne reca avviso l'inimica Parca,
Sprona Caronte al lido la sua barca,
E l'ombra aspetta pensieroso, e muto.
Passan' molte ore, ed il Nocchiero irsuto
Guata spesso sul remo, e 'l ciglio inarca,
Il cerca, il chiama, e colla nave scarca
Torna all'opposto Ciel, ond'è venuto.
Gridan Minos, e Radamante allora:
« Lorda di mille colpe era quell'Alma,
E frà dannati non è giunta ancora? ».
« Nò, rispose Pluton confuso, e tristo:
Roma, che incrudelì nella sua salma,
Roma inimica a noi l'hà resa a Cristo ».

49. — Basville a la Flott[e], e ai Francesi.

Ombra son Io dell'esorabil Nume
Oratrice fedel e pronta, e sincera.
Galli fermate. In van da voi si spera
Di Roma sovvertir leggi e costume.
Sdegnato è il Ciel. Vi serva omai di lume
Il trafitto mio cor, e alla primiera
Scordata Fè torni la Gallia altera,
Che Mondo e Leggi debellar presume.
Dunque che dovrem far? Solo ci spiace
La cara Libertà, corre in oblio,
Deh! Suggerisci... Ohimè! ricede, e tace.

Render conviene al Sacerdozio e a Dio,
Ciò ch' 'l toglieste: a vostri egual la pace.
Più deggio dir? Ma... son chiamato. Addio.

50. — Basville contro la Flott[e].

Dovevo ben, quando al suo sen mi strinse
La Flot nel mio sen buttar svenato,
E non adesso, che già il reo mi vinse
Nell'indefesso sen veder piagato.
Oppur s'ei fù, che il seno mio distinse,
Io avrià quel sen pria di vendett' armato,
E poichè dopo il peccator s'estinse,
M'avrei fatto ragion del mio peccato.
Io muojo, e l'onor tuo meco ancor muore,
Dissonorato Flot, Uomo fatale,
Seme sparso di sangue e di furore.
Nè il Mondo avrà altro prò, che nel brutale
Mio volontario di morir vigore,
Il valore di Roma fà immortale.

51. — Basville e la Flot[te] dispersi.

Vennero in Roma due Francmasoni
Per inalsar la Meretrice infame,
Rovinate restaro le lor brame,
E far qui non potèro da Padroni:
Fuggiron con stupor, quando i Campioni
Delli Romulei Colli, non di rame,
Ma di ferro lucente le lor lame
Fecero lampeggiar come Leoni.
Morì Sbasviglia con suo grave affanno,
Credette intimorire col suo foco,
L'infelice morì. Trovò il malanno.

Dove regna valor non trova loco
Timor. La Flot tremò, tutti lo sanno,
La voce esso perdè, divenne roco.

52. — Basville e la Flott[e].

Basville. — Fermati, o Flott, e del tuo ardire insano
Omai ti penti, se cader non vuoi
Vittima di quel Dio, che tu non puoi
Forse dal suo flagello star lontano.
La Flott. — Ombra importuna di Basville invano
Tenti sedurmi co' i fantasmi tuoi,
Vedrà Roma superba chi siam noi,
E tel giuro, cadrà per questa mano.
Basville. — I tuoi furor non teme Ella finora
Roma è fedele al santo suo Pastore,
Anzi ognun grida: « per Iddio si muora ».
La Flott. — Chetati. Io sol dò retta al mio furore:
I Numi, il Cielo non mi danno ancora
Un'ombra di spavento e di terrore.

53. — Basville e Caronte.

B. Olà Caronte, l'invecchiato Legno,
Affretta al mio trapasso. — C. Eccomi al lido.
Dammi un bajocco, e varca. — B. Affè ch'io rido,
Forse di libertà non miri il segno?
Libero deggio andar, del Franco Regno
Tal'è il decreto. — C. Se tu paghi, guido
La barca; e sono alle mie leggi fido. —
B. Guerra il Senato intima. — C. Oh vano sdegno!

B. Per Dio! La Flot, Mut[1] e tu Custine
Ove siete, Anselme[2]? — C. Un solo; tu Basville
Digli le leggi mie, l'ordine, il fato.
O il denaro, ò vaganti. Le ruine
Vinto il Gallo vedrànne a mille a mille;
Ombre errando n'andrete. Un Dio hà parlato.

54. — Ombra di Basville.

De' furibondi Galli 'nfra la schiera
Di Libertà su l'abborrita traccia
Di Basville volò l'ombra severa,
Tutta involta d'orror e di minaccia.
Giunto colà ferocemente straccia
La Coccarda fatal, la rea bandiera,
Onde costretto de' Romani in faccia
Vidde de' giorni suoi l'ultima sera.
Mostra l'ampia ferita, e bieco in volto
Del Popol Latin, disse, tutt'ora
Fedeli al suo sovran, le voci ascolto.
« Pera, dicea, la Francia, il Papa evviva;
Deh! fuggite quel suol. Nascono ancora
I Manli, ed i Camilli al Tebro in riva ».

55. — Basville parla a' Francesi.

Basville in cocchio con la Flott al lato
Sen' va di Roma l'ampia via calcando,
E fatto a foggia di bandiera un brando
Da un' incauto Fanciullo è in man portato.
Col veleno, che prima hà seminato,
Crede la sedizione andar destando;

[1] Le banquier Moute.
[2] Le général Anselme conquit le Niçois à la fin de 1792.

Mà vien deluso il fine suo nefando
Dagl'istessi suoi complici ingannato.
Fugge quindi da Mut in un momento,
Mà dal Popol fedel colà raggiunto
Vittima ei resta nel fatal cimento.
E delle sue malvaggità compunto,
Esclama: « O Franchi al mio ravvedimento
Fate, che il vostro ancor venga congiunto ».

56. — Alleanza fatta da Basville.

Otto Coccarde dispensò Basville
Frà i Turlonia[1], li Mut, e quattro sceme,
Spera, che sian di discordia seme,
E sian di libertà tante faville.
Più d'un Tersite già si crede Achille,
E di libero orgoglio avvampa, e freme;
Le quattro Matte d'alta gloria han speme
Quasi sian' quattro Vergini Camille.
Di si scelto Drappel superbo, ed ebro
Già Basville minaccia onte e strapazzi
Al Danubio, al Tamigi, al Reno, all'Ebro,
E scrive alla Repubblica de' Pazzi,
Che per seguaci ritrovò sul Tebro
Quattro logore Fre... e quattro Ca...

57. — Basville si pente e muore.

Basville appena rimirò l'istante
Di morte annunziator, che induce a pianto
Fissò lo sguardo intrepido, e costante
All'alma Religion, che vidde accanto.

[1] Le banquier Torlonia.

Allor la Diva il suo sdrucito manto,
L'incolta chioma di sudor grondante
Il sen trafitto, e le ferite intanto
Mostrò pietosa al traditor spirante.
A tal riflesso, riconobbe il pondo
Della nefanda sua empia follia,
E dal labro snodò sospir profondo:
Quindi proruppe: « O sagra madre pia,
In atto di baciar il sen fecondo,
Il pentito mio cuor perdon desia ».

58. — Relazione.

Dell'Ammiraglio[1] ecco la vera storia,
Predetta, se non erro, da un Lunario.
Esporla in versi è stato necessario,
Affinchè ognun se l'abbia alla memoría.
Già scarozzava tutto pien di boria
L'Ammiraglio per Roma lungo, e vario
Giro, seco tenendo il Segretario
Colla Coccarda per sua somma gloria.
Il Popolo Roman d'ira fumante,
Appena il riconosce, ed altro sdegno
L'insiegue, il sopragiunge in un'istante.
Gran sassi scaglia a quel Francese indegno,
E colto in testa, oh Dio! giace spirante
Ferito il Segretario a mortal segno.

[1] Allusion aux fonctions maritimes de Mackau.

59. — Basville moriendo.

« Roma, Quirin, io muojo. E in tal momento
Morte non mi atterrisce al fiero aspetto,
E benchè miri lacerato il petto
Nè la ferita, ò il feritor rammento.
De' falli sol tutto l'orror già sento
Onde al mio Dio, alla sua Fè l'ogetto
Fui d'empietade, ed al Pastor diletto
Turbai la dolce calma, e il ben contento.
Gallia infedel, e non ti scuoti intanto
Dal letargo fatal? Nè credi al mio
Labro verace, a i tronchi accenti, al pianto? ».
Così disse Basvil, e fissi in Dio
I suoi pensieri, e le sue luci; alquanto
Impallidì, sudò, tacque e morio.

60. — Contrizione di Basville.

Mio Redentor, si atro pensiero insano
Da te mi trasse un dì, eccomi esangue
Qual ladro son, che teco in Croce langue,
Alza per me pietoso oggi la mano.
Se fui finor da' cenni tuoi lontano,
Chiedo perdon, e non fia mai che l'Angue
Infernale trionfi, nè il tuo sangue
Sia stato per Basvil versato invano.
Grande fù il mio fallir, perdon non merto;
Dell'Inferno, lo sò, degna è quest'alma;
Mà ancor per lei fù il tuo costato aperto.
Signor, che del mio fral miri la salma,
Mira il tuo sangue ancor, e poi son certo
Frà il malvaggi conversi aver la palma.

61. — Basville mostrato a Francesi.

Col volto asperso di mortal pallore
Col ventre per ferite spalancato,
L'empio Basville, di congiure autore,
Vede appressar l'inesorabil fato.
Eppur al suon di quelle ultime ore,
Terror svanisce, ed il rimorso al lato,
E un' avvenir, che l'alma empie d'orrore,
Fà che lavi col pianto il reo peccato.
Vieni, o Gallia superba, che ruine
Baldanzosa minacci, e nieghi 'l vero,
Vieni a mirar del tuo Basville il fine.
Vieni al luogo, ove l'Uom' non è più altero,
E prima di varcar le Rupi Alpine,
Pentita adora il Successor di Piero.

62. — A Basville moribondo.

Temerario che fai? Siegui la Fede,
S'hai l'Alma in petto, oppur in petto il cuore,
Giacchè contro i comandi del Signore
Te cercasti dannar, e in lui chi crede.
Lucifero infernal rivolgi 'l piede,
E di tua legge infame abbi dolore,
Se all'innocenti tu insegnasti errore,
S' hai ribelli da Dio tolte le prede.
Perverso Eresiarca empio Calvine,
Che la fede di Dio prendesti a gioco,
Or le pene per te non han confine.
Ferro, forbici, nazza, ancora è poco.
Calcasti a terra il Sacerdozio in fine,
Condannati da te, che merti 'l foco.

63. — Basvil vuol spiegar la Bandiera.

Con ferro e foco il Campidoglio assale
Pien del natio furor il Gallo altero,
Spiegando già l'insegna trionfale
Con vana pompa d'un ardir guerriero.
Quando il Duce Camillo, a cui eguale
Mai vantò Roma minaccioso e fiero,
Sù lui si scaglia, e il brando suo fatale
Sostiene invitto il vacillante Impero.
Al ruinoso militar torrente
Oppresso, e cinto ogn' inimico allora
Cede al Campion' terribile e potente
Frena il folle desio, che t'avvalora,
Più non tentar il Ciel, Gallo insolente,
Che de' Camilli ve ne sono ancora.

64. — Essequie di Basville.

Cadde Basvil? Ergo un Francese è morto.
Arma Pio VI? Ergo anderemo in guerra.
Roma è furiosa? Ergo gran teste a terra.
Odia la Chiesa? Ergo la Francia hà torto.
Cosi dicendo, il Capobeccamorto
Alla fossa fatal l'uscio disserra,
Prende Basvil e in Chiesa lo sotterra,
Ovver, com'altri crede, a Murotorto.
Roma fà festa, e torce impegolate
Al di lui funeral, che fà a sue spese,
Lieta presenta a un Reverendo Frate.
Indi fà il suo pensier cosi palese:
Nazionale Assemblea, la Flot tremate,
In questa guisa termina il Francese.

65. — A LA FLOTT[E].

Tremi, Gallo superbo, e a tuo dispetto
Torci da Roma sbigottito il piede,
E faccia il tuo pallor a tutti fede,
Che qui temerità non hà ricetto.

Il Popol di Quirin da te negletto
È stanco di soffrir, al fin s'avvede,
Che tua baldanza ogni confin' eccede,
E di punirla omai si vede astretto.

Perciò di sdegno, e di furore armato
Le altere tue minacce più non cura,
E del natio valor s'è ricordato.

Riedi orgoglioso pure a queste mura,
Per la Fè, pel Sovrano e per lo Stato,
La Morte istessa non ci fà paura.

66. — VENUTA DI LA FLOT[TE].

Col rostro aperto e minaccioso artiglio.
Quà venne un Gallo spennacchiato e altero.
E qual di prisca età prode guerriero
Esclama: « Libertà, guerra, ò periglio ».

Roma, che sempre diè legge e consiglio.
Sprezza i suoi detti e il folle suo pensiero.
Ed egli non confuso, mà severo
Rivolge altrove ingannatore il ciglio.

Crede la Plebe d'ignoranza avvolta,
Promette or premi, ed or vendetta atroce:
Mà non lo segue alcun, verun l'ascolta.

Muto riman senza seguaci al lato;
Non fia stupor. Il Gallo ebbe la voce
Solo che nel Pretorio di Pilato.

67. — Elemosina data a la Flot[te].

Se si sapesse questa budcllata
Che in Roma gente v'è cosi compita,
Cha dà 70 scudi per sassata
Perbio! Sen và la Cammera fallita.
Di Francia la Repubblica affamata
Qui a farsi incapocciar verrebbe unita,
Ed anche la gran testa apostatata
Pretenderia l'onor d'esser ferita.
Il regalar La Flot, bestia venuta
A minacciar, non fù cosa discreta,
Che cerca il mal chi 'l suo nemico ajuta.
Denaro non avea. Facesse dieta.
E quando vien Razza cosi perduta,
Gli si danno sassate, e non moneta.

68. — Caso strepitoso.

Una carozza all'ore ventitrè
Andar pel Corso un giorno si osservò,
Colla Bandiera della Libertè,
E con Coccarda tutti allo Sciappò.
Uscendo allor la gente dal Caffè,
E il Popolo, che in strada si trovò,
Co' sassi al Cocchio un complimento fè
Finchè a casa di Mut si rifugiò.
Cantando allora in tono d'Effaut,
Un ballo in corda fece Monsù Flot,
Prendendo un volo alla Casa di Mut.
E Basville, quell'altro Don Ghisciot,
Mostrando di ferir col Gammaut,
Le budella cacò dalle Culot.

69. — Roma all'Assemblea.

È venuto la Flot a Roma apposta,
Che vone ar Papa fane una richiesta:
Volea della Repubrica per crosta
Piantane l'Arma, che accontaggia, e appesta.
De nò. E che scianchi ebbe pe' risposta
Da Sua Minenza. Er Gallo arza la cresta,
E strilla *guerra*, e un Roman deposta
Je strappa la Coccarda dalla testa.
Cacciò un fugone: er Popolo, che in vista
Teneva questo Gallo, che contrasta,
Vanno ar Palazzo, e foco danno a vista.
Strilleno a *fiamme* chi con Pio sovrasta,
Che l'acqua ner mortal qui non si pista;
Semo sangue de Troja, e tanto basta.

70. — Trionfo della Fede.

Pallido in volto, e con le luci cave,
Ed accappato fin sopra del mento,
Lordo le labra di sanguigne bave,
Giva nascosto il franco tradimento.
Ecco già si smantella, e più non pave,
Scuopre il Civico Stemma, e in un momento,
Come torrente d'infocate cave,
Scorre forier di stragge e di spavento.
Mà l'intrepida Fede in lui s'affisse,
Crollò irata la testa, indi scagliossi,
L'afferrò per il Crine, e lo trafisse.
E mentre il plauso popolar rimbomba,
Coll'empio sangue in Vaticano scrisse:
« De' nemici di Cristo ecco la tomba ».

71. — All'empio la Flot[te].

Ah! che minacci il successor di Piero,
Gallo forier di strazio e di cordoglio?
T'affidi nella polve, ove sei nero,
De' sparsi altari, e dell'infranto soglio?
Se la terribil asta e il gran cimiero
Non più scuote Bellona in Campidoglio,
Ivi trionfa il Tronco augusto e altero,
Che di Massenzio fè crollar l'orgoglio.
Sopiti sì, mà non estinti sono
L'Itala gloria ed il valor natio;
Si sveglieran' degli auri calchi al tuono.
Arbitro e Difensor vive quel Dio,
Al cui piè striscia il lampo, e mugge il tuono,
I Silvestri, e i Leon ei serba in Pio.

72. — A Monsù la Flot[te].

Amico Flot ti manda un Panegirico
Un incognito Autor con te Platonico,
Benchè Prete ei non sia, egli è Canonico,
E suol per suo piacer far lo Spargirico.
Romano egli non è, credo sia Lirico,
Cagion per cui non scrive tropp' armonico,
Mà nol schernire pel suo far sardonico,
Mentr' è di cuor sincer, non è satirico.
Tizzo d'Inferno, ti dice in lingua Italica,
Figlio di Satanasso, Anima Eretica,
Lascia l'error della Nazione Gallica.
Come detesterai colla frenetica
Tua mente tanti error', se non è vallica
A numerarli tutti l'aritmetica.

73. — Le Coccarde Francesi.

Scuopriste, o folli, il cuor: quell'empia insegna
Di vana libertà rei vi condanna;
La mente ognora, ò che sia retta, ò indegna,
Si svela dall'oprar, ma l'opra inganna.
Se l'Alma vostra or di ubbidir disdegna
A un Prence, a un Pio, che al ben comun' s'affanna,
Serva a colei, che infranto il soglio regna
Eguaglianza brutale all'Uom' tiranna.
Gallia v'attende entro il suo sen discorde,
A lei ne andate, ò ciechi spirti, in braccio,
Che la pena cadrà su voi concorde.
Iddio già pone all'empietade il fine,
Tremate, ò stolti, e con la Francia a un laccio
Voi pur perite frà le sue ruine.

74. — Invito a Romani.

Vieni, deh! vieni! ò Popol di Quirino,
Non già di acciajo, o crudo ferro armato,
Ne pur di sassi, giacchè ai sassi usato
Sai così ben lanciarli al suo destino.
Mi basta sol, che quando avrai di vino,
E molti cibi il ventre satollato,
E digerito avrai quel ch'ai mangiato
Dove t'invito affretta il tuo camino,
Vieni di Francia all'Accademia, e onora
D'altretante cacate illustri e rare
Quante Coccarde qui messero fuora.
Per ciò non si potranno essi lagnare,
Liberi siamo, e libertade ancora
Abbiamo di cacar dove ci pare.

75. — Pelose delli Monti.

Non uscì Bruto nè dall'urna bruna
A far buja fra noi mesto, e penoso,
Mà già da Monti si calò il Peloso,
Che paura non hà d'ombra veruna.
È dato il fischio, che gli Eroi radduna.
« All'armi, all'armi, disse, ò stuol famoso,
La Chiesa difendiam', che uscir l'ascoso
Nemico or vuole, che la notte inbruna ».
Disse, ed un grido andò tosto alle stelle,
« Evviva Dio », s'udì, « viva San Piero » ;
E i sassi grandinar come procelle.
Vinser gli Eròi; tornò il seren primiero:
A gambe rotte andò lo stuol ribelle,
E gran baldoria i sette Colli fero.

76. — A Trasteverini.

Un Giacchetto Ministro Lazarone,
Degno solo del Remo, a cui fù nato,
Fà guerra al Papa, a Roma ed allo Stato,
E rompe il culo a tutte le persone.
E Roma le comporta? e Camillone
Lascia in ozio i suoi selci e il suo Senato?
E il brutto grugno ancor non hà squarciato
A questo Ladro birbo budellone?
O Trastevere vil! A questa Volpe,
Che da grantempo le tue rive infesta,
Sù recidi, perbio, l'ossa, e le polpe.
Dagli due botte di bastone in testa,
Che se cerchi indulgenza alle tue colpe:
Maggior di tutte l'indulgenza è questa.

77. — Pazza-Abbotta Capo Sgherro di Trastevere alli Compagni.

Chi sò mai sti Frosciacci? Giuradina!
Così arrabbiati della carne umana.
E chi è stà razzaccia Jacobina?
Bigna che siano figli di puttana.
Er Vespro de' Palermo e de' Messina,
Non s'aricorda al tocco di campana,
E ce reprica mò, sangue deddina!
Ce vò buscà compieta alla Romana.
Vienga, vienga stà strippa budellona,
Che tornerà con una vesta piena
De carci in culo verso la Sorbona.
Non me piglio de lor nisciuna pena.
Che la razza di Troja non minchiona
L'hà tutti in culo, e qui l'aspett' a cena.

78. — Sfracassa di Borgo.

Tant'è, l'hò ditto, e sempre lo dirône,
E sempre tornerollo a repricane,
Son li Francesi privi di ragione,
Che colla Chiesa la vanno a pigliane.
Vonno a Roma venì, biosagrapone!
Non sanno, che diantene cè stane?
E senza d'adropà tacchia, o pistone,
Con quattro serci li farò scappane.
Finchè me scorre er sangue nelle vene,
Roma me sentirà parla cosine,
E mi risponnerà, ch' ò ditto bene.
Sfracassa non sà fà le Pantomine:
Se drento Roma stà stripaccia viene,
Su le gran forze smiccerà Leonine.

79. — Il Romanesco.

Francese sgazzarato, io non lo sò,
Se perchè penzi di portarti qui:
Che diavolo mai in testa ti saltò?
A Roma, te lo dico, non veni.
Che se ci vienghi, dieci dita Io ciò,
Che già mi fanno contro te così.
E questa mano a tè fà di tè vò
De' sassi a furie cento volte, ui.
Stà forte cor cestone, e bada a tè,
E guarda pure quarche vorta in sù
Li Fondatori della nostra Fè.
Ce l'hanno i nostri Santi co' i Monsù,
E chi ner nostro lido mette er piè,
Sagrapo! a Francia non ce torna più.

80. — Massiccio delli Monti.

Un crapiccio è saltato a stò fustaccio
D'attuzzamme co' st'anime di miccio,
Se me ce metto, una fionnata a ciccio,
E ne fò cascà mille com' un straccio.
Hanno tempo adropà 'l cacafocaccio,
Che le palle non fanno al gran Massiccio,
E se a una guainella dò di piccio,
Li trincio come i coccj di Testaccio.
Se gnente, diosagranne, me c'incoccio,
Li vojo riserrà drento uno stuccio,
Com' er vermine stà quanno fà erboccio.
Se s'arrennano ar Papa, allora muccio.
Se nò, perdio! li mannerò a cartoccio,
E je fò mette a Francia lo scoruccio.

81. — Popolanti.

Avvanzo di Patibolo e di Remo,
Che dichi? de venine a facce l'omo?
Viè avanti Froscio, se sei galantomo,
Che da qua pe fuggì non ce movemo.
Fastidio non ce dà se pochi semo,
Ch' er Popolo de' Roma è un certo tomo,
Che alli Monti, e in Trastevere peròmo
Ne volemo cinquanta ne volemo.
Oh che ber vede stà gente pidocchia,
Ch' a rompece i Minchioni s'apparecchia,
Manc' uno a da tornane alla Parocchia.
Venite pure da Civitavecchia,
Che anfilarve ce basta una Conocchia,
Figlj cornuti di Puttana vecchia.

82. — Trasteverini.

Bigna davero, che sti Frosci matti,
Che da tutti son detti sanculotti,
Pensino, che di stucco semo fatti,
Che vonno veni a Roma a fà scialotti.
Qui ce sò, biosagrapo, giovinotti
Ch' anno ar core li peli tanto fatti;
Senza l'arme, mà a forza de' cazzotti,
Gli acciaccheno er grugno come gatti.
Volemo bene ar Papa. E pe la Fede
A pezzi se faressimo tagliane.
Perchè, sangue d'un due, qui ce se crede.
Oh! guarda ste figure ortramontane,
Cosa er Diavolo mò gli à dato a crede,
Da veni a Roma? Oh che speranze vane!

83. — I Romani ai Francesi.

Presi ci avete mai per pali, ò stecchi,
O pur per gente senza mani ed occhi,
Che immobili qual legni da facocchi
Veder doverne impernitenze a secchi?
Eh! vendete tai fole ai robbivecchi,
E non a noi. Che vi faremo a tocchi,
Seguiteremo a darvi dei bajocchi,
Con rompervi Cristalli, Vetri, e Specchi.
Girar colle Coccarde? Poffarbacco!
Farla portare al guidator del Cocchio?
Stimando noi per pippe da tabacco?
Se con prestezza non alzavio il tacco,
Sareste stati fatti d'ossa un mucchio,
Oppur fatta la fine, che fè Cacco.

84. — Er primo Sgherro di Trastevere che avvisa i Compagni de lassà stà li Giudj e non fà più cagnare.

Pe difenne la santa Religione
Tutto se deve fà de 'fà se deve;
In nesti casi de mostrasse greve,
Nun' è peccato, e nun' è da briccone.
Anzi de chi vò mette confusione
Se se pòne, insinenta er sangue beve,
Se trova d'indurgenza più d'un Breve,
Come disse er Curato in un sermone.
Mà de pijalla poi con artra Gente
Senza perchè; per semprice sospetto,
Dio non lo vòne; er Papa non consente.

Lassate dunque d'insurtà più er Ghetto,
E tali e quali, che vi stano in mente.
Che ce rimedierà Dio benedetto.

85. — IDDIO A ROMANI.

Figlj vinceste, quando in lieti accenti
Suonar s'udì di Pio l'augusto nome,
Arser d'invidia le nemiche genti,
E sbuffando si sciolsero le chiome.
Ebre di sangue, e di furore ardenti
Giurar vendetta in quanti modi, e come
Dio rise, e ingiunse a i turbini frementi
Di raddoppiar le procellose some.
E volto a i danni dell'amata Chiesa,
Respira, egli esclamò, dalle tempeste:
« Son tuo sostenitor, son tua difesa ».
A quelle voci rasciugò le meste
Pupille il giusto. Dalla folle impresa
Gallia desista, ò nò, Figlj vinceste.

86. — EBREI TRADITI DAL RABINO.

Un sapiente Rabin, mà forsennato,
« Giunto per noi, dicea, è alfine il giorno
Che il Regno d'Israello fà ritorno,
Pien di fiducia al Popolo ostinato.
Finirà, non v'hà dubbio, il nostro scorno,
Verrà il Messia da noi sì sospirato,
Liberi noi sarem, e il Franco armato
Farà sì che godrem lieto soggiorno ».
Quando ecco, Mordivoi, che il suo sermone
Tronca da lungi un strepito, un bisbiglio,
Fuoco, gridando, a questa rea Nazione.

Pallido in volto allor senza consiglio
Nelli scoli si chiude il Bacchenotte,
E il Popolo abbandona al gran periglio.

87. — Follia degli Ebrèi.

Miseri Ebrei! Cosa voleste affè?
Li patti voi non osservaste quà,
Questo solo vorrei saper, perchè
Tutti lieti vivete in verità?
Libertade, uguaglianza, dite: l'è
Andata in Francia, e là fate sonà,
Senza dire ad alcuno il come chè,
Le vostre trombe della libertà.
Roma è di Dio la prediletta. Si.
Voi libertade in Roma? Oh questo nò.
Di questa voglia mai vedrete il dì.
Il Facitor del tutto il tutto può,
Ab eterno ordinò fosse così:
La libertade in Roma mai vorrò.

88. — Agli Ebrei.

Voi cercaste il castigo o Icheudin (1)
Mentre mandaste a noi mille Macod (2),
E giuravate su la Bayanfod (3)
Alla presenza degli Augalechim (4).
Se non starete zitti, o Camorim (5),
Io vi giuro non già sul Tatasod (6),

Spiegazione de' Numeri (*Ms.*): 1. I Giudei. — 2. Imprecazioni. — 3. La Mizuà, che portano al collo. — 4. Cristiani. — 5. Somari. — 6. Turaccio,

Mà su li dieci miei Santi Mignod (7)
Che vi sfrango co' calci li Benzim (8).
Di dentro Roma ognun faccia Rasciud (9)
Prima d'un'ora verso Gazzugà (10),
Se non vò aver dal Bojalo Malcud (11).
Direte al Rabi Fiani, e a Banasdrà (12),
Che aggiungano un Capitolo al Talmud (13)
Per memoria di questa gran Macchà (14).

89. — Per gli Ebrei di Roma.

Santo Padre, e Pastor benigno e pio,
È legge antica più del Colossèo,
Che tenga lo sciamanno ogni Giudio,
E strilli per le strade sempre: *aèo.*
Se questo è vero, Santo Padre mio,
È tutto il Ghetto diventato reo,
Perchè credete, in verità di Dio,
Ch'è già sparito lo Sciamanno Ebreo.
Per ciò bisogna castigarli un poco,
Acciò gl'Uomini l'abbin' sul fonghetto,
E le Donne sul collo, ò in altro loco.
Che se mai non lo portan' per dispetto,
Basta, che Voi ci dite: *Date foco,*
Che noi facemo il focaraccio in Ghetto.

che portano in fronte nella Sinagoga. — 7. Comandamento delle Leggi. — 8. Testicoli. — 9. Partenza. — 10. Casa. — 11. Frusta. — 12. Nome di Rabino. — 13. Libro delle Leggi. — 14. Disgrazia (N. du Ms.).

90. — Cacarone di Trastevere a Napolitani.

Figlj di San Gennaro cosa fate?
L'Arma della Ripubrica mettete?
Questo alli Giacobini voi accordate?
Bigna, che più cervello non avete.
Roma fà i fatti, e voi scannoronate;
Noi li cacciamo, e voi li ricevete,
Mà se Santo Gennaro ve sdegnate
V'abbruccia lo Vessuvio a quanti sete.
Trastevere vi scrive in quattro note:
Mannate a noi de' Galli le reclute,
Pe potelli affettà come carote.
Ce preme assai la Frotta, Dio salute!
Settanta scudi avemo da riscote,
Già preparate sò le ricevute.

91. — Ognuno parla de' Francesi.

De' Francesi, di guerra ognun ciarlacchia,
E torna li di nuovo, e li ripicchia
Con questi Rioni, chi dovria alla macchia
Taglia le legna per Mastro Naticchia.
La mia Fantesca pure sempre gracchia
Di questa guerra, e per timor s'annichia,
Benchè temer non dovria una tacchia,
Essendo secca come un scheltro in nicchia.
Di sua Verginità teme la Vecchia,
E ogni lagrima sua sembra una nocchia
Piangendo si, che intronami l'orecchia.
Taccia, taccia di guerra chi spidocchia,
Porti l'acqua, chi è serva, nella secchia,
E parli sol di refe e di conocchia.

92. — A Rè di Napoli.

Scetate Majestà, bide ch'è ghiorno,
Bide ca sti Franzise traditure
Dopo che chiù l'ajute, e chiù l'annure
Da dereto te chiavano uno cuorno.
Sò jente incorregibele e dotture
Vomminacce briccune, e senza scuorno,
Ch'à stò Monsù Lantuscia vann' attuorno
Pè machinà no seme de congiure.
Che te pare Segnò? 'Mmiezo a stè guaje
Pienze sulo alla Caccia, e alla Figliola;
Malora tu lo Re quanno lò faje?
Siente a me. De Franzisi chesta scola
Se tu puiesto a guastà non penseraje,
Majestà tu c'encappe alla tagliola.

93. — Al medesimo.

Sire, già torni al tuo letargo antico?
Già salvo credi il regno tuo, e l'Impero?
Ecco l'inganno. Non è il Gallo altero
Qui dentro, ò Sire, il tuo fatal nemico?
Il merto oppresso, il Nazional mendico,
Colmo d'onor, di premio ogni straniero,
Reso d'una Nazion l'erario intiero
Vittima del capriccio, esca d'intrico.
Queste, Signor, son le falangi, e sono
Le forze armate, i bellici stromenti,
Che spezzeranno un dì lo scettro e il trono.
E sveleran, tolta la benda indegna,
Il sacro patto, in cui vedran le genti
L'obbligo di chi serve, e di chi regna.

94. — Preghiera a Sa Gennaro.

Santo Jennaro simmo arrojenate,
Veneno li Franzise a chessa via,
Tu fai lo locco, e chille, arrasso tia!
Sò chiù assai de li Diavole arraggiate.
Vuje mò abbisogna ve ce 'nteressate
A sto niozio, cà si no saria
Pe' vuje non scuorno grosso, e diceria
Tutta Franza, che vuje gnente contate.
Ora mò Santo mio dal Paraviso
Falle nà scarrecata de vrecciate
E ca nisciuna sia scarsa de' piso.
Che de vuje ve facite brutto in viso,
Cà lor zignure ve c'encollerate,
Cà non ce trase. Io non boglio esse acciso.

95. — Napoletani.

Li Franzesi di Franza hanno golio
D'esse, in salute mia, trè bote accise,
Se ne vonno veni pe' sti Paise,
Pe' volisse piglià Napole mio.
Mà se venneno cà, nò boglia Dio!
Quante n'avvimmo da vedenn' empise,
Se non c'è chi l'impenne sti stravise,
Pe' fà pont' annechiuno, ca songh' Io.
Me diciaritte, cà sò Armate assaje,
Cà Napole le và proprio a fasulo:
Io ca ne boglio fà de chisse guaje?
Cà v'aspietto mamozi di Pozzulo,
Venitevenne cà, benaggia craje!
Me chiavarrite chilla faccia 'nculo.

90. — Rimprovero ai Francesi.

Ah canajaccia porca, birbi indegni,
Che sta Assembrea de' merda componete,
Che v'acchiappi er malanno a quanti sete,
E a chi v'attizz' a assassinà li Regni.

Anneranno a cartoccio sti disegni,
Sangue de bio! Mò ve n'accorgerete,
Cento cani alle coste Ve vedrete,
A laceravve, come sete degni.

Ve n'annerete tutt' in perdizione
Ve n'annerete, e ce scommetto un pavolo,
Bestiacce porche, birbe budellone.

Mà che il Rè adesso adesso è qualche Cavolo?
A lui tocca il comando, ed hà ragione.
Che ve se possa portà tutti er Diavolo.

97. — Assemblea adirata col Poeta.

Oh! come d'ira e di disdegno avvampa
Contro il Poeta l'Assemblea Francese;
Come già contro lui tutto il Paese
Fatal sentenza omai fulmina e stampa!

Ohime! dal suo furor chi mai lo scampa?
Forse è pregar? Deh! ognun di Voi cortese,
Signori, ascolti le di lui difese,
Che d'ammorzar desia l'ardente vampa.

Voi filosofi siete acuti, ahi quanto!
Che io vi disprezzi? nò, non son si audace.
Ma pur d'averv' in sacco mi dò il vanto.

Udite l'argomento in pace in pace;
A detto nostro siam pur tutti tanto.
Dunque posso anch'io dir ciò che mi piace.

Che se pur vi dispiace,
Ch'io v'abbia detto il ver; io non v'adulo,
Datemi tutti pur di barba in culo.

98. — Francesi uccisi in Treveri.

Tutti i Francesi estinti 'l dì funesto,
Che in Treveri i German gli diero il pisto,
Verso l'inferno se n'andar ben presto,
Che ognun di passaporto era provisto.
Nel vederli Pluton, fece un'arresto,
E benchè lieto fosse a tanto acquisto,
Pure disse frà se: « Che imbroglio è questo?
Quanta Canaglia, che non crede a Cristo! ».
E siccome il suo regno è tanto vasto,
Non vuol che alcun di lor ne' sia nascosto,
Che gli sembran d'umor torbido e guasto.
Ei dimandò: « chi son? ». Gli fù risposto:
« Son tutti Galli. — Oh! questo si ch'è un pasto »,
Egli soggiunse, e fece farli arrosto.

99. — Protesta di Roma.

Questa vostra vantata libertè
L'altrui non deve toglier libertà,
Mentre la libertà se giusta ella è,
Com'è per voi per tutti esser dovrà.
Voi volete levar l'Arma del Rè?
Io lo permetto, e ben si leverà.
Mà che altro stemma poi si ponga in piè,
Questo non è dover. Dunque non và.
Vi resta in libertà di dire uj,
Purchè libero io sia di dir di nò:
È libertà reciproca così.

Mà per parlar più libero, dirò:
La vostra libertà non piace isi,
Stemma di libertà soffrir non vò.

100. — Alli Giacobini.

Fateve Sori Frosci bene i conti,
Noi preparati semo tutti quanti,
Borgo, Capolecase e Popolanti,
Tutt' i Trasteverini, ed anco i Monti.
L'altri Romani non son già pezzi d'onti,
Hanno corata propio da screpanti,
Perbiosagrapo! Se ve fate avanti,
Un non ci hà da restà, che la racconti.
E poi se tutto questo non v'abbasta,
I Preti, i Frati per la Fede uniti
Impugneranno l'archibuscio e l'asta.
Già per la maja rotta sete usciti:
Qui non si teme un zero, e si contrasta
Finchè non sete morti e sepelliti.

101. — Al Senatore.

Roma, Signor, l'augusta Roma è in pace,
E Trastevere stà pe' i fatti suoi;
Ciò che alle Leggi e al S. Padre piace
Tutto si fè, come imponeste Voi.
Pronto ubbidisce il galantuomo e tace,
Quando parla il Sovran, parlan 'gli Eroi,
Mà se a darci di barba qualche audace
Tornasse mai? Come faremo Noi?
Offender Roma, el Papa, Iddio, la Chiesa?
E voler più d'un Froscio, e d'un Giudio?
Mà non si pensi alla passata offesa?

Nissun allor comanda, altro che Dio.
Vada la vita, il sangue in sua difesa.
Viva Iddio, la sua Chiesa, Roma e Pio!

102. — Avviso a Roma.

Roma il Gallo cantò. Scuoteti omai
Dal tuo letargo, ove ti tiene oppressa.
Colpa simile a quella colpa istessa,
Che fè a Pietro gridar: « Signor, peccai ».
Roma il Gallo cantò. Stolta, che fai?
Tu non intendi con quel canto espressa
La ruina fatal, che a te s'appressa.
E sonnacchiosa ancor folle tu stai?
Roma il Gallo cantò. D'amaro pianto
Bagna le gote, e al tuo Signor prostrato
Di penitenza si ricopra il manto.
Più non tardar, che fors' è decretato
Se non ti penti di quel Gallo al canto,
Che laverai col sangue il tuo peccato.

103. — Romani alla Patria.

Roma lungi 'l timor, lungi l'affanno,
De' Galli non temer l'altero sdegno,
I tuoi figli già son giunti a tal segno,
Che de' nemici più timor non hanno.
Non temon nò, mà di valor han pregno
Il cuore, e d'ira pieni stragge fanno
Del Gallo comandante empio e tiranno,
Che tien' d'infame libertate il segno.
Già cadde il Traditor, cadde l'altero
Dal furor de' Roman, delli tuoi Figli,
Cadde l'indegno, e cadde il Masnadiero.

Mà il Popolo con animo sincero
Non cura nò, mà sprezzali perigli
Gridando: « Evviva il Successor di Piero! ».

104. — Coraggio a Roma.

Roma che un dì reggesti un Mondo intero,
Alma Città delle Città Regina,
E che, da Atlante all'Indica Marina,
Temean' i Regi il venerato Impero,
Rivolgi i lumi al Successor di Piero,
Pieno di fè, di carità divina,
E non temer la Gallica ruina
Ove si detta e si conosce il vero.
Invan brandisce le sue armi, e invano
Il Gallo scorre in queste parti, e in quelle,
Or che regna il gran Pio nel Vaticano.
Ahimè! che ascolti l'opre indegne e felle?
Vedi ove giung' empio furor insano?
Roma, coraggio, non temer Babelle.

105. — Trionfo di Roma.

Roma con gran ragion ti muovi a sdegno
Contro il Gallico Stuol, che il Mondo insulta,
E l'antica tua gloria ognor risulta
Dando al Monarca Pio di fede il segno.
Tentaro gli empi con malvaggio ingegno
La Coccarda spiegar, che avean' occulta,
E il Popol Latin grida e tumulta;
Valoroso s'oppone all'alto impegno.
Credea l'ardito Franco far conquista
De' ribelli suoi pari al Suol Romano,
Ed in premio al suo ardir la morte acquista.

E Roma trionfante al Vaticano
Gridava: « Evviva, alla cristiana vista,
La S. Chiesa e il Sesto Pio Sovrano ».

106. — Al nome del Papa.

Di là dal Tebro la robusta gente
Gran cose fè, per cui ne godo anch'io,
Invocando del Sommo invitto Pio
L'eccelso nome e la sovrana mente.
E Voi, che aveste il braccio un di possente,
Cheti ne state? Oh fallo iniquo e rio!
Eh! che non ascoltate il mormorio,
Che fero contro il Gallo seducente?
Tal silenzio vi accusa e vi condanna:
O Voi corrotti foste da costoro,
Ovver folle viltà nel sen v'affanna.
Pur mi vuò lusingar, che non fù l'oro,
Nè viltà, che talvolta i petti inganna;
Mà temuto è fra voi nuovo lavoro.

107. — A Pio VI. P. M.

Santo Padre e Pastor, siam tutti pronti
Spargere il sangue per la Santa Chiesa:
Venga pure chi vuole, alla difesa
Sono i Colli e li Piani uniti a i Monti.
Galli venite pur, che qui li conti
Ben con Roma farete in voglia accesa;
Se la Fede ai Latin' unqua v'è resa,
Qua v'aspettamo al trapassar de' Ponti.
Ecco il petto, ecco il sangue, ecco la vita,
Pronto per sostener la fè di Cristo,
Sperando aver dalla gran Madre aita.

Ognun contro i felloni s'è provisto.
Ma una voce dal Cielo già s'è udita:
Par che Pietro a noi dica: « Anch'io v'assisto ».

108. — Tributo al Papa.

T'assiste il Ciel, le sagre sue dottrine,
Tu eseguisti, fedel Padre e Cultore,
Or cerchi 'n selve, or in montagne alpine
L'Agnella, che fuggi, saggio Pastore.
Or vai sterpando dal tuo gran le spine,
Or difendi l'ovil da reo furore,
Il Figlio or senti con virtù divine
Perchè non parta senza alcun rigore.
Ma l'Agnella non riede: hà spine il grano;
È corrotto l'ovil: partito è il Figlio:
E al gregge, e a Te si volge ognun' invano.
Oh folli! e che sperate? ah! contro Voi
Verrà la morte, e ogni fatal periglio,
Che Iddio pugna per Pio, pugna per noi.

109. — Roma umiliata sotto l'ubbidienza ed autorità del suo bon pastore.

Svellere ben potrai, mio Prence, il mesto
Tetro timor, che t'ingombrava il cuore,
Ecco Roma, che veglia, ecco il valore
Delli prischi Trojan' qui pronto e lesto.
Ogni Romano ad ogni cenno è desto,
Con punir dell'inganno il Traditore
Per la Fè, per la Patria, e per lo Onore,
Per l'amato Pastor, il gran Pio Sesto.

La Fè ci sprona a guerregiar coi Franchi;
Qual Tauro ognun inferocito or mugge,
Nè mai farà, che nel pugnar si stanchi.
Se il cuor di tutti di piacer si strugge,
Confidi in Dio, e in Religion non manchi;
E a prò di Cristo è traditor, chi fugge.

110. — Encomi a Pio VI.

Pieno d'ira e superbia, il Franco freme,
Perchè non può ridur nel suo partito
La Tesoreria dell'eterna speme,
Roma del grande Iddio prato fiorito.
Donna inalsar volea d'infernal seme
Ripiena. Alsa la voce il Pio gradito.
Olà furia infernal! Ed esso teme
Veloce fugge, e va mordendo il dito.
Roma immortal! ma più immortal per Pio
Sesto, che ti difende con valore!
Nulla teme, chi teme il solo Dio.
De' successor di Piero il primo onore,
Di nulla trionfar' a parer mio
Di dieci mila Pio degno d'amore.

111. — Il Popolo Romano a Pio VI.

Prence e sommo Pastor, tù sol sei quello
Unico invitto Eroe degno Sovrano;
Con un girar di ciglio e della mano,
De' i nemici del Ciel tu sei flagello.
Inclito il tuo pensar fù scelto e bello
Di adornar di soldati il Vaticano,
Sol manc' armare il Popolo Romano,
Che de' nemici tuoi farà macello.

Basta da labri tuoi v'ascolti un Voglio,
Che il quartiere antichissimo è formato
De' sudditi fedeli al Campidoglio.
E vedrai di valore il braccio armato
Difender di Pio VI augusto il soglio,
E i trofëi riportar dentro il Senato.

112. — Pio VI. trionfante.

Non temer, che ti difende Iddio,
Popolo di Quirin, inalsa il ciglio,
Vedi l'amor sublime, e il gran consiglio
Del tuo Pastor saggio, clemente e pio.
Qual timor può destar il Gallo rio?
Quando per opra d'un Romuleo Figlio
Vedi armate Falangi, e in duro esiglio
Molti vagar, e molti in cieco oblio?
Ravviva pur la moribonda Fede,
Rammenta il gallo, che trè volte a Piero
Cantò là nel Pretorio, dove stiede.
Al primo canto sen fuggì l'altero;
Al secondo Borbon cadde al tuo piede;
Ma il terzo a Pio non canterà davvero.

113. — Esempio di Pio VI.

Trema Roma non men che Italia tutta,
Mà da un vile timor non è ingombrata;
Non paventa veder la Gallia armata,
Che contro d'essa l'esterminio erutta.
Teme veder la Santa Fè distrutta
Da proprj filj offesa e lacerata,
Che per desio di libertà sognata
In sen dell'Ateismo empio si butta.

Questo è il timor di Roma, ch'ella forte
Non paventa le trame di Cocito,
E per Gesù disprezza e strazi, e morte.
Questo è il timor dell'Italiano sito;
Mà non v'è da temer infausta sorte,
Se vedran di Pio VI il santo Invito.

114. — L'Evviva a Pio VI e al Popolo di Roma.

Sia mille volte benedetto, e mille
Il Popol di Quirin, che illustr' esempio
Torna all'Italia, anzi all'Europa; e l'empio
Gallo copre de' sassi e di faville.
E benedette sian quelle scintille,
Ch' arser le prime all'onorato scempio
Di lor, che il Trono rovesciato, e il Tempio,
E le genti assalir giuste e tranquille.
Benedetto l'acciar, che il reo trafisse
Barbaro sen, che le minacce ordiva,
E recise la man, che l'onte scrisse!
E benedetta sia questa gioliva
Notte, che fè rimbrombar s'udisse:
« Evviva il Papa, evviva il Papa, evviva ».

115. — Francesi abborriti.

Evviva il S. Padre, evviva, evviva,
Ecco il Popol Romano risvegliato.
Che Roma de' Francesi affatto priva
Noi la vogliam veder tutta in un fiato.
Ch' ognun di noi il suo valor ravviva
Per sostener la Religion, lo Stato;
Gettiam' le lor Coccarde al fiume in riva,
Ed il lor folle ardir sia gastigato.

Tutta de' Franchi indegni la Nazione
Sia in appresso da tutti ognor sfuggita,
Anzi in abborrimento e in derisione.
Se essi hanno per Volter [1] la Fè tradita,
Vadino con Volter' in perdizione:
Noi fidi al Papa ne otterrem' la vita.

116. — Stemma di N. S. Pio PP. VI e Tempesta in Cagliari.

L'onda istessa, che al profugo Israele
Dischiude il varco alla sicura sponda,
Il contumace Faraon crudele
Coll'armi insieme, e cogli armati affonda.
L'aura istessa, che al Popolo fedele
D'ogni dono miglior spira feconda,
Del vero il Derisor Gallo infedele
Disperse là del Sardo Mar nell'onda.
Gran Dio! quell'aura mistica tu sei,
Ch' ai buoni eterna primavera appresta,
Aura felice, onde beato bei.
Mà se alzan gli empj contro il Ciel la testa,
Ben fà cangiarsi a dispersion de' rei
Nella più fiera aquilonar tempesta.

117. — Tempesta in Cagliari.

Gli aridi vanni, ò secoli remoti,
Rimpennate a mirar qual nuov' oltraggio
Reca l'audace il fier Gallo selvaggio
A Roma, a Dio, che il guata a ciglj immoti.

[1] Voltaire.

Poichè co' fasti suoi di fede vuoti,
Spento di Religion l'eterno raggio,
Osa a prestargli ancor l'infame omaggio
D'onta, e di scherni mai più intesi, e ignoti.
Mà già l'irato Ciel minaccia all'empio
Con far de' Franchi pini alla Marina
Sommersi, e rotti il meritato scempio.
T'allegra omai alma Città Latina,
Che rammentando tal vindic' esempio
Cadrà il folle al fragor d'alta ruina.

118. — Navi sommerse.

Ribelli al proprio Rè dicean le genti
Niegano invano a noi le stelle avare
Nell'Italia l'ingresso, aperto è il Mare,
Per là n'andremo ad operar portenti.
Fremè, queste in udir voci insolenti,
Giove dall'alto, ed or per l'onde chiare,
Disse, vedrem se a Voi potrann' ostare
Ammutinate insiem l'ire de' Venti.
Eolo quindi a se chiama, e con severo
Ciglio gl'impone, che tolti da catena
Pongan sossopra i venti il mare intero.
Proferse il Nume queste voci appena
Che del crudo Aquilon l'impeto fiero
Quelle respinse in sconosciuta arena.

119. — Flotta dispersa.

Gallica Ciurma da Satan guidata
Solca veloce il liquido elemento,
E porta su la prora insanguinata
L'empietà, la barbarie, il tradimento.

Da mille acciari, e mille Italia armata
La sorpresa hà sul ciglio, e lo spavento,
E con voce pel duol fioca e turbata,
Porge al Ciel le sue preci e il suo lamento.
Del Popol santo i voti ascolta il Nume,
E al turbin, che giacea sotto il suo soglio,
Và, disse, a fremer trà le salse spume.
Ei piomba, e nel mugir frà scoglio e scoglio,
Dell'empia gente, che di se presume,
Frange i bellici legni e il folle orgoglio.

120. — Navi sommerse.

Vidde dal più seren dell'Emisfero
La Franca flotta arditamente l'onde
Romper del Mar Tirren nè si confonde:
Cosi ragiona a Dio l'Apostol Piero.
« O tu, che puoi suscitare il fiero
Vento nel Mar, che al cenno tuo risponde,
Ora, che scorre le marine sponde
Popol rubel, turba l'ondoso Impero ».
Disse, e fù udito. Spalancò de' Venti
La stridula prigion del Cielo il Dio,
Quei piombaro sul Mar rotti e furenti.
Indi nell'alto Mar abisso aprio,
Che li Galli inghiotti d'ira frementi,
E li sommerse nel più cupo oblio [1].

[1] On lit à la suite:

Pro Sardis pugnant superi, Mare, Ventus et Ignis.
Gallia vis Sardos vincere? Vince Deos.

121. — Europa piangente.

Nel sen di Europa crudo strale immerge
Franco furor. Essa la piaga addita,
E in volto umil invendicata asterge
Colle lagrime il crin: porgete aita.
Virtù ne piange, e il crin anch'essa asperge,
A sè Parigi a rimirar invita.
Mà immobil in sua voglia essa pur perge.
Come dal Sol il Serpe prende vita.
Grida l'offesa Madre: « Ahi! cor di sfinge,
Franco vil, Franco rio, mio duol, mia pena.
In te langue virtù, langue pietate ».
Indi la man nel squarcio sen sospinse,
Ivi duolo con stil pinge la scena
Della Franca orgogliosa Libertate.

122. — Europa.

La Donna trionfal, che in bianca veste
Godea beata, e sù le chiome belle
Avea fronde d'olivo ai lauri inneste,
Europa, invidia dalle trè Sorelle,
Or di bruno ferale si riveste,
Sangue spargendo il petto e le mammelle.
E il rio doglioso delle luci meste
Si mesca in quel delle piaghe novelle.
Non fù l'Africa bruna, ò l'Asia molle,
Non l'America schiva di svelarsi,
Che sù dallo di Lei levar si volle.
Figlj crudeli, poichè il braccio armarsi
Nel ferro, che da Lei ciascun si tolle,
Nel vago seno han' gli empi colpi sparsi.

123. — Europa guastata da Francesi.

Fava, un bravo Pittor de' sto' Paese,
De na Femmina jofa er su ritratto;
Europa se chiamava, e stava in atto
Sedenno co' nà faccia assai cortese.
« Quant'è badiale, dissi. E chi m'intese,
Me risponnè de botto: sete un matto,
Bella na vorta certo fù de fatto,
Mà mò non è, ch'è pien de mal franzese ».
Io repricai: « Mà come hà tanto male?
Se pò sapè se pò, chi fù er briccone,
Che assassina beltà si badiale?
— De' Galli, soggiungè, la Nazione,
Che ar corpo j'affibbio stò capitale,
E all'Anima guastò la Religione ».
Dissi a st'informazione,
Se quà viengono i Galli empi forfanti,
Bigna er collo tiraja a tutti quanti.

124. — Il Capo-Popolo de' Romaneschi.

Veni quà vonno in Roma sti Monsù,
Corpo di bacco! e non si sà perchè:
Venghino pure, e troveranno a mè
Con 3000 Massiccj, e forse più.
Cor tappo in sur bracciale, e fongo in giù,
Con cacafochi, e rocci a più potè,
E a questi Frosci se farà vedè,
Che qui filo non c'è, nè mai ce fù.
Basta, ch'er Majorengo dica; si,
Ve dò licenza, annate in quantità,
Che io già ve vojo a tutti benedì.

Che noi de botto scianceheremo là,
E je faremo fà l'ultimo Ui,
A tutti quelli pochi come và.
E doppo a sotterrà,
Pè puzza non senti de fracicume,
Tutti de là li porteremo a fiume.

125. — Napoletani a Francesi.

Quanu'uno nasce Ciuccio, è sempre Ciuccio,
E more Ciuccio comme l'autri Ciuccj,
Pecchè vivenno sempre comm'a Ciuccio
Quann'è biecchio se fà Ciuccio de' Ciuccj.
Ogne Franzese mò, non sulo è Ciuccio.
Comme sò Ciuccj chilli cà sò Ciuccj,
Mà è tanto Ciuccio, comme sarìa Ciuccio,
Nò Ciuccio gruosso comm'a ciento Ciuccj.
Vuje libertate cercate? Site Ciuccj,
Pecchè v'encapezzate, comm'a Ciuccio,
E site schiave a tutti comm'a Ciuccj.
Chi non canusce a Cristo, è chiù ca Ciuccio,
Contro lo Cielo arrajeno li Ciuccj.
Ergo se sii Franzese, sii nò Ciuccio.

126. — Francesi maledici.

Io stavo ar banco a scorticà un Crapetto,
E allumo da lontano un miliziotto,
Che ferma de sordati un gran picchetto,
E tutti quanti insiem' arsono er trotto.
E smiccio poi di li, e n'artro pochetto
De quà, de là Patuje sopra, e sotto:
Nà tacchia agguanto, er tappo cor fonghetto
Con quattro serci, e appresso vò de botto.

Buja in Piazza Madama trovo, a dritto
Me pianto; e sento dì, che un Gallo matto
In pubrico der Papa male hà ditto.
D'affetallo me venn' er capogatto.
Uno, me disse, nò, famelo fritto,
L'artro arispose, arrosto annrebbe fatto.

127. — Francia vituperata.

O della bella Europa infamia e scherno,
Terra, che più non vanti i prischi fasti,
E che di libertà t'innamorasti,
Idolo, che sorti dal sen d'Averno,
Oh come insanguinata ti discerno
Sperger contro te stessa eccidj vasti,
Oggi che folle in Anarchia cangiasti
Le Leggi avite ed il Real Governo.
Ah! che non solo al tuo Signor fai guerra,
Mà con piede sacrilego calcare
Osi la Fede, che gettasti a terra.
Quante t'aspettan mai vicende amare!
Meglio fora per te, misera Terra,
Che d'ambo i lidi t'inghiottisse il Mare.

128. — La Fede alla Ragione.

« Taci dunque, perchè l'occhio nol vede,
Negar dunque vorrai l'alto mistero?
Quanto folle è colui che audace crede
Il santo penetrar mà occulto Vero.
L'Uom' Dio qui stassi, ed all'uman pensiero
Più innante d'indagar non si concede,
Frena superba omai l'orgoglio altero,
E taccia la ragion' ov'è la Fede ».

Cosi la Fede alla ragion dicèa,
E la Croce di sangue ancor vermiglia,
E l'ostia, e il sagro nappo in alto ergèa.
A detti di colei, che la consiglia,
La convinta ragion del dubbio rea
Baciò quel Tronco, ed abbassò le ciglia.

129. — Invasione di Savoglia.

Minaccia, ò Gallia, e crolla pur la testa
Spiegando al vento i tricolor Vessilli;
Vieni tartareo nembo ai più tranquilli
Popoli apportator di tua tempesta.
Nunzio di stolta libertà funesta,
Fà che d'Aletto il fero corno squilli,
E al sagrilego ardor, di cui sfavilli,
Sul soglio i Regi ad immolar s'appresta.
Forse ancor se cotanto ardisce il Franco
Scender, vedremti qui dall'Alpi doma
A ferir della Donna Itala il fianco?
Mà scendi pur, che Pietro entro la chioma
L'ultrice mano ti porrà. Nonanco
Chiusa è de' Galli tuoi la tomba in Roma.

130. — Avviso a Roma.

Mà tu, Città di Dio, che in Vaticano
T'assidi al fianco del Pastor primiero,
Forse obliasti l'umiltà di Piero?
Forse di Saulo i detti udisti invano?
Quest'ozio molle, e quest'orgoglio insano
Fù che a tuoi figlj assicurò l'Impero?
Quando di Cristo testimon cadèro
Sotto le scuri del Littor Romano?

Contro le Porte orribili d'Averno
Per te non già, mà per la Sposa feo
L'eterno Sposo il giuramento eterno.
E quale un di Gerusalem cadèo,
Tu pensa ancor, che del tuo fasto a scherno
Può tornar nudo sasso anche il Tarpeo.

131. — A Francesi venuti in Roma.

Folli! questo non è di Senna il fiume,
Che dal torrente d'empietà ridonda:
L' Tebro è questo, che del vero Nume
Incurva al piè la tributaria sponda.
Ed irraggiata dal celeste lume
Stà la Nave di Pier ferma sull'onda,
Nè qui sfrenata libertà presume
Al Ciel far guerra, ò alla ragion profonda.
E tu Gallo infedel spiegar osasti,
Ove l'Augusta Religione hà il soglio,
Dell'esecrata tua perfidia i fasti?
E tù schiavo di Roma, o audacia estrema!
Osi Roma insultar con tant'orgoglio?
Ah! volgi un guardo al Campidoglio, e trema.

132. — Ricerche.

È finito il tumulto? Signor nò.
Mà chi fù la cagione? Quel Monsù,
Quello, che aveva il naso per l'insù,
Quello, che poi la guerra dichiarò.
E subito, che in Roma si portò,
Fece l'Arma del Rè calarla giù.
Un'altra nuova volea metter sù,
Mà qui il Governo gli rispose: « Ohibò ».

Cosa mi dichi tù! Mi fai stupi.
Perchè il Popolo vedo armato sta?
E Trastevere ancor si fà senti?
E di quel Segretario come và?
Oh! poveretto poi se ne morì,
Per la bandiera della Libertà.

133. — Francesi affogati.

Com'è annata a fini sta bella scena?
Ieri i Frosci facevano er gradasso,
E oggi er Mar je fà pagà la pena,
E de crapicej lor se pija spasso.
Nella festa der nostro S. Tomasso,
Sciorsero tutt' i venti la catena,
E addio la Frotta se n'anniede a spasso,
E fecero li pesci una gran cena.
Questo è stato per Francia un brutto fosso,
Burlà l'omini, e Dio, non è l'istesso;
Tarda, tarda er gastigo, e poi viè addosso.
Armèno se pentisse del suo eccesso:
Che se se move un Santo un pò più grosso,
Sarà un pò peggio, che morine allesso.

134. — Filosofia moderna smascherata dalla Religione.

Fanatismo, furor, straggi, rapine
Ascrisse a me Filosofia audace
Me, cui spedio nel Mondo il Dio di pace
Ministra di pacifiche dottrine.
Or ch'essa gode su le mie ruine,
Chi sperar non dovrebbe, che verace
De' nuovi Regni con più chiara face
L'età dell'or riconducesse al fine?

Pur quanto sangue, ohimè! nel nuovo Impero
Versò, barbara, e cruda, e al suo furore
Quante innocenti vittime cadèro.
Destatevi, o Mortali, e con orrore
Sprezzate ogni suo detto mensognero;
Pace hà frà labri, e la discordia in cuore.

135. — Minaccia agli Ebrei.

Gerusalem distrutta, ognun lo sà,
Tito Vespasiano autor ne fù,
Gli Ebrei disperse, e li condusse quà,
Nella Giudea non ce li volle più.
Ribelli sempre ad ogni potestà,
Vivendo in Roma dissero: « Monsù,
La Francia hà buone leggi in verità:
Alli Giudei darà grande virtù.
Libertà senza leggi, questo si
Ci piace, e la vogliamo, se si può
Piantar ben bene, e se possiamo qui ».
Roma ti parla, e dice: « Oh! questo nò.
Se ardir avrai di dire il solo Ui,
Tutti sapran' che Giuda qui crepò ».

136. — De' i Mercanti al Corso.

Mentre in Borgo, in Trastevere, e alli Monti
Ogni meschin chiama i Francesi a prova,
Che fà il resto di Roma? A lor pur giova
Cercar di farsi ovunque illustri e conti.
Ahimè! che veggio nelle altere fronti
Del nobile Roman, qual brutta cova
Viltà malnata, inusitata, e nuova,
Che soltanto a fuggir li rende pronti.

Che dirà poi la giacobbina ardita
Schiera, se il nobil fugge al miglior uopo
Lasciando la sua Patria sbigottita?
Dirà, che a guisa d'un immondo topo
Rode, finchè non teme di sua vita;
Dirà... mà taccio quel che ne vien dopo.

137. — Cadent a latere tuo etc. (Salm. 90).

Cada Signor alla tua destra irata
L'infellonito Popolo guerriero,
Che di venir giurò superbo e altero
Contro il S. Pastor' a mano armata.
È tempo omai, che la Cittade amata
Venga da te difesa da quel fiero
Popol rubel, che non rispetta in Piero
Il successore alla Città beata.
Umiliato vedrassi allor quel rio
Degno di mille morti empio Senato
Ignaro di virtù, di fede oblio.
Cadan tutti color, che contro Dio
Sagrilega vendetta hanno giurato.
Così sarà... Che non mentisce Iddio!

138. — Preghiere a S. Pietro.

Pietro, Apostol di Dio, S. Pastore
Del Cattolico Gregge universale,
Perchè in Roma il timor tanto prevale
Del Gallico infedel perturbatore?
Il Sesto Pio ben degno Successore
Di quella Sede Santa et immortale,
Provvido accorre a riparare il male
Coll'armi, colle preci e col rigore.

E pur non basta, ogni Romano trema,
Palpitante qual timido coniglio
Passa li giorni suoi da tema in tema.
Or jo non sò, se nel divin consiglio
Decretato castigo ormai si prema:
Pietro, han' essi a temer qualche periglio?

139. — Preghiera a S. Barbara V. e M.

Vergine prode, a cui fù dato in cura
L'urto fatal de' bellici stromenti,
E che imperi, sel vuoi, per l'aria oscura
Alle ritrose folgori stridenti,
Or che a danno comun freme, e congiura
Turba orgogliosa di profane genti,
Che l'aurea calma in sen d'Ausonia fura,
E intorbida sul Tebro i dì ridenti,
Dal Ciel tu vibra animator' un raggio
Sul tuo stuolo fedel: vibra sul rio
Vindica fiamma dell'ingiusto oltraggio.
Tuona a prò della Fè, conferma in Pio
L'Anima invitta, il provido coraggio,
E veglia in guardia alla Città di Dio.

140. — La Chiesa di Gesù Cristo.

Dell'empio Franco alle minacce, all'onte
La bella Sposa di Gesù si scosse,
Dal volto il velo con la man rimosse,
E scuoprì tutta la divina fronte.
Allor tosto dall'uno all'altro monte
L'Angel di Roma con furor si mosse,
Trasse il brando, e di sdegni un nembo alzosse,
Che tutto fè crollar di Sisto il Ponte.

La vendetta di Dio per quella strada
Sboccò fremendo, e le nemiche teste
Visitò colle fiamme e colla spada.
Tremonne il Vatican; mà s'interpose
Pio trà l'ira Romana e la celeste;
E l'Angelo placato il ferro ascose.

141. — Dichiarazione della Chiesa.

Cadde chi mio non fù: costante e forte
Chi fù mio trionfò nel gran cimento,
Che vittoria, e trionfo è sprezzar morte,
Nè sentir d'onte, e di martir spavento.
Chi le rette seguia, chi le vie torte,
Iddio per disvelar cribrò il frumento;
Vinceste ò Prodi! le tartaree porte
Di terror, di rancor fremere io sento.
Da voi si chiari per versato sangue,
Da voi sì usati a pugne, e a palme elette
Qual paventa oggi Averno orribil scempio.
Cresce virtù col sofferir, non langue
Piegata quercia, al Ciel più altera mette,
Zelo e valor raddoppia illustr' esempio.

142. — Avviso alli Rè.

Ancor l'Ungaro suol d'ossa biancheggia.
E il Russo Mar flutti sanguinei reca,
Per due vittime illustri il guardo bieca
Tien Morte ancor sù la smarrita Reggia.
Nordico tradimento alto passeggia,
E tronca il fior della speranza sveca.
Rimuggie il Franco turbo, e nube cieca
D'incognita feral luce fiammeggia.

Un cupo suon d'incognita minaccia
Per vigilanti soglie non s'arresta,
E và de' Regi a impallidir la faccia.
Monarchi della Terra, or che vi resta?
La difesa comun' v'armi le braccia,
O della vostra età l'ultima è questa!

143. — Gloria di Roma.

Francia tu matta sei, tu sei briccona,
Altra effigie non hai se non che questa.
Come matta, ciascun' ti compassiona;
Mà come birba, ognuno ti detesta.
Matta per tè, perchè da te minchiona
Cercasti la ruina tua funesta.
Birba per altri, perchè ogni persona
Il diabolico tuo furore infesta.
Distruggere ti vuoi? Sii pur distrutta.
E se ingannasti molti, e soggiogasti
Col tuo operar, che furti, e straggi e rutta:
Roma soltanto nò, non ingannasti,
Lei sol seppe scoprir la serie tutta
Di tue trame, costumi e detti guasti [1].

144. — Anarchia.

Sorse da cupi abissi, e in Trono ascesa
Dove la Senna al Mar s'apre la via,
Scosse la nera face in Stige accesa
Madre di servitù l'empia Anarchia.

[1] Au bas, on lit : *mio.*

« Cada di Cristo l'esecranda Chiesa,
I Tiranni, le Leggi : e frutto sia
Del mio valor, e della grande impresa,
Che rieda all'Uom' la libertà natia ».
L'empia dicea : dell'ire sue Ministro
Il Popolo l'udì, discese in campo,
Trasse il terror sul Pò sull'Elba e l'Istro.
Nulla non cede a lui, null' offre scampo.
Mà godi Italia, nell'oprar sinistro
A rei disegni, hai di salvezza un lampo.

145. — Pensieri vani de' Francesi.

Pensi Francia superba a pazza idea
Di soggiogare il Popolo Romano,
Figlio di Marte, e del Trojano Enea
Si : cadrà il tuo pensier ben presto invano.
Tu neghi Cristo al par della Giudea,
Col sagro sangue lavi l'empia mano ;
Mà il Cielo punirà tua colpa rea,
E più, se inoltri contro il Vaticano.
Noi confidiamo nel potente Iddio,
Regna Piero per noi, Paolo, e il Battista,
Pugna Maria Madre dell'Uomo Dio.
Il Roman petto è armato d'amatista,
Saprà difender si il suo Sesto Pio,
E scempio di voi far a prima vista,

146. — Al Popolo di Roma.

La Bestia dagli abissi è fuori uscita,
Forte Popol di Dio nella tua Fede.
Piantar volea per forza la sua Sede
Nelli Romulei Colli tutta ardita.

Fedel al Donator della tua vita,
Roma, e nulla temer, perpetua Erede,
Se crederai ciò, che nel Cielo si vede,
Da te l'Idra infernal morrà ferita.
Superbia iniqua, e libertà crudele,
Francia infelice! nel tuo sen la tieni,
Per far del Mondo un Mostro, un'Infedele.
Mà tutti sann' ormai li tuoi veleni,
Dell'Averno volevi dare' il miele,
Roma non già. Li Galli son ripieni.

147. — Agl'Inglesi.

Sì che a ragion or te ogni terra onora,
Donna immortal dell'Ocean Regina,
E al tuo guerrier Tamigi umil s'inchina
L'orgoglios' Occidente, e fin l'Aurora.
Perocchè tutto in te riviver ora
Fai tù l'orror d'ogni virtù latina,
Grande sei, prode sei, vai tu vicina
A Palla in preggi, anzi lei sembri ancora.
Mà oh qual oggi, oh qual raro a sì bei vanti
Crescer veggio io splendor! oggi ch' al seno
Stringi amorosa tanti afflitti, e tanti.
Tal che ogni stile in lodar te vien meno,
Vien men' ogni valor. Febo non vanti
Di poter dir tanta tua gloria appieno.

148. — Giuramento Civico.

Tu, de' Regi e di Dio nemica Plebe,
Bevi nel vaso di grande ira pregno,
Quasi per man di Ganimede ed Ebe,
Nettar soave un giuramento indegno.

Ne sorge Eroe degli aurei giglj al Regno
Col franco sangue a fecondar le glebe,
Come sorse opportuno alto sostegno
Camillo a Roma, e Ganimonda a Tebe.
Se non fia, che dall'Istro il giusto rombi
Flagel di guerra, ò sù quel Popol' empio
Dal Vatican' acceso il fulmin piombi.
D'Europa un dì sul meditato scempio
Echeggeran' del nome reo i ribombi,
Onde scosso or vacilla il Trono e il Tempio.

149. — Fedeltà di Roma.

Qual per velen, che lunga etate occulta
In uman corpo a lento piè serpeggia,
Sprigionarsi improviso al fin si veggia
D'immonda universal tabe l'insulta,
Tal la franca mania già fatt' adulta
Dalle tenebre il capo erge e grandeggia,
E per lei già col Regnator la Reggia
Frà le rovine oppressa stà sepulta.
Roma, chi sà che quel ribelle orgoglio
Il tuo prisco a destar genio guerriero
Di libertà non parli al Campidoglio?
Mà ben tu scorgi in questo nome altero
Di cittadine straggi il rio germoglio,
E riposi tranquilla in grembo a Piero.

150. — Coraggio di Luigi XVI.

Dove Luigi? — Ad incontrar la morte.
E chi ti condannò? — Chi troppo amai.
La tua colpa qual'è? — Perchè regnai.
Dov'è lo scettro tuo? — Son le ritorte.

Dunque perdi i tuoi dì? — Cangio mia sorte.
Amasti il Popol tuo? — Mai sempre assai.
E lo siegui ad amar? — Or più che mai.
No paventi il morir? — Non teme il forte.
Grida ognun contro Tè? — L'ascolto e taccio.
Nè fremi in ascoltarli? — È Popol mio.
Fàn quel grida orror? — L'orror discaccio.
Di Parricidio è reo? — La colpa oblio.
Vuole la morte tua? — La morte abbraccio.
E impunito n'andrà? — L'offeso è Dio.

151. — Assassinio di Luigi XVI.

Fellon' t'arresta di compir l'indegno
Sagrilego, imman, fiero attentato,
Questi è il tuo Rè, cui di fierezza armato
Osi 'l sangue versar con reo disegno.
Cangia pensier, frena l'ingiusto sdegno,
Pietà ti muova l'infelice stato
Di chi tanto ti amò, Popolo ingrato.
Giunse la tua barbarie a questo segno?
Odi... mà i detti miei sprezza e deride;
Già vibra il colpo, ohimè! barbaramente,
Che il teschio in un balen fende e recide.
Chi di sì crudo scempio orror non sente?
Monarchi e ancor da Voi si tarda, e ride?
[G]rida da vendetta ucciso un Rè innoce[n]te.

152. — Morte di Luigi XVI.

Francesi, ahi che faceste! Voi levaste
Al vostro Rè l'Autorità Reale;
Non contenti di ciò, l'imprigionaste
Lungi da' suoi con crudeltà brutale.

Da frenetici poi lo processaste;
Temerarj che siete! e con eguale
Malignità natia lo sentenziaste;
E al fin voleste il giorno suo fatale.
Anime sciagurate! e non vedete
Che contro voi già tutto il mondo è irato
Per quest'azion nefanda? E non temete?
Anzi egli è poco. Il grande Iddio sdegnato
Farà, che vi distrugga quanti siete
Con guerra, fame e peste un tal peccato[1].

153. — Romani ai Francesi.

Gallo. Roma t'aspetta: e il reo disegno,
Che fai di stragge e di vendetta, è vano.
Abbonda in noi forza, valore, ingegno;
Trema solo in udir: « Io son Romano ».
Rammenta Orazio al bellicoso impegno,
É il Cavalier, che si bruciò la mano;
Questo fù, questo è ancor di Marte il regno,
Popolo di Quirin, Sangue Trojano.
Nel cimento marzial Roma non langue:
Finchè hà spirto nel sen, Roma non cede,
Se pria non vede il suo nemico esangue.
Ognun freme di sdegno, e guerra chiede.
Vedrassi allor chi spargerà più sangue,
Tu per libertà, noi per la Fede.

[1] Au bas: *mio.*

154. — A Francia rea.

Già con empie masnade al furor pronte
Dall'ispide nevose Alpi s'affaccia
Il mal libero Celte e strazi, ed onte
A lei, che un tempo il soggiogò, minaccia.
Mà fin che Pio, nuovo Mosè, sul monte
Col Nume si trattien da faccia a faccia,
Venga si venga di Sionne a fronte,
Che la Fè reggeragli il cor, le braccia.
Nuova Sionne è Roma usa ai portenti,
E la Nave di Piero, ò Popol Franco,
Vince tue flotte, e sfida i mari e i venti.
Vieni, mà sappi, chè già il Cielo è stanco
Di tua nequizia, e alle tue nude genti
L'Angel già preme con la spada il fianco.

155. — Ai Francesi Frenetici.

Dove stolti correte, e qual consiglio
Colà vi guida, dove il Tebro altero
Erge fastoso degli Eroi l'Impero,
Ed invitto trionfa ogni suo figlio?
Colà già viddi con mio gran' periglio
Rapirmi in altra età l'acquisto intero
D'Italia bella, ed un Romano fiero
Darmi da quelle arene eterno esiglio.
Altro Polo cercate, ed altre imprese,
Se nemico Destin non vi conduce,
E non chiede versar sangue Francese.
Non più Camillo de' Romani è Duce,
Mà del Popol di Roma alle difese
Veglia Pio Sesto con felice luce.

156. — Voce del Cielo.

Levommi il mio pensier ov'è la reggia
Sagra allo sdegno del gran Dio vivente
Frà il tuono, e il lampo il turbine grandeggia,
Quando una voce disse in tuon fremente:
« Leggi », e timido lessi... Chi guerreggia
Contro i Decreti della eterna Mente
Vittima sventurata alfin si veggia;
Sì vuol chi tutto può, chi mai non mente.
Poscia si chiuser le tremende porte,
Ed apparve il terribile Ricinto
Di sangue ingombro, e del pallor di morte.
Ed udii trè volte replicar... Avvinto
Quivi trà indissolubili ritorte,
Gemerà il Gallo dal mio braccio estinto.

157. — S. Pietro alle preci di Pio VI. difende Roma.

Poichè al fulgor della sanguinea face
Che discordia recò da Flegetonte
Contro l'onor del Soglio il Gallo audace
Del Pileo infame si coprì la fronte,
Il Corso, il Belga, e l'Eburon seguace
Corre alle straggi, alle vendette, all'onte,
E il grido infausto turbator di pace
Già l'Alpi assorda, e di Pirene il Monte.
Già rivolto all'Ausonica ruina,
Rosseggia il lume delle fiamme orrende
Sù i muri ancor della Città Latina.
Mà di Pio l'umil pianto a Piero ascende,
E sciolta in pioggia di virtù divina,
Dall'incendio fatal Roma difende.

158. — All' audaci Francesi.

Or che pretendi, ò Franco stuolo audace,
Senza Rè, senza legge, e senza Dio,
Ogni sagro dover posto in oblio,
L'altrui turbando deliziosa pace?
Sò che Roma vuoi porre a ferro, e a face,
Quest'è quel c'hai nel cor pravo desio:
Mà invan lo speri; in prò di Roma un Pio
Veglia, Sagro Pastor, Niocchier sagace.
Se nella prisca età Torquato solo
Sconfisse, e ributtò dal Campidoglio
Altro simile a te Gallico stuolo,
Trema: che Pio dal venerando Soglio,
Onde hà diviso il suo poter col Polo,
Puote in un punto a te fiaccar l'orgoglio.

159. — Iniquità de' Francesi.

Sfidà empietà l'Onnipotente, appresta
Mille torme, mille armi, e già minaccia.
Impetuosa scorre, urta, calpesta
Del santuario la tremenda faccia.
Al rimbombar dell'orrida tempesta
Si destan quante furie Averno abbraccia,
Tutto cede ove piombano, non resta
Di Fè, di Carità, di Speme traccia.
Eterno Dio tel vedi, e soffri ancora?
Nè degli Eletti accorri al duro scempio,
Armato della folgora sonora?
Ah! si, t'intendo. Esiggerà dall'empio
Tal di vendetta, questa tua dimora,
Qual non si vidde, e non vedrassi esempio.

160. — Contro Napoli [1].

Cinta d'Alpi, e da due Mar difesa,
Dell'Universo Italia arbitra e Donna,
Perchè or senz' asta, ed in lasciva gonna
Non aspiri all'onor di grande impresa?
Mà già Romol con face in mano accesa
Sveglia il Popol Latin, che pigro assonna,
E additando la Senna e la Garonna,
Rampogna Italia, e ponsi alla difesa.
E te sgrida, ò Sebeto, che porgesti
Orecchio al Gallo predator, vigliacco!
E la rea detestata Insegna ergesti.
Deh! accorri Italia a riparar lo smacco,
Grande sei tù per non temer di questi
Adorator' di Venere, e di Bacco.

161. — Al valore de' Romani.

Sorgi una volta dalla indegna tomba
Valor di Roma, ove ti stai sepolto,
E la rivolgi il tuo terribil volto,
Ove ti chiama la guerriera tromba.
La Francia è che ti sfida, e già rimbomba
Di sue minacce il tuon superbo e stolto,
Vanta piombar sù questo Popol folto
Come a stuol di Colombe Aquila piomba.

[1] Allusion à l'ambassade du « grenadier » Belleville (cf. Vedel, sous ce titre, dans la *Revue de Paris*, 1909). La rupture entre Naples et la France est du 1[er] septembre 1793 (cf. Simeoni, dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, 1912, p. 412-5).

Sorgi dunque, e governo alfin riprendi
Dell'armi, e se non sia per tutto estinto,
Le nuove schiere del tuo foco accendi.
Ti rivedrò di nuovi allori cinto,
Che sopra il Carro al Campidoglio ascendi
Col Franco innanzi di catene avvinto.

162. — ITALIA LIBERATA DAL CIELO.

Di reggio sangue ormai tinto e fumante,
Sciolse il Franco Pirata audace i legni,
Ed ebbro di furore e delirante,
Tutti vantò porre a ruina i Regni.
Distinse Italia, e lidi suoi d'innante
Le navi appena, e gli odiati segni,
Che si commosse, e quasi in cor tremante
Pensò d'opporsi a barbari disegni.
Mà pria Colui, che al folle di Babelle
Fece sentir del suo rigor la soma,
Contro dell'empio accorse dalle stelle.
In mezzo all'onde lo disperde e doma;
Così distrutta la masnada imbelle,
Donò a voti di Pio l'Italia, e Roma.

163. — A' FRANCESI, CHE ONORANO BRUTO.

Or tù, che il nostro Bruto inalsi a tanto
Gallo superbo, e a lui t'uguagli a torto,
Perchè hai del tuo Monarca il Trono infranto,
Non è il valor di Bruto in noi già morto.
Mà poichè Fè divina, e Pastor Santo
A miglior uopo i pensier nostri han scorto,
In van ci tenta il lusinghiero incanto,
Onde il velen di libertà ci hai porto.

Tiranno or è per noi, chi a spiegar vegna,
Insultando l'unanime rifiuto
Contro tal fede e tal Pastor, l'insegna.
E il tuo Basvil quivi a compir venuto
La folle impresa, il tuo Basvil t'insegna
Ch'ogni Romano hà in sen il cor di Bruto.

164. — Bruto scuopre l'inganno de' Francesi.

L'ombra apparve di Bruto, l'ombra feroce
In sul Tarpejo, e l'aggrottato ciglio
Volta di Roma in sul vicin periglio
Questa udissi vibrar tonante voce:
« È ver di libertà fui Padre, e atroce
Con decreto fatal uccisi il Figlio,
Mà libertà, che legge diè e consiglio
Guida sol volli, altra licenza a noce.
In nome mio l'infido Gallo astuto
Cantando libertà, mentr'è Tiranno
Importi ei vuol suo ferreo giogo e rio.
Sprezzate, ò miei Quiriti, il tristo inganno,
Che non fù mai questo il voler di Bruto,
E questo or vieta il vostro Sesto Pio ».

165. — Empietà de' Francesi.

Scioglie il freno empietà, strazj, e terrore
Và mescendo furiosa, e il giusto opprime,
Investe il Trono, e su le auguste cime
Del Santuario porta il suo furore.
Mentre superba esalta il foll' errore,
Insulta a Dio nel seggio suo sublime,
E quasi che non fosse, ovver che l'ime
Terre non curi, se ne ride in cuore.

Mà Dio, che regge nella man tremenda
Calice d'ira, e sù quel capo, e quello
Stille ne' versa del suo sdegno armate.
Ben presto spargerà l'amara e orrenda
Feccia del suo furor sul popol fello,
Feccia, che mai vien men. Empj tremate.

166. — Minaccia ai Francesi.

Sterminatrice Onnipotenza, oh! quante
Per te prepara, ò Gallia, straggi e morti;
Vedrai raccapricciato ogni sembiante,
Vedrai tuoi figlj in mar di doglia assorti.
Risovveratti l'infelice istante
In che giurasti al Nume oltraggi e torti,
Griderai, piangerai, má l'aura errante
Porterà li tuoi gridi e tuoi sconforti.
Si leggerà sù l'alte tue ruine
Degli empj il fato, e attonite le menti
Mireran' l'opra delle man divine.
Mà tu deridi il suon di questi accenti,
E non t'accorgi, che tal ebber fine
In altre età le infellonite Genti?

167. — Minacce vane de' Francesi.

Dal crine di Basvil l'odiata insegna
Svelle il Romano in fier drappello accolto,
E torvo al ciglio, e minaccioso al volto,
L'allor di libertà calpesta, e sdegna.
Coll'atto grande Religione insegna
Al Popolo di Francia iniquo e stolto,
Mà questi nell'error cinto ed avvolto,
L'armi prepara con maniera indegna.

Lungi il timor, ò celibi e ammogliati!
Tutti l'Insegne seguirem di Pio,
Fidi sudditi ognor, fidi soldati.
Cosi la Francia resterà in oblio,
Gli empj Galli morran da disperati,
Bestemmiando sul suolo e Cielo, e Dio.

168. — A la Flott[e].

Empio millantator superbo e vano,
A che ti sdegni, e che minacci altero,
Chi spezza l'oprar tuo, chi 'l tuo pensiero
Abborre, ed odia, e và chiamando e insano?
Ebro, che forse la pesante mano
Dovrà stringere al sen ogni straniero?
E placido soffrir lo sguardo fiero
Di quella libertà, ch'or senti 'nvano?
Sappi fratanto, che il Roman valore
Tue minacce non cura, e ad un sol torto
Farà scorrere in te mortal pallore.
Scherni forse il mio dir? ascolta: assorto
Basville in Roma dal fatal reo amore:
Sentir vuoi che ne' fù? Basville è morto.

169. — Ma[c]kau a La Flott[e].

Giunto avanti a Machò [1] tutto sdegnato
La Flot gli disse in fiero alto sermone:
« Eccoti i frutti della tua missione,
Fui ben ben dai Romani bastonato.
È ver che i Preti pien di compassione
Mi hanno 70. scudi regalato,

[1] Pour Mackau.

Altrimenti il tuo celebre Legato
A ritrovarti se n' venia pedone ».
Stanco Machò d'udirlo: in piedi sorto,
Gli rispose: « I Roman son troppo buoni;
Se ti lagni di lor, ti lagni a torto.
Che per aver 70. bei Piastroni,
Io, che sono di te più Uomo accorto,
Avrei fatto calarmi anche i Calzoni ».

170. — La Flott[e] rimanda i 70. scudi e richiede la protesta.

Monsù la Flott in grazia cosa fate?
L'elemosina aveste per fuggire,
L'elemosina adesso rimandate?
Tale superbia non si può soffrire.
Con scrittura di più voi protestate,
Che non ostante il vostro iniquo ardire,
E il furor de' Romani, voi scampate
Pel Governo di Roma dal morire.
Da Filosofo fate, e non sapete
Che se un Cattolico ad un Poverello
L'elemosina fà, non la ripete?
Vi spacciate per Uom' onesto, e quello
Scritto fatto da voi or rivolete?
Oh! birbo! oh ingrato! oh Uom' senza cervello! [1].

171. — [Sans titre].

Dall'Avello feral alza la fronte
Clotilde il grande, e grida: « Olà fermate,
Fermate, o Figlj miei, nè vi scordate
Di quant' oprai sopra il Sublicio Ponte.

[1] Au bas: *mio*.

Là de' Nemici alle minacce, all'onte
Solo m'opposi, e mille spade armate
Furon da me disperse e dissipate,
Ed inalzai d'omini uccisi un Monte.
Or di tanto valor quai sono i frutti?
Eccoli, nel mirarvi e vili e insani,
Di sangue non ostil macchiati, e brutti:
Ed a ragion diran' gli Oltramontani:
« Orazio sol contro i Toscani tutti,
E contro un Gallo sol tutti i Romani ».

172. — Gloria della Chiesa.

Combusto il Mondo, e la combustione
Passeggia su la terra a passo grave,
Seco traendo dalle averne cave
Il tradimento infame e l'ambizione.
Mille furie han con esse, e al paragone
Con diaboliche faci, e voglie prave
Tutti di Cristo alla sacrata Nave
Vibran' fiamme, onde cada in perdizione.
In così tempestosa, e ria procella
Ella forte sostiene il turbo nero,
Che suscitò del Ciel schiera rubella.
Fuggi stuolo infernal nemico al Vero:
Che la sempre gloriosa Navicella
Hà la Fede al timon, e Pio in Nocchiero.

173. — Ritratto di Francia.

Trà Querce, Palme, e Pini in un deserto
Sotto l'ombre giacea, all'improviso,
Donna superba, io viddi, nel suo viso,
Furibonda gridò: « Voglio per certo

Regnare, io voglio ». Tosto ciò proferto,
Rovesciare volea dal Paradiso
Del gran Pietro la Pietra. Fù diviso
Il voler suo. Vidde l'Inferno aperto.
Donna infelice! Senza legge e fede
Francia tu sei. Cosa credesti mai?
Piantar nel Mondo tua perpetua sede?
Nel baratro infernal perpetui guai,
Di quelli tu sarai perpetua Erede,
Morendo come vivi. Il proverai.

174. — Sorte di Basville.

Col vento degli affetti ribellanti
La nave tua solcava il mar d'empiezza,
Quando urtò nello scoglio, ove si spezza,
E te naufrago espon co' i remi infranti.
Già il capo ti coprian le circostanti
Onde nemiche della tua salvezza,
E già depresso dalla tua gravezza
Giungevi al fondo delli eterni pianti.
Mà la Fede, che allor ti fù presente,
Udì pietosa il tuo pregar aita,
E sollevotti con la man possente.
E fuor dell'acque, te recando, uscita,
Trofeo ti mostra all'ammirata gente,
Che il tristo caso avea sul lido unita.

175. — [Sans titre].

Io veggo il Siciliano Antro vetusto,
La scabra Incude, il seminudo Bronte,
Io sento i colpi del martel robusto,
A cui risponde la Caverna e il Monte.

Giù per le rughe dell'occhiuta fronte
Gli gocciola il sudor sul muso adusto,
E negro più che l'onda d'Acheronte,
Gli bagna il collo ed il peloso busto.
Bronte t'affretta a preparar i dardi,
Che l'Encelado Gallico alla pugna
Sfida il Ciel con la voce, e colli sguardi.
Cada: e nel sangue suo l'empio s'attuffi,
Mordasi invan le abbrustolite pugna,
E sotto un'Etna eternamente sbuffi.

176. — Calamità di Europa.

M'oda chi vuolmi udir. Lento veleno
Giuseppe atterra (1). Il Sveco è assassinato (2).
Spira convulso alla Consorte in seno
Leopoldo (3). Il Franco Rege è trucidato (4).
Guerreggia altier contro l'Armate al Reno
Lordo di civil sangue e smascherato,
Il Frammason crudel, e è qui nel treno
Di Regnator dall'Assemblea adorato (5).
E voi Monarchi, e Rè, voi si indolenti?
Nè vi accorgete pur che all'ultim' ora
Vi spingon già le Frammasone genti?
Deh! tù gran Dio, che a suscitar l'aurora
Folgorasti un sol guardo: or non avventi
Un fulmine dal Ciel? Pur soffri ancora?

(1) Giuseppe II Imperatore morto 20 Febraro 1790 (N. du Ms. ainsi que les suivantes). — (2) Gustavo III. Rè di Svezia morto 29 Marzo 1792. — (3) Leopoldo II. Imperatore morto 1. Marzo 1792. — (4) Luigi XVI. Rè di Francia morto 21 Gen. 1793. — (5) Il Presidente della Convenzione di Parigi.

177. — Alla Convenzion' Nazionale.

Fulmin dal Ciel discenda, urti, e sconquassi
Nella torva adunanza il Calvinista,
Il Valdo, il Luteran, l'Anabatista,
La feccia tutta de' Paesi bassi (1).
Scorra il fulmin dipoi dovunque stassi
Il sanguinario giacobin Clubista,
Ne sepellisca la semenza trista
Sotto i colpiti dirocсati massi (2).
Dell'Orleans, del Chabot Scappuccino (3),
De Lumeniè (4), dell'Ex-Curato Sposo (5),
Della Monaca vile e svergognata (6),
Postili tutt' insieme in fondo a un tino,
E pestandoli ognor senza riposo
Ne faccia Belzebubbe una frittata.

178. — L'ombra di Basville all'Assemblea.

Di Libertà sull'abborrita traccia
Pallida in volto, e lacera qual'era
Alla folle Città, che il Rè minaccia,
Di Basville tornò l'ombra severa.
Giunta colà de' Cittadini in faccia
Stracciò di libertà la rea bandiera,
Mise un sospiro, e alzando al Ciel le braccia,
Tardi chiamò la servitù primiera.

(1) La Unione de' Frammassoni sono bricconi, eretici e miscredenti (N. du Ms. ainsi que les suivantes). — (2) Nei Clubi de' Giacobini, Francescani, e Foglianti. — (3) Trà i più accaniti a perseguitare. — (4) (Pour Loménie). — (5) Che dichiarò publico e solenne il matrimonio colla serva. — (6) Che si presentò alla sbarra dell'Assemblea.

Narrò il fiero tumulto, e il gran periglio,
La ferita mostrò. « Da voi costretto
Chiusi, disse, sul Tebro al giorno il ciglio.
Tremate de' Romani al solo aspetto,
Che ancora del Tarpeo chiude ogni figlio
L'alma de' Mallj e de' Camilli in petto ».

179. — Satirico.

Santo Pastor, giacchè tanta premura
Di noi ti prendi, perchè a te affidati,
Quanti guerrieri son da te chiamati
Per riguardare queste nostre mura?
Il nostro Littoral mercè tua cura
Si è reso ormai un' de' rinomati
Per le Trinciere, per li grandi Armati,
E per la forza, che gli diè Natura.
Togli però, Signor, da questo Incarco
Il noto Giacobin Ruffu Fabrizio
Insiem' col Castellan chiamato Marco.
Imminente vediamo il precipizio
Qualor vediamo insiem' Fabrizio e Marco:
Scaccia dunque, Signor, Marco e Fabrizio.

180. — Allegorìa.

Mostro feroce apportator di duolo,
Venefico coll'alito e col ciglio,
Sparse terror dall'uno all'altro polo,
Tessendo acerbo universal periglio.
Sciolser due generose Aquile il volo,
Si opposero col rostro e coll'artiglio,
E nella dubia aspra tenzone il suolo
Videsi ancor di sangue reo vermiglio.

Magnanimo Leone al fin si scosse,
E il solo formidabile rugito
Quasi folgore il Mostro rio percosse.
Le fiere branche omai veggo recise,
Omai per scherno con la man s'addita,
L'Anglo Leo del suo destin decise.

181. — La Touche[1] torna in Napoli, dispersa la sua Flotta.

Quei, che qual formidabile Tonante
Dispregiava, di bronzo armato il petto,
La Stagione nemica, e il truce aspetto
Del minaccioso Pelago sonante.
Andiam', dicea, corriam', cadano infrante
Le leggi altrui si sagre, il giusto, il retto
Sian nomi vani, e niun Monarca un detto
Ai nostri cenni più d'oppor si vante.
Dov'è ora de' suoi lo stuolo ardito?
Soffiò nell'onda il Nume, il mar si chiuse
Sù d'essi, e appena pochi avanzi 'l lito
Ne accolse; e lui mendico appiè d'un scoglio,
Che nel bujo tentò per vie non use,
Trasse a mostrar com' Ei premia l'orgoglio.

182. — Conversione di Basvil.

Mentre Basville, il gallico furente,
Alla Chiesa prepara onte ed offese,
Il grande Eterno sopra lui discese,
E colla grazia gl'irradiò la mente.

[1] L'amiral Latouche-Tréville, commandant de l'expédition de Sardaigne. Il fut destitué et emprisonné en 1793. Mis en liberté après le 9 thermidor, il ne fut réintégré qu'après le 18 brumaire.

« Ferma », gli disse. E lo fermò repente,
Che armata mano al suolo lo distese;
« Io son che tronco l'empie tue pretese,
E il cuor ti cambia il braccio mio possente ».
Cede alla grazia il moribondo Gallo,
E pria che scenda ad abitar l'avello,
Piange sue colpe, e manifesta il fallo.
Felice te! Che se pur fosti quello,
Che in ogni errore già facesti 'l callo,
Or divenuto sei Santo novello.

183. — Sull'istesso soggetto.

Mentre Basville da ferita offeso
L'ultimo giorno a terminar vicino,
In se riflette dalla grazia preso
In questi accenti piange il suo destino.
« Indarno contro te finora hò teso
Le mire insane, ò Popol di Quirino,
Ed hò con folle libertà preteso
Vastar la Patria e il gran Regno Latino.
Or lo conosco, or la virtù potente
Mi discopre l'atroce e grand' errore,
Oh Dio! perdona a chi di cor si pente.
Così pregando con suo gran dolore
Contrito, il cuore è tosto Penitente,
Detesta il fallo, e detestando muore ».

184. — L'ombra di Basville a Parigi.

« Sparso è il terror dall'uno all'altro Polo,
A Franca Legge cederà l'altera
Roma », dicea quel Gallicano stuolo,
Che forsennato ai forsennati impera.

Quando riscosso dal profano suolo
Basville apparve in ombra irata e fiera,
Mostra il seno squarciato, e per lo duolo
Schianta il fatal' Emblema e la Bandiera.
« Di Franca libertà, disse, ai Vessilli
Quest'è l'omaggio, che sul Tebro diero
I non estinti ancor Mallj e Camillj.
Sconsigliato Drappel! Fù tua follia
Dar legge a chi diè legge al Mondo intero.
Ecco fù l'orgoglio: ahi! che la pena è mia ».

185. — [Sans titre].

Sopra dorato Carro per il Corso
Di libertà colla bugiarda Insegna
Basvill' e de la Flot (o coppia indegna!),
Allegri se ne van senza rimorso.
Evvi però, chi all'ira propria il morso
Contro costor d'abbandonar disegna;
Principia un', alla fin nè già più sdegna
Ciascuno di ferirgli il petto e il dorso.
Quelli da furia tal fuggon lontano,
Mà il Popol l'inseguisce ancor più fiero
L'uccide, e li divora a brano a brano.
Franchi venite pur, che qui v'attende
Roma fedele al Successor di Piero,
Vedrete il Santo zel come l'accende.

186. — [Sans titre].

Veggo al Timon chi fù pur d'anzi al Remo,
E Toga, e Mitra, e Scettro, e Spada, e Penna,
Tutto in un fascio appicansi all'Antenna
Scherno alla Ciurma, onde ogni capo è scemo.

La trista barca ridotta all'estremo
Vele rinova all'Alber che tentenna
Imberretato, e libertate accenna,
Lasciando ai Venti in preda e prora e temo.
Spesso i fianchi rittoppa, e con la tromba
Agosta l'onda, e poi sicura tiensi,
Tal che di gioja il grido al Ciel rimbomba.
Poco è intanto il Biscotto, i Mari immensi,
Tutto è sentina in quella viva tomba
E così ai lidi di Fortuna viensi.

187. — A Pio Sesto.

Coll'elmo in fronte, e nella destra il brando,
Qual già solea ne' secoli remoti,
Roma a te parla, o Pio, che spargi orando
Sulla tomba di Pier lagrime e voti.
Segui novel Mosè; segui, che quando
Contro il Franco Ladron Tu gli Astri scuoti,
I figlj miei ti mostreran pugnando
Che sono ancor di Cesare Nipoti.
Che il Ciel t'ascolti. Sul Tirreno lito
L'infrante prore ne fan fede, e cento
Trame deluse, e il folle ardir punito.
L'empio nol crede, e torna ebro al cimento:
Mà il crederà, quando vedrà compito
Per tua gloria dal Cielo il gran portento.

188. — [Sans titre].

Che vonno sti Frosciacci, Bio sagrapo!
Venine proprio propio in bocc' al lupo?
Eh che hanno preso ar Papa per un Pupo?
E li Trasteverini senza capo?

Due ò trè artri par mij, che me li capo
Nè polvere, nè palle io già ce sciupo,
Li fò a pezzetti, e drento un piatto cupo,
Gle magno er core, sia salato, o sciapo.
Basta a Cremente, ch'abbia Pippo e Peppe
Pe' guardaglie le spalle, e se li scippa,
Se fossero un mijon, come gileppe.
Me parerebbe de giocacce a lippa,
E con tanti fichetti, e tante sleppe
Ne vorria fà er tabbacco pe la pippa.

189. — [Sans titre].

Un Rè decapitato ? Oh poffar bacco!
Eh che li Rè non vagliono un bajocco ?
Era forse Luigi un Rè di scacco ?
Che fuor di gioco non si stima un fiocco.
Farle cader la testa come a Cacco ?
Popol senza pietà, Popolo sciocco!
E tu Parigi non avevi un stocco
Per far al Manigoldo alzare il tacco ?
O Parigi fellon, Parigi becco!
Fù tuo voler, o crudo Mammalucco!
Però vincesti una quartina a secco.
E voi dell'Assemblea gente di stucco
Tiraste invan la boccia accanto al lecco,
Che tutti i Rè già son disposti al trucco.

190. — Libertà.

Tu Dea, tu figlia di virtù, che aggiungi
Due gran contrarj, indipendezza e leggi,
Tu che da miei primi anni il cor mi pungi,
E mia vita, e miei studj arbitra reggi,

Tu di giustizia suora, or ten' disgiungi?
Religion già base tua dileggi?
E di ogni tetto, e l'Oro, e il pianto emungi,
E tempio or qui contaminato eleggi?
Ah nò. La Diva mia del Tebro Diva,
Del Tamigi, e di Sparta, ai Galli è ignota,
Di Senna nò, non vidde mai la riva.
Licenza è questa alla lisciata gota,
Ben la ravviso, e d'ogni pudor priva,
Volger s'affretta la sua brieve rota.

191. — A Monsig. Albani.

Sposa tu piangi? Reca forse scorno
All'innocenza un carcer tetro e rio?
Andiam soldati alla prigion m'invio,
Sia la Mole Adriana il mio soggiorno.
Così mi narran, che avvenisse un giorno
Ad Attilo Roman, come son Io,
Disse agli Amici: « Qui si piange? Addio ».
E in ceppi fè a Cartagine ritorno.
Ma Voi Signor, che amate gl'infelici,
E la bilancia avete in man d'Astrea,
Voi sol, Voi mi rendete i dì felici.
Povero Attilo! Oh forse non cadea
Frà i tormenti e in poter de' suoi nemici,
Se difensor sì grande Albani avèa.

192. — Invito al Conte Alfieri [1].

Scrittor pasciuto in fiel maligno ed acro,
Che si fiero il coturno talo calsi,
Che dell'Erinni, ove il furor t'incalsi,
Ergi del Regicidio il simulacro,
Vedi qual da cruento empio lavacro
Ambo le mani il genio franco inalsi?
Vè come i piè di cieca turba scalsi
Nuotan d'un Rege omai nel sangue sacro?
L'opra, che è pur di tua nefanda penna,
Che l'età nostra e muti i Templi, e infranti
Gli Scettri alle future etadi accenna,
Che non riedi a insultar dalle fumanti
Babilloniche rive della Senna
Il resto de' Leviti e de' Regnanti.

193. — Francesi dispersi.

Ove son, ove son gli empj, gli alteri,
Che in mille armati Atleti a Italia volti
Venian poc' anzi minacciosi, e fieri
Straggj, e terror spiranti il petto, e i volti?
Che più non sono, invan vederne speri
La spoglia pur, già dissipati, e svolti
Pasto giacion di mostri ingordi, e feri
Del mar negli ampj gorghi, ohimè, sepolti.
Di tante prore appena or tu potrai
Scerner l'avvanzo in qualche rostro infranto,
Che sul lido del mar spinto appario.

[1] Alfieri avait pourtant quitté Paris après le 10 août dans un état d'esprit tout différent de celui dans lequel il y était venu.

O Ciel, mà quei guerrier? qual forza mai?
Un soffio, un soffio sol potè cotanto.
Franchi tremate, in Israel v'è Iddio.

194. — A Monsù Machò.

L'ambasciator spezial Monsù Machò,
Che in Napoli con fasto se ne stà,
Un lavativo a Roma destinò
Di Coccarde Francesi in quantità.
Roma un tal sottrativo rifiutò,
Perchè bisogno di Crestier non hà.
Poichè senza di quel si bien cacò,
Che l'Accademia e il Pensionato il sà.
Di Gennaio il dì tredici (oh que dì!)
Basville sventurato prese in sè
Un purgante, per cui se ne morì.
La Flotte poi se la passò da Rè,
Dal Gallinajo via se ne fuggì.
Vieni Machò, che ce n'è ancor per tè.

195. — Monsignor Albani che sedò il Popolo.

Il serpe reo da i sette colli, e tutti
Rinascenti fiaccò con fiamma ardente
Il gran figlio di Alcmena, e furon spente
L'aspre angoscie di Lerna, e i gravi lutti.
Onde in sul Margo degli amari stutti
All'estinta d'intorno Idra furente
Tutta si vide la Peslaga gente
Cogli occhj per gran gioja non asciutti.
Allor del Laco sul'opposta foce
All'Eroe la Cadmea Tebe inalsava
Simulacri, e Trofei, ed Archi, e Templi.

Or quai restan per te di gloria esempli,
O prode Albion, cui senza foco, ò clava
Maggior Idra fiaccar bastò la voce.

196. — Fatti e non Ciarle.

Son venuti all'usanza li Sonetti;
L'Ignoranti ne fan, ne fan li Dotti,
Ve ne son de' mediocri e de' perfetti,
E ancor di quei, che meritan cazzotti.
La Poesia talvolta par che alletti,
Mà adesso, affè, che li stival ci hà rotti;
Che inutil sono l'ingiuriosi detti,
Le beffe argute, e li piccanti motti.
De' Galli siate pur nemici tutti,
Che ne avete ragion. Mà, cari Matti,
Quali mai son di vostre rime i frutti?
Meglio è che all'armi ognun di voi s'adatti,
Che se venisser mai questi Frabutti,
Chiacchiere non ci vonno; ci von fatti.

197. — Armi e non Versi.

Non più Sonetti, o Popolo Romano,
Non più versi, non più! Deh! alfin cessate;
Bisogna che la penna omai lasciate,
E da Apollo per or stiate lontano.
L'armi prendete coll'adusta mano,
E il brando, ed il fucil, deh! non posate,
Finchè tutto da vene non cavate
L'empio sangue Francese, ed inumano.
Evviva, sempre dite, il mio Sovrano,
E trà gli evviva in pezzi trucidate
Ogni Francese, che vi viè alla mano.

O gran Marte vi prego, che accresciate
L'ardir nel cor di chi che sià Trojano,
Come accresceste Voi quello del Vate.

198[1].

Per appagar la sua curiosità
Chiamò Plutone il computista un dì,
« Voglio, disse, saper con realtà
Quanti Galli davanti abbiam noi quì ».
Parti veloce il Messager di là,
Ed il giro Infernal tosto compì.
Torna e ragguaglio al suo Padron ne dà,
Che in udirlo Pluton si sbalordì.
« Cinque milioni centomila, e trè
Dopo la Ribellion cadder quà giù,
Gridando : *Nous voulons la Liberté* ».
« Buffoni ! aggiunse Pluto, in schiavitù
Dovran goder soltanto *égalité*.
Che è quel che gode anch'Io primo Monsù »[2].

[1] Sonnet hors série, d'une autre main, sur un des feuillets blancs en tête du t. II.
[2] Ce dernier vers est en partie mangé par les vers.

LE RELIQUAIRE
DU CHEF DE SAINT SÉBASTIEN

(Pl. V, VI)

Le Musée chrétien de la Bibliothèque Vaticane possède une pièce d'orfèvrerie qui a déjà attiré l'attention de plusieurs archéologues [1] et qui, tout récemment, fit l'objet d'une étude de M. Muñoz [2]. C'est un vase d'argent ciselé; pendant des siècles, il a servi de reliquaire

[1] D. Memmolo, *Della Vita, Chiesa, et Reliquie de' Santi Quattro Coronati*. In Roma, appresso Lodovico Grignani, 1628; G. Lucatelli, *Notizie istoriche concernenti la testa di S. Sebastiano*, Roma, MDCCLVII avec, en appendice, une réimpression de l'ouvrage de D. Memmolo; F. Martinelli, *Roma ex ethnica sacra*, Rome, 1653, p. 291; G. B. de Rossi, *I Santi Quattro Coronati e la loro Chiesa sul Celio*, dans *Bullettino di Archeologia Cristiana*, 1879, p. 81 et suiv.; M. Armellini, *Le Chiese di Roma*. 2e éd., Roma, 1891, p. 499. — Sur l'histoire de la basilique des Quatre SS. Couronnés et sur son trésor de reliques, voyez entr'autres: Blondi Flavii Forliviensis, *De Roma triumphante lib. X*, Basileae, MDLIX, p. 238; P. Ugonio, *Historia delle Stationi di Roma*, Roma, 1588, p. 213-221; O. Panciroli, *I Tesori nascosti nell'alma Città di Roma*, Roma, MDC, p. 723-725; G. D. Franzini, *Descrittione di Roma Antica e Moderna*, Roma, MDCXLIII, p. 334; F. de' Rossi, *Ritratto di Roma Moderna*, Roma, MDCLII, p. 486; R. Venuti, *Descrizione... di Roma Moderna*, Roma, MDCCLXVI, p. 29; P. Rossini, *Il Mercurio Errante*, vol. II, Roma, 1789, p. 60: A. Nibby, *Roma nell'anno M.DCCCXXXVIII*, parte prima moderna, Roma, 1839, p. 684; E. Pistolesi, *Descrizione di Roma*, Roma, 1856, p. 250; X. Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, vol. VII, Paris, 1893, p. 276; A. Muñoz, *La Cappella di S. Silvestro ai SS. Quattro Coronati e le recenti scoperte*, dans *Nuovo Bullettino di Archeologia Cristiana*, XIX, 1913, p. 205 et suiv. — M. Muñoz qui a entrepris avec succès de restaurer la basilique et le cloître y attenant, nous promet la publication prochaine d'un livre sur l'histoire de cette église.

[2] A. Muñoz, *La Cripta e la Tribuna della Chiesa dei SS. IIII Coronati, La Teca argentea del Capo di S. Sebastiano*, dans *Studi Romani*, I, 1913, p. 196 et suiv., pl. XIX-XXI.

pour le Chef de S[t] Sébastien qu'on vénère dans la basilique des Quatre SS. Couronnés. Son importance lui vient non seulement de sa valeur artistique très réelle, mais encore d'une inscription qu'il porte et qui en ferait un monument authentiquement daté du IX[e] siècle. Tel est du moins l'avis de tous les auteurs qui s'en sont occupés jusqu'ici [1]. Ils ont lu, sur le pied du reliquaire, une inscription de Grégoire IV et ils en ont conclu que le vase datait de son pontificat (827-844).

Ce serait une bonne fortune si nous pouvions accepter ce jugement des érudits, car nous possédons, pour ces temps reculés, trop peu d'objets auxquels on puisse assigner une date certaine. Mais, d'autre part, rien n'est dangereux pour l'historien de l'art comme une inscription ou une signature sur un monument: il est tout naturellement enclin à accepter aveuglément d'aussi précieuses indications et à négliger de les contrôler par l'examen du style et des autres particularités. C'est, je crois, ce qui est arrivé pour le reliquaire des Quatre SS. Couronnés et les notes qui suivent ont pour but de rectifier cette opinion traditionnelle.



Avant d'examiner l'objet en lui-même et d'en extraire, si je puis ainsi m'exprimer, les critères internes pour la date et l'origine, voyons ce que nous en disent les documents.

Le *Liber Pontificalis* [2] rapporte que Grégoire IV (827-844), grand bâtisseur devant l'Eternel, fit construire, en la basilique de S[t] Pierre, un oratoire dédié à son prédécesseur Grégoire le Grand.

[1] Il faut noter que de Rossi n'a pu examiner directement le vase d'argent qui de son temps était caché, ainsi que nous le verrons, dans un reliquaire du XVII[e] siècle. Il a donc du s'en rapporter à la description de Memmolo ou Lucatelli et on ne peut le rendre responsable des erreurs de ses prédécesseurs.

[2] *Liber Pontificalis*, éd. L. Duchesne, vol. II, Paris, 1892, p. 74.

Pour enrichir ce nouveau sanctuaire il y transféra, des catacombes où elles reposaient, les dépouilles des martyrs Sébastien, Gorgonius et Tiburce. Ce lui fut sans doute l'occasion de détacher du corps le chef de S[t] Sébastien pour le conserver séparément dans un vase précieux.

Le second de ses successeurs, Léon IV (847-855), avait habité, avant son élévation au Pontificat, près l'église des Quatre SS. Couronnés et il resta toujours très attaché à son ancien titre. Cette affection se traduisit par une restauration somptueuse de la basilique à laquelle il fit don d'un trésor magnifique d'insignes reliques. Le *Liber Pontificalis* [1] énumère plus de 60 martyrs dont les ossements furent transportés dans la basilique du Cælius et il ajoute qu'il y en avait encore davantage « quorum nomina sunt Deo cognita ». A côté de ces corps entiers se trouvaient aussi le chef de S[t] Sébastien et celui d'autres martyrs. Toutes ces reliques furent déposées ensemble sous l'autel : « pariter sub sacro altare recondens locavit ».

Quand vinrent les temps mauvais de l'invasion normande, l'église des Quatre SS. Couronnés dut être abandonnée et, en 1084, les troupes de Robert Guiscard incendièrent [2] et démolirent la basilique de Léon IV. Elle fut rebâtie sous Pascal II qui consacra la nouvelle église le 20 janvier 1116 [3]. Pendant les travaux de cette reconstruction, et précisément le 9 Juin 1111, il arriva qu'en creusant le sol sous l'emplacement de l'autel, on découvrit deux urnes, l'une de porphyre et l'autre en marbre serpentin. Toutes deux étaient pleines d'ossements ; on y reconnut les reliques de Léon IV et pendant trois jours elles furent exposées solennellement ; puis, le Pape fit replacer ce trésor à l'endroit où on l'avait trouvé et les urnes furent de nouveau emmurées sous la confession. Pour

[1] *L. c.*, p. 115.
[2] Voyez plus bas l'inscription de Pascal II.
[3] *Liber Pontificalis*, vol. II, p. 305 et 310.

perpétuer la mémoire de ces évènements, Pascal II les rappela dans une inscription qu'il fit apposer sur l'autel rénové [1]. De cette inscription il ressort que le Pape du XII[e] siècle ne put faire un inventaire détaillé des reliques qu'il avait retrouvées. En effet, il s'y réfère simplement au catalogue du *Liber Pontificalis :* il avait vu des urnes pleines d'ossements et n'était pas à même, évidemment, de les identifier. Le fait a son importance parce que l'inscription cite parmi les reliques retrouvées alors le chef de S[t] Sébastien et nous verrons de suite que cette indication est fausse : Pascal II ne vit pas la relique de ce martyr.

Lorsque, sous Martin V (1417-1431), le cardinal espagnol A. Carillo restaura à son tour la basilique du Caelius, on ne toucha pas au trésor enfoui sous le maitre-autel, non plus que pendant les travaux de réparation sous Pie IV (1560-1565) [2].

Mais au siècle suivant, quand le cardinal Millini [3], titulaire de l'église, voulut décorer le chœur en sacrifiant les fresques de Pascal II et refaire un autel plus riche sur la confession, un archéologue suivit les travaux ; et c'est à lui que nous devons la décou-

[1] Voyez le texte de l'inscription dans Forcella, *Iscrizioni delle Chiese di Roma,* Roma, 1876, t. VIII, fasc. XIII. n° 717, p. 389. — L'inscription est composée de deux parties inscrites de même main sur une plaque de marbre qui formait sans doute l'antependium du maître-autel. La « *fenestella* » qui sépare les deux parties se retrouve dans d'autres confessions à Rome.

La première partie de l'inscription se réfère à la *depositio* des reliques sous Léon IV et n'est qu'une copie, presque textuelle, du *Liber Pontificalis.* Cela ressort à toute évidence des premiers mots : *Beatus Leo iiii Papa pariter sub hoc sacro altare recondens locavit.* Le *Liber Pontificalis* dit de même : *pariter sub sacro altare recondens locavit.* L'inscription n'a donc pas la valeur d'un document indépendant ; elle a été reproduite en photographie dans *Studi Romani,* I, 1913, pl. XIX.

[2] O. Panciroli, *o. c.,* p. 725.

[3] D. Memmolo, *Vita dell'eminentissimo signor Cardinale Mellino Romano,* Roma, MDCXLIV ; C. A. Ciaconius, *Vitae PP. RR. et S. R. E. Cardinalium,* vol. IV, Romae, 1677, p. 405 ; Palatio, *Fasti Cardinalium,* vol. IV, Venetiis, 1703, c. 8-11.

verte de notre reliquaire. Sur l'ordre du cardinal, on avait remis à jour les deux urnes que mentionnait l'inscription de Pascal II; Antonio Bosio, qui assistait aux recherches, engagea à creuser plus avant dans le sol et bientôt l'on rencontra deux autres urnes pleines de reliques et placées sous les premières. L'une était de porphyre et l'autre de bronze. Cette dernière, la plus grande, contenait plusieurs coffrets de bois, deux vases d'albâtre et un grand bassin de cuivre qui servait de reliquaire pour trois têtes. Enfin il y avait notre vase d'argent, et l'inscription de Grégoire IV, qu'il portait, permettait d'identifier en toute sécurité la relique qu'il contenait: c'était bien le Chef de St Sébastien et c'était la seule relique nommément désignée.

Nous avons des détails précis sur cette invention de reliques dans la relation authentique qu'écrivit, par ordre de son maitre, un témoin oculaire: Decio Memmolo, secrétaire du cardinal Millini [1]. Voici ce qu'il raconte: on ouvrit le reliquaire de Grégoire IV et on constata que la partie supérieure du crâne était intacte, mais que le reste était réduit en miettes. Par peur de briser ce qui restait encore entier, l'on n'osa pas toucher aux ossements et l'on referma précieusement le reliquaire. Ce Chef de St Sébastien était un trésor trop précieux pour le remettre dans l'urne de bronze et l'enfouir de nouveau sous l'autel. Lorsque les quatre urnes furent replacées au lieu et dans l'état où on les avait trouvées, toutes les reliques furent remises en place sauf celle de St Sébastien. Le successeur du cardinal Millini dans le titre des Quatre SS. Couronnés, le cardinal Vidoni [2] éleva pour cette relique insigne un autel spécial qui fut orné par le peintre Baglione [3] d'un tableau répresen-

[1] D. Memmolo, *o. c.*

[2] C. A. Ciaconius, *o. c.*, vol. IV. p. 558; Palatio, *o. c.*, vol. IV, c. 216; *Purpura docta*, vol. IV, Monachii, 1714, p. 331.

[3] Sur G. Baglione (1571-1644) voyez la notice de Posse dans Thieme-Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, vol. II. — Le tableau des Quatre SS. Couronnés n'y est pas cité dans la liste de ses œuvres.



tant le martyre de S[t] Sébastien. Le Chef du Saint avec son antique reliquaire fut exposé dans une niche taillée dans le mur au-dessus de l'autel. Mais le vase d'argent n'était-il pas lui aussi comme une relique de Grégoire IV et de S[t] Léon IV? On le traita comme tel et on le renferma à son tour dans un second reliquaire de cuivre.

Pendant le siècle qui suivit, personne ne toucha plus à la relique et à notre vase d'argent. Vint un archéologue qui voulut l'examiner et en publier une reproduction. Il fallut demander l'autorisation du Pape; et, après bien des formalités consignées dans un acte notarié, on ouvrit, le 19 août 1756, le reliquaire de cuivre pour en retirer le vase de Grégoire IV et vérifier l'état de la relique: vase et ossements correspondaient parfaitement à la description de D. Memmolo. L'archéologue G. Lucatelli put alors exécuter de bons dessins du reliquaire et les deux planches de son livre sur le Chef de S[t] Sébastien nous montrent le vase tel qu'il est encore aujourd'hui. L'histoire de ce vase finit donc pour nous avec sa publication puisque nous avons la preuve qu'il n'a pas subi de changements depuis lors. Nous pouvons la résumer en deux mots: le Chef de S[t] Sébastien fut renfermé sous Grégoire IV dans un vase d'argent que Léon IV déposa sous l'autel des Quatre SS. Couronnés: huit siècles plus tard, on l'y retrouva presque intact et la vénération fut si grande alors pour la double relique qu'on craignit d'y toucher et qu'on l'enferma dans un second reliquaire. Nous possédons donc aujourd'hui le vase tel qu'il fut déposé par Léon IV; il n'a pas été restauré ou remanié d'aucune façon.



Le reliquaire d'argent massif est composé d'une coupe et d'un couvercle. Fermé, il mesure environ 19 cm. de hauteur. La coupe, basse et large, a un diamètre intérieur de 20 cm., mais tout autour, son bord recourbé a une largeur de 26 millimètres. Elle est dé-

corée à l'extérieur d'un motif à double palmette qui présente une structure assez spéciale (pl. V): le dessin consiste en une série de grandes feuilles qui sont attachées entr'elles par les extrémités. Entre ces grandes palmettes il n'y a pas de solution de continuité, mais dans la courbe où elles se rejoignent, il se forme une tige assez longue d'une feuille plus petite et plus élevée qui s'intercale régulièrement entre les grandes palmettes. Nous verrons plus loin que ce motif, répété avec quelques variantes sur le couvercle, est relativement rare. Il est inscrit ici entre deux cercles dorés; les tiges des grandes feuilles et les petites palmettes tout entières sont aussi dorées. Par endroits, la dorure a presque disparu. Quant à la technique de cette décoration florale, les contours des palmettes et les lignes de leurs tiges sont profondément gravées au ciseau. Mais les lobes des feuilles sont marqués uniquement par le relief de l'argent battu au martelet. Le martelage de le coupe et du couvercle nous révèle dans son auteur un artisan très habile bien que les parties gravées soient moins soignées.

Le pied du vase, d'un travail assez rudimentaire, est un anneau d'argent soudé à la coupe. Sur la courbure se lit cette inscription en caractères niellés:

+ AD DECORĒ CAPITIS BEATI SEBASTIANI
GREḠ · IIII · EP̄S OPT [1]

Les lettres de l'inscription ne témoignent pas d'une grande habileté chez l'orfèvre qui les grava: les caractères, de grandeur inégale, sont dessinés de la façon la plus irrégulière et la plus grossière; on s'aperçoit que le graveur n'avait pas la main sûre et

[1] « *Ad decorem capitis beati Sebastiani Gregorius IIII episcopus optulit* ». La dernière lettre est clairement un T traversé d'une barre. Il faut donc lire: *optulit* et non pas OP. F. = *opus fecit*, comme on l'a cru jusqu'ici. Cette erreur de lecture contribua certainement à faire croire aux archéologues que le reliquaire datait du pontificat de Grégoire IV.



qu'il dut, plusieurs fois, reprendre un trait manqué. Ce travail malhabile convient parfaitement à l'époque de Grégoire IV mais il contraste étrangement avec la belle allure de la décoration florale, surtout avec les ornements du couvercle, la partie la mieux décorée (pl. V).

Ici, la double palmette, de même structure que celle de la coupe mais renversée, est d'une ligne très large et l'emploi du nielle [1] pour une partie des lobes relève le dessin. Tout le motif est d'ailleurs corrigé et l'espace plus grand dont l'orfèvre dispose lui permet d'allonger les palmettes, augmentant ainsi leur élégance. Mais la plus grande différence entre les deux parties c'est la décoration dorée et niellée du couvercle [2].

Elle forme un jeu de couleurs qui change l'aspect des grandes palmettes avec leurs lobes alternativement dorés et niellés, se détachant avec éclat sur le fond clair de l'argent. Il fallait d'ailleurs, que l'artiste soignât spécialement la partie superieure du vase car si l'objet était posé, par exemple, sur une table, on ne voyait guère les dessins de la coupe tandis que le couvercle devait produire tout son effet [3].

[1] On a cru que les incrustations du couvercle étaient en émail translucide et champlevé. A un examen plus attentif, il apparaît clairement que la matière incrustée n'est pas une pâte de verre mais un alliage métallique qui présente la consistance, la teinte et le reflet du nielle. Il est, je crois, assez rare de trouver le nielle employé en si grande quantité pour des surfaces relativement étendues. Aussi les parties niellées sont les plus détériorées du vase et plusieurs lobes ont perdu leur nielle. On peut en ces endroits se rendre compte de la technique suivie par l'orfèvre pour couler l'alliage dans les creux de l'argent. Afin de faciliter l'adhérence, la surface destinée à recevoir le nielle est striée de petites raies ainsi qu'on peut le voir sur la pl. V.

[2] Les quatre entailles que l'on voit sur notre reproduction (pl. V) ont été faites pour ouvrir le reliquaire dont le couvercle était peut-être à ces endroits soudé à la coupe.

[3] Cette richesse de la décoration est la principale différence entre les deux parties. On a voulu voir dans les palmettes de la coupe un travail d'imitation du XVIIe siècle. Rien dans la technique ne permet de supposer pareille restauration, bien au contraire; d'autre part les documents historiques l'excluent nettement ainsi que nous l'avons vu.

Le sommet du vase forme un bouton recouvert primitivement d'un ornement, sans doute un nielle qui, aujourd'hui, a disparu.

Le couvercle [1] est un peu moins large que la coupe dont le bord avec ses rainures dorées le dépasse de quelques millimètres. Il ne faudrait pas en conclure que les deux parties sont indépendantes l'une de l'autre car les deux dessins [2] qui ornent le fond de la coupe et du couvercle se correspondent si exactement qu'ils semblent de même main. Ce sont encore des nielles, mais d'un travail plus menu et plus commun que celui des palmettes. On peut s'en rendre compte par notre reproduction. Ici, comme à l'extérieur, la dorure des cercles concentriques relève le dessin sur fond d'argent. Au centre du couvercle se trouve une rosace, et au fond de la coupe un monogramme.

Comment faut-il lire ce monogramme? On sait combien il est difficile de déchiffrer avec quelque certitude ces rébus du temps jadis. Dans le cas présent [3], il semble certain qu'il faille y reconnaître les lettres:

L , A , N , O , T , E

Cela donnerait dans la combinaison la plus simple:

ANATOLE

Je ne nie pas qu'on puisse y trouver encore d'autres noms comme ANATELLON etc. Mais certainement ANATOLÈ est le plus simple, le plus clair et, par conséquent, le plus probable. C'est un nom de femme, d'origine grecque, mais assez usité dans l'antiquité latine [4].

[1] Il a 204 millimètres de diamètre.

[2] Voyez la pl. VI.

[3] Voyez la pl. VI.

[4] V. De Vit, *Totius Latinitatis Onomasticon*, vol. I, Prati, 1867, p. 284-285. Voyez les inscriptions dans L. Muratori, *Novus Thesaurus Veterum Inscriptionum*, vol. II, Mediolani, 1740, p. 972, n° 5; *ibid.*, vol. IV, p. 2096, n° 10.

***

Maintenant que nous connaissons le reliquaire et son histoire, pouvons-nous établir son origine? Rappelons d'abord que l'inscription du Pape Grégoire ne fournit à ce sujet aucune indication précise. Elle dit: *Gregorius IIII episcopus optulit*, ce qui reste vrai si le pape n'a pas fait confectionner lui-même le reliquaire mais s'il s'est contenté d'offrir un vase ancien pour y conserver le Chef de S[t] Sébastien [1].

A ne considérer que la forme du vase, cette interprétation du mot *optulit* paraît la plus probable car, manifestement, le reliquaire n'a pas les dimensions voulues pour contenir une tête humaine tout entière. Aussi le Chef de S[t] Sébastien, tel qu'il y fut conservé et nous est resté, manque de la mâchoire inférieure qui serait, dit-on, vénérée en l'église de S[t] Sébastien à Munich [2]. Cela peut s'expliquer de deux façons; ou bien le pape Grégoire trouva le crâne séparé de la mâchoire et se servit comme reliquaire d'un vase aussi bas que le nôtre précisément parce que le Chef n'était plus entier; ou bien, ayant ce vase précieux sous la main, il divisa les reliques afin de pouvoir en mettre une partie dans notre reliquaire. Les deux hypothèses se valent; mais il est tout-à-fait invraisemblable que, faisant exécuter une custode pour le chef d'un saint qu'il avait en vénération, il ait voulu qu'elle soit trop petite pour contenir toute la relique. Il est donc plus logique d'admettre qu'il adapta à cet usage un vase ancien.

La chose devient presque certaine si l'on tient compte du monogramme et de la lecture que nous en avons donnée. Personne ne

[1] On pourrait citer de nombreux exemples de pareilles adaptations. Rappelons seulement le coffret byzantin qui contenait le Chef de Sainte Praxède dans le trésor du Sancta Sanctorum; cf. H. Grisar, *Il Sancta Sanctorum*, Roma, 1907, p. 142 et suiv.

[2] *Acta Sanctorum, Januarii*, vol. II, p. 264, n° 57.

s'attend à trouver dans un monogramme de ce genre et à cet endroit la signature d'un artiste. Comme dans la verrerie antique [1], pareilles inscriptions au fond d'une coupe, si elles n'ont pas une valeur symbolique, se rapportent au possesseur ou au destinataire de l'objet. Ici, il n'est question ni de Sébastien ni de Grégoire; nous y voyons plutôt un nom de femme: Anatolè, une matrone sans doute, qui possédait originairement le vase d'argent; et ce nom, notons-le en passant, a une saveur d'antiquité qui est un indice sérieux pour la date de l'objet.

Il serait vain de rechercher quel pouvait être à l'origine l'usage de notre vase; mais on peut remarquer que sa décoration ne comporte aucun symbole religieux et que, apparemment, il n'était pas destiné à un usage liturgique. Ce serait donc un objet profane ayant appartenu à quelque grande dame: il n'a rien d'un reliquaire.

La forme du monogramme peut aussi nous fournir une indication sur la date de cette pièce d'orfèvrerie. S'il faut en croire G. B. de Rossi qui était bon juge en ces matières [2], on distingue dans les monogrammes deux styles qui correspondent à deux époques successives. Les monogrammes les plus anciens sont les plus simples, avec des formes plus larges, plus libres et moins ardues à déchiffrer; ceux qui sont postérieurs au VIe ou au VIIe siècle ont souvent la forme d'une croix et, quand ils sont carrés, ils sont en même temps compliqués et bizarres. Le monogramme d'Anatolè n'appartient certainement pas à cette dernière catégorie et devrait donc dater du VIe-VIIe siècle au plus tard.

C'est encore au VIe siècle que nous ramènent les dessins niellés qui ornent le fond de la coupe et du couvercle. Je ne dirai pas

[1] F. Buonarotti, *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure.* Firenze, MDCCXVI, p. 165 et suiv. où il est question des γραμματικα ποτήρια.

[2] G. B. de Rossi, *La croce d'oro rinvenuta nella Basilica di s. Lorenzo,* dans *Bullettino di Archeologia Cristiana,* I, 1863, p. 33 et suiv. — Voyez ce qu'il dit sur la forme des monogrammes à la p. 34.



qu'ils sont très originaux et, comme tels, très caractéristiques. Mais il n'en reste pas moins remarquable qu'ils présentent tout-à-fait le même style et le même travail que la décoration niellée d'une patène conservée au British Museum (fig. 1) [1] et attribuée au VI[e] siè-



Fig. 1.

cle. Cette patène provient de l'ile de Chypre et fut trouvée près du monastère d'Acheripoetos.

Mais cette provenance ne nous éclaire pas sur l'origine de notre vase. On ne peut conclure de la similitude entre leurs dessins à l'indentité d'origine : le vase n'a rien d'oriental et les lettres latines du monogramme sont le meilleur indice de sa provenance romaine. Les travaux de A. Riegl [2] ont démontré qu'à l'époque du Bas-Empire, l'art de Rome n'était pas essentiellement différent de celui de Byzance ; et qu'au VIe siècle, il régnait sur les côtes de la Méditerranée, depuis l'Asie-Mineure jusqu'à l'Italie, un style unique qui constitue la transition entre l'âge classique et la période byzantine. L'une des caractéristiques de ce style du Bas-Empire

[1] Notre figure est empruntée au *Catalogue of Early Christian Antiquities* de O. M. Dalton, London, 1901, n° 398 et pl. XXIV, fig. p. 87. — Voyez d'autres reproductions dans O. M. Dalton, *Byzantine Art and Archeology,* Oeford, 1911, fig. 436 et p. 687 ; Ch. Diehl, *Manuel de l'Art byzantin,* Paris, 1910, fig. 154.

[2] A. Riegl, *Oströmische Beiträge,* dans *Beiträge zur Kunstgeschichte Franz Wickhoff Gewidmet,* Wien, 1903, p. 11 ; id., *Die spätrömische Kunstindustrie,* Wien, 1901, p. 118-119.

c'est la préférence qu'il accorde à la décoration florale sur les ornements géométriques ou zoomorphiques alors que les artistes du Nord s'exercent déjà aux entrelacs les plus compliqués et aux animaux les plus fantastiques qui ensemble seront importés en Italie par le style dit Lombard.

Notre vase d'argent offre précisément un motif d'ornementation témoignant par la sobriété et la vigueur de sa ligne que l'orfèvre n'avait pas encore perdu le sens de la décoration florale. Cette double palmette n'est, avec sa structure un peu spéciale, qu'une dérivation d'un motif très ancien qui se continuera en se modifiant. Mais dans la forme où il est reproduit sur le vase d'Anatolè, il me semble très rare et me paraît être de bonne époque. Certes, il ne vaut pas les filigranes élégants de la croix dite de S[r] Laurent [1]. Mais pour la vigueur du dessin il peut soutenir la comparaison avec la décoration florale de l'admirable coffret d'Anagni [2] et même, sous certain rapport, avec la croix de l'empereur Justin [3]. Enfin, il se retrouve presqu'identique sur une aiguière trouvée au Grand-Saint-Miklos dans la vallée du Danube [4]; mais ce rapprochement ne peut nous être d'aucune utilité si l'on n'est pas encore fixé sur la date et l'origine de l'orfèvrerie du Nagy-Szent-Miklós [5].

[1] Cf. G. B. de Rossi, *l. c.*

[2] A. Venturi, *Storia dell'Arte Italiana*, vol. I, Milano, 1901, fig. 442.

[3] A. de Waal, *Gli antichi tesori sacri della Basilica Vaticana*, dans *Dissertazioni della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, ser. II, t. V. Roma, 1894, tav. IV; id., *Die antiken Reliquiare der Peterskirche*, dans *Römische Quartalschrift*, VII, 1893, Taf. XVII.

[4] Voyez une reproduction dans A. Odobesco, *Le Trésor de Petrossa*, vol. II, Paris, 1896, p. 29.

[5] Voici les limites de temps entre lesquelles on date le trésor du Danube. Hampel (*Der Goldfund von Nagy-Szent-Miklós*, p. 40) le croit du IV[e]-V[e] siècle; Kondakow (*Geschichte und Denkmäler des byz. Emails*, p. 39) tient que le trésor est postérieur à l'année 864. — Pour les dates citées cf. I. Strzygowski, *Zur Datierung des Goldfundes von Nagy-Szent-Miklós*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, VI, 1897, p. 585 et suiv. M. H. Zimmermann prépare une étude sur le trésor de Nagy-Szent-Miklós et sur tous les arts appliqués du Bas-Empire; espérons qu'elle sera définitive.

En tous cas, la décoration de notre vase d'argent n'offre aucune similitude avec les quelques objets qui nous sont restés de l'orfèvrerie romaine du IXe siècle. Il y eut à l'époque Carolingienne une efflorescence nouvelle de l'orfèvrerie à Rome [1] et nous avons conservé quelques échantillons de cet art carolingien. Le Musée chrétien de la Bibliothèque Vaticane possède deux coffrets de l'époque [2]. Ils sont ornés de scènes figurées d'une facture assez grossière et ne présentent plus aucune décoration florale. Je ne crois pas qu'on puisse établir une ressemblance entre ces œuvres d'exécution malhabile et notre vase si élégant.

Cette contre-épreuve confirme donc les conclusions auxquelles nous avaient amenés le nom d'Anatolè, la forme de son monogramme et le style des nielles : le vase d'argent serait beaucoup plus ancien que le IXe siècle, antérieur même au VIIe. Ce serait donc un des rares objets d'usage profane qui nous soient restés du Bas-Empire romain et comme tel il acquerrait une valeur spéciale. Cette hypothèse, car en pareille matière il ne peut être question d'une certitude, cette hypothèse est-elle acceptable ?

PAUL LIEBAERT.

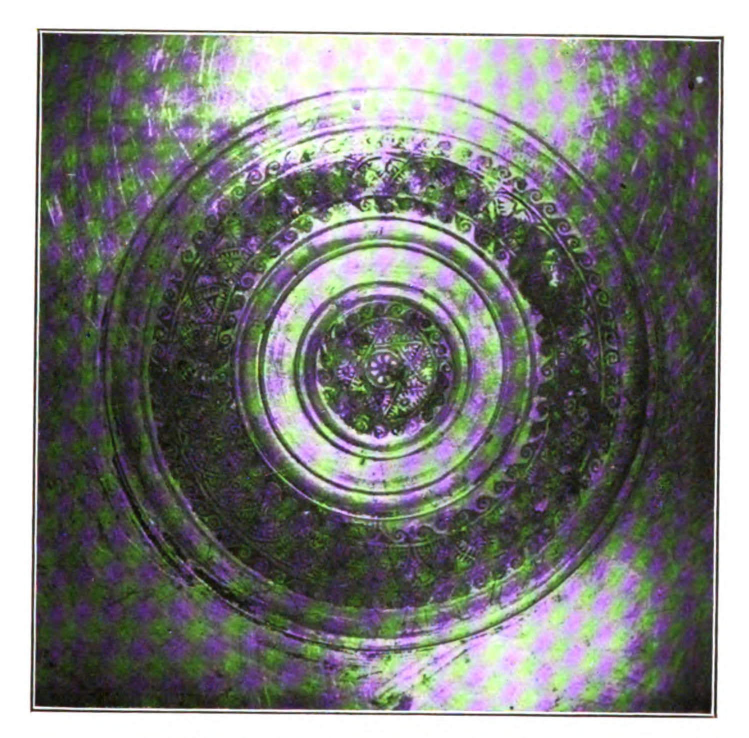
[1] F. de Lasteyrie, *Histoire de l'Orfèvrerie*, Paris, 1875, p. 104-5.

[2] Pour le reliquaire de Pascal I (817-824) cf. H. Grisar, *Il Sancta Sanctorum*, Roma, 1907, fig. 34-36, p. 129 et suiv. ; et pour la custode similaire, cf. *ibid.*, p. 104 et suiv., fig. 27. — Ces objets ont été reproduits dans de meilleures conditions par Ph. Lauer, *Le Trésor du Sancta Sanctorum*, Paris, 1906, pl. IX et pl. VI (Monuments E. Piot).

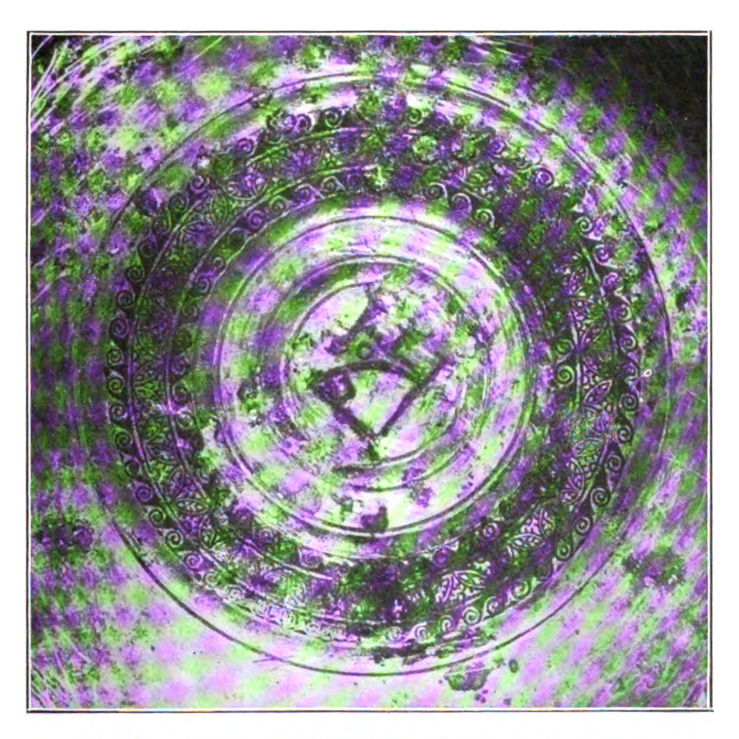


Reliquaire du chef de Saint Sébastien

(Musée chrétien du Vatican).



a) Dessin niellé au fond du couvercle.



b) Monogramme d'Anatolè au fond de la coupe.

TABLE DES MATIÈRES

